



HAL
open science

Les agences de presse de Roumanie et la circulation internationale de l'information (1877-1940)

Gina-Carmen Ionescu

► **To cite this version:**

Gina-Carmen Ionescu. Les agences de presse de Roumanie et la circulation internationale de l'information (1877-1940). Architecture, aménagement de l'espace. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2014. Français. NNT : 2014PA030001 . tel-01011240

HAL Id: tel-01011240

<https://theses.hal.science/tel-01011240>

Submitted on 23 Jun 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE - PARIS 3

École doctorale 267
Arts et Médias

Thèse de doctorat
Discipline: Sciences de l'Information et de
la Communication

Auteur : Gina Carmen IONESCU

**LES AGENCES DE PRESSE DE ROUMANIE
ET LA CIRCULATION INTERNATIONALE
DE L'INFORMATION (1877-1940)**

Thèse dirigée par
Monsieur le Professeur Michael PALMER

Soutenue le 13 janvier 2014

Jury :

M. Jamil Dakhli, Professeur, Université Paris 3
M. Michael Palmer, Professeur émérite, Université Paris 3
M. Nicolas Pélissier, Professeur, Université de Nice Sophia Antipolis
M. Henri Pigeat, Professeur émérite, ancien PDG de l'AFP
Mme. Terhi Rantanen, Professeur Université Helsinki

**PORTRAIT DE LÉON POGNON, LE PREMIER
AGENCIER EN ROUMANIE**



Dessin réalisé d'après une photo de Léon Pognon dans l'ouvrage *AFP, cent cinquante ans d'agence de presse*, BPI, Paris, Centre Georges Pompidou, Édition Beda, 1985.

Les agences de presse de Roumanie et la circulation internationale de l'information (1877-1940)

Résumé

Cette thèse analyse le développement des agences de presse en Roumanie ainsi que la circulation internationale de l'information, sur une période comprise entre 1877 et 1940. Les agences de presse sont étudiées comme acteurs et vecteurs de la communication internationale et, dans le même temps, comme rapporteurs de l'actualité.

Les trois parties de l'étude détaillent cette problématique : la première partie examine les notions de l'événement, de l'information, de la circulation de l'information et de la dépêche dans le but de les confronter à l'activité de l'agence de presse ; sont aussi introduits les contextes géopolitiques, géoéconomiques et géotechnologiques dans lesquels ont évolué nos acteurs. La deuxième partie tente d'apporter des réponses au sujet de l'histoire, des actions et des interactions des agences de presse qui ont opérées sur le territoire roumain dans l'espace-temps analysé. Constatons que les agences de presse représentent un terrain privilégié sur lequel se sont exprimées des options de politiques étrangères. Dans notre cas, nous nous sommes davantage intéressés aux relations de la Roumanie avec la France et ses voisins. La troisième et dernière partie explore le processus de circulation de l'information *de* et *vers* la Roumanie, analysant les rapports étroits entre les agences de presse et les ministères des Affaires Étrangères ainsi que l'influence éventuelle sur les conditions de production et de diffusion de la dépêche d'agence. Ce parcours a été enrichi par deux études de cas.

Notre conclusion est qu'une agence de presse joue un double rôle : celui de collecteur-producteur-diffuseur d'information et, éventuellement, celui d'acteur idéologique.

Mots clés : agence de presse, journalisme, Rador, Havas, Reuter, Roumanie.

PRESS AGENCIES OF ROMANIA AND THE INTERNATIONAL CIRCULATION OF NEWS (1877-1940) Abstract

In this thesis we analyze the development of press agencies in Romania and the international circulation of news during the period of 1877-1940. The press agencies are studied as actors and vectors of the international communication as well as reporters of the same events.

The three parts of the study address the following questions: the first part examines the notions of event, information, circulation of information, and dispatch, in order to explain them in the context of the work of a press agency. In this first part we have also considered the geopolitical, geoeconomical and geotechnological background of the evolution of our actors. The second part of the thesis attempts to answer questions on the history, actions and interactions of the press agencies which operated on the Romanian territory in period and location analyzed. It turns out that the press agencies make a privileged ground for airing foreign policy options. In our case, we mainly focused on the relations Romania had with France and neighbors, while only briefly touching those with other countries in Europe. The third part of the thesis explores the process of news circulation from and to Romania during the time we mentioned, trying to answer the question whether the close link between the agencies and the foreign ministries of affairs have influenced the release and transmission of the agency's dispatch. In support of this assessment two case studies were analyzed, zooming in the in critical moments.

Our conclusion is that a press agency has plays a double role, of collector-producer-broadcaster of information as well as an ideological actor.

Key words: press agency, journalism, Rador, Havas, Reuters, Romania.

Aux agenciers du monde
et
À la mémoire de mes grands-parents

Remerciements

Je tiens à exprimer ma vive reconnaissance envers mon directeur de recherche, Monsieur le Professeur Michael Palmer, qui a bien voulu m'accorder sa précieuse confiance, ses conseils, sa patience et ses encouragements. Sans son soutien indispensable tout au long de ce travail de recherche ce projet n'aurait pas pu être mené jusqu'à son terme dans des les meilleures conditions.

Mes remerciements les plus respectueux vont aux professeurs Terhi Rantanen, Guy Lochard, Nicolas Pélissier et Henri Pigeat, membres de mon jury de thèse ayant accepté d'évaluer mon travail. J'en suis très honorée.

Je voudrais également exprimer toute ma gratitude à tous les archivistes, bibliothécaires et chercheurs qui m'ont accueillie avec professionnalisme et tout particulièrement ceux des Archives Nationales de France et de Roumanie, des Archives des Ministères des Affaires Étrangères de France et de Roumanie, de la Bibliothèque de Paris 3 Sorbonne Nouvelle ainsi que la Bibliothèque Centrale Universitaire de Bucarest et la Bibliothèque Militaire de Roumanie.

Mes remerciements vont à mes collègues de l'Agence de presse *Rador* et plus spécialement au premier rédacteur en chef de l'agence, le regretté Mihai Andrei, qui m'a donné la chance d'entrer dans le monde des agenciers.

Je remercie aussi, pour leur exemple et la source d'inspiration qu'ils représentent, pour leurs précieux commentaires, à mes collègues passionnés de la recherche des agences de presse : Marie Pierre Robert, Eric Lagneau, Rhoda Desbordes, Camille Laville et Florica Vranceanu.

Mes pensées vont au Métropolitain Joseph et au prêtre Ionel qui, avec la force de la Foi et de leur grande amitié, m'ont poussée à mener à son but ce long parcours.

Je veux aussi faire une dédicace toute particulière aux trois membres de mon « comité de soutien » : Adriana, Anca et Laura, à ceux qui m'ont apporté une précieuse aide en France et en Roumanie, les familles Dayber, de la Bastide, Suciú et Bonnemains et les amis Alexandra B, Raluca, Alexandra P, Anette et Emilian.

Je souhaite également exprimer ma gratitude à Cécile, Raluca L, Sarah, Julie, Myriama, Claudia, Diana et Andrei qui m'ont fait l'amitié de lire différentes parties de cette thèse.

Enfin, je remercie ma famille qui m'a donné bien plus que je ne saurais l'exprimer.

Sommaire

SOMMAIRE.....	11
INTRODUCTION.....	14
PREMIÈRE PARTIE.....	26
INFORMATION. GÉOPOLITIQUE. GÉOÉCONOMIE. LE CONTEXTE DES MESSAGERS-MONDE.....	26
CHAPITRE 1	28
DE L'ÉVÉNEMENT À L'INFORMATION D'AGENCE	28
CHAPITRE 2	50
ÉVOLUTION GÉOPOLITIQUE DE LA ROUMANIE (1853-1940)	50
CHAPITRE 3	68
ÉVOLUTION GÉOÉCONOMIQUE DE LA ROUMANIE (1853-1940)	68
CHAPITRE 4	80
ÉVOLUTION GÉOTECHNOLOGIQUE DE LA ROUMANIE (1853-1940)	80
DEUXIÈME PARTIE AGENCES DE PRESSE ET STRATÉGIES GÉOPOLITIQUES D'INFORMATION (1877-1940).....	98
CHAPITRE 1	99
LE DÉBARQUEMENT DE HAVAS DANS LE « PETIT PARIS »	99
CHAPITRE 2	130
LES ACTEURS-AGENCES ET LEURS LIENS CONTRACTUELS	130
CHAPITRE 3	162
LA PREMIÈRE AGENCE DE PRESSE ROUMAINE ET LES ENJEUX GÉOSTRATÉGIQUES DE LA TRIPLE ALLIANCE	162
CHAPITRE 4	174
RADOR – L'AGENCE DE PRESSE MODERNE	174
CHAPITRE 5	206
LES AGENCES ÉPHÉMÈRES	206
TROISIÈME PARTIE LES AGENCES DE PRESSE ET LA CIRCULATION INTERNATIONALE DE L'INFORMATION (1877-1940).....	224
CHAPITRE 1 LES ACTEURS DE L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE PENDANT LES TROIS PÉRIODES D'ÉVOLUTION AGENCIÈRE EN ROUMANIE	226 277
CHAPITRE 2 ÉTUDE DE CAS : LA RÉVOLTE DE PAYSANS ROUMAINS EN 1907, UN MOMENT FORT DE LA CENSURE DE LA PRESSE	279
CHAPITRE 3 ÉTUDE DE CAS : LA MORT DU ROI FERDINAND DE ROUMANIE ET LA CENSURE DE LA PRESSE	289
CONCLUSION.....	299
BIBLIOGRAPHIE.....	313

ANNEXES.....	339
ANNEXE 1	341
CARTE DE LA ROUMANIE 1859	341
ANNEXE 2	344
CARTE DE LA ROUMANIE 1918-1940	344
ANNEXE 3	347
CARTE PHYSIQUE DE LA ROUMANIE - 2013	347
ANNEXE 4	349
CARTE TÉLÉGRAPHIQUE DE LA ROUMANIE 1876	349
ANNEXE 5	351
LETTRE: LE DOCUMENT FONDATEUR DE LA PREMIÈRE AGENCE DE PRESSE SUR LE TERRITOIRE ROUMAIN (TRANSCRIPTION)	351
ANNEXE 6	355
LE PREMIER TRAITÉ DE L'AGENCE TÉLÉGRAPHIQUE ROUMAINE (ROUMAGENCE) (TRANSCRIPTION)	355
	358
ANNEXE 7	359
Liste de principales agences de presse	359
ANNEXE 8	361
CHRONOLOGIE SUCCINCTE	361
ANNEXE 9	365
Listes : les ministres d'affaires étrangères de Roumanie et les chefs des missions diplomatiques de Roumanie	365
.....	380
Liste récapitulative des schémas et tableaux.....	382
	383

INTRODUCTION

« Nous réalisons que ce que nous accomplissons n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan. Mais si cette goutte n'existait pas dans l'océan, elle manquerait ».

Mère Térésa

1.1 Prémises de l'étude

Les agences de presse furent les pionnières de la communication globale. Fondées sur la logique de la circulation et des flux, profitant à chaque étape du développement du progrès des techniques de communication, ces médias des médias avaient créé de puissants réseaux planétaires de collecte et de distribution de l'information.

Acteurs et vecteurs de l'actualité et, dans le même temps, rapporteurs de cette même réalité, ces messagers-monde ont souvent eu affaire aux actions diplomatiques des États d'origine. En effet, les agences de presse peuvent être définies comme des entreprises avec des intérêts commerciaux et, parfois, comme des producteurs et diffuseurs d'informations à connotation idéologique, surtout si leur propriétaire était l'État.

On l'aura bien compris, les agences de presse intéressent à plusieurs titres. Toutefois, pourquoi cette étude ? Tout d'abord parce que les résultats de cette recherche - aussi modestes et incomplets qu'ils puissent être - donnent aux chercheurs des sciences de l'information et de la communication, ainsi qu'aux historiens de la presse intéressés par la problématique de la circulation internationale de l'information, quelques réponses inédites visant les échanges en la matière notamment entre la France et la Roumanie. Cette problématique n'est analysée ni dans la littérature spécialisée française ni roumaine où les études sur les agences de presse peuvent être comptées sur les doigts d'une seule main.

Certes, comme le soulignent les sociologues Josette Lefèvre et Èrik Neveu, pour justifier l'importance d'une étude scientifique, il est commode de recourir à la rhétorique de la *terra incognita* et de se plaindre de l'insuffisance des travaux antérieurs. Toutefois, c'est une évidence que le sujet « agence de presse » a été peu étudié et que les premières recherches françaises ont été publiées plus de cent ans après la création de la première agence de presse au monde, *Havas*, en 1835. En fait, le premier livre sur *Havas* est celui de Pierre Frédéric, paru en 1959. Depuis lors, les chercheurs ou les professionnels Marc Paillet, Henri Pigeat, Michael Palmer, Michel Mathien et, plus récemment, Camille Laville et Eric Lagneau, ont apporté leurs contributions à l'analyse de ce sujet. En Roumanie, Florica Vranceanu, journaliste, et Neagu Udriou, ancien directeur, les deux faisant partie des effectifs d'agenciers de l'agence nationale de presse *Rompres*, ont fait avancer le savoir dans ce secteur.

Aussi mal connues par le grand public soient-elles, ces fabriques de nouvelles, qui irriguent l'ensemble du système média, suscitent une analyse riche et porteuse surtout si nous entrons sur le territoire de la géo-information. Une telle étude avait besoin d'une méthode appropriée. De ce fait, nous avons assumé l'angle de la géopolitique, tout en regardant les agences de presse comme des acteurs jouant sur une scène, à qui l'on confère des rôles et qui suivent, parfois, les indications de régie d'un metteur en scène étatique.

Enfin, notre intérêt particulier pour un tel objet d'étude est d'autant plus élevé du fait que nous pouvons revendiquer la qualité d'un chercheur « autochtone ». En tant que chercheuse, mais également journaliste, rédactrice en chef de l'Agence de presse *Rador* de la Radio Roumanie, nous nous intéressons à ces acteurs pour comprendre leurs intentions, les ressorts qui les poussent à entrer dans ou bien à sortir des alliances, afin de véhiculer l'information dans un réseau. Ce statut ambivalent ne fut pas sans danger ; en effet, ce regard de l'intérieur poussait vers une vision subjective des pratiques professionnelles ou bien concernant la mise en forme de l'information. Une autre tentation fut de minimaliser les vertus de la méthode de recherche et d'orienter toutes les ressources vers les faits, vers l'aspect monographique de l'étude. Au milieu du XIXe siècle, Honoré de Balzac critiquait le fondateur de la première agence de presse au monde, Charles Havas, pour sa « prédilection pour les faits ». Nous avouons la même tentation d'origine agencière, mais espérons l'avoir comblée avec les outils méthodologiques.

Il s'agit, finalement, d'une démarche visant à remonter aux sources, pouvant être considérée aujourd'hui comme utopique par les supporters de « l'info » libre sur Internet ou véhiculée par d'autres machines à communiquer, à cette époque supra-saturée d'information.

1.2 Objet d'étude et méthodologie

Précisons que nous avons choisi d'utiliser dans notre thèse la notion « d'agence de presse » et non pas « d'agence d'information », en nous appuyant sur des arguments visant l'évolution historique des agences, comme l'ont déjà fait les chercheurs Michel Mathien et Catherine Conso¹. Ces derniers ont en effet observé que les agences de presse sont devenues des agences d'information par la diversification de leurs services et de leur clientèle, surtout après 1953.

Notre travail se propose de restituer le développement des agences de presse en Roumanie ainsi que la circulation internationale de l'information, de 1877 à 1940 ; deux dates symboliques puisque 1877 renvoie à l'implantation de la première agence de presse en Roumanie, *Havas*, et, 1940 au début de la Deuxième Guerre mondiale. Ce parcours sera enrichi avec deux études de cas, des « coupes » dans les moments « forts » de l'espace-temps étudié.

Le terrain choisi pour étude, un média à vocation internationale, *Havas*, et deux médias à vocation nationale (*Roumagence* et *Rador*) nous a permis de ne pas nous cantonner au cadre strictement national. C'est ce qui oblige à s'interroger sur le rapport avec l'espace.

Il convient donc de préciser le cadre géographique de la présente étude. À part le territoire national de Roumanie, qui a connu des variations en termes de superficie dans l'intervalle de temps pris en compte, le territoire français et les territoires d'influence de *Havas* ont tout particulièrement attiré notre attention. Profitant de la logique du réseau, nous sortons parfois de ce cadre afin de l'élargir au territoire européen et à celui des États-Unis.

Notre approche est pluridisciplinaire. Pour vérifier nos hypothèses nous avons opté pour une démarche multi-entrée, qui combine plusieurs stratégies méthodologiques, depuis les sciences de la communication et de l'histoire de la presse jusqu'à la géopolitique et la géoéconomie.

Un tel programme de recherche nécessite des clarifications et quelques précautions méthodologiques.

Pour analyser l'information-*news* en tant que produit de l'agence de presse, façonné par des normes professionnelles strictes, nous nous sommes inspirés des démarches de chercheurs tels que Michael Palmer, Maurice Mouillaud, Jean-François Tétu, Terhi Rantanen et de professionnels comme Marc Paillet et Henri Pigeat.

¹ Michel Mathien et Catherine Conso, *Les agences de presse internationales*, Presses Universitaires de France, Paris, 1997, p. 4.

Notons que nous n'avons retenu ni la vision constructiviste de l'information², ni en totalité la vision naturaliste³ ; en effet, nous défendons ici une position intermédiaire, dans laquelle l'information « fournit l'une des bases qui autorise les mises en ordre indispensables dans ce monde culturel où toute décision est médiatisée »⁴. Pour ne pas nous résumer à un entre-deux confus et dépasser les obstacles épistémologiques, apportons quelques précisions. En rejetant, comme tous les professionnels de l'information, la thèse que ces derniers « fabriquent des nouvelles », nous admettons que dans le processus de mise en forme de l'information interviennent des facteurs existants *en amont*, définis par Marc Paillet⁵ comme des « grilles culturelles » des journalistes. Les professionnels de l'information font plutôt un travail d'ajustement entre ce que permettent et/ou exigent ces formats et ce qui se passe dans le monde. D'après le chercheur Eric Lagneau, « tous les faits ne se présentent pas de manière identique aux journalistes. Certains sont déjà pré-détachés, authentifiés, et pré-cadrés par des sources (les plus souvent institutionnelles) soucieuses de les promouvoir, quand, pour d'autres, tout le travail reste à faire »⁶.

² Les constructivistes parlent d'une « construction sociale de la réalité » par les médias. Nous avançons ici deux définitions. La première selon laquelle « Le constructivisme en sciences sociales pourrait être défini comme la doctrine selon laquelle les phénomènes descriptibles dans le monde, qu'ils soient réputés ordinairement sociaux ou naturels, n'existent pas antérieurement et extérieurement au travail social accompli pour les catégoriser » (Michel de Formel et Cyril Lemieux, *Naturalisme versus constructivisme ?*, Éditions EHESS, Paris, 2007). La seconde selon laquelle « Le monde social est, à la différence du monde physique, un monde construit par les agents sociaux ; il est le produit des représentations sociales qui se forment, non de manière arbitraire, mais à partir de la réalité objective » (Patrick Champagne, « À propos du champ journalistique », *Questions de communication*, n° 10, 2006, p. 201). De multiples formulations radicales existent, nous soulignons quelques exemples : « Les journalistes ne rapportent pas seulement la réalité, mais la crée » (Michael Schudson, « The Objectivity Norm in American Journalism », *Journalism*, vol. 2, n° 2, 2001, p. 2) ; « Les événements n'existent que dans la mesure où les médias les façonnent » (Eliseo Veron, *Construire l'événement. Les médias et l'accident de There Miles Island*, Éditions de Minuit, 1981, p. 8) ; « L'hypothèse de l'objectivité des journalistes est illusoire : en fait il n'existe tout simplement pas de monde "réel" à propos duquel on pourrait tenter d'être objectif » (Gregory Derville, « Le journalisme et ses contraintes », in *Les Cahiers du journalisme* n° 6, 1999, p. 153).

³ « Par naturalisme, on peut entendre la doctrine opposée [au constructivisme] qui soutient que les phénomènes existent avant même que d'être catégorisés, et indépendamment de toute catégorisation ». (Michel de Formel et Cyril Lemieux, *Naturalisme versus constructivisme ?*, Editions EHESS, Paris, 2007).

⁴ Marc Paillet, *Le journalisme*, Denoël, Paris, 1974, p. 24.

⁵ *Ibid.*

⁶ Eric Lagneau, *L'objectivité sur le fil. La production de faits journalistiques à l'Agence France Presse*, thèse pour le doctorat de science politique soutenu à l'Institut d'Études Politiques de Paris, janvier 2010, p. 36. Sur la notion d'objectivité voir aussi David T. Z. Mindich, *Just the Facts. How « Objectivity » Came to Define American Journalism*, New York University Press, New York et London, 1998, p. 10.

L'histoire de la presse est également présente au cœur de notre stratégie méthodologique: la lecture diachronique des faits qui ont influencé l'évolution des agences de presse en Roumanie révèle aussi les causes ayant déterminé la manière de circulation de l'information.

Les approches géopolitiques seront, par la suite, mises en avant pour analyser les agences de presse en tant qu'acteurs et vecteurs de la communication, d'après le schéma proposé par le chercheur François Thual : « Qui veut quoi ? Avec qui ? Comment ? Et pourquoi ? (...) Identifier les acteurs, analyser leurs motivations, décrire leurs intentions, repérer les alliances en gestations ou, au contraire, les alliances en voie de déconstruction, que ce soit au niveau local, régional, continental ou international, tel est bien l'horizon méthodologique de la géopolitique »⁷.

De plus, la géoéconomie sera utilisée dans cette analyse comme une notion symétrique à la géopolitique, même si les efforts pour la définir provoquent encore des disputes parmi les spécialistes. Nous avons besoin d'utiliser cette notion de date récente parce qu'elle nous fournit les logiques de circulation (l'espace se compose de lieux de production, de routes de communication pour des échanges et bien sûr, de marchés), à l'opposé de la politique qui suit les logiques d'enracinement (l'espace politique présuppose une certaine stabilité).

Nous proposons ainsi trois axes de recherche que nous allons détailler par la suite :

- Information. Géopolitique. Géoéconomie ou le contexte des messagers-monde ;
- Agences de presse et stratégies géopolitiques de l'information ;
- Les agences de presse et la circulation internationale de l'information.

Mentionnons que, en ce qui concerne le troisième axe de recherche, nous avons combiné les outils de la géopolitique avec ceux des sciences de l'information et de la communication, le résultat étant un schéma d'analyse des agences de presse en tant qu'acteurs. Ce schéma comprend les composantes suivantes : la scène – elle suppose l'existence d'un territoire de collecte et de diffusion d'information ; le rôle – il est basé sur un texte, une mélodie, c'est-à-dire qu'il concerne une typologie de contenu ; et enfin le metteur en scène – nous avons délibérément choisi de couper les différentes facettes du rôle de celui-ci, en le définissant comme l'État de rattachement de l'agence et en ignorant le fait que, parmi les agences étudiées, se trouvent également des agences privées. Cette réduction facilite notre démarche cherchant à mettre en évidence la dimension idéologique de l'activité de l'agence de presse.

Pour analyser la qualité de rapporteur de l'actualité, nous mettons en avant deux normes professionnelles agencières que nous considérons comme étant les plus appropriées à notre démarche : la crédibilité et l'objectivité.

⁷ François Thual, *Méthodes de la géopolitique*, Ellipses, Paris, 1996, p. 4.

L'objectivité sera comprise selon les trois dimensions mises en évidence par Eric Lagneau⁸ : « une norme professionnelle encore vivace et revendiquée (...) pour encadrer la quête des vérités journalistiques » ; « des règles et des "outils" (formats) pour faire appliquer cette norme dans les pratiques des journalistes » ; « des traductions des phénomènes du monde, certes inégales et loin d'être toujours irréprochables, mais en général jugées assez fiables et impartiales pour échapper à la critique du manque d'objectivité ».

La crédibilité d'une agence sera analysée du point de vue de la fiabilité de ses informations, issues de sources dignes de confiance.

1.3 Questions et hypothèses de recherche

Notre problématique s'articule autour de deux axes principaux :

- Le premier s'interroge sur la notion information-*news* comme produit façonné par les agences de presse ;
- Le deuxième s'interroge sur les agences de presse qui ont opéré sur le territoire roumain dans l'espace-temps analysé, en tant qu'acteurs et vecteurs de la circulation internationale de l'information.

Les hypothèses de travail que nous avançons sont les suivantes :

1. Les agences de presse sont des acteurs dans le jeu géopolitique du monde ;
2. Les agences de presse sont parfois des instruments plus ou moins subtils de production et de diffusion des informations-*news* favorables aux États considérés ;
3. Les agences de presse rendent compte de l'actualité.

Les agences de presse représentent un terrain privilégié sur lequel des options de politique étrangère sont exprimées. Dans notre cas, nous avons affaire aux relations de la Roumanie avec la France, mais aussi aux relations de la Roumanie avec ses voisins et, d'une manière moins pointue, avec les autres pays européens.

Les agences de presse sont un espace de rencontre – selon leur propre vision d'elles-mêmes - entre l'information nationale et l'information étrangère. Entre ces deux types d'information existent des relations harmoniques ou peu harmoniques, en fonction des perspectives des ministères des Affaires Étrangères des pays d'origine des agences en cause. Une observation similaire est

⁸ Eric Lagneau, *op. cit.*, p. 863.

valable sur un terrain plus étendu, de confrontation des stratégies d'information, qui était représenté par le grand dispositif des agences alliées.

Observant ces similarités en matière de vision de politique étrangère entre les agences et l'activité diplomatique du pays respectif, nous nous demandons si le contenu délivré par les usines à nouvelles subissait des influences et, dans le cas affirmatif, de quelle manière.

De ce fait nous avons postulé que les rapports étroits entre les agences et les ministères des Affaires Étrangères ont influencé les conditions de production de la dépêche d'agence. Cette supposition va à l'encontre de l'opinion aux racines historiques et culturelles profondes selon laquelle les régimes démocratiques permettent à la presse de jouir d'une liberté totale. Même si notre étude traite d'une période démocratique de l'histoire roumaine et européenne, nous avons découvert des éléments prouvant que, dans une mesure moindre que dans les régimes autoritaires comme le communisme, ces influences ont existé. Ces rapports entre agences de presse et diplomatie avaient été influencés par les moments difficiles de la réalité historique, comme les guerres, les crises économiques ou l'instauration des régimes politiques fascistes et communistes.

D'où la conclusion qu'une agence de presse a un double rôle : celui de collecteur-producteur-diffuseur d'information et, éventuellement, celui d'acteur idéologique.

Ce constat ouvre plusieurs pistes de recherche :

- Identifier parmi les éléments d'histoire diplomatique européenne les indicateurs pertinents pour une étude sur les agences de presse ;
- Expliquer le type de relations entre les agences de presse et les ministères des Affaires Étrangères en partant des faits ;
- Effectuer des analyses visant le circuit de l'information sur un événement donné.

Pour décrire les producteurs et la production d'information nous allons examiner le contexte d'échanges diplomatiques et les éléments qui ont influencé les liens entre les responsables des agences, les agenciers et les politiques.

1.4 Typologie des sources

Notre recherche est fondée sur le croisement de quatre fonds d'archives : les Archives Nationales de France, les Archives du Ministère français des Affaires Étrangères, les Archives Nationales de Roumanie et les Archives du Ministère roumain des Affaires Étrangères.

Le fonds le plus riche se trouve aux Archives Nationales de France qui, sous la cote 5 AR, accueille les archives de *Havas*, la branche information. Grâce à Isabelle Brot, qui a inventorié ces documents en 1969, ces archives d'entreprise sont très accessibles pour les chercheurs.

D'une manière générale, ces fonds d'archives comportent des lettres échangées entre les dirigeants de *Havas* et les dirigeants des agences roumaines et leurs correspondants à Bucarest, des lettres des ambassadeurs, des notes de service, des documents d'entreprise – essentiellement des rapports et des procès verbaux de conseils d'administration.

Nous détaillons ici les informations sur les fonds d'archives qui ont représenté la base de notre étude.

Dans les Archives Nationales de France nous avons étudié plusieurs dossiers classés sous la cote 5 AR. Il y a six grands dossiers sur l'agence nationale roumaine alliée avec *Havas* et 18 autres dossiers avec de riches références aux agences roumaines, à savoir plus de 10.000 pages.

Typologie des sources : lettres échangées par les dirigeants de *Havas* avec leurs correspondants à Bucarest ou avec les directeurs des agences roumaines de presse étudiées, rapports d'activité, rapports de voyage et traités couvrant la période 1876-1944. En ce qui concerne la période de *Havas* en Roumanie, 1877-1889, la plupart des documents sont manuscrits.

Dans les Archives du Ministère français des Affaires Étrangères nous avons analysé environ 15.000 pages des 55 dossiers classés dans les fonds suivants :

- « Affaires diverses politiques 1815-1896. Roumanie » ;
- « Correspondance politique 1871-1896 ; Affaires diverses politiques. Roumanie » ;
- « Correspondance politique et commerciale 1914-1940. Roumanie 1918-1929 » ;
- « Correspondance politique et commerciale 1897-1918 » ;
- « Information - Presse - Propagande 1914-1940 ».

Typologie des sources : lettres des ministres et des consuls de France et de Roumanie, rapports d'activité, rapports de voyage et contrats couvrant la période 1876-1940, sur des microfiches.

Dans les Archives Nationales de Roumanie nous avons analysé 30 dossiers, soit quelques 5000 pages, dans deux fonds : « La Présidence du Conseil des Ministres » et « Le Ministère de la Propagande Nationale ».

Les documents d'intérêt de la « Présidence du Conseil des Ministres – le cabinet militaire Sanatescu-Radescu » sont classés dans huit dossiers principaux.

Les documents d'intérêt du fonds « Ministère de la Propagande Nationale » de la Roumanie sont répertoriés dans le chapitre VII, intitulé « Les agences ».

Nous attirons l'attention sur le fait qu'il existe une autre section avec des copies des dépêches de l'agence de presse *Rador*, créée à Bucarest en 1921, incluses dans 30 dossiers à part, qui ne font pas l'objet de notre étude.

Typologie des sources : lettres des responsables gouvernementaux roumains, lettres des directeurs de l'agence roumaine ou des responsables de l'agence *Havas*, rapports de voyage et contrats couvrant la période 1888-1940.

Dans les Archives Diplomatiques de Roumanie nous avons étudié dix dossiers, contenant environ 2000 pages, classés sous la cote « Le problème 105 » et « Archive historique ». Il y a deux grands dossiers traitant de l'agence nationale roumaine et huit autres dossiers ayant de riches références sur les agences roumaines en général.

Typologie des sources : lettres diplomatiques, rapports d'activité, bilans, contrats et circulaires couvrant la période 1895-1948.

En même temps, nous avons effectué une lecture pluridisciplinaire qui relie les sciences de l'information et de la communication et l'histoire de la presse à la géopolitique et à la géoéconomie.

1.5 Cadre de l'analyse historique

En utilisant la classification faite par la chercheuse Terhi Rantanen⁹, notre analyse historique du développement des agences de presse mondiales d'information en Roumanie et des agences roumaines, se situe dans la deuxième et troisième période d'évolution des transnationales de l'information. Ainsi, selon Terhi Rantanen, la première phase d'évolution des grandes agences de presse commence avant les années 1870, lorsque les agences de presse française *Havas*, britannique *Reuter* et allemande *Wolff* voient le jour et commencent leur expansion sur le continent européen et, ensuite, dans le monde entier.

La deuxième phase se déroule entre les années 1870 et 1914. Elle se caractérise par la domination du marché de l'information agencière par les trois grandes agences mentionnées ci-dessus.

⁹ Terhi Rantanen, *Foreign News in Imperial Russia: The Relationship between International and Russian News Agencies, 1856-1914*, Suomalainen Tiedeakatemia, Helsinki, 1990, p.13.

La troisième période commence en 1914 et finit en 1945. On observe le déclin de l'agence allemande *Wolff* et l'essor de l'agence états-unienne *Associated Press*.

L'histoire des agences de presse de la Roumanie commence dans une conjoncture internationale favorable qui va de pair avec les ambitions de *Havas* d'agrandir son empire agencier. Ainsi, la période de la guerre de Crimée (1853-1856), lors de laquelle le télégraphe fut utilisé pour la première fois par les deux parties belligérantes à des fins militaires, avait encouragé la construction de lignes télégraphiques en Roumanie. Le deuxième moment fondateur intervient à l'automne 1876, quand *Havas* décida d'implanter une filiale à Bucarest. Celle-ci commença à fonctionner en janvier 1877 sous le nom d'« Agence Havas de la Roumanie ». Dans les années 1877-1878, le pays était en guerre pour tenter de gagner son indépendance face à l'Empire Ottoman. Les premières dépêches eurent donc un caractère militaire.

La création de l'agence en Roumanie marqua l'écosystème médiatique roumain. C'était là le résultat d'un processus complexe. En effet, l'histoire de la Roumanie, pays situé dans une région mouvementée de l'Europe, avait toujours subi les influences des jeux des intérêts des grandes puissances. Au XIXe siècle, la Roumanie entre pourtant dans une phase de modernisation et sa culture commence à s'accorder avec celle de l'Occident. Vers 1850, la plupart de ses intellectuels – des jeunes ayant des moyens financiers importants – commencent à étudier en France. Cette élite francophone et francophile détermina une évolution rapide de la littérature, des arts, de la science et de la technique roumaine.

D'un point de vue historique, la Valachie et la Moldavie (deux des trois provinces roumaines) s'unissent le 24 janvier 1859. En 1877, la jeune Roumanie obtient son indépendance. C'est alors que *Havas* fait son entrée sur la scène roumaine.

L'agence *Havas* de la Roumanie fut subventionnée par le gouvernement roumain jusqu'en 1889, quand le nouveau ministre des Affaires Étrangères Petre P. Carp, germanophile, profita du jeu géostratégique de la Triple Alliance. Dans ce contexte, avec les renégociations des contrats entre les grandes agences alliées, Petre P. Carp décida de créer la première agence télégraphique roumaine. Son ambition resta sans grande portée car la nouvelle agence n'était pas si indépendante qu'il le souhaitait. Elle était, en fait, sous une sorte de grosse tutelle autrichienne, anglaise et même française.

La première agence roumaine moderne vit le jour le 6 juin 1921, sous le nom de *Rador*. Elle fonctionna sans interruption jusqu'en 1949, date à laquelle le régime communiste décida de la faire remplacer par une agence de propagande.

Notre analyse s'appuie sur les différentes phases de l'évolution agencière en Roumanie, ainsi que sur les flux d'informations de et vers la Roumanie, tels qu'ils apparaissent au croisement des quatre fonds d'archives mentionnés.

1.6 Plan de la thèse

Dans l'introduction nous avons explicité notre objet d'étude et notre méthodologie de recherche. Nous avons formalisé les questions de recherche en nous appuyant sur des hypothèses de recherche. De plus, nous avons explicité les sources et leur typologie. Nous avons réalisé un résumé historique pour introduire le lecteur de ce travail dans notre sujet.

La première partie va aborder la question du contexte des messagers-monde. Elle examinera le chemin depuis l'évènement jusqu'à l'information d'agence. Pour cela, nous allons situer les différents termes dans leur contexte.

Ensuite, dans la même logique du contexte, nous analyserons la situation géopolitique, géoéconomique et géotechnologique de la Roumanie entre 1853 et 1940.

La deuxième partie portera sur les agences de presse roumaines (Roumagence et Rador) et française (Havas) sur la période de 1877 à 1940. Les agences de presse seront vues comme vecteurs et organismes qui rendent compte de l'actualité internationale.

Dans la troisième partie, au cours de deux études de cas, nous analyserons la circulation internationale de l'information depuis la Roumanie vers l'étranger. Il s'agit de deux « temps forts » de l'histoire roumaine : la révolte paysanne de 1907 et la mort du roi Ferdinand en 1927.

Nous terminerons cette analyse en traitant du rôle des agences, en tant que sources et acteurs géopolitiques dans le circuit international de l'information.

Pour finir, ajoutons quelques mots sur le style de rédaction du texte, tributaire du fait que la langue française n'est pas notre langue maternelle. Nous prions donc le lecteur d'en juger avec indulgence.

Parfois, dans le texte, nous avons accentué la dimension descriptive des faits ou des événements évoqués, au détriment de la fluidité de lecture. C'était un choix délibéré visant à aider la compréhension de l'espace culturel roumain, notre travail étant conçu pour être présenté en France.

Parfois, dans les documents d'archive que nous citons se trouvent des expressions de l'époque ou même des fautes (dans le cas des officiels roumains s'exprimant en français). Pour la cohérence de notre étude nous avons choisi de les conserver tout en les signalant.

Cette thèse se veut plus qu'une monographie de *Roumagence*, *Rador* ou bien *Havas*, même si nous explorons en détails plusieurs composantes de ces entreprises médiatiques afin de comprendre le trajet de l'information véhiculée depuis et vers la Roumanie. Nous espérons que le regard au travers des lunettes des sciences de l'information et de la communication, vers les agences de presse prises dans les enjeux de la géo-information ou de la communication-monde, en suivant les chercheurs Michael Palmer et Armand Mattelart, a aidé à éviter les pièges méthodologiques.

PREMIÈRE PARTIE

INFORMATION. GÉOPOLITIQUE.

GÉOÉCONOMIE. LE CONTEXTE DES

MESSAGERS-MONDE

Chapitre 1

De l'événement à l'information d'agence

La première partie de notre travail décrit les instances *en amont* de la production de la dépêche d'agence de presse : elle introduit les notions d'« événement » et d'« information ». Cette synthèse diachronique s'arrête, pour plus de détails, aux évolutions récentes de ces deux notions, c'est-à-dire à l'événement moderne et à « l'information-*news* » pour expliquer les étapes préliminaires de cristallisation d'une dépêche.

Notre travail scrute aussi bien la notion de « dépêche d'agence » que celle d'« agence de presse ». La dépêche d'agence est vue comme un point de chute de techniques de production de l'information. Loin d'être une matière brute, la dépêche se révèle comme un produit raffiné, façonné par des normes professionnelles fixes et constantes.

« Usine à nouvelle » avec une fonction de grossiste, *en amont* de la chaîne de fabrication des nouvelles, l'agence de presse occupe un rôle central dans les systèmes médiatiques nationaux et internationaux. À cause de cette position, tout au long de son histoire, les États, ou simplement les milieux politiques et économiques de premier rang, ont tenté de l'influencer. Ainsi, l'agence de presse est introduite dans notre analyse avec une double fonction, celle de rendre compte de l'actualité et celle d'acteur géopolitique.

Pour définir le contexte international dans lequel évoluaient nos acteurs – les agences de presse – nous nous arrêtons sur les notions de « géopolitique » et de « géoéconomie ». Nous nous interrogeons également sur les techniques utilisées par les agences de presse pour pouvoir transmettre leurs informations en urgence dans le monde entier ; nous introduisons ici le contexte géotechnique.

L'étude des trois types de contexte nous permettra de mettre en exergue, de façon circonstanciée, les facteurs favorisant la naissance et l'évolution des agences de presse sur le sol roumain, comme des entreprises commerciales, mais surtout comme des acteurs et vecteurs de la communication géopolitique.

1.1 L'événement : un fait significatif en quête de rapporteur

La notion d'« événement » est une question complexe et pluridisciplinaire. Imaginons-nous le défilé des événements du monde d'aujourd'hui et de toujours ; nous nous trouvons devant un espace-temps continuum, difficile à percevoir, qui tient de tous les niveaux de la réalité.

Commençons par l'étude étymologique du concept que nous cherchons à définir. D'après le *Dictionnaire historique de la langue française*, le mot « événement » signifie de nos jours « les choses significatives qui arrivent »¹⁰.

L'utilisation de ce terme nécessite une certaine prudence, rappellent Michael Palmer et Jérémie Nicey dans leur *Lexique subjectif*¹¹ parce que ce fait « marquant » qu'est l'événement induit tout de suite la question « marquant pour qui, selon quels critères ? ».

La légitimité de l'homme qui observait la réalité et qui donnait du sens à l'événement est expliquée par Paul Veyne qui affirme que « il n'existe pas d'événement en soi mais un rapport à une conception de l'homme éternel »¹².

¹⁰ « Événement ou évènement n.m. est une formation savante (an.1461) faite sur le modèle de l'avènement à partir du latin *evenire* "sortir", "avoir un résultat", "se produire". Ce verbe est composé de *e(x)* – et de *venire* (venir). Le mot a remplacé *évent*, nom masculin (XVe s.), écrit en moyen français *event* sans accent, emprunt au latin *eventus* "événement", de *eventum*, supin de *evenire* (*event* a été emprunté par l'anglais). La graphie évènement, conforme à la prononciation normale, a été admise en 1979 par l'Académie. Événement est attesté au XVe s. avec le sens large de "ce qui arrive", issu de l'étymon. Le mot est employé (dès le XVIe s.) avec le sens aujourd'hui disparu de "fait auquel vient aboutir une situation", comme issue, succès et révolution, spécialement en parlant du dénouement d'une pièce de théâtre. Cette valeur classique ne survit que dans certaines expressions (l'événement a trompé, confirmé son attente), la locution adverbiale à tout événement "à toute éventualité" (XVIIIe s.) étant sortie d'usage. Le mot a été lexicalisé dans son sens général, notamment en parlant d'un fait d'une certaine importance pour l'être humain, de par son caractère exceptionnel, d'où heureux événement (naissance), événement historique, politique, etc., les expressions être dépassé (débordé) par les événements, l'événement du jour, "ce qui s'est passé de plus notable" et, absolument, l'événement "les choses plus significatives qui arrivent". Événements au pluriel désigne l'ensemble de faits plus ou moins importants de l'actualité, d'où, par euphémisme les événements d'Algérie, "la guerre d'Algérie", les événements de Mai '68, etc. Le plus souvent, événement a le sens d'éventualité, résultat possible lorsque celui-ci est aléatoire ». (*Dictionnaire historique de la langue française*, sous la direction d'Alain Rey, Le Robert Paris, 2006, tome 1, pp. 1347-1348).

¹¹ Michael Palmer et Jérémie Nicey, *Lexique subjectif de l'homme informant*, Éditions de l'Amandier, Paris, 2011, pp. 111-112.

¹² Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire. Essai d'épistémologie*, Seuil, Paris, 1971, p. 16.

L'événement comporte deux étapes constitutives, l'observation et sa mise en récit. D'après Paul Ricœur, « La mise en récit suppose une appropriation du monde dans le cadre d'une intrigue (...) à l'intérieur d'un écheveau ordonné de règles »¹³. Cette activité narratrice, de « mise en intrigue », a été caractérisée par Jocelyne Arquembourg-Moreau comme « un travail d'élucidation et de compréhension du réel »¹⁴ ; elle était constituée de trois temps : le commencement, le milieu et le dénouement :

« Le commencement n'est pas l'absence d'antécédents, mais l'absence de nécessité dans la succession. Le milieu paraît défini par la simple succession, mais il joue un rôle particulier : le renversement, le nouement. La fin est ce qui vient après autre chose, en vertu, soit de la nécessité, soit de la probabilité, mais est surtout ce qui gouverne l'intrigue. Tout récit est composé à la fois en vu et au vu de sa fin. C'est la fin qui conduit la dynamique narrative chargée d'articuler les parties du récit en vertu d'une logique interne »¹⁵.

Au fil du temps, la perception de l'événement a traversé trois « âges » importants.

À l'aube de l'humanité, l'événement était le signe d'un dérèglement divin, d'une communication entre le Dieu et l'homme par l'intermédiaire d'un médiateur. Le mythe représentait, dans cette perspective, un système de communication, « un message »¹⁶. Ainsi, l'événement était vu comme point de départ et aussi point de recommencement dans la vision cyclique de l'histoire qui caractérisait les sociétés primitives et antiques¹⁷. Pour résumer, il était un signe, une « donnée » et non un « construit », à l'opposé de sa perception moderne.

« La norme, qui se manifeste aussi bien dans le cycle que dans la linéarité, se définit par rapport au hors-norme, c'est-à-dire l'événement. Cependant, la rupture qu'il représente permet la mise en place d'un système commémoratif qui en est la répétition sous forme de rituels ; auquel sera substitué un système "informatif", répétitif et amnésique, fruit et combustible d'une scansion quotidienne »¹⁸.

¹³ Paul Ricœur, cité dans Alexandra Herfoy-Mishcler, *Les agences de presse face à affaire des « fonds juifs en déshérence » dans les banques suisses (1995-2005), étude de stratégies rédactionnelles d'agences mondiales (AFP, AP) et nationales (ATS) ayant à couvrir une affaire à résonance internationale*, thèse de doctorat sous la direction de Michael Palmer, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, 2008, p. 41.

¹⁴ Jocelyne Arquembourg-Moreau, « Comment les récits d'information arrivent-ils à leur fins ? », in *Réseaux*, « Les récits médiatiques », Hermès, vol 23, Édition Lavoisier, 2005, p. 32.

¹⁵ Jocelyne Arquembourg-Moreau et Frédéric Lambert, « Présentation », in *Réseaux*, *op. cit.*, p. 14.

¹⁶ Roland Barthes, *Mythologies*, Seuil, Paris, 1992, p. 193.

¹⁷ Jaques Attali, *Histoire du temps*, Fayard, Paris, 1982, p. 16.

¹⁸ Marie Pierre Robert, *Transnationales de l'information et relations diplomatiques: l'Agence Havas à Moscou et la couverture des „grands procès“, 1923-1938*, thèse pour le doctorat des sciences de l'information et de la communication, soutenu à l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, 2001, p. 31.

La perception de la notion d'événement a évolué au Moyen Âge. Marqué au début par une Église puissante, l'événement antique s'est sécularisé au fur et à mesure, mais il est resté l'apanage du pouvoir qui maîtrisait la vie des communautés. Toutefois, même s'il est resté aux mains des classes dominantes, il faut noter la distinction qui commençait à être faite entre l'annonceur et l'annonciateur, donc nous observons l'apparition de la source de l'événement¹⁹.

L'« événement moderne », qui a fait son grand retour dans la pensée critique occidentale (parmi les chercheurs qui ont revisité la notion nous citerons : Pierre Nora, Abraham Moles, Anthony Wilden, Catherine Clément) avec l'apparition d'un numéro spécial de la revue *Communications*, dirigé par Edgar Morin (1972), présente des caractéristiques complètement différentes.

L'événement a toujours été un fait subjectif - « le fait événementiel, l'item, est toujours un fait observé »²⁰, « parce qu'il n'est vu qu'à travers l'homme »²¹ - mais dans la période moderne on superposait son aspect public : « Le propre de l'événement moderne est de se dérouler sur une scène immédiatement publique, de n'être jamais vu sans reporter-spectateur ni spectateur-reporter »²².

Au delà de l'ordinaire, « un événement est porteur de nouveauté, parfois d'exception, il capte l'attention publique parce qu'il se détache sur le fond de la banalité quotidienne, des occurrences sont ainsi connues et vues de tous parce que les événements médiatiques sont avant tout des événements publics »²³.

Une deuxième caractéristique importante est le fait que l'événement moderne doit être rapporté, comme observait Pierre Nora : « Des événements capitaux peuvent avoir lieu sans qu'on parle. C'est le fait d'apprendre rétrospectivement qui constitue l'événement. Le fait qu'ils aient lieu ne les rend qu'historiques. Pour qu'il y ait événement, il faut qu'il soit connu »²⁴. C'est ici qu'il faut introduire la notion d'« agence de presse », en tant qu'« observateur » et « capteur » d'événement et instance légitime pour « dire » l'événement.

Gaye Tuchman²⁵, qui se situe dans la perspective du « frame analysis » d'Erving Goffman, affirme que les événements modernes sont un produit des stratégies et non des données.

¹⁹ Yves Lavoine, *Le langage des médias*, PUG, Grenoble, 1997, p. 59.

²⁰ Marc Paillet, *Le journalisme*, Denoël, Paris, 1974, cité in Michael Palmer et Jérémie Nicey, op. cit., pp.112.

²¹ André-Jean Tudesq (dir.), *La presse et l'événement*, La Haye: Mouton, Paris, 1973, p.13.

²² Marc Martin, *Médias et journalistes de la République*, Éditions Odile Jacob, Paris, 1997, p.30.

²³ Jocelyne Arquembourg-Moreau, *Le temps des événements médiatiques*, Éditions De Boeck, Paris, 2003, p. 7.

²⁴ Pierre Nora, « L'événement monstre », dans *Faire de l'Histoire*, Gallimard, Paris, 1974, T.1., p. 218.

²⁵ Gaye Tuchman, *Making News. A study in the Construction of Reality*, Free Press, États Unis, 1978.

«Appliqué par Tuchman au domaine de l'information, cela veut dire que les nouvelles doivent être interprétées comme le résultat d'accords – implicites ou explicites – entre les agents des réseaux ("networks") : et comme les réseaux professionnels sont eux-mêmes intriqués avec les établissements politiques et sociaux, les "news" apparaissent comme l'enjeu de stratégies dans lesquelles interviennent (selon les termes de Moloch et Lester)²⁶ des "promoteurs" et des "monteurs" de l'événement »²⁷.

Le « façonneur » de l'événement, le journaliste, doit répondre à quatre questions principales qui sont : « Comment peut-on extraire et nommer une seule chose qui c'est produite ? », « Pourquoi rapporter un événement et pas un autre ? », « Comment le décrire ? », « Et pourquoi ? ».

Ainsi, comme l'affirme l'ancien PDG de l'Agence France Presse, Marc Paillet, pour le journaliste, la seule certitude pour singulariser, mettre de l'ordre et hiérarchiser le flot des événements, est de mettre en place des critères de choix. Mais ce tri n'est pas une opération parfaitement innocente car « la grille culturelle » du journaliste façonne le cadre des choix.

« Comme ce journaliste est membre d'une société donnée, participe à une culture déterminée et est habité, malgré tout, par des convictions personnelles plus ou moins ancrées dans de nombreux domaines (à commencer par sa spécialité), comme en outre il possède un comportement bien défini (par rapport notamment aux événements importants) les composantes de sa grille culturelle ne sont pas trop différentes, quant à leur nomenclature, des composantes institutionnelles correspondantes »²⁸.

Autrement dit, le journaliste est toujours dans une situation dichotomique tiraillé entre le désir de relater ce qu'il considère comme le véritable flux événementiel et le cadre même de sa pensée influencée par les systèmes institutionnels du pays. « Ainsi, pour chaque situation donnée, la grille de choix (de tri dans le flux événementiel) qui est proposée par l'*establishment* au journaliste pousse à retenir sur le fond des faits favorables à l'ordre établi et à les exposer, dans la forme, dans une manière raisonnable »²⁹.

²⁶ Harvey Moloch et Marilyn Lester, « La stratégie de l'événement », in: Padioleau, *L'opinion publique*, Mouton, Paris, 1981.

²⁷ Maurice Mouillaud et Jean-François Tétu, *Le Journal Quotidien*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 1989, p. 13.

²⁸ Marc Paillet, *op. cit.*, p. 73.

²⁹ *Ibid.*, p. 29.

L'*establishment*³⁰ d'hier et d'aujourd'hui a soigneusement contrôlé le tri et la transmission des informations d'intérêt pour s'assurer des bénéfiques. Nous démontrerons cette affirmation dans la troisième partie de notre étude.

Avant de passer à la conclusion, nous voulons également avancer l'idée que toutes les opérations de mise en forme des événements peuvent soulever des questions d'intentionnalité notamment en ce qui concerne la grille de choix :

« Cette participation des médias à la construction d'un monde commun n'en est pas moins extrêmement ambiguë et soulève la question de l'origine et de l'intentionnalité des discours et des images d'informations dès lors qu'ils sont devenus, pour différents types d'acteurs, des enjeux dans l'appropriation des événements »³¹.

Jusqu'ici nous avons navigué *en amont* de la production de l'information. L'analyse du concept d'« événement » a démontré qu'il existait un fait subjectif qui avait besoin d'un rapporteur pour exister. Entre l'observation de l'événement et sa « mise en intrigue » s'articule le rôle de l'agence de presse comme instance légitime de « captation » et de mise en forme de l'information.

Puis, nous nous sommes focalisés sur la conception de l'événement au cours des grandes étapes de l'histoire de l'humanité et nous avons observé, dans ce parcours diachronique, que la notion d'événement était inséparable de la conception que les sociétés se faisaient du temps.

De plus, nous avons constaté que le propre d'un événement moderne était de se dérouler sur une scène immédiatement publique ; d'où le lien organique avec les médias. Toutes les opérations de mise en forme des événements qui, finalement, les figeaient dans une forme unique, posaient des problèmes concernant les critères de choix, la question de l'origine et de l'intentionnalité des discours.

En conclusion, les événements modernes peuvent être considérés à la fois comme la fin et la partie visible d'un processus d'information qui a commencé depuis longtemps dans l'espace et le temps.

³⁰ Mot anglais. Ensemble des gens en place attachés à l'ordre établi. Par ext. L'ordre établi (*Le Petit Robert*, sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Rey, Dictionnaires Le Robert, Paris, 2004, p. 951).

³¹ Jocelyne Arquembourg-Moreau, *Le temps des événements médiatiques*, *op. cit.*, p. 105.

1.2 L'information : une source de pouvoir

1.2.1 Définitions

On a parfois eu la tentation de considérer les notions « événement » et « information » comme des notions synonymes. Toutefois, si nous envisageons que l'information est « le discours » et l'événement « le réel », ne devrions-nous pas penser leur relation comme une dualité ? Ou plutôt comme une divergence ou un reflet ? La pratique journalistique conduit vers l'idée de ressemblance. Umberto Eco, Maurice Mouillaud et Jean-François Tétu³² remarquent que la ressemblance est un piège parce que l'image dans le miroir ne se confond pas avec le modèle – le modèle est déjà modelé par des conventions :

« Nous appellerons "événement" la modalité transparente de l'information ; ce qui apparaît, alors, comme figure, c'est son objet : les événements auxquels se réfère l'information forment le monde qu'on suppose réel. C'est pourquoi nous parlerons d'un statut "mondain" de l'événement. L'information, tenue en retrait derrière l'événement, reste présente en lui comme un filigrane. Lorsque le référent mondain est mis entre parenthèses, l'information apparaît avec son statut propre, mais le référent événementiel reste présent en elle à l'état latent. Événement et information ne sont pas des instances qui, à quelque moment, seraient autonomes. L'événement a toujours la forme de l'information »³³.

Qu'il s'agisse d'une communication médiatique ou même interpersonnelle, l'information reflète les rapports de pouvoir et d'intérêt de l'émetteur, du récepteur et aussi du « metteur en forme », « de l'agenceur » : « À la fois contenue et contenant, récit des circonstances et du contingent, portant trace du contexte de son surgissement et des modalités discursives de sa relation, l'information témoigne de la diversité des intentions et des degrés d'attention des diverses parties concernées »³⁴.

L'information, comme matière première du journalisme, est le produit d'un filtre, d'une « grille culturelle » façonnée par des expériences et des intérêts. Chaque source d'une information voit dans celle-ci un moyen de transmettre son propre point de vue. Comme le souligne Marc Paillet, « aucun journaliste n'a affaire directement et en permanence aux faits qu'il va relater. Il

³² Maurice Mouillaud et Jean-François Tétu, *op. cit.*, p. 12.

³³ *Ibid.*, p. 14.

³⁴ Michael Palmer, *Homo informans*, Éditions de l'Amandier, Paris, 2001, p. 79.

s'adresse donc à des informateurs, eux-mêmes de première ou de seconde main, à des "sources". Et ce, précisément là où se produit l'événement essentiel du phénomène informationnel »³⁵.

La recherche d'une source est la première opération dans le travail d'un journaliste ; la source représente, en fait, un premier tri³⁶. Dans la situation où la source est une agence de presse (source pour les autres médias), la source même a, à son tour, les propres moyens d'information, sa propre « grille culturelle », elle opère un tout premier tri et diffuse aux autres médias un discours, en général social, parfois institutionnel.

« Il faut tenir compte de l'organisation, de la propriété, de la gestion des différents médias ; des "pesanteurs" socio-professionnelles des journalistes, des rapports entre les journalistes situés à des stades différents du circuit de l'information ; et surtout des rapports de ces professionnels avec ceux qui sont souvent les sources de leur information, mais qui ont des buts non-journalistiques et fournissant celle-ci »³⁷.

L'information est au cœur du pouvoir et a le rôle d'illustration des sociétés. Depuis toujours, les milieux dirigeants se sont efforcés non seulement de monopoliser l'information qui comptait, mais aussi de se réserver les voies et les moyens d'une analyse critique : « Elles comprennent bien l'importance de ce degré supérieur de l'information qui constitue l'anneau indispensable entre le discours informationnel de base, parfois saturés de propagande, et d'élaboration de théories opérationnelles »³⁸.

L'apparition de l'information a toujours été intimement liée à la poussée des flux, des échanges. L'information est un fruit des sociétés ouvertes qui génère et soutient les flux commerciaux ou d'autres types :

« L'information systématique naît dans les grands centres d'affaires au seuil du XVI^e siècle : Venise est à la fois l'un des pôles de l'Occident et le foyer le plus important grâce aux Diarii de Marino Sanudo. La nouvelle créée, colportée, diffusée agit sur le marché, tantôt troublant la tranquillité des hommes, tantôt leur redonnant la confiance dans la providence. Anvers, Francfort et Lyon suivent l'exemple vénitien »³⁹.

³⁵ Maurice Mouillaud et Jean-François Tétu, *op. cit.*, p. 42.

³⁶ « Témoins et experts sont donc la plupart du temps des sources sollicités par les journalistes », Eric Lagneau, Jérémie Nicey, Michael Palmer, Franck Rebillard, « La dynamique sociale des sources et flux des nouvelles », in *Sur le journalisme*, vol 2, n° 1-2013, mis en ligne le 15 avril 2013. <http://surlejournalisme.com/rev>

³⁷ Oliver Boyd-Barret, Michael Palmer, *Le trafic des nouvelles: les agences mondiales d'information*, Alain Moreau, Paris, 1981, p. 502.

³⁸ Marc Paillet, *op. cit.*, p 213.

³⁹ Claude Bellanger (sous la direction de), *Histoire générale de la presse française*, PUF, Paris, 1969, T. 1, p. 28.

La création de l'imprimerie marque un deuxième moment fondamental dans l'histoire de l'information, parce qu'elle jette les prémisses de la capacité d'adresser le message à un grand nombre. Ainsi, cette conquête technique permettra l'apparition du journalisme.

La parution du journal la *Gazette*, fondée à Paris par Théophraste Renaudot en 1631, instrument de la royauté qui avait récupéré pleinement la puissance de l'imprimerie, a sans doute représenté le début d'une ère nouvelle :

« Son apport le plus important – en accord profond avec une évolution essentielle du rapport entre le discours et le référentiel – est d'avoir créé l'information en sens moderne du terme. Les faits sont de plus en plus dépouillés de connotations affectives pour évoluer vers une sécheresse d'exposition, qu'on reprochera d'ailleurs à Renaudot. Il ne se proclame animé d'aucune autre passion que celle de la vérité. Le problème de l'objectivité est d'ores et déjà posé »⁴⁰.

Le XIXe siècle, avec sa révolution capitaliste totale, avec des changements matériels et culturels sans précédent, va façonner l'information et le système médiatique, en général, tel que nous le connaissons aujourd'hui. Au cœur même de ce dispositif que sont nées et se sont développées les agences de presse.

Après la Deuxième Guerre mondiale, la notion d'« information » devient transdisciplinaire, comme l'expliquent Armand et Michèle Mattelart : « Appuyée sur les machines à communiquer issues de la guerre, la notion d'*information*, acquiert définitivement son statut de symbole calculable. Ce faisant, elle devient la devise forte qui assure le libre échange conceptuel entre disciplines »⁴¹.

D'après le *Dictionnaire historique de la langue française*, le mot « information » signifie de nos jours « information qu'on porte à la connaissance d'un public »⁴². Ce sens usuel d'aujourd'hui,

⁴⁰ Marc Paillet, *op. cit.*, p. 20.

⁴¹ Armand et Michèle Mattelart, *Histoire des théories de la communication*, Éditions la Découverte, Paris, 1995, pp. 31-40.

⁴² « Information n.f. dérive de *informer* ; en effet, le latin *informatio* signifiait "conception explication d'un mot", "dessin, esquisse", sens non attestés en français. Le nom est d'abord attesté (1274) au sens juridique et courant "d'enquête faite en matière criminelle" (1323, *faire des enformations* "procéder à des enquêtes judiciaires") Il a à partir du XIVe le sens courant de "renseignement que l'on obtient de qqn" (v. 1360, au pluriel), puis par extension désigne au pluriel (v. 1500) ensemble des connaissances réunies sur un sujet donné ; mais il est rare en ce sens avant XXe s. À la fin du XVe s. (1495) *information* se dit pour "action de donner une forme", sens didactique aujourd'hui disparu. Le mot se spécialise dans la seconde moitié du XIXe s. désignant l'action de prendre des renseignements (*voyage d'information* 1867). Le sens aujourd'hui le plus usuel apparaît sous la IIIe République, avec le développement de la presse : il s'agit alors de l'information que l'on porte à la connaissance d'un public (1886, Zola) ; d'où, au début du XXe s. les acceptions "ensemble des informations" et "action d'informer" (le public). Au pluriel le mot s'emploie pour "bulletin d'informations" (1972, abréviation familière INFOS, n.f. pl.).

apparut à la fin du Second Empire, et sous la IIIe République, avec le développement de la presse, et, comme le soulignent Michael Palmer et Jérémie Nicey⁴³ : « Informer, c'est à la fois mettre en forme et mettre au courant. Difficulté récurrente pour nous, toutefois : selon les langues, les époques, les savoirs, les supports et les pratiques communicationnelles, information tout comme *news*, *intelligence*, etc. comportent de multiples sens »⁴⁴.

Nous commençons à saisir à quel point la notion d'« information » tout comme celle d'« événement » comporte plusieurs facettes. Cette multitude de sens étant vue, nous souhaiterions souligner que, dans notre étude, l'intérêt est uniquement porté sur l'information dans son sens de « *news* » avec une dimension de « nouveauté ». Ce type d'information comporte, à la fois, deux sens assez différents : « mettre en forme » et « renseigner » ; et, parce qu'il s'agit de médias, il faut ajouter un autre item : mettre en forme et renseigner dans « l'urgence ».

« L'information est un message immédiat : cette immédiateté est liée au sentiment d'urgence – urgence de l'intention de l'expéditeur, immédiateté de l'effet produit sur le récepteur, rapidité des modalités de la collecte-cueillette, du traitement (de la cuisine professionnelle par le journaliste) et de la transmission, bref, de la "circulation" pour tout organisme vivant, par l'ordinateur et par tant d'autres "machines à communiquer"...de l'époque post-"mécanique"... »⁴⁵.

Nous pouvons affirmer que l'information représente la matière première de notre univers médiatisé ; c'est à la fois « une base de la lutte contre le désordre et la perte d'énergie, contre l'entropie »⁴⁶ et une fourniture de données : « matière de presse et des agences, composante de l'actualité, alors exprimé au pluriel, l'information, mot polysémique, renvoie à la fois à un processus et à un produit, à des actes et à des contenus »⁴⁷.

Dès le XVIe siècle et jusqu'à nos jours, l'information a acquis de plus en plus d'importance. Marchandise, mais aussi produit idéologique, convoitée par l'*Establishment* de tous les pays,

De ces valeurs viennent (apr. 1950) plusieurs dérivés et composés, liés au développement des moyens et des techniques d'information (médias) » (*Dictionnaire historique de la langue française*, *op. cit.*, pp. 1833).

⁴³ Michael Palmer et Jérémie Nicey, *op. cit.*, p. 143.

⁴⁴ La théorie d'information est une théorie transversale des sciences. Du modèle mathématique de l'américain Claude Ellwood Shanon (précédé des réflexions des mathématiciens, le russe Andrei A. Markov, l'américain Ralph V.L. Hartley et le Britannique Alan Turing et des cybernéticiens John von Neumann et Norbert Wiener) aux modèles des biologistes, parmi lesquels Ervin Schrödinger, Ludwig von Bertalanffy et R. Dawkins, ou des politologues, comme David Easton, au « collègue invisible » de Palo Alto jusqu'au nos jours, au célèbre physicien Stephen Hawking ou aux milieux financiers, l'information a acquiert aussi un sens „calculable“.

⁴⁵ Michael Palmer, *op. cit.*, p. 26.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 24.

⁴⁷ Marie Pierre Robert, *op. cit.*, p. 38.

l'information est devenue un symbole de puissance : « l'info est un aliment, l'info est un produit, l'info est un (s)avoir qui confère un pouvoir »⁴⁸.

1.2.2 Information internationale. Circulation internationale de l'information.

La société moderne vit de l'information. Le processus d'« internationalisation »⁴⁹ de l'information commence au tournant du XIXe siècle, déterminé par la circulation des personnes, des biens de consommation ou culturels ainsi que d'un nouveau mode d'organisation de la production. Au cœur même du dispositif de traitement et de diffusion de l'information internationale se trouve l'agence de presse, un organisme qui date de l'année 1835 et qui devient dès son enfance un relais de transmission de nouvelles.

L'intérêt pour l'information internationale des agences de presse et de leurs clients média et non-média ne fera que prendre de l'ampleur lors des guerres qui ont secoué l'Europe durant les XIXe et XXe siècles, et ce grâce à des progrès techniques qui ont rendu possible l'accélération de la transmission de nouvelles ainsi que celle des échanges culturels.

« Les médias sont tous interdépendants par l'intermédiaire des agences, notamment, mais leurs échanges internationaux ne relèvent en rien d'une organisation rationnelle et coordonnée. Le système international de l'information est le résultat de hasards et de nécessités. Dans le dialogue entre tous ces éléments, les agences jouent un grand rôle, mais ne sont finalement que des premiers violons. Il n'y a pas de chef d'orchestre incontesté : dans ce jeu extraordinairement mouvant, les équilibres se font de manière successive, toujours précaires et fragiles »⁵⁰.

L'extension internationale du télégraphe, du câble, le développement de la poste, des chemins de fer, de la navigation à vapeur et du téléphone ont radicalement changé le statut de l'information. L'accélération de la circulation d'information a totalement modifié les méthodes de collecte, de traitement et même de codification des nouvelles. L'information est ainsi devenue un élément de pouvoir économique et politique, véhiculée sur un réseau tentant de devenir un réseau planétaire. Cette matière qui irriguait alors les pays développés à la pointe des mutations techniques commençait à creuser des écarts de plus en plus importants avec les pays lointains ou pauvres.

⁴⁸ Michael Palmer, *op. cit.*, p. 18.

⁴⁹ Voir Armand Mattelart, *La mondialisation de la communication*, Presses Universitaires de France, Paris, 1996, p. 5: « L'internalisation de la communication est fille de deux universalismes : les Lumières et le libéralisme ».

⁵⁰ Henri Pigeat, *Le nouveau désordre mondial de l'information*, Hachette, Paris, 1987, p. 236.

«De multiples acteurs, publics et privés, ont contribué à dessiner la topographie des réseaux et des systèmes à l'échelle mondiale. Ils l'ont fait en invoquant des idéaux motivés par les intérêts les plus divers : l'universalisme d'une civilisation prédestinée, l'œcuménisme d'une religion, l'interdépendance des nations commandée par la sécurité mutuelle, le pragmatisme d'entreprise et l'impératif catégorique de la division internationale du travail ou encore la communauté de lutte des opprimés »⁵¹.

Le système de transmission d'informations étrangères vers l'international était alors un écosystème fragile, pris entre les intérêts des classes dominantes des pays respectifs (exercés parfois par la censure officielle et de multiples moyens de pression)⁵² et les aspects d'organisation structurelle et commerciale des agences :

« (...) les nouvelles étrangères que diffuse dans son service intérieur l'agence nationale reflètent l'optique du pays de celle-ci ; alimenté par leurs propres correspondants et par l'agence nationale, les agences mondiales présentent une vision du pays où dominent les informations recueillies dans la capitale et auprès des sources officielles »⁵³.

Produit commercial pour les uns, instrument de propagande pour les autres, l'information donnée par l'agence est une simple couverture des événements pour les journalistes ; de plus, elle doit pouvoir circuler dans les deux sens :

« L'information doit pouvoir circuler. La société de l'information ne peut exister qu'à la condition d'un échange sans entraves. Elle est incompatible par définition avec l'embargo ou la pratique du secret, les inégalités d'accès à l'information et la transformation de cette dernière en marchandises. L'avancée de l'entropie est directement proportionnelle au recul du progrès. À la différence de Shannon qui se garde de tout commentaire sur l'évolution de la société, Wiener encore sur le choc de retour à la barbarie qu'a constituée le second conflit mondial, n'hésite pas à dénoncer les risques de l'entropie, condamnant sans appel ces "facteurs anti homéostatiques" qui sont dans la société les resserrements du contrôle des moyens de communication. Car ce système qui devrait plus que tout contribuer à la homostase sociale est tombé directement dans les mains de ceux qui se soucient avant tout du pouvoir et de l'argent »⁵⁴.

De nos jours, dans ce monde « globalisé »⁵⁵, façonné par la vitesse induite des nouvelles technologies et le système complexe des médias, le concept d'« information internationale » pose de réels problèmes dans sa formulation même. La difficulté réside dans le fait que la définition de

⁵¹ Armand Mattelart, *op. cit.*, p. 3.

⁵² Camille Laville, « Les correspondants étrangers de l'Agence France Presse sous une double contrainte étatique », *Relations internationales*, n° 153 (1/2013), Presses Universitaires de France, Paris, pp. 83-93.

⁵³ Oliver-Boyd Barret et Michael Palmer, *op. cit.*, p. 619.

⁵⁴ Armand Mattelart, *op. cit.*, p. 37.

⁵⁵ Sur l'évolution de ce concept voir: Armand Mattelart, « Vers une globalisation? », in « Communiquer à l'ère des réseaux », *Réseaux*, CNET-Hermès Sciences Publications, n° 100, mai, 2000, pp. 81-104.

l'information internationale est de moins en moins déterminée par les limites territoriales et devient, donc, plus ambiguë⁵⁶.

Pour des médias à rayonnement international, « irrigués par les réseaux et vecteurs où circule le bruit du monde, ce n'est pas les distinctions "actualité 'domestic', nationale, étrangère, internationale" ne soient plus viables aujourd'hui »⁵⁷.

Toutefois, il est important de souligner que l'information internationale, au sens classique du terme, était le cœur même des échanges entre les agences, de leur création à la Deuxième Guerre mondiale ; ainsi d'après Michael Palmer :

« Reuter en 1883, Havas en 1888, classifient l'information internationale de manière voisine : "les journaux de tous pays suivant avec un très grand intérêt les faits divers importants, qui se produisent à l'étranger". Havas-Paris en propose une déclinaison qui reprend celle de Reuter ; elle y ajoute : "les nouvelles internationales graves". À ses alliées et correspondants à qui elle demande ses informations, Havas précise : "l'étendue et le nombre des dépêches seront proportionnés à la gravité de l'incident, et à l'importance de la nouvelle" »⁵⁸.

Nous détaillerons ces affirmations dans le deuxième chapitre.

1.3 La dépêche : le discours des discours

La dépêche⁵⁹ est l'aboutissement de notre trajet parmi les méandres de l'information. Elle est une forme codée de l'information par laquelle transite en urgence l'événement.

⁵⁶ Camille Laville, « Le traitement de l'actualité internationale: avenir... et mirages de l'information planétaire » in « Les promesses et les pièges de l'information internationale », *Les cahiers du journalisme*, ESJL-Département d'Information et de Communication de l'Université de Laval, n° 12, automne 2003, Québec, pp. 32-54.

⁵⁷ Michael Palmer, *Dernières nouvelles d'@mérique*, Éditions de l'Amandier, Paris, 2006, p. 293.

⁵⁸ Michael Palmer, « L'information agencée, fin de siècle. Visions du monde et discours en fragments », *Réseaux*, janvier-février 1996, n° 75, p. 108.

⁵⁹ D'après les définitions du *Dictionnaire historique de la langue française*, synthétisées par Michael Palmer et Jérémie Nicey, dans le *Lexique de l'homme informant*, « dépêche » a le sens de « lettre » (1464) ; elle se spécialise à propos d'une lettre concernant les affaires publiques (1671) et d'une communication officielle par voie rapide (1690). De là, on arrive à la « dépêche télégraphique » (le télégraphe optique des frères Chappe date de 1791). En journalisme le terme s'utilise comme « dépêche de presse » ou « dépêche d'agence ». Il y avait aussi une autre dénomination, « dépêches électriques – *Electric news* » qui figurait comme titre de rubrique dans les journaux parisiens et londoniens dans les années 1850.

Une dépêche d'agence est « un "matériau informatif" ventilé, décliné, normé, formaté, pour plusieurs supports et plusieurs langues »⁶⁰ dans une transformation permanente de rédaction, de simplification, dans le sens d'une meilleure accessibilité.

Comment définir la « dépêche d'agence » ? Dans le manuel de journalisme d'Yves Agnès⁶¹, elle est vue comme une base de l'expression journalistique et figure parmi les « genres premiers ».

« Une dépêche est un article d'information brute, rédigé avec sobriété et précision par un journaliste de l'agence à partir des informations recueillies dans le réseau. Elle peut être courte, voire ne comporter qu'une seule phrase (...) ou longue. Les journalistes ne commentent pas les informations. Ils donnent le fait, le contexte, et les compléments utiles »⁶².

Toutes les grandes agences mondiales la répertorient dans leurs manuels d'écriture. Par exemple, dans le *Manuel* de l'Agence France Presse (AFP) de 1982, il y avait la définition suivante : « Une dépêche d'agence rapporte un fait. Elle doit être exacte, rapide, complète, intéressante, concise »⁶³.

Même s'il y a plusieurs types de dépêches⁶⁴ - papier d'éclairage, interview, récit, portrait, échos, brève, fiche technique, chronologie... - nous traitons dans cette étude la dépêche comme un genre unitaire, simplement comme un article d'information fourni par les agences de presse.

L'information d'agence a une forme définie, codée, connue sous la titulature de « style d'agence ». La mise en forme agencière repose sur des structures relativement rigides, des contraintes d'écriture assez strictes qui la rendent facilement reconnaissable. Ces règles avaient été établies par des journalistes anglo-saxons, mais elles ont été adoptées et respectées par la plupart des agences.

Pour énoncer les principes de rédaction d'une dépêche, prenons encore pour exemple celui donné par le *Manuel* agencier de l'AFP, édition 2004⁶⁵. Dans cet ouvrage, il est précisé qu'une information doit répondre à cinq questions⁶⁶ : *qui, quoi, où, quand, pourquoi*. Ce même *Manuel* présente également les trois règles traditionnelles de la rédaction d'une dépêche d'agence qui sont la concision du *lead* (le premier paragraphe), la structure de pyramide inversée et le *background*.

⁶⁰ Michael Palmer *op.cit.*, p. 83

⁶¹ Yves Agnès, *Manuel de journalisme. Écrire pour le journal*, Paris, La Découverte, 2002, p. 70.

⁶² *Ibid.*

⁶³ L'AFP a publié cinq éditions du *Manuel*, en 1971, 1982, 1997, 2004, 2008.

⁶⁴ Voir l'édition de 1997 de *Manuel de l'AFP*, Fiche 7.

⁶⁵ *L'agencier. Le manuel*, Agence France Presse, 2004, p. 15.

⁶⁶ Principes hérités de la rhétorique latine.

Le *lead* doit être court (à l'AFP 30 à 35 mots) parce que l'information respectueuse va être jugée en un clin d'œil par les clients et, en fonction de la précision et de l'accroche de cette « en-tête », l'agence sera préférée comme source à une autre.

La structure de pyramide inversée respecte la logique de l'intérêt décroissant. Même si cette méthode est en contradiction avec l'ordre chronologique et la structure d'une composition classique, elle répond aux besoins des clients, surtout médias, qui peuvent ainsi l'utiliser, conformément aux pratiques professionnelles et aux exigences d'écriture, en coupant un à un les paragraphes à partir de la fin et en conservant une information de plus en plus succincte.

Le *background* est le rappel d'événements antérieurs et d'éléments de documentation qui permettent la compréhension de l'information par la mise dans un contexte. Le background peut être extrait de précédentes dépêches de l'agence ou bien il peut être rédigé en utilisant d'autres sources documentaires.

Outre cette forme codée, une dépêche subit deux contraintes principales : l'urgence et la fiabilité. L'urgence d'une dépêche est due à la position de grossiste de l'information, *en amont* du système médiatique. La fiabilité des informations se heurte parfois à la nécessité de transmission dans l'urgence. Mais la fiabilité est une norme respectée, inséparable de la question d'objectivité :

« L'impératif de fiabilité a sa traduction dans le mode d'organisation et d'écriture agencière. On se contentera de mentionner la citation et l'identification précise de sources, la classique exigence du recoupement des informations, l'obligation de rectifier très clairement ses erreurs le cas échéant, la nécessité de s'efforcer de donner la parole à l'ensemble des parties qui s'affrontent dans l'événement (règle de la polyphonie), mais aussi la relecture obligatoire par les desks (dont la fonction est un peu équivalente au secrétariat de rédaction dans la presse, mais avec des responsabilités rédactionnelles plus importantes : rôle de filtre, d'aiguilleur de la copie vers les clients, de traduction et de relecture, gardien des formats et des règles d'écriture agencière). Il faut souligner la dimension essentiellement collective du travail des agenciers indissociable de cette définition procédurale de l'objectivité »⁶⁷.

Si on compare la dépêche d'une agence avec d'autres genres d'informations promues par d'autres médias, nous remarquons deux caractéristiques supplémentaires assez fortes et originales. La première est qu'une dépêche peut être utilisée telle quelle, mais qu'elle peut aussi être coupée, paragraphe par paragraphe, comme nous l'avons vu, et, éventuellement, développée dans un autre genre journalistique. La deuxième originalité caractéristique est que l'espace de publication n'est pas strictement compté. En effet, en théorie, une agence de presse vend aux clients un flux avec un

⁶⁷ Eric Lagneau, « Le style agencier et ses déclinaisons thématiques. L'exemple des journalistes de l'Agence France Presse », in *Réseaux*, « Les journalistes spécialisés », Hermès Science Publications, Paris 2002, p. 70.

nombre déclaré de dépêches. Mais, sur un événement important, les dépêches peuvent être multipliées en fonction des accumulations d'informations ou des différents angles d'attaque.

Guy Lochard, lui, voit la dépêche d'agence comme la forme idéale d'un journalisme objectif et factuel⁶⁸. Il caractérise les genres rédactionnels comme des « types textuels » avec des « visées communicatives » (informative, persuasive, séductrice) s'appuyant sur un « mode dominant » (descriptif, narratif, argumentatif ou énonciatif).

La dépêche d'agence est un point de chute du savoir-faire et une expression idéalisée de l'objectivité et de la neutralité du discours étant donné que celle-ci est destinée à une multitude de clients média et non-média, ayant à la fois des orientations idéologiques différentes et des cultures différentes⁶⁹.

« Le journalisme d'agence, même une fois effectué une première saisie critique de l'événement, va redoubler de précaution. D'une part, pour évacuer au maximum les singularités culturelles, d'autre part pour bien attribuer à qui de droit les prises de position rapportées directement ou indirectement, enfin pour présenter les messages sous une forme passe-partout, précise et, si possible, neutre »⁷⁰.

Nous pouvons donc affirmer que l'objectivité et la neutralité sont des idéaux, parce que le journaliste est tributaire de sa « grille culturelle » et la source induit, à son tour, son discours dans la matière d'information d'agence. À l'horizon de cette conception du journalisme, il y a l'idéal d'une « information pure » (Yves de La Haye⁷¹), où le locuteur-journaliste peut s'effacer derrière l'événement où « les faits qui parlent d'eux-mêmes ».

Cet idéal est suivi par les agences de presse, qui mettent en place un dispositif complexe de conventions d'objectivité telles que les règles d'écriture, les normes de travail et d'organisation :

« Les agences de presse offrent en sus l'exemple original d'une tentative ancienne et relativement aboutie d'intégration dans les formats de production et de diffusion des règles de distanciation (distanciation énonciative, recoupement, polyphonie, séparation des faits et des commentaires), de ce que l'on pourrait appeler un modèle d'objectivité par les formats, une objectivité procédurale qui a fait de l'agencier l'une des figures de l'excellence professionnelle »⁷².

⁶⁸ Guy Lochard, « Genres rédactionnels et appréhension de l'événement médiatique. Vers un déclin des "modes configurants" ? » *Réseaux*, n° 76, 1996.

⁶⁹ Camille Laville, « Transformation des contenus et du modèle journalistique. La dépêche d'agence », *Réseaux*, vol 25, n° 143, pp.230-262.

⁷⁰ Marc Paillet, *op. cit.*, p. 89.

⁷¹ Yves de La Haye, *Journalisme, mode d'emploi*, La Pensée sauvage-Ellug, Paris, 1985, p. 126.

⁷² Eric Lagneau, *L'objectivité sur le fil. La production des faits journalistiques à l'Agence France Presse*, thèse pour le doctorat de science politique soutenu à l'Institut d'Études Politiques de Paris, 2010, p. 87.

Toutefois, une dépêche d'agence est axée sur deux fonctions⁷³ qui ont tendance à évacuer les singularités des interlocuteurs : la référence à l'événement et la mise en valeur. Cette tendance conduit parfois à un discours objectif ; en effet, « la neutralité de la dépêche apparaît comme le produit d'une capture et d'une libération. Un discours libéré de ses liens organiques est capturé à l'intérieur d'un réseau de communication. On produit ainsi un texte dont le régime est la circulation à l'état libre sur ses propres réseaux »⁷⁴.

Parfois, dans les régimes technobureaucratiques, la pression de l'*Establishment* devient très puissante et influence la production d'information d'agence. Ainsi, comme le souligne Marc Paillet « quand la fonction idéologique est dominante, ce qui résulte évidemment de bouleversements politiques fondamentaux, elle subordonne toutes autres fonctions, réduit à néant certaines d'entre elles et occupe toute la scène »⁷⁵.

Pour conclure, soulignons qu'une dépêche est une unité codée qui respecte à la fois des règles strictes d'écriture et des contraintes d'urgence, d'objectivité, de neutralité et de fiabilité. Une dépêche est un discours construit à partir d'autres discours, en même temps une marchandise et un produit idéologique. Ce format agencier respecte les règles d'attractivité commerciale et d'efficacité de l'ère industrielle.

1.1.4 L'agence de presse : acteur et vecteur de communication

L'axe central du système mondial des « informations-news » est l'agence de presse avec son puissant système de collecte et de diffusion de nouvelles. Leur apparition, dans le XIXe siècle, favorisée par le capitalisme industriel et le libéralisme économique, a encouragé le rêve de l'information instantanée et a déterminé l'apparition d'un véritable marché d'information. Les agences télégraphiques d'information seraient ainsi les tous premiers médias globaux⁷⁶. Pour organiser la collecte, la transmission et la distribution de ce type d'information, il était nécessaire d'avoir une entreprise construite sur les règles des temps nouveaux. Ainsi,

⁷³ Marc Paillet, *op. cit.*, p. 88.

⁷⁴ Maurice Mouillard et François Tétu, *op. cit.*, p. 16.

⁷⁵ Marc Paillet, *op. cit.*, p. 159.

⁷⁶ Terme de Edward Herman et Robert McChesney, *The Global Media*, London, New York, Cassell, 1997, in Michael Palmer, *Quels mots pour le dire?*, Éditions l'Harmattan, 2003, p. 62.

« Le phénomène moderne de l'agence d'information s'inscrit dans toute une série de progrès majeurs dans les communications, qui ont permis diverses découvertes techniques depuis le milieu du XIXe siècle. Tout comme le chemin de fer, elle a vaincu les barrières spatio-temporelles qui entravaient la circulation des matières premières, des produits manufactures et des individus. Le produit, la marchandise, qui diffusait une agence devenait le *sine qua non* du commerce international : qu'il s'agisse de comptes-rendus d'événements politiques ou de cours de la bourse c'était autant de données dont avait besoin ceux qui détenaient ou voulaient détenir un pouvoir quelconque»⁷⁷.

Le *Dictionnaire historique de la Langue française* mentionne que le terme « agence de presse » est relativement nouveau puisqu'il ne date que du XIXe siècle⁷⁸.

« Agences : agencement, agencer, agence, agenceur, agencier. Ces termes occupent quatre pages du deuxième tome du *Trésor de la Langue française* (TLF), CNRS, 1973. Les références concernant "l'agence de presse, l'agence d'information, l'agencier" proviennent des travaux du journaliste et historien Bernard Voyenne. L'étymologie suggère que le terme remonte au latin populaire *adjentiare* forme sur *gentus*, contraction de *genitus* (adj. gent, "joli"). Les sens "mettre de l'ordre, arranger (les choses), orner, parer" voire "insérer dans une série" figurent dans des textes français des XI-XIVe siècles. Agencer, c'est ordonner un ensemble. Fin XIXe siècle, Gustave Le Bon affirme : "Devenue simple agence d'information, elle (la presse) renonce à imposer aucune idée, aucune doctrine" »⁷⁹.

Presque tous les pays du monde disposent d'une agence de presse assurant le transit de l'information de et vers le territoire respectif. Les relations extérieures de ces pays influencent les agences de presse notamment en ce qui concerne le trafic de nouvelles internationales, nationales et locales.

Au fil du temps, les agences ont été qualifiées soit de « presse » (« *press-agency* »), soit d'« information » (« *news-agency* »). La presse (écrite et audiovisuelle) fut longtemps le client le plus important des agences et, pour cette raison, le terme « agence de presse » fut très répandu. Toutefois, une agence étant une institution produisant des informations, des photos et, plus

⁷⁷ Oliver-Boyd Barret et Michael Palmer, *op. cit.*, p. 675.

⁷⁸ « Agence n.f. substantif qui correspond à certaines valeurs de *agent* (1653, Colbert) est soit dérivé de ce mot, d'après le verbe *agencer*, plus ancien et d'origine différente, soit empruntée, à l'italien *agenzia*, dont la première attestation sûre est cependant tardive (fin XVIIe s.). Outre l'acceptation didactique et rare pour "emploi d'agent" (in Furetière, 1690), le mot désigne d'abord un comptoir de commerce à étranger, puis (1797) un intermédiaire commercial, d'où au XIXe s. une société commerciale (1840, Agence Havas). L'expression "agence d'affaires" semble antérieure (1797) à "agent d'affaires". Parmi les syntagmes usuels, figurent "agence matrimoniale" (v.1870), "agence théâtrale" (1890), "agence de voyages" (1898), "agence de presse" (XXe s.) d'où vient Agencier n.m. "journaliste travaillant pour une agence de presse" », (*Dictionnaire historique de la langue française, op. cit.*, p. 57).

⁷⁹ Michael Palmer et Jérémie Nicey, *op. cit.*, p. 27.

récemment, des fichiers audio et vidéo, si on tente de la définir en utilisant le critère de production, le syntagme « agence de presse » devient fort discutable. Néanmoins, la dénomination « agence d'information » est tout aussi problématique puisqu'elle désigne à la fois des organismes qui ont pour objet de renseigner brièvement et immédiatement le public sur l'actualité quotidienne ainsi que des organismes visant à traiter de façon plus approfondie et avec un certain recul les grands problèmes de l'heure. De plus, il est important de noter que cette dénomination s'applique indifféremment à des entreprises qui couvrent leurs dépenses grâce au seul produit de leurs ventes et à celles qui ajoutent à ces rentrées d'autres sources de revenus.

Autrement dit, une agence d'information peut être définie comme étant « un organisme qui recherche, rédige et vend des nouvelles, à un prix couvrant les dépenses d'exploitation, et assurant une marge bénéficiaire normale, à l'exclusion de toutes ressources étrangères à cette activité »⁸⁰. Cette définition a été formulée par Paul-Louis Bret, ancien directeur général de l'AFP, qualifiant ainsi l'entreprise en 1952.

En 1977, le directeur général-adjoint de l'AFP, Henri Pigeat, résumait les définitions juridiques des notions d'« agence de presse » et d'« agence d'information » en ces termes :

« La définition juridique des agences de presse est claire. En droit français l'ordonnance n° 45-2646 du 2 novembre 1945 dispose que sont considérés comme agences de presse (...) les organismes privés qui fournissent aux journaux et périodiques des articles, informations, reportages, photographies et tous autres éléments de rédaction qui tirent leurs principales ressources de ces fournitures »⁸¹.

Nous pouvons encore ajouter une définition plus complète en relevant celle figurant dans une publication de l'UNESCO datant de 1953 :

« Une agence d'information est l'entreprise qui a principalement pour objet, quelle que soit sa forme juridique, de rechercher des nouvelles et d'une façon générale des documents d'actualité ayant exclusivement pour objet l'expression ou la représentation des faits et de distribuer à un ensemble d'entreprises d'information et exceptionnellement à des particuliers en vue de leur assurer, contre paiement d'une redevance et dans des conditions conformes aux lois et usages du commerce, un service d'information aussi complète et impartiale que possible »⁸².

⁸⁰ Définition citée in Oliver Boyd Barret et Michael Palmer, *op. cit.*, p. 9.

⁸¹ Henri Pigeat, *Les agences d'information et le droit international, Société française pour le droit international. La circulation des informations et le droit international* (Colloque de Strasbourg, juin 1977) in Oliver Boyd-Barret et Michael Palmer, *op. cit.*, p. 10.

⁸² *Ibid.*

La différence entre les notions d'« agence de presse » et d'« agence d'information » est expliquée par Michel Mathien et Catherine Conso⁸³. En effet, selon eux, les agences de presse sont devenues des agences d'information par la diversification de leurs services et de leur clientèle, surtout après 1953. Pour cette raison, nous avons choisi dans le présent travail de parler d'« agences de presse ».

De nos jours, une classification des agences de presse est difficile étant donnée leur diversité. On peut prendre en compte divers paramètres comme tels que le territoire couvert (réseau de collecte de nouvelles), le volume de la clientèle (réseau de distribution), les produits offerts, le chiffre d'affaires, l'équipement, l'autorité des informations. Toutefois, une classification est proposée par Henri Pigeat⁸⁴, qui distingue des agences de presse mondiales, des agences de presse internationales, des agences de presse nationales, des agences de presse plurinationales et enfin des agences spécialisées (surtout dans l'information économique et les services d'images).

Une autre classification, proposée par Philippe Baudelot, part des types classiques d'agences, pouvant être structurées selon trois critères de classification qui sont l'importance et la localisation des réseaux de correspondants, la nature nationale et internationale de leurs services et enfin la nature nationale ou internationale de leur clientèle. Par conséquent, les agences sont à la fois nationales, internationales, mondiales et gouvernementales⁸⁵.

Nous traiterons ici des premières trois catégories proposées par Henri Pigeat.

La première concerne les agences nationales qui fournissent généralement « soit un service complet d'information portant exclusivement sur l'actualité nationale, soit des services spécialisés par support (télévision, radio, photographie) ou par thème »⁸⁶. Elles collectent et diffusent les informations sur le territoire national et n'ont pas la force de couvrir l'actualité mondiale⁸⁷.

La seconde concerne les agences internationales qui sont des agences nationales disposant de correspondants permanents dans plusieurs points du monde considérés comme importants. Le territoire couvert est donc plus grand que celui des agences nationales, mais le réseau de diffusion est, en général, principalement national.

Enfin, la troisième catégorie concerne les agences mondiales qui ont un réseau de correspondants permanents dans le monde entier et un influent dispositif international de diffusion. Leurs flux d'information sont rédigés dans plusieurs langues à l'intention de leur clientèle

⁸³ Michel Mathien et Catherine Conso, *op. cit.*, p. 4.

⁸⁴ Henri Pigeat, *Les agences de presse*, La Documentation française, Paris, 1997, p. 9.

⁸⁵ Philippe Baudelot, *Les agences de presse en France*, La Documentation française, Paris, 1991, p. 18.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 18.

⁸⁷ Pour une classification des agences de presse de Roumanie voir Carmen Ionescu, *Agentiile de presa din Romania (Les agences de presse de Roumanie)*, Editura Tritonic, Bucarest, 2007, pp. 72-73.

internationale. « Au sens où on l'entend traditionnellement, une agence est mondiale quand elle est partout présente non seulement pour collecter l'information mais aussi pour la vendre »⁸⁸.

Il est important de préciser que l'une des caractéristiques d'une agence de presse est l'agencement du flux événementiel, puisque

« non seulement en produisant des catégories qu'elle contribue à affermir, mais surtout en introduisant entre elles une hiérarchie, car c'est au fond de cela le rôle fondamental de l'agence : dire non seulement ce qui est important, mais aussi que telle chose est plus importante que telle autre, assurer, en quelque sorte, la production d'un ordre de l'information »⁸⁹.

Cet ordre de l'information n'est pas une opération innocente car elle coïncide avec des choix idéologiques des couches dominantes. Comme nous l'avons déjà affirmé, l'agence de presse est une entreprise commerciale, mais aussi une entreprise à responsabilité idéologique⁹⁰. En effet,

« Les gouvernements ne mettent pas longtemps à mesurer l'importance de canaux d'information qui vont irriguer des centaines et de milliers de publications : enjeu capital désormais. Mais ils découvrent bientôt que, comme Napoléon le disait de la Banque de France, il faut que les agences soient un peu dans leur main, mais pas trop ; un peu pour pouvoir faire valoir le point de vue du pouvoir exécutif au-dedans et servir la diplomatie au-dehors ; mais pas trop, car le discrédit toucherait vite ces entreprises qui, du coup, perdraient de leur influence : l'équilibre est toujours précaire »⁹¹.

On peut remarquer que, dès le XIXe siècle, l'agence de presse avait transformé l'information en marchandise, marquée par le développement capitaliste de l'industrie et le progrès des techniques de communication rapide. Ainsi,

« Dans toute société de type capitaliste, l'information est un produit; les nouvelles recueillies, traitées et distribuées le sont en fonction de l'attente des consommateurs média et non-média. Ailleurs, l'information fait partie de l'effort entrepris en faveur du développement économique et social que doit seule décider – pour des raisons politiques – l'équipe dirigeante »⁹².

Si nous devons considérer l'information comme une monnaie passe-partout, « dans une certaine mesure, l'information pourrait ainsi devenir l'objet d'activité d'une fraction du capital, de la même façon que les problèmes de la monnaie sont confiés aux banques »⁹³.

⁸⁸ Henri Pigeat, *op. cit.*, p. 37.

⁸⁹ Maurice Mouillaud et Jean-François Tétu, *op. cit.*, p. 42.

⁹⁰ Voir aussi Marie Pierre Robert, *op. cit.*, p. 41.

⁹¹ Jean-Noël Jeanneney, *op. cit.*, pp. 102-103.

⁹² Oliver-Boyd Barret et Michael Palmer, *op. cit.*, p. 689.

⁹³ Nicolas Will, *Essai sur la presse et le capital*, Paris, Union générale d'éditions, 1975, p. 32.

Dans son travail *Essai sur la presse et le capital*, Nicholas Will décrit le développement du capital, comme comportant deux axes : l'un intensif (accumulation du capital) et l'autre extensif (expansion territoriale). Ce schéma correspond au développement des agences mondiales d'information (comme *Havas*), mais aussi à celui des agences nationales, comme l'agence roumaine *Rador*, avec la particularité qu'une agence de presse transmet aussi du sens. Elles ont essayé de créer un monopole dans leur pays d'origine, mais aussi tenté de gagner du terrain sur les nouveaux territoires entrés dans leur sphère d'influence⁹⁴.

Dans la deuxième partie de notre travail, nous aurons l'occasion d'appliquer ce schéma à nos acteurs, les transnationales de l'époque, *Havas*, *Reuter*, *AP*, mais aussi aux agences internationales comme *Corrbureau* ainsi qu'aux nationales comme l'agence roumaine *Rador*.

Pour conclure, les agences de presse ont été créées durant un siècle marqué à la fois par des progrès techniques, par l'alphabétisation et l'urbanisation. Dans quelques années, leur expansion territoriale et le système puissant de collecte et de diffusion de l'information conduiront vers la création des premiers vecteurs de communication globale.

« Usines à nouvelles » comme elles sont couramment désignées, les agences de presse ne sont pas seulement de puissants diffuseurs d'information, de simples manufacturiers soumis à des contraintes économiques, elles sont également des entreprises à responsabilité idéologique.

⁹⁴ Tayeb Boutbouqalt, *Les agences mondiales d'information. Havas Maroc 1889-1940*, Imprimerie El maarif Al Jadida, Rabat, 1994, p. 20.

Chapitre 2

Évolution géopolitique de la Roumanie (1853-1940)

La production des informations-*news* vers le milieu du XIXe siècle a tissé des liens d'interdépendance au travers de la progression du capitalisme international et du réseau mondial de communication⁹⁵. La naissance des agences mondiales de presse – *Havas, Reuter, Wolff* – et le début de leur concurrence les a poussées vers la conquête de nouveaux territoires, souvent en tandem avec les intérêts de leurs États d'origine respectifs.

Notre étude sur les conditions d'apparition des premières agences de presse en Roumanie et sur leur développement dans l'espace-temps annoncé nous conduira vers une approche interdisciplinaire. De ce fait, pour répondre à la question sur les conditions internationales et locales dans laquelle les premières agences télégraphiques sont apparues à Bucarest, nous analyserons, dans les trois points qui suivent, l'évolution géopolitique, géoéconomique et géotechnologique de la Roumanie.

2.1 La géopolitique, un savoir de la conflictualité territoriale

La géopolitique est une science assez récente définie par Rudolf Kjellen, créateur du concept, comme étant « la science de l'État comme organisme géographique tel qu'il se traduit dans l'espace »⁹⁶. Philippe Moreau Defarges, quant à lui, affirme que « la géopolitique s'interroge sur les rapports entre l'espace (dans tous les sens du terme) et la politique »⁹⁷, mais surtout pose la question suivante de savoir « en quoi les données spatiales affectent-elles le ou la politique ? Et

⁹⁵ Oliver Boyd-Barret, Terhi Rantanen, *The Globalisation of News*, Sage, London, 1998, p. 3.

⁹⁶ Rudolf Kjellen, l'inventeur du concept de la *géopolitique*, professeur d'histoire et des sciences politiques des universités d'Uppsala et de Göteborg, parlementaire suédois et germanophile dans *L'État, comme forme de vie* (1916) cité in Pascal Lorot, *Histoire de la géopolitique*, Éditions Économica, Paris, 1995, p.17.

⁹⁷ Philippe Moreau Defarges, *Introduction à la géopolitique*, Éditions du Seuil, Paris, 1994, p. 9.

aussi pourquoi, comment le politique se sert-il de l'espace ? »⁹⁸. L'apparition de cette discipline est étroitement liée au siècle où la conscience géographique s'est développée. En effet, les grandes puissances européennes, telles que la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Autriche ou encore la Russie, étaient en concurrence afin de s'approprier de nouveaux territoires. De plus, il faut ajouter que l'essor de l'État moderne, basé sur les théories de l'« État-nation », a beaucoup nourri les représentations de l'espace et de la géographie.

L'allemand Friedrich Ratzel⁹⁹, théoricien de l'espace et de l'étendue, qui est l'un des plus importants précurseurs de la géopolitique, précisait que l'espace est un territoire occupé par un État : « Tout État est en lutte avec son voisin pour l'espace et cherche à accroître son espace pour se procurer des ressources »¹⁰⁰. Ou, « pour qu'une puissance soit mondiale, il convient qu'elle soit présente dans toutes les parties de l'univers connu et, notamment, à tous les emplacements stratégiques »¹⁰¹.

Les critiques ont beaucoup dit sur le darwinisme de Ratzel ; en effet, selon Darwin, l'histoire du vivant est dominée par la lutte pour la vie des espèces entre elles¹⁰². Ratzel affirmait que, par analogie, les États sont en lutte non seulement pour survivre, mais aussi pour l'extension et le développement de leurs bases territoriales :

« Les États [précise Friedrich Ratzel dans l'introduction de sa *Géographie politique* (1897)], à tous les stades de leur développement, sont considérés comme des organismes qui entretiennent un rapport nécessaire avec leur sol et doivent être pour cette raison même étudiés d'un point de vue géographique »¹⁰³.

L'État évolue comme un organisme vivant, il naît, croît et se développe, atteint sa maturité avant de vieillir, puis de mourir. En opposition, le sol, lui, est une donnée immuable. Il est donc naturel qu'il se retrouve être l'objet d'une compétition incessante pour sa préservation ou sa

⁹⁸ *Ibid.*, p. 9.

⁹⁹ Friedrich Ratzel (1844-1904), fils d'un fonctionnaire de la Cour à Karlsruhe, fait des études de préparateur en pharmacie, de géologie, de paléontologie, de zoologie, de biologie et de géographie. Ses ouvrages principaux sont : *L'Antropogéographie* (1882), *Étude sur les espaces politiques* (1885), *Géographie politique* (première édition 1897, deuxième édition 1903, troisième édition 1924).

¹⁰⁰ Friedrich Ratzel, *Géographie politique*, in François Thual, *Méthodes de la géopolitique*, Ellipses, Paris, 1996, p. 9.

¹⁰¹ Friedrich Ratzel in Pascal Lorot, *Histoire de la géopolitique*, Économica, Paris, 1995, p 11.

¹⁰² Voir Pascal Lorot, *op. cit.*, p. 11.

¹⁰³ Friedrich Ratzel, « Introduction », *Géographie politique* (1897), in Pascal Lorot, *op. cit.*, p 12. Pour une façon contemporaine de penser le territoire et les notions qui lui sont associées voir Dominique Pages, Nicolas Pélissier, *Territoires sous influence*, L'Harmattan, Paris, T.1, 2000.

conquête. Ainsi, afin de garder la terminologie de Ratzel, l'histoire devient alors une succession d'intentions relatives au territoire ou au sol.

Il est important de relever que, ce que Ratzel appelle la représentation de l'espace correspond en fait aux ambitions d'extension qu'un État peut avoir concernant son environnement. Ratzel, mais aussi son disciple Karl Haushofer, ont alors développé la notion d'« espace vital », concept défini comme tout ce qui est nécessaire à une société pour vivre. Toutefois, cette notion eut un triste destin car elle fut reprise par les nazis pour justifier leurs théories.

Dans sa deuxième édition de la *Géographie politique*, Ratzel introduisit la notion de « géographie de la circulation » basée sur la théorie d'extension des États à la conquête de nouveaux territoires et, implicitement, de nouvelles ressources. Comme il l'écrit dans son ouvrage, la circulation, « qui a une fonction de lien, tend à gommer les différences entre États et régions économiques, en même temps qu'à niveler les inégalités à l'intérieur des sociétés »¹⁰⁴. De plus, la circulation

« a une action spécialement vivifiante sur tous les modes de l'expansion, qu'elle stimule comme le volant d'une machine (...). Ratzel l'a longuement étudiée, prise d'abord en elle-même, puis dans son rôle d'agent précurseur de la fondation des États ; car elle est la condition préalable de leur développement, qui la suit sur les mêmes chemins qu'elle a tracé, elle concourt même à leur organisation, elle intervient, au titre de conquérante de l'espace, dans les problèmes de la stratégie et de la politique terrestres et océaniques »¹⁰⁵.

Ainsi, la géopolitique est l'étude des enjeux territoriaux mobilisant différents pouvoirs rivaux, qui peuvent être étatiques mais aussi intra et interétatiques. C'est aussi un savoir, ou une science peut-être, de la conflictualité ; cette conflictualité résultant de l'expression plus ou moins violente de représentations contradictoires d'un territoire. C'est enfin un savoir pratique et opératoire qui a pour fondement une méthode d'analyse scientifique reposant sur la prise en compte de multiples échelles de temps et d'espace.

Après une période de méfiance envers la géopolitique, du fait de son assimilation aux théories nazies durant la Deuxième Guerre mondiale, la géopolitique a fait son grand retour dans la pensée occidentale au cours des années 1970, essentiellement aux États-Unis et en France. Les deux grands noms ayant marqué cette « nouvelle géopolitique » sont Henry Kissinger et Yves

¹⁰⁴ Friedrich Ratzel, *op. cit.*, in Henry Bakis, *Géopolitique de l'information*, Presses Universitaires de France, Paris, 1987, p. 9.

¹⁰⁵ G.A. Huckel, « La géographie de circulation selon Friedrich Ratzel », *Annales de géographie*, n° 84, 1906, cité in s Desbordes, *Transnationales de l'information et le Nouveau Monde: Quelques aspects de la présence des agences internationales d'information en Amérique du Sud, 1874-1919*, thèse pour le doctorat des sciences de l'information et de la communication soutenu à l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, p. 29.

Lacoste. « La géopolitique n'est pas de retour dans le pays où elle s'était développée, mais dans le pays qui s'y était opposé sans réserve. *Geopolitik* est devenu la géopolitique »¹⁰⁶.

L'école roumaine de géopolitique¹⁰⁷, qui puisait ses racines dans la période d'entre deux guerres, a fait son retour depuis les années 1990, faisant suite à la « pause communiste » imposée. C'est ainsi qu'on peut remarquer que, dans le *Dictionnaire roumain de néologismes* paru en 1986, la géopolitique était définie comme une « doctrine social-politique non scientifique, rétrograde, qui, dans l'explication des phénomènes sociaux et politiques donne un rôle primordial aux facteurs géographiques et démographiques, interprétés et dénaturés, dans l'esprit de la théorie expansionniste de l'espace vital et du racisme ». Les ressources en ligne des néologismes incluaient aussi cette définition, parmi d'autres, et ce, même en 2013¹⁰⁸.

Lors des points suivants, nous allons traiter des éléments géopolitiques nous servant à délimiter le contexte dans lequel ont évolué les agences de presse ; ces éléments sont la géographie, la démographie, l'histoire et les relations internationales.

2.2 Roumanie : données géographiques

La Roumanie est un pays fait de contrastes. Les quelques données géographiques qui suivent ont pour base les réalités d'aujourd'hui. Pour les indicateurs importants dans la perspective de notre objet d'étude (superficie, population) nous avançons les chiffres correspondant aux deux années ayant fondamentalement changé les données territoriales et historiques du pays. Tout d'abord l'année 1859 marquée par l'union des deux principautés roumaines, la Valachie et la Moldavie¹⁰⁹, qui ont formé l'État roumain en 1862 ; puis l'année 1918 marquée par l'union de la troisième province roumaine à la Roumanie¹¹⁰. Les indicateurs tenant compte du développement

¹⁰⁶ Geoffrey Parker, *Geopolitics – Past, Present and Future*, Pinter, London and Washington, 1998, p. 11.

¹⁰⁷ Durant la période d'entre deux guerres il y eut deux contributions roumaines importantes ; celle de Ion Conea (spécialiste du voisinage, dans la continuation du Kjellen) et celle de Anton Golopentia (ses préoccupations concernaient le potentiel des États, dans une vision sociologique de la géopolitique). Après 1990, les professeurs Paul Dobrescu et Ilie Badescu se sont souciés de faire revivre cette science.

¹⁰⁸ Voir http://www.webdex.ro/en ligne/dictionar_de_neologisme/geopolitica

¹⁰⁹ Voir l'Annexe 1, Carte de la Roumanie, 1859-1918. Carte refaite d'après la source : <http://ro.wikipedia.org/wiki/Fi%C8%99ier:Rom1856-1859.png>

¹¹⁰ Voir les Annexes 2 et 3 : Carte de la Roumanie en 1918-1940 ; Carte de la Roumanie actuelle. Cartes refaites.

d'après les sources : <http://itravel.md/ro/hartile-moldovei/harta-romaniei-mari-1918-1940.html>
http://www.roturisminfo.ro/index_files/images/romania_harta_fizica.png

technologique (comme le réseau de chemin de fer, les télécommunications, etc.) ne sont pas oubliés mais feront l'objet du chapitre quatre.

Située entre 43° 37' et 48° 15' de latitude Nord, et 20° 15' et 29° 41' de longitude Est, la Roumanie est un pays difficile à situer géographiquement au sein de l'Europe Orientale – constatation sans aucune connotation politique. Elle fait en fait partie de l'Europe Centrale. Elle est bordée au Nord par l'Ukraine, à l'Est par la République de Moldavie, au Sud-est par la mer Noire, au Sud par la Bulgarie, au Sud-ouest par la Serbie (issue de l'ex-Yougoslavie) et enfin à l'Ouest par la Hongrie. La Roumanie se situe également à une distance égale de l'Atlantique et de l'Oural. Située au Nord de la péninsule Balkanique, elle en est toutefois séparée par le Danube, ce qui constitue depuis toujours une frontière naturelle avec ses voisins du Sud et du Sud-ouest du pays. Ses frontières mesurent environ 3200 km, dont environ 1000 km terrestres, 280 km bordent la mer Noire et 1900 km des fleuves ou des rivières. Sa superficie actuelle est de 238 391 km², ce qui la situe au douzième rang européen (en 1859, elle s'étendait sur 114 681 km² et, en 1918, sur 295 641 km²).

Son relief est marqué par les Carpates. Ces montagnes sont situées vers le centre du pays, dans une sorte de cercle qui, tout au long de l'histoire, a constitué soit une frontière entre les pays roumains, soit une forteresse naturelle barrant le passage aux invasions.

« En s'asseyant sur les deux versants de l'arc carpatique méridional, la Roumanie revient à ses destinées naturelles : c'est comme États carpatiques qu'étaient nées Principautés ; ... les premiers souverains de Valachie avaient des domaines dans le sud de Transylvanie et le Banat - ceux de Moldavie dans la Transylvanie orientale et le Maramures »¹¹¹,

écrivait Emmanuel de Martonne, l'un des géographes ayant tracé les frontières de la Roumanie après la Première Guerre mondiale.

Les Carpates ont donc représenté « la colonne vertébrale »¹¹² autour de laquelle s'est constitué l'État roumain ; ils étaient à la fois le lien et la barrière entre les diverses populations avec lesquelles les Roumains ont pris contact, parmi lesquelles les populations romanes, slaves, goths, visigots et hunes. Les Carpates sont des chaînes de montagnes d'orogénèse tertiaire, d'altitude moyenne (le plus haut sommet, Moldoveanu, mesure 2533 mètres), peu marquées par l'empreinte glaciaire, qui représente 31% du territoire national. Les collines et les plateaux représentent 36% du territoire national et sont formés par érosion. Les plaines, représentant 33% du territoire, sont pour

¹¹¹ Emmanuel de Martonne, *Géographie Universelle*, tome IV, Europe Centrale, IIème partie, Paris, 1931, p. 700.

¹¹² Terme de Simion Mehedinți, géopoliticien roumain, utilisé dans son étude « Fruntaria Romaniei spre Rasarit » (« La Frontière de la Roumanie vers l'Est »), parue dans *Revista Fundatiilor Regale (la Revue des Fondations Royales)*, an VIII, n° 8-9, 1941, pp. 250-273.

l'essentiel recouvertes de tchernoziom et sont très fertiles. Cette terre faisait de la Roumanie à la fin du XIXe siècle et durant la période d'entre deux guerres un grand exportateur de céréales. Le réseau hydrographique est aussi très bien représenté (environ 120 000 kilomètres) et a une forme radiale, 98% des rivières se jettent dans le Danube. Il y avait aussi 3500 lacs, mais seulement 0,9% dépassent un kilomètre carré. Le Danube longe la Roumanie sur 1075 kilomètres et constitue non seulement une frontière naturelle, mais aussi un axe de circulation important. Le Danube forme en Roumanie un Delta de plus 4500 km² d'une richesse exceptionnelle en ce qui concerne la flore et la faune.

La mer Noire (414 00 km²), avec une profondeur moyenne de 1200 mètres (maximum plus de 2000 mètres), se situe dans l'Est du pays et constitue aussi une frontière naturelle. Le contrôle des territoires situés à côté de la mer Noire a été pendant des siècles un sujet de discorde avec les Turcs, les Russes et les Bulgares.

Le climat de la Roumanie est continental, avec des influences méditerranéennes au Sud-est. Les changements climatiques des dernières années déterminent de plus en plus la réduction de la durée du printemps et de l'automne. En hiver et en été on a parfois des températures extrêmes pouvant aller de -30°C en hiver à plus de 45°C en été. La végétation de Roumanie est commune avec celle l'Europe Centrale, avec des chaînes de végétations montagneuses, de chênes, de frênes, de tilleuls, de hêtres et de résineux. Dans les plaines, les plantes résistantes à la sécheresse sont dominantes. La faune du pays est très variée et est restée assez riche et sauvage. On trouve essentiellement des ours, des sangliers, des lynx, des chevreuils, des chats sauvages, des lièvres, des cerfs, des chevreuils, des aigles et des loups. La population des ours, loups et sangliers était en 2013 la plus nombreuse d'Europe. Les espèces de poissons sont aussi très variées, surtout dans le Delta du Danube.

2.3 La démographie, passé et présent

Tout au long de leur histoire, les Roumains ont trouvé dans leur latinité, entouré par es Slaves au Nord, Est et Sud et à l'Est par les Hongrois, le fondement de leur identité nationale¹¹³.

¹¹³ Marc Bonnemaïn, *Romania's Post-Cold War International Relations (Les relations internationales de la Roumanie après la guerre froide (1989-2009))*, thèse pour le doctorat de science politique soutenu au Centre d'Étude Diplomatique et Stratégique, 2010, en ligne, <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00731245>, pp. 85-86.

La population de la Roumanie d'aujourd'hui, de 21 623 849 millions d'habitants¹¹⁴, fait de ce pays le neuvième de l'Union européenne. Sa population est restée encore très rurale (45%) et de ce fait l'agriculture est l'activité principale des campagnes.

La religion majoritaire est l'Orthodoxie ; en effet, plus de 90% de la population se déclare de confession orthodoxe. Les catholiques représentent environ 5%.

On pourra se référer, pour information, aux chiffres estimatifs concernant les années de référence de notre étude ; ainsi, en 1859 la Roumanie avait une population d'environ 4,4 millions et en 1918 sa population était d'environ 15, 5 millions.

La population de la Roumanie fut relativement hétérogène et influencée tout au long de son histoire par des occupations successives de grands empires tels que les Empires Ottoman, Russe, Autrichien et Austro-Hongrois.

Pour mettre en évidence cette réalité concernant la structure de la population, nous allons présenter deux tableaux comparatifs, l'un montrant les dates d'un recensement datant de 1930 et l'autre avec des informations datant de 2002.

Nous pouvons observer qu'en 1930 le pourcentage de minorités était d'environ 20%. En 2002, le même indicateur avait diminué de moitié, suite tout d'abord à une évolution démographique encouragée pendant les années communistes, mais aussi aux migrations qui suivirent la révolution de 1989.

TABLEAU N° 1 : La population de la Roumanie au recensement de décembre 1930¹¹⁵

Nationalité	Nombre population	Pourcentage
Population totale	18 057 000	100%
Roumains	12 981 000	71,9%
Hongrois	1 425 000	7,8%
Allemands	745 000	4%
Juifs	728 000	3,9%
Ruthènes	582 000	3,2%
Russes	409 000	2,2%
Bulgares	366 000	2,1%
Tsiganes	262 000	1,04%
Turcs	154 000	0,8%
Total Roumains	12 981 000	71,9%
Total minorités nationales	7 076 000	28,1%

En 2002, les Roumains étaient donc majoritaires à 90%. Les minorités les plus importantes étaient les minorités Magyares (les plus nombreux, environ 6,6%), Tziganes (2,5%) et autres (1,5%)¹¹⁶.

¹¹⁴ Selon le recensement de l'Institut Roumain de Statistique, 2002.

¹¹⁵ D'après les chiffres avancés par Henry Bogdan, *op. cit.*, p 267.

¹¹⁶ Selon le recensement de la population de l'Institut Roumain de Statistique, 2002. Voir :

TABLEAU N° 2: La population de la Roumanie au recensement de 2002¹¹⁷

Population	Nombre	Pourcentage
Roumains	19 409 400	89,5%
Magyars	1 434 377	6,6%
Roms	535 250	2,5%
Ukrainiens	61 353	0,3%
Allemands	60 088	0,3%
Russes	36 397	0,2%
Turcs	32 596	0,2%
Tatars	24 137	0,1%
Serbes	22 518	0,1%
Slovaques	17 199	0,1%
Bulgaries	8 092	0,04%
Croates	6 786	0,03%
Grecs	6 513	0,03%
Juifs	5 870	0,02%
Autres	-	0,02%

La structure de la population apporte quelques informations précieuses pour notre analyse. Nous mettrons en relief, dans les parties deux et trois de notre étude, la façon dont le poids du passé explique, par exemple, les méfiances réciproques entre l'agence roumaine *Rador* et la Hongroise *MTI* ainsi que les incidents concernant la transmission de l'information vers l'Ouest de l'Europe.

Les dates démographiques vont être complétées, dans les pages qui suivent, avec les évolutions historiques et les relations internationales de la Roumanie.

<http://www.insse.ro/cms/files/RPL2002INS/vol1/tabele/t40.pdf>

¹¹⁷ Selon le même recensement de l'Institut Roumain de Statistique, 2002. Voir aussi: http://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9mographie_de_la_Roumanie

2.4 Histoire et relations internationales

L'histoire de la Roumanie est indissociable de l'environnement des Carpates, du Danube et de la mer Noire ainsi que de la conscience géographique des ancêtres des Roumains, les Daces et les Romains. Toutes les actions géopolitiques des principautés roumaines et ensuite de l'État roumain ont toujours émergées du fait de la conscience de se trouver à un carrefour géographique et politique¹¹⁸. En à peu près un siècle (1853-1940), la Roumanie a obtenu son indépendance nationale (en 1877), réalisé l'union nationale (en 1918), traversé une période de synchronisation avec la culture et les valeurs de l'Europe de l'Ouest avant d'entrer dans la Deuxième Guerre mondiale, qui s'est achevée par l'immersion dans la sphère de domination de l'Union Soviétique (en 1944).

Après la guerre de Crimée (1853-1856), le problème roumain, ou plus exactement le statut des deux principautés de la Valachie¹¹⁹ et de la Moldavie était devenu un problème européen. L'union des deux principautés (en 1859) avait été faite dans un contexte diplomatique et politique marqué par le maintien d'un équilibre des forces et de la libre navigation sur le Danube.

La grande union nationale de 1918, incluant les deux principautés et la Transylvanie, a profité du conflit entre les pays de l'Entente et les Puissances centrales. En fait, la Roumanie a adhéré aux Traités de Versailles et a soutenu les efforts de construction d'un système de sûreté collective en Europe.

Durant la Deuxième Guerre mondiale, la Roumanie fut prise entre les deux puissances de l'époque que représentaient l'Allemagne Nazie et l'Union Soviétique. Comme tous les pays de la région, la Roumanie est alors tombée sous l'influence soviétique à l'issue de la conférence de Yalta. En fait, on peut dire qu'en quelque sorte, l'histoire de la Roumanie raconte, en miniature, le destin de l'Europe.

Ce chapitre se propose, à partir d'un survol de l'histoire géopolitique roumaine entre 1853 et 1940, de présenter le contexte dans lequel ont évolué les agences de presse étudiées. Nous nous interrogerons sur les rapports entre l'espace et la politique, et plus précisément nous souhaitons montrer comment les données spatiales ont affecté la politique dans cette partie de notre continent.

Après la fin de la domination romaine, l'espace roumain fut tour à tour « occupé » ou soumis aux zones d'influence de plusieurs empires – Byzantin, Ottoman, Habsbourg et de la

¹¹⁸ Marc Bonnemains, *op. cit.*, p. 576.

¹¹⁹ Nommée à l'époque aussi le Pays roumain ou la Munténie.

Russie. Tous ces empires ont laissé des traces dans la culture, dans la langue et même dans la vie politique, sociale et économique du pays.

« C'est à partir du XVII^e siècle que les Roumains commencèrent de redécouvrir intellectuellement leurs racines latines. D'abord le fait d'érudits, le mouvement s'amplifia au XVIII^e siècle sous l'impulsion de l'église gréco-catholique de Transylvanie. Son adhésion au catholicisme la mettait en contact avec la Rome. De la Rome du Saint-Siège, les gréco-catholiques remontèrent à l'histoire et à la civilisation de *l'Imperium romanum*. Cette redécouverte inspira les travaux de l'école historique transylvaine qui ne tardèrent pas à être connus dans les Principautés de Moldavie et de Valachie. Amorcé au début du XIX^e siècle, le recul du slavon fut inséparable de ces progrès de l'identité latine. Point final de ce processus, il est significatif qu'un des premiers actes de l'État roumain nouvellement constitué fut de décider, en 1860, l'abandon de l'écriture cyrillique et d'officialiser l'emploi de l'alphabet latin »¹²⁰.

La Roumanie doit également beaucoup à la France pour ces changements ; en effet,

« L'influence de la France entre aussi pour beaucoup dans ces mutations. Dans ces années décisives où se structura le sentiment national roumain, la France servit de pont entre la culture occidentale et le monde roumain. Une grande partie de l'élite roumaine était alors formée dans les écoles et les universités françaises. Cela est vrai de la génération des quarante-huitards qui a reçu l'enseignement de Jules Michelet et d'Edgar Quinet. Cela reste vrai des générations suivantes, même après que la Roumanie est entrée, en 1883, dans le système d'alliances contrôlé par l'Allemagne »¹²¹.

À partir de 1850, les chancelleries européennes ont suivi avec beaucoup d'attention l'évolution de l'Empire Ottoman, alors affaibli en Europe orientale. D'après le syntagme des diplomates de l'époque, « l'homme malade de l'Europe » était confronté au réveil des peuples balkaniques qui avait déjà abouti à l'indépendance de la Grèce et à l'autonomie de la Serbie. Les pays roumains attendaient leur tour.

Certaines Grandes Puissances étaient opposées à un éventuel démembrement de l'Empire Ottoman. De son côté, le Tsar russe, au-delà de sa solidarité avec les peuples orthodoxes des Balkans, visait un accès direct à la Méditerranée. À l'époque l'accès aux Détroits était barré par les Turcs à Constantinople. Napoléon III, lui, soutenait « le principe des nationalités » dans sa politique étrangère et était favorable à l'émancipation des peuples Balkaniques, mais il n'était toutefois pas disposé à mettre en danger l'entente entre la France et le Royaume-Uni. Or, les Britanniques se souciaient de barrer l'accès des Russes à la Méditerranée orientale et soutenaient l'intégrité de

¹²⁰ Jaques Barrat, Dan Berindei, Jean-Paul Bled, Claudia Moisei, *Géopolitique de la Roumanie*, Éditions Alvik, Paris, 2003, p. 12.

¹²¹ *Ibid.*, pp. 12-13.

l'Empire Ottoman. Enfin, la quatrième puissance, l'Empire d'Autriche, optait davantage pour un *statu quo*, considérant les Balkans comme son débouché naturel.

Le contrôle des détroits du Bosphore et des Dardanelles, ainsi que de la Méditerranée Orientale, disputés par les Grandes Puissances, a conduit, en 1853, à la guerre de Crimée. On trouvait d'une part, la Turquie, avec ses alliées, la France, la Grande-Bretagne et la Sardaigne (ainsi que le soutien indirect de l'Autriche et de la Prusse, qui demeurèrent neutre) et d'autre part, la Russie, qui fut la grande perdante de cette guerre.

La redistribution des forces dans cette partie de l'Europe a été scellée avec la signature à Paris, le 30 mars 1856, du Traité de paix. Ce Traité s'efforçait alors de concilier le principe du maintien de l'intégrité territoriale de l'Empire Ottoman de même que les intérêts des nations balkaniques défendues par Napoléon III.

« Le gouvernement de l'Empire a toujours été inspiré par une double pensée dans les affaires d'Orient ; s'il a entendu, dans un intérêt de politique à la fois française et européenne d'assurer l'indépendance et le maintien de l'Empire ottoman, une de ses non moins constantes préoccupations a été de voir s'améliorer le sort des populations chrétiennes qui relèvent de la souveraineté et de la suzeraineté du Sultan. Il regarde comme un résultat le plus heureux de sa politique et des efforts de ses armées d'avoir contribué à relever les conditions de ces nombreuses populations en leur faisant obtenir l'égalité des droits et les avantages de la liberté religieuse... »¹²².

Pour les peuples des Balkans, le traité s'est avéré positif puisqu'il confirmait l'autonomie de la Serbie, mais offrait aussi ce statut aux pays roumains, Valachie et Moldavie. Ce statut supposait une administration indépendante et nationale, garantie par les Grandes Puissances, décourageant ainsi une intervention des Russes et des Ottomans. Ainsi, avec le soutien de la France et sans grand enthousiasme de la part de l'Autriche et de l'Empire Ottoman, fut signée en 1858 la Convention de Paris, qui est une forme de Constitution¹²³ pour les pays roumains. Sans tarder, et profitant de la position de Napoléon III, les Roumains ont élu le même prince, Alexandre Ioan Cuza¹²⁴, le 5 janvier 1859 en Moldavie et le 24 janvier 1859 en Valachie. Deux années plus tard, le Sultan reconnaîtra la situation de fait et c'est ainsi que l'État roumain est né.

« L'élection du colonel Couza [Cuza] – souligna Victor Place, le consul de la France à Iassy – représente le triomphe complet des idées unionistes libérales face à l'ancien système de corruption, les

¹²² Note officielle du gouvernement français publiée au *Moniteur* du 5 février 1857, in Henry Bogdan, *Histoire des pays de l'Est*, Éditions Perrin, Paris, 1999, p. 162.

¹²³ Elle prévoyait que la Valachie et la Moldavie porte le nom des Principautés-Unies, et aient la même législation et la même Cour de Justice tout en demeurant deux états distincts.

¹²⁴ Alexandru Ioan Cuza, colonel, le commandant de l'armée de Moldavie et candidat des unionistes.

moldaves ont prouvé qui sont à la hauteur de la confiance qu'il leur était accordé (...) », et la deuxième élection, en Valachie, du colonel Couza, était « l'expression la plus vraie du sentiment national »¹²⁵.

La politique sociale avancée menée par le Colonel Cuza faisant adoptée la suppression de la corvée et la remise aux paysans de la pleine propriété sur leurs terres (mesure qui touchait 400 000 familles) ainsi que l'abaissement du cens électoral et la création d'un enseignement primaire gratuit et obligatoire, entraîna une réaction des boyards conservateurs. Ainsi, lors d'une conspiration militaire dans la nuit du 10 au 11 février 1866, ils le forcèrent à se retirer du pouvoir.

La solution à cette première crise intérieure du nouvel État fut l'accession au trône de la Principauté roumaine du prince Charles de Hohenzollern-Sigmaringen, cousin de Napoléon III par sa mère, le 10 mai 1866. Cette stratégie fut appuyée par la France qui, par voie diplomatique, poussa le Sultan à reconnaître le nouveau prince comme prince héréditaire de Roumanie dès octobre 1866. Une Assemblée constituante élue par les boyards et la bourgeoisie vota en juin 1866 une nouvelle constitution qui fit de la Roumanie une monarchie constitutionnelle, avec un ministère responsable devant le Parlement. Le Parlement se composait alors du Sénat, élu par les riches, et de la Chambre des députés élue à un suffrage quasi universel.

Les Balkans restaient toutefois une poudrière parce que, d'une part, l'Empire Ottoman dominait encore cette région et que, d'autre part, les Grandes Puissances maintenaient dans cette partie de l'Europe des intérêts géopolitiques très importants. De son côté, la Russie voulait toujours obtenir un accès à la Méditerranée orientale et les Balkans représentaient la seule voie par laquelle elle pouvait y parvenir. Pour les Britanniques, dès 1869, avec l'ouverture du canal de Suez, la Méditerranée devenait l'itinéraire le plus court vers ses colonies en Inde et, par conséquent, refusaient toute idée de donner un accès à cette mer à la Russie. Enfin, pour Vienne, les Balkans restaient un prolongement géographique de son Empire.

Il semble aujourd'hui évident que de futures disputes pour les territoires étaient prévisibles. Les révoltes de Bosnie et Herzégovine, de Serbie, du Monténégro ainsi que celles des Bulgares furent les premiers signes d'une guerre.

Quant aux Principautés roumaines, elles ont, dans un premier temps, privilégié la voie diplomatique en demandant par des mémoires et des envoyés spéciaux à Londres, à Paris et à Constantinople la reconnaissance de leur intégrité. C'est pourquoi, la promulgation de la nouvelle Constitution ottomane en décembre 1876 ruinait leurs espoirs parce que le document les considérait comme des « provinces privilégiées » de l'Empire. C'est pour ce motif que, durant le printemps de

¹²⁵ Dinu C. Giurescu, Rudolf Dinu, Laurentiu Constantiniu, *O istorie ilustrata a diplomatiei romanesti, 1862-1947 (Une histoire illustrée de la diplomatie roumaine, 1862-1947)*, éditée par le Ministère roumain des Affaires Étrangères, Bucarest, 2011, p. 18.

l'année 1877, peu avant le début de la guerre entre les Russes et les Turcs, les principautés ont alors décidé de devenir des acteurs actifs au sein l'échiquier des forces et de soutenir la Russie. Ainsi, par la convention du 16 avril 1877, le gouvernement roumain permettait le passage de l'armée russe sur son territoire avec un traitement réservé aux « armées amies ». Le deuxième article de ladite convention stipulait que le gouvernement russe « s'oblige de maintenir et de faire respecter les droits politiques de l'État roumain, d'après les lois intérieures et les traités existants, de maintenir et défendre l'actuelle intégrité de la Roumanie »¹²⁶.

Lors de la guerre, le 21 mai 1877, le Parlement roumain proclama l'indépendance totale du pays, confirmée ensuite par les Traités de San Stefano et du Congrès de Berlin.

L'armée roumaine participa aux côtés des Russes à la guerre de libération de la Bulgarie. Les opérations de Plevna, assiégée pendant plusieurs semaines, furent confiées au prince Charles de Roumanie qui obtiendra un grand succès :

« (...) J'aurais besoin de beaucoup de temps pour nommer tous les braves... Je n'aurais pas cru voir tant de bravoure dans une armée que n'a pas connue le feu jusqu'ici... L'armée roumaine mérite de figurer à côté de n'importe quelle autre armée d'Europe et tout le monde peut être fier de ces soldats et de ces officiers qui ont fait la preuve d'une audace extraordinaire »,

écrivait le correspondant des journaux *Bund* et *Gazette of Chicago*, qui suivait l'armée roumaine¹²⁷.

Nous insistons ici sur ce moment de la guerre d'indépendance parce que cette période est précisément celle où l'agence télégraphique *Havas* a décidé d'implanter une filiale à Bucarest devenant ainsi la première agence de presse sur le territoire roumain. Le premier chef de cette filiale, Léon Pognon, devint ainsi correspondant de guerre, comme nous aurons l'occasion de le détailler dans la deuxième partie de ce travail. Sur le même front, plusieurs journaux ont envoyé des correspondants ; nous citerons pour exemple : *Bund* (Berne), *Gazette of Chicago* (SUA), *Le Siècle*, *L'Indépendance belge* (Belgique), *le Mémorial diplomatique* (France), *Der Osten*, *Die Presse*, *Deutsche Zeitung* (Vienne), *Pester Lloyd* (Budapest), *Imparcial* (Madrid), *Daily News* (Grand Bretagne)¹²⁸.

Après la conquête de l'indépendance, durant toute la période menant à la Première Guerre mondiale, la politique extérieure eut un poids extrêmement important pour les Roumains. En fait, en 1881, le prince Charles prit le titre de Roi de Roumanie sous le nom de Carol I. Nous pouvons dire que son règne (1881-1914) représente une entrée audacieuse de la Roumanie sur la scène internationale.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 27.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 29.

¹²⁸ *Ibid.*

La Roumanie a joué durant cette période un rôle bien différent comparé à celui qu'elle a pu tenir au cours d'autres périodes de son histoire. Carol était issu de la famille Hohenzollern et, de ce fait, fut attiré par les Empires centraux. En 1883, la Roumanie signa à Vienne un traité défensif d'alliance avec l'Autriche-Hongrie, malgré une opinion publique majoritairement francophile. Cette orientation conduisit, en 1889, à la création d'une agence de presse roumaine, sous la tutelle de Vienne en renonçant à l'agence « Havas de Roumanie ». Avant la Grande Guerre, soulignons un autre moment important, avec la révolte des paysans (février-mars 1907) qui fut réprimée très brutalement par l'armée du Général Averescu.

La première guerre mondiale de 1914 est en fait le reflet des jeux de pouvoir entre les différents vecteurs de puissance de notre continent avec à l'Ouest, l'antagonisme franco-allemand et à l'Est l'impérialisme russe en direction des Balkans et de Constantinople, heurté par l'intérêt de l'Autriche-Hongrie dans la même région. La France, réconciliée avec le Royaume-Uni, s'était alliée avec la Russie depuis 1892 par des accords militaires. Dans les Balkans, la Serbie et le Monténégro étaient soutenus par les Puissances de l'Entente¹²⁹, alliance créée à partir de l'année 1905. La Bulgarie, qui s'inquiétait des tendances expansionnistes de la Serbie, était alliée à l'Autriche-Hongrie.

La Roumanie se trouvait dans une situation particulière. La plupart des hommes politiques roumains, surtout ceux du Parti libéral, étaient francophiles et soutenaient la création de la Grande Roumanie, par l'union avec la Transylvanie, qui était à l'époque sous domination hongroise, et la Bucovine, annexée à l'Autriche ; cette tendance des hommes politiques de son pays posait un problème au roi Carol étant donné qu'il était Allemand partisan d'une orientation proche de son pays d'origine.

La guerre fut déclenchée le 28 juin 1914, suite à l'assassinat du prince héritier d'Autriche-Hongrie, l'archiduc François-Ferdinand et de l'archiduchesse Sophie. Pendant deux ans, la Roumanie est restée neutre. Mais, le 27 août, elle déclarait la guerre à l'Autriche-Hongrie. En fait, les puissances de l'Entente avaient signé à Bucarest (le 17 août) un traité secret garantissant à la Roumanie, si elle entraît en guerre à leurs côtés, la Transylvanie, le Banat et la Bucovine, territoires habités par des Roumains. Citons le premier ministre de l'époque, le libéral Ion I.C. Bratianu :

« Dans ce mouvement actuel de guerre, dans lequel tout change, un pays comme le nôtre, un pays avec des aspirations nationales, ne peut pas rester jusqu'au bout neutre, sans risquer de compromettre son futur. S'impose, donc, notre sortie de la neutralité. D'autre part, comme notre idéal c'est l'union nationale, nous avons le devoir de la faire parce que nous ne savons pas si, dans les siècles à venir, nous aurons une

¹²⁹ L'Entente, alliance politique et militaire qui comprenait la France, le Royaume-Uni et la Russie.

occasion aussi favorable. Voilà pourquoi nous pouvons nous engager qu'aux côtés de l'Entente et contre les Puissances centrales »¹³⁰.

Ainsi, la Roumanie, en dépit de la paix avec les Puissances centrales¹³¹ qu'elle avait été contrainte d'accepter en mars 1918, mais qui n'avait jamais été ratifiée, a été victorieuse, en reprenant la lutte aux côtés des Pays de l'Entente. De ce fait, la Transylvanie, la Bessarabie et la Bucovine ont été rattachées à la Roumanie après des années d'occupation. Ainsi, le territoire roumain passa de 130 000 km en 1913 à 295 000 km en 1920, et la population de 7 à plus de 15 millions et demi d'habitants.

On peut remarquer que la carence structurelle du système du Traité de Versailles était que les vainqueurs n'avaient pas prévu de quelle manière faire respecter les traités de paix. Très tôt après la signature, les États mécontents du résultat (les États vaincus, mais également l'Italie et le Japon) ont ainsi fait la promotion d'une politique de révisionnisme des traités.

Après l'euphorie de la victoire, la Roumanie a rapidement compris qu'il était nécessaire de mettre en œuvre des stratégies afin de garder l'intégralité de son territoire. Ainsi, sa politique extérieure durant la période de 1919 à 1939 s'est orientée vers quelques grandes lignes de force en plébiscitant une alliance avec les garants du *statu quo* territorial¹³², la France et la Grande-Bretagne, puis en créant des alliances régionales afin d'assurer la sécurité du pays et enfin par une coopération renforcée dans le cadre des Nations Unies¹³³.

Le rattachement des provinces historiques de Roumanie après la Première Guerre mondiale a ainsi changé le rapport de forces avec ses voisins qui ont dû renoncer à ces possessions (surtout à la Hongrie et à la Russie Soviétique). Entre 1920 et 1921, la Roumanie a signé avec la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie une série de traités qui ont aboutis à la création de la Petite Entente. Le but de cette alliance régionale était de s'opposer à la Hongrie, les trois États signataires de ces traités étant chacun menacés par le révisionnisme de Budapest. Concernant les relations avec la Russie Soviétique, celles-ci restaient tendues, du fait du refus de cette dernière de reconnaître la perte de la Bessarabie.

¹³⁰ *Ibid.*, pp. 32-33. (traduction personnelle)

¹³¹ Après l'arrêt des luttes sur le front Est-européen, en Russie, et l'occupation de l'Ukraine par les troupes autrichiennes et allemandes, la Roumanie était encerclée.

¹³² Reconnu par plusieurs traités : Traités de paix de Saint-Germain-en-Laye (le 10 septembre 1919), de Neuilly (le 27 novembre 1919), de Trianon (le 4 juin 1920), de Sèvres (le 11 août 1920) et de Paris (le 28 octobre 1920).

¹³³ Ici même il faut mentionner le rôle exceptionnel joué par le plus marquant ministre des Affaires Étrangères de la Roumanie de l'époque, Nicolae Titulescu (le 6 juillet 1927-le 30 juillet 1929; le 20 octobre 1932-le 29 août 1936).

Vers le milieu des années 1920, la situation internationale apparaît plus détendue. Le Plan Dawes¹³⁴ (1924) semblait alors offrir une première solution à la question des réparations de guerre de l'Allemagne. D'après John M Keynes, la guérison de l'économie allemande était une garantie pour la guérison de l'économie européenne. Le 16 octobre 1925, le Traité de Locarno donnait l'impression d'une réconciliation entre la France et l'Allemagne. De plus, trois années plus tard, le 27 août 1928, le Pacte Briand-Kellog arrivait à stipuler que la guerre n'était pas un moyen de politique internationale.

Ce dernier traité a été signé avec enthousiasme par la Roumanie le 9 février 1929, mais il n'a pas réussi à effacer le différend qui l'opposait à l'Union Soviétique. La Roumanie a alors été désignée comme « un État avec lequel l'Union Soviétique n'a pas de relations diplomatiques et avec lequel elle a des anciens et de sérieux différends, qui ne sont pas résolus, et ce présent pacte [Briand-Kellog] ne le résoudra pas »¹³⁵.

Le 9 juin 1934, la situation s'est peu à peu normalisée entre les deux États, lorsque la Roumanie et l'Union Soviétique ont renoué des relations diplomatiques, grâce aux efforts du ministre roumain des Affaires Étrangères, Nicolae Titulescu.

Toutefois, le 30 janvier 1933, l'arrivée au pouvoir du régime nazi en Allemagne réussit à encourager les forces révisionnistes d'Europe, Hitler ayant annoncé dans *Mein Kampf* son intention de recommencer l'expansion vers l'Est – *Drang nach Osten*.

La réponse à cette menace de l'Europe du Sud-est a été l'Entente balkanique signée par la Roumanie, la Yougoslavie, la Grèce et la Turquie le 9 février 1934. Cette entente complétait pour la Roumanie son système d'alliances des années 1920-1921 (La Petite Entente et aussi un Traité Roumanie-Pologne) qui assurait ses frontières, hormis celles de l'Est. Toutefois, « La tempête s'approchait » selon la formule de Winston Churchill. La remilitarisation de la Rhénanie avait dramatiquement changé le contexte géostratégique européen. L'Allemagne, avec l'assurance de sa frontière de l'Ouest, était parvenue à barrer la route à l'armée française qui, de ce fait, ne pouvait plus aider ses alliés de l'Est de l'Europe. Ces actions militaires se sont faites sans que la France n'ait manifesté d'opposition.

Le 12 mars 1938, l'Autriche était annexée par le Reich ce qui déclenchait la crise tchécoslovaque, où la région des sudètes était revendiquée par la même Allemagne. Dans ce contexte, la Roumanie ressentait un certain isolement politique et militaire. Coupée de son alliée principale, la France, entourée par des voisins hostiles avec des prétentions territoriales (l'Union

¹³⁴ Le Plan Dawes fut un arrangement des réparations dues par l'Allemagne, signé le 24 juillet 1924, à suite du traité de Versailles de 1919.

¹³⁵ Dinu C. Giurescu, Rudolf Dinu, Laurentiu Constantiniu, *op. cit.*, p 36.

Soviétique, la Hongrie et la Bulgarie), Bucarest avait dû prendre position durant la crise tchécoslovaque. Ainsi, il avait permis le survol de son territoire par les avions commandé par la Tchécoslovaquie à l'URSS. Sollicitée par la Pologne et la Hongrie en vue d'une occupation commune de l'Ukraine sous-carpatique, la Roumanie refusait.

L'annexion de la Tchéquie par le Reich, le 15 mars 1939, marqua le début du démembrement du système d'alliances de la Roumanie.

Au même moment, les relations entre la Roumanie et l'Allemagne s'étaient significativement détériorées après l'exécution du chef du Mouvement Légionnaire roumain, Corneliu Zelea Codreanu, le 30 novembre 1938, tout de suite après une rencontre du roi Carol II avec Hitler. Ce fait pouvait induire auprès de l'opinion publique le consentement d'Hitler vis-à-vis de ce meurtre. En fait, vers la fin de l'année 1937, la Roumanie était vue à Berlin comme une partie de l'espace économique allemand (*Wirtschaftsraum*) et, dans la perspective d'une confrontation militaire pour s'assurer son espace vital (*Lebensraum*), Bucarest était convoité pour ses réserves de pétrole. Hitler envisageait alors une guerre rapide avec les chars et les avions, deux grands consommateurs de carburants. C'est pourquoi, la Roumanie signa le 23 mars 1939 un traité économique avec l'Allemagne.

Dans un premier temps, le Royaume-Uni et la France étaient disposés à accorder à l'Allemagne une possibilité d'expansion économique dans l'Europe de l'Est (voire l'Accord de Munich du 29 septembre 1938), mais elles avaient finalement changé d'avis et avaient signé, le 31 mars 1939, des garanties de protection en faveur de la Pologne, puis, le 13 avril 1939, en faveur de la Roumanie et de la Grèce, immédiatement après l'occupation de l'Albanie par l'Italie. Il est important de préciser que cette garantie eut un caractère unilatéral car la Roumanie était préoccupée par le fait de ne pas être accusée par la propagande nazie de contribuer à l'encerclement du Reich.

Puis, le 23 août 1939, survint le pacte germano-soviétique provoquant à Bucarest une vive émotion, et suscitant la peur d'un partage de la Roumanie par les deux puissances comme ce fut le cas pour la Pologne. Ce Pacte, connu sur le nom Molotov-Ribbentrop, qui, d'après ses négociateurs, incluait un article secret permettant à l'Union Soviétique d'annexer la Bessarabie, représenta un coup puissant et quelque peu inattendu. Jusque-là, les politiciens roumains avaient cru que le vrai danger venait de la frontière avec la Hongrie. Dans une lettre d'Hitler à Mussolini, le leader allemand écrivait que, avec ce pacte, « la Roumanie était en dehors du jeu politique »¹³⁶.

Le 6 septembre 1939, faisant suite à ces événements, le Conseil de la Couronne décida de la neutralité de la Roumanie. Durant l'année suivante, les frontières de la Grande Roumanie tracées en

¹³⁶ *Ibid.*, p. 268.

1918 furent fermées, ce qui a entraîné une profonde crise politique et provoqua l'entrée du pays sur le terrain militaire.

Au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, la Roumanie a ainsi perdu les territoires de la Bessarabie, une partie de la Bucovine et de la Dobroudja.

Durant ce rapide passage de l'histoire géopolitique roumaine, nous avons pu constater à quel point la position de carrefour de l'État roumain, situé entre les puissances de l'Est et de l'Ouest de l'Europe, a déterminé le jeu de pouvoir de sa politique extérieure. En fait, la politique extérieure de la Roumanie a eu comme objectif, pendant cette longue période étudiée, la création de l'État roumain, l'obtention de son indépendance, l'unification avec ses provinces historiques habitées par des Roumains et le maintien de ce statut.

Nous pouvons conclure que la Roumanie fut un vecteur de puissance dans cette partie du monde, mais un vecteur intimement lié aux États avec lesquels le pays a pu faire des alliances, conséquence de sa position géographique et de ses ressources naturelles.

Chapitre 3

Évolution géoéconomique de la Roumanie (1853-1940)

3.1 La géoéconomie, une notion controversée

La géoéconomie est une notion récente encrée dans les années 1990, quand l'économie avait détrôné la politique et était devenue un élément de cohésion nationale en rapport avec l'international¹³⁷. Toutefois, la notion est encore source de querelles entre les spécialistes du domaine. Elle oscille entre sa négation (« le concept de géoéconomie est une erreur »¹³⁸) et l'acceptation en tant que notion symétrique à la géopolitique. Si la politique suit une logique d'enracinement puisque l'espace politique ne peut exister sans stabilité, l'économie, elle, suit une logique de circulation car l'espace se compose de lieux de production, de routes de communication pour des échanges et bien sûr, de marchés ; ainsi,

« La géoéconomie tend à identifier puissance et réseaux. La puissance vient alors de l'aptitude à constituer des réseaux (voies commerciales, canaux d'informations ou d'images...), à les utiliser, à en tirer profit. Ce qui confère la puissance ce sont une position dans un réseau ou dans un ensemble de réseaux et le talent à exploiter cet avantage. Tandis que la puissance politico-militaire impose, commande, menace et frappe, la puissance par réseau fait pression, influence, imprègne. Il n'y a plus d'injonction, mais des adhésions irrésistibles »¹³⁹.

¹³⁷ Pascal Lorot, *op. cit.*, p.89: « Certains se demandent s'il ne conviendrait pas de remplacer le concept de géopolitique par celui de géoéconomie. Au-delà de l'effet de mode sémantique, plus qu'une opposition, il faut voir dans la promotion de ce néologisme le symbole du renforcement de l'influence de l'économie dans la définition des politiques de puissance des États et de son rôle accru dans la reconfiguration du monde d'après soviétisme ».

¹³⁸ Aymeric Chauparde, *Géopolitique: constantes et changements dans l'histoire*, Ellipses, Paris, 2001, p. 491.

¹³⁹ Philippe Moreau Desfarges, *op. cit.*, p. 180.

En ce début de XXI^e siècle si mouvementé, la géoéconomie, appartenant aux acteurs politiques, aux États et aux nations, ne remplace pas la géopolitique, mais reformule des problématiques géopolitiques tout en gardant la dimension géographique. Autrement dit,

« La géoéconomie confirme la permanence du facteur géographique. La densité, la rapidité des communications de toutes sortes ne signifie pas *la fin de la géographie*, mais la constitution d'une autre géographie économique, ou plutôt la superposition d'innombrables géographies, les unes héritées des époques paysannes, d'autres des phases successives d'industrialisation, d'autres enfin liées à l'explosion des flux. La localisation – de bureaux, d'usines, de routes, de voies ferrées... - demeure un choix fondamental. Il ne saurait y avoir de *dé-géographisations*, de dématérialisation totale »¹⁴⁰.

Pour d'autres chercheurs, comme Philippe Baumard et Pascal Lorot, l'espace géographique n'est pas vu dans une relation directe avec l'histoire mais la géoéconomie serait plutôt dans « une continuité ontologique d'une *géohistoire* » qui suppose que

« ... deux géographies, celle de l'intangibilité des flux d'information et d'idéologies et celle tangible des frontières des échanges. (...) D'un côté, les acteurs de la géoéconomie sont encore aux prises avec l'inertie historique des cartes ; d'autre côté, la dynamique des flux et de l'influence économique leur permet de jouer sur un échiquier libéré des contraintes physiques »¹⁴¹.

Le mot « *géoéconomie* » n'existe pas dans les dictionnaires roumains pas plus que la notion n'est utilisée systématiquement par les spécialistes du domaine ; cette notion est plutôt présentée comme une influence des biographies des auteurs occidentaux. Nous avons choisi d'utiliser ce terme parce qu'une étude sur les agences de presse se situe dans la logique de flux, de circulation et de marché¹⁴². Ainsi, quel contexte géoéconomique pour nos acteurs ?

Dans les paragraphes suivants, nous synthétiserons le rôle de l'économie roumaine en Europe pendant la période analysée, en utilisant une méthode comparative et trois indicateurs que nous considérons comme étant les plus importants pour notre objet d'étude : le système monétaire national, le commerce intérieur et le commerce extérieur. Le produit interne brut, indicateur le plus important des temps modernes, étant paru relativement tard dans les analyses statistiques. Durant la période d'entre deux guerres, on utilisait la notion de « revenu national ». Pour la Roumanie, les

¹⁴⁰ *Ibid.*, pp. 181-182.

¹⁴¹ Philippe Baumard et Pascal Lorot, « Le champ géoéconomique: une approche épistémologique », *Revue Française de Géoéconomie*, n° 3, automne 1997.

¹⁴² Voir la première partie, chapitre 1, la section 1.1.4, dédiée aux agences de presse, pp. 40-45.

chiffres du « revenu national » n'étant pas très accessibles¹⁴³, nous présenterons seulement les chiffres concernant l'année 1938, qui est une année représentative pour notre période d'étude.

3.2 Le rôle de l'économie roumaine en Europe

Pour les Roumains, les pays développés d'Europe ont suscité, depuis le XIXe siècle, des émotions aussi complexes que variées ; on peut trouver à la fois des désirs d'imitation, de l'admiration et même de la peur ou du rejet. Une véritable obsession roumaine perdure depuis cette époque, obsession qui s'est matérialisée dans une notion utilisée plus ou moins directement tant par des économistes que par des politologues. Cette notion est appelée la notion du « *décalage* »¹⁴⁴.

On peut considérer que les Roumains ont pris conscience de ce *décalage* vers 1840, dans un siècle considéré par la plupart des historiens comme positif, « moment de la Renaissance » ou « réveil national »¹⁴⁵. Après le Traité d'Adrianopol¹⁴⁶ de 1829,

« l'intensification des contacts avec l'Occident a stimulé le développement économique des Principautés roumaines, surtout la production agricole et les exports céréaliers ; les élites roumaines ont adopté des modèles occidentaux, ont lutté pour la création d'un État national moderne et ont initié un processus de réforme pour la modernité, dont la plus importante a été la réforme agricole de 1864 ; même si l'économie restait une économie agraire, l'élément le plus spectaculaire des dernières décennies du XIXe siècle était le développement de l'industrie roumaine, largement aidé par l'État par l'intermédiaire des lois de protectionnisme douanier et d'encouragement »¹⁴⁷.

La première période de notre étude, 1853-1914, se caractérise par une stabilité des prix, mais elle est affectée par des mouvements conjoncturels déterminés par l'État des récoltes et

¹⁴³ Lors de la rédaction de notre travail, un groupe de chercheurs de l'Académie d'Etudes Economiques (ASE) de Bucarest préparait une étude sur le revenu national dans la période d'entre les deux guerres.

¹⁴⁴ Ce terme a été défini et introduit dans la terminologie scientifique par l'historien roumain Bogdan Murgescu, qui a analysé les « décalages économiques » entre la Roumanie et l'Europe dans son dernier livre: *Romania si Europa, Acumularea decalajelor economice (1500-2010)*, (*La Roumanie et l'Europe. L'accumulation des décalages économiques 1500-2010*), Polirom, Iasi, 2010.

¹⁴⁵ Ion Bulei, *Scurta istorie a romanilor (L'Histoire résumée des roumains)*, Editura Meronia, Bucarest, 1996.

¹⁴⁶ Signé après la guerre russo-turque de 1828-1829. Pour les pays roumains, il stipulait la reconnaissance des principes roumains, la frontière entre l'Empire Ottoman et la Valachie devenait le cours du Danube et restituait les raïas Braila, Giurgiu, Turnu Magurele. En fait, ce traité marquait la réduction de l'influence ottomane dans les Pays roumains et l'ascension de l'influence russe sur ces territoires.

¹⁴⁷ Bogdan Murgescu, *op. cit.*, p. 109. (traduction personnelle)

l'influence des prix du marché internationaux. Il faut aussi noter que, durant la période de 1880-1890 allant jusqu'à la Première Guerre mondiale, l'État roumain avait promu une politique économique protectionniste. L'intervention de l'État dans l'économie visait deux aspects importants ; tout d'abord le développement de l'appareil économique du pays par le biais de la construction de voies ferrées et de voies de communication favorisant la croissance de la production ; puis, en compensant à la fois l'absence d'initiative privée pendant cette période et le manque d'éléments techniques du système économique individuel autochtone¹⁴⁸.

De plus, les capitaux étrangers étaient bien plus nombreux que ceux des autochtones. Ainsi, « le transfert de capital de production des pays riches vers les pays sous-développés a eu comme résultat une accélération du tempo de progrès économique et culturel dans les pays sous-développés »¹⁴⁹.

Les avatars de la monnaie ont connu durant cette première période des moments de succès avec l'introduction, en 1867, de la monnaie roumaine, le passage au monométallisme or en 1890, et la libre circulation de l'or et de la convertibilité directe et libre des monnaies.

Ainsi, comme nous venons de le préciser, 1867 voit le lancement de la monnaie nationale. Avant cette année, la circulation monétaire dans les pays roumains était difficile car le marché monétaire interne était dominé par de nombreuses monnaies à la fois anciennes et nouvelles issues d'autres États (on en dénombrait plus de 80). La capacité très différente de ces différentes monnaies en circulation, l'utilisation en parallèle de la fausse monnaie ainsi que la forte variation du taux d'échange au cours d'une même journée étaient des facteurs de difficultés et de spéculation pour les finances roumaines.

Nous pouvons sans doute affirmer que la faible organisation et le manque d'une monnaie nationale ont eu des conséquences économiques et sociales très profondes pour le pays, entraînant notamment des relations financières et économiques extérieures très lourdes au sein de la sphère privée comme de celle de l'État ; ceci n'est pas sans avoir très probablement affecté la souveraineté nationale. La précarité de la stabilité de la valeur du capital investi démobilisait les initiatives industrielles du capital national mais aussi étranger.

La création d'un système monétaire national ne fut pas faite sans effort, car les autorités ont dû contourner l'opposition de l'Empire Ottoman, qui, pourtant en déclin à cette période, voulait

¹⁴⁸ Observations de l'économiste Ion Raducanu, *In apararea cooperatiei (En défendant la coopération)* cités in Maria Muresan, *Ion Raducanu, Opera si viata (Ion Raducanu, l'œuvre et la vie)*, Editura ASE, Bucarest, 2012, p. 174. (traduction personnelle)

¹⁴⁹ Ion Raducanu, *Curs de stiinta si legislatie financiara (Cours de science et législation financière)*, Editura ASE, Bucarest, p. 410. (traduction personnelle)

encore influencer ses régions d'intérêt. La loi de mars 1867 stipulait la création d'un système monétaire décimale métrique, identique au système des pays de l'Union Monétaire latine¹⁵⁰, ainsi que d'un système bimétalliste basé sur l'or et l'argent dans le rapport 1:14,38.

Jusqu'en 1877, année de l'indépendance nationale, l'émission de la monnaie principale d'or et d'argent fut symbolique. La masse monétaire était dans une monnaie divisionnaire du fait du manque de ressources des pays en quête d'indépendance mais aussi de l'insistance de la Turquie qui voulait que les monnaies d'or et d'argent soient marquées des signes de l'Empire Ottoman. La stratégie du gouvernement roumain fut alors de ne pas émettre de monnaies d'or et d'argent nationales, mais de permettre la circulation des monnaies de l'Union latine.

Les pays roumains sont passés au monométallisme (or) bien plus tardivement, en 1889. Un kilo d'or au titre 900% représentait 3100 lei, donc pour un leu il revenait à 0,3226 g or. En dépit des fortes influences externes et d'une économie encore fragile, pendant la période de 1867 jusqu'à la Première Guerre mondiale en 1914, la monnaie roumaine, connue dans la littérature de spécialité comme « leu or », a été constante comme valeur et dans les rapports avec les valeurs étrangères.

Pour que cette présentation de la naissance et de l'évolution de la monnaie nationale jusqu'à la Première Guerre mondiale, nous voulons ajouter que, 1880, est l'année de naissance de la Banque Nationale, qui eut un rôle régulateur très puissant à l'époque. D'ailleurs, durant cette période, la plupart des capitaux bancaires étaient étrangers.

L'économiste roumain Ion Raducanu écrivait en 1912 que,

« Au-delà de la Banque roumaine, créée par l'initiative nationale, toutes les autres banques sont soutenues par des capitaux étrangers elles-mêmes dirigées par des étrangers. Ces grandes banques ont des succursales dans les principaux centres commerciaux et le commerce profite des avantages évidents de leur présence. L'esprit entrepreneurial trouve ici une importante aide »¹⁵¹.

¹⁵⁰ L'Union latine était une union monétaire internationale, qui a vu le jour en décembre 1865, par la signature d'une convention entre la France, la Belgique, l'Italie et la Suisse. Le but déclaré était d'unifier les systèmes monétaires respectifs et d'aider le bimétallisme. En 1868 la Grèce adhéra à l'Union latine. Sans adhérer officiellement à l'Union, d'autres pays ont adopté ses principes : la Roumanie, la Bulgarie, l'Autro-Hongrie, la Serbie, la Finlande, l'Espagne, la Perse, le Venezuela, la Colombie, le Honduras, l'Équateur, le Pérou. Les pays de l'Union Latine ont adopté le système monétaire commun sur le poids, le titre, le modèle et le taux d'échange des monnaies d'or et d'argent. L'étalon était le franc, divisé en 100 centimes ; on prévoyait l'émission de pièces d'or de 100, 50, 20, 10 et 5 francs au titre de 900% et des pièces divisionnaires d'argent de 2 et 1 francs, de 50 et 20 centimes au titre de 835%. Mais le bimétallisme a eu une courte vie. Après des changements de rapports entre l'or et l'argent, qui a mené vers des déséquilibres dans la circulation monétaire, vers 1873 l'Union se dirigeait vers un monométallisme, qui était l'or, confirmé plus tard (d'après Ion Raducanu, *op. cit.* pp. 161-162).

¹⁵¹ Ion Raducanu, *Le crédit populaire en Roumanie*, Bibliothèque de l'Institut international pour l'Étude du problème des classes moyennes, Gand, 1912, p. 10. (traduction personnelle)

Concernant les deux autres indicateurs que nous étudions ici, le commerce interne et le commerce extérieur, les relations avec l'Occident étaient très importantes. Outre un échange de marchandise, les Roumains ont, pendant la période de notre étude, changé de style de vie. L'idée fut soutenue par le critique littéraire roumain Eugen Lovinescu, qui appréciait à l'époque que l'imitation du modèle occidental ait été décisive pour synchroniser les Roumains avec la civilisation moderne européenne. Ainsi, selon lui,

« L'histoire de la civilisation moderne commence avec le XIXe siècle, donc avec le moment de renforcement de notre contact avec l'Ouest et avec le changement de notre modèle de formation ; commencée avant, la révolution de 1848 représente, d'un point de vue symbolique, le moment principal de cette orientation intellectuelle, économique et politique »¹⁵².

Jusqu'en 1914, la production autochtone assurait environ 25-30% de la consommation interne. Les autres biens de consommation, parmi lesquels on trouve aussi bien des produits alimentaires que de l'alcool ou des produits de luxe, provenaient à hauteur de 70 à 75% des pays de l'Europe de l'Ouest. L'essor des importations, conséquence la plus importante de l'adoption du modèle occidental, eut surtout lieu après les années 1875, quand Bucarest accepta une convention commerciale avec l'Empire Austro-hongrois. L'écrivain roumain Ion Ghica déplorait à l'époque ce changement en ces termes :

« Bucarest a été jusque-là un vrai centre manufacturier, aujourd'hui c'est une ville de consommation et de divertissement ; toutes les boutiques, tous les restaurants, toutes les terrasses et tout, tout (...) toutes sont pleines de marchandises étrangères et de la bière allemande ; limes et briques, glace et bois, beurre et légumes viennent de très loin ; dans la plus petite maison comme dans le plus somptueux palais, du plus pauvre au plus riche, du tapis jusqu'au plafond, des pieds jusqu'à la tête, on ne peut pas trouver un lit, un verre, une chaise, une serviette, une botte, un chapeau qui ne soit pas amenés de l'étranger. Dans le pays du chanvre, nous achetons les sacs et la chaîne des Allemands ! »¹⁵³.

Pendant cette période, nous pouvons observer l'interdépendance croissante entre l'économie roumaine et l'économie internationale. La plupart des marchandises céréalières, animalières et pétrolières roumaines étaient destinées aux marchés européens. De ce fait, leurs prix étaient fixés sur l'index des prix mondiaux et non sur celui des prix nationaux, valables aussi pour la

¹⁵² Eugen Lovinescu, *Istoria civilizatiei romane moderne (L'Histoire de la civilisation roumaine moderne)*, Editura Minerva, Bucarest, 1992, vol III, p. 159. (traduction personnelle)

¹⁵³ Ion Ghica, *Convorbiri economice (Des conversations économiques)*, Editura Socec, Bucarest, 1879, p. 579. (traduction personnelle)

commercialisation entre les frontières nationales. À titre d'exemple, le prix de collecte de ces produits était de 30 à 40% inférieurs du prix de vente pratiqué à Marseille ou à Anvers¹⁵⁴.

Les importations couvraient essentiellement les besoins de la classe nobiliaire et étaient très diversifiés. En premier lieu on retrouve les produits textiles suivi par le sucre, l'huile, le coton, les produits de parfumerie, les citriques, le fer, *etc.*

Les exportations quant à elles concernaient principalement des produits agricoles, forestiers, animaliers, manufacturiers et, plus tard, du pétrole et des produits raffinés, du charbon et de nouveaux produits de l'industrie naissante.

Nous allons remonter un peu plus le temps, pour présenter également quelques détails sur l'infrastructure du commerce céréalier, qui intéressera beaucoup les agences de presse ayant fonctionné en Roumanie jusqu'à la Grande Guerre. Pendant les années 1830, les villes Braila et Galati¹⁵⁵ avaient reçu du régime politique un statut de port franc, ce qui avait eu pour conséquence de les rendre plus attractives pour les commerçants d'Europe de l'Ouest. Ainsi, en 1836, fut nommé un vice-consul britannique pour Galati et, une année plus tard, un autre pour Braila. La bourse céréalière et la presse (journaux commerciaux et dès 1877 les agences de presse) ont alors stimulé la circulation de ce type d'information. Nous pouvons expliquer l'intérêt britannique par le fait que les prix britanniques des céréales étaient alors les plus importants d'Europe.

Toutefois, ce type de commerce était vu par les intellectuels de l'époque comme injuste. On peut trouver un exemple de ce sentiment dans le fragment d'un article de Mihai Eminescu, poète national roumain et journaliste virulent dans les années 1870. Il écrivait en 1877 que « la différence entre les valeurs est douloureuse. Tu mets 500 wagons de grains et tu pourras recevoir la moitié de ces wagons remplis de produits de luxe. Pour résumer, la nation agricole peut être exploitée par ses voisins industrialisés et peu arriver à l'extermination économique [...] »¹⁵⁶.

Les exportations de céréales ont été les plus importantes jusqu'à la Première Guerre mondiale. Même si les ventes extérieures de bois et de pétrole ont augmenté, dans le temps, les céréales ont représenté, en général, deux tiers de la valeur des exportations.

Nous voulons ici démonter le mythe, qui a circulé durant peut être plus de cent ans, selon lequel la Roumanie était, jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, « le grenier de l'Europe ». Les

¹⁵⁴ Victor Axenciuc, *Evolutia economica a Romaniei. Cercetari statistico-istorice, 1859-1947 (L'Évolution économique de la Roumanie. Des recherches de statistique et de l'histoire, 1859-1947)*, Editura Academiei Romane, Bucarest, vol 3, 2000, p. 288.

¹⁵⁵ Les villes roumaines les plus importantes situées sur le Danube, près de la Mer Noire.

¹⁵⁶ N.N. Constantinescu, Ileana Constantinescu, *Istoria gandirii economice romanesti ilustrata prin portrete de economisti romani (L'Histoire de la pensée économique roumaine illustrée par des portraits des économistes roumains)*, Editura Milena Press, Bucarest, 2005, p. 65. (traduction personnelle)

études de chercheurs tels que Axenciuc et Murgescu arrivent en effet à la conclusion surprenante que

« Les exportations roumaines de céréales ont représenté moins de 10% des importations européennes entre les années 1854-1858, approximativement 10,3% dans les années 1871-1875, 12,8% en 1891-1895 et 12,7% entre 1911-1913. L'apport relativement modeste des céréales roumaines dans l'approvisionnement de l'Europe industrialisée est en opposition avec leur rôle décisif dans les exportations roumaines et, en général, dans le fonctionnement de l'économie et de la société roumaine ; ce contraste reflète le caractère périphérique de l'intégration de la Roumanie moderne dans l'économie mondiale du XIXe siècle »¹⁵⁷.

La deuxième étape de l'évolution de l'économie roumaine, de 1914 à 1940 et, par extension jusqu'à 1947, fut plutôt bouleversante d'un point de vue économique. En fait, elle n'était qu'une pièce dans un puzzle plus complexe, celui de l'évolution des économies européennes durant la période d'entre deux guerres. Cette évolution fut inégale d'un pays à l'autre et connût de grandes fluctuations dans l'espace et le temps. Nous remarquons le fait que les deux guerres ont eu comme scène l'Europe et, pour ces raisons, les rythmes de croissance économique ont été affaiblis. Ceci a conduit, d'un point de vue économique et démographique, à une diminution du rôle de l'Europe dans le monde.

Après la Grande Guerre, on remarque que les décennies qui ont mené à la Deuxième Guerre mondiale ont été marquées par une crise économique mondiale sans précédent qui a mis à genoux toutes les économies, même les plus avancées.

Les causes de la crise de 1929-1933 selon les observateurs de l'époque étaient les suivantes :

« Les uns croient que c'est la *superproduction*. Les autres la *sous-consommation*. La troisième catégorie affirme que la présente dépression a comme cause les *super investissements* de capitaux. La quatrième catégorie – dont les plus nombreux adeptes sont dans les États-Unis – que la dépression a comme cause la *fièvre spéculative*. Les autres disent que le *facteur monétaire* est le plus important, mais des autres soutient qu'un rôle très important avait le *facteur moral*, la méfiance... enfin, une autre explication c'est la *coïncidence de plusieurs facteurs indépendants* comme la crise de l'argent, la concurrence de la part des soviets, etc. (...) L'actuelle dépression économique est différente des autres parce qu'elle venait après une guerre mondiale, étant dans le même temps une expression de l'époque capitaliste arrivée à son apogée, une crise du capitalisme qui cherche, dans le même espace géographique, un nouveau cadre d'accommodation de l'appareil de production »¹⁵⁸.

¹⁵⁷ Bogdan Murgescu, *op. cit.*, p. 123. (traduction personnelle)

¹⁵⁸ Ion Raducanu, *Cateva aspecte ale depresiunii economice mondiale (Quelques aspects de la dépression économique mondiale)* in Maria Muresan, *op. cit.*, p.187 ; souligné dans l'original. (traduction personnelle)

Pour les pays de cette partie de l'Europe, la crise fut plus catastrophique du fait de leur structure économique même ; ainsi,

« En Roumanie, comme dans les autres pays balkaniques, la crise industrielle s'était manifestée dans le même temps avec la crise agricole, les deux étant interconnectés. (...) Si on considère le chiffre moyen du revenu national de l'année 1932 pour des différents pays, on peut observer une diminution de 40% en comparaison avec l'année 1929. Ces dépréciations représentent pour les pays agricoles (comme la Roumanie) plus de 50% dans les trois années »¹⁵⁹.

La dépréciation de la monnaie nationale et la croissance des prix ont laissé place à des chiffres hallucinants ; on pouvait observer vers la fin de ces périodes, des augmentations de plus de 1 000 000 de fois supérieurs en comparaison avec ceux de la première décennie du XXe siècle. À titre d'exemple on peut dire que 1kg de maïs en 1913 valait 0,20 lei alors qu'après la Deuxième Guerre mondiale, en 1947, il valait 250 000 lei¹⁶⁰.

Ce processus d'inflation sans précédent fut déterminé par deux facteurs importants ; d'une part les pertes de l'économie nationale pendant les deux guerres mondiales, et d'autre part les dépenses de l'État. À son tour, ce processus d'inflation connut quelques sous-étapes, déterminées soit par des événements historiques tels que les guerres, soit par des évolutions économiques. Entre 1916 et 1924, l'inflation fut croissante à cause à la fois des dépenses engendrées par la Première Guerre mondiale et des dépenses provoquées par l'union monétaire en 1920-1921¹⁶¹. De ce fait, le leu fut 40 fois plus faible qu'en 1913. La stabilisation monétaire de 1929 (le leu arriva à une valeur 1/32 comparée à la valeur d'avant la guerre, plus précisément 1 leu valait 0,010 g or) eut des conséquences jusqu'en 1935 – moment où la Banque Nationale de Roumanie augmenta le prix de l'or de 38%, déterminée par une vague de dévalorisations monétaires européennes. En 1940, une nouvelle dévalorisation eut lieu, ce qui réduisit encore la valeur du leu de moitié. Ce processus de dépréciation de la monnaie nationale fut aggravé durant la période de la Deuxième Guerre mondiale.

Cependant, l'indicateur de commerce intérieur doit être pris en compte avec circonspection dans cette partie de notre analyse. En effet, les sociétés commerciales sont un indicateur de l'évolution de la circulation des marchandises. Mais, il faut souligner que, durant notre période d'intérêt, même le caractère de ces sociétés a changé. Ainsi, vers 1870, les sociétés commerciales roumaines avaient un caractère mixte ce qui leur permettait de négocier toutes sortes de marchandises. Plus tard, dans la deuxième étape de notre étude, durant le XXe siècle, les sociétés se

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 189. (traduction personnelle)

¹⁶⁰ Vasile Axenciuc, *op. cit.*, p. 289.

¹⁶¹ Rappelons que le 1^{er} décembre 1918, la Transylvanie, le troisième pays roumain, rejoint la Roumanie.

sont davantage spécialisées en devenant par exemple des boutiques d'alimentation générale, de chaussures ou des sociétés manufacturières. De plus, le commerce petit et moyen se diversifia, les sociétés commerciales grandissaient, de même que le nombre de leurs employés. Durant le XIXe siècle, les sociétés commerciales étaient plutôt des entreprises familiales.

Pendant la période d'entre deux guerres, la plupart des sociétés commerciales avaient comme objet d'activité, le commerce d'aliments et de boissons ainsi que le commerce d'habillement et de confection, selon le recensement général de la population de 1930.

TABLEAU N° 3 : Les entreprises commerciales, par branche d'activité, spécialisation et année de création¹⁶²

Spécialisation	Total	Avant 1914	1914-1918	1919-1930	Non-déclarées
1	2	3	4	5	6
Total	120 710	27 948	6 233	79 874	6 655
Alimentation	59 985	12 567	2 765	41 335	3 298
Industrie	28 731	7 255	1 638	18 214	1 620
Hôtelière et restauration					
L'industrie textile	13 891	3 534	829	8 943	585
Matériaux de construction, combustibles	5 639	1 239	267	3 806	237

Le commerce extérieur de la Roumanie moderne s'est ainsi institutionnalisé du fait de la décision de légiférer prise par l'État. Les politiciens ont créé des départements de commerce extérieur, appartenant aux ministères et ont également adopté une large législation concernant les douanes, les tarifs douaniers, la réglementation des exports, des importations et du transit.

On remarque que le caractère complémentaire et dépendant des économies européennes est une constante fondamentale des relations économiques extérieures de la Roumanie. « Nous, comme pays agricole... nous sommes cette partie de l'Europe qui paraît plutôt un satellite de l'Europe, de l'Europe industrialisée »¹⁶³.

De même que durant la période d'avant la Première Guerre mondiale, la Roumanie continuait à exporter essentiellement des produits agricoles et forestiers bruts, des combustibles pétroliers non raffinés et très peu de produits industriels et de biens de consommation à valeur ajoutée. Les importations concernaient, par contre, des biens de consommation et d'outillage. On observe donc que la Roumanie approvisionnait les industries européennes en matières premières et

¹⁶² D'après Victor Axenciuc, *op. cit.*, p. 273 (synthèse du Tableau 110).

¹⁶³ Ion Raducanu, *Economia romaneasca in cadrul economiei mondiale (L'Economie roumaine dans le contexte de l'économie mondiale)* in Maria Muresan, *op. cit.*, p. 167.

en ressources énergétiques et recevait des produits finis de consommations. Nous pouvons ainsi constater que l'industrialisation de la Roumanie, qui a démarré en décalage vers la moitié du XIXe siècle, n'a pas rattrapée l'Europe de l'Ouest avant la Deuxième Guerre mondiale.

À titre d'exemple, nous pouvons citer l'industrie de fabrication roumaine qui générait en 1938 une production de 12 dollars *per capita*, alors que la moyenne européenne était alors de 81 dollars et même de 132 dollars en Allemagne. Le poids de la Roumanie dans l'industrie du continent ne représentait que 0,8%, alors que son poids d'un point de vue démographique représentait 6% sur la même année de 1938¹⁶⁴.

Cette année 1938 est considérée comme la meilleure de l'économie roumaine sur toute cette période. Pour cette raison, nous présentons dans un tableau comparatif le revenu national de la Roumanie et des autres pays européens.

¹⁶⁴ Victor Axenciuc, *op. cit.*, p. 353.

TABLEAU N° 4 : Le revenu national par habitant en Roumanie et dans d'autres pays européennes en 1938 (exprimé en dollars US)¹⁶⁵

Pays	Revenu national
Grand Bretagne	378
Allemagne	338
Danemark	318
Belgique et Luxembourg	285
Irlande	248
France	237
Tchécoslovaquie	174
Italie	127
Hongrie	111
Pologne	104
Grèce	80
Roumanie	76
Bulgarie	68
Yougoslavie	68
Niveau moyen 20 pays européennes	222

Le développement économique durant notre période d'étude a eu de fortes limites. En ce qui concerne les pays de la périphérie, pauvres et ayant plutôt une structure agricole et rurale, comme la Roumanie, la conjoncture fut peu favorable. La pénurie des capitaux ainsi que les problèmes politiques d'après 1918, ont contribué à la consolidation, et même à l'accroissement, de décalages enregistrés au cours du XIXe siècle et avant la Première Guerre mondiale.

¹⁶⁵ Gheorghe Dobre, *Economia Romaniei in context european - 1938 (L'Economie de la Roumanie dans le contexte européen – 1938)*, Editura Fundatiei stiintifice « Memoria Oeconomica », Bucarest, 1996, p. 138.

Chapitre 4

Évolution géotechnologique de la Roumanie (1853-1940)

Le XIXe siècle, et plus particulièrement à partir des années 1850, fut le siècle d'un ensemble d'inventions techniques sans précédent qui déterminèrent l'apparition de nouveaux réseaux de communication. Pendant ce siècle, marqué par l'essor de l'industrie moderne, naquit non seulement un nouveau mode de circulation des biens, mais aussi des messages. Désormais on ne compte plus en jours et en mois pour recevoir en Europe des nouvelles d'Amérique, mais en minutes, du moins en ce qui concerne les marchands et les administrateurs qui peuvent acquitter le prix des taxes sur les grands câbles transocéaniques. Comme l'écrit Catherine Bertho,

« l'histoire des télécommunications semble marquée par deux mouvements contraires. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les réseaux qui se créent se côtoient sans se recouvrir. Le télégraphe est né en 1837 : en un siècle, ses fils et ses câbles ont fait le tour de la planète et ont changé l'échelle du temps et des distances. (...) Puis vient le téléphone, qui affranchit les communications lointaines de la servitude de l'écrit et véhicule sur les fils de cuivre des réseaux la magie et les séductions de la voie humaine. Enfin apparaît la radio qui, vers 1900, donne au télégraphe et au téléphone une dimension toute nouvelle : la légèreté et la mobilité »¹⁶⁶.

Avec l'invention des radiocommunications, tous ceux qui étaient loin comme les navires, les avions, les postes isolés, n'étaient plus totalement coupés du reste du monde. La radio offrait aussi une forme de communication entièrement neuve parce que les postes de radiodiffusion permettaient à un seul émetteur de toucher des milliers, voir même des millions d'auditeurs.

La naissance des agences de presse est indissociable de l'invention du télégraphe, et leur évolution, comme leur survie, est très dépendante des inventions des « machines à communiquer » à distance. L'agence de presse remplace en quelque sorte le courrier rapide de l'Empire romain en acheminant l'information de plus en plus vite, contractant ainsi l'espace et le temps.

Dès les années 1850, les réseaux de communication ont entamé une expansion fulgurante. De l'Europe développée vers la partie centrale et orientale du continent, cela a créé les conditions d'apparition des agences de presse dans tous les pays de la région, y compris en Roumanie.

¹⁶⁶ Catherine Bertho (sous la direction de), *Histoire des télécommunications en France*, Erès, Toulouse, 1984, p. 7.

Les évolutions technologiques, représentant les prémisses et le cadre du développement des agences de presse, sont l'objet de notre synthèse des pages suivantes. Notre attention sera tout particulièrement portée sur le télégraphe et le câble et, dans une moindre mesure sur l'avènement du téléphone, des chemins de fer, de la poste et à de la radiocommunication. Les progrès du transport maritime ou de la télévision n'ont pas une relevance notable pour notre étude, pour cette raison, nous les omettons volontairement de notre propos. L'espace étudié est représenté par l'Europe de l'Ouest et la Roumanie durant la période de 1853 à 1940, avec des extensions permettant de faire comprendre le phénomène respectif.

4.1 Le télégraphe optique

La France fut le premier pays où, dès 1790, période révolutionnaire, était inventé le premier système de télécommunication. Notons que la technique se montrait beaucoup plus avancée que le vocabulaire, parce que le terme « télécommunication » n'est apparu qu'en 1904, mentionné par le français Édouard Estaunié, directeur de l'École supérieure de télégraphie.

Cette première conquête de l'espace-temps, qui s'appelait le télégraphe optique, était une invention de Claude Chappe. Le 12 juillet 1793, sous l'impulsion du Comité du salut public, fut mis en place le réseau français de télégraphes aériens, à des fins militaires, dont la gestion fut alors confiée à Chappe et ses frères. La première ligne télégraphique aérienne fut installée entre Paris et Lille. De poste à poste, ce télégraphe transmettait des signaux mécaniques ; ainsi, d'un côté X on émettait des signaux optiques avec une longue-vue de l'autre côté. L'historienne Catherine Bertho souligne ce phénomène, car

« l'efficacité du système réside dans son code. Ce n'est pas un code alphabétique, qui ralentirait considérablement les transmissions, mais un système où les signaux ou les groupes de signaux renvoient aux noms, aux chiffres ou aux phrases toutes faites d'un code de référence. Celui-ci a été établi sur le modèle des codes secrets utilisés dans la diplomatie »¹⁶⁷.

Ainsi, des messages pouvaient être transmis entre deux points distants de 25 kilomètres. La première dépêche fut transmise entre Paris et Lille en 1784¹⁶⁸. L'État et l'armée française ont

¹⁶⁷ Catherine Bertho, *op. cit.* p. 19.

¹⁶⁸ Francis Balle, *Medias et sociétés*, Montchrestien, Paris 2001, p. 10.

conservé avec jalousie cette invention, pendant 50 ans, la seule exception admise aux transmissions était les résultats de la Loterie.

4.2 Le télégraphe électrique

Le télégraphe électrique naît en 1837. La même année, Samuel Morse aux États-Unis et Charles Wheatstone en Angleterre ont chacun présenté leur prototype de télégraphe. Cette invention fut mise en œuvre, en première mondiale, à Londres. Les premiers systèmes de télégraphie électriques ont été

« essayés dans la banlieue de Londres dès 1839, les premiers clients sont les chemins de fer, inaugurés en 1825, qui communiquent de gare à gare encore à partir des signaux à la main. Des compagnies privées en assurent la gestion. En 1852, l'Angleterre déjà dotée du réseau ferré le plus dense au monde compte 6500 kilomètres de lignes télégraphiques. Elle devance largement les États-Unis qui attendent 1845 pour réaliser une première liaison expérimentale »¹⁶⁹.

Il est important de souligner ici l'histoire assez de l'Angleterre avec le télégraphe. Du fait du fort développement industriel, l'État n'avait aucune revendication sur le télégraphe ce qui permit aux sociétés privées d'intervenir librement dans cette affaire. La première compagnie privée de télégraphe fut la Great Western Company, suivie de la British Electric Telegraph Company et de l'English and Irish Magnetic Company. Le réseau public anglais de télégraphie est né en 1846 avec la fondation de l'Electric Telegraph Company. En 1869, l'administration postale racheta les compagnies de télégraphie et intégra le réseau dans son système. Les compagnies de câbles sous-marins sont restées en dehors de cette absorption.

Le télégraphe allemand a suivi la même logique que dans la majorité des pays européens, et ce, dès l'origine d'une initiative de l'administration. En 1848, ils ont construit avec une certaine rapidité une première ligne télégraphique entre Francfort et Berlin, enterrée le long des voies ferrées, « pour permettre à la capitale de la Prusse de suivre les travaux du Parlement fédéral, réuni pour la première fois afin de jeter les bases de l'Allemagne unifiée moderne. Sa signification est très politique et militaire »¹⁷⁰. Comme en Angleterre, par la suite, le télégraphe allemand est tombé sous l'autorité de la poste prussienne.

¹⁶⁹ Armand Mattelart, *La communication-monde*, Éditions la Découverte, Paris, 1991, p. 15.

¹⁷⁰ Catherine Bertho, *op. cit.*, p. 19.

La France, elle, a adopté tardivement le télégraphe de Morse, vers 1845 car elle était restée fidèle au télégraphe de Chappe. À l'apparition du télégraphe électrique, la France était le seul pays au monde disposant d'un réseau de télégraphie aérien couvrant tout son territoire. Ce réseau avait été construit et s'était développé exclusivement dans un but militaire et politique.

La présentation du télégraphe électrique arrivait à un moment où la pression des milieux d'affaires afin d'avoir accès au réseau de transmission rapide des informations était croissante. Le télégraphe aérien, sujet à de fortes interruptions dues aux conditions météo défavorables, était moins convoité pour la transmission des informations sensibles comme, par exemple, les cours de la Bourse. Le télégraphe électrique commença donc son véritable développement vers 1848 et surtout depuis 1852, avec l'arrivée de l'empereur Louis Napoléon Bonaparte, très ouvert aux nouvelles techniques. Les premières liaisons ont suivi les grands axes économiques ; tour à tour, durant les vingt années, le télégraphe étend son réseau vers toutes les préfectures, puis vers un réseau cantonal.

La vocation du télégraphe était toutefois internationale. Avec l'interconnexion des réseaux nationaux, le télégraphe devenait le premier réseau international, longeant pays, mers, et océans¹⁷¹. De ce fait, le télégraphe détermina, très tôt, l'apparition d'institutions internationales afin de régler les questions d'interconnexion, comme, par exemple, le prix des transmissions. La première convention pour l'interconnexion des réseaux télégraphiques fut signée entre la Prusse et l'Autriche, suivie par des accords bilatéraux de principe.

En 1865, à Paris, eut lieu le premier congrès de l'Union télégraphique internationale, la plus ancienne instance internationale, qui continuera à régulariser tous les aspects de la gestion de ce réseau planétaire. Il faut ajouter que le réseau est devenu mondial après l'installation de câbles sous-marins, dont notamment le câble transatlantique en 1864 qui relia l'Europe aux États-Unis.

« La pose de liaisons télégraphiques sous-marine est une des grandes aventures techniques et industrielles du XIXe siècle. Comme pour la conquête spatiale un siècle plus tard, les promoteurs des grands câbles n'ont guère droit à l'erreur ; à force d'échecs et de réussites, la technique se normalise : spécification des navires, procédés de pose et de réparation se mettent au point entre 1850 et 1880 »¹⁷².

La pression exercée sur ce réseau afin de transférer toujours plus d'informations, toujours plus rapidement, entraîna des changements continus des appareils télégraphiques. Les agences de

¹⁷¹ Voir aussi Hélène Ducini et Michael Palmer, « Présentation », Dossier « Nouvelles du monde », *Le Temps des médias*, 1/2013, n° 20, pp. 5-8 : « La maîtrise – technique surtout – du temps et de l'espace a modifié la connaissance du monde, des mondes ».

¹⁷² Catherine Bertho, *op. cit.*, p. 29.

presse, forcées par les contraintes du commerce d'information, étaient parmi les premiers acheteurs de cette technique, d'où

« plusieurs générations d'appareils télégraphiques se succèdent sur le réseau français : les appareils à cadran introduits vers 1850, les transmetteurs Morse, puis les appareils Hughes et, enfin Baudot, dont les performances en augmentation constante demandent toujours plus d'habileté professionnelle aux employés du télégraphe »¹⁷³.

Notons aussi que la relation télégraphe-agence de presse était biunivoque puisque, les agences étaient, à leur tour, des clients privilégiés, tant pour les prix des dépêches que pour la priorité de transmission ; ainsi, leur « marchandise » était envoyée juste après les dépêches gouvernementales.

Dans la partie orientale de l'Europe, la guerre de Crimée, commencée en 1853, favorisa l'implantation du télégraphe. Les armées françaises et britanniques inaugurèrent une liaison terrestre entre le quartier général et les divers corps d'armée avec même un lien sous-marin ; en effet « les Britanniques déroulèrent également dans la mer Noire un câble sous-marin pour assurer pendant toute la durée du conflit une relation permanente avec Paris et Londres »¹⁷⁴.

En ce qui concerne le territoire roumain de l'époque, en Valachie, un premier tronçon du télégraphe fut réalisé par la compagnie de génie du capitaine Lamy en 1854. Ce tronçon permettait de relier la capitale, Bucarest, à Giurgiu, ville danubienne à la frontière avec la Bulgarie, toujours à des fins militaires pendant la guerre de Crimée. Cette ligne était prolongée par un câble sous-fluvial jusqu'à Ruse en Bulgarie. Les lignes télégraphiques connaîtront ensuite dans les vingt années une progression exponentielle. De plus, elles connurent deux unifications nationales, l'une en 1859 et l'autre en 1918. Pour les Roumains, le télégraphe, lui permettant d'être en lien avec les autres nations européennes, a représenté le principal moyen d'internationalisation de l'information du pays et, dans le même temps, un lien d'intégration de son économie avec l'économie européenne de l'époque. Nous aurons l'occasion, dans le chapitre qui suit, de revenir sur l'implantation du télégraphe dans les pays roumains. Cette question devait être traitée au vu de l'importance de ce réseau concernant l'apparition et le développement des agences de presse sur le sol roumain.

Nous pouvons conclure que le télégraphe a été une véritable révolution dans les milieux politiques, militaires et économiques des pays qui l'ont partagé ainsi qu'un puissant instrument d'évolution de la presse¹⁷⁵, et plus particulièrement des agences de presse au XIXe siècle.

¹⁷³ *Ibid.*, p. 33.

¹⁷⁴ Armand Mattelart, *op. cit.*, p. 16.

¹⁷⁵ Le terme « télégraphe » a été employé par nombreux journaux des pays anglo-saxonnes, remarquait Catherine Bertho, « pour faire admettre à leurs lecteurs que leur nouvelles étaient les plus fraîches » (ainsi *Daily Telegraph*

Arrivé avec la promesse d'une large diffusion, le télégraphe fut le premier outil de transmission de messages qui poussa à rêver à une communication instantanée. Cette simultanéité de la communication électrique a déterminé une extension de l'espace, étant donné que, d'un point de vue technique, l'homme devenait accessible aux autres dans une synchronisation de temps, qui ainsi arrivait à être unitaire pour les habitants de la Terre.

Avant le télégraphe, le monde prenait fin ou restait sans signification importante là où s'arrêtait l'espace de l'expérience vécue. Après la pose de câbles et de fils, les dépêches télégraphiques des agences de presse ont eu la possibilité de repousser les limites géographiques permettant d'ouvrir de nouveaux territoires, de plus en plus vastes et éloignés.

4.3 Chemins de fer

La Conférence internationale des chemins de fer voit le jour en 1882. Quatre années plus tard, en 1886, les représentants des gouvernements d'Allemagne, d'Autriche, de la Hongrie, de la Belgique, de la France, de l'Italie, du Luxembourg, des Pays-Bas, de la Russie et de la Suisse, ont élaboré la première convention internationale, dans le but d'harmoniser les législations nationales concernant les transports de marchandises. La préoccupation fut importante, étant donné que l'expansion du réseau de chemin de fer dans le monde ne cessait de croître avec approximativement 512 000 kilomètres, dont 202 000 kilomètres rien qu'en Europe. On peut noter qu'à la différence du télégraphe

« qui préfigure la circulation en temps réel des flux d'information d'une économie à l'échelle du globe représentant le mouvement, les réseaux que trace la locomotive comme machine en mouvement reconnaissent la rigidité des frontières, les cloisonnements d'un âge ou la "nation" est l'idée motrice. Tant il est

fondé à Londres en 1855), « les journaux français furent plus rares à s'emparer du vocable : le *Télégramme de Brest* et la *Dépêche de Toulouse* n'ont pas fait école » (Catherine Bertho, *Télégraphes et téléphones. De Valmy au microprocesseur*, Le Livre de Poche, Paris, 1981, p. 164). En Roumanie la situation ressemblait à celle de la France : il y avait quatre journaux, à faible influence, qui avaient employé ce terme : *Telegraful Roman* (*Le Télégraphe Roumain*), publication socioculturelle (3 janvier 1853-31 décembre 1918), paru deux fois par semaine, à Sibiu ; *Telegraful si posta* (*Le Télégraphe et la poste*), revue scientifique bimensuelle (1 janvier 1868 - 15 décembre 1869), parue à Bucarest ; *Telegraful* (*Le Télégraphe*), quotidien politique, historique et littéraire, paru à Bucarest (1 avril 1871 - 3 mars 1892), entre 1888-1892 il a changé de nom, devenant *Telegraful de Bucuresti* (*Le Télégraphe de Bucarest*) ; *Telegraful Constantei* (*Le Télégraphe de Constanta*), quotidien éphémère (26-30 juin 1913). (Source pour les informations concernant la Roumanie : Georgeta Raduica, Nicolin Raduica, *Dictionarul preseii romanesti* (*Le Dictionnaire de la presse roumaine*), Editura Stiintifica, Bucarest, 1995, pp. 406-407).

vrai que le train, parangon de la "révolution démocratique du transport" ou de la célérité, selon l'expression du Paul Virilio, a partie liée avec la construction de l'État-nation industriel et des bourgeoisies nationales »¹⁷⁶.

La construction des chemins de fer en Europe suivait à la fois des logiques économiques, mais aussi militaires. Par exemple, en France, le chemin de fer avait la forme d'une étoile, avec au centre Paris. En Allemagne, à l'étoile rayonnante de Berlin s'ajoutaient des cercles concentriques de chemin de fer, qui entouraient l'empire, dans le but de maintenir les communications entre ses villes en cas de guerre. Or, « la "connexion internationale" du chemin de fer n'a franchi un saut qualitatif qu'à la faveur des nouvelles stratégies impériales, fondamentalement dans le dernier quart de siècle et au début du XXe siècle. » Le train, selon Cecil Rhodes, est un instrument de pacification qui coûte moins cher que le canon et porte plus loin" »¹⁷⁷.

Le chemin de fer en Roumanie est arrivé avec un décalage plus marqué que pour le télégraphe. Sur l'actuel territoire roumain, à l'époque de l'Empire d'Autriche, le premier chemin de fer fut inauguré le 20 août 1854, et reliait Oravita (Banat) à Bazias (porte du Danube). La ligne, de 62,5 kilomètres, était utilisée pour le transport du charbon. Cette ligne ne fut ouverte à la circulation de passagers que le 1^{er} novembre 1856, soit deux ans plus tard.

Comme la première ligne télégraphique, le premier chemin de fer sur le territoire roumain reliait Bucarest de Giurgiu. Il fut construit par la compagnie anglaise John Trevor Barkley et fut ouvert le 26 août 1869. Ce chemin de fer était doublé d'une installation télégraphique, sur le modèle anglais. Ultérieurement, les autres chemins de fer roumains, construits par des compagnies allemandes, furent dotés d'une communication locale et d'un mode de communication de signalisation avec une cloche¹⁷⁸. En septembre 1866, le Parlement roumain approuva la construction d'une ligne de chemin de fer de 915 kilomètres, reliant le sud du pays au nord, de Varcioava jusqu'à Roman, en passant par Pitesti, Bucarest, Buzau, Braila, Galati et Tecuci, les grandes villes de l'époque. La construction fut réalisée par le consortium allemand Strousberg. Le 13 septembre 1872 fut inaugurée une partie de cette ligne de chemin de fer, entre Pitesti-Bucarest-Galati-Roman, puis, la seconde partie Varcioava-Pitesti le 9 mai 1878. En janvier 1880, l'État roumain décida le transfert de l'administration privé du consortium Strousberg à l'administration nationale, au travers de l'institution des Chemins de fer roumains (CFR).

Après l'union de 1918, plusieurs ligne de chemins de fer construits dans les différentes régions ont été intégrées à l'État roumain. Ainsi, les chemins de fer de Transylvanie, du Banat, de la

¹⁷⁶ Paul Virilio, « L'empire de l'emprise », *Traverses*, n° 13, décembre 1978, in Armand Mattelart, *op. cit.*, p. 30.

¹⁷⁷ Paul Lafargue, *Le Droit à la paresse*, Maspero, Paris, 1976, in Armand Mattelart, *op. cit.*, p. 31.

¹⁷⁸ Nicolae Perciun, *Din istoria telecomunicatiilor romane (De l'histoire des télécommunications roumaines)*, Editura Academiei Romane, Bucarest, 1999, p. 75.

Bessarabie et de la Bucovine, construits par l'Empire Austro-hongrois et par la Russie, ont intégré l'administration du CFR. Dès 1931, a circulé sur les lignes de chemin de fer roumain, une machine automotrice, produite par les Usines Malaxa. Extrêmement moderne, cette machine était nommée « La flèche rouge ». Ce train transportait alors des passagers et était doté d'un téléimprimeur Hughes, une invention qui remplaçait l'appareil Morse et qui pouvait transmettre 30 mots/minute¹⁷⁹.

Pour conclure, nous pouvons dire que le chemin de fer roumain a été un vecteur régional d'échange de biens et de circulation des personnes durant l'époque étudiée dans le présent travail. De plus, par leur intermédiaire, Bucarest était lié aux capitales des autres pays européens.

4.4 La poste

La poste¹⁸⁰ représente une autre composante des flux d'échanges internationaux, ayant subi des changements importants durant le XIXe siècle. L'Union postale universelle a vu le jour en 1874 à Berne, et la Roumanie était l'un des 22 membres fondateurs. Les premières décisions de cette union sont le reflet des préoccupations de construction d'un mode d'échange équitable puisqu'elles ont concerné l'harmonisation des tarifs postaux internationaux et la reconnaissance officielle et réciproque du secret de la correspondance.

L'économiste français Paul Leroy-Beaulieu analysait ainsi, à la fin du XIXe siècle, ce processus :

« Le bas prix des correspondances a du aidé au développement du commerce, faciliter l'essor d'industries qui fussent, sous le régime des anciens tarifs, restés stationnaires, et par mille canaux détournés le Trésor a reçu, comme augmentation du produit des autres taxes, des sommes qui annulaient peut-être ou qui atténuaient la perte qu'il subissait par la longue diminution des recettes postales »¹⁸¹.

Et de conclure que « la réforme postale a été, sans doute, avec les chemins de fer, les bateaux à vapeur, le télégraphe, l'or de l'Australie et de la Californie, au nombre de ces causes

¹⁷⁹ Dan Carlea, « Fragmente din istoria cailor ferate romane » (« Des fragments de l'histoire des chemins de fer roumains »), *Lumina (La lumière)*, le samedi 5 janvier 2013, édition on ligne :

<http://ziarullumina.ro/magazin/fragmente-din-istoria-cailor-ferate-romane>.

¹⁸⁰ « D'industrielle circulation », terme de Frédéric Barbier et de Catherine Conso, *op. cit.*

¹⁸¹ Cité in Armand Mattelart, *op. cit.*, p. 18.

puissantes et diverses, qui on si magnifiquement accru les échanges dans ces trente-cinq dernières années »¹⁸².

L'apparition des services postaux en Roumanie a là aussi été en décalage vis-à-vis des autres pays européens. Même si pendant l'occupation romane, le trafic postal transitait par la Dace, le retrait des troupes romaines en 271 et l'arrivée massive des populations migratoires avaient coupé le développement de la poste.

« Depuis le XIVE siècle, il y avait un réseau d'agents fiscaux et administratifs, auprès des nobles de la Cour princière, des agents par l'intermédiaire desquels les ordres étaient transmis jusqu'au dernier village et inversement ; le prince et sa cour étaient informés sur les faits importants, d'ordre politique – les fugitives, les révoltes, les attaques des ennemis – ou économique – les marchands étrangers, les foires, des problèmes douaniers »¹⁸³.

Dès le XVe siècle et jusqu'au XVIIIe siècle, le trafic postal fut assuré par des courriers internes (*olaci*) et par des courriers externes (*calarasi*). Le premier document sur l'existence des services postaux sur le territoire roumain est le « Hrisov » du prince Mircea cel Batran (Mircea Le Vieux), datant de 1399. Il obligeait les communes à mettre à la disposition des courriers princiers des moyens de transport, des chevaux et des charriots sur deux roues nommées « *olac* ». Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, le prince Constantin Mavrocordat décida que tous les courriers seraient repris par l'État, y compris les dépenses. Ce fut le moment de l'apparition des stations « *statii* » de poste avec, en plus la possibilité pour le public d'être accepté dans les coches ou « *postalions* » contre une taxe. Jusqu'à la révolution de 1848, les postes étaient louées pour des périodes de trois ans.

Mais l'année 1850 allait amener de grands changements. En effet, dans les grandes villes, les stations de poste furent transformées en bureaux postaux. Deux ans plus tard, en 1852, le service postal était introduit pour les particuliers.

Par la suite, entre 1857 et 1862 l'État imposa son monopole sur les activités postales. Le timbre postal fut accepté le 12 novembre 1857 en Moldavie. Après l'union avec la Valachie et la Moldavie, le 1er août 1862, les services postaux des deux principautés furent réunis.

La vraie modernisation de la poste ne commença qu'en 1864, lorsque le prince Alexandre Ioan Cuza décida d'unir le service postal avec le service télégraphique, auquel il rattacha en 1893 le service téléphonique. Le directeur général des postes et des télégraphes le major Cezar Librecht, fut promu à la fonction d'inspecteur général des télégraphes dès le mois du mai 1859. Cezar Librecht

¹⁸² *Ibid.*

¹⁸³ Constantin C. Giurescu, *Probleme controversate in istoriografia romana (Des problèmes controversés dans l'historiographie roumaine)*, Editura Albatros, Bucarest, 1977, p. 17. (traduction personnelle)

était un homme respecté dans le pays car son modèle rigoureux et organisé imposé lors de la construction du télégraphe commençait à montrer son succès.

Le 1^{er} mai 1865 fut introduit un service d'abonnement par poste à la presse du pays et de l'étranger. L'administration postale percevait alors une commission fixe de 10% du coût de l'abonnement en plus des dépenses d'expédition. Ces dépenses n'ont jamais découragé la bourgeoisie et les nobles de l'époque, pour qui un abonnement à un journal français était un signe d'appartenance à l'intelligentsia. Durant cette même année de 1865 un service de poste rurale fut créé.

En 1925, l'administration des Postes Télégraphes et Téléphones (PTT) ajouta de nouvelles télécommunications, la radiotélégraphie (époque des communications radioélectriques), en devenant Postes Télégraphes, Téléphones et Radiotélégraphie (PTTR). Durant la période d'entre deux guerres, PTTR appartenait au Ministère des Travaux Publics et des Communications¹⁸⁴.

4.5 Le téléphone

Le téléphone est né 40 ans après le télégraphe. Le 16 février 1876, à 12 heures, Graham Bell déposait son brevet d'invention du téléphone, appelé à l'époque télégraphe harmonique. Deux heures plus tard, à 14 heures, Elisha Gray déposait lui aussi un brevet pour un appareil susceptible de transmettre la voix humaine. Mais, le train de l'histoire était déjà parti et, dans la pensée collective, l'inventeur du téléphone restera Graham Bell. Une année plus tard, l'exploitation commerciale de son appareil commença aux États-Unis, par l'intermédiaire de la Bell Telephone Company.

En Europe, la Grande-Bretagne choisit, comme dans le cas du télégraphe, de confier aux particuliers l'extension des lignes téléphoniques. Cependant, dès 1912 l'État prit le contrôle de tout le système.

La France, quant à elle, suivit sa logique de l'implantation du télégraphe avec son « modèle administratif ». L'installation du téléphone prit ainsi du retard. Les premières conversations internationales furent établies entre Paris et Bruxelles en 1887, entre Paris et Londres en 1891 et entre Paris et la Suisse en 1892. La bureaucratie, elle, prit rapidement la mesure de l'internationalisation de ce nouveau moyen de communication. Les transmissions internationales étaient possibles à l'époque seulement par la conclusion de traités bilatéraux ; les accords multilatéraux intervenaient avec peine en 1906. « En 1900, les écarts en Europe sont déjà très

¹⁸⁴ La chronologie est reprise du site officiel de la Poste roumaine - <http://www.posta-romana.ro/posta-romana/despre-noi/prezentare/istoric.html>

marqués. Si la Suède affiche un téléphone pour 115 personnes, l'Allemagne un pour 397, la France avec un taux d'équipement d'un pour 1216 n'est dépassée que par l'Italie (un pour 2629) et la Russie (un pour 7000) »¹⁸⁵.

À la différence du télégraphe, qui, lui, transportait seulement de l'écrit, par le biais des fils qui entouraient déjà la planète, le téléphone était bien différent :

« Il pénètre chez l'abonné, sa sonnerie insistante est la première irruption d'un réseau de communication au sein de la maison ou du bureau. Plus de facteur ou de petit télégraphiste, plus de message écrit, la voix de l'interlocuteur est la, immédiate, sans barrière. En revanche, le réseau de cette fin du XIXe siècle est bien plus modeste que celui de télégraphe : le téléphone ne traverse pas les mers et supporte mal les liaisons longue distance sur la terre. L'équipement téléphonique se réduit à des réseaux urbains, desservis par des opératrices dont la vitesse d'exécution est limitée, et des "fils" interurbains aux capacités modestes. En outre, le téléphone est cher et n'est pas abonné qui veut, loin de là »¹⁸⁶.

Il faut remarquer que l'arrivée du téléphone a conduit au « basculement de l'initiative technologique de la vieille Europe vers les États-Unis »¹⁸⁷ et a ainsi posé de manière cruciale « la question de la gestion collective des moyens de communication sociale »¹⁸⁸, un débat d'actualité même de nos jours.

Cette invention technique fut reprise assez rapidement en Roumanie. Vers la fin de l'année 1877, la Fabrique d'appareils télégraphiques et de signalisations, Teirich&Leopolder de Bucarest, commença à expérimenter un nouveau produit, d'après le journal *Dorobantul (L'Infanteries)*: « Les Messieurs A. Engels et Teirich annoncent qu'ils ont commencé à faire des expériences avec le nouvel appareil nommé *Téléphone* ou *Télégraphe parlant* dans leurs locaux, rue Stirbei Voda. L'horaire pour ces expérimentations : entre les 11 et 12 heures le matin »¹⁸⁹.

La première ligne interurbaine du pays¹⁹⁰ fut réalisée entre les villes Galati et de Braila, en 1890, où les bourses agricoles suscitaient l'intérêt de toute l'Europe, y compris des agences de presse mondiales. À Bucarest, la construction de la ligne téléphonique par les autorités commença en 1894, selon le décret de 3 mars 1894 qui prévoyait que

¹⁸⁵ Armand Mattelart, *op.cit.*, p. 21.

¹⁸⁶ Catherine Bertho, (sous la direction de), *op. cit.*, p. 12.

¹⁸⁷ Frédéric Barbier et de Catherine Conso, *op. cit.*, p. 88.

¹⁸⁸ *Ibid.*

¹⁸⁹ *Le Journal Dorobantul (L'Infanteries)*, an I, n° 22, le 6 décembre 1877, p. 3.

¹⁹⁰ Nicolae Perciun, *op. cit.*, pp. 82-83. (traduction personnelle)

« Toute autorité d'État, communale ou régionale, ainsi que toute institution de bienfait reconnue par l'État peut s'établir, avec ses dépenses, des communications téléphoniques entre leurs services différents à la condition que les lignes téléphoniques soient construites et entretenues par l'administration des postes et télégraphes, avec l'argent du bénéficiaire. Ces réseaux seront utilisés seulement pour les conversations relatives aux affaires, sans taxe. L'Autorité qui veut entrer en lien téléphonique avec le réseau général des postes et télégraphes va procéder de la manière suivante: ces liens peuvent être faits seulement entre les stations centrales et toute conversation entre elles ou par l'intermédiaire des autres stations seront taxées sur la loi commune d'exploit téléphonique »¹⁹¹.

Cette loi ouvrit alors la porte à la construction de réseaux régionaux et ruraux. De plus, parce que dans tout les pays existaient plusieurs concessions aux particuliers de petites lignes téléphoniques, le 3 mars 1888 l'État décréta son monopole sur les télécommunications. Le réseau, alimenté par la pression croissante des milieux d'affaires et du public, connut une expansion continue. À titre d'exemple, durant l'année 1900, la téléphonie en Roumanie comptait 3634 kilomètres de fils de réseau urbain et 8994 kilomètres de fils interurbains, 52 stations centrales, 306 cabines publiques, 2883 postes d'abonnés qui effectuèrent la même année 1°825°268 conversations urbaines et 115°536 conversations interurbaines¹⁹².

Après l'union nationale de 1918, on mit en commun les services de télégraphe, de téléphone et de poste. Les préparations durèrent alors jusqu'en décembre 1921. La longueur des lignes télégraphiques au début de l'année 1926 était de 15°887 kilomètres (15°362 kilomètres lignes aériennes, 29 kilomètres de lignes souterraines et 496 de lignes sous-marines, incluant le câble sous le fleuve Danube, Piu Petrii-Harsova, réalisé en 1925), et des lignes téléphoniques d'une longueur de 2530 kilomètres. La première centrale téléphonique automatisée fut installée à Bucarest en 1927.

Le réseau téléphonique roumain fut interconnecté avec le réseau international en 1903 et une première conversation téléphonique eut lieu le 1^{er} décembre 1903 avec la Bulgarie. Commencés en 1896, les travaux permettant de connecter les réseaux roumains et bulgares eurent des difficultés relatives au câble sous le fleuve Danube que les deux voisins durent installer afin d'assurer les conversations entre Bucarest et Sofia. La deuxième connexion eut lieu avec la Hongrie, mais seulement après six ans de tractations relatives aux partages des revenus de l'exploitation téléphonique. Le 14 décembre 1905 eut lieu la première conversation :

¹⁹¹ Bratu Ionescu, *Telefoanele in Romania (Les Téléphones en Roumanie)*, *Revista PTT (Revue de la PTT)*, n° 3/1931, p. 116, citée in Gheorghe Enciu, *op. cit.*, p. 292.

¹⁹² *Ibid.*, p. 293.

« Une conversation de 3 minutes entre Bucarest et Budapest, respectivement entre toute autre localité roumaine et hongroise, coûtait 3 lei, dont 1 leu pour la partie roumaine et 2 lei pour la partie hongroise. Les conversations de la presse et celles avec abonnement, pendant la nuit, avaient une réduction de 30% »¹⁹³.

Ce coût, fortement élevé pour la partie roumaine, eut de lourdes conséquences pour le trafic de nouvelles de la *Roumance*, l'agence roumaine née en 1889, comme nous aurons l'occasion de le constater. Il faut aussi ajouter que le lien téléphonique avec Budapest était alors vital pour Bucarest, parce qu'il garantissait le lien direct avec l'ouest de l'Europe. Les problèmes d'interconnexion devenaient si préoccupants pour les techniciens, que l'ingénieur roumain en télécommunications Carol Ioan Vidic avait adressé un appel, en mars 1906, aux ingénieurs des autres pays pour organiser un congrès qui leur soit consacré. Nous présenterons une partie assez conséquente de son texte, qui résume les problèmes principaux du développement télégraphique en Roumanie et dans le monde au début du XXe siècle :

« Le développement incessant des communications télégraphiques a obligé tous les États à augmenter et à compléter leurs réseaux de lignes aériennes, souterraines et marines. À ces communications, il faut ajouter la télégraphie sans fil, qui prend actuellement un si remarquable développement.

Les problèmes qui se posent chaque jour pour vaincre ces difficultés de construction, d'installation et d'entretien des communications télégraphiques, se sont multipliés et compliqués dans une large mesure, à la suite du prodigieux développement de la téléphonie, car, ce nouveau genre de communication ayant mieux convenu au grand public (c'est à lui de dicter) les méthodes à employer pour la construction des lignes et des installations en général »¹⁹⁴.

Ainsi, la résolution des problèmes d'installations techniques de plus en plus complexes, la simplification des constructions téléphoniques et télégraphiques, ainsi que l'emploi et l'exploitation rationnelle des réseaux existants se faisaient avec de grands sacrifices par toutes les administrations : « Les réseaux urbains, surchargés, ont du rapidement se cacher sous terre dans des câbles coûteux d'un travail délicat et les réseaux interurbains et internationaux ont surchargé les supports existents plus tôt que l'on ne s'y attendait »¹⁹⁵.

L'ingénieur roumain soutenait une standardisation de pratiques de construction pour les lignes télégraphiques :

¹⁹³ Nicolae Perciun, *op. cit.*, p. 92.

¹⁹⁴ L'appel est publié dans le *Buletin telegrafo-postal (Bulletin télégraphique-postal)*, l'an XXXVI, n° 11, le 1 juin 1906, p. 129-130, cité in Nicolae Perciun, *op. cit.*, pp. 115-116. (traduction personnelle)

¹⁹⁵ *Ibid.*

« Il serait donc de la plus grande utilité de trouver un moyen qui permette de faire connaître les systèmes employés dans les divers pays, les expériences faites par les différentes administrations, d'unifier surtout les systèmes de construction de lignes, de choisir les installations techniques les plus pratiques et les plus simples au plus grand profit des administrations télégraphiques et téléphoniques (...) »¹⁹⁶.

L'appel fut entendu et un congrès des techniciens de télécommunications fut organisé à Budapest, du 22 au 29 septembre 1908.

Cependant, les progrès de la téléphonie n'étaient pas, dans la période d'entre deux guerres, à la hauteur des attentes des autorités. Ainsi, en 1930, l'État roumain décidait la concession de la téléphonie à la société états-unienne International Telephon and Telegraph Corporation (ITT). Cette décision était alors motivée par le retard de la Roumanie dans ce domaine : 0,3 téléphone pour 100 habitants, à un moment où, par exemple, la France comptait 2,3 téléphones et l'Allemagne 4,6 téléphones. Toutefois, il est important de préciser que ce contrat n'incluait pas les lignes téléphoniques de l'armée, de la sûreté nationale et les lignes téléphoniques des Chemins de fer roumains, des entreprises d'État ou privées où le service téléphonique était déjà installé en conformité avec les réglementations de la Régie autonome PTT.

Afin d'honorer ce contrat, la Société Anonyme roumaine de Téléphones (SART) fut fondée. Cette société dynamisa l'implantation du téléphone en Roumanie, conformément aux dates qui nous présentons dans le tableau comparatif suivant :

¹⁹⁶ *Ibid.*

TABLEAU N° 5 : Le réseau télégraphique et téléphonique pendant les années 1930-1940
(kilomètres/circuit)¹⁹⁷

ANNÉE	Classification des lignes (circuits)							Trafique	
	Télégraphiques				Téléphoniques				
	Aériens	Souterrain	Sous mari ne	Sous fluviale	Physique	Fantôme	Courants porteurs	Télégraphe	Téléphone
1930					51.803	32		7.649.000	
1931					52.056	2892	5960	6.400.000	81.553.316
1932	68.384	934	172	35	52.888	3337	15.769	4.938.000	85.092.790
1933	70.177	934	172	35	52.458	4544	17.414	4.277.000	97.809.197
1934	70.713	934	172	35	53.604	5734	26.706	4.290.000	112.085.104
1935	70.965	934	172	35	57.517	7796	31.957	4.125.000	130.628.228
1936	73.455	934	172	35	58.428	8663	36.823	4.932.000	134.739.367
1937	73.612	934	172	35	60.712	9631	36.687	4.414.000	199.959.214
1938	78.436	2251	175	35	64.622	10.260	36.836	4.552.000	213.531.479

L'histoire de la téléphonie a démontré un décalage entre la Roumanie et l'Europe. Ce réseau, superposé aux réseaux télégraphiques, constituait un lien direct, apprécié par le public, avec l'Ouest développé de l'Europe.

¹⁹⁷ Les informations de ce tableau sont reprises de l'ouvrage de Gheorghe Enciu, *op. cit.*, p. 456.

4.6 La radiocommunication

L'entre-deux-guerres est la période marquée par l'ascension de la radio, ce nouveau moyen de communication qui bouleversa pour toujours la domination de l'écrit. Nous nous intéressons ici uniquement à la première étape, celle de la télégraphie sans fil, la T.S.F.

Les premières expérimentations ont commencé dans le dernier quart du XIXe siècle. En 1887, l'allemand Heinrich Hertz a alors fait une découverte portant son nom, les ondes. Trois années plus tard, en 1890, le physicien français Édouard Branly arriva à mettre au point le premier radioconducteur. Puis, encore quatre années après, Marconi réussit, en ajoutant une antenne, à transmettre à distance, en morse, par ondes hertziennes, à 400 mètres puis ensuite à deux kilomètres. En 1899, Marconi fut le scientifique à l'origine de la première liaison au-dessus de la Manche et, en 1901, permit le premier contact hertzien avec Terre neuve¹⁹⁸. En moins de 25 ans, grâce aux multiples innovations techniques, le monde pouvait communiquer aux antipodes et rêvait de faire le tour de la planète par l'intermédiaire des ondes hertziennes.

Après la Première Guerre mondiale, la Roumanie commença à accorder de plus en plus d'attention à la télégraphie sans fil, surtout pour ses échanges avec l'international. Le directeur des radiocommunications roumaines, Emil Giurgea, docteur es sciences physiques, synthétisa, en 1921, les progrès dans ce domaine et les projets en cours :

« Après la Première Guerre mondiale, dans tous les pays on organisait des réseaux complets de radiocommunications. Une série de très grands postes vont travailler automatiquement à de très fortes distances entre continents ; d'autres postes moyens vont servir aux correspondances, par exemple, entre les capitales européennes et enfin, une grande multitude de petits postes vont servir à l'intérieur des différents pays aux correspondances locales entre départements.

En Roumanie aussi, un projet très prometteur est en voie d'exécution. Une puissante station à alternateur de haute fréquence va établir la liaison automatique avec l'Amérique, l'Angleterre, la France, l'Espagne, l'Égypte, la Syrie, les Indes, le Caucase, la Finlande, etc. (...). La puissante station de Bucarest est destinée à jouer en plus un autre rôle, car, par sa situation géographique, Bucarest va faire le transit des correspondances de l'Occident pour l'Orient »¹⁹⁹.

¹⁹⁸ Jean-Noël Jeanneney, *Une histoire des médias*, Éditions du Seuil, Paris, 2001, pp. 145-146.

¹⁹⁹ Emil Giurgea, *Progresele recente in telegrafia si telefonie fara fir. Organizarea retelei romane de comunicatiuni (Les progrès récents en télégraphie et téléphonie sans fil. L'Organisation du réseau roumain des radiocommunications)*, *Buletin al Societatii Regale Romane de Geografie (Bulletin de la Société Royale*

Le tableau suivant nous permet de constater l'importance du réseau de stations télégraphiques sans fil (T.S.F.) en 1924.

TABLEAU N° 6 : Stations radiotélégraphiques de Roumanie en 1924²⁰⁰

Lieu d'installation	Puissance de la station KW	Destination
I. A BUCAREST		
Herastrau	50	Transmission. Meteor et trafic. Différents, Paris, Rome, Prague, Berlin, Vienne. Réception seulement a Vienne
Herastrau (Tren)	2 (S.F.R.)	En cours d'installation
Filaret (Tepes 1)	-	Réception. Trafic Paris (Sainte Assise)
Filaret (Tepes 2)	-	Réception. Trafic. Presse et Meteor. Prague, Berlin, Rome, Vienne
Filaret (Meteor)	-	Réception. Meteor, presse, bourse. Différents, Belgrade, Prague, Londres
Ministère d'Extérieur (2 stations)	-	Réception. Communiqués de presse. Rome, Elevasse, Leafield, Lafayette, Nauen.
Ministère des Communications	-	Réception. Trafic. Galati
Chambre de Commerce (2 station)	-	Prêt à être mis en fonction
Filaret (Restaurant)	2 (S.F.R.)	Pas de personnel
L'État Majeur General	-	Transmissions. Trafic. Galati
II. Roumanie (sans Bucarest)		
Galati	0,5 (Marconi)	Transmission et réception. Trafic. Ministère des Communications et L'État Majeur General
Oradea Mare	1,5 (Marconi)	Réceptions. Trafic. Berlin
Constanta	1 (S.F.R.)	Bucarest. Galati et le porte militaire Sulina
Cluj	6 (Marconi)	Bucarest, Oradea, Timisoara
Craiova	0,5 (Marconi)	Bucarest, Timisoara. Prêt dans deux semaines
Timisoara	6 (Marconi)	Oradea, Cluj, Bucarest, Craiova et éventuellement Belgrade, Budapest, Italie

Durant la période d'entre deux guerres, à part cette station de Herastrau (à Bucarest), d'autres stations puissantes pouvant travailler à une distance de 1500 kilomètres (donc avec les pays étrangers) avaient été installées à Constanta, Galati, Iasi, Cernauti, Cluj et à Timisoara. À

Roumaine de Géographie, an XL, 1921, p. 43. (en français dans l'original)

²⁰⁰ Informations reprises de Gheorghe Enciu, *op. cit.*, p. 327.

Sulina, Chisinau, Oradea, Sighet, Turnu Severin, Craiova, Sinaia, Giurgiu, Cernavoda ont été construites des stations d'une portée plus réduite.

L'année 1925 est marquée par la publication d'une loi réglementant l'installation et l'usage des stations et postes radiotéléphoniques accompagnée d'un règlement détaillé d'application de cette loi. Ces réglementations ont permis l'apparition de la Radiodiffusion roumaine, le 1^{er} novembre 1928.

La radio s'annonçait alors comme un fort concurrent des agences de presse compte tenu de leur caractéristique fondamentale : l'instantanéité dans la transmission des messages. Le premier directeur de la Radio roumaine, Dragomir Hurmuzescu considérait :

«Il ne faut pas croire que la Radiophonie est seulement une question de divertissement. La Radiophonie a une grande importance sociale, beaucoup plus grande que le théâtre, pour la propagation de la culture et pour l'unification des âmes, parce qu'elle peut s'adresser au monde, elle peut rentrer dans les maisons les plus isolées des paysans. Très prochainement, elle deviendra un critère pour le jugement du degré d'évolution d'un peuple »²⁰¹.

Tous ces progrès techniques avaient déterminé l'apparition et le développement des « usines de nouvelles » que sont les agences de presse, y compris en Roumanie.

« ...sur un autre plan, celui de la représentation de l'espace géographique, les premières agences ont participé, avec l'exploitation du télégraphe, à un rétrécissement de la "vision du monde" par la réduction du temps et des distances pour informer les lecteurs des journaux. Ce processus n'a fait que s'amplifier avec les techniques de communication qui ont suivi. (...) En effet, les progrès successifs des modes de communication ont chaque fois modifié le rapport entre *le proche* et *le lointain* »²⁰².

Pour conclure, nous insisterons sur le fait que la réduction des distances a déterminé l'accélération de la vitesse de circulation de l'information. Le véhicule rapide de transport de ces contenus fut l'agence de presse. Dans la deuxième partie de notre travail, nous allons étudier ces organismes qui ont toujours su profiter du développement des techniques de communication.

²⁰¹ *Contributii la cunoasterea radiodifuziunii romane (Des contributions pour faire connaitre la radiotélévision roumaine)*, ouvrage réalisé par la Société Roumaine de Radiotélévision, Brasov, 1972, p. 19. (traduction personnelle)

²⁰² Michel Mathien et Catherine Conso, *Les agences de presse internationales*, Presses Universitaires de France, Paris, 1997, pp. 22-23.

DEUXIÈME PARTIE
AGENCES DE PRESSE ET
STRATÉGIES GÉOPOLITIQUES
D'INFORMATION (1877-1940)

Chapitre 1

Le débarquement de *Havas* dans le « Petit Paris »

Les agences de presse sont des rapporteurs et des acteurs de l'actualité internationale²⁰³. Dans cette deuxième partie de notre étude, nous allons analyser cette double fonction. Comme nous l'avons déjà évoqué précédemment, ce travail se concentre sur l'histoire des agences de presse en Roumanie durant la période comprise entre 1877 et 1940. Cet objet d'étude reste encore de nos jours, un coin d'ombre du champ de la recherche roumaine.

Nous introduirons les agences de presse en tant qu'acteurs nationaux et internationaux dans le réseau subtil de l'échange des informations, en nous appuyant sur les méthodes de la géopolitique. L'observation faite par Henry Bakis sur ce sujet est assez révélatrice. En effet, selon lui,

« Le contrôle des réseaux de communication est devenu un enjeu majeur, traversé par les rivalités entre États d'abord, mais ce qui est plus nouveau, par d'autres types de rivalités : entre les grandes firmes mondiales d'abord, luttant pour la conquête du marché et l'exploitation de réseaux à l'échelle planétaire ; entre ces firmes d'une part et les États d'autre part, des convergences et des divergences d'intérêts apparaissent et tissent des situations géopolitiques complexes »²⁰⁴.

Ainsi, il est important de garder à l'esprit que les agences de presse se trouvent au centre de deux systèmes distincts ; d'une part, elles appartiennent au système des entreprises qui produisent et vendent une marchandise, et, d'autre part, elles font partie du paradigme du sens, où il est nécessaire de penser la fonction de l'agence comme acteur et vecteur dans le circuit de l'information

²⁰³ Voir Michael Palmer, « Les agences d'information, rapporteurs et acteurs de l'actualité internationale », in *Les médias, acteurs de la vie internationale* (sous la direction de André-Jean Tudesq), Éditions Apogée, Rennes, 1997. Les médias, comme acteurs de la vie internationale ont fait l'objet de nombreuses études. On peut citer entre autres les ouvrages de Herbert Schiller, *Mass Communication and American Empire* (1969), Maurice Delarue, *Rapports sur la presse dans l'élaboration de la politique étrangère* (1969), Jeremy Tunstall, *The media are american* (1977), Simon Serfaty, *The media and foreign policy* (1990).

²⁰⁴ Henri Bakis, *Géopolitique de l'information*, Presses Universitaires de France, Paris, 1987, p. 36.

« Ces "fournisseurs" de l'information raisonnent en termes de marchés (médias et non-médias, information générale ou spécialisée...), et selon les vecteurs, espaces, langues et langages...multiples et variés. Ils collectent, traitent et livrent un "matériau" d'information à consommation immédiate, mais dont le degré d'urgence, la priorité, varie »²⁰⁵.

Ces acteurs prenant toute leur place sur l'échiquier des puissances de l'État cherchent à être les premiers à diffuser une nouvelle, tout comme, parfois, les protagonistes de l'événement eux-mêmes ; néanmoins, « la forme du récit de cette nouvelle leur importe à tous les deux. Comme le remarquait l'aïeul de l'AFP, l'agence *Havas*, en 1892 : "C'est la version primitive qui circule. C'est à elle que s'attache le crédit" »²⁰⁶.

L'exemple de Napoléon Bonaparte²⁰⁷ qui demandait, d'une part, de retarder les nouvelles qui posaient problème au gouvernement et, d'autre part, de transformer dans le compte rendu officiel des événements négatifs en événements plus supportables, nous amènent à une autre réflexion, sur le rôle idéologique de l'agence de presse dans le système de l'information :

« La mise en place d'outils administratifs de contrôle de l'information (censure et politiques de communication) à l'occasion de grands conflits qui vont éclater au XIXe, et surtout au XXe siècle, constitue la réponse pragmatique apportée à un problème dont on ne mesure que très progressivement l'importance : la gestion de l'information comme élément de la réflexion stratégique »²⁰⁸.

En essayant de faire une synthèse de ces différentes approches de recherche, nous constatons, à l'instar de Marie-Pierre Robert, que les agences de presse se trouvent dans une situation dichotomique :

« Ces hypothèses fondent les agences comme à la fois "souveraines" et dépendantes. Il s'ensuit une inévitable interférence du champ étatique et du champ agencier qui pose comme éventuelle, et ceci même en temps de paix, une gestion paradiplomatique de l'information étrangère au sein des agences de presse. Si les dissensions se sont révélées entre les chancelleries, d'autres sont nées entre les sièges des différentes agences, gagnées à de nouvelles tentations tant économiques qu'idéologiques »²⁰⁹.

²⁰⁵ Michael Palmer, *op. cit.*, p. 42.

²⁰⁶ *Ibid.*, p. 46.

²⁰⁷ Cf. Claude Bellanger, *Histoire générale de la presse française*, Presses Universitaires de France, Paris, 1969, T.1, p. 552.

²⁰⁸ Pierre Conesa, *Analyse stratégique de l'information*, in *La persuasion de masse*, Robert Laffont, Paris, 1992, p. 90.

²⁰⁹ Marie-Pierre Robert, *Transnationales de l'information et relations diplomatiques: l'Agence Havas à Moscou et la couverture des „grands procès“, 1923-1938*, thèse pour le doctorat des sciences de l'information et de la communication soutenu à l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, 2001, p. 92.

Avant de nous lancer dans les aléas de l'histoire, nous tenons aussi à préciser les « armes » que nous avons en main ; nous allons utiliser une méthodologie empruntée de la géopolitique de façon à identifier les acteurs, analyser leurs motivations, décrire leurs intentions, repérer les alliances en gestation ou en déconstruction, aux niveaux local, régional ou encore international.

1.1 L'implantation du premier réseau roumain à vocation européenne – le télégraphe

Depuis toujours l'Homme, « l'être social », a essayé de communiquer ses pensées, son savoir-faire, ses messages d'alerte... Les événements qui touchent ses proches et le monde... L'histoire de la communication peut être décrite comme une série d'expériences de l'Homme pour signaler dans l'urgence les situations de « rupture » du cours normal des faits. Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, la diffusion de ces récits est toujours restée circonscrite à un territoire assez limité, loin de la dimension planétaire que connaîtra le premier réseau de communication, le télégraphe.

L'invention révolutionnaire de Claude Chappe, le télégraphe optique, n'a pas été utilisée aux confins des Carpates²¹⁰. Toutefois, l'implantation du télégraphe électrique dans les pays roumains (Transylvanie, Valachie²¹¹ et Moldavie) a été assez rapide après le début de son exploitation commerciale, mais a suivi des logiques différentes selon la situation géopolitique spécifique de ces régions de la Roumanie d'aujourd'hui.

En ce qui concerne la Valachie et la Moldavie, le télégraphe a été un moyen de communication servant des actions militaires et politiques. Ces actions ont finalement abouti à l'unification du territoire roumain et à l'obtention de l'Indépendance; concernant la Transylvanie, le télégraphe a été un moyen de rattachement du centre de pouvoir à un espace périphérique.

1.1.1 Le télégraphe transylvain

En Transylvanie, pays roumain rattaché à l'Empire Austro-hongrois, l'implantation du télégraphe a suivi des logiques « coloniales » ; il a en effet permis de relier le centre du pouvoir à une région lointaine afin de la contrôler. D'après Ratzel,

²¹⁰ Teodor Popescu, *Evolutia postei, telegrafului si telefonului în tara noastra (L'évolution de la poste, du télégraphe et du téléphone dans notre pays)*, Bucarest, 1906, p. 32.

²¹¹ Rappelons que la Valachie s'appelait à l'époque le Pays roumain ou la Munténie.

« outre son territoire propre, tout grand État revendique une zone d'influence ou une zone d'intérêts qui se situe en relation directe avec l'intérieur du pays. Il ne s'agit nullement d'une unité historico-culturelle (...), il s'agit de ce lien qui incite un État à se considérer lésé dès qu'un autre État occupe une zone qui lui-même n'occupe pas, en dehors de son territoire. Lorsque ça lui est possible d'ailleurs, il l'occupe lui-même »²¹².

La Transylvanie, à l'époque partie intégrante de l'Empire Austro-hongrois, fut la première région de Roumanie à observer l'introduction de cet outil de communication qui allait changer les dimensions d'espace et de temps. En effet, le télégraphe Morse était déjà utilisé en Autriche depuis 1848 et s'y était rapidement développé. En 1850, l'Autriche était ainsi le troisième pays européen, après l'Allemagne et la France, en nombre de lignes télégraphiques installées, ce qui représentait environ 3500 km²¹³ de lignes.

La *Gazette de la Transylvanie*, journal qui paraissait à Brasov, en Transylvanie, publia en février 1851 un appel d'offres en vue de la livraison des matériaux nécessaires à la construction des lignes du télégraphe entre le Banatul Timisoarei et Sibiu, c'est-à-dire un tronçon avancé de la ligne orientale Vienne - Semlin (Zemun) - Petrovaradino (Novi Sad) - Sibiu. Le trajet tracé de la ligne sur le territoire roumain traversait d'Ouest en Est les localités de Timisoara, Racos, Kis-Zoto, Lugoj, Rozor, Fatet, Martinea, Dobra, Deva, Orastie, Sibot, Caransebes, Miercurea, Saliste et Sibiu. Les travaux commencèrent une année plus tard, en 1852, et prirent fin au printemps suivant.

Ce fut la même *Gazette de la Transylvanie* qui annonça officiellement l'ouverture des bureaux télégraphiques par le biais du communiqué suivant : « Autriche, 2 mai²¹⁴ 1853. Les nouveaux bureaux télégraphiques de Tegled, Timisoara et Sibiu sont déclarés ouverts pour les correspondances d'État, mais aussi pour les correspondances privées »²¹⁵.

²¹² Friedrich Ratzel, *Géographie politique*, Diff. Économica, Paris, 1988, p. 154.

²¹³ Nicolae Perciun, *Din istoria telecomunicatiilor romane (De l'histoire des télécommunications roumaines)*, Editura Academiei Romane, Bucarest, 1999, p. 8.

²¹⁴ 20 avril selon le calendrier julien, style ancien, utilisé dans les principautés roumaines à l'époque. Il y avait un décalage de 12 jours au XIXe siècle vis-à-vis du calendrier grégorien utilisé par l'Ouest de l'Europe, y compris l'Autriche, et de 13 jours au XXe siècle. Le calendrier grégorien avait été adopté par les États catholiques depuis 1582. Au début, le décalage était de seulement 10 jours ; mais à chaque siècle s'ajoutait un jour, sauf à la fin du XVIe siècle et à la fin du XXe siècle. Les Roumains l'avaient adopté en avril 1919. Ainsi, par un décret-loi le 1^{er} avril 1919 devient le 14 avril 1919, selon le calendrier grégorien (style nouveau). Par souci d'unité dans notre étude (parce que nos acteurs se trouvent en Roumanie mais aussi en France et dans d'autres pays d'Europe et du monde mais aussi puisque le télégraphe roumain utilisait depuis au début le calendrier grégorien) et étant donné que la plupart des documents consultés donnaient les deux variantes, nous avons choisi d'utiliser les dates du calendrier grégorien (le style nouveau). Nous avons gardé les deux variantes de dates uniquement dans les citations.

²¹⁵ *Gazeta Transilvaniei (Gazette de la Transylvanie)*, an XVI, n° 34, le 29 avril 1853, p. 128.

Cette première ligne télégraphique connut très rapidement des prolongements sur tout le territoire de la principauté de Transylvanie. Le *Bulletin officiel*²¹⁶ publiait le 15 mai 1853, le tableau des tarifs pour la correspondance télégraphique. Ce tableau rendait compte de 183 bureaux télégraphiques ouverts ou en cours d'ouverture, répartis en trois zones, selon leur distance de Sibiu. Les bureaux en cours d'ouverture étaient Karsburg (Alba Iulia) – zone I, Klausenburg (Cluj) – zone II, et Cernovit (Cernauti) – zone III. Le même tableau de tarifs fut publié le 23 mai de la même année dans le numéro de la *Gazette de Transylvanie* ; en analysant ce tableau, nous pouvons observer que le seul bureau encore fermé était celui de Cernauti. La *Gazette* précitée²¹⁷ fournissait également des détails techniques sur les lignes en précisant par exemple que les poteaux télégraphiques, hauts de 7,9 mètres, étaient en bois de sapin blanc ou rouge (même si on a parfois toléré du chêne), et planté à environ 40 mètres d'intervalle. Pour un kilomètre de ligne, il ne fallait pas moins de 72,49 kg de fil de fer d'un diamètre de 3,22 mm. Les isolateurs étaient en verre vert.

Ainsi, dès les années 1853-1854, avec ces prolongements de ligne, la Transylvanie était reliée avec l'Ouest développé de l'Europe, et ce, même pour les plus petites villes.

1.1.2 Le télégraphe valaque

Commencée le 16 octobre 1853, la guerre de Crimée accéléra le développement du télégraphe surtout en Valachie et en Moldavie, même si, du point de vue de la tactique militaire, il ne joua qu'un rôle mineur²¹⁸. De la même façon qu'en France, à l'aube du télégraphe optique, le télégraphe suivait dans les principautés roumaines une logique militaire. Rappelons que cette guerre opposait la Russie (qui fut finalement vaincue) à la Turquie, la Grande-Bretagne, la France et au Piémont, dans une lutte de partition des possessions de l'Empire Ottoman, alors en déclin. Lors de ce conflit, les opérations militaires se déroulèrent autour du Danube, en Transcaucasie, autour de la mer Noire, sur les côtes de Kamtchatka et spécialement en Crimée.

L'été 1853, les troupes russes occupèrent la Roumanie. L'Autriche, qui vit dans cet acte une menace pour ses intérêts dans la région du Danube, signa avec la Turquie le 14 juin 1854 la Convention russo-turque, autorisant l'occupation des pays roumains par leurs armées respectives. Fin juillet de la même année, les Russes commencèrent un retrait forcé de leurs troupes de Bucarest en raison du déplacement du front de Dobroudja en Crimée ; au même moment, les Turcs, dirigés

²¹⁶ *Buletinul Oficial* (Le *Bulletin officiel* paraît en Munténie), n° 27, le 15 mai 1853, p. 106.

²¹⁷ *Gazeta Transilvaniei* (*Gazette de Transylvanie*), numéros de 22 février et 5 mars 1851.

²¹⁸ Ion Aronovici, *Comunicatiuni militare (Communications militaires)*, collections du Musée Militaire roumain, Bucarest, 1898, p. 361.

par Omer Pasha, entrèrent dans la capitale de la Munténie où les Autrichiens des I. B. Coronini, les rattrapèrent dès le 18 septembre 1854.

Après la retraite russe, une compagnie du génie des troupes françaises (basées en Dobroudja), sous le commandement du capitaine Lamy, arriva à Bucarest pour commencer, en 1854, la construction de la ligne télégraphique Bucarest-Giurgiu, prolongée avec un câble immergé jusqu'à Ruse²¹⁹ (Rusciuk) en Bulgarie. Cette ligne, inaugurée probablement en août, fut la première sur le territoire contrôlé par des Roumains²²⁰. Toutefois, il est important de signaler qu'on ne trouve aucun écho de cet événement dans la presse de l'époque²²¹. Cette ligne devait être exclusivement utilisée par l'armée française qui avait alors installé à Bucarest le premier bureau télégraphique. Mais, pendant l'automne 1854, l'unité française se retira du pays et la ligne télégraphique fut cédée aux Autrichiens. Elle fut alors aussitôt rachetée par le gouvernement de la Valachie qui la fit réaménagée la même année en vue de servir à des fins civiles. D'ailleurs, on notera que sur la ligne Bucarest-Giurgiu, les Français avaient également installé des fils pour la communication avec Varna selon le rapport de la Commission européenne déposé en 1857 à Paris et publié par le journal *Vocea Romaniei* (Voix de la Roumanie) :

« La France a mis en place une ligne télégraphique avec la Valachie sur les poteaux existants pour être en liaison avec la Crimée pour le service de l'armée d'Orient. Après la guerre, la Turquie a acheté le matériel des lignes françaises et a installé des offices télégraphiques propres, mais à la fin de l'année 1857 elle a cédé ce matériel au gouvernement de Valachie »²²².

À cette époque, cette ligne télégraphique ne faisait pas encore partie du réseau continental en extension, mais était seulement un segment de la communication régionale.

Ainsi, dans ce contexte de guerre, un lien télégraphique avec la capitale autrichienne, Vienne, symbolisait une porte ouverte vers les pays développés de l'Ouest de l'Europe. Cette solution d'interconnexion était assez simple étant donné que les lignes étaient déjà installées en Transylvanie. Par conséquent, la construction de la ligne Bucarest-Brasov, qui devait lier la capitale de la Valachie avec la plus proche ville de Transylvanie disposant du télégraphe, débuta en septembre 1854. Le projet technique fut apparemment réalisé par l'ingénieur Mazenauer, dont le nom apparaît dans les documents de l'époque. Ce n'est pas la première fois que ce nom apparaît dans des rapports officiels ; en effet, on le retrouve dans un dossier du Ministère des Travaux

²¹⁹ Gheorge Enciu, *Posta si telecomunicatiile in Romania (La poste et les télécommunications en Roumanie)* Editura Stiintifica si Enciclopedica, Bucarest, 1984, p. 41.

²²⁰ Nicolae Perciun, *op. cit.*, p. 15.

²²¹ *Ibid.*

²²² *Vocea Romaniei (La Voix de la Roumanie)*, an V, n° 42, 7 septembre 1865. (traduction personnelle)

publics, intitulé « Dossier pour l'argent libéré pour les travaux de la ligne télégraphique de Brasov à Bucarest »²²³, où il était spécifié une disposition de paiement de 1000 lei pour le déplacement de l'ingénieur Mazenauer « dans l'intérêt de la ligne télégraphique Bucarest-Predeal ». On le retrouve également dans un communiqué du « Département des affaires intérieures »²²⁴ dans lequel les habitants de Bucarest étaient priés de ne pas empêcher l'implantation des poteaux et des crochets de fer pour l'installation du fil télégraphique sur les murs ou de tout autre objet indiqué par l'ingénieur Mazenauer dans les rues de la capitale. Les travaux de la ligne Bucarest-Brasov furent débutés simultanément à Bucarest et à Brasov ; ainsi, en deux mois, la ligne Bucarest-Predeal (146 km) fut construite de même que la jonction Brasov-Predeal. C'est ainsi que, le 2 décembre 1854, à Predeal, les délégués de Valachie et d'Autriche, avec pour toile de fond le monument du colonel héros de la Bessarabie, Ion Vasilco Costin, joignirent le fil roumain au fil autrichien, en déclarant solennellement : « On a lié l'Orient avec l'Occident » ; l'événement fut grandement célébré par tous les participants avec force champagne²²⁵. Le même jour, la première dépêche télégraphique fut envoyée de Bucarest à Vienne²²⁶. Voici le récit fait par le journal *Gazeta de Moldavia* (*Gazette de Moldavie*) :

« Le réseau télégraphique obtient une nouvelle extension vers l'Orient de l'Europe... Depuis le 20 novembre/2 décembre la communication télégraphique entre Vienne et Bucarest via Brasov est réalisée et les dépêches du gouvernement et des particuliers peuvent être expédiés. Ainsi, les nouvelles qui mettaient plusieurs jours à arriver de l'autre côté de l'Europe, parviennent maintenant en quelques minutes »²²⁷.

Toutefois, on peut signaler que, la littérature spécialisée roumaine, qu'elle soit militaire ou technique, avance une tout autre hypothèse concernant les constructeurs de la ligne Bucarest-Predeal. D'après les militaires, cette ligne télégraphique aurait été construite par les seuls Autrichiens. Pour affirmer de tels propos, ils citent un ouvrage paru en 1906, « *L'étude sur les monopoles de Roumanie* », pour lequel l'auteur, Th. C. Aslan, a reçu le prix de l'Académie

²²³ Archives Nationales de Roumanie, *Fond Ministerul Lucrarilor Publice (Fonds du Ministère des Travaux Publics)*, dossier 72/1854, page fl.

²²⁴ Le communiqué était publié dans *Buletinul oficial al Tarii Romanesti (Bulletin officiel du Pays Roumaine)*, n° 70, le 20 septembre 1854, p. 353.

²²⁵ Ion Ionescu, *Istoricul Societatii Politehnice (L'histoire de l'École Polytechnique)*, Bucarest, 1927, in Nicolae Perciun, *op. cit.*, p.14. (traduction personnelle)

²²⁶ La première dépêche a été reçue à Vienne « avant-hier, samedi dans l'après-midi », annonçait *Bukarester Deutsche Zeitung*, numéro de lundi, le 4 décembre 1854.

²²⁷ *Gazeta de Moldavia (Gazette de Moldavie)*, an XXIV, n° 95, le 2 décembre 1854, p. 377. (traduction personnelle). Comme remarquait le chercheur Nicolae Perciun, c'est assez surprenant qu'un tel événement ne fût pas repris dans les histoires successives de Bucarest, étant donné ses répercussions sur l'histoire de la ville et de Roumanie.

roumaine. Toutefois, en ce qui nous concerne, nous nous rallions davantage aux propos tenus par l'ingénieur des chemins de fer, Nicolae Perciun, qui, après avoir étudié les archives et la presse de cette période, reste persuadé que les lignes ont été exécutées par le « Département des affaires intérieures », avec de l'argent roumain et une assistance technique autrichienne. Nicolae Perciun argumente également qu'aucun journal de l'époque ne signale le rachat des lignes autrichiennes par l'État roumain, ce qui, pour une opération d'une telle ampleur, ne serait pourtant pas passé inaperçu.

Il est possible de retrouver les règles d'exploitation du télégraphe bucarestois dans ses premières années de fonctionnement, dans un ouvrage d'environ 70 pages écrit par Ioan Lerescu, employé au siège central du télégraphe de Bucarest, vers le milieu de l'été 1855. Ainsi, il nous apprend que la station de Bucarest était ouverte tous les jours, sans interruption. Les dépêches pouvaient y être reçues à la fois en allemand, en français, en anglais et en italien. On apprend également que le formulaire de télégramme était gratuit mais aussi que le personnel devait faire le serment de ne pas divulguer le contenu des dépêches. Enfin, cet ouvrage nous informe sur l'existence d'une sorte de journal de maintenance, laissé dans la salle du service technique, où devait être consignés tous les événements relatifs à l'exploitation du télégraphe (par exemple si un fil avait été rompu, quand et en quelles circonstances ; si le bureau avait été occupé par la correspondance des autres stations et ce, durant combien de temps ; à quelle heure la transmission des dépêches avait été rétablie, *etc.*)²²⁸.

Rapidement, l'État vit la nécessité de réglementer ce formidable outil de communication, qui mettait fin à l'isolement de la Valachie dans ce lointain carrefour de l'Europe. Ainsi, le 1 mars 1856, le Département de l'Intérieur publia « les règles pour la correspondance télégraphique dans La Principauté du Pays roumain » ; règles qui, en déclarant que « les télégraphes de la Principauté roumaine sont ouverts pour tous les particuliers » représentaient une forme de proclamation mettant en phase la Valachie avec les nations avancées de l'Ouest.

En analysant ce document, nous pouvons affirmer que toutes les règles d'écriture obéissaient à la logique de réseau, ayant comme but la mise en œuvre d'un échange facile des informations avec les autres pays. Nous pouvons ici citer à titre d'exemple la décision d'utiliser le calendrier grégorien, « le style nouveau », adopté par tout l'Ouest de l'Europe²²⁹ ; de même, les langues de rédaction utilisées étaient l'anglais, le français, l'allemand, l'italien ainsi que le roumain, pour les correspondances internes, mais en utilisant exclusivement l'alphabet latin. Il faut préciser qu'en dépit du fait que la langue roumaine soit une langue latine, l'influence des peuples slaves,

²²⁸ Ioan Lerescu, *Telegrafia electrica (La télégraphie électrique)*, 1855, p. 56, in Nicolae Perciun, *op.cit.*, p. 19.

²²⁹ Rappelons, les Roumains utilisaient le calendrier julien.

voisins des Roumains, et surtout celle des moines habitants au sud du Danube, réfugiés aux XIIIe et XIVe siècles en Valachie à cause des pressions ottomanes, avait conduit à écrire le roumain en utilisant des caractères cyrilliques et ce, jusqu'en 1862.

Dans un souci de fonctionnement unitaire, l'horaire des stations avait également été réglementé. Ainsi, dans les petits bureaux, c'est-à-dire avec un seul employé, les horaires d'ouverture étaient les suivants : du 1^{er} avril au 30 septembre ouverture de 7h à 21h et du 1^{er} octobre au 31 mars, de 8h à 21h. Les bureaux plus grands, quant à eux, étaient ouverts « tout le temps et tous les jours, sans exception, les dimanches et les jours de fête »²³⁰.

En perdurant au-delà des périodes de guerre, où la transmission de l'information avait une grande importance tactique pour la victoire d'une armée, le télégraphe roumain entraînait ainsi dans une logique marchande.

On remarque qu'il y avait trois critères de tarification des dépêches. On prenait en compte à la fois la longueur « des lignes télégraphiques qu'elles doivent parcourir et la somme des mots et ainsi que les dépenses d'expédition par la poste »²³¹ si, la localité de destination ne disposait pas d'une station télégraphique. Ainsi, le tarif pour une dépêche simple (1 à 25 mots), pour 10 miles géographiques était de 3 sfanti²³², pour une dépêche de 25 à 50 mots, 6 sfanti et enfin pour 51 à 100 mots de 9 sfanti. Ce tarif progressait de 3 sfanti tous les 10 miles géographiques parcourus. Le « leu », devise nationale roumaine, ne circulait pas à cette période comme une monnaie et n'avait qu'une valeur de référence pour les calculs. Pour ces raisons, les prix étaient exprimés dans des monnaies étrangères en circulation sur le territoire roumain, comme nous avons eu l'occasion de le préciser dans le chapitre dédié à la géoéconomie²³³.

Il est aisé d'imaginer les diverses difficultés rencontrées lors de la mise en place des pratiques professionnelles au début de l'exploitation du télégraphe.

Les archives de l'époque ont gardé la trace des négociations entre les Autrichiens et le prince régnant de la Valachie, Barbu Stirbei, à propos de la fondation d'une école de télégraphie²³⁴. Cette école avait alors une importance stratégique dans le contrôle de cet outil. En effet, au début de l'exploitation du télégraphe, tout le personnel des stations était autrichien sous contrat pour un an. D'après les rumeurs de l'époque, la durée de la formation fut le sujet d'âpres discussions ; en effet,

²³⁰ *Buletinul oficial al Tarii Romanesti (Le Bulletin officiel du Pays Roumain)*, n° 32, 5 mai 1856, pp. 126-127.

²³¹ *Ibid.*

²³² Sfant – monnaie d'argent autrichienne. Elle valait à l'époque 2 lei et 20 parales ; 1 leu = 40 parale.

²³³ Voir première partie, chapitre 3, pp. 71-72.

²³⁴ Barbu Stirbei est nommé prince régnant après la Convention russo-turque de Balta Liman (1 mai 1849) qui scellait l'étouffement de la révolution de 1848 dans les pays roumains. Cette convention prévoyait que le prince régnant soit nommé par le Sultan pour une durée de sept ans.

les Autrichiens soutenaient que la durée des cursus devait être de trois ans parce qu'ils avaient constaté un manque d'aptitude des Roumains pour ce métier (*sic...*). À son tour, le prince Barbu Stirbei, apparemment conseillé par le français Lamy, demanda une scolarisation d'une durée de six mois pour tout le personnel du télégraphe. Finalement, cette dernière durée fut acceptée et l'école commença à fonctionner dans le bâtiment de la chancellerie de Lamy.

À la suite de ces décisions, le Département de l'Intérieur fit rédiger « le programme nécessaire pour la formation des employés du service télégraphique »²³⁵, programme qui reçut l'aval du prince Stirbei. Dans le *Bulletin officiel du Pays Roumain*, où paraît ce programme, il est possible de trouver l'annonce de l'ouverture de l'école ainsi que la publication des conditions d'admission, que nous pouvons considérées comme ayant été peu populaires. Ainsi, pour être admis, il fallait justifier d'un certificat de fin d'études du gymnase (équivalent du collège français), d'une bonne connaissance des langues roumaine et française, il fallait également savoir lire et écrire en allemand, et enfin avoir des connaissances en arithmétique et en géographie. L'emploi du temps, de dix heures par jour, comprenait quatre grands thèmes : « I. L'apprentissage des élèves ; II. La surveillance des lignes télégraphiques ; III. L'inspection ; IV. La comptabilité ».

De façon à suivre le déroulement de ce projet éducationnel, en voici quelques détails :

- I. L'apprentissage des élèves. L'école devait être spacieuse, avec deux ou trois salles pourvues de quatre à six machines télégraphiques. Pour être admis, la principale condition était « la moralité ». Après l'examen de fin d'études, les élèves pouvaient obtenir trois fonctions : officiant, grade II (avec un salaire 200 lei et une indemnisation de 200 lei) ; officiant grade I (avec un salaire 400 lei et une indemnisation de 300 lei) ; « *dipinent* » (le chef de station) (avec un salaire 700 lei et une indemnisation de 300-500 lei, selon la localité et avec l'hébergement assuré).
- II. La surveillance des lignes. Elle était assurée par les gardiens et « *conductors* ». Un gardien surveillait 400 « *stânjeni* » (7866 mètres) de ligne sous la direction d'un « *conductor* » qui résidait dans les villes longées par les fils télégraphiques. Il y avait un « *conductor* » pour chaque ligne qui partait de la ville respective. De plus, les cantonniers des routes étaient des gardiens du télégraphe. Le service d'entretien était coordonné par l'ingénieur de la capitale, l'échanson Rosetti.
- III. Inspection. Tous les bureaux télégraphiques étaient sous l'autorité d'un inspecteur (salaire 1500 lei, indemnisation de 1200 lei).
- IV. Comptabilité. Les comptables étaient payés de la même manière que les officiants.

²³⁵ *Buletinul oficial al Tării Romanesti (Bulletin officiel du Pays Roumain)*, n° 63, le 12 août 1855, p. 255, in Nicolae Perciun, *op.cit.*, pp. 23-25.

Le premier concours d'admission eut lieu peu de temps après ces décisions, à la suite duquel 12 élèves furent déclarés admis. Mais, après une sélection supplémentaire concernant la « moralité », seuls sept élèves reçurent l'aval du prince Stirbei et finirent la formation²³⁶.

Puis, une deuxième série d'études compta 35 élèves. Toutefois, les intérêts politiques mais aussi financiers ont conduit à la fermeture de l'école aussitôt après cette deuxième série d'études et ce, même si cette école représentait un élément fondamental dans le contrôle du réseau. En fait, les troupes autrichiennes, restées dans les pays roumains après le Congrès de Paris en 1856, avaient favorisé le maintien du personnel autrichien dans les bureaux du télégraphe. Ce n'est que vers la fin de l'année 1858, une fois le personnel autrichien parti, que l'école recommença de nouveau à fonctionner. Un nouveau concours d'admission eut donc lieu le 15 janvier 1859, mais cette fois-ci avec un nombre d'élèves nettement supérieur (115) tous exclusivement « Roumains »²³⁷.

Jusque là, comme nous en avons déjà parlé, la Valachie était reliée avec l'Ouest de l'Europe par l'intermédiaire de la ligne Bucarest-Brasov et avec la péninsule Balkanique par l'intermédiaire de la première ligne télégraphique Bucarest-Ruse. Cependant, il est important de relever que la Valachie n'était alors pas connectée avec « sa sœur » roumaine, la Moldavie, même si d'un point de vue historique, culturel et économique les deux principautés se préparaient d'ores et déjà à l'union nationale. On peut également noter le lien manquant entre Bucarest et les grandes villes roumaines du Danube, de Braila et de Galati, où fonctionnait une importante Bourse aux céréales.

L'histoire du télégraphe a aussi quelques curiosités. Le directeur du service télégraphique de la Valachie, l'Autrichien Eduard Hinterholzer, spécialiste expérimenté et ancien chef du bureau de Sibiu²³⁸ était le promoteur d'un développement stratégique du réseau valaque. Il avait soutenu l'extension de la ligne télégraphique, mesurant en 1854, sa première année d'existence, 182,7 km. Hinterholzer avait alors estimé que la Valachie avait besoin de communiquer de façon urgente avec la ville portuaire de Braila et avec la Moldavie, autre province roumaine. C'est pourquoi, le gouvernement du Pays roumain avait procédé, vers la fin de l'hiver 1855, à la construction de la ligne Ploiesti – Buzau - Focsani et Braila - rivière Siret, sous la direction d'un Roumain, Stefan Lespezeanu. Cette solution technique visait alors à économiser sur le budget. En passant par Focsani on réalisait à la fois la liaison avec les lignes de Moldavie, qui était à l'époque un État à part, mais aussi un lien avec le port de Braila, ville danubienne, par le biais des lignes moldaves. La ligne Ploiesti-Focsani fut terminée le 5 septembre 1855 et la communication télégraphique directe entre les deux provinces roumaines établie.

²³⁶ *Ibid.*

²³⁷ *Ibid.*

²³⁸ Grande ville de Transylvanie, à l'époque dans l'Empire Austro-hongrois.

Cette solution, visionnaire pour son temps, avait une limite commerciale car elle ne prenait en compte que les dépenses de communication indirecte entre Bucarest et Braila, c'est-à-dire par l'intermédiaire des lignes moldaves. De plus, dans cette même logique économique, le budget prévu fut largement dépassé puisque Lespezeanu, qui avait à sa disposition pour les travaux 25.000 lei en dépensa au total 65.000²³⁹. Cette mauvaise gestion déclencha une forte réaction du Département de l'Intérieur qui limogea Stefan Lespezeanu et chargea ensuite Iorgu Dumitrescu, « commissaire administratif », de construire la ligne Braila - Focsani. Le bureau de Braila fut ouvert le 26 octobre 1855 ce qui concrétisa une nouvelle correspondance avec la Moldavie par le biais de Vadeni. On peut ajouter que, contrairement à son prédécesseur, Iorgu Dumitrescu a, lui, réalisé une économie de 11.458 lei en réalisant les travaux pour un coût total de 12 939 lei.

Dans une atmosphère d'ouverture, en préparant l'union roumaine de 1859, l'extension du télégraphe s'accéléra les années suivantes. Ainsi, le 25 novembre 1856 fut ouvert un bureau télégraphique clé à Buzau avec un programme permanent. Buzau, grande ville de Valachie située à environ 100 kilomètres à l'Est de Bucarest, permettait une communication directe et plus courte entre la capitale et les villes portuaires du Danube. Une ligne directe Buzau-Braila via Faurei fut donc ouverte le 2 novembre 1857. Toutefois, les coûts d'exploitation étaient difficiles à supporter par les finances de l'État ; c'est pourquoi, à la fin de l'année 1856, seuls huit bureaux étaient ouverts en Valachie (Bucarest, Giurgiu, Ploiesti, Buzau, Braila, Timia, Focsani, Vadeni).

Comme nous venons de le mentionner, les coûts de ces infrastructures étaient particulièrement lourds à supporter par le pays. De ce fait, le gouvernement roumain décida d'autoriser les Autrichiens à construire et à exploiter la ligne Orsova – Turnu - Severin où avait été créé l'office télégraphique pour la navigation. Ce bureau était entré sous l'autorité roumaine en 1859.

Il faut également souligner qu'à l'Ouest de Bucarest les communications télégraphiques étaient presque inexistantes puisqu'il y avait seulement le bureau de Turnu-Severin administré, comme signalé plus haut, par les Autrichiens. L'extension des lignes dans cette région fut possible après l'union de la Valachie avec la Moldavie. En 1859, la première ligne créée fut celle de Craiova - Turnu - Severin (le bureau de Craiova fut ouvert le 22 juillet) et, en fin d'année, la deuxième fut celle de Ploiesti-Targoviste-Craiova (avec l'ouverture de bureaux à Pitesti, Campulung, Slatina).

L'année 1860 fut une année faste pour le télégraphe, avec la construction de 447 km de lignes. Furent ouvertes les stations suivantes de Oltenita, Calarasi, Turnu-Magurele, Caracal, Calafat, Ramnicu-Valcea et Targu-Jiu. Puis on rénova 384 km de ligne qui étaient en mauvais état.

²³⁹ Il a utilisé les matériaux suivants : des poteaux en chaîne, des isolateurs en verre vert et des fils de cuivre. Les poteaux étaient implantés à une profondeur de 1,72 mètre, à une distance de 49 mètres.

Ainsi, en 1861 496 km de lignes avait été construits et 404 km de lignes refaits. De plus, en raison de l'augmentation du trafic des dépêches, la ligne directe Bucarest-Pitesti fut ouverte permettant ainsi de doubler la ligne existante via Ploiesti-Targoviste. On ouvrit de ce fait de nouvelles stations à Cotroceni, alors résidence du prince de Roumanie, Curtea de Arges et Gaesti, Mizil²⁴⁰.

Il faut aussi ajouter que, pour la construction des lignes à l'Ouest de Bucarest, les autorités compétentes avaient changé les normes techniques autrichiennes utilisées jusque-là en raison de la résistance du conducteur de 2 mm qui s'avérait insuffisante pour supporter les hivers rigoureux des principautés. Avant cette mesure, les ruptures de fils étaient fréquentes en hiver et les interruptions pouvaient durer plusieurs jours. Les nouvelles lignes furent réalisées selon le système français, avec du fer galvanisé ; ainsi, le diamètre du conducteur de fer était de 4 ou 5 mm et la résistance mécanique huit fois supérieure.

1.1.3 Le télégraphe de Dobroudja

Traitions l'implantation du télégraphe en Dobroudja (Dobrogea, à présent région de l'est de la Roumanie), territoire ottoman au milieu du XIXe siècle. Dans la partie européenne de l'Empire Ottoman jusqu'en 1860 avaient été construites les lignes Adrianopol-Sofia, Rusciuc-Plevna-Vidin et Constantinopol-Varna-Kustendje-Tulcea²⁴¹ En 1857, « sur un terrain difficile » est construite en 65 jours la ligne Galati-Zatoca-Isaccea-Tulcea-Sulina, qui représentait un lien entre les stations de Dobroudja (Empire ottoman) et de Galati, situé dans la principauté de Moldavie²⁴².

1.1.4 Le contrôle du télégraphe roumain engendre des conflits

Le contrôle du télégraphe roumain et, par conséquent, du transfert de l'information, fut la source de conflits dès 1857. Cette année-là, l'Autriche signa avec la Turquie une convention télégraphique selon laquelle les pays roumains étaient considérés comme un territoire ottoman et ce, en dépit du fait que la Valachie était membre égal de l'Union télégraphique germano-autrichienne depuis 1856. La même année, rejetant vivement cette logique coloniale lors d'une

²⁴⁰ Voir l'Annexe 4 : Carte télégraphique de la Roumanie, 1876.

²⁴¹ Kustendje (Constanta) et Tulcea, deux villes aujourd'hui roumaines.

²⁴² Nicolae Perciun, *op. cit.*, p. 38.

séance des Divans Ad-Hoc²⁴³, A.G. Golescu, politicien roumain, s'insurgea en se demandant « Comment l'Autriche peut-elle disposer de notre argent et nous imposer d'expédier gratuitement des dépêches étrangères ? N'avons-nous pas effectué des dépenses pour l'installation de notre télégraphe et n'avons-nous pas le droit de les couvrir ? »²⁴⁴

Toutefois, malgré les protestations des autorités roumaines, la situation fut maintenue telle qu'elle jusqu'en 1862, après l'union des principautés roumaines. Il fallut donc attendre la Convention de Timisoara en 1857 pour que l'autorité de la Roumanie soit rétablie et que la Turquie soit obligée de payer pour les services télégraphiques dont elle bénéficiait. D'après les archives, le montant payé par la Turquie à la Roumanie était de 800 000 francs²⁴⁵.

1.1.5 Le télégraphe moldave

Le télégraphe moldave eut la même logique d'implantation que le télégraphe de Valachie à savoir la construction d'un réseau continental, avec des priorités politique, militaire, mais aussi économique de la part grandes puissances européennes de l'époque.

L'histoire du télégraphe sur le territoire moldave commença en septembre 1854, quand les Autrichiens, par la voix du feld-maréchal Hess, proposèrent aux autorités roumaines de relier la station de Cernauti²⁴⁶ à leur capitale, Iasi (Iassy). Les négociations, qui eurent lieu à Cernauti, furent soldées par les mêmes accords qu'en Valachie, c'est-à-dire que la Moldavie avait l'obligation de supporter les dépenses de l'installation des communications sur son territoire, de fournir les ouvriers, les surveillants ainsi que le bois pour les poteaux. L'Autriche, de son côté, mettait à disposition, mais de manière payante, les appareils, les matériaux et le personnel spécialisé²⁴⁷. Compte tenu des circonstances, la province roumaine essaya de réduire les coûts en exploitant des paysans asservis comme ouvrier et en utilisant les arbres des forêts des monastères, gratuits, pour construire les poteaux. Mis en service au milieu de l'année 1855, le coût total de ce télégraphe fut de 420 015 lei.

²⁴³ Les Divans Ad-Hoc, ou Assemblées Ad-Hoc, étaient des assemblées convoquées en 1857 en Valachie et en Moldavie. Elles devaient se prononcer sur l'organisation politique et sociale des pays roumains, après la guerre de Crimée. Elles étaient composées des représentants de l'Église, des boyards, de la bourgeoisie et des paysans.

²⁴⁴ D. A. Sturza, *Insemnatarea Divanurilor Ad-Hoc (L'importance des divans ad-hoc)*, vol IV, Bucarest, 1911, p. 171. (traduction personnelle)

²⁴⁵ Archives Nationales de Roumanie, *Fond Arhiva Cuza Voda (Fonds Archive Cuza-Voda)* L III, p. 213.

²⁴⁶ Ville se situant à présent en Ukraine, peuplée d'une majorité de roumains, mais qui, à l'époque, était intégrée à l'Empire Austro-hongrois.

²⁴⁷ Nicolae Perciun, *op. cit.*, p. 33.

En ce qui concerne ce tronçon moldave, la plus grosse partie des travaux se déroula entre 1854 et 1859.

Le bureau télégraphique de Iasi, dont le bureau principal se trouvait dans l'ancienne cour princière, fut donc inauguré les 14 et 26 février 1855, en présence du prince régnant Grigore Ghica. L'Autrichien Leopold Teirich fut nommé directeur du télégraphe de Moldavie et Leopold Librecht chef de la station de Iasi.

La même année, les Roumains de Moldavie construisirent une autre ligne traversant leur territoire du Nord au Sud, Iasi-Barlad-Tecuci-Galati. En 1856, huit autres bureaux furent encore ouverts (Suceava, Iasi, Barlad, Tecuci, Galati, Falticeni, Bacau et Roman). L'année suivante, fut construite la ligne Roman-Piatra avec l'ouverture d'un bureau à Vaslui. Enfin, en 1858, le télégraphe continua son extension par la construction de nouvelles lignes reliant Iasi-Botosani-Dorohoi-Mihaileni ainsi que Vaslui-Husi totalisant une longueur de 248,36 km.

Dans les premiers temps, le personnel était autrichien et polonais, mais dès 1857, lorsque le service télégraphique entra sous l'autorité de l'État moldave, les fonctionnaires embauchés furent de plus en plus des Roumains qui, pour la plupart, étaient diplômés de l'« Académie Mihaileana », institut d'enseignement supérieur de Iasi. Le directeur Simion Marcovici était lui aussi roumain. Dès lors, les pratiques professionnelles et les réglementations de l'exploitation en vigueur furent très similaires à celles du télégraphe de Valachie.

Même avant son inauguration, le bureau d'Iasi avait adopté le « Règlement pour la correspondance télégraphique sur le territoire de la Principauté de Moldavie ». Ainsi, les dépêches pouvaient être écrites en français, en anglais ou en allemand avec des caractères latins. Cependant, le roumain allait être très rapidement utilisé, grâce aux adaptations faites par Tierich du Code Morse pour l'alphabet roumain. On peut signaler que le secret des envois pouvait être gardé étant donné que les dépêches pouvaient être chiffrées à la demande du client. On peut aussi relever que, pour la correspondance de l'État, le service était assuré sans interruption alors que pour celle des particuliers les horaires d'ouverture étaient fixés de 8h à 21h. Le télégraphe moldave devint ainsi un outil de transport des messages économiques et politiques.

On s'aperçoit donc que le télégraphe est rapidement devenu incontournable tant auprès des politiques que des particuliers.

Les forces politiques, elles, ont grandement profité du télégraphe pour transmettre des informations essentielles dans l'urgence. On peut citer pour exemple ce télégramme adressé au ministre de l'Intérieur, le 1^{er} août 1857, à 9:30 A.M : « Nous sommes entourés de 50 gendarmes

armés et de beaucoup de « *plaiési* »²⁴⁸. Nous allons voter comme des criminels et toutefois nous ne pouvons pas voter sous les baïonnettes. Signé : A. Florescu, A. Millo, Vasilica Conta »²⁴⁹.

De leur côté, les commerçants ont également rapidement compris les énormes avantages de ce nouvel outil. À titre d'illustration, nous citerons l'extrait d'un mémoire signé par 50 habitants de Moldavie et présenté aux autorités moldaves par les responsables de la ville de Husi :

« Notre pays est à la traîne en ce qui concerne les fabriques et les autres moyens industriels très développés ailleurs ; notre seul moyen est l'agriculture, mais aussi le commerce. L'âme du commerce est une communication sûre et rapide. À notre époque, la communication a acquis un rythme de croisière, avec l'invention du fil électrique. Notre pays se réjouit aussi des avantages de cette invention : en fait, c'est l'une des plus belles et de plus ingénieuses des inventions du XIXe siècle. Nous verrons dans plusieurs villes, avec une population moins nombreuse que Husi, la résidence du district Falciu, comment sont ouverts des bureaux télégraphiques. Notre désir de ne pas rester à la traîne, mais aussi nos besoins, plus importants qu'ailleurs – parce que notre ville est loin de la ligne – nous a déterminés à chercher des moyens de construire une ligne Husi-Vaslui. À Vaslui où un tel office fonctionne depuis longtemps »²⁵⁰.

Cette pression des milieux économiques aboutit à la réalisation de la ligne demandée, en 1858.

1.1.6 Le télégraphe roumain, après l'union de 1859

L'union des principautés roumaines (Valachie et Moldavie) de 1859 conduisit également à l'unification télégraphique. C'est en 1864 que les bases légales de cette mise en commun furent énoncées. Il est intéressant de remarquer que l'union télégraphique fut organisée en suivant la même stratégie que celle de l'union nationale. Pour ce faire, fut nommé un directeur unique pour les services télégraphiques des deux principautés. Ce directeur, Léopold Librecht, anciennement directeur de la station d'Iasi, joua un rôle décisif dans l'histoire du télégraphe ; pour cette raison, nous voulons nous pencher quelques instants sur sa personnalité controversée.

Cet ancien sergent de l'armée belge était marié avec une Roumaine avec qui il avait eu un fils. Avant de s'installer sur le territoire roumain, il avait suivi une formation au bureau télégraphique de Vienne et était multilingue puisqu'il connaissait à la fois le roumain, le français,

²⁴⁸ Des soldats provenus des milieux paysans.

²⁴⁹ Nicolae Perciun, *op. cit.*, p. 38.

²⁵⁰ Le Musée d'histoire de Moldavie, *Cercetari istorice (Des recherches historiques)*, Iasi, 1975, p. 164, in Gheorghe Enciu, *op. cit.*, p. 43. (traduction personnelle)

l'italien, l'allemand et l'anglais. Il avait d'abord travaillé au Département des travaux publics moldaves, pour la Commission du Danube, à Galati, puis comme directeur de la station télégraphique de Galati et de Iasi. Durant l'exercice de ses fonctions à Galati, il avait fait la connaissance d'Alexandre Ioan Cuza, premier prince des principautés roumaines unies, à l'époque préfet de Galati, avec lequel il noua une amitié qui perdura longtemps.

En 1859, Librecht, alors directeur général du télégraphe de Moldavie, fut nommé inspecteur du télégraphe en Valachie ainsi qu'« inspecteur général et chef responsable des administrations de télégraphe de Moldavie et de Valachie ». Cette décision de nommer un directeur unique unifiait, de fait, les deux administrations et ce, même si la loi officielle d'unification ne date que du 1^{er} août 1862.

Pour ses mérites, le sergent de batterie Librecht reçut, le 28 mars 1860, un avancement de sous-lieutenant et fut affecté à l'État major général. En 1861, il fut nommé lieutenant, puis capitaine en 1863 et enfin commandant en 1864.

Toutefois, cette prometteuse carrière militaire et professionnelle fut stoppée nette avec le départ précipité de Cuza dans la nuit du 10 au 11 février 1866. Ainsi, alors que le prince était forcé d'abdiquer, le commandant Librecht fut arrêté, reformé de l'armée et révoqué de ses fonctions. Son arrestation se voulant être un coup porté à l'ancien prince, les accusations à son encontre furent nombreuses et très lourdes ; on l'accusa ainsi d'être un déserteur, un espion, un provocateur, de mœurs légères, de dilapider l'argent de l'état, *etc.* Son procès, qui eut lieu le 26 mars 1866, aboutit à une condamnation à dix ans de réclusion criminelle avec des dommages et intérêts s'élevant à

1 567 880 lei. Toutefois, en août de la même année, la Cour de cassation contesta cette sentence ce qui entraîna la tenue d'un nouveau procès dès le mois de septembre. Cet appel devait se tenir à Focsani, mais, du fait de sa notoriété en Moldavie et de la volonté du nouveau gouvernement de le voir à tout prix condamné, le procès fut transféré à Craiova en Roumanie. Après avoir été reporté plusieurs fois, probablement faute de preuves, ce procès eut enfin lieu le 3 mai 1867. C'est ainsi que, à 2h du matin, à Craiova, 11 jurés sur 12 déclarèrent Librecht « innocent ».

L'événement est ainsi raconté dans le journal *Sentinella româna (La Sentinelle roumaine)* :

« Tout de suite, Librecht, avec la musique du régiment et avec plusieurs officiers du régiment I, des colonels et jusqu'aux sous-lieutenants, et aussi avec quelques jurés, avocats et sympathisants à son côté, sont partis au jardin Néron, où ils ont organisé une fête jusqu'à 8 heures du matin »²⁵¹.

Cependant, malgré ce jugement l'innocentant, les persécutions du gouvernement continuèrent, poussant Librecht à quitter le pays. En 1868 on le retrouve au service de l'armée

²⁵¹ *Sentinella română (La Sentinelle roumaine)*, an IV, n° 60, le 22 mai 1867, p. 279.

espagnole où il avait été nommé colonel et « comte d'Albeca ». En 1870 il revint pour une courte période en Roumanie d'où il partit ensuite pour Paris afin de s'enrôler dans la Légion étrangère de Garibaldi pendant la guerre franco-allemande au cours de laquelle il fut blessé. À la fin de sa vie, il publia un livre intitulé « Les visions de la guerre moderne ». Librecht mourut à Londres en 1890, dans la plus grande pauvreté²⁵².

Nous avons présenté *in extenso* ce portrait, fait d'ombres et de lumières, du directeur du télégraphe Librecht parce que son travail a permis d'ouvrir la porte à l'agence française *Havas*, qui, en 1877, trouva ainsi toute l'infrastructure technique nécessaire à son commerce de nouvelles.

Ainsi, le télégraphe roumain est devenu, sous la présidence de Librecht, une institution efficace, respectée et profitable, qui jouissant également de la confiance des responsables roumains. Pour exemple, citons ce message envoyé aux chefs de stations écrit par le premier ministre de l'époque, Mihail Kogalniceanu, avant la promulgation de la loi rurale : « Transmettez ce secret à Monsieur l'inspecteur général des télégraphes, le langage et l'attitude des préfets et des sous-préfets concernant la question rurale »²⁵³.

L'augmentation du réseau télégraphique avait été une priorité pour l'inspecteur en chef Librecht permettant ainsi à la Roumanie de disposer en 1859 de 19 stations totalisant 1275 km de fil, puis de passer, en 1865, à 57 stations avec une longueur totale de 2907 km.

Dès le 19 janvier 1862, les télégraphes de Roumanie appliquèrent les réglementations de la convention télégraphique signée par la France, la Belgique et la Prusse à Bruxelles le 30 juin 1858, venant ainsi en remplacement des réglementations autrichiennes. Ces nouvelles réglementations permirent de réduire les tarifications, ce qui eut pour conséquence d'augmenter sensiblement le trafic interne.

Le 1^{er} janvier 1864, « le règlement pour établir les taxes des télégraphes et des postes pour la correspondance interne de Roumanie » entra en vigueur. D'ailleurs, pendant la séance du Conseil des ministres du 29 août 1864, présidée par le prince régnant, le premier ministre, le ministre de l'Intérieur ainsi que le ministre pour les travaux publics et l'agriculture, Mihail Kogalniceanu, très au fait des services du télégraphe et de la poste ayant été, durant sa jeunesse, entrepreneur des courses postales, proposèrent l'unification de la poste et du télégraphe. Les avantages d'une telle unification étaient de faire des économies sur le personnel et les locations de bureaux en vue d'une amélioration des services postaux. C'est ainsi que, conformément au décret 1093, « les services des télégraphes et des postes s'unifient sous le nom Direction générale des

²⁵² Nicolae Perciun, *op. cit.*, pp. 60-62.

²⁵³ *Ibid.*

Télégraphes et des Postes »²⁵⁴. Par le décret 1094, Librecht devint directeur général de cette nouvelle institution.

On peut remarquer que la Roumanie fut ainsi le premier pays à introduire cette organisation commune poste-télégraphe²⁵⁵. Dans les années qui suivirent, l'Espagne (en 1866), l'Allemagne (en 1876), la France (en 1878) et la Russie (en 1884) en firent de même, à l'exception du fait que, dans ces pays dotés d'une longue tradition postale, ce fut la poste qui engloba le télégraphe et non l'inverse comme en Roumanie. En effet, en Roumanie, le télégraphe, mieux organisé, prit en charge la poste.

Quelques mois plus tard, le 5 décembre 1864, les lois pour le télégraphe et la poste précisaient, parmi d'autres réglementations, que l'État avait le monopole sur ces services et que le télégraphe transmettait dès lors des informations de presse à tarif réduit.

Dès le 1^{er} janvier 1865, le calendrier grégorien (style nouveau) devenait obligatoire pour toutes les unités de télégraphie et de poste. Rappelons que, le télégraphe, lui, avait utilisé ce calendrier dès le début²⁵⁶.

Librecht avait en son temps décidé d'éditer le *Buletinul Telegrafelor si Postelor (le Bulletin du Télégraphe et de la Poste)* qui était une publication professionnelle bimensuelle. Le premier numéro est daté du 3 janvier 1865. Le 20 janvier 1865 était créé le service des abonnements des journaux nationaux et; le 1^{er} mai 1865 ce même service était étendu aux journaux étrangers.

L'unification de ces deux institutions avait porté ses fruits, aussi bien en ce qui concerne les pratiques professionnelles que la performance d'utilisation. Les personnels issus des deux corps de métier distincts, s'étaient mutuellement transmis les savoir-faire de leur métier, permettant au passage de discipliner les employés de la poste réputés pour ne pas l'être. Dès février 1865, l'obligation de porter un uniforme était introduite et, au bout d'un an et demi, le service devenait correct et ponctuel. Seul le courrier vers l'étranger, assuré sur la base des traités entre la Porte sublime, l'Autriche et la Russie, faisait exception à cette règle de ponctualité. Ce service entra finalement sous l'autorité de l'état roumain le 1^{er} avril 1869.

Ainsi, l'ampleur du télégraphe était énorme puisqu'il fonctionnait au niveau des pays développés d'Europe. Les lignes roumaines attiraient un important trafic international. On peut citer pour exemple le bureau de Galati, par lequel transitaient 1400 dépêches par mois en 1864²⁵⁷. Il

²⁵⁴ *Ibid.*, p. 53.

²⁵⁵ *Ibid.*

²⁵⁶ Rappelons que ce calendrier, qui comptait 12 jours en retard par rapport au calendrier julien (style ancien), était utilisé par les administrations de l'État et par la population.

²⁵⁷ Archives Nationales de Roumanie, *Fond Arhiva Cuza Voda, (Fonds Archive Cuza Voda)*, XLIV, fille 279.

est également important de mentionner que le courrier de l'Angleterre vers les Indes transitait par les stations roumaines de Husi-Carpineni²⁵⁸.

Dans le tableau suivant, nous présentons quelques dates comparatives de l'année 1925, année représentative pour les « usines roumaines à nouvelles », afin de montrer la tendance générale du réseau télégraphique, à la suite de l'union nationale en 1918, lorsque se sont ajoutés les réseaux télégraphiques des provinces roumaines jusqu'alors rattachés à d'autres pays²⁵⁹.

TABLEAU N° 7 : Les principaux circuits télégraphiques internes et internationaux, le 31/12/1925. Il comprend : la direction, le nombre de fils et le type d'appareil utilisé²⁶⁰

²⁵⁸ *Monitorul Oficial (Le Moniteur Officiel)*, n° 22, le 7 février 1867, p. 141.

²⁵⁹ Gheorghe Enciu, *op. cit.*, pp. 298-299.

²⁶⁰ *Ibid.*, p. 298.

I. Réseau télégraphique INTERNE 1925		
Bucarest – Brasov	1	Hughes
Bucarest – Craiova		
Bucarest – Constanta	2	Hughes
Bucarest – Cluj	2	Hughes
Bucarest – Cernauti	1	Hughes
Bucarest – Chisinau	1	Hughes
Bucarest – Sibiu	1	Hughes
Bucarest – Office Sûreté Générale	1	Hughes
Bucarest – Office ministère d'Intérieur	1	Hughes
Bucarest – Office La Présidence du Conseil des ministres	1	Hughes
Bucarest – Office Grivita (Gare du Nord)	1	Hughes
Bucarest – Office du journal <i>Universul (L'Univers)</i>	1	Hughes
Bucarest – Office Banque Marmorosch Bank	1	Hughes
Bucarest – Office ministère d'Affaires externes	1	Hughes
Bucarest – Oradea	1	Siemens
Bucarest – Braila	1	Baudot
Bucarest – Galati	1	Baudot
Bucarest – Bacau	1	Baudot
Bucarest – Timisoara	1	Baudot
Bucarest – Iasi	1	Baudot
Bucarest – Cluj	1	Baudot
II. Réseau télégraphique INTERNATIONAL		
Bucarest – Sofia	1	Hughes
Bucarest – Budapest	1	Hughes
Bucarest – Varsovie	1	Hughes
Bucarest – Belgrade	1	Hughes
Bucarest – Prague	1	Hughes
Bucarest – Berlin	1	Siemens
Bucarest – Vienne	1	Siemens
Bucarest – Pera (Constantinople)	1	Siemens
Arad – Budapest	1	Hughes
Cluj – Budapest	2	Hughes
Timisoara – Budapest	1	Hughes
Cernauti – Lvov	1	Hughes
Cernauti – Varsovie	1	Hughes
Timisoara – Belgrade	1	Hughes
Timisoara – Veliki Becikerek	1	Hughes
Turnu Severin – Negotin	1	Hughes
Oradea – Kosice	1	Hughes
Cluj – Kosice	1	Hughes

TABLEAU N° 8 : Les Offices d'exploitation des P.T.T. Nombre et classification, le 31/12/1925²⁶¹

²⁶¹ Gheorghe Enciu, *op. cit.*, p. 299.

CLASSIFICATION DE L'OFFICE	NOMBRE
Offices d'État avec poste, télégraphe, téléphone	514
Offices d'État avec poste et téléphone	16
Offices d'État avec seulement des postes	29
Offices d'État avec seulement des télégraphes	6
Offices contractuels avec P.T.T.	270
Offices contractuels avec poste et téléphone	367
Offices contractuels avec seulement des postes	269
Agences spéciales avec poste, télégraphe, téléphone	12
Agences spéciales avec poste et téléphone	171
Agences postales contractuelles avec poste et téléphone	50
Agences postales contractuelles seulement avec des postes	110
Stations C.F.R. avec services de poste et télégraphe	227
Stations C.F.R. seulement avec un service télégraphique	153
Agences postales communales	1328
Des postes communales téléphoniques	1753

C'est grâce à cette infrastructure de communication, efficace et respectée, que *Havas* décida d'implanter une filiale à Bucarest, dans un contexte de guerre en 1877. L'évolution du télégraphe, après l'installation de *Havas*, ne révélant pas d'aspects importants pour notre objet d'étude, nous ne la traiterons pas en détail.

1.2 L'implantation de l'agence *Havas* à Bucarest

La période de 1877 à 1878 s'annonçait comme décisive pour la géométrie des constructions politiques de l'Europe orientale. La jeune Roumanie attendait ce moment pour obtenir son indépendance tout comme d'autres pays de la région.

En effet, la crise politique et diplomatique avait commencé avec les révoltes anti-ottomanes de la Bosnie-Herzégovine (juillet 1875 à mai 1876) et de la Bulgarie (avril à mai 1876), mais aussi avec la guerre déclarée en juin 1876 par la Serbie, alliée au Monténégro, à l'Empire Ottoman.

Cette déclaration de guerre représentait un signal qui ne pouvait pas rester sans réponse de la part de la Roumanie. Pourtant, le premier ministre de l'époque, Ion C. Bratianu, avait préféré déclarer la neutralité du pays et mener des négociations intenses avec les pays voisins en rencontrant tout d'abord l'empereur Franz Joseph Ier et son ministre des Affaires Étrangères (Vienne, 21 août 1876) puis, dans un second temps, le tsar Alexandre II et son chancelier Gorceakov (Livadia, 28-29 septembre 1877) afin d'évaluer leurs positions en cas de conflit militaire entre les Russes et les Turcs. Ces rencontres avaient alors abouti à la signature de la Convention russo-roumaine, en avril 1877, qui donnait aux armées russes la possibilité de transiter par le territoire roumain vers les Balkans, mais également l'obligation d'assurer l'intégrité territoriale du pays.

Le 9 mai 1877, l'Assemblée nationale roumaine proclama l'indépendance de l'État de la Roumanie. Cette décision politique fut suivie d'une autre décision importante, celle de la participation de la Roumanie à la guerre russo-turque (1877-1878), qui aboutit en février 1878 par le Traité de San Stefano qui, entre autres, reconnaissait l'indépendance des Roumains.

Comme nous avons pu le voir dans la sous partie précédente, la Roumanie disposait en 1877 d'un réseau télégraphique efficace qui, paradoxalement (selon l'observation des analystes militaires), fut très peu utilisé pendant la guerre. La règle, comme le soulignait le géopoliticien Henri Bakis, aurait dû être l'utilisation intensive du télégraphe dans les situations de conflit :

« la communication de l'information a toujours revêtu une grande importance pour la conduite d'une guerre ou d'une bataille : cette communication pouvait concerner l'acheminement d'un ordre vers une troupe engagée au combat, ou faire remonter une information vers l'état-major »²⁶².

²⁶² Henri Bakis, *op. cit.*, p. 12.

Toutefois, durant cette guerre de 1877, et ce d'après les chercheurs militaires, l'armée roumaine n'a pas su pleinement profiter de cet outil :

« Même si le rôle de la télégraphie électrique est plus important, du point de vue tactique son utilisation a été faible. Par exemple, au cours de la guerre 1877-1878, nous n'avons pas trouvé d'exemples où lors d'une marche ou pendant une lutte ouverte le Quartier général de l'armée entra en liaison télégraphique avec les commandants de corps d'armée ou avec les colonnes de lutte. La raison a été le manque d'un matériel complet et d'un personnel bien organisé. Toutefois autour de Plevna, la ligne d'invasion disposait d'une ligne télégraphique de campagne qui mettait en communication différents secteurs avec le quartier général roumain de Verbita et avec le quartier de l'armée de Poradim. À part quelques interruptions provoquées par la rupture intentionnée de la ligne, ce réseau télégraphique a fonctionné entre le 1^{er} septembre et le 1^{er} décembre 1877, au moment de l'invasion et aussi des batailles qui ont eu lieu à l'époque autour de Plevna »²⁶³.

Cette situation est d'autant plus surprenante que le télégraphe avait initialement été construit sur le sol roumain dans le contexte international de la guerre de Crimée et afin *d'être* utilisé exclusivement à des fins militaires. Alors que, dans le même temps, dès janvier 1877, l'agence de presse française *Havas* s'était basée sur l'existence de ce même réseau pour ouvrir une filiale à Bucarest, sous le nom de « L'agence Havas de Roumanie »²⁶⁴. Elle était alors la première agence de presse sur le territoire roumain.

L'implantation de *Havas*, dans un territoire « ami » de l'État français, c'est-à-dire qui se trouvait dans sa sphère d'influence diplomatique, fut soigneusement préparée. Son représentant, Léon Pognon, devenu par la suite correspondant de l'agence, arriva à l'automne 1876 à Bucarest où il mena des négociations, parfois tendues, mais finalement couronnées de succès, avec le gouvernement libéral d'Ion C Bratianu²⁶⁵.

²⁶³ Ion Aronovici, *op. cit.* p. 364. (traduction personnelle)

²⁶⁴ Archives Nationales de France, 5 AR 34.

²⁶⁵ Ion C. Bratianu (né le 2 juin 1821 à Pitesti, mort le 4 mai 1891 à Florica) fut le « père » de la célèbre famille libérale Bratianu ayant influencé la politique roumaine depuis le milieu du XIXe siècle jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale. Il a fait ses études à Paris ; en 1841 il s'était inscrit à l'École Polytechnique de Paris et, en parallèle, il avait suivi les cours d'Edgar Quinet et de Jules Michelet au Collège de France. Il a participé aux activités de la Société des étudiants roumains de Paris, patronnée par le poète Alphonse de Lamartine et directement influencée par les libéraux Jules Michelet, Edgar Quinet et Adam Mickewicz. Bratianu était également membre des loges maçonniques L'Athénée des Étrangers et la Rose du Parfait Silence, aux côtés des hommes politiques et des journalistes français. Son activité politique fut prodigieuse. Il fut président du Conseil des ministres à quatre reprises : 24 juillet 1876 – 25 novembre 1878 ; 25 novembre 1878 – 5 juillet 1879 ; 11 juillet 1879 – 5 avril 1881 ; 9 juin 1881 – 20 mars 1888.

Compte tenu de son rôle essentiel, on peut se demander qui était donc Léon Pognon le premier agencier de Roumanie ? Selon le registre de l'état civil d'Honfleur, Louis Léon Pognon est né le 2 juillet 1845,

« à cinq heures du matin, fils de Pierre Léon Pognon, étudiant, âgé de vingt-neuf ans et d'Henriette, avant Le Roy, sa femme, âgée de vingt-trois ans, demeurant à Honfleur né St Leonard. Le sexe de l'enfant a été reconnu être du sexe masculin sur la présentation qui nous a été faite par son père »²⁶⁶.

Léon Pognon fils a débuté dans le journalisme en tant que correcteur au *Journal de Rouen*. Son attirance pour cette carrière l'a probablement poussé à monter à Paris où il eut l'opportunité de collaborer avec des journaux comme *Le Messager de Paris*, *Le Courrier de France*, *L'Avenir national*, et *L'Événement*. En 1872, il fit son entrée à *Havas*, engagé par Édouard Lebey alors directeur de l'agence. Durant les quatre premières années, il fut chargé du service parlementaire pour les grands journaux de province, passage qui lui valut d'ailleurs d'obtenir la confiance de ses supérieurs.

Les Archives nationales de France gardent la trace d'une première lettre adressée par Édouard Lebey à Léon Pognon, alors correspondant du journal envoyé à Bucarest. Celle-ci est datée du 18 décembre 1876 et présente les techniques de « promotion » du service *Havas*. Ainsi, Lebey joignait à la lettre un extrait du journal du *Débat* titré « Des tablettes d'un spectateur » transcrivant en grande partie le discours roumain fait à la Conférence relative à la neutralité de la Roumanie. Dans cette lettre, la vitesse de transmission de l'information et la puissance du réseau de distribution sont mises en avant en insistant sur le fait que si les informations avaient été connues plus rapidement à Bucarest, par le biais de *Havas*, leur publicité aurait été « plus prompte, plus grande »²⁶⁷. Par ce biais, Lebey insiste et demande à Pognon de « faire comprendre » aux autorités roumaines « ce que nous pouvons pour eux ».

L'utilisation de ce nouveau service, qui change les modalités de communication de l'information, posait malgré tout un problème à Bucarest. Ainsi, deux jours après la première missive, le 20 décembre, le même Édouard Lebey se préoccupait d'éventuelles « fuites » d'informations :

« Nous approuvons pleinement les précautions que vous prenez pour avoir un paiement certain du gouvernement. Nous vous laissons toute liberté sur les arrangements à instruire. Nous vous avons indiqué le

²⁶⁶ Archives Nationales de France, *Dossier de la Légion d'honneur*, L 2184046.

²⁶⁷ *Idem*, 5 AR 34.

but à poursuivre, les précautions à prendre pour que notre exploitation future ne devienne pas illusoire par la divulgation et la distribution des dépêches par le Gouvernement roumain ou ses employés »²⁶⁸.

L'intérêt du gouvernement roumain à pouvoir disposer d'un tel outil de communication était devenu énorme. Il venait en effet de se rendre compte à quel point le service agencier pouvait modifier complètement le circuit de l'information et ce, y compris dans le domaine politique. C'est pourquoi, le pouvoir politique n'hésita pas à demander aux responsables du télégraphe de lire les dépêches que le correspondant de *Havas* envoyait à Paris.

Ce désir de lire avant la publication les dépêches illustre une nouvelle fois la jalousie de l'État à préserver son image, comme il l'avait toujours fait, tant à l'intérieur du pays, qu'à l'étranger. Préoccupé de ne pas diffuser les nouvelles qui auraient pu ternir son image, mais soucieux de ne pas instaurer une censure, le gouvernement autorisa un responsable du télégraphe à ajouter un commentaire à l'intérieur du texte même d'une dépêche. Toutefois, cette « indiscretion » fut épinglée le 30 décembre, dans une lettre envoyée par Pognon à sa maison mère. Il y précisait alors qu'à la fin de sa dépêche du 24 décembre une « précision » avait été ajoutée par l'administration télégraphique roumaine : « L'assertion que la correspondance politique est communiquée par la Direction des télégraphes roumains aux Préfets et députés manque de tout fondement. Direction générale »²⁶⁹.

Cette insertion d'un commentaire, genre journalistique exclu par les agences, ainsi que la signature dénotait de l'ignorance complète des autorités roumaines concernant les règles de production et de diffusion d'une copie agencière. Toutefois, l'implantation de *Havas* en Roumanie n'étant pas encore totalement acquise, Lebey souhaitait calmer le jeu :

« Étant sur les lieux vous pouvez juger mieux que nous jusqu'où vous pouvez aller dans la manifestation de vos réclamations contre l'inqualifiable manière de faire du Gouvernement et de l'administration télégraphique roumaine. (...) Il conviendra maintenant de ne pas pousser les choses à l'extrême après que nous avons prouvé au Gouvernement roumain que l'agence *Havas* était bien décidée à faire respecter le principe de son droit de propriété et à faire inscrire ce droit dans l'arrangement qui interviendra, nous l'espérons du moins avec le Gouvernement roumain. Il serait bien de ménager certaines susceptibilités »²⁷⁰.

Les liens de l'agence de presse avec les intérêts de politique étrangère des États respectifs sont encore plus évidents dans un autre commentaire de Lebey au sujet de cet incident : « Une dépêche a dû être envoyée de Paris hier soir au Gouvernement roumain par son agent pour lui

²⁶⁸ *Ibid.*

²⁶⁹ *Ibid.*

²⁷⁰ *Ibid.*

rappeler que l'agence *Havas* avait toujours été bienveillante pour la Roumanie (...), recommandant la signature du traité pour son installation à Bucarest »²⁷¹.

L'incident fut mis de côté par les deux parties et, avec la détermination de Léon Pognon et l'intérêt du gouvernement roumain, on aboutit à un accord commun. En janvier 1877, *Havas* s'installait donc en toute légalité à Bucarest. Les détails de l'arrangement furent présentés dans une lettre du ministre roumain des Affaires Étrangères, Nicolae Ionescu, adressée au directeur de *Havas*. Notons que cet acte fondateur n'a pas été formalisé dans un contrat, mais plutôt dans une sorte de *gentleman agreement*. Cette lettre, pourtant d'une importance exceptionnelle, ne se trouve pas dans les archives roumaines mais aux Archives Nationales de France. Compte tenu de son intérêt historique, nous avons choisi d'en faire une transcription qu'on pourra trouver en Annexe (Annexe 5). En tant que contrat, cette dernière sera analysée dans le chapitre suivant.

Les circonstances de l'implantation de *Havas* ne sont pas sans lien avec le contexte politique de l'époque. En effet, la guerre approchait à grands pas. Le 31 mars 1877, les puissances qui avaient conclu en 1856, après la guerre de Crimée, « Le traité de Paris » avaient signé à Londres un nouveau protocole où elles recommandaient à la Turquie d'accorder des libertés aux peuples vassaux. Le refus turc ouvrait la voie de la guerre²⁷².

En parallèle avec les actions de la diplomatie française, *Havas* mobilisait aussi ses effectifs.

« Dès le 12 avril, Édouard Lebey a prié Pognon de descendre de Bucarest à Routschouk [Ruse] en territoire bulgare, pour y voir Sadig Pacha, l'ancien ambassadeur de Turquie à Paris, son ami personnel : "En cas de guerre, il faut tout faire pour nous informer côté russe et côté roumain. Organisez, d'accord avec Sadig, un service qui devra primer tous les autres. Choisissez des agents à Braila, à Iassy, à Galatz. L'agent russe peut vous aider, voyez-le... Comme vous êtes entre les deux belligérants, vous devez être pour nous la base de tous renseignements" »²⁷³.

Par la même lettre, Édouard Lebey organisait la collecte de nouvelles, dans un espace et avec des contraintes bien définies. À cette occasion, le correspondant recevait aussi les instructions concernant le codage/décodage du traitement des textes que nous supposons sensibles et des informations sur le réseau de correspondants de *Havas* envoyés pour couvrir le conflit : « On expédie à Pognon une "clef de convention", pour les événements à venir. "Il faut conclure avec Pogenpohl" ne cesse-t-on de répéter à Mercadier qui vit en état d'alerte à Saint Petersburg, comme Château à Constantinople »²⁷⁴.

²⁷¹ *Ibid.*

²⁷² Après la guerre de Crimée, la Roumanie obtiendrait son indépendance.

²⁷³ Pierre Frédéric, *Un siècle de chasse aux nouvelles*, Flammarion, Paris, 1958, p. 143.

²⁷⁴ *Ibid.*, p. 143.

Le 21 avril 1877, Pognon ayant installé à Bucarest un suppléant, nommé Picq, partit pour la Bessarabie dans le but de rencontrer le général Tcherniaief, qui devait le présenter au grand-duc Nicolas, dont le quartier général se trouvait dans la région de Kichinev (Chisinau)²⁷⁵. Ce grand-duc attirait l'intérêt primaire d'un journaliste d'agence puisqu'il représentait la source bien informée.

D'un point de vue du dispositif agencier, *Havas* avait tenté, à cette occasion, une autre première, celle de couvrir le même événement, la guerre de 1877, avec les autres agences alliées, et ce, avec les bénéfices évidents d'avoir à la fois une couverture renforcée, un partage de l'information, un partage des dépenses et un réseau de diffusion à l'échelle presque planétaire :

« *Havas* à Reuters, le 19 avril 1877 : "Ne croyez-vous pas le moment venu pour toutes les agences de coordonner leurs efforts afin d'obtenir, tant du côté turc que du côté russe, un service supérieur à celui que les journaux vont essayer d'avoir ? Nous avons télégraphié à Mercadier que nous nous concertions avec Londres et Berlin... Ne devrions-nous pas en faire autant avec Corrbureau de Vienne et avec Associated Press de New York ?»²⁷⁶.

Le refus de Reuters, poussa *Havas* à continuer seule les préparations de la couverture de cette guerre.

En avril 1877, la guerre russo-turque fut déclarée et Pognon devint alors grand reporter et correspondant militaire auprès de l'armée russe au Sud du Danube, en territoire bulgare. Il était alors le seul correspondant de *Havas* présent sur le champ de bataille, même si à Saint Petersburg Elie Mercadier, envoyé spécial de *Havas*, concluait un accord avec l'Agence Générale russe (officielle), et Château, également envoyé spécial, arrivait à Constantinople fin 1876 pour couvrir la même guerre.

Comme nous l'avons déjà mentionné, Pognon a pu bénéficier d'une amitié personnelle entre Lebey et un ancien ambassadeur de Turquie à Paris, Sadig Pacha, qui lui assurait l'accès aux sources de première main²⁷⁷. Il est probable que Sadig l'ait introduit auprès du grand duc Nicolas permettant ainsi à Pognon d'obtenir pour *Havas* l'usage des fils militaires russes réussissant de ce fait une couverture exceptionnelle du conflit. Lebey, son patron, lui écrivit en ces termes : « Vos dépêches sur les bombardements de Galatz et de Braila sont très fidèles. Donnez-nous des faits, le plus de faits possible. Cela plaît mieux aux journaux que les discussions »²⁷⁸.

²⁷⁵ Aujourd'hui la capitale de la République de Moldavie.

²⁷⁶ *Ibid.*

²⁷⁷ Voir aussi *AFP, 150 ans d'agence de presse*, BPI, Centre Georges Pompidou, octobre 1985, p. 51.

²⁷⁸ *Ibid.*

Nous observons ici l'obsession agencière pour « les faits ». La dépêche était voulue par les professionnels comme une transcription du « fait brut », sorte de produit « précuit » que les clients médias pouvaient publier telle quelle ou agrémenter à leur façon.

Dans un premier temps, Pognon s'installa à Zimnicea, sur la rive gauche du Danube, au quartier général russe, d'où il voyageait dans un chariot avec des chevaux achetés à Bucarest. Après plusieurs échecs du grand-duc Nicolas face au commandant turc Osman Pacha, Pognon essaya de contourner la censure en tentant de faire passer ses dépêches tantôt par la Russie, tantôt par la Serbie ou encore par la Turquie. Comme la situation devenait de plus en plus compliquée, il essaya de passer en Roumanie pour pouvoir expédier ses dépêches, mais sur une des îles du Danube il fut attaqué par des malfaiteurs qui lui défirent l'épaule et le blessèrent à la tête. Transporté à l'hôpital militaire de Sistova, il fut soigné par le chirurgien du tsar Alexandre en personne. Une lettre de Lebey et Houssaye marqua ce moment : « Le soussigné vous somme de lui dire où est votre revolver. Vous avez crié feu en lieu de faire feu. Toujours le même... On vous serre cordialement les deux mains »²⁷⁹. Le ton officiel du « patron » de *Havas* était amical dans ce moment difficile pour leur agent.

Le 20 septembre, Pognon se trouvait de nouveau en route vers Bucarest après sa prestation exceptionnelle en tant que correspondant de guerre. Il fut rappelé quelques mois plus tard à Paris afin de prendre la tête des services parlementaire et politique et devenant ainsi le numéro trois de l'agence après Lebey et Houssaye. Il avait alors 34 ans.

Parmi ses réussites professionnelles, nous voulons citer entre autres sa présence d'esprit. Il en fit preuve le samedi 23 juin 1894 lors de l'assassinat, par un anarchiste d'origine italienne, Giovanni Caserio, du président Carnot, en visite à Lyon. Sur l'ordre du ministre de l'Intérieur, toutes les communications télégraphiques et téléphoniques interurbaines avaient alors été suspendues. Mais Pognon, lui, courut au bureau de *Havas*, le seul à être doté d'un fil téléphonique spécial entre Paris et Lyon et annonça ainsi l'événement à peine plus d'un quart d'heure après qu'il ait eu lieu. Tout le monde apprit donc la nouvelle grâce à cette présence d'esprit.

Léon Pognon fut, à de nombreuses reprises, décoré par le ministère français des Affaires Intérieures ; il fut ainsi fait chevalier de la Légion d'honneur le 12 février 1881 puis officier le 31 décembre 1897 et enfin commandeur le 30 janvier 1913.

Le service des dépêches mis en place par Pognon à Bucarest devint le plus important service dans le système étranger de *Havas*. Le service de collecte et de diffusion des informations était d'ores et déjà mis en œuvre. Les patrons de *Havas* commencèrent ensuite à introduire la notion de « commerce de nouvelles ». Ainsi, le 3 août 1877, *Havas* se demanda si les directeurs roumains des

²⁷⁹ *Ibid.*

bureaux télégraphiques n'auraient pas l'opportunité de trouver des abonnés pour son service d'information. Le 20 décembre de la même année, *Havas* manifesta son « inquiétude » parce que le contrat conclu avec le gouvernement roumain arrivait à son terme. En dépit du silence « presque complet »²⁸⁰ du gouvernement roumain sur le sujet, sa crainte manquait de fondement et l'arrangement resta le même l'année suivante, d'après une notice signée en janvier 1878 par M. Kogalniceanu, ministre des Affaires Étrangères²⁸¹.

Le contrat de 1878 répondait aux besoins de *Havas* ainsi qu'à ceux du gouvernement roumain c'est pourquoi il resta en vigueur jusqu'en 1884. Le prix se réduisait de moitié, mais *Havas* demandait pour son bureau de Bucarest un rôle de relais pour la région permettant d'obtenir la gratuité pour ses dépêches envoyées à l'étranger, avec une mention spéciale pour la Bulgarie.

Les dispositions de cette « *lettre contrat* », que nous aurons l'occasion de détailler dans le chapitre suivant, montraient le jeu subtil d'intérêts de l'entreprise française de presse avec la diplomatie roumaine. Comme le réseau d'abonnés restait restreint à Bucarest, le financement de la filiale *Havas* à Bucarest par le gouvernement roumain portait ses fruits, parfois empoisonnés.

L'année suivante, en 1885, un nouveau contrat devait être conclu. Parmi les nouveautés de ce contrat on notera l'augmentation du prix, l'apparition d'un crédit mensuel, la nécessité d'un agrément du gouvernement roumain pour le représentant de *Havas* ainsi que l'introduction sur la liste de diffusion des dépêches du Préfet de Police.²⁸² La filiale de *Havas* de Roumanie continua à fonctionner sur ces nouvelles bases quatre années de plus. Mais, en 1889, de grands changements furent adoptés.

Ainsi, la période de 1877 à 1889 marque pour la Roumanie un changement fondamental en ce qui concerne la collecte et la diffusion de l'information. L'agence de presse y a changé pour toujours les habitudes de consommation de l'information en introduisant notamment la notion d'«urgence» dans la transmission de nouvelles. Les conflits dans la région et les besoins d'information pour les abonnés des agences de l'Ouest de l'Europe avaient poussé *Havas* à s'implanter à Bucarest. Les liens diplomatiques entre la France et la Roumanie avaient également joué un rôle non négligeable dans la décision de *Havas* de partir à la conquête de ces territoires. Enfin, l'existence d'un réseau télégraphique mise au point dans le pays et interconnecté avec toute l'Europe représenta aussi un facteur important pour le début de l'histoire de l'agence en Roumanie.

²⁸⁰ Archives Nationales de France, 5 AR 34.

²⁸¹ *Idem*, 5 AR 413.

²⁸² *Ibid.*

Chapitre 2

Les acteurs-agences et leurs liens contractuels

2.1 Les acteurs

Les agences de presse sont les premiers médias de masse à opérer à l'échelle globale depuis le XIXe siècle²⁸³. À la fois acteurs et vecteurs de la communication, les agences ont su profiter de la réduction du temps déterminée par les développements techniques de XIXe siècle pour ensuite participer à la réduction du monde²⁸⁴ :

« Mais, sur un autre plan, celui de la représentation de l'espace géographique, les premières agences ont participé, avec l'exploitation du télégraphe, à un rétrécissement de la "vision du monde" par la réduction du temps et des distances pour informer les lecteurs des journaux. Ce processus n'a fait que s'amplifier avec les techniques de communication qui ont suivi »²⁸⁵.

Selon l'observation de Emil Samoila, auteur du premier manuel roumain de journalisme en 1933, les agences de presse ont particulièrement bénéficié du développement industriel. Ainsi,

« Les moyens de transmission de nouvelles sont de plus en plus perfectionnés. Au début, la transmission de nouvelles se faisait par diligences. On a ensuite utilisé les pigeons voyageurs ; aujourd'hui on arrive au téléphone, télégraphe et la radiotélégraphie, en attendant une transmission plus efficace par l'intermédiaire de la télévision »²⁸⁶.

²⁸³ Terhi Rantanen, *Foreign News in Imperial Russia: The Relationship between International and Russian News Agencies, 1856-1914*, Suomalainen Tiedekatemia, Helsinki, 1990, p.13.

²⁸⁴ Sur les agences comme premiers des acteurs media multinationaux voir Michael Palmer, « L'internationale agencière : la couverture de l'international d'après les archives d'AFP, d'AP, de Thomson Reuters », Dossier « Nouvelles du monde », *Le Temps des médias*, 1/2013, n° 20, pp. 108-124.

²⁸⁵ Michel Mathien et Catherine Conso, *op. cit.*, pp. 22-23.

²⁸⁶ Emil Samoila, *Ziaristica (Le Journalisme)*, Maison d'édition du journal *Adevarul (La Vérité)*, Bucarest, 1933, pp. 148-149. (traduction personnelle)

L'histoire des agences de presse reflète la tension incessante entre les intérêts marchands des propriétaires des agences de presse et les intérêts diplomatiques des pays de rattachement de ces mêmes agences. Pour s'assurer la domination informationnelle des territoires où elles pouvaient puiser de bonnes recettes, les grandes agences de presse avaient conclu, dès leurs premières années d'existence, des traités de collaboration. Lorsque l'on observe ces modes de fonctionnement, ce qui frappe à première vue c'est la ressemblance du réseau agencier avec le réseau diplomatique du pays d'origine de l'agence, du point de vue de l'organisation et de la répartition dans l'espace. Les connexions entre les deux réseaux existaient tout autant au niveau des agences mondiales qu'à l'intérieur des agences nationales. Ainsi, pour la Roumanie, ce rapprochement menait à des confusions durant la période d'entre deux guerres, lorsque les attachés de presse du Ministère des Affaires Étrangères avaient aussi le rôle de correspondants de presse pour l'agence *Rador*.

« Les agences, selon qu'elles contrôlent tel ou tel "territoire" ou lui appartiennent, se placent d'emblée dans la sphère des relations entre États ; et, par leur activité symbolique, leur responsabilité extraterritoriale en matière "d'image" nationale, elles se rapprochent du terrain d'action des instances diplomatiques »²⁸⁷.

Si l'on se réfère à la classification de Terhi Rantanen²⁸⁸, notre analyse historique du développement des agences de presse mondiales d'information en Roumanie et des agences roumaines, se situe dans la deuxième et la troisième période d'évolution des transnationales de l'information. Ainsi, selon Terhi Rantanen, la première phase d'évolution des grandes agences de presse se situe avant les années 1870, quand l'agence de presse française *Havas*, l'agence britannique *Reuter* et l'allemande *Wolff* voient le jour et commencent leur expansion sur le continent européen puis par la suite dans le monde entier. La deuxième phase se déroule entre les années 1870 et 1914 et se caractérise par la domination du marché d'information agencière par les trois grandes agences mentionnées. Enfin, la troisième phase commencée en 1914 et finie en 1945, rend compte du déclin de l'agence allemande *Wolff* et de l'essor de l'agence états-unienne *Associated Press*.

Nous avons choisi de présenter dans les pages suivantes les acteurs qui ont influencé le développement des agences de presse roumaines et la circulation internationale de l'information *de* et *vers* la Roumanie c'est-à-dire les agences *Havas*, *Reuter*, *Wolff*, *Corrbureau* et *Stefani*.

²⁸⁷ Marie Pierre Robert, *op. cit.*, p. 86.

²⁸⁸ Terhi Rantanen, *op. cit.*, p.13.

2.1.1 Havas

En août 1832, Charles Havas²⁸⁹, 49 ans, commerçant et banquier ruiné par la défaite de Waterloo, fonde un Bureau de traductions²⁹⁰. Il suit alors, peut être par hasard, le modèle de *La Gazette* de Théophraste Renaudot, datant de 1631, en faisant la collecte d'informations dans les principales villes d'Europe pour ensuite en faire la rédaction et la traduction en français, et enfin les vendre à une clientèle politique, diplomatique, journalistique ou commerciale.

Ce « Bureau de traduction de journaux étrangers » avait son siège près de l'Hôtel de la poste et de la Bourse de commerce, dans la cour de l'Hôtel de Bullion, situé au 3, rue Jean Jaques Rousseau. L'entreprise eut rapidement du succès auprès des journaux parisiens, mais aussi auprès des ministères et des ambassades. Suite au développement de ce Bureau, fin 1835, Havas décidait de changer le nom de sa société, pour devenir « Agence des feuilles politiques – Correspondance générale », connue, depuis, sous le nom de l'Agence *Havas*.

Sa recette de collecte et de diffusion de l'information comprenait quelques ingrédients importants :

1. Un territoire de collecte de nouvelles agrandi par le réseau de correspondants mis en place par *Havas* ;
2. Ce réseau, de plus en plus perfectionné, déterminait une couverture de l'actualité étrangère plus large que ne pouvait se le permettre les journaux ;
3. La vitesse de transmission de l'information était un pari respecté par *Havas* à chaque étape d'évolution des moyens de communication²⁹¹ : les pigeons voyageurs, la poste à cheval, le télégraphe optique, le télégraphe électrique, les chemins de fer, le câble, la radiotélégraphie ;
4. Des liens privilégiés avec les pouvoirs politiques du moment.

²⁸⁹ Charles Louis Havas est né le 5 juillet 1783, à Rouen. Il était fils de Charles-Louis Havas, inspecteur de la Librairie et de Marie-Anne Belard, fille d'une vieille famille rouennaise. Son éducation avait comporté l'apprentissage de plusieurs langues – latin, grec, allemand, anglais – et des notions de commerce. Sous Napoléon 1^{er}, il fut fournisseur des armées impériales à Nantes. Toutefois il ne fit pas fortune car la défaite de Waterloo le ruina. Havas s'était marié en 1808, à Lisbonne, avec Marie-Jeanne de Roure, dont la famille était installée en Portugal depuis une quarantaine d'années. Ils avaient deux fils, Charles-Guillaume, né en 1811, et Auguste-Jean-Pierre, né en 1814. Havas mourut en 1858. Ses fils lui succédèrent à la direction de l'agence en 1853. (Pierre Frédérix, *op. cit.*, pp. 15-19, pp. 44-45).

²⁹⁰ Articles des principaux journaux en anglais, allemand, espagnol, italien.

²⁹¹ Entre 1835 et 1840 elle utilisait le télégraphe optique; en 1840 *Havas* eut recours aux pigeons voyageurs; à partir de 1850 l'agence établit des liens avec Londres, Bruxelles, et ensuite avec l'Allemagne, Rome, Madrid, Vienne, puis, à partir de 1860, elle utilisa les câbles transatlantiques.

Toutefois, l'influence de l'agence ainsi que les recettes qu'elle faisait attirèrent la jalousie de ses contemporains. Ainsi, l'écrivain Honoré de Balzac, dans le numéro deux²⁹² de la *Revue Parisienne*, revue mensuelle fondée avec l'aide de Dutag²⁹³, se lançait dans une diatribe explicable dans le contexte de l'époque :

« Il existe à Paris, rue Jean-Jacques Rousseau, un bureau dirigé par M. Havas, ex-banquier, ex-co-propriétaire de la *Gazette de France*, ex-associé d'une entreprise pour l'exploitation des licences accordées par Napoléon à l'époque du blocus continental. M. Havas a vu beaucoup de gouvernements. Il vénère le Fait et professe peu d'admiration pour les Principes ; aussi a-t-il servi toutes les administrations avec une égale fidélité »²⁹⁴.

D'après Balzac, ces liens privilégiés avec les hauts milieux politiques rendaient l'entreprise inexpugnable : « M. Havas a une agence que personne n'a intérêt à divulguer, ni ministères, ni les journaux d'opposition. Voici pourquoi M. Havas a des correspondants dans le monde entier ; il reçoit tous les journaux de tous les pays du globe, lui le premier »²⁹⁵. Ce service était toutefois réciproque : « Mais à une condition : il donne au président du Conseil, à son lever, un petit bulletin universel, parfaitement rédigé, qui résulte du dépouillement de toutes les correspondances et de tous les journaux »²⁹⁶.

Toujours selon ce même romancier français, le système innovant mis en place par Charles Havas, résidant dans la recherche de nouvelles en France et à l'étranger, sur un territoire plus vaste que ne pouvait se le permettre, du point de vue financier, les journaux, finirait par ruiner l'originalité des articles :

« Tous les journaux de Paris ont renoncé pour des motifs d'économie, à faire, pour leur compte, les dépenses auxquelles M. Havas se livre d'autant plus en grand qu'il a maintenant un monopole, et tous les journaux, dispensés de traduire comme autrefois les journaux étrangers et d'entretenir des agents, subventionnent M. Havas par une somme mensuelle pour recevoir de lui, à heure fixe, les nouvelles de l'étranger (...) Chacun teint en blanc, en vert, en rouge ou en bleu la nouvelle qui lui envoie M. Havas, le

²⁹² Le 25 août 1840.

²⁹³ Nous sommes au moment où naît la grande presse française. Emile de Girardin faisait paraître en 1836 *La Presse*, premier journal à prix modique, suivi bientôt par *Le Siècle* d'A. Dutag. « La création de ces journaux français n'a été précédée à l'étranger que par celle du *Times* à Londres, né cinquante ans avant l'agence Havas (1785) et qui a développé dès l'origine, sous les guerres révolutionnaires et napoléoniennes, le domaine *Foreign intelligence* ». (Source : Henri Pigeat, *Les agences de presse*, La Documentation Française, Paris, 1997, p. 7 [note]).

²⁹⁴ Cité par Pierre Frédérix, *op.cit.*, p. 26.

²⁹⁵ *Ibid.*, p. 26.

²⁹⁶ *Ibid.*, pp. 26-27

Maître Jacques de la Presse. Sur ce point, il n'y a qu'un journal, fait par lui, et à source duquel puissent tous les journaux »²⁹⁷.

Il y avait dans cette description, en filigrane, l'idée de la production en série :

« La logique d'une production sérielle, de l'usine à nouvelles, avec ses normes, ses calendriers, son planning et ses urgences, caractérise son univers. Et ceci depuis 160 ans : Charles-Louis Havas, fondateur du bureau de traduction devenu le symbole français de l'agence internationale de presse (bureau créé à Paris en 1832 ou 1833 ; agence 1835 ; AFP 1944) est le contemporain de Sainte-Beuve et de Balzac : le premier pourfend "la littérature industrielle" qu'exemplifie le roman-feuilleton, tandis que Balzac, lui, dévoile le commerce auquel se livre Havas (...) »²⁹⁸.

Vers le milieu de l'année 1853, Charles Havas se retira dans sa maison de Bougival, près de Paris, laissant à ses deux fils, Charles-Guillaume (42 ans) et Auguste (39 ans), le soin de développer l'agence. Sa succession directe fut assez courte puisque Charles Guillaume Havas mourut en 1860, laissant l'administration des affaires de l'agence à son frère Auguste.

Auguste, le dernier des Havas, mourut le 17 novembre 1889 sans enfant à qui transmettre l'agence. De ce fait, le nouveau directeur de l'agence fut Edouard Lebey, 30 ans, l'un des collaborateurs les plus appréciés d'Auguste. Le 2 avril 1900, suite à une maladie nerveuse, Lebey, qui avait à peine 50 ans, annonça qu'il renonçait à ses fonctions de directeur en faveur de Henry Houssaye, son bras droit depuis plus de quatre ans. Henri Houssaye, à son tour malade, céda la place en 1914 à son neveu, Charles Houssaye.

Il est important de noter que l'activité de l'agence de presse coûtait une fortune à la famille Havas. En quête de compléments de financement, ils avaient alors eu le génie d'investir dans une autre industrie naissante, la publicité ou, selon les termes de l'époque, « les annonces ». Ainsi, dès 1857, Havas négociait, avec la Société générale des annonces, un contrat de collaboration afin de constituer une filiale. Par la suite et jusqu'en 1940, la branche « annonces » de *Havas* se développa en parallèle de la branche information.

En 1866, l'Agence *Havas* fusionnait avec la Société générale des annonces et la nouvelle entité se constituait en société en nom collectif au capital de 820 000 francs. *Havas* devint ainsi une société anonyme au capital de 8,5 millions francs en 1879. Mais, en 1881, après la séparation des branches informations et publicité, son capital fut réduit à 1,8 millions. Cependant, en 1921, l'agence faisait une nouvelle fusion avec la Société générale des annonces devenant de nouveau une société anonyme ayant un capital de 18,5 millions francs.

²⁹⁷ *Ibid.*, p. 27.

²⁹⁸ Michael Palmer, « L'information agencée, fin du siècle. Visions du monde et discours en fragments », *Réseaux*, dossier « Le Temps de l'événement », janvier-février 1996, n° 75, p. 91.

En dépit de la crise financière mondiale de 1928-1933, *Havas* garda toutes ses acquisitions jusqu'en 1939.

Les ambitions de *Havas* dépassaient le simple territoire national. En Roumanie, l'agence s'était installée en 1877 quand, avec une subvention du gouvernement roumain, elle ouvrit une filiale sous le nom de « L'agence Havas de la Roumanie ». Son influence resta très forte en Roumanie jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale.

2.1.2 Reuter

En 1851, à Londres, Paul Julius Reuter (1816-1899), éditeur et marchand allemand ayant appris le métier au sein de l'agence de *Havas* à Paris, fonda un « institut télégraphique »²⁹⁹. En 1865, cette agence devint une société anonyme au capital nominal de 250 000 livres sterling.

Le génie de Reuter s'exprima dans la construction d'une agence basée sur les informations économiques et surtout boursières. Sa force était aussi appuyée par les conquêtes technologiques dans le secteur des communications, telles que le réseau télégraphique, les chemins de fer, le câble *etc.*, pour lesquelles le Royaume Uni faisait figure de pionnier.

Julius Reuter mourut en 1899. Son successeur, son fils Herbert, réussit à ouvrir les services de l'agence dans d'autres parties lointaines du monde comme l'Inde, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les pays de l'Extrême-Orient. Après la mort d'Herbert Reuter, en 1915, la société changea à jamais puisqu'elle cessa d'appartenir à une seule et même famille. De fait, en 1916, *Reuters Ltd* se constitua en une société au nom collectif, avec le soutien de l'Union Bank d'Ecosse. À cette occasion, l'agence fut réorganisée en plusieurs sections.

Entre 1916 et 1941, l'administrateur délégué de l'agence fut Sir Roderick Jones. En 1925, celui-ci invita les journaux britanniques à acheter des actions de *Reuter*. Cette proposition fut acceptée par la *Press Association*, qui, entre 1925 et 1941, devint l'actionnaire majoritaire de *Reuter*.

Même si la Roumanie était dans la sphère d'influence de *Havas*, les autorités de Bucarest avaient essayé à plusieurs reprises d'établir des liens directs avec *Reuters*. Ainsi, en 1879, le Ministère roumain des Affaires Étrangères avait confié au secrétaire de la Légation roumaine de Constantinople la mission de demander au correspondant de *Reuter* « s'il avait la disposition de servir le Gouvernement de Roumanie »³⁰⁰. Dans un premier temps, *Reuter* avait formulé une

²⁹⁹ Voir Michael Palmer, *Quels mots pour le dire*, L'Harmattan, Paris, 2003, p. 61.

³⁰⁰ Archives du Ministère roumain des Affaires Étrangères, *Fond Arhiva Istorică (Fonds Archive Historique)*, vol 38 bis.

réponse affirmative et avait demandé au Ministère roumain des Affaires Étrangères de faciliter l'installation d'un envoyé spécial dans la capitale roumaine, Bucarest, qui « a des relations en Europe et Amérique et est antirusse »³⁰¹. Le ministère roumain fit toutefois marche arrière, en invoquant son contrat avec *Havas* tout en invitant *Reuter* à nommer malgré tout un correspondant à Bucarest. Ce dernier se trouva être un inconnu du grand public, Panteli Georgescu, domicilié à Bucarest au 51, rue Teilor³⁰².

En 1889, on assiste à une nouvelle étape de la négociation directe entre Roumains et *Reuters*, lorsque l'État roumain décida de créer une agence roumaine, loin de l'influence de *Havas*. Ce moment fort représente l'objet du chapitre suivant, dédié aux jeux géopolitiques de la Triple alliance.

2.1.3 Wolff - Continental

En 1849, en Allemagne, le docteur en médecine Bernhard Wolff créa une agence similaire à l'agence *Havas*, pour laquelle il avait travaillé une année auparavant. Ce fut au moment où Bernhard Wolff, devenu directeur du journal berlinois *National Zeitung*, proposait aux autres publications un service censé réduire les frais de son propre quotidien en leur envoyant des informations qu'il recueillait.

Tout comme *Reuter* au début, il transmettait à ses abonnés les cours des titres cotés en bourse à Hambourg, Francfort sur le Main et Paris. Quelques années plus tard, en 1855, il ouvrit le service d'informations générales.

Wolff entra dans le dispositif des agences alliées dès les premières années de fonctionnement de ce dernier. En 1865, le bureau de nouvelles devint une société en commandite au capital de 2 millions de thalers. En 1875, elle se transforma en société anonyme, portant le nom de *Continental Telegraphen Compagnie*³⁰³.

La Première Guerre mondiale représenta pour l'agence allemande une phase difficile. Dès le début des hostilités, Wolff fut coupée des agences *Havas* et *Reuters*, qui devenaient, compte tenu du conflit, les voix des pays du camp adverse. La situation était difficile puisque l'Allemagne ne pouvait plus communiquer d'informations à l'étranger étant donné que la logique du réseau de transmission supposait le partage et l'utilisation commune des infrastructures.

³⁰¹ *Ibid.*

³⁰² *Ibid.*

³⁰³ UNESCO, *Les agences télégraphiques d'information*, Paris, 1953, p. 155.

Les leçons de la guerre ont par la suite poussé les Allemands à investir dans la radiocommunication et c'est de cette manière qu'en 1915 l'Allemagne trouva le moyen de briser le barrage de l'alliance en utilisant la télégraphie sans fil grâce à une nouvelle agence, *Transocéan*, soutenue par l'État à des fins de propagande.

Après la guerre, *Wolff* cessa d'être une agence mondiale, mais elle resta cependant une forte agence nationale, avec un portefeuille de 1300 clients³⁰⁴. En 1933, le gouvernement d'Hitler ordonna la fusion de toutes les agences télégraphiques d'Allemagne ; *Wolff* fut ainsi absorbée par le *Deutsche Nachrichtenburo* (DNB).

Entre 1889 et 1916, *Wolff* eut des liens directs avec la nouvelle agence roumaine, créée en 1889.

2.1.4 Corrbureau

En 1850, un « bureau de correspondance » fut créé à Vienne afin de distribuer des articles de propagande largement inspirés par les Habsbourg. Le *Oesterreichische Korrespondenz* fut transformé, deux années plus tard, en *Politische Korrespondenz*. En 1860, le gouvernement, propriétaire de tous les journaux qui paraissent en Autriche-Hongrie, décida de créer une agence télégraphique officielle *K.K. Telegraphen Korrespondenz Bureau* (*Corrbureau*), auprès du Ministère du Commerce³⁰⁵.

Dès 1869, cette agence conclut des accords avec les agences alliées, *Havas*, *Reuter* et *Wolff* afin de s'assurer l'accès à l'information étrangère.

Son grand développement commença en 1882, lorsqu'elle fut rattachée au cabinet du premier ministre et se dota du monopole de distribution des nouvelles sur l'ensemble du territoire de l'ancien empire d'Autriche-Hongrie.

La *Corrbureau* fut dissoute en 1918, de même que sa filiale de Budapest, *Hungarische Telegraphen Korrespondenz Bureau*.

Son influence en Roumanie commença à s'exercer en 1889, lorsque la nouvelle agence roumaine, créée la même année, signa un contrat avec l'agence viennoise devenant ainsi un relais de transmission des dépêches *depuis* et *vers* Bucarest.

³⁰⁴ *Ibid.*

³⁰⁵ *Ibid.*, p. 156.

2.1.5 Stefani

L'Agence *Stefani* (La Telegrafia privata – Agenzia Stefani) fut fondée à Turin par Guglielmo Stefani, avec le soutien de Camillo Benso, comte de Cavour, le 26 janvier 1853 et dissoute en 1945. D'origine vénitienne, Stefani était le directeur du journal *Gazzetta Piemontese* et une personnalité marquante de l'époque.

Dès le début, l'agence obtint des fonds secrets de la part du gouvernement Cavour. Grâce à ces fonds, elle parvint à acquérir le monopole de l'information et devint un instrument du pouvoir exécutif dans le contrôle médiatique du Royaume de Sardaigne³⁰⁶.

Après la mort inattendue de Stefani, le 11 juin 1861, l'agence italienne resserra les liens avec les grandes agences mondiales, surtout avec *Havas*. Ainsi, le 21 septembre 1861, le directeur Brenna signa un premier traité avec l'un de fils de Havas, Charles-Guillaume³⁰⁷. Ce traité comportait trois éléments importants. Tout d'abord, l'Agence *Stefani* accordait à *Havas* le monopole des informations italiennes ; elle se dotait également d'un réseau de correspondants dans toutes les grandes villes italiennes ; enfin, *Stefani* devait servir de relais pour les dépêches de *Havas* à destination ou en provenance du Levant. Six ans plus tard, en 1867, *Havas* et *Stefani* établirent une sorte de consortium.

Cependant, en 1881, l'agence italienne changea de cap avec l'installation à sa tête de Hector Friedlander qui resta à ce poste pendant 37 ans. Le nouveau patron de *Stefani* était un homme habile et versatile, disposant de liens forts avec les milieux politiques.

Le premier ministre italien Francesco Crispi ne vit pas d'un œil bienveillant l'alliance fusionnelle avec *Havas* et força Friedlander à choisir entre l'agence française et l'appui gouvernemental. C'est ainsi que les relations entre *Stefani* et *Havas* se refroidirent de plus en plus, et que l'agence italienne s'orienta vers le projet de la Triple alliance télégraphique du chancelier allemand Otto von Bismarck (et de l'Autriche-Hongrie) qui, de 1887 à 1889, fit des efforts importants pour instaurer ladite alliance et torpiller l'alliance des grandes agences. La Triple alliance désirée par Bismarck devait être formée par les agences *Continental*, *Corrbureau* et *Stefani*, mais elle « échoue de peu »³⁰⁸.

Les relations avec *Havas* étaient dans un état plus que précaire, l'agence française étant accusée d'entretenir des liens trop étroits avec la propagande politique de son pays d'origine mais

³⁰⁶ Gigi Di Fiore, *Controstoria dell'unita d'Italia: fatti e misfatti del Risorgimento*, Milan, Rizzoli, 2007, p. 62.

³⁰⁷ Pierre Frédérix, *op. cit.*, p. 97.

³⁰⁸ Michael Palmer, « L'agence Havas et Bismarck. L'échec de la Triple Alliance Télégraphique (1887-1889) », *Revue d'Histoire diplomatique*, juillet-décembre 1976, n° 3-4, pp. 14-29.

aussi de transmettre de fausses informations. En réalité, la situation était exactement contraire puisqu'à l'époque, la proximité de *Stefani* avec le gouvernement était si forte que la presse accusa l'agence de censure.

En 1889, les jeux d'influence aboutirent à la rupture du traité avec *Havas* et à la signature d'un nouvel accord d'alliance avec *Reuter*, *Continental* et *Corrbureau* de Vienne.

Il faut ajouter à ce tableau deux autres moments forts de la relation rapprochée de l'agence *Stefani* avec les milieux politiques du pays. Au cours de la Grande Guerre, l'agence *Stefani* s'était arrogé le droit exclusif de la transmission des dépêches de l'État-major de l'armée. Ensuite, en 1920, *Stefani* avait conclu un accord avec le gouvernement qui stipulait que l'agence italienne avait le droit de diffuser l'information officielle à la presse, aux préfets et aux bureaux gouvernementaux mais, en échange, l'exécutif devait avaliser les nominations du directeur et des correspondants étrangers.

En 1921, l'Agence *Stefani* renoua de nouveau des liens avec *Havas*, qui lui donna accès aux informations venues des États-Unis et d'Amérique Latine arrivées via le réseau de câbles transatlantiques.

Le 8 avril 1924, la direction de *Stefani* fut confiée à Manlio Morgani, un proche de Benito Mussolini, animé par des convictions fascistes. Avec le soutien financier du gouvernement, l'agence acquit une grande influence. Si, en 1924 *Stefani* dénombrait 14 bureaux en Italie, 160 correspondants dans le pays et 12 à l'étranger, en 1939 elle s'enorgueillissait d'avoir 32 bureaux dans le pays, 21 correspondants nationaux et 65 à l'étranger³⁰⁹.

Les agences roumaines n'ont pas eu de relations directes avec *Stefani*, mais en ont toutefois eu, selon les accords, par l'intermédiaire de l'agence *Havas*.

2.1.6 AP

En 1848, six journaux de New York fondaient la *Harbour News Association*, afin de partager les recettes obtenues de la vente de nouvelles recueillies par les *news boats*, allant à la rencontre des navires venant d'Europe³¹⁰.

Cette association devint en 1857 la *New York Associated Press*. Les frais de transmissions étaient faramineux pour les associés c'est pourquoi ils décidèrent d'attirer au sein de leur organisation des groupes de journaux, parmi lesquels le *Western Associated Press*. Celui-ci quitta

³⁰⁹ Sergio Lepri, *Informazione et potere in un secolo di storia italiana. L'Agenzia Stefani da Cavour a Mussolini*, Le Monnier, Florence, 1999, p. 214.

³¹⁰ UNESCO, *op. cit.*, p.46.

toutefois cette coopérative en 1885, reprochant au groupe de New York une transmission partielle de l'information.

En 1892, la *Western Associated Press* fut réorganisée et enregistrée sous le nom de *The Associated Press*. En dépit de son opposition, l'*AP* new-yorkaise cessa d'exister et la nouvelle *Associated Press* signa un contrat exclusif d'échange des dépêches avec l'agence *Reuters* et, par ce biais, avec *Havas* et *Wolff*, ce qui lui garantissait un trafic important d'informations étrangères en provenance d'Europe.

L'*AP* avait des ambitions importantes, dont celle d'installer des représentants directs dans les capitales européennes. Leur implantation commença vers 1902, mais en 1934 *AP* quittait le dispositif des agences alliées, dans un moment faste de développement de cette agence.

Les relations d'*AP* avec les agences roumaines furent indirectes, par le biais d'accords d'échange d'information signés entre les grandes agences.

2.2 Les traités

Le *modus operandi* de tels acteurs à vocation planétaire supposait, pendant la première et la deuxième phase de leur développement, une action commune permettant, d'une part, un partage des zones d'influence et, d'autre part, l'élimination de la concurrence des agences non-affiliées au cartel.

Avant de commencer l'analyse de leur expansion, il faut souligner que chacune des grandes agences mondiales avait le « monopole »³¹¹ de la transmission de l'information sur leurs marchés intérieurs respectifs, ce qui représentait des sources de revenu assez importantes.

Cette position de domination autoritaire était le fruit de deux types d'évolution. D'une part, les progrès du télégraphe et l'essor des tirages de journaux avaient fait des grandes agences des acteurs majeurs de la vie économique³¹². D'autre part, le service de distribution d'information avait donné aux autres acteurs (quotidiens, milieux politiques et économiques) la possibilité de tirer profit d'une information rapide, de première main, mais aussi de porter leurs messages à la

³¹¹ Voir Oliver Boyd Barret et Michael Palmer, *Le trafic des nouvelles: les agences mondiales d'information*, Alain Moreau, Paris, 1981, p. 91.

³¹² Remarque d'Antoine Lefebure concernant Havas, *Havas les arcanes du pouvoir*, Éditions Bernard Grasset, Paris, 1992, p. 139.

connaissance d'un public assez nombreux. Une analyse du réseau de ses premiers clients français prouvait que Charles Havas :

« a su conquérir la confiance des directeurs de journaux qu'il alimente généreusement en nouvelles et en ressources financières ; le gouvernement est désormais convaincu de sa docilité et de l'importance des services qu'il peut rendre ; les milieux d'affaires ont compris qu'ils disposent désormais avec Havas d'un intermédiaire précieux au moment où l'économie se développe à une vitesse surprenante »³¹³.

En Grande Bretagne, « pour Reuter, le secteur du marché intérieur qui se révéla le plus important n'était pas la presse mais le monde financier »³¹⁴. C'est le même modèle d'organisation qui avait été choisi pour son agence par Bernard Wolf : « À Berlin, Wolf a d'abord fourni un service boursier aux agents de change avant de se lancer dans l'information grâce au soutien du gouvernement prussien et de quelques banques »³¹⁵.

Dans le sillage de Terhi Rantanen, d'après qui, comme nous l'avons vu dans la sous-partie précédente, les agences de presse étaient les premiers médias de masse à avoir une couverture et une diffusion mondiale, nous pouvons affirmer que les traités de collaboration signés entre ces organismes représentaient des alliances géopolitiques de partage des territoires et des ressources, allant vers un « oligopole de diffusion de nouvelles »³¹⁶.

Lors des points suivants de notre travail, nous allons analyser les traités signés entre les grandes agences mondiales et internationales sur la période comprise entre 1859 et 1940 ainsi que les traités signés entre les grandes agences et les agences roumaines de presse (bilatéraux et multilatéraux) à la même époque. Avant de commencer, nous voulons nous arrêter brièvement sur la terminologie. Il faut souligner que les chercheurs ayant étudié les alliances entre les grandes agences ont utilisé le terme de « contrat », même si dans les documents de *Havas* ou de *Reuters* ce terme ne figure presque jamais. Nous avons choisi d'utiliser le terme « traité », tout comme notre consœur Rhoda Desbordes, qui apportait cette précision sur la question :

« Le terme "contrat" est utilisé par des auteurs tels que Pierre Frédéric et il est repris dans l'inventaire d'Isabelle Brot. Quant à Havas elle-même, elle n'utilise que très rarement (nous pouvons dire même presque jamais) ce terme. De plus, le mot "contrat" n'apparaît nulle part dans

³¹³ Antoine Lefebure, *op. cit.*, p. 139.

³¹⁴ Oliver Boyd Barret et Michael Palmer, *op. cit.*, p. 92.

³¹⁵ Antoine Lefebure, *op. cit.*, p. 142.

³¹⁶ Terme de Jacques Wolff, voir l'article « Structure, fonctionnement et évolution du marché international des nouvelles: les agences de presse de 1835 à 1934 », in *Revue économique*, n° 3, mai 1991, p. 575.

les documents originaux consultés aux Archives Nationales de Paris, qui parlent plutôt "d'alliance", ni dans les archives Reuters de Londres où le mot utilisé est "Agreement" »³¹⁷.

2.2.1 Les traités entre les grandes agences

En 1851, le réseau télégraphique français était relié aux réseaux anglais et allemand. Cette opportunité d'élargir leur marché fut vite mise à profit par les trois grandes agences, *Havas*, *Wolff* et *Reuters* qui, en 1856, signèrent un premier accord en vue de s'échanger les cours de la Bourse et des marchandises³¹⁸. Toutefois, il n'existe pas de trace écrite de cet accord, ce qui a amené l'historien de *Reuter*, Donald Read, à poser l'hypothèse d'un agrément oral³¹⁹.

Le 18 juillet 1859, *Havas*, *Reuter* et *Wolff*, déjà puissantes sur leurs marchés intérieurs respectifs, signèrent un accord pouvant être considéré comme le premier partage du monde de l'information :

« Ces messieurs³²⁰ sont dans l'intention de régler, d'après les bases ci-dessus indiquées, leurs rapports subséquents, et de se prêter un mutuel concours pour l'extension et l'exploitation des services télégraphiques, de manière à prévenir les tentatives de concurrence et à accroître les services selon les besoins du public, de la presse, et le développement des lignes électriques »³²¹.

D'après cet accord, nous pouvons observer que la priorité principale des patrons d'agences était alors le développement de l'infrastructure essentielle au service de la diffusion de nouvelles dans le monde, c'est-à-dire le réseau télégraphique. À l'époque où l'extension du réseau et la pose des câbles transocéaniques faisaient considérablement grimper les coûts du télégraphe, la réduction des prix garantissait les bénéfices tirés de l'exploitation.

La deuxième priorité ressortant de cet accord est le désir de réussir à éliminer la concurrence avec d'autres agences, mais aussi entre les organismes signataires eux-mêmes. Ainsi, dans ce document, il est précisé que : « MM Wolff, Havas et Reuter sont convenus de s'appliquer à

³¹⁷ Rhoda Desbordes, *op. cit.*, p. 113.

³¹⁸ Voir Antoine Lefebure, *op. cit.*, p. 142.

³¹⁹ Donald Read, *The Power of News: The History of Reuters*, Oxford University Press, Oxford, 1992, pp. 53-54. Voir aussi Rhoda Desbordes, *op. cit.*, pp. 112-113 et Isabelle Viller-Hamon, *Flux financiers, flux d'informations et réseaux internationaux : l'agence Havas et le jeu d'échanges, 1850-1914*, thèse pour le doctorat des sciences de l'information et de la communication, soutenu à l'Université de Paris 3 Sorbonne Nouvelle, 2000, p. 34.

³²⁰ L'accord est signé par Charles Havas, Julius Reuter et Bernard Wolff eux-mêmes.

³²¹ Archives Nationales de France, 5AR 411.

développer les services télégraphiques, à établir des agences succursales dans les pays où il sera reconnu avantageux de le faire »³²².

Ce premier document jeta les bases doctrinaires du cartel des agences qui survivra jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale. À la lumière de l'analyse de ce document, nous pouvons affirmer que les agences envisageaient cette alliance au travers des deux principes fondamentaux qui sont d'une part l'exploitation commune des infrastructures de transport de nouvelles afin de réduire les coûts, et d'autre part le partage des territoires de façon à ce qu'une seule agence collecte les informations et y diffuse le service de dépêches.

On relève cependant des évolutions notables faites à cet accord durant les dix années qui suivirent. Ainsi, en 1860, la Monarchie austro-hongroise créa, de façon officieuse, sa propre agence, le *Telegraphen Korrespondenz Bureau* (abrégée en *Corrbureau*). Cette agence, bien qu'officieuse, parvint à influencer le jeu agencier en Roumanie, comme nous aurons l'occasion de le voir plus en détail dans le chapitre suivant.

Il faut également rappeler qu'en 1865, le bureau *Reuter* se transforma en *Reuter's Telegram Company*, société à responsabilité limitée et, que, dans le même temps, le *Wolff Bureau* devenait la *Continental Telegraphen Kompagnie*. Ce changement de nom de l'agence allemande s'était produit dans un contexte assez complexe. En effet, en 1865, *Havas* avait essayé de prendre le contrôle de l'agence *Wolff* ; tentative qui s'était soldée par un échec à cause de l'intervention du roi de Prusse et du chancelier Bismarck, qui avaient eux-mêmes des vues sur cette agence. Quatre années plus tard, le 4 novembre 1869, *Havas* et *Reuter* s'alliaient (*joint purse agreement*) dans le but, à la fois d'exploiter ensemble leurs dépêches « sur tous les points du globe » mais aussi de reprendre la *Continental*. La seule conséquence de cette alliance pour l'agence allemande fut le renforcement de sa dépendance vis-à-vis du gouvernement prussien³²³. Suite à cet échec, le 17 janvier 1870, *Havas*, *Reuters* et *Continental* signèrent un nouvel accord, qui avait été précédé, le 30 mai 1869, par un traité entre *Havas*, *Reuter* et *Corrbureau*³²⁴. Ce nouvel accord de 1870 clarifia les problèmes de partage des territoires puisque, dans un premier point, il présenta clairement les territoires d'influence de chacune de ces trois grandes agences. Ainsi, *Continental* obtint que *Reuters* quitte à la fois l'Allemagne, l'Autriche, les pays scandinaves et la Russie. En contrepartie, cette agence

³²² *Ibid.*

³²³ Michel Mathien et Catherine Conso, *op. cit.*, p. 44.

³²⁴ Voir Pierre Frédéricix, *op. cit.*, p. 103 : « Le Corrbureau assure à Havas et Reuter le service exclusif de ses nouvelles de la Monarchie austro-hongroise notamment de Vienne, de Pesth, de Prague, d'Agram et de Lemberg. Havas et Reuter lui enverront, en échange, toutes les informations de France, d'Italie, d'Espagne, de Portugal, d'Angleterre, de Belgique des Pays-Bas, de Scandinavie, de Russie, d'Allemagne, d'Asie, d'Afrique et d'Australie. L'Amérique n'est pas mentionnée au contrat, sauf quant aux cours de Bourse de New York ».

restait présente en Angleterre et dans toutes les possessions de la Couronne britannique ; sur le continent son implantation n'était donc pas vraiment importante, à l'exception des Pays Bas. De son côté *Havas*, mise à part la France, pouvait s'implanter dans les territoires « latins » du sud de l'Europe, c'est-à-dire en Italie, en Espagne et au Portugal. Ce partage ne fut pas le fruit du hasard, mais une simple transposition des sphères d'influence des pays de rattachement des trois grandes agences³²⁵.

Néanmoins, il est important de noter que trois entités essentielles allaient continuer d'être exploitées de manière commune par *Havas* et *Reuter* : l'Empire Ottoman, l'Égypte et la Belgique. Du fait que tous les autres pays étaient considérés comme des « territoires neutres », la concurrence pour la collecte d'information et pour les clients restait encore ouverte.

Nous constatons également qu'il n'est jamais fait mention du jeune État roumain dans les deux premiers accords.

« Tel fut le premier "partage du monde" auquel procédèrent pour vingt ans Auguste Havas, Julius Reuter et Richard Wentzel, héritier de Bernhard Wolff. Ce partage n'interdisait à aucun des alliés d'installer des représentants ou d'envoyer des "reporters" sur les territoires réservés aux deux autres partenaires : ce qu'il interdisait était d'y *distribuer* de l'information autrement que par leur canal »³²⁶.

Le système d'alliance reposait sur un schéma bien particulier ; en effet une agence responsable d'un territoire était la seule pouvant y faire la collecte d'information et y diffuser le service de nouvelles des agences alliées en son nom.

« Solidaires les uns des autres, les signataires de l'entente profitent ainsi d'un dispositif collectif qui renforce la position de chacun d'entre eux vis-à-vis de son marché national ou "local". Aucune entreprise de presse – agence ou journal – ne couvre toutes les catégories d'informations – politiques, financières et générales – d'une façon aussi complète, sûre et rapide que les principales agences européennes et nord-américaines, alliées entre elles entre 1859 et 1875 »³²⁷.

La structure de cet accord de 1870, initialement signé pour une durée de vingt ans, fut maintenue pratiquement inchangée en dépit de plusieurs remaniements effectués pendant environ 60 ans.

Cependant, les événements politiques qui marquèrent cette même année 1870, jetèrent le doute sur l'alliance signée par les grandes agences. En effet, la déclaration de guerre de la France à la Prusse vint rompre les relations agencières et mit à l'épreuve l'agence *Havas* qui, à cause de

³²⁵ Michel Mathien et Catherine Conso, *op. cit.*, p. 44.

³²⁶ Pierre Frédéric, *op. cit.*, p. 104.

³²⁷ Michael Palmer, *Des petits journaux aux grandes agences*, Éditions Aubier Montagne, Paris, 1983, p. 104.

l'invasion prussienne, se trouva contrainte d'utiliser de nouveau les pigeons voyageurs, ainsi que la poste par aérostat, pour parvenir à servir ses clients en province et à l'étranger³²⁸.

Après 1875, une fois la fin de guerre franco-prussienne, les relations contractuelles furent reprises, mais, cette fois sous une formule quadripartite puisque les trois grandes agences associées entre elles en un *Cartel*, s'associèrent à l'*Associated Press* de New York³²⁹. Avec ce nouvel accord, l'agence états-unienne obtint le monopole de la collecte et de la diffusion des nouvelles dans la partie Est de la fédération. Cet accord avait été conclu en suivant la même logique que celle mise en place par les agences européennes c'est-à-dire que des agences puissantes s'alliaient et exploitaient en commun les territoires plutôt que de se concurrencer. Ainsi, l'*Associated Press* obtint le droit exclusif de la diffusion des dépêches du Cartel aux États-Unis, via Londres³³⁰, mais, en contrepartie, elle devait renoncer à vendre directement les siennes en Europe et en Amérique du Sud. Cet accord fut conclu pour une année, réservant la possibilité de reconduite tacite. En fait, les clauses principales de ce contrat restèrent en vigueur pendant une quarantaine d'années.

En 1889, certains des contrats signés arrivaient à leur terme. Les jeux géopolitiques de la Triple Alliance compliquaient grandement les relations entre les agences. Ainsi, depuis 1887, l'agence *Continental* était soumise aux pressions du chancelier prussien Bismarck qui souhaitait la voir rompre ses liens avec l'agence française *Havas*. Le chancelier voulait que *Continental* prenne comme partenaire les agences viennoise *Corrbureau*, italienne *Stefani* et britannique *Reuter*. Cependant, le nouvel accord signé en mai 1889 entre *Havas* et *Reuter* modifiait le partage des territoires entre les agences de Paris, de Londres, de Vienne et de Berlin. *Corrbureau* fut alors la gagnante de ce nouveau partage puisqu'elle obtint les territoires de l'Europe de Sud et la Turquie. Néanmoins, par la suite, *Havas* réussit à gagner de nouveau une certaine influence dans ces territoires – ce qui fut le cas e Roumanie, comme nous aurons l'occasion de le voir dans le chapitre suivant. Ce nouvel accord fut conclu pour une durée de dix ans.

Même si *AP* commença sa mise en œuvre d'un système propre de collecte d'informations en Europe avant la Première Guerre mondiale, la vente de ses informations sur le Vieux Continent débuta bien plus tard, dans les années 1930. De plus, l'essor d'une autre agence américaine, *UP*, alliée à des agences européennes non affiliées au Cartel, lui posa quelques problèmes.

³²⁸ Pierre Frédéric, *op. cit.*, p. 124.

³²⁹ Dans le dossier 5 AR 411 (*Contrats*), le premier contrat entre les quatre grandes agences remonte à 1875. Terhi Rantanen, *op. cit.*, p. 15, affirme qu'un premier accord fut signé en 1870.

³³⁰ Michael Palmer, « De l'information étrangère dans la presse quotidienne française: les agences de presse et le journalisme anglo-saxon », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, T. xxiii, avril-juin, 1976, p. 218 : « Les nouvelles de l'Associated Press transitaient par Londres, ou Reuter's effectuait un premier tri, avant de parvenir à Paris et à Berlin ».

La Grande Guerre dont l'issue fut la défaite de l'Allemagne fut un coup dur pour l'agence Wolff qui perdit de fait son influence internationale devenant ainsi une simple agence nationale.

« La dislocation du cartel n'est pas imputable en totalité à la concurrence américaine ; elle provenait plus exactement de toute une série de facteurs, dont la transformation des États-Unis en grande puissance ne fut pas l'un des moindres. En fait, les agences américaines étaient redevables de leur succès non seulement à la qualité de leurs services, mais aussi à l'hostilité que les petites agences et les journaux-abonnés éprouvaient envers le cartel européen »³³¹.

L'arrivée d'un nouveau moyen de transmission de l'information, la radiocommunication, contribua également au démantèlement des alliances puisqu'il venait changer la logique de partage des territoires d'influence – logique qui représentait jusqu'alors le fondement du système de liens des agences. Ainsi,

« Les agences – nous l'avons vu – avaient été parmi les premières à profiter des progrès qu'offrait le télégraphe électrique ; elles en firent autant avec la transmission radiophonique. Celle-ci diminuait de beaucoup le coût de la communication ; mais elle porta également un coup supplémentaire au cartel des agences alliées. Ce dernier fonctionnait d'après une répartition géographique de "territoires" : or, celle-ci n'était nullement respectée par la radio »³³².

L'année décisive dans la dissolution du cartel fut 1934, quand *AP* décida de quitter ses alliées.

Afin de synthétiser, nous présentons dans le tableau suivant les traités entre les agences alliées, par ordre chronologique, en mettant en évidence les nouveautés importantes pour chaque nouvel accord.

TABLEAU N° 9 : Les traités entre les agences alliées entre 1856-1940³³³

Année	Les signataires	Le résultat principal
1856	<i>Havas, Reuter, Wolff</i>	Échanges de cours de Bourse et de marchandises.
1859	<i>Havas, Reuter, Wolff</i>	Partage du marché mondial d'informations.
1867	<i>Havas, Continental</i>	Convention sur l'échange de dépêches.
1869	<i>Havas, Reuter</i>	Joint Purse Agreement – exploitation commune de leurs dépêches « sur tous les points du globe ».
	<i>Havas, Reuter et Corrbureau</i>	Accord d'échange d'informations.

³³¹ Oliver Boyd Barret et Michael Palmer, *op. cit.*, p. 34.

³³² *Ibid.*, p. 34.

³³³ Archives Nationales de France, 5 AR 411 (synthèse).

1870	<i>Havas, Reuter, Wolff</i>	Partage explicite des territoires.
1874	<i>Havas, Reuter</i>	Fusion « plus intime » de leurs intérêts.
1874	<i>Havas, Reuter, Continental</i> (en cartel) avec <i>Associated Press</i>	AP – droit exclusif de diffusion des nouvelles du cartel aux États-Unis et la réciproque.
1876	<i>Havas, Reuter</i>	Fin du joint Purse Agreement.
1889	<i>Havas, Reuter</i>	Le droit d’avoir leurs propres correspondants dans les territoires de l’autre agence.
1909	<i>Havas, Reuter</i>	Accord reconduit.
1910	<i>Havas, Reuter, Continental</i> , d’une part, et le <i>Corrbureau</i> , d’autre part	Traité réglant l’exploitation en commun, par <i>Havas</i> et <i>Corrbureau</i> , des agences de Roumanie, Bulgarie et Turquie.
1919	<i>Havas, Reuter</i>	La solidarité des alliées est maintenue.
1927	<i>Havas, Reuter, AP, Continental</i>	L’Extrême Oriente figurait encore comme territoire de <i>Reuters</i> mais il n’était plus.
1932	<i>Havas, Reuter, AP, Continental</i>	AP recevait le droit de vendre directement ses informations aux abonnés de <i>Reuter, Havas, Continental</i> sans verser de ristourne.
1934	<i>Havas, Reuter, Continental, AP</i>	AP quitte le cartel. Fin des alliances.

L’analyse des relations de ces acteurs mondiaux révèle que leur action commune avait permis, d’une part, l’élimination de la concurrence des agences non-affiliées au cartel et, d’autre part, une exploitation sans entraves de « leurs territoires » attribués après le partage des zones d’influence - partage largement inspiré par les actions diplomatiques de l’État d’origine.

2.2.2 Les traités des grandes agences avec la partie roumaine

2.2.2.1 Les traités *Havas* – le Gouvernement de Roumanie

Le premier traité de *Havas* avec le gouvernement roumain date de 1877³³⁴ lorsque, suite aux démarches menées par Léon Pognon, son envoyé à Bucarest, l’agence française s’installait dans la capitale roumaine. Comme nous avons déjà pu l’évoquer, cet acte fondateur ne fut pas formalisé sous la forme d’un contrat, mais plutôt sous forme d’un *gentleman agreement*. En fait, les détails de l’arrangement étaient présentés dans une lettre du ministre roumain des Affaires Étrangères,

³³⁴ Voir l’Annexe 5.

Nicolae Ionescu, adressée au directeur de *Havas*. Dans ce document sont notés tous les détails sur les services, le réseau de diffusion, les arrangements financiers et les droits de propriété. Ainsi, le service pour Bucarest comprenait « les nouvelles de tous les pays, ayant soit un intérêt général, soit un intérêt spécial pour la Roumanie »³³⁵. Le réseau de diffusion interne fut, en contrepartie, habilement négocié grâce à la gestion des annonces :

« L'agence *Havas* fournira la gratuité de ses dépêches à l'intérieur de la Roumanie et elle aura, dans des conditions qui seront déterminées à part, le fermage exclusif de la publication des annonces dans *Monitorul Oficial al Romaniei (Le Moniteur Officiel de la Roumanie)* pour les maisons et les produits français »³³⁶.

Le représentant de *Havas* devait ainsi faire distribuer les dépêches aux domiciles officiels de son altesse le Prince régnant, de M. le secrétaire général des Affaires Étrangères, de chacun des Ministres et enfin à MM les Présidents des deux Chambres. L'horaire de ces distributions devait être précisément 9h, 12h, 16h et 20h. Le prix de l'abonnement était de 12 000 francs, payable en espèces, à la fin de chaque mois, le 30 ou le 31, par sommes égales de mille francs.

L'agence *Havas* s'engagea également à ouvrir une succursale dans la ville de Bucarest. Les droits de propriété étaient stipulés dans cet accord avec beaucoup de détails :

« L'agence *Havas* conserva un droit intégral de propriété de publication de ses dépêches. Par le présent abonnement elle ne fait qu'en concéder purement et simplement la communication individuelle aux personnes sous-désignées et sans que ces personnes puissent en faire aucun usage, ni distribution, ni communication, ni publication de nature à préjudicier à l'exploitation que l'agence *Havas* se réserve à l'égard tant à Bucarest que dans le reste de la Roumanie et ailleurs»³³⁷.

Le Monitorul Oficial al Romaniei (Le Moniteur Officiel de la Roumanie) avait également le droit de réceptionner les dépêches de l'agence *Havas*, mais seulement par le biais du représentant de l'agence *Havas* lui-même, et pouvait aussi les publier avec toutefois l'obligation de citer l'agence *Havas*.

L'accord fut reconduit l'année suivante, en janvier 1878, non sans difficultés pour *Havas*, d'après une notice signée par Mihail Kogalniceanu, alors ministre des Affaires Étrangères. Cet accord fut néanmoins de nouveau modifié six mois plus tard³³⁸. Ainsi, le 24 juillet 1878, un nouvel

³³⁵ Archives Nationales de France, 5 AR 413.

³³⁶ *Ibid.*

³³⁷ *Ibid.*

³³⁸ *Ibid.*

accord fut signé entre le ministre des Affaires Étrangères de Roumanie, Mihail Kogalniceanu et Auguste Havas, agissant au nom de la Société *Havas Laffitte*.

L'insistance de la maison *Havas* à conclure un autre accord avec le gouvernement roumain étaient probablement liées à des considérations financières ; en effet, il y avait eu une forte augmentation du prix de l'abonnement, passant de 12 000 francs à 25 000 francs³³⁹.

Comme dans les deux accords précédents, en 1877 et en janvier 1878, l'agence *Havas* entendait conserver un droit intégral de propriété sur ses dépêches Elle ne fit donc que concéder la communication individuelle aux personnes désignées interdisant ainsi à toute personne d'en faire aucun usage, ni communication, ni publication de nature à préjudicier l'exploitation que l'agence *Havas* se réservait, à Bucarest, comme dans le reste de la Roumanie.

De son côté, dans l'article 4 de l'accord de juillet 1878, *Havas* s'engageait à maintenir, pendant les trois années du contrat, une filiale à Bucarest. On peut remarquer, que, pour la première fois dans ce type de contrat, des précisions sur la quantité du service de nouvelles étaient données. Ainsi, le service *Havas* portait sur les nouvelles d'intérêt général et spécial pour le pays et devait comprendre 6000 mots par mois. Toute demande supplémentaire devait être payée séparément. Les articles 5 et 6 comprenaient quant à eux, des informations sur la gratuité des envois télégraphiques. Ainsi, les dépêches expédiées par l'agence *Havas* de Bucarest dans tout le territoire roumain étaient gratuites ainsi que les nouvelles expédiées à Bucarest par les correspondants locaux. La même gratuité devait être observée pour les dépêches transmises entre *Havas* Bucarest et *Havas* Paris ainsi qu'avec la Bulgarie et Constantinople³⁴⁰.

Ainsi, le traité de 1878 répondait aux besoins de *Havas*, mais fut probablement jugé trop cher par le gouvernement roumain. Malgré tout, il resta en vigueur jusqu'en 1884 après quoi le prix revint à 12 000 francs et une censure fut instituée par le ministère roumain des Affaires Étrangères qui obtint la permission d'établir un visa pour les dépêches politiques :

« L'agence *Havas* jouira de la gratuité pour ses dépêches politiques envoyées à l'étranger depuis quelconque point de la Roumanie, à condition qu'elles reçoivent, avant leur présentation au télégraphe, le visa du ministère des Affaires Étrangères. Ce visa sera donné aussi promptement que possible, de façon que la transmission des dépêches ne subisse aucun retard.

La même gratuité, mais avec dispense de visa du ministère des Affaires Etrangères, est accordée à l'agence *Havas* pour les dépêches que son représentant adressera soit à l'intérieur du Royaume, soit au

³³⁹ *Ibid.* : Article 1^{er} : M. le ministre des Affaires Étrangères de Roumanie dispose le paiement annuel de 25 000 F et pour trois années consécutifs. Somme en or, payable à l'avance.

³⁴⁰ *Ibid.*

Président du Conseil des ministres de la Bulgarie à Sofia, de sorte que ces dépêches seront la reproduction exacte de celles qui sont reçues par l'Agence de l'étranger, et communiquées au Gouvernement royal»³⁴¹.

Cet accord, de nouveau conclu pour une année, fut mis en vigueur le 1^{er} juillet 1884 et prit fin le 30 juin 1885.

À ce stade, nous pouvons constater le début du jeu subtil d'interconnexions des intérêts de l'entreprise française de presse avec la diplomatie roumaine.

Étant donné que le réseau d'abonnés restait très restreint, le financement de la filiale *Havas* à Bucarest par le gouvernement roumain portait ses fruits, parfois empoisonnés.

Ainsi, la liste officielle de diffusion de dépêches et l'horaire restaient les mêmes que dans les traités précédents, de même que le droit de propriété sur les informations³⁴².

L'année suivante allait toutefois encore apporter un nouveau traité. Parmi les nouveautés figurants dans ce nouveau contrat, on peut noter l'augmentation du prix, l'apparition d'un crédit mensuel, la nécessité d'un agrément du gouvernement roumain à la présence d'un représentant de *Havas* en Roumanie et enfin l'introduction sur la liste de diffusion des dépêches du Préfet de Police. La lettre/contrat du 10 juillet 1885 prévoyait la destination exacte du crédit mensuel qui représentaient les frais pour les transmissions télégraphiques :

« Article 2. En échange de ce service télégraphique, Le Ministère Royal des Affaires Etrangères consent à l'Agence Havas une allocation mensuelle de mille deux cent francs, payable à l'expiration de chaque mois, et lui ouvre, à l'Administration des postes et télégraphes, un crédit mensuel jusqu'à concurrence de six cents francs qui sera accepté par ledit Département, et dont l'Agence Havas disposera pour le service de sa correspondance politique avec l'Étranger»³⁴³.

Les horaires de distribution des dépêches aux officiels et les droits de propriété restaient inchangés. La durée de ce nouvel accord et, surtout, l'apparition d'un agrément du gouvernement quant à la nomination du représentant *Havas* à Bucarest furent des signes pour l'Agence *Havas* de Roumanie que les intentions des milieux politiques étaient de mettre fin aux arrangements communs :

« Article 7. Le Représentant de l'Agence Havas à Bucarest devra être, toujours et au préalable, agréé par le Gouvernement Royal. En cas de changement de personne, le Gouvernement Roumain se réserve de faire connaître son agrément dans le délai d'un mois, et si cet agrément n'est pas donné, le contrat sera résilié de droit dans un délai de trois mois à partir du remplacement du Représentant de l'Agence »³⁴⁴.

³⁴¹ *Ibid.*

³⁴² *Ibid.*

³⁴³ *Ibid.*

³⁴⁴ *Ibid.*

Les traités de *Havas* avec le gouvernement roumain pour le maintien de « L'Agence Havas de Roumanie » comportaient certaines caractéristiques essentielles. Ainsi, *Havas* s'était implantée et jouissait de l'aide des autorités grâce aux liens diplomatiques traditionnels entre les deux pays. *Havas* recevait de la part du gouvernement une rente mensuelle combinée aux droits sur la publicité des sociétés françaises dans *le Moniteur Officiel*. Vers la fin de cette collaboration, le gouvernement s'était octroyé le droit de contrôler les dépêches envoyées depuis Bucarest à l'étranger ainsi que celui d'approuver la désignation du correspondant français en Roumanie.

2.2.2.2 Les traités des agences alliées avec l'Agence Télégraphique Roumaine (Roumagence)

En 1889, les jeux géostratégiques de la Triple Alliance de même que les démarches du ministre roumain des Affaires Étrangères, Petre Carp, déclenchèrent une longue série de négociations en vue de créer une agence de presse en Roumanie. L'un de ces négociateurs était le représentant de l'agence *Reuter*, Mooney, venu spécialement à Bucarest, au nom des trois grandes agences de presse.

Le 15 mars, le traité que conclut le Gouvernement de Roumanie avec *Reuter*, *Continental* et *Corrbureau* prévoyait que la nouvelle *Agence Télégraphique Roumaine (Roumagence)* leur paye un abonnement pour le service de brèves étrangères d'un montant plus élevé que celui payé *Havas*. L'arrangement final fut conclu par le ministre des Affaires Étrangères, Petre Carp, et l'Autrichien Schaeffer, puis accepté par les agences *Corrbureau Wolff* et *Reuter*.

« Le gouvernement roumain devant établir en Roumanie une agence spéciale des informations télégraphiques de l'Étranger et pour l'Étranger charge M. Schaeffer d'organiser et de faire fonctionner ce service aux conditions ci-après :

L'agence télégraphique de Roumanie sera autonome. Le bureau central de l'agence aura son siège à Bucarest. Il sera dirigé par une personne dont le choix appartiendra au gouvernement roumain. Le bureau de Bucarest transmettra journellement par télégraphe, aux agences télégraphiques étrangères avec lesquelles M. Schaeffer le mettra en relation, les informations concernant la Roumanie et qui seront de nature à intéresser l'Étranger.

Il ne pourra être fait aucune suppression, ni modification au texte des dépêches transmises par l'agence roumaine à l'Étranger. Cette défense ne s'étend pas aux modifications de style qui n'altéreront ni sens, ni la portée des télégrammes »³⁴⁵.

Même si dans le traité était prévu qu'un directeur soit nommé par le gouvernement roumain, le représentant autrichien Schaeffer dut également garantir à l'agence roumaine le service exact et rapide de toutes les informations d'un intérêt général ou d'un intérêt particulier pour la Roumanie, et ce,

« de façon à mettre l'Agence roumaine en mesure de faire aux autorités ci-après désignées et au public abonné à Bucarest, un service régulier et complet des dépêches dans les conditions où ce service se fait aux grands journaux paraissant dans les grandes capitales étrangères par les agences y établies dans les limites, bien entendu, du nombre des mots à transmettre journallement ainsi qu'il sera établi plus bas. L'expédition des télégrammes devra se faire de Vienne et des autres capitales de sorte que leur distribution aux autorités et aux abonnés à Bucarest puisse avoir lieu trois fois par jour et autant que possible vers 10, 1 ½ et 6 Heures »³⁴⁶.

L'horaire des transmissions ne pouvait être changé que dans le cadre de situations spéciales, et la quantité d'informations des agences alliées vers Bucarest devait être d'un minimum de 10 000 mots télégraphiés dont 2000 concernant les cours des bourses étrangères.

Toutefois, au travers de cet accord, le représentant autrichien Schaeffer obtint le droit de nommer un agent spécial chargé à la fois de recevoir et de développer les abonnements privés mais aussi de s'occuper de la comptabilité de l'agence. Il lui fut également accordé le service gratuit de la part de *Roumance*. Les frais télégraphiques étaient toutefois prévus avec parcimonie :

« M. Schaeffer se charge d'obtenir aux frais de la Direction des télégraphes à Vienne la location d'un fil direct entre Vienne et Bucarest entre 6 ½ et 7h le matin.

Le gouvernement roumain paiera à M. Schaeffer une somme de 600 F par mois pour le prix des dépêches expédiées autrement que par fil spécial du matin à l'agence roumaine à Bucarest - le surplus des frais occasionnés par l'envoi de télégrammes restera à la charge de M. Schaeffer.

Comme indemnité pour la location du fil spécial une somme de 1050 F sera versée en même temps que les 600 F prévus à l'art XIV entre les mains de M. Schaeffer »³⁴⁷.

Il est cependant important de relever que la liaison de *Roumance* avec les autres agences alliées devait toujours passer par Schaeffer lui-même qui « devait contracter pour le compte de

³⁴⁵ *Ibid.* Voir également l'Annexe 6 – transcription intégrale de ce traité.

³⁴⁶ *Ibid.*

³⁴⁷ *Ibid.*

l'agence roumaine les différentes grandes agences télégraphiques de l'Europe, des engagements pour la communication réciproque des dépêches »³⁴⁸.

Le traité de 1889, initialement conclu pour une année, resta en vigueur durant 20 ans.

Il faut également ajouter que l'agence roumaine s'engageait :

« à transmettre par télégraphe, conformément aux instructions reçues, à Sofia, Constantinople, Athènes et autres points de l'Orient ou de la Russie méridionale les nouvelles que lui donnera M. Schaeffer – sans autre prétention que la restitution du prix des télégrammes. Le gouvernement roumain se réserve cependant le droit de contrôle politique à l'égard de toutes les nouvelles relatives à sa politique intérieure ou extérieure qui seront expédiées de la manière indiquée ci-dessus »³⁴⁹.

Ainsi, ce traité, qui, contrairement à ce que l'on pourrait penser, ne rendait pas l'agence roumaine autonome, mais plutôt dépendante de toutes les grandes agences, resta en vigueur jusqu'en 1910, jusqu'à ce que les pressions de la partie roumaine aboutissent à la négociation d'un nouveau traité qui fut conclu entre, d'une part, l'*Agence Télégraphique Roumaine* à Bucarest, représentée par Rodolphe Catargi alors directeur de l'*Agence Roumaine* mais agissant au nom du Gouvernement Royal de Roumanie, et d'autre part, le *Telegraphen Correspondenz Bureau I.R.* à Vienne, représenté par son directeur, le Chevalier Charles de Fabrizio, conseiller aulique I.R, agissant au nom de toutes les agences alliées. Ce nouveau traité prévoyait les échanges de services réciproques des nouvelles dans des domaines d'intérêt divers. Le choix de nouvelles restait l'apanage de l'agence bénéficiaire :

« Article 1 : Le *Telegraphen Corr-Bureau I.R.* s'engage à assurer à l'Agence Télégraphique Roumaine à Bucarest, dépendante du Gouvernement Roumain, et sur sa demande, un service quotidien concernant toutes les nouvelles politiques, financières, commerciales ou autres du monde entier dont elle dispose et dont disposent les agences alliées, notamment l'Agence Havas de Paris, la Reuters Telegram Company de Londres et la Continental-Telegraphen-Companie de Berlin et toutes les agences dépendantes de ces quatre agences mentionnées. (...) »

Article 4 : L'Agence Roumaine s'engage à faire au *Telegraphen Corr-Bureau* et sur le désir exprimé par celle-ci à toutes les adresses qu'il indiquera, dans n'importe quel pays, un service télégraphique comprenant toutes les informations politiques, commerciales et autres concernant la Roumanie »³⁵⁰.

Nous pouvons remarquer que, dans ce traité, article 1, *Havas* apparaît aux côtés des autres agences alliées, ce qui n'était pas le cas dans le document datant de 1889. Probablement suite aux multiples critiques de la part des abonnés roumains dont nous avons pu trouver la trace dans des

³⁴⁸ *Ibid.*

³⁴⁹ *Ibid.*

³⁵⁰ *Ibid.*

documents d'époque, l'article 2 prévoyait que le choix d'informations étrangères soit fait par l'agence roumaine elle-même. Le prix fixé, une commission annuelle de 17.000 francs payable par versements mensuels, restait inchangé.

La grande nouveauté de ce traité se trouve dans le droit des agences « d'avoir des correspondants particuliers partout où il leur plaira, mais ces correspondants expédient pour leurs propres agences ou pour les agences où ils ont le droit de télégraphier »³⁵¹ mais aussi dans le droit des agences de conclure des accords séparément avec des autres agences.

Enfin, nous attirons l'attention sur le fait que, pour la première fois, il est fait mention de moyens de transmission autres que le télégraphe ; on parle ainsi dans ce contrat de : « téléphone ou autre moyen électronique ». Pour finir, notons qu'on trouve également dans la rédaction de ce traité les prémisses de l'éventualité du déclenchement d'une guerre ; ainsi, il est précisé que les agences devaient participer aux frais d'un correspondant spécial si elles souhaitaient des informations. Ce traité fut conclu pour une durée de dix ans.

Roumagence disparaît durant la Première Guerre mondiale ; cette disparition allait entraîner, de fait, la fin de cet accord.

³⁵¹ *Ibid.*

2.2.2.3 Les traités entre *Rador* et les agences alliées

En 1921, fut fondée l'Agence *Orient Radio (Rador)* qui conclut avec les grandes agences alliées quatre accords jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, le premier en 1921, puis en 1928, en 1929 et enfin en 1934.

Le premier traité fut paraphé le 6 juillet 1921 entre *Orient-Radio SA*, représenté par Ion Cantacuzino et Sebastian Serbescu, et les agences *Havas*, représentée par André Meynot, et *Reuters Limited*, représentée par Sir Roderick Jones.

Selon ce traité, les deux agences mondiales *Havas* et *Reuter* mettaient à la disposition de *Rador* toutes les informations politiques, générales, commerciales et financières, leur parvenant sur « leurs territoires »³⁵², à savoir :

- a) concernant l'agence *Havas* : la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, le Maroc, l'Amérique du Sud, ainsi que leurs colonies et pays de protectorat ;
- b) concernant *Reuters Limited* : l'Empire Britannique, la Hollande, la Chine, le Japon, ainsi que leurs colonies et pays de protectorat ;
- c) en commun pour les agences *Havas* et *Reuter* : tous les autres pays du globe exception faite de la Roumanie et de l'Allemagne. Enfin, la Russie étant réservée au jour où des « relations normales » pourront être établies avec ce pays.

Ainsi, le partage de territoires était, dans ce contrat, très clairement défini ; il est d'ailleurs intéressant de remarquer qu'ici, les agences ne parlaient plus « de territoires d'influence » mais bien « de leurs territoires ». On peut également relever que l'étendue et la nature des services devaient dorénavant être déterminées par l'agence destinataire. Enfin, notons également que l'agence roumaine obtint aussi le droit de conclure un accord avec l'agence allemande puisque cette dernière était en rapports contractuels avec *Havas* et *Reuter*.

Dans les articles 3 et 4, ce traité passe rapidement en revue le remboursement des frais de transmission aux correspondants spéciaux, avant de revenir à plus de précisions concernant leurs territoires ; ainsi, il est stipulé que les informations devaient être reçues uniquement dans les limites de chaque territoire contractuel et que les partenaires devaient impérativement respecter l'exploitation du territoire des autres agences.

³⁵² Nous soulignons dans le texte.

Il était aussi prévu que le prix fixé de l'abonnement devait aller croissant ; pour chacune des deux premières années (pour *Havas* et *Reuter* conjointement) la somme globale était de

60 000 de francs puis devait passer à 65 000 francs la troisième année et enfin à 70 000 francs chacune des années suivantes ainsi que pour celles des périodes de renouvellement. Les paiements devaient être effectués par trimestre et à l'avance. De plus, les deux parties ne pouvaient conclure aucun accord ni aucune convention avec une agence en concurrence avec les agences alliées ; pourtant, elles gardaient la possibilité d'avoir des correspondants sur les territoires réservés aux autres parties.

Ajoutons que le service concernant *Rador* devait être rédigé en français ou en anglais.

La durée de cet accord était de 7 ans, renouvelable indéfiniment. Il était précisé que, pour toute dénonciation du contrat il était nécessaire de s'y prendre un an avant.

Le traité fut renouvelé le 27 septembre 1927 avec pour signataires les agences *Rador*, représentée par Eugen Titeanu, *Havas*, représentée par André Meynot, et *Reuters*, représentée par Samuel Carey Clements.

Bien que sensiblement similaire au traité précédent, on relève quelques changements d'ordre général dans ce nouveau traité. Ainsi,

- *Rador* pouvait entrer en contact avec toute agence alliée en vue d'échanger des dépêches nationales, mais toutefois avec le consentement de *Havas* et *Reuters* ;
- *Rador*, *Reuters*, *Havas* et *Associated Press* avaient chacune le droit d'envoyer des services complémentaires à des journaux paraissant selon le cas en Grande-Bretagne, en France, aux États-Unis ou en Roumanie, à condition que ces journaux soient abonnés au service général de cette partie ;
- le prix de l'abonnement passait à 1000 livres sterling par an. ;
- la durée de cet accord était une fois de plus d'une année.

Ajoutons également quelques nouveautés liées au contenu éditorial. Ainsi,

- chacune des parties s'engageait à fournir à l'autre des informations sincères et authentiques ;
- les services sous abonnement ne comprenaient pas les services financiers, commerciaux, industriels et sportifs, ni les articles originaux sur les sujets politiques et généraux, ni les interviews de personnalités visant à être transmises sous forme d'articles. De tels services pouvaient faire l'objet d'un accord spécial³⁵³.

³⁵³ *Ibid.*

L'année suivante, le 9 octobre 1929, un nouveau traité fut de nouveau négocié. Une fois de plus, les agences *Rador*, représentée par Vasile Stoica alors directeur de l'agence, *Havas*, représentée par André Meynot, administrateur délégué, et *Reuters*, représentée par Samuel Roderick Jones président du Conseil de Reuters « désirant consolider leurs positions et établir leurs relations sur une base plus étroite et plus confiante en vue de lutter victorieusement contre les entreprises concurrentes qui se développent constamment »³⁵⁴, convinrent d'un document très proche de celui signé l'année précédente.

Soulignons néanmoins quelques nouveautés :

- dans le service sous abonnement étaient comprises les principales informations - financières, commerciales, industrielles et sportives, sauf celles n'étant pas d'intérêt général ;
- concernant l'expédition rapide des informations vers les agences alliées, *Associated Press* n'en fait pas partie ;
- seules *Havas* et *Reuters* ont le droit de transmettre à *Rador* toutes les dépêches générales, les autres agences ne devant transmettre que les informations en provenance de leur territoire national ;
- chaque partie était obligée de maintenir un service complet et efficace de la transmission des informations sur son territoire contractuel. L'inobservation permanente de cette clause constituait une rupture volontaire de contrat ;
- le prix payé par *Rador* payait conjointement aux agences *Havas* et *Reuter* était de 1400 livres sterling ou 6808 dollars par an. *Reuters* et *Havas* devaient payer une commission globale à *Rador* d'un montant de 200 livres sterling ou 973 dollars par an.

Entré en vigueur le 15 octobre 1929, ce document fut encore renouvelé le 26 décembre 1934. Les signataires étaient encore une fois les agences *Rador*, représentée à la fois par Gheron Netta, président du Conseil d'administration et Alexandru Hurtig, directeur de l'agence, *Havas*, société anonyme, représentée par André Meynot, administrateur délégué, et *Reuters Limited*, société privée, représentée par William L. Murray, European General Manager.

Le changement principal de ce nouvel accord, qui suivait les évolutions du cartel des grandes agences, était le droit pour *Rador* de conclure un contrat séparé avec l'agence *Associated Press* des États-Unis pour autant que cette dernière soit en relations contractuelles avec *Havas* et *Reuters*.

³⁵⁴ *Ibid.*

Le prix fixé restait inchangé ; ainsi *Rador* devait payer 1400 livres-or par an et la commission prise par *Rador* à *Havas* et *Reuters* était de 200 livres-or par an.

Il est précisé que les services expédiés à *Rador* pouvaient être en français ou en allemand ce qui nous permet d'observer que la deuxième langue n'est dorénavant plus l'anglais. *Rador* transmettait alors son service en français.

Le traité, signé cette fois-ci pour une durée de deux ans, est finalement resté en vigueur jusqu'en 1939 lorsque, sous l'effet de la crise financière, *Havas* et *Reuter* acceptèrent une réduction du prix des abonnements passant ainsi à 200 livres-or par an.

Le tableau suivant synthétise les différents accords signés au fil des années entre les agences alliées et les autorités ou agences roumaines, répertoriant également les principaux changements apportés.

TABLEAU N° 10 : Les traités des agences alliées avec les autorités/agences roumaines³⁵⁵

Année	Signataires	Résultat principal
1877	<i>Havas</i> et le gouvernement roumain	Implantation de <i>Havas</i> à Bucarest.
1878 – janvier	<i>Havas</i> et le gouvernement roumain	Accord reconduit.
1878 - juillet	<i>Havas</i> et le gouvernement roumain	Abonnement de 25 000 francs, gratuité des dépêches de <i>Havas</i> en Roumanie sur le territoire national.
1884	<i>Havas</i> et le gouvernement roumain	L'abonnement est réduit de moitié, gratuité des dépêches pour la Bulgarie.
1885	<i>Havas</i> et le gouvernement roumain	Augmentation du prix de l'abonnement, agrément du Gouvernement roumain pour le représentant de <i>Havas</i> .
1889	<i>Roumagece, Corrbureau</i> <i>Roumagece, Corrbureau, Havas</i>	Création de <i>Roumagece</i> (L'Agence télégraphique de Roumanie), dépendante de <i>Corrbureau</i> . La succursale <i>Havas</i> de Bucarest fusionne avec <i>Roumagece</i> ; le correspondant de <i>Havas</i> , Léautey, devient l'administrateur de l'agence roumaine.
1910	<i>Roumagece, Corrbureau</i>	Le droit d'avoir des correspondants particuliers ; pour les envois apparait le téléphone et tout autre moyen électronique de transmission.
1921	<i>Rador, Havas, Reuter</i>	Territoires de collecte et diffusion très clairement définis.
1928	<i>Rador, Havas, Reuter</i>	<i>Rador, Reuters, Havas</i> et <i>Associated Press</i> auront chacune le droit d'envoyer des services complémentaires à un journal (en Grande-Bretagne, en France, aux États-Unis ou en Roumanie), à condition que ce journal ou ces journaux soient abonnés au service général de cette partie.
1929	<i>Rador, Havas, Reuter</i>	Chaque partie s'oblige à maintenir un service complet et efficace des informations de son territoire contractuel. L'inobservation permanente de cette clause constituera une rupture volontaire du contrat.
1934	<i>Rador, Havas, Reuter</i>	Le droit de signer un accord séparé avec <i>AP</i> .

Le système d'alliances et de solidarité que les agences avait mis en place depuis le milieu du XIXe siècle, afin de diffuser une information rapide et complète, avait favorisé les agences alliées et, de fait, découragé toute concurrence sérieuse.

Pour les agences roumaines, ces traités ont représenté une opportunité de connexion au grand réseau européen et mondial de transmission de l'information. Une fois entrées dans cette alliance, les agences roumaines ont ainsi obtenu le rôle particulier de récepteur et diffuseur de l'information internationale *de* et *vers* la Roumanie. Suivant les liens de politique étrangère de

³⁵⁵ Archives Nationales de France, 5 AR 413 (synthèse).

l'État, les agences roumaines, *Roumagence* ou *Rador*, sont devenues des acteurs et vecteurs dans le jeu subtil de la communication européenne et mondiale.

La sortie de l'agence *AP* du dispositif d'alliances, en 1934, ouvrit la concurrence entre les grandes agences. Cette sortie, tout comme les changements géopolitiques d'avant la Deuxième Guerre mondiale ont sans conteste marqué la fin des alliances.

Chapitre 3

La première agence de presse roumaine et les enjeux géostratégiques de la Triple Alliance

3.1 Roumagence ou l'armistice médiatique de la Triple Alliance télégraphique

Le contexte politique de la huitième décennie du XIXe siècle s'annonçait très mouvementé. D'une part, en 1882, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie avaient signé un traité défensif³⁵⁶ contre une agression de la France ou de la Russie. D'autre part, en Roumanie la direction à suivre par la politique étrangère restait toujours difficile à établir. Le pays était en effet dirigé depuis 1866 par le Roi Carol I de Hohenzollern³⁵⁷, d'origine allemande, alors que les affinités des Roumains convergeaient traditionnellement vers la France.

Le 11 mars 1886, le ministre français en Roumanie, de Coutouly, décrivait ce contexte particulier à M. Freycinet, président du Conseil et ministre des Affaires Étrangères de Paris, dans une longue lettre d'information de 18 pages. Entre autres, il affirmait alors que

« Si le Roi n'écoutait que les prédilections personnelles, il confierait peut-être assez volontiers le pouvoir aux hommes intelligents connus sous le nom de *junimistes*³⁵⁸, et qui ont pour chef MM Carp et Maiorescu. Mais ce petit groupe a des vices (...) au point de vue de la formation d'un gouvernement. Le premier, sinon le plus grave, est qu'il ne se compose que d'un état major, et que cet état major n'est pas assez nombreux pour se distribuer tous les portefeuilles. Le deuxième est qu'il est absolument impopulaire. Son programme est au fond plus philosophique et littéraire que politique (...) Le plus actif de ses membres qui s'occupe le plus des réalités, M. Carp, donne, il est vrai, volontiers à entendre qu'il serait le Bismarck de la Roumanie si le pouvoir lui était confié (...) [Mais] il manque d'esprit pratique »³⁵⁹.

³⁵⁶ Ce traité est connu sur le nom de la Triple Alliance.

³⁵⁷ Le premier roi de Roumanie. Il arriva à Bucarest pour entrer dans ses fonctions le 10 mai 1866.

³⁵⁸ Junimea, société littéraire, philosophique et culturelle fondée en 1860.

³⁵⁹ Archives du Ministère français des Affaires Étrangères, « *Correspondance politique 1871-1896* », vol 11.

Deux ans plus tard, en février 1888, les contradictions parues dès les premières années de règne du roi Carol I s'aggravèrent et le cabinet démissionna en bloc. Dimitrie Ghica (ou Démettre Ghika), président du Sénat, fut appelé par le Roi. Celui-ci lui conseilla alors de s'entendre avec M. Carp, président du Parti *Junimiste*, « dont Sa Majesté apprécie hautement l'incontournable honnêteté »³⁶⁰, selon ce qu'écrivait à ses supérieurs le même ministre de France à Bucarest, M. de Coutouly. Les discussions furent toutefois rompues parce que Carp

« voulait occuper une situation par trop prépondérante dans le nouveau Gouvernement, et qu'il faisait en outre, d'un remaniement radical de la Banque Nationale, une condition sine qua non de son entrée au pouvoir. Monsieur Bratianu (le puissant chef du Parti libéral) s'était opposé à cette prétention »³⁶¹.

L'opposition de M. Bratianu ne suffit pas et, le 4 avril 1888, Carp pu former un nouveau cabinet en désignant le chef de file des *junimistes*, Maiorescu, à l'instruction publique.

À ce stade de notre travail, demandons-nous qui était en réalité ce monsieur Carp ? Et quel fut le rôle par la société *Junimea* ?

D'origine aristocratique, Petre P. Carp naquit à Iasi (Iassy) le 28 juin 1837. À l'âge de 13 ans, il fut envoyé par son père à l'étranger afin de poursuivre ses études. Il commença à étudier d'abord à Berlin, au lycée de la colonie française puis à Vienne. Petre Carp revint dans son pays âgé de 25 ans.

En 1860, Petre P. Carp, Vasile Pogor, Iacob Negruzzi, Theodor Rossetti et Titu Maiorescu, tous jeunes intellectuels titrés, germanophiles, fondèrent une société littéraire, appelée *Junimea* qui devint petit à petit le plus important groupe culturel roumain de ce siècle. Les *junimistes* ont alors eu le mérite d'établir des règles grammaticales et des critères esthétiques à la création littéraire roumaine, d'encourager la création d'ouvrages originaux et de commencer l'étude critique de la littérature. Plusieurs intellectuels de ce groupe entrèrent au Parti conservateur, où ils se réunirent dans une faction appelée *junimiste*.

Cette faction politique était essentiellement connue au travers de son activité littéraire mais aussi par ses conférences philosophiques. Toutefois, Petre Carp, lui, ne s'était pas distingué par son talent littéraire ; en effet, sa vraie vocation était d'entrer en politique. Son ami *junimiste*, Théodore Rossetti, beau-frère du prince de Roumanie Alexandre Ioan Cuza, l'aida donc à obtenir une nomination au Conseil d'État, en 1864. Il n'était alors qu'auditeur, sans rémunération, mais c'est à cette époque-là qu'il fit la connaissance des plus importants personnages politiques du pays. Le 11 février 1866, il fut désigné secrétaire de l'administration princière. De plus, le gouvernement

³⁶⁰ *Idem*, vol 13.

³⁶¹ *Ibid*.

provisoire d'Ion Ghica l'envoya à Paris afin de sonder discrètement les intentions de Napoléon III à l'égard de la Roumanie. À l'automne 1867, il était élu député de Vaslui, ce dont le roi Carol Ier se félicita, se réjouissant ainsi du fait que le Parlement comprenait « ce jeune moldave qui a fait ses études en Allemagne, homme sage et ayant un caractère sérieux »³⁶².

Pendant les années comprises entre 1866 et 1884, Petre Carp travailla à plusieurs reprises dans le domaine de la diplomatie, au sein des délégations de Roumanie à Paris, à Vienne et à Rome en tant que secrétaire, agent et même parfois ministre de Roumanie (ministre à Vienne, entre 1881 et 1884) avant de devenir ministre des Affaires Étrangères au mois de mars 1888. Le ministre français à Bucarest, de Coutouly, contemporain de Petre Carp, le décrit en ces termes dans une lettre à ses supérieurs envoyée à Paris le 6 avril 1888 :

« Quant à monsieur Carp, le nouveau ministre des Affaires Étrangères, c'est un homme du monde courtois et distingué, qui a voyagé et s'est fait des relations nombreuses. Mais il a pour absence les hommes et les choses. Des lunettes de doctrinaire qui l'empêchent de voir les réalités de la politique, telles qu'elles apparaissent au gros de ses concitoyens. Il est érudit, orateur élégant et discret, travailleur méthodique, plein d'esprit, très franc, mais trop affirmatif, tranchant, un peu suffisant et si plein de confiance en lui-même qu'il se fait de grandes illusions sur ce qu'il peut espérer gagner de l'influence. Il est persuadé qu'en dehors d'une alliance intime avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie il n'est point de salut possible pour la Roumanie et il se montre "encore plus russophile qu'austrophile". Mais, il déclare en même temps que ses doctrines positivistes lui interdisent de se laisser guider par un sentiment quelconque et que si l'amitié de France lui paraît exploitable en ce moment parce que notre pays n'aurait d'après lui guère de chance de victoire si la Grande Guerre éclatait »³⁶³.

Carp prônait une doctrine de libre échange.

Pour être complet, il faut aussi noter que Petre Carp fut, durant une courte période en 1870, ministre des Affaires Étrangères, dans un cabinet conservateur présidé par Emanoil Costache Iepureanu.

« Il était à cette époque résolument partisane de la France et il l'a fait savoir à la Chambre dans des termes enthousiastes, quelques heures après le début de la guerre franco-prussienne. C'est seulement après nos défaites que son réalisme l'a obligé à se tourner du côté de l'Allemagne. En 1876, il a fait partie pendant quelques mois du cabinet Lascar Catargi, en qualité de ministre de l'Instruction publique »³⁶⁴.

³⁶² Ion Bulei, « Petre P. Carp, un aristocrate de la politique roumaine », revue *Magazin istoric (Magazine historique)*, Bucarest, novembre 1998.

³⁶³ Archives du Ministère français des Affaires Étrangères, « *Correspondance politique 1871-1896* », vol 13.

³⁶⁴ *Ibid.*

Peu de jours après son arrivée au ministère des Affaires Étrangères, Petre P. Carp fit savoir au directeur de la succursale roumaine de l'Agence *Havas*, M. Léautey, qu'il ne renouvelerait pas le contrat en vertu duquel cette succursale était subventionnée par le Gouvernement royal, et qui, d'après le même ministre de France à Bucarest, de Coutouly, aurait dû venir à son terme le 11 avril 1889.

« Comme pendant longtemps, l'intention de M. Carp avait semblé être de faire un nouveau contrat avec une certaine agence viennoise connue sous le nom de *Correspondance de l'Est*. M. Léautey ne s'était pas beaucoup inquiété de cet avertissement parce que plein de confiance en les ressources de l'administration qu'il représente, il se croyait assuré de dominer son concurrent éventuel en faisant quelques sacrifices temporaires » - écrivait ce même M. Coutouly.

« Le directeur de la *Correspondance de l'Est*, M. Nelvinski, ancien correspondant du journal des *Débats* et du *Temps*, est un homme intelligent et actif qui a été, dit-on, longtemps au service du Ministère des Affaires Étrangères de l'Autriche-Hongrie et que M. Carp avait accueilli surtout parce qu'il croyait pouvoir se servir de lui pour donner aux informations de la presse roumaine une couleur antirusse »³⁶⁵.

Mais l'arrangement prit fin. L'entreprise semblait avoir pour défaut essentiel le manque d'argent, qui rendait impossible la concurrence avec le dispositif des agences alliées. Le ministre des Affaires Étrangères Carp ne regretta pas vraiment l'échec de ce projet car il avait laissé entrevoir le fond de son véritable désir qui

« était de favoriser la création d'une agence purement roumaine de renseignements télégraphiques, qui se soumettrait à sa censure pour les nouvelles venant de l'étranger et laisserait inspirer ses dépêches expédiées de Bucarest. Là-dedans, M. Léautey, dont la correspondance subventionnée a toujours été officieuse dans une certaine mesure, avait offert à M. Carp de reformer la succursale dans le sens de ses désirs. Mais les *junimistes* ont des prétentions contre l'Agence *Havas* en général. Elle est trop française pour eux. Il leur semble que jamais on ne pourra l'amener à faire une campagne suffisamment "tendancieuse" contre les panslavistes, et pour la Triple Alliance »³⁶⁶.

Mise à part les contradictions dans la politique étrangère de la Roumanie que nous avons précédemment évoquées, le ministre Carp était sans doute influencé par la position du chancelier Bismark. Entre 1887 et 1889, Bismark s'était en effet efforcé de dissoudre l'alliance des agences de presse. Rappelons pour mémoire qu'il préférait mettre en avant la Triple alliance télégraphique, regroupant les agences *Corrbureau* (autrichienne), *Continental* (allemande) et *Stefani* (italienne). Afin d'isoler *Havas* le chancelier avait voulu intégrer *Reuter* dans sa « Triple alliance télégraphique », mais l'agence britannique avait refusé. Toutefois, les logiques géopolitiques de la Triple Alliance avaient bouleversé les alliances de l'époque :

³⁶⁵ *Idem*, vol 14 (Lettre du ministre français en Roumanie, de Coutouly pour ses supérieurs à Paris).

³⁶⁶ *Ibid.*

« Aussi, M. Carp, avant de répondre à M. Léautey, a cru devoir s'adresser à l'Agence Reuter, et malgré les efforts du représentant de la Cie Havas qui a vaillamment et habilement lutté jusqu'au bout, c'est à un représentant de cette agence anglo-allemande à qui il a été confié le soin de créer ici la "Correspondance roumaine". Cependant, la plupart des journaux ont des traités avec l'agence Havas, et pour qu'ils lui restent fidèles, même après l'expiration de ces traités, celle-ci a résolu de faire de réels sacrifices. Elle leur expédie un plus grand nombre de télégrammes que par le passé sans augmentation de prix, et M. Léautey compte que, s'il réussit à conserver sa clientèle des journaux, comme il se croit en droit de l'espérer, la "Correspondance roumaine" de M. Carp, n'ayant pour se soutenir que la subvention gouvernementale et un ou deux abonnements de gazettes *junimistes*, sera forcée avant longtemps de renoncer à sa concurrence »³⁶⁷.

On s'aperçoit ici des contradictions entre les intérêts géopolitiques et les intérêts financiers du Gouvernement de Roumanie. Toutefois, Carp ne semblait pas être disposé à faire marche arrière :

« M. Léautey et le représentant de l'agence Havas à Vienne, M. Tillon, qui est venu passer quelques jours à Bucarest pour s'occuper de cette affaire, m'ont fait connaître les choses parce qu'ils pensaient que la Légation ne pouvait pas manquer d'y prendre un certain intérêt. Ils ont du reste compris que je ne pouvais pas intercéder en leur faveur. Le seul service que je me suis trouvé en mesure de leur rendre a été de leur transmettre les renseignements que j'ai pu me procurer de temps en temps à la Légation d'Angleterre sur les faits et gestes du représentant de l'Agence Reuter : un certain M. Mooney, qui fréquentait chez M. Frank Lascelles »³⁶⁸.

Pour résumer, on peut donc dire que Petre Carp suivait les jeux politiques et géostratégiques de la Triple Alliance et qu'il était influencé par le contexte particulier des relations entre les grandes agences alliées.

En vue de la grande renégociation des contrats de 1889, les agences avaient effectué plusieurs actions « diplomatiques ». Le représentant de *Reuter* pour l'Europe, Sigismund Englander, parut jouer un rôle particulièrement important. D'origine viennoise, Englander avait fui sa ville natale après avoir participé activement à la révolution de 1848 pour s'installer durant quelques années à Paris, durant lesquelles il travailla pour l'agence *Havas*, aux côtés de Julius Reuter³⁶⁹. En 1851, année où Paris et Londres furent reliées par télégraphe, il suivit Reuter à Londres où ce dernier avait décidé d'ouvrir un bureau d'information. Puis, entre 1877 et 1888, Englander travailla à Constantinople où il fit autorité en matière des nouvelles concernant l'Orient, sujet préoccupant

³⁶⁷ *Ibid.*

³⁶⁸ *Ibid.*

³⁶⁹ Michael Palmer, « L'agence Havas et Bismarck. L'échec de la Triple Alliance télégraphique (1887-1889) », *Revue d'Histoire diplomatique*, juillet-décembre 1976, n° 3-4, pp. 14-15.

pour les chancelleries européennes. Il était convaincu que les alliances entre les agences devaient s'établir en fonction des rapports entre les puissances.

Sur le plan diplomatique, les tensions entre la Russie et l'Autriche déterminèrent l'éloignement de l'Allemagne vis-à-vis de la Russie. De plus, le jeu de la Triple Alliance (Allemagne, Autriche et Italie) hostile à la France contribua à l'aggravation de la situation de *Havas*. Ainsi, pendant la visite rendue à Friedrichsruhe par Fr. Crispi, nouveau président du Conseil italien, à Bismarck, l'un des sujets de conversation avait été le rôle tenu par les agences d'information dans la formation de l'opinion publique³⁷⁰. Crispi et Bismarck avaient tous deux les mêmes motifs de mécontentement envers *Havas* ; en effet, il jugeait comme « humiliante » la dépendance financière envers l'agence française des agences allemande et italienne.

C'est dans ce climat particulier que commencèrent, vers la fin du mois de décembre 1888, les négociations pour le renouvellement des contrats unissant *Havas* à *Reuter*. À la mi-janvier 1889, *Reuter* demanda un ajournement d'un mois puis, à la mi-février, l'agence conclut un « arrangement provisoire » avec la *Continental* et le *Corrbureau* qui proposait une lutte commune contre *Havas* en Roumanie, en Turquie, en Grèce, en Italie et en Belgique.

Concernant la Roumanie, *Reuter* était satisfait de s'allier à *Continental* et à *Corrbureau* car il pensait pouvoir tirer profit des sentiments germanophiles du ministre roumain des Affaires Étrangères, Carp, afin de « ruiner toute influence française dans ce pays »³⁷¹. Le représentant de *Reuter*, Mooney, négocia donc dans ce sens, et ce, au nom des trois agences, avec Carp à Bucarest. Le 26 mars, le traité conclu par le Gouvernement de Roumanie avec *Reuter*, *Continental* et *Corrbureau* prévoyait que la nouvelle agence roumaine leur paierait un abonnement pour le service de la transmission des nouvelles étrangères. L'arrangement final fut conclu par le ministre des Affaires Étrangères, Petre Carp, et l'Autrichien Schaeffer et fut ensuite accepté par *Correspondenz Bureau*, *Wolff* et *Reuter*.

Nous restituons en annexe (n°6), et dans son intégralité, ce document marquant le démembrement de « L'Agence *Havas* de Roumanie », qui changea notablement les rapports de force des vecteurs de la communication dans la région. En analysant de manière détaillée ce nouvel accord, on peut s'apercevoir qu'il est loin d'être plus profitable à la Roumanie que les anciens arrangements conclus avec *Havas* mais...ce sont ici les affinités qui ont pris le dessus sur toute autre forme de négociation.

³⁷⁰ Michael Palmer, *art. cit.*, p.24.

³⁷¹ *Ibid.*, p.29.

Le premier télégramme de l'Agence Roumaine fut envoyé le 30 mars 1889 et son premier directeur fut M. Braneanu. Le siège de cette nouvelle agence se situait dans une pièce mise à disposition par la Direction des Postes et Télégraphes, qui dépendait du Ministère de l'Intérieur³⁷².

L'agence fut ensuite organisée par Adolphe Spira, conseiller impérial de Vienne, choisi par le gouvernement roumain. Quant à son installation, Spira écrivait, le 13 avril 1889, au nouveau ministre des Affaires Étrangères, Alexandru Lahovary :

« L'installation est finie et l'agence a commencé à fonctionner. Comme la direction politique de l'agence roumaine, selon le contrat, était réservée au gouvernement roumain, s'il vous plaît de donner les dispositions urgentes pour que le personnel, en grande partie choisi, puisse faire son devoir pour éliminer les interruptions du service »³⁷³.

Ainsi, on peut se rendre compte que les choses n'étaient pas aussi simples pour l'Agence Roumaine qui se trouvait dans une situation fort inconfortable étant donné que l'agence *Havas*, elle, fonctionnait depuis 12 ans à Bucarest et jouissait d'un réseau de collecte et de diffusion des nouvelles respecté et crédible. Autrement dit, pour exister avec *Havas* sur le territoire roumain, *Reuter* devait faire profil bas.

3.2 Partie d'échecs entre les grandes agences

Le contexte était en effet extrêmement complexe. Le représentant de *Reuter*, Englander, se rendit compte assez rapidement de tous les inconvénients, surtout financiers, qu'impliquaient une rupture avec *Havas* et une inclusion au sein la Triple Alliance télégraphique (qui suivait le modèle de la Triple Alliance politique). C'est pourquoi, le 19 avril, *Havas* et *Reuter* signèrent un traité confidentiel alors que, jusqu'au 21 mai, Englander négocia avec la Triple Alliance, lui accordant des concessions – convenues à l'avance avec *Havas*. Ainsi, *Havas* accepta de céder à la *Corrbureau* la distribution des nouvelles en Serbie, en Bulgarie, en Roumanie, en Roumélie et en Turquie.

La rupture fut donc évitée au dernier moment et *Reuter* signa, le 21 mai, deux traités avec la *Continental* et le *Corrbureau* ainsi qu'un traité avec *Havas*.

³⁷² Archives du Ministère roumain des Affaires Étrangères, *fond Arhiva istorica (fonds Archive historique)*, vol 38 bis.

³⁷³ *Ibid.*

Ces divers accords eurent des répercussions pour le moins curieuses à Bucarest. En effet, *Havas* opéra une sorte de fusion avec l'Agence Roumaine et son correspondant, Léautey, devint ainsi l'administrateur de cette nouvelle agence. Ainsi, en octobre 1889, le ministre de France en Roumanie, de Coutouly écrivait à son premier ministre en ces termes :

« Depuis lors, des arrangements nouveaux intervenus au mois de mai dernier à Vienne entre les directeurs des grandes agences européennes ont profondément modifié la situation de l'agence *Havas* dans tout l'Orient. À Bucarest, une espèce de fusion s'est opérée entre elle et l'agence roumaine. L'agence *Havas* s'est engagée à ne pas lui faire concurrence en se réservant l'administration et les bénéfices qui pourront en résulter. De fait, malgré la dénomination "d'Agence roumaine", destinée à ménager la susceptibilité de l'amour propre national, il n'est pas douteux que la nouvelle institution ne soit une sous agence de Wolff et de Correspondenz Bureau de Vienne³⁷⁴. Depuis qu'elle fonctionne, on n'avait plus guère à Bucarest que les nouvelles de Berlin, de Vienne et quelques fois de Rome. C'est à peine si de temps à l'autre on reçoit une dépêche de Paris; encore peut-on être certain d'avance qu'elle a quelque rapport avec les intérêts de la Triple Alliance »³⁷⁵.

D'un point de vue financier, l'agence *Havas* obtint donc satisfaction. Dans une déclaration datant du 5 novembre 1896, le directeur du *Corrbureau*, Hahn, affirma que les recettes que le Bureau de correspondance télégraphique impériale et royale tirerait de l'agence roumaine en vertu du traité conclu au mois de juillet 1889, resteraient communes à l'agence *Havas* et à l'agence viennoise pendant toute la durée du dit traité, « de telle façon que l'agence *Havas* aura comme jusqu'à présent, droit à deux tiers de ces recettes et que le Bureau de correspondance télégraphique impérial et royal aura droit à un tiers »³⁷⁶.

En fait, dans tout l'Orient, le service des agences télégraphiques n'avait plus, à l'égard de la France et de la Russie, l'indépendance désirée « par suite des arrangements conclus au printemps dernier à Vienne, l'agence *Havas* se trouve étroitement liée au *Correspondenz Bureau* de Vienne, patronnée elle-même par la Chancellerie austro-hongroise»³⁷⁷.

De fait, les Français considéraient que les arrangements survenus entre les diverses agences télégraphiques donnaient à l'alliance austro-allemande une influence excessive sur les services de télégraphie politique des pays respectifs ; c'est pourquoi ils projetèrent la création d'une agence balkanique dévouée aux seuls intérêts français et russo-slave. Toutefois, ces démarches n'eurent pas les résultats escomptés.

³⁷⁴ Souligné dans l'original.

³⁷⁵ Archives du Ministère français des Affaires Étrangères, « *Correspondance politique 1871-1896* », vol 14.

³⁷⁶ Archives Nationales de France, 5 AR 413.

³⁷⁷ Archives du Ministère français des Affaires Étrangères, *idem*.

3.3 Heurts et malheurs de la *Roumagence*

La nouvelle agence roumaine de presse se trouvait dans une situation paradoxale. En effet, clairement située au milieu des intérêts des grandes agences alliées, elle était pourtant confrontée à des problèmes de nature très différente. En effet, la collecte et le traitement des informations s'avéraient difficiles pour les nouveaux agenciers et la diffusion des nouvelles à l'étranger était mise en péril.

Le nouveau directeur de *Roumagence*, Jean Skupievski³⁷⁸, à peine à deux mois après son investiture, écrivait le 16 décembre 1895 au Ministère roumain des Affaires Étrangères :

« Le bureau de Vienne centralise tout le service télégraphique pour la Roumanie de telle manière que presque nulle dépêche n'arrive directement de Berlin, Paris, Londres, Petersbourg, Constantinople, etc. Cette manière de transmission a eu comme conséquence une sorte de censure de la part de Correspondenz Bureau sur les dépêches que nous sont communiqués »³⁷⁹.

En fait, les nouvelles arrivaient avec beaucoup de retard parce que *Corrbureau*, afin de réduire ses dépenses, avait loué un fil spécial entre Vienne et Bucarest pour transmettre pendant la nuit son service principal d'une durée de 30 minutes. Ce service de nouvelles comprenait beaucoup de choses inutiles. Mais, l'encombrement des lignes faisait que les abonnés roumains, principalement les banques, peinaient à recevoir les dépêches boursières et commerciales.

Sous cette pression, Skupievski proposa, le 18 avril 1896, de restructurer l'agence en la transformant en «une agence nationale autonome»³⁸⁰. Ainsi, les autres agences devinrent « des correspondants de l'agence roumaine qui, pour un abonnement, vont avoir le devoir de communiquer directement des dépêches de l'étranger»³⁸¹.

Néanmoins, les intérêts géopolitiques et géoéconomiques des agences alliées eurent pour conséquence de maintenir les choses inchangées.

Le 29 mars 1901, Léautey, administrateur de l'Agence Roumaine, fournit un rapport au Ministère des Affaires Étrangères. Il y précisait alors que l'agence avait trois services internes par jour, le matin, le midi, et le soir. Concernant l'étranger, l'agence avait deux services, l'un pour recevoir et distribuer les nouvelles reçues de l'étranger et l'autre pour l'expédition des nouvelles

³⁷⁸ Personnage controversé, il fut accusé de détournement de fonds, mais il fut acquitté après trois ans de procès.

³⁷⁹ Archives du Ministère roumain des Affaires Étrangères, *fond Problema 105 (fonds Le problème 105)*, vol III.

³⁸⁰ *Ibid.*

³⁸¹ *Ibid.*

vers l'étranger. En ce qui concerne les envois, l'agence diffusait « des reportages et des nouvelles politiques »³⁸². Ces dernières étaient contrôlées par le Ministère des Affaires Étrangères.

Toutefois, le problème de la dépendance de *Corrbureau* vis-à-vis du pouvoir pesait lourdement. Ainsi, le 18 novembre 1905, la Légation de la Roumanie en Allemagne se plaint en ces termes : « Parce que le gouvernement roumain finance [*Roumagence*] nous aurions le droit de prétendre que les télégrammes de l'agence roumaine ne seraient plus soumis à une vraie censure de la part de Bureau de Vienne dans leur transmission vers l'Allemagne »³⁸³.

La réponse de Vienne fut alors catégorique : « aucun n'importe quel engagement n'existe entre les Agences alliées, de nature à les obliger de publier, comme vous le prétendez, intégralement, les dépêches qui leurs parviennent par le service réciproque »³⁸⁴.

Les pressions exercées par la partie roumaine aboutirent, en 1910, à la négociation d'un nouveau contrat qui ne changea toutefois pas cette situation de dépendance de l'agence.

Il semblerait que, pendant la Première Guerre mondiale (1914-1918), l'agence roumaine ait été délocalisée à Iasi. Le 14 juillet 1917, elle fonctionnait encore, toutefois une lettre du Ministère des Affaires Étrangères expédiée à la Haye, le 1^{er} septembre 1917, semble sous-entendre que l'agence ne fonctionnait déjà plus.

Nous présentons dans le tableau qui suit les différents dirigeants de l'Agence Roumaine.

TABLEAU N° 11 : Les directeurs de l'Agence Télégraphique Roumaine
(*Roumagence*)³⁸⁵

Nom	Période
Braneanu	1889-1895
Jean Skupievski	1895-1899
G Steriadi	1899-1901
Jean Skupievski	1901-1904
Alexandru Lahovary	1904-1907
Radu Catargi	1907-1917 (?)

La Grande Guerre fut l'occasion pour la Roumanie de réaliser l'union nationale. Deux jours après la déclaration de guerre du 28 juillet, les agences alliées de l'Entente³⁸⁶ informaient le gouvernement roumain qu'elles acceptaient l'union de la Transylvanie avec la Roumanie en

³⁸² *Ibid.*

³⁸³ *Ibid.*

³⁸⁴ *Ibid.*

³⁸⁵ Sources : Archives du Ministère roumain des Affaires Étrangères, *fond Problema 105 (Fonds Le Problème 105)* et Florica Vranceanu, *op.cit.*, pp. 34-39.

³⁸⁶ Coalition formée entre la France, l'Angleterre et la Russie.

échange d'une participation aux opérations militaires. La réponse fut lourde de conséquences puisque le roi Carol I^{er}, prince de Hohenzollern, et le conservateur Petre Carp proposèrent une entrée du pays dans le conflit aux côtés des Puissances centrales. Toutefois, le Conseil de la Couronne rejeta cette proposition et la Roumanie resta pendant deux ans sur une position neutre. Mais, les diverses confrontations s'accéléraient, le 17 août, la Roumanie signa à Bucarest le traité d'alliance avec la France, l'Angleterre, la Russie et l'Italie. Le succès militaire qui s'ensuivit pour les Alliés, aboutit, le 1^{er} décembre 1918, à l'unification du pays puisque les trois anciennes provinces roumaines se retrouvaient unies dans un seul État, la Grande Roumanie.

Chapitre 4

Rador – L'Agence de presse moderne

La Grande Guerre achevée, les traités de paix signés, la nouvelle Roumanie allait être confrontée à de lourdes tâches. En effet, elle devait à la fois couvrir les pertes de guerre, intégrer les provinces revenues dans la composition de l'État roumain après 1918 et reconstruire les institutions nationales³⁸⁷.

D'un point de vue culturel et économique, la jeune Roumanie commençait à peine à s'ouvrir vers le monde, essentiellement vers l'Europe, mais, les échanges furent intensifiés et le pays parvint petit à petit à rattraper ses décalages importants.

Une fois la crise d'après-guerre passée, la presse commença à renouer avec ses logiques d'avant 1914, cherchant à retrouver son influence et ses revenus perdus.

Dans le même temps, les changements des techniques de communication continuèrent avec l'arrivée de la radio, du cinéma parlant, suivis par l'invention de la télévision. Ces nouvelles techniques allaient à jamais changer les moyens de transmission de l'information et la manière de s'informer.

Les grandes agences de presse mondiales survécurent à la Grande Guerre, ce qui ne fut pas le cas de l'agence roumaine. Néanmoins, étant donné que ce rôle de vecteur roumain de communication nationale et internationale était toujours nécessaire, la création d'une nouvelle agence fut rapidement à l'ordre du jour.

Dans ce chapitre, nous examinerons la naissance de l'agence *Rador* ainsi que son développement jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale ; avec une attention particulière portée au fait que, durant son existence, *Rador*, fut obligée d'entretenir des relations avec le gouvernement roumain ainsi qu'avec l'agence alliée *Havas*.

La proximité idéologique et matérielle de l'agence avec le gouvernement se manifesta dès sa naissance, en 1921. Cette proximité s'affirma pleinement après le rachat de *Rador* par l'État en

³⁸⁷ Keith Hitchins, *Romania. 1866-1947 (Roumanie. 1866-1947)*, Editura Humanitas, Bucarest, 2013, p. 331: « Ainsi, sont ajoutés 156 000 km² (en 1919, la Roumanie avait 296 000 km²) et 8,5 millions habitants (en 1919, la Roumanie avait 16 250 000 habitants) en comparaison avec le Royaume d'avant la guerre ». (traduction personnelle) Toutefois, la Roumanie avait perdu durant la guerre environ 10% de sa population (à la fois parmi les soldats et la population civile).

1925, et s'accroît artificiellement entre les années 1938, moment de l'instauration de la censure militaire, et 1940, début de la Deuxième Guerre mondiale.

Les liens étroits entre l'agence et l'État ont toujours été minimisés par les deux parties, comme ce fut également le cas concernant *Havas*, pour des raisons de crédibilité nationale et internationale, mais aussi de politique étrangère et commerciale. Cependant, les documents que nous avons pu trouver dans les archives nationales et diplomatiques à la fois en France et en Roumanie, parlent au contraire d'une réalité tout autre. En effet, les traces de contacts, et ce, même après le rachat de *Rador*, avec les institutions gouvernementales telles que les Ministères des Affaires Étrangères ou de l'Intérieur, nous ont conduits à la conclusion que l'agence avait obtenu des facilités matérielles et techniques, ce qui exclut de fait l'hypothèse des relations purement commerciales ; cette même conclusion est également valable pour la période de 1921 à 1925, quand *Rador* était une agence privée.

En ce qui concerne les relations avec *Havas* et, dans une moindre mesure, avec les autres agences alliées³⁸⁸, nous voulons montrer ici que *Rador* fut un acteur à part entière, tenant plusieurs rôles, dans l'échange de nouvelles en Europe.

4.1 Naissance de la première agence de presse roumaine moderne

L'État roumain réussit à se doter d'une agence de presse puissante dont il put se servir comme d'un instrument de propagande dans le pays et à l'étranger, après la Grande Guerre. Rappelons que l'État avait sans cesse essayé d'exercer son influence sur les agences de presse et ce, même dans des contextes peu favorables, comme nous l'avons montré dans les chapitres précédents. Au début, entre 1877 et 1889, l'État utilisa l'instrument de l'allocation financière fournie pour exercer son contrôle sur les dépêches télégraphiques de l'Agence *Havas* de Roumanie. Par la suite, entre 1889 et 1916, du fait de la position très précaire de l'agence nationale *Roumagence* dans le dispositif des agences alliées, les milieux dirigeants ne parvinrent pas à obtenir un rôle d'acteur important pour

³⁸⁸ Une liste comprenant les principales agences de presse évoquées dans notre thèse se trouve dans l'Annexe 7. Voir aussi la chronologie succincte de l'Annexe 8 sur l'histoire des agences de presse, les innovations techniques et le contexte international.

l'agence de Bucarest et, de ce fait, la propagande ne toucha pas son but. Par la suite, après 1918, l'État roumain n'eut aucun empressement à remplacer *Roumagence*, disparue dans la tourmente de la guerre.

Pourtant, le 16 juin 1921 la première agence de presse nationale moderne roumaine fut fondée en tant que société mixte, sous le nom *Orient Radio Rador*. Cette affaire privée fut conçue par deux jeunes intellectuels, le diplomate Noti Constantinide, secrétaire de la Légation roumaine à Paris, et l'avocat Sebastian Serbescu, à l'époque doctorant en droit à la Sorbonne.

Noti Constantinide, après une année d'étude à Rome en 1912, avait été journaliste à *La Minerva (La Minerve)* avant d'être blessé durant la Grande Guerre. Après 1918, il décida d'embrasser une carrière diplomatique et occupa le poste de secrétaire de la Légation roumaine à Paris, puis celui de conseiller technique de la Délégation de Roumanie à la Conférence de Paix, puis un poste de conseiller aux Légations roumaines de Rome et de Berlin. Il travailla au Ministère des Affaires Étrangères jusqu'en 1947, après quoi, les autorités communistes exigèrent sa démission³⁸⁹.

De son côté, Sebastian Serbescu, auteur d'un livre, « *La Roumanie et la guerre* », paru à Paris en 1918, était un avocat renommé au Barreau de Bucarest. Sa carrière commença d'ailleurs dans la capitale française, où il remplissait la fonction de secrétaire privé de l'ambassadeur roumain, Victor Antonescu³⁹⁰ ainsi que celle de correspondant de presse pour quelques journaux bucarestois. De plus, entre 1921 et 1925, il fut le premier directeur³⁹¹ de l'agence de presse *Rador*.

³⁸⁹ Noti Constantinide, *Valiza diplomatica (La valise diplomatique)*, édition posthume réalisée par Florica Vranceanu, Editura Libra, Bucarest, 2002: « J'ai voulu devenir peintre ou écrivain. Pour être peintre je n'avais pas de talent, mais, par contre, j'écrivais très facilement (...). Je ne suis pas devenu artiste mais diplomate et ma carrière, mes lectures, mes voyages, mes amis m'ont donné beaucoup de satisfaction », p. 5. (traduction personnelle).

³⁹⁰ Florica Vranceanu, *Un secol de agentii de presa romanesti, 1889-1989, (Un siècle d'agences de presse roumaines, 1889-1989)*, Editura Paralela 45, Pitesti, 2000, pp. 42-44.

³⁹¹ Voici une description de Serbescu par un officiel français: « En ce qui concerne M. Scherbesco, c'est un homme assez jeune, remuant, intelligent et me semble-t-il assez intrigant. Au ministère des Affaires Étrangères, on le croit l'homme des libéraux. Le Parti transylvain croit qu'il favorise son activité, et en fait M. Scherbesco, tout en soutenant la politique libérale, donne en sous-main des assurances à l'opposition. Ainsi, il est avocat chez M Auguste Blank, le directeur de la Bank Marmorosch, concurrent direct de M. Vintila Bratianu (frère de Ion Bratianu, premier ministre à plusieurs reprises – n.r.) et éminence grise de l'opposition antilibérale qu'il subventionne sous toutes ses formes ». (Source : Les Archives Nationales de France, 5 AR 33, rapport « Avril 1924. Notes sur l'Europe Centrale, dossier Vestnik [Agence]. Roumanie »).

La création de *Rador* par les deux amis Constantinide et Serbescu³⁹² fut pensée comme un élément de synchronisation³⁹³ de la presse roumaine avec la presse internationale. La nouvelle agence, à l'instar des agences mondiales, comportait les deux facettes d'entreprise commerciale et de vecteur dans le circuit de l'information nationale et internationale. En vue d'atteindre ce but, les deux Roumains avaient obtenu le soutien financier et l'appui des agences alliées. Ce processus est ainsi décrit dans les mémoires de Noti Constantinide :

« Un jour, il [Serbescu] m'a proposé de créer ensemble une agence télégraphique pour la Roumanie, comme les grandes agences internationales Havas, Reuter etc. Nous avons mis au point un plan très détaillé et Serbescu est parti à Bucarest pour fonder là bas la dite société. Il a obtenu de la part d'une grande banque, Chrissoveloni³⁹⁴, une première tranche financière et il a gagné même la collaboration de Grigore Gafencu³⁹⁵, le dernier devant obtenir le soutien du gouvernement. Take Ionescu³⁹⁶ voulait la soutenir, à condition que cette agence soit reçue dans l'alliance des grandes agences internationales. L'agence Havas voulait nous recevoir dans cette alliance, mais seulement si l'agence roumaine obtenait l'appui du gouvernement de Bucarest. Après de longues discussions, les deux résultats furent obtenus »³⁹⁷.

Conformément au document fondateur publié dans le *Moniteur Officiel*³⁹⁸, aux côtés de Constantinide et Serbescu, de nombreuses personnalités politiques et scientifiques étaient actionnaires de cette nouvelle société ; ainsi, Grigore Gafencu, futur diplomate et ministre des Affaires Étrangères, Ioan Cantacuzino, médecin, Dimitrie Ghica et Emil Sturza, tous deux issus de la noblesse, de même que Grigore Trancu, avocat, et Dimitrie Leonida, ingénieur, furent partie

³⁹² Le même Serbescu vu par Constantinide: « Nous avons été très liés, dès le début et même maintenant, quand je suis vieux, il est resté mon dernier ami. Il avait un air sec et même cynique, mais il était l'homme le plus passionnel et agile du monde. Il s'était marié quatre fois. Donc il était aussi courageux ! Son intelligence paraît froide et pragmatique. Il écrivait dans un style froid, impersonnel, beau, très documenté. Avec une pensée noble et intelligente, avec des manières réservées, il arrivait très rapidement à conquérir la confiance et il se faisait de belles relations ». Noti Constantinide, *op. cit.*, p. 124. (Traduction personnelle)

³⁹³ Terme du critique littéraire Eugen Lovinescu, voir la première partie, p. 67.

³⁹⁴ La Banque Chrissoveloni fut fondée le 30 avril 1920. Elle continua les affaires de la société « Chrissoveloni&fils » créée en 1881. (Source : Stefan Petre Kirson, *Banca Chrissoveloni. Societate Anonima Romana. Bucarest. 1920-1948. Documente (La Banque Chrissoveloni. Société Anonyme Roumaine. Bucarest. 1920-1948. Documents)*, Editura Fundatiei Culturale Magazin Istorice, Bucarest, 2001).

³⁹⁵ Grigore Gafencu (né à Bucarest, le 30 janvier 1892, décédé à Paris, le 30 janvier 1957) a été un important homme politique, diplomate et journaliste.

³⁹⁶ Take Ionescu (né à Ploiesti, le 13 octobre 1858, décédé à Rome, le 21 juin 1922) a fait ses études en droit à Paris, où il fut collègue de Raymond Poincaré, l'un des présidents français. Il fut un avocat renommé, homme politique et premier ministre.

³⁹⁷ Noti Constantinide, *op. cit.*, p. 125 (traduction personnelle).

³⁹⁸ *Monitorul Oficial (Le Moniteur Officiel)*, n° 75, du 8 juillet 1921.

prenante dans la création de cette nouvelle agence. De même, on retrouve comme actionnaire la Société générale de publicité, propriété des avocats Serbescu et Victor Ratiu, en qualité de personne juridique. Cette nouvelle agence bénéficia aussi d'un important appui de la part du ministre des Affaires Étrangères de l'époque, Take Ionescu³⁹⁹.

Le capital social de cette agence était composé de la manière suivante :

Tableau N° 12 : Les actionnaires de la société Orient Radio Rador⁴⁰⁰

Actionnaires	Investissement	Nombre d'actions
Société générale de publicité	335 000 lei	2000
Dr. I Cantacuzino	15 000 lei	2000
D. Ghika	150 000 lei	2000
D. Leonida	100 000 lei	2000
E. Sturza	100 000lei	2000
G. Trancu	100 000lei	2000
G. Gafencu	100 000lei	2000
S. Serbescu	100 000lei	2000
TOTAL	2 000 000 lei	16 000

Le soutien de *Havas* à l'agence *Rador* fut acquis, à Paris, par le biais de Constantinide. Cependant, pour réussir à introduire *Rador* dans le puissant dispositif international de communication restait à régler le problème de l'échange des nouvelles. Les discussions se soldèrent par une impasse pendant une longue période, et ce, en raison des prétentions financières de *Havas* qui dépassaient, apparemment, les possibilités financières des actionnaires roumains. Toutefois, d'après Constantinide, les négociations s'achevèrent finalement de manière assez inattendue. Ainsi,

« Les Français ont compris très bien que cette agence pouvait servir leurs intérêts et leur prestige dans toute l'Europe Centrale. Peu de temps après, étant de passage à Berlin, où j'avais visité un de mes collègues pour obtenir des informations, j'ai été contacté par l'Agence Wolff de l'État allemand. Son directeur m'a proposé la gratuité des dépêches du Wolff pour notre agence en échange de nos dépêches. À Paris tout le monde a été impressionné par cette offre des Allemands et le résultat a été une formule qui nous a permis de recevoir des informations de la part de *Havas*, toujours gratuitement. Le Gouvernement français se chargea de cette transaction »⁴⁰¹.

Le prix fixé pour l'abonnement ne fut pas le seul sujet de désaccord avec *Havas* puisque, paradoxalement, le nom de l'agence roumaine dérangeait les Français. Dans une première lettre, datée du 5 juillet 1921⁴⁰², de *Havas* à Serbescu, on peut ainsi lire la demande que l'adresse

³⁹⁹ Archives du Ministère roumain des Affaires Etrangères, *fond Problema 105 (fonds Le Problème 105)*, vol III.

⁴⁰⁰ *Monitorul Oficial (Le Moniteur Officiel)*, n° 75, du 8 juillet 1921.

⁴⁰¹ Noti Constantinide, *op. cit.*, p. 126. (traduction personnelle)

⁴⁰² Archives Nationales de France, 5 AR 33.

télégraphique *Rador* soit substituée à *Orient Radio* (raison sociale de *Rador*). Le motif de cette demande était basé sur le fait que l'existence d'une agence *Radio* à Paris risquait d'engendrer une confusion, *Rador* pouvant être considérée comme une concurrente de *Havas*.

Noti Constantinide rend compte avec ironie du désaccord de ses partenaires :

« Tout de suite après la création de l'agence, j'ai reçu les premières lettres avec en tête et j'ai eu la grande surprise de voir qu'elle s'appelait Agence Radio-Orient, avec l'adresse télégraphique *Rador*. Bien évidemment, les Français ont ironisé toute de suite ce nom et ils m'ont demandé si elle était peut-être l'agence du *rat d'or* ou bien du *rat qui dort*. J'ai reçu même un coup de fil de la part du directeur de l'Agence Radio de Paris, Oustric, avec lequel j'ai eu une fâcheuse conversation. Je suis allé le voir pour éclaircir les choses ; on a décidé que notre nom ne pouvait pas lui faire des soucis, mais, par contre, ce nom était une publicité pour son agence parce qu'on pouvait croire que l'Agence Radio avait une succursale en Orient. En réalité, je savais bien que l'Agence Radio n'était pas une concurrente de l'Agence *Havas*, mais la propriété de celle-ci. *Havas* la laissait vivre, plus précisément la survivre, pour la faire surgir pleine de nouvelles au moment où une vraie concurrence voulait s'établir au centre de Paris »⁴⁰³.

À la lumière de ce document, on peut se demander quel était le rôle de l'agence selon les fondateurs ?

L'agence avait comme objet d'activité « l'exploitation des agences d'informations télégraphiques au pays et à l'étranger, des services de publicité au pays et à l'étranger et son association aux entreprises similaires »⁴⁰⁴. Selon les statuts accompagnant l'acte fondateur dans le même numéro du *Moniteur Officiel*⁴⁰⁵, *Rador*⁴⁰⁶ devait être dirigée par un conseil d'administration, nommé par l'assemblée générale des actionnaires. Le Conseil comprenait de 5 à 15 membres et était coordonné par un président élu chaque année. Il faut ajouter que le directeur de l'agence était nommé par le Conseil d'administration.

Sitôt après la publication du statut, *Rador* commença la conquête du marché. Dans le travail *Essai sur la presse et le capital*, Nicholas Will décrit le développement du capital comme pouvant comporter deux axes, l'un intensif avec une accumulation du capital, et l'autre extensif avec une expansion territoriale. Ce schéma correspond précisément au mode de développement des agences mondiales d'information, telle que *Havas*, mais aussi des agences nationales, comme *Rador*. Toutefois, nous remarquons qu'en ce qui concerne l'agence roumaine, l'expansion se fit à

⁴⁰³ Noti Constantinide, *op. cit.*, p. 126. (traduction personnelle)

⁴⁰⁴ *Monitorul Oficial (Le Moniteur Officiel)*, numéro cité. (traduction personnelle)

⁴⁰⁵ *Ibid.*

⁴⁰⁶ Le Tribunal de Ilfov a émis l'autorisation de fonctionnement de *Rador* le 28 juin. Le siège de l'agence se trouvait au 1, rue Berthelot (Source: Archives du Ministère roumain des Affaires Etrangères, *fond Problema 105 (fonds Le Problème 105)*, vol III.).

l'intérieur du pays. En effet, les ambitions d'expansion régionale de *Rador* ne furent pas un succès, comme nous allons voir.

Le 10 juillet 1921, l'agence fit parvenir une offre d'abonnement⁴⁰⁷ pour des journaux, aux banques, ministères, sociétés commerciales et entreprises. En procédant de la sorte, *Rador* annonçait déjà son rôle et sa place conséquents dans le dispositif de la presse roumaine⁴⁰⁸ ; elle était en effet devenue un relais de transmission de l'information *de* et *vers* la Roumanie et la partie de marché couverte. Ainsi, *Rador* était fière d'afficher qu'elle avait déjà conclu des accords de collaboration avec les principales agences télégraphiques mondiales et nationales, parmi lesquelles on retrouve les agences *Havas*, *Reuter*, *Associated Press*, *Stefani*, *Continental* et *Fabra*. De fait, l'agence mettait en avant que les domaines d'intérêt de ses nouvelles comprenaient les cours de la bourse, avec une transmission urgente se faisant dans la journée même, ainsi que les extraits ou les traductions des articles parus dans les journaux roumains et étrangers. Elle insistait également sur l'idée de proximité de son activité au sein des instances diplomatiques du pays : « L'agence va apporter par l'intermédiaire des liens qu'elle s'est fait à l'étranger une aide précieuse pour la propagande roumaine »⁴⁰⁹. Notons qu'à l'époque, le mot « propagande » n'était pas connoté de manière négative comme il peut l'être aujourd'hui dans la culture roumaine, et ce à cause de son utilisation idéologique à l'époque communiste.

La deuxième action importante de *Rador* fut d'obtenir des facilités de transmission de la part de l'État roumain avec qui elle avait conclu une convention confidentielle, en août 1921. Cette convention prévoyait à l'article 4 que,

« L'État s'oblige à accorder à l'agence la priorité pour les transmissions télégraphiques et téléphoniques avec ou sans fil, pour toute la Roumanie et à l'étranger, de sorte que les communications de

⁴⁰⁷ Archives de la municipalité de Bucarest, *fonds de la Banque Chrissoveloni*, dossier 118/49, cités par Florica Vranceanu, *op. cit.*, p. 45.

⁴⁰⁸ « Les services proposés par l'agence Orient-Radio sont: 1. De faciliter pour la presse nationale, les organisations politiques, les hommes politiques, les autorités et les institutions économiques, financières, industrielles ou commerciales, par bulletin, téléphone ou télégraphe, courriers ou motocyclistes la connaissance exacte et rapide des tous les événements d'actualité, en communiquant tout de suite et de manière urgente tout ce qui pourrait les intéresser. 2. Les abonnés vont trouver dans le bulletin de l'Agence, qui va paraître plusieurs fois par jour, à des intervalles réguliers, à côté des nouvelles originales d'intérêt, des extraits ou des traductions des journaux roumains, français, anglais, allemands, américains, italiens etc. et plus spécialement des journaux des pays voisins comme la Russie, la Pologne, l'Hongrie, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie, la Bulgarie, la Grèce, la Turquie etc. » (Source: Neagu Udriou, *Angrosisti in piata informatiei (Des en-grossistes sur le marché de l'information)*, Editura Niculescu, Bucarest, 1999). (traduction personnelle)

⁴⁰⁹ Florica Vranceanu, *op. cit.*, p. 45. (traduction personnelle)

l'agence et celles qui lui sont adressées par ses correspondants soient passées tout de suite après celles officielles et avec la même rapidité »⁴¹⁰.

En échange, « la société va entretenir des relations étroites avec le gouvernement par l'intermédiaire de son direction et de ses agents et va essayer de suivre de très près la ligne de conduite qui lui sera indiquée, plus spécialement dans des questions militaires et de politique étrangère »⁴¹¹. Comme cela se profilait déjà dans le statut de création de l'agence, ce lien avec le pouvoir s'avéra être dangereux. En effet, bien qu'à première vue, cette convention semblait viser l'augmentation des revenus de *Rador* compte tenu du transit important des dépêches par fils télégraphiques, elle marqua en réalité le premier pas de l'imbrication des intérêts de l'*Establishment* avec les objectifs des actionnaires de l'agence.

Ainsi, dans un rapport rédigé en avril 1924 par un auteur inconnu, probablement un officiel de *Havas* ou du Ministère français des Affaires Étrangères en visite à Bucarest vu qu'il y décrit des entrevues entre le ministre roumain des Affaires Étrangères Duca, son directeur de Cabinet, Constantinescu, et Serbescu, le directeur de *Rador*, était avancée l'hypothèse que l'*Establishment* tentait d'utiliser *Rador* comme un filtre de transmission des nouvelles de Roumanie vers l'étranger :

« Ils [les officiels] ont déclaré être dans les grandes lignes satisfaits des rapports actuels entre Rador et Havas, et leur but me semble-il (comme d'ailleurs le but de la plupart des gouvernants des pays balkaniques et du centre de l'Europe) est autant que possible de ne pas avoir des représentants indépendants de la Presse Française qui pourraient contrôler "de visu" les allégations officielles. Les quelques journalistes français que j'ai pu rencontrer à Bucarest et qui gravitent autour de l'*Indépendance Roumaine*⁴¹² sont plus ou moins des

⁴¹⁰ Archives du Ministère roumain des Affaires Etrangères, *fond Problema 105 (fonds Le Problème 105)*, vol IV. (traduction personnelle)

⁴¹¹ *Ibid.*

⁴¹² *L'Indépendance Roumaine*, journal en langue française fondé à Bucarest le 2 juin 1877 par Emile Galli et Alexandru Ciurcu. Ce journal changea de nom le 31 juillet 1879. Jusqu'à la Grande Guerre, la direction du journal fut assurée, successivement, par Grigore Ventura, Const I. Stoicescu, Em. Lahovari. Rédacteur en chef: Frédéric Damé. Après la Première Guerre mondiale, la direction fut assurée par Richard Franasovici, sous-secrétaire d'État à l'Intérieur. Le rédacteur en chef était E. Bercovitz, correspondant de l'agence états-unienne *United Press* à l'époque. (Sources: Georgeta Raduica, Nicolin Raduica, *Dictionarul preseii romanesti (Le Dictionnaire de la Presse Roumaine)*, Editura Stiintifica, Bucarest, 1995, p. 306, et les Archives du Ministère roumain des Affaires Etrangères, *fond Problema 105 (fonds Le Problème 105)*, vol IV).

instruments aux mains du gouvernement libéral des Frères Bratianu⁴¹³, et les milieux officiels roumains les mettent volontiers en avant pour une organisation française quelconque possible à Bucarest »⁴¹⁴.

Le contenu des informations transitant de Roumanie vers l'étranger était très importante, puisqu'elle représentait une opposition à la propagande hongroise et russe, pays source d'inquiétudes étant donné le contexte de l'après 1918 et le rattachement de quelques territoires historiques. Ainsi, « toutes les allégations officielles concernant les régions nouvellement acquises, comme la Transylvanie, la Bessarabie, sont des sujets à caution, et la situation dans ces pays devrait, à mon avis, être étudiée de près et d'une manière indépendante »⁴¹⁵.

Suivant la politique extérieure roumaine, *Rador* visait à obtenir un rôle prépondérant dans l'Europe Orientale et dans les Balkans :

« Bucarest voudrait naturellement (comme Belgrade d'ailleurs) devenir un centre de transmission de nouvelles dans les pays voisins. Il est inutile d'ajouter que cette prétention me semblerait présenter au point de vue technique tous les défauts, et, au point de vue politique, des dangers. Les relations entre les différents états balkaniques sont à l'heure actuelle très peu suivies, entachées de profonde méfiance : chez tous c'est une course pas toujours très adroite, vers la primauté dans les Balkans. On ne saurait être trop méfiant vis-à-vis des allégations que prodiguent dans tous ces États les sphères officielles à l'égard des États voisins. Il est regrettable que dans ces conditions, les éléments qui paraissent renseigner d'une manière suivie la politique française manquent dans tous ces pays »⁴¹⁶.

En fait, il faut remarquer le lien tissé entre les intérêts externes de la Roumanie et les objectives de *Rador*. Cette similitude en termes d'activité peut paraître surprenante dans le cas d'une agence privée, comme *Rador*. D'après Marie-Pierre Robert,

⁴¹³ La famille Bratianu (hommes politiques libéraux) a donné à la Roumanie trois premiers ministres (La titulature était Président du Conseil des ministres - jusqu'en 1947). Il s'agit d'Ion C. Bratianu (père) (juillet 1868 - 28 novembre 1868; 5 août 1876 - 19 avril 1881 ; 21 juin 1881 – 13 avril 1888) et de ses fils Ion I. C. Bratianu (15 janvier 1914 - 9 février 1918 ; 14 décembre 1918 – 1^{er} octobre 1919 ; 19 janvier 1922 - 30 mars 1926 ; 21 juin - 24 novembre 1927) et Vintila Bratianu (24 novembre 1927 – 11 novembre 1928). En 1924, Vintila Bratianu fut ministre des Finances. (Source : le site du Gouvernement de Roumanie, http://www.gov.ro/les-premiers-ministres-de-l-histoire__c7213p1.html)

⁴¹⁴ Les Archives Nationales de France, 5 AR 34, le rapport « Avril 1924. Notes sur l'Europe Centrale. Voir dossier Vestnik (Agence). Roumanie ».

⁴¹⁵ *Ibid.*

⁴¹⁶ *Ibid.*

« Les agences, selon qu'elles contrôlent tel ou tel "territoire" ou lui appartiennent, se placent d'emblée dans la sphère des relations entre États ; et par leur activité symbolique, leur responsabilité extraterritoriale en matière "d'image" nationale, elles se rapprochent du terrain d'action des instances diplomatiques »⁴¹⁷.

Suivant l'exemple de *Havas*, *Rador* avait essayé, sans succès, dès les premières années d'activité, d'ajouter la publicité à sa branche information⁴¹⁸ :

« M. Scherbesco en tant que directeur de Rador dépend de M. Chrissoveloni, banquier, qui finance Rador. M. Scherbesco ayant par certaines personnes de son agence des relations assez sérieuses dans les journaux transylvains, avait conçu l'idée de rattacher à Rador un bureau de publicité. Il y a un an il a fait de grands préparatifs dans ce sens et sa proposition de relations publicitaires entre Rador et Havas avait cette même origine. Cette tentative d'ajouter un service de publicité à Rador était dirigée naturellement contre la plus sérieuse agence de publicité qui existe en Roumanie : l'Agence Schulder et Berger⁴¹⁹, qui entre temps est passée aux mains de Chrissoveloni. Schulder et Berger se sont naturellement défendus en alléguant que Chrissoveloni ne pourrait pas financer deux agences concurrentes et ils ont eu enfin gain de cause. La section

⁴¹⁷ Marie-Pierre Robert, *op. cit.*, p. 86.

⁴¹⁸ Echouée en 1921, la branche publicité voit le jour douze années plus tard. Dans le contexte de la crise économique, *Havas* tentait d'entrer, fin 1931, sur le marché roumain. Dans une lettre datée du 23 novembre 1931, *Havas* sollicitait des renseignements sur un changement de loi « un chiffre trop important de publicité est prévu au budget [sur les] recettes du *Moniteur Officiel* ». *Havas* souhaitait être chargée de la collecte et de la régie de la publicité du journal officiel et voulait exploiter cette opportunité avec *Rador*. *Havas* et *Rador* avaient pour ce faire entamé des démarches en poussant à un haut niveau, jusqu'au Roi de la Roumanie. « La publicité de *Monitorul Officiel* est l'ensemble des annonces légales et publications diverses qui y sont insérées obligatoirement et dont le montant global, si nous nous en rapportons à un document officiel évaluant les revenus de 1931, est estimé à 65 millions lei. (...) Conformément aux instructions qui m'ont été remises je me suis efforcé de trouver ici un journaliste roumain susceptible de remplir le rôle d'informateur. C'est M. Petresco, rédacteur dans divers journaux et notamment à *Dimineata*, *Adevarul*, *Curentul*. Il est « un journaliste bien informé et parfaitement loyal » (Lettre du correspondant Havas à Bucarest, Massip, du 10 décembre 1931, pour le siège central).

Le 20 décembre 1933, Rador annonçait « qu'à dater de ce jour l'Agence Rador possède une section de publicité. Le service de cette nouvelle section est assuré par un personnel de spécialistes et nous avons l'espoir que son rendement sera des meilleurs. Nous avons obtenu la concession exclusive de la publicité dans les stations et wagons des chemins de fer roumains ». (Source : Archives Nationales de France, 5 AR 34 et 5 AR 200, lettres, 1931-1933).

⁴¹⁹ La Société Générale de Publicité fût fondée en mars 1921 par la Banque Commerciale Roumaine, la Banque du Crédit Roumain, la Banque Marmorosch Blank & Co., la Banque Chrissoveloni, l'Union Commerciale Roumaine et E. Pantazzi, I. Camarasescu, Carol Schulder, S. Berger, G. Gafencu et Victor Ratiu. La Société Générale de Publicité reprit les affaires des agences de publicité Carol Schulder et S. Berger. Son conseil d'administration était composé de N. Chrissoveloni, E. Pantazi, I. Camarasescu, N. Tabacovici, R. Halfori, Gr. Trancu, Carol Schulder, Grigore Gafencu, R. Elias, S. Berger, Victor Ratiu. (Source: *Revista Economica (la Revue Économique)*, n° 11, du 19 mars 1921).

publicité de Rador n'a jamais vu le jour et la proposition que Rador me fit en ce sens est devenue sans objet »⁴²⁰.

Précisons ici que, pendant deux ans, de 1922 à 1924, Constantinide et Serbescu avaient ajouté à l'agence l'entreprise *Rador Film* qui était en fait une section de cinématographie, filiale exclusive des plus grandes maisons de film à l'étranger. Toutefois l'affaire n'eut pas de succès.

Depuis sa création, *Rador* était convoitée par l'État roumain qui exerçait de fortes pressions afin d'en acquérir la propriété. Les enjeux politiques représentés par les réseaux agenciers de diffusion de nouvelles étaient évidents. Ce vecteur de communication nationale et internationale pouvait en effet influencer les citoyens et surtout la politique des États et d'autres centres de pouvoir.

En fait, les deux principaux partis politiques, le Parti paysan et le Parti libéral, avaient essayé d'utiliser *Rador* comme un outil d'expression idéologique. Ainsi, dans un rapport du Ministère de l'Intérieur et de la Direction Générale de la Propagande et de la Presse⁴²¹, envoyé au Ministère des Affaires Étrangères le 16 mai 1922, on pouvait lire :

« L'Agence Rador a publié les derniers jours plusieurs télégrammes de source allemande et hongroise qui ne correspondent pas à la réalité (...). De telles nouvelles, qui provoquent confusion dans notre opinion

⁴²⁰ *Ibid.*

⁴²¹ La Direction de la presse fut fondée en Roumanie après la Grande Guerre, par la loi d'organisation du Ministère des Affaires Étrangères (Take Ionescu était le ministre de ressort à cette époque). Elle fut dirigée tout d'abord par le colonel Arion, alors ministre plénipotentiaire, suivi par le conseiller de légation Dianu, jusqu'en 1928, puis ensuite par le journaliste Eugen Filotti. En 1929, la nouvelle loi d'organisation des ministères apporta comme nouveauté le rattachement de la Direction de la presse à la Présidence du Conseil des ministres (effective à partir du 1^{er} janvier 1930). De plus, les bureaux de presse des ministères furent inclus à la Direction de la presse. Le gouvernement Iorga avait créé le Sous-secrétariat d'État de la presse et des informations annexé au Ministère des Affaires Étrangères. « Ces actions sont les preuves du grand intérêt suscité par la coordination des questions de presse » (Emil Samoila, *op. cit.*, p. 134). Le Sous-secrétariat de la presse était composé de la Direction de la presse et de la propagande, de la Direction des informations, d'un secrétariat et d'un service administratif. Au sein de la Direction de la presse existait une section pour la presse roumaine, une section pour la presse étrangère et une section pour la presse des minorités. Les attributions internes de la Direction de la presse étaient : informer la presse étrangère sur les activités du gouvernement, transmettre des communiqués de presse des ministères, démentir des rumeurs, entretenir le contact avec la presse minoritaire, étudier les questions de la presse, la statistique de la presse, *etc.* Précisons que les attributions externes de la Direction de la presse étaient d'informer la presse étrangère par l'intermédiaire des organismes de spécialité tels que les attachés de presse, les légations de Roumanie et l'agence de presse *Rador*, institution officielle fonctionnant en étroite collaboration avec la Direction de la presse, *etc.* (Source: Emil Samoila, *op. cit.*, pp. 132-140).

publique (...), nous autorisent à conclure que la dite agence ne défend pas les intérêts nationaux et que, par conséquent, une surveillance étroite s'impose »⁴²².

La solution proposée par le Ministère de l'Intérieur, le 20 mai 1922, fut la suppression de l'agence purement et simplement. Néanmoins, le Ministère des Affaires Étrangères, beaucoup plus pragmatique, proposa de maintenir l'agence en y instaurant une censure. « Suite aux réclamations sur les différentes nouvelles répandues par votre agence, nous avons donné les ordres nécessaires afin que tous les télégrammes politiques, aussi que le cours de la bourse, nous soient communiqués avant de vous parvenir »⁴²³.

C'est ainsi que, le 6 novembre 1924, dans une lettre confidentielle, Serbescu, directeur de *Rador*, annonça à Meynot, administrateur délégué de *Havas*, que le Gouvernement de Roumanie

« avait formellement manifesté son intention de créer une agence télégraphique d'État afin de remplacer la nôtre. Le principal grief qu'il articulait contre nous était que nous n'étions pas en mesure de répandre suffisamment à l'étranger les nouvelles de Roumanie, ce qui permettait aux bruits tendancieux et défavorables de se répandre dans la presse des autres pays »⁴²⁴.

Dans le même temps, Serbescu tenta d'expliquer au ministre roumain des Affaires Étrangères, Duca, les désavantages qu'engendrait une telle action insistant sur le fait qu'une agence de presse ne pouvait rien entreprendre de sérieux en dehors de *Havas* et de *Reuter*. Selon lui, les agences privées donnaient de bien meilleurs résultats qu'une agence d'État qui ne pourrait jamais avoir la souplesse d'une agence privée. Enfin, et c'était ici son argument le plus important, « que, particulièrement, en ce qui concernait la Roumanie, *Havas*, à mon avis personnel, consentirait difficilement à se lier avec un bureau officiel, après la triste expérience qu'elle avait faite avec l'ancienne Agence Roumaine »⁴²⁵.

Dans sa réponse, datée du 27 novembre, *Havas* précisait qu'elle aurait entendu des bruits selon lesquels *Rador* :

« se trouvait en délicatesse (sic !) avec le Gouvernement roumain ou le Ministère des Affaires Étrangères ». (...) « Pour nous, sauf erreur, le malentendu dont souffrent vos rapports avec le Gouvernement roumain provient de la fausse conception que, si nos renseignements sont exacts, le Gouvernement roumain se fait du rôle (sic !) et de l'activité de l'agence *Rador* »⁴²⁶.

⁴²² Archives du Ministère des Affaires Étrangères de Roumanie, *fond Problema 105 (fonds Problème 105)*, souligné dans l'original. (traduction personnelle)

⁴²³ *Ibid.*

⁴²⁴ Archives Nationales de France, 5 AR 198.

⁴²⁵ *Ibid.*

⁴²⁶ *Idem*, 5 AR 33.

Ainsi, même si le Gouvernement roumain et certains milieux officiels désiraient que l'agence *Rador* soit un organe disposé à servir les intérêts de la politique intérieure du parti au pouvoir,

« Le remède serait d'abord dans la neutralité absolue de l'agence officieuse à l'égard de tous les partis »⁴²⁷.

Compte tenu du contexte, le Gouvernement roumain chercha une autre solution afin de se doter d'une agence de presse. L'une des hypothèses retenues fut de revenir à la situation de 1877, quand *Havas*, alors implantée en Roumanie, fonctionnait avec des subventions de l'État roumain. Après que cette idée a été avancée, l'administrateur délégué de *Havas*, André Meynot, informa dans une lettre du 5 mars 1925, adressée à Francis Lebrun, correspondant envoyé à Bucarest,⁴²⁸ qu'il avait rencontré le ministre roumain des Finances, Vintila Bratianu, à Paris. Lors de cet entretien, ils avaient discuté de la question de l'Agence *Rador* et, d'une façon générale, du problème posé par l'existence d'une agence roumaine :

« Nous avons fait ressortir à M. Vintila Bratiano que de nombreuses expériences nous avaient démontré, surtout depuis la guerre, qu'il était difficile, sinon à la longue impossible, à un organisme étranger de s'installer dans un pays sous les espèces d'une Agence d'informations sans provoquer tôt ou tard, dans la presse de ce pays et dans les milieux politiques, un courant d'idées hostile à l'Agence étrangère d'informations et, par voie de conséquence, favorable à une agence nationale. L'Agence Havas ne croit donc pas, disons nous à M. Bratiano, qu'il est de son intérêt, pas plus qu'il serait de l'intérêt du Gouvernement roumain, de se substituer au titre Havas à l'Agence Rador ou à l'agence officieuse roumaine qu'elle puisse être. Par contre elle était entièrement disposée, comme elle l'est d'ailleurs à l'heure actuelle à l'égard de l'Agence Rador, d'aider dans toute la mesure possible le développement de l'Agence roumaine jouissant de la confiance du Gouvernement »⁴²⁹.

Lors de cet entretien, André Meynot souleva donc le problème de la confiance réciproque entre les partenaires de *Rador*, c'est-à-dire le gouvernement, et les clients, parmi lesquels les journaux :

« Nous avons montré au ministre quel outil, à la fois remarquablement fort et souple, constituait une Agence d'Informations faisant partie du Groupement des grandes Agences alliées. (...) Le problème est donc des plus simples à résoudre. L'Agence Rador, nous l'avons dit depuis, en effet, longtemps, n'a pas su gagner la confiance des milieux officiels actuels et, même, à en croire certaines critiques, celle des grands journaux

⁴²⁷ *Ibid.*

⁴²⁸ Francis Lebrun, journaliste, né en France en 1872, licencié es Lettres et Droit. Il s'établit en Roumanie en 1908. Il fut rédacteur et correspondant de l'agence *Havas* et rédacteur des journaux parisiens *Le Matin* et *Excelsior*. Lebrun écrivait également des pièces de théâtre appréciées à l'époque (source: Emil Samoila, *op. cit.*, p. 282).

⁴²⁹ Archives Nationales de France, 5 AR 383.

roumains. Le Gouvernement roumain semble en avoir tiré la conséquence : vous-même [Lebrun] nous avez écrit qu'il allait racheter, sinon avait racheté, l'Agence Rador aux fins de la transformer en Agence officieuse ou officielle. Soit dit en passant, une Agence officieuse nous plairait beaucoup plus parce qu'elle aurait une souplesse beaucoup plus grande »⁴³⁰.

Le 12 mars 1925, Lebrun, correspondant à Bucarest, écrivit à Meynot afin de résumer un entretien avec le ministre des Affaires Étrangères, Duca, en annonçant le rachat de l'agence *Rador* par le Gouvernement roumain. Malgré ce rachat, l'agence *Rador*, ayant la même raison sociale, devait continuer à fournir le même service devenant ainsi, sous couvert, une agence officieuse du gouvernement. Néanmoins, il est important de préciser que cette agence n'était pas totalement officieuse puisqu'une importante partie était « commercialisée » et ce, afin de lui donner la souplesse et la stabilité nécessaire. De plus, les contrats de l'Agence *Havas* et des Agences Alliées avec *Rador* étaient maintenus⁴³¹ en l'état.

Par retour de courrier, le 13 mars, le directeur de *Rador*, Serbescu, précisant à Meynot que la date du 1^{er} avril correspondait à la date officielle du le rachat de *Rador* par l'État roumain, annonça qu'il quittait la direction et le conseil d'administration d'*Orient Radio Rador*. On retrouve, dans les mémoires de Noti Constantinide, la description de ce moment :

« Pendant quelques années, moi et Serbescu avons dirigé cette agence, lui à Bucarest, moi à Paris, en faisaient le tri des nouvelles pour les transmettre, jusqu'un jour où le gouvernement Bratianu nous a obligé de céder l'agence à l'État, sinon, nos dépêches auraient arrivé avec beaucoup de retard. Devenue agence officielle, Rador a perdu tout crédit à l'étranger et elle est devenue un organisme mort, un bureau d'État dirigé par des fonctionnaires »⁴³².

Selon les critiques de l'époque, l'agence avait des problèmes financiers. Dans une lettre datée du 16 mars 1925, à destination du siège central de *Havas*, Francis Lebrun précisait que

« *Rador* a été racheté à la Banque Chrissoveloni qui, de fait, en était propriétaire, pour une somme de 10 millions de lei. Cette somme couvrira le déficit dû à une administration assez peu prévoyante. Rador continue provisoirement avec la même administration et le même personnel, mais sous le contrôle des Ministères des Affaires Etrangères et des Finances »⁴³³.

Toutefois, soulignons que, dans les bilans de la banque Chrissoveloni que nous avons consultés, aucune mention n'est faite de ce transfert de propriété de *Rador* à l'État roumain.

⁴³⁰ *Ibid.*

⁴³¹ *Ibid.*

⁴³² Noti Constantinide, *op. cit.*, p. 127. (traduction personnelle)

⁴³³ Archives Nationales de France, 5 AR 383.

4.2 Rador, agence de presse officielle

Une fois Rador rachetée, les premières mesures prises par les nouveaux propriétaires⁴³⁴ visèrent l'augmentation du contrôle éditorial et la réorganisation du service de télégrammes pour l'étranger ; en effet, ce type d'information représente un enjeu pour tout État.

Comme nous pouvons le constater, l'échange d'information avec l'étranger était la raison d'être des agences mondiales, mais représentait aussi un enjeu stratégique pour une agence nationale comme *Rador*. Le transit de dépêches, à la fois produits commerciaux et événement façonné par le savoir-faire agenciers, représentait un vaste réseau de communication de presse au sein d'une nation mais aussi entre les États-nations.

Ainsi, contre toute attente, le ministre des Affaires Étrangères, Duca, proposa au correspondant de *Havas*, Francis Lebrun, de s'occuper de la réorganisation de *Rador*. La réponse alors formulée par *Havas* fut prudente :

« Nous devons compter, comme nous l'avons fait jusqu'ici, sur l'Agence roumaine elle-même comme source directe d'informations ; et notre correspondant de Bucarest devra simplement compléter, d'un point de vue français, les informations que l'Agence roumaine lui aura communiquées indiquant qu'elles nous ont été envoyées. C'est, au fond, ce que nous avons toujours attendu de vous »⁴³⁵.

Tout aussi surprenante pour Lebrun fut la volonté du gouvernement roumain d'inclure à leur proposition le contrôle de l'agence *Reuter*. Prudent, *Havas* décida de respecter les alliances passées avec les autres agences et déclina l'offre, expliquant que *Reuter* « pourrait supposer un désir de notre part d'exercer sur ses services un contrôle indiscret »⁴³⁶.

Néanmoins, après cet épisode, les liens de Lebrun avec l'agence roumaine furent de plus en plus étroits, ce qui, inévitablement, entrava son rôle de correspondant de l'agence, même s'il ne voulut jamais le reconnaître. En effet, d'après une lettre du 31 mars à destination du siège central de *Havas*, il expliquait que

« M. Duca m'a prié de contrôler chaque jour la rédaction des dépêches envoyées aux Agences Alliées à partir du 1^{er} Avril. Ceci me permettra non seulement d'avoir toutes les informations officielles ou officieuses

⁴³⁴ Voir l'Annexe 9 : liste de ministres des Affaires Étrangères et des ministres et missions diplomatiques.

⁴³⁵ Lettre de l'administrateur délégué de Havas, Meynot, du 24 mars 1925, Archives Nationales de France, 5 AR 33.

⁴³⁶ *Ibid.*

envoyées à l'Étranger, mais encore de pouvoir vous envoyer les informations complémentaires intéressantes et puisées aux meilleures sources »⁴³⁷.

Dans la même lettre, Lebrun fit une proposition assez surprenante, en suggérant de supprimer, à terme, le poste de correspondant à Bucarest étant donné que la Roumanie ne générait pas assez de sujets intéressants pour l'étranger : « (...) d'ici assez longtemps sans doute, l'entretien d'un correspondant de Havas complètement au service et à la charge de l'Agence ne répond pas à une nécessité. Les nouvelles réellement intéressantes pour l'étranger sont ici relativement rares et intermittentes »⁴³⁸.

Faisons la lumière sur les affirmations de Lebrun en nous demandant quel était réellement le contenu des flux d'informations ? Les détails financiers des envois faits par *Havas-Rador* furent-ils changés après 1925 ? Lors d'une rencontre entre André Meynot et Gheron Netta, administrateur délégué de l'agence *Rador*⁴³⁹, ces détails furent passés en revue. Les conclusions de cet entretien furent résumées en ces termes dans une lettre à destination de *Rador*, envoyée le 24 avril 1925⁴⁴⁰ :

- le service d'information politique continuait comme par le passé ;
- *Havas* était prête à employer, pour les nouvelles importantes, les voies urgentes impliquant néanmoins le triplement de la taxe ;
- *Rador* envisageait une extension prochaine des services économiques et financiers des Agences alliées à destination de Bucarest.

Les traits généraux des services exécutés par *Rador* pour *Havas* comme pour les agences alliées furent résumés dans la même lettre :

1. *Rador* devait envoyer quotidiennement des télégrammes concernant les faits importants et comportant jusqu'à 250 mots par jour ;
2. *Rador* devait maintenir selon les limites de l'époque ou bien d'augmenter le service dit *Trajan*⁴⁴¹ dont elle devait supporter les frais de transmission ;
3. les informations envoyées par l'agence *Rador* à *Havas* devaient être remises aux correspondants ou aux bureaux parisiens des Agences alliées (pour *Associated Press*, *Havas* transmettait à New York quotidiennement) ;

⁴³⁷ Archives Nationales de France, 5 AR 383.

⁴³⁸ *Ibid.*

⁴³⁹ Personnalité de l'époque, directeur de l'Institut Économique Roumain, secrétaire général de l'Association des banques roumaines.

⁴⁴⁰ Archives Nationales de France, 5 AR 33.

⁴⁴¹ Le service de propagande du gouvernement roumain.

4. *Havas* acceptait de transmettre par la poste à l'agence *Rador*, un jeu complet de ses feuilles d'information, contre un seul remboursement des frais d'affranchissement.

L'année suivante, en 1926, le Parlement publia un texte de loi⁴⁴² adoptant le statut de cette agence qui devenait ainsi une institution officielle de l'État. À la suite de cette annonce, le capital de la société fut augmenté de 9 à 15 millions de lei, la différence étant assurée par la Banque Nationale et la Chambre de Commerce de Bucarest.

La loi de fonctionnement prévoyait l'objet de l'entreprise :

- « 1. L'exploitation d'agences d'information télégraphiques et de presse dans le pays et à l'étranger avec tout les services compris d'habitude, comme : le service de nouvelles télégraphiques, téléphoniques, radiophoniques et autres, politiques, commerciales, financières, sportifs, pour des journaux, établissements publics et particuliers, les télégrammes de bourse et de marché etc. ;
2. L'exploitation des insertions dans les journaux roumains et étrangers et, en général, tout le service de publicité dans le pays et à l'étranger ;
3. L'exploitation des informations commerciales »⁴⁴³.

L'organigramme de l'agence comprenait, au début, le directeur, le rédacteur en chef, 20 collaborateurs tous polyglottes, et environ 15 techniciens. *Rador* comptait 12 bureaux dans les principales villes du pays. En matière de clients, *Rador* avait environ 100 journaux nationaux, des banques et des sociétés commerciales. Enfin, *Rador* transmettait, de manière codée, les services politique, commercial et financier, à la fois en roumain et en français.

Les produits étaient conçus à la fois pour la clientèle interne (service général) et pour ses alliées, tout ceci étant déterminé par contrat. Les demandes de *Havas* furent très explicites :

- « 1. Les faits divers très importants (Incendies, explosions, inondations, naufrages, tremblements de terre, déraillement de train ayant l'occasion la mort d'un grand nombre de personnes, accidents arrivant aux navires de guerre et aux paquebots ayant un caractère très grave, troubles sérieux provenant de grèves, duels entre personnages très marquants au point de vue social ou politique, suicides, meurtres accompagnés de circonstances à sensations etc.)
2. Les nouvelles internationales graves (Une déclaration de guerre, la mort d'un Souverain, un attentat contre la vie d'un souverain, même non suivi de mort etc.)

⁴⁴² La loi de fonctionnement de *Rador* est promulguée le 30 mars 1926.

⁴⁴³ Archives Nationales de Roumanie, *fond Ministerul Propagandei Nationale (fonds du Ministère de la Propagande Nationale, coupure du Monitorul Oficial (Moniteur Officiel) n° 72, 28 mars 1926, « Legea si statutele societatii Rador, agentie de informatii telegrafice (La loi et les statuts de la société *Rador*, agence d'informations télégraphiques) ».*

3. Les nouvelles particulières concernant exclusivement l'un de pays de notre liste.

4. L'étendue et le nombre des dépêches seront proportionnés à la gravité de l'incident et à l'importance de la nouvelle »⁴⁴⁴.

Dans sa lettre au siège central de *Havas*, datée du 7 mars 1926, Lebrun expliqua le contexte et les disputes autour du moment du vote des lois définissant le statut de *Rador* :

« Comme vous le savez, le projet de loi constitutif de l'agence Rador a été voté par le Sénat presque sans discussion et sans modification. Il en sera probablement de même à la Chambre, mais on s'attend à d'assez violentes manifestations de l'opposition qui considère l'Agence Rador comme libérale, surtout à cause de la grosse participation de la Banque Nationale au capital social. (...) Néanmoins, si l'on trouve que le monopole accordé à Rador est excessif, je ne crois pas que personne ait l'intention de la supprimer, à cause surtout de ses relations étroites avec l'Agence Havas et les agences alliées »⁴⁴⁵.

Après cette année pleine de changements, un nouveau directeur, Tiberiu Stefanescu⁴⁴⁶, fut nommé en février 1926⁴⁴⁷. Il fut toutefois contraint de partir deux années plus tard. Dans une lettre datée du 14 janvier 1928 envoyée par Meynot à Stefanescu, alors directeur de *Rador*, on apprend que les premières années de l'agence devenue officieuse furent un échec, notamment à cause de la censure excessive : « Nous sommes convaincus que les incidents de ces derniers mois auront montré aux milieux officiels roumains que leur compréhension du contrôle à exercer par eux sur les services d'informations à destination de l'étranger était inefficace et dangereuse »⁴⁴⁸.

Néanmoins, le 11 septembre 1929, le correspondant de *Havas*, Francis Lebrun, signalait, une amélioration des flux de *Rador* :

« Les services de Rador s'organisent peu à peu. La réception et la distribution sont, en ce moment, effectuées de manière très satisfaisante et les journaux sont remplis presque exclusivement des informations Rador, c'est à dire, pour la plus grosse par Havas. Pour les informations de Bucarest à l'étranger nous avons une liberté de plus en plus grande mais non absolue lorsqu'il s'agit d'informations politiques »⁴⁴⁹.

⁴⁴⁴ Archives Nationales de France, 5 AR 474.

⁴⁴⁵ *Idem*, 5 AR 383.

⁴⁴⁶ Avant d'être nommé directeur il avait, probablement, des attributions d'administrateur à *Rador* (Source: Neagu Udriou, *op. cit.*)

⁴⁴⁷ La première lettre signée par Stefanescu dont nous avons trouvé trace date de février.

⁴⁴⁸ Archives Nationales de France, 5 AR 33.

⁴⁴⁹ *Idem*, 5AR 383.

Le successeur de Stefanescu, Eugen Titeanu⁴⁵⁰ qui resta à l'agence une année, du 14 janvier 1928 au 17 avril 1929, fut suivi par Vasile Stoica⁴⁵¹, qui occupa ces fonctions du 17 avril 1929 au 14 septembre 1930.

Le 14 septembre 1930, l'agence eut de nouveau un autre directeur à sa tête, Alexandru Hurtig⁴⁵², qui fut le plus marquant avec la plus importante longévité de l'histoire de *Rador* de l'entre deux guerres puisqu'il resta durant huit ans. Sa visite à Paris, organisée tout de suite après sa nomination, donna l'occasion à Lebrun d'en brosser un portrait détaillé aux dirigeants de *Havas* :

⁴⁵⁰ Eugen Titeanu (né en 1890), journaliste et politicien. En 1928 il devient directeur de l'agence *Rador*. Ancien directeur de la Section presse du Ministère des Affaires Étrangères, il était à l'époque membre du Parti libéral. Personnage controversé, qui avait été membre de plusieurs partis politiques, Titeanu fut accusé d'être un informateur du Service Secret d'Informations de l'Armée Roumaine. L'opposition contesta violemment sa nomination à cause de son passé de censeur de la presse. Ainsi, cette nomination était « une intolérable offense apportée à la presse roumaine » parce que Titeanu était « l'agent qui a étouffé la presse », d'après le journal *Dreptatea (La Justice)*, journal officieux du Parti paysan. En 1933 il devint député et le 2 octobre 1936 sous secrétaire au Ministère de l'Intérieur, responsable de la Presse et de la Propagande. En 1937, il fonda les journaux *Capitala (La Capitale)* et *Seara (Le Soir)*, dédiés aux nouvelles à sensations et aux articles faciles. Après l'instauration de la dictature royale (le 11 février 1938) il mit ses journaux à la disposition du Roi Carol II. Grâce aux services rendus, il fut nommé, le 14 juillet, chef de la Presse et de la Propagande, au Ministère de l'Intérieur. Le 20 janvier 1939 il devint membre du Conseil Supérieur National de la Renaissance Nationale. En 1941 il fut arrêté et jugé pour des délits de fraude et incitation à l'usage de faux. En 1944 il fut actionnaire d'une société anonyme Imprimeria Romana (L'Imprimerie Roumaine) (Sources: Florica Vranceanu, *op. cit.* pp. 64-65, Le journal *Dreptatea (la Justice)*, n° 10 janvier 1928 ; Pamfil Seicaru « Eugen Titeanu », *Curierul romanesc (Le Courrier Roumain)*, n° 110, 1957, cité in *Jurnalul National (Le Journal National)*, le 18 mars 2005, disponible en ligne <http://jurnalul.ro/editorial/din-interese-superioare-de-stat-in-1950-nevasta-capitanului-era-proprietara-unui-debit-de-tutun-48749.html>

⁴⁵¹ Vasile Stoica (né le 1^{er} janvier 1889 à Avrig, décédé le 27 juillet 1959, à Jilava-prison communiste), diplomate et journaliste. Polyglotte, il connaissait 14 langues étrangères. Durant la Grande Guerre il fut combattant volontaire et fut blessé deux fois. En 1916, Stoica rédigeait les « Proclamations pour le Pays et l'Armée » lancées par le roi Ferdinand Ier et, en 1916, à l'occasion de l'entrée de la Roumanie dans la guerre. Collaborateur des journaux *Cuvantul (Le Mot)* et *Universul (L'Univers)* et des journaux américains *The New York Times*, *The Washington Post*, *The New York Herald Tribune*, *The New Republic*, *The Literary Digest*. Le 16 juillet 1921 il fut reçu par le Ministère des Affaires Étrangères de Bucarest puis devint ministre plénipotentiaire à Tirana et à Sofia (1930-1936) et dans les Pays Baltes (1937-1939). Entre 1939 et 1945 il fut secrétaire du Ministère des Affaires Étrangères et en 1946 il négocia à la Conférence de Paix de Paris la cause de la Roumanie comme pays cobelligérant. Il fut enfermé par le régime communiste entre 1948 et 1954 suite à son refus d'adhérer au Parti des Ouvriers. En 1957 il fut à nouveau renvoyé en prison (pour une peine de 10 ans), ou il mourut deux années plus tard (Source: Lia Stoica, *Vasile Stoica, Suferintele din Ardeal (Vasile Stoica, les Souffrances d'Ardeal)*, Editura Vicovia, Bacau, 2008, quatrième édition).

Disponible en ligne: <http://foaienationala.files.wordpress.com/2009/08/suferintele.pdf>

« Je tiens à vous dire toute l'estime que j'ai pour son intelligence pratique et son activité. C'est la première fois que Rador a un directeur qui ne soit pas un agent politique et je puis vous avouer que j'ai fait tous mes efforts pour obtenir cette nomination. Ceci ne veut dire que l'agence, officieuse, sera indépendante complètement, néanmoins c'est un pas vers plus de liberté et d'intelligence, des besoins techniques d'une agence. (...) Vous savez aussi bien, et mieux peut-être, les difficultés dans lesquelles les agences "orientales" ont à se débattre. Malgré tout cela, malgré certaines concurrences, la situation de Rador se manifeste de plus en plus stable »⁴⁵³.

Le changement induit par les actions de Hurtig, dès 1930, fut renforcé une année plus tard par le nouveau président du Conseil d'Administration, Henri Stahl, professionnel décrit en ces termes par le même Lebrun :

« Henri Stahl est le nouveau président du Conseil d'Administration de Rador, l'homme de M. Iorga. Chef des services sténographiques de la Chambre, ancien rédacteur à l'Agence Télégraphique Roumaine (...) il a des qualités professionnelles remarquables pour l'organisation intérieure de l'agence »⁴⁵⁴.

Le contexte international n'était guère favorable. Au début des années 1930, la fin de la domination du marché de l'information par « les quatre grandes » agences mondiales était évidente. En parallèle, avec la montée en puissance des agences américaines, la crise économique mondiale rendait encore plus vulnérable les agences de presse européennes, mondiales et nationales. Dans le même temps, les relations entre les États se durcissaient et les agences de presse se voyaient être de plus en plus utilisées comme des porte-parole officiels de leurs États respectifs.

Jouant sur la fibre patriotique pour faire accepter leurs décisions, ces mêmes États se dotèrent d'outils de surveillance et accentuèrent ainsi le contrôle de l'information. La Roumanie fut partie prenante dans ces évolutions.

La fraîcheur apportée par Hurtig au début de son mandat de directeur à *Rador*, se heurta très rapidement aux intérêts de la propagande et de la censure du gouvernement ainsi qu'aux problèmes financiers. Dans une lettre confidentielle, datée du 22 mars 1932, de *Havas* à son correspondant de Bucarest, Massip, on remarque déjà quelques signes de déclin :

⁴⁵² Alexandru Hurtig, né à Craiova en 1894, fit des études de droit et entra dans le monde de la presse en 1918. En 1919 il fonda l'Union des Journalistes Professionnels. Il fut rédacteur du journal *Argus* et directeur de l'agence *Rador*. En 1938 il fut attaché de presse à Paris et correspondant de *Rador*. Quelques années plus tard il travailla pour *Havas* en tant que correspondant en Amérique Latine (Sources : Emil Samoila, *op.cit* ; Archives Nationales de France, 5 AR 33 et 34 ; <http://uzp.org.ro/despre-uzp/>).

⁴⁵³ Archives Nationales de France, 5 AR 383.

⁴⁵⁴ *Ibid.* Lettre de Lebrun à *Havas* du 5 juin 1931.

« Nous avons le sentiment que l'organisation de l'Agence Rador est très nettement en voie de régression. Ce sentiment est malheureusement confirmé par des constatations qui ont été faites sur place par un de nos collègues des agences alliées. Nous tenons à avoir votre avis à ce sujet.

Le directeur actuel, M. Hurtig, a, au début de sa direction, revigoré l'Agence Rador (...).

D'autre part, des difficultés, soit politiques, soit purement budgétaires, soit les deux, se sont élevées entre elle et son Gouvernement, nous dit-on. Résultat : l'Agence Rador est devenue actuellement un embryon d'organisation avec deux rédacteurs à Bucarest et peu ou pas de correspondants en province »⁴⁵⁵.

Dans cette même lettre, *Havas* fit part de son inquiétude concernant la responsabilité de *Rador* vis-à-vis des journaux français mais aussi des agences alliées et menaça de prendre des mesures en conséquence. Massip, qui, après avoir fait ses propres recherches sur place, fournit, dans une longue lettre du 16 mai 1932, une analyse de la situation politique, financière et sociale de *Rador*, en tant qu'organisme soumis au gouvernement. *Rador* y est nommée sous le code « X » :

« La situation financière de X est liée à la crise économique mondiale qui affecte tout particulièrement le pays. Le budget de X s'élève pour l'année 1932 à 11.000.000. La contribution de l'État qui s'élevait en 1931 à 1.000.000 a été portée cette année à 2.000.000. Mais cette augmentation se révèle dès à présent insignifiante et insuffisante en raison de l'aggravation de la crise économique qui tarit par ailleurs les sources de recettes sur lesquelles X peut compter »⁴⁵⁶.

La crise économique frappa violemment les clients de *Rador*. Afin de réduire les pertes, les premières mesures prise par l'agence furent les réductions des abonnements de presse. Ainsi, *Rador* mit fin aux contrats de plusieurs clients, essentiellement des banques, puis opéra des réductions de personnel ainsi que des réductions de salaire.

En septembre 1931, *Rador* disposait dans la capitale de trois rédacteurs, deux pour le service de jour et un pour le service de nuit, ainsi que de deux dactylographes. L'un des rédacteurs du service de jour, décédé, ne fut pas remplacé de telle sorte qu'en 1932, selon Massip, le service était assuré de la manière suivante :

« La rédaction des dépêches destinées à l'étranger incombe exclusivement au Directeur. Ces dépêches sont le plus souvent établies d'après les informations des journaux. Ce sont des nouvelles à caractère officiel ou des faits divers, toute information politique délicate étant interdite à X (...).

Les correspondants de province (qui se trouvent dans les principales villes) envoient des informations à X, mais pour les motifs financiers et politiques que j'ai soulignés, ces correspondants travaillent au ralenti et paraissent être, le plus souvent, battus par les correspondants des grands quotidiens de province. Pendant la nuit un rédacteur assure la permanence. Pour la réception des nouvelles de l'étranger, leur traduction et leur

⁴⁵⁵ Archives Nationales de France, 5 AR 34.

⁴⁵⁶ *Idem*, lettre de du correspondant de *Havas* à Bucarest, Massip, du 16 mai 1932, 5 AR 200.

transmission aux abonnés, le rédacteur qui assure d'une manière très sommaire le service de jour travaille à X une heure et deux le matin et le soir. Le Directeur est obligé lui-même de l'aider ou de le suppléer pour la manipulation des nouvelles »⁴⁵⁷.

La rédaction de Bucarest n'était desservie que par un seul reporter assurant le reportage parlementaire et la liaison entre *Rador* et les divers ministères. Cette organisation du personnel fut source de défaillances en matière de quantité et de qualité du service fourni par *Rador*⁴⁵⁸. Quoiqu'il en soit, « l'actuel Directeur (...), en dépit de circonstances défavorables, ne néglige rien pour assurer un service aussi complet que le permet la situation »⁴⁵⁹.

Soulignons ici la manière dont l'agence *Rador* fonctionnait au quotidien à cette époque. Après avoir reçu les informations par télégraphe sans fil, l'équipe de télégraphistes travaillait vingt heures par jour, puis 24h en 1934, afin d'enregistrer les messages du monde entier. Les informations ayant la spécification *urgent* étaient reçues par téléphone et sténographiées. Ce système de transmission/réception fut changé en 1934, quand l'agence acheta les téléimprimeurs Siemens avec des perforateurs de bande. Les cotations boursières quant à elles, étaient réceptionnées par télégrammes de façon à éviter toute erreur de transcription. Le principal service de l'agence *Rador* était alors le service politique en roumain et en français. En même temps, l'agence transmettait à l'étranger toute information d'intérêt concernant la Roumanie, en assurant sa publication dans tous les bulletins des agences associées par contrat, c'est à dire tout le dispositif des grandes agences alliées (parmi lesquelles *Havas*, *Reuter*, *Wolf*, *Associated Press* et *Stefani*). En 1934, l'agence se mit à utiliser un service postal aérien, qui transmettait 2 à 3 fois par semaine des informations politiques, économiques, sociales et culturelles à destination de Riga, Madrid, Tirana ou Copenhague⁴⁶⁰.

Pour des raisons économiques, la collecte de nouvelles à l'étranger était réalisée par attachés roumains de presse⁴⁶¹, d'où le double danger à la fois de manquer de confiance de la part des agences alliées et de la dispersion de l'information. Danger auquel vint s'ajouter le fait que *Rador* transmettait les dépêches en même temps aux agences alliées et aux ambassades roumaines à l'étranger. Dans les archives de *Rador* on trouve ainsi plusieurs preuves de situations où une information « coula » dans son pays respectif du fait de ce double envoi. Dans le pays, à cause de

⁴⁵⁷ *Ibid.*

⁴⁵⁸ Nous reviendrons sur ce point dans la troisième partie de notre étude.

⁴⁵⁹ *Ibid.*

⁴⁶⁰ Florica Vranceanu, *op. cit.*, p. 72.

⁴⁶¹

ce système de collecte de nouvelles très précaire, *Rador* était totalement dépendante des sources officielles ainsi que du service des journaux. Par la suite, en 1934, la collecte de nouvelles internes fut mise au point, quand le réseau de correspondants fut réorganisé. Même si, au début, les bureaux de réception ne se trouvaient pas au siège de l'agence mais au sein de divers ministères, en 1934, le rapport du Conseil d'administration de *Rador* montre que 80% des dépêches des agences alliées étaient reçues par les bureaux de l'agence.

Contrairement à ce qui avait été espéré, le statut d'agence officieuse n'apporta pas à *Rador* les avantages financiers escomptés. En effet, d'après le correspondant à Bucarest, Massip :

« Il faut, en effet souligner que l'État, lui-même en difficultés, ne rembourse pas à X les frais de propagande. J'ai appris qu'il était actuellement débiteur de X pour des sommes considérables de deux millions environ. Au sein du gouvernement se heurtent d'ailleurs deux conceptions opposées en ce qui concerne les subventions qui doivent être accordées à X. Le Premier Ministre refuse d'accorder ces subventions malgré l'avis favorable du Ministère des Finances »⁴⁶².

Aux contraintes économiques venait s'ajouter un contexte mondial morose concernant les relations internationales. Ainsi, l'instabilité politique, la montée des extrémismes et des tensions internationales avaient amené les gouvernements à perfectionner les moyens de contrôle de l'information. En Roumanie, les conditions politiques gênaient considérablement *Rador* dans son fonctionnement.

« X est étroitement contrôlée par le Sous-Secrétariat de la Presse créé à la fin de l'année 1931. Cet organisme nouveau qui s'est substitué à la Présidence du Conseil pour le service de presse et la censure, est dirigé suivant des méthodes apparentées à celles de la Sûreté Générale du pays. La correspondance de X est ouverte, les communications téléphoniques de son directeur surveillées et enregistrées. La transmission des nouvelles du pays à l'étranger est naturellement également contrôlée par le Sous-Secrétariat de la Presse. En dehors de faits divers importants, le rôle de X paraît donc être réduit à la transmission de communiqués du gouvernement ou de nouvelles de propagande. Celles-ci occupent dans le service une place très importante »⁴⁶³.

Petit à petit, *Rador* dépendit donc de plus en plus des sources gouvernementales pour ses opérations de formatage des faits, au risque de négliger les autres sources et, donc, d'affecter la condition agencière du pluralisme des points de vue.

De fait, l'agence fut donc le principal moyen de propagande externe du gouvernement. En dehors de son service habituel, *Rador* transmettait ainsi un service gratuit de propagande du

⁴⁶² Archives Nationales de France, 5 AR 200, lettre de Massip du 10 juin 1932.

⁴⁶³ *Ibid.*

gouvernement, nommé « Trajan », avec les mêmes buts que, par exemple, le service gratuit *Valle* de l'agence *Havas*.

Toutefois, le contenu du flux de nouvelles n'était pas le seul problème né du fait de la montée de la censure ; en effet, l'urgence de la transmission s'avéra être également problématique. Ainsi, selon Massip,

« D'autre part, le contrôle des nouvelles par le gouvernement paralyse X notamment en ce qui concerne la rapidité de transmission des nouvelles. J'ai vu des informations rédigées à 13 H, par exemple, et transmises seulement à 18 H après autorisation du Sous-Secrétariat de la Presse, autorisation qui demande naturellement très souvent de longs délais. Cela s'applique surtout aux informations d'ordre économique et financier. Le même contrôle s'exerce à l'arrivée des nouvelles de l'étranger : un télégramme annonçant l'attentat contre le Président Doumer a été retenu à la poste pendant trois quarts d'heure. Le Sous-Secrétariat jugeant la nouvelle extrêmement grave a ainsi longtemps hésité avant de la laisser passer »⁴⁶⁴.

Le changement de gouvernement et l'avènement du Cabinet national-paysan de Vaida-Voevod, en 1932, améliora sensiblement les conditions de travail de *Rador*.

« Si l'on se réfère aux rapports qui ont existé, dans le passé, entre la Presse étrangère (et l'Agence *Rador*) et les gouvernements nationaux-paysans, rapports qui furent toujours excellents, on peut prévoir que l'Agence *Rador* va probablement retrouver une liberté dont le Cabinet Iorga-Argetoianu l'avait rigoureusement privée »⁴⁶⁵.

En effet, quelques mois plus tard, Nicolae Titulescu, le ministre des Affaires Étrangères, signait un décret portant sur la suppression de la section des Informations du Sous-secrétariat de la Presse. « Il s'agissait d'une véritable organisation d'espionnage des correspondants étrangers, contre laquelle ceux-ci protestèrent à plusieurs reprises dans les journaux ou dans les démarches personnelles »⁴⁶⁶.

⁴⁶⁴ *Ibid.*

⁴⁶⁵ *Ibid.*

⁴⁶⁶ Lettre de Massip du 1 décembre 1932, *idem*.

Le voyage à Bucarest de l'inspecteur adjoint des services étrangers de *Havas*, Jean Fontenoy⁴⁶⁷, en janvier 1934, fut l'occasion de faire une analyse détaillée de l'utilisation des sources⁴⁶⁸ dans les services de *Rador*. Il constata tout d'abord que Alexandru Hurtig, directeur de *Rador*, était dans les meilleures dispositions à l'égard de la France. Puis, il mentionna la faible concurrence face à *Rador* ; en effet, d'une part l'agence *Sud-est*, fondée par les Roumains à Paris, était un peu ralentie à cause de la maladie de son directeur Mircea et d'autre part, l'agence *Europapress*, agence allemande de Francfort, ne parvenait guère à entrer sur le marché roumain, exception faite de la presse d'opposition roumaine – qui fut interdite en 1934.

Ainsi, dans le service extérieur de *Rador* les statistiques montraient qu'environ 75% de l'information en provenance de *Havas* étaient distribués de la manière suivante :

- a) 3000 mots du service *Havas Extrême-Orient* ;
- b) 1000 mots de *Polyvale Havas* rédigés à l'intention de l'Europe Orientale ;
- c) *Amsud*, rédigé à l'intention de l'Amérique du Sud.

On peut ajouter que *Rador* captait aussi d'autres sources issue de :

- a) une radio anglaise donnant des informations sur les dominations de l'Extrême Orient ;
- b) les radios de *Stefani* (« inutilisables », d'après Hurtig) ;
- c) les radios *PAT* et *Avala* (Pologne et Yougoslavie) ;
- d) *Balkan-Radio*, allemande (« peu utilisable », d'après Hurtig) ;
- e) « *Tractatus* » du *Deutsche Nachrichten Buro - DNB*⁴⁶⁹ (mais « en retard » et pure propagande, donc inutilisable, d'après Hurtig).

⁴⁶⁷ Jean Fontenoy (né à Fontainebleau le 21 mars 1899, mort le 28 avril 1945 à Berlin), fut un personnage intéressant et controversé. En 1924 il fut envoyé comme correspondant de l'Agence *Havas* à Moscou, puis, en Chine en 1927, où il a fonda le *Journal de Shanghai*. Il a épousa Lizica Codreanu, danseuse roumaine avec qui il eut un fils. En 1927 il divorça de Lizica pour se marier avec l'aviatrice Madeleine Charnaux. On dit qu'il était devenu alcoolique et opiomane. Accusé d'être venu à Moscou comme espion, il revint au siège central de *Havas* en 1934. Entre 1934 et 1936 il fut inspecteur adjoint des services étrangers, aux côtés de Léon Rollin. Contraint à démissionner de ce poste en 1936, à la demande de Léon Blum, il quitta l'Agence *Havas*. En 1937 il devint un proche de Doriot, directeur de l'Agence Fournier qu'il transformera en agence d'extrême droite. En 1940 il fut co-directeur de l'Agence Française d'Information de Presse, contrôlée par les Allemands (Sources : Pierre Frédéric, Antoine Lefebure, Marie Pierre Robert, *op. cit.*)

⁴⁶⁸ Rapport de Jean Fontenoy, le 18 janvier 1934, Archives Nationales de France, 5 AR 34.

⁴⁶⁹ Le directeur de DNB pour les Balkans était un diplomate roumain, M Lazar, à l'époque attaché de presse à la Légation d'Autriche.

La fin du cartel des agences alliées marquée, en 1934, par la sortie de *l'Associated Press*, ouvrit la voie à la concurrence. Ainsi, *Havas* demanda à son correspondant à Bucarest, Massip, mais aussi au directeur de *Rador*, Hurtig, une note informative sur la présence de ses services dans les flux de *Rador*.

Massip analysa et rendit compte de l'utilisation des sources de *Rador*, dans une lettre⁴⁷⁰ datée du 14 mars 1934. Ainsi il démontra que les 5, 7, 9, 11 et 12 mars 1934, l'agence roumaine avait utilisé respectivement 4400, 7200, 5000, 4800, 4800 mots venus de l'agence *Havas* ; ces mêmes jours, *Rador* avait intégré respectivement 1400, 1120, 520, 570, 600 mots venus de l'agence *Reuter*. Dans une moindre mesure, *Rador* utilisait aussi des sources issues de l'agence *DNB*, ainsi que les services directes d'*Ana*⁴⁷¹ (100 à 150 mots par jour), de *MTI* de Budapest⁴⁷² (chiffres un peu inférieure à ceux d'*Ana*), *Avala* (250 mots le 5 mars, 320 le 7 mars, 300 le 9 mars, 2400 le 12 mars) et enfin *Ceteka*⁴⁷³ (le service tchèque dépassa rarement 150 à 200 mots par jour). Ajoutons à cela le fait que *Rador* commença à utiliser les services de *Tass* dès le 11 mars 1934⁴⁷⁴. Ainsi, le 4 avril 1934, Hurtig précisa que *Rador* utilisait au moins 60% des mots issus des services d'*Havas*.

« Nous trouvons dans ces services un ample matériel sur les événements de France et sur la politique extérieure française. À ce point de vue le service Polyvalle est extrêmement précieux et complet d'une manière très heureuse. (...) Mais nous utilisons aussi presque tout le matériel informatif qui concerne les autres pays européens notamment les pays dont les services nationaux sont caractérisés par des considérations qui visent presque uniquement la propagande. (...) »

Enfin, il faut ajouter qu'un matériel intéressant que nous utilisons volontiers est constitué par les appréciations particulières de vos correspondants de New York, Londres, Berlin et Rome concernant les problèmes actuels. En résumé, les services radiotélégraphiques *Havas* représentent actuellement la source la plus précieuse de notre service extérieur »⁴⁷⁵.

Dans le même temps, la situation politique roumaine s'aggravait. Après l'avènement de Carol II, qui soutenait la culture et la modernisation de la société roumaine, mais ne prêtait pas attention au système démocratique du pays, on observa un essor considérable des partis extrémistes

⁴⁷⁰ Archives Nationales de France 5 AR 200.

⁴⁷¹ L'agence nationale de presse grecque, créée en 1905.

⁴⁷² Magyar Távirati Iroda, agence nationale de presse hongroise, créée en 1880 et reconstituée après 1918, quand intervenait la séparation de l'agence *Corrbureau* de Vienne (à la suite du démembrement de l'Empire austro-hongrois).

⁴⁷³ L'agence nationale de presse tchèque, créée en 1918.

⁴⁷⁴ L'agence nationale de presse russe, créée en 1904.

⁴⁷⁵ Archives Nationales de France, 5 AR 199.

et ultranationalistes dont, notamment, le mouvement fasciste Garda de Fier (La Garde de Fer). Dans ce contexte, aucun gagnant ne sortit des urnes lors des élections de 1937, mais les légionnaires arrivèrent toutefois en troisième place avec 15,58% des suffrages. Le 10 février 1938, le roi Carol II décida de dissoudre le gouvernement et d'instaurer une dictature royale. Cette mesure fut accompagnée par l'instauration d'un état de siège, d'une censure et de la nomination d'un gouvernement consultatif. Ainsi, le même mois, parut la nouvelle Constitution. Les partis politiques furent dissous et le Conseil de la Couronne devint un organe permanent.

L'année 1938 apporta elle aussi des changements en matière de réglementation de la presse. Ainsi, en mars, le Conseil des ministres roumain décida que les services de presse, de radio, de cinéma et de tourisme seraient réunis sous une seule direction siégeant auprès de la Présidence du conseil. Dimitri Dimancesco, auparavant conseiller de presse, fut alors nommé directeur général de la presse et de la propagande ; cette nouvelle direction dépendait, elle, de la présidence du Conseil.

Dans ce contexte, le 28 janvier 1938, Radu Dragnea⁴⁷⁶, collaborateur du journal *Tzara Noastra*, membre du Parti National Chrétien d'Octavian Goga mais aussi proche du roi fut nommé directeur de l'Agence *Rador* en remplacement de M Hurtig qui, lui, resta à l'Agence *Rador* en qualité de conseiller technique. Un mois plus tard, Hurtig confiait ses difficultés à l'administrateur délégué de *Havas* :

« Dans les moments pénibles que je viens de traverser l'assurance de votre amitié, ainsi que vos bonnes paroles, m'ont été très précieuses. D'ailleurs ce qui m'était arrivé ne touchait pas seulement ma personne mais aussi, à un plus haut degré, l'orientation des services. Si je ne vous ai pas répondu jusqu'à ce jour, c'est parce que j'attendais une clarification concernant à un point égal, les deux aspects de la situation. Je suis resté conseiller technique et je crois pouvoir – d'après les assurances qui m'ont été données – conserver aussi à l'avenir la ligne traditionnelle de nos services dans le même esprit dans lequel j'ai eu l'avantage de jouir de vos conseils et de votre confiance »⁴⁷⁷.

C'est ainsi que, dans ce contexte, Hurtig, qui avait été l'un des plus importants directeurs de *Rador*, fut envoyé à Paris le 30 mars 1938, en tant qu'attaché de presse de la Légation roumaine et correspondant de son agence. Néanmoins, même loin du pays, Dragnea s'efforça de causer à Hurtig les plus grandes difficultés possibles en affirmant, par exemple, que Hurtig avait été nommé « par protection mais n'est capable d'aucun travail effectif »⁴⁷⁸.

⁴⁷⁶ Il a écrit un livre sur l'homme politique fervent défenseur de la culture Mihail Kogalniceanu et des articles de critique littéraire (Source: Pamfil Seicaru, *Istoria Presei (L'Histoire de la presse)*, Bucarest, Editura Paralela 45, 2007)

⁴⁷⁷ Lettre d'Alexandru Hurtig à Meynot, le 28 février 1938, Archives Nationales de France, 5 AR 199.

⁴⁷⁸ Lettre de Massip, 18 mai 1938, Archives Nationales de France, 5 AR 200.

« La situation créée par le départ de M. Hurtig et l'arrivée au poste de directeur de M. Dragnea a continué à se développer au cours des derniers mois. M. Dragnea n'est évidemment pas un technicien de l'information. D'autre part, en tant que journaliste, il a toujours appartenu à des organes de pure polémique. Il a lui-même une position politique d'extrême droite assez nette et sa connaissance des problèmes internationaux, notamment des problèmes français est unilatérale »⁴⁷⁹.

Bien que proche du roi, Dragnea ne fut pas maintenu longtemps à la présidence de *Rador* et fut donc remplacé par Theodor Solacolu « qui paraît extrêmement bien disposé du point de vue français. Il a été dix ans attaché de presse roumain à Rome. Il a du quitté Rome à la demande du gouvernement italien, ayant manifesté trop peu de sympathie à l'égard du régime fasciste »⁴⁸⁰. Ce départ prématuré de Dragnea, était en grande partie causé « par une démarche de la Légation de France, protestant contre la manière dont il avait utilisé le service *Havas* au cours des derniers mois et contre certains télégrammes qui, étant d'origine DNB, avaient dans la pratique été présentés comme provenant de l'agence Reuter »⁴⁸¹.

D'après une lettre de Havas datée du 3 mars 1939, Solacolu leur donnait toute satisfaction en publiant via leurs services de façon massive.

Solacolu fut ainsi le dernier directeur de l'agence *Rador* avant le début de la Deuxième Guerre mondiale. Nous présentons dans le tableau qui suit une chronologie réalisée pour la première fois en croisant quatre des grands services d'archives consultés :

⁴⁷⁹ *Ibid.*

⁴⁸⁰ *Ibid.*

⁴⁸¹ Lettre de Maurice Nègre, nouveau correspondant de Havas à Bucarest, du 31 mai 1938, Archives Nationales de France 5 AR 200.

TABLEAU N° 13: Directeurs de l'Agence *Rador* pendant l'entre deux guerres⁴⁸²

Directeur	Période
Sebastian Serbescu	1921-1925
Tiberiu Stefanescu	1926 – janvier 1928
Eugen Titeanu	janvier 1928 – 17 avril 1929
Vasile Stoica	17 avril 1929 – septembre 1930
Alexandru Hurtig	14 septembre 1930 – 28 janvier 1938
Radu Dragnea	28 janvier 1938 – 31 mai 1938
Theodor Solacolu	31 mai 1938 – 1940

L'activité de *Rador* fut, comme nous l'avons vu, très liée à la présence dans la capitale roumaine des correspondants de *Havas* durant la période de l'entre deux guerres.

Francis Lebrun fut le correspondant restant le plus longtemps en poste à Bucarest. Il y officia pendant 19 ans et travailla étroitement avec *Rador* de l'année 1912 au 23 septembre 1931, bien qu'il officia plus ou moins jusqu'en 1933. Le 28 septembre 1931 *Havas* envoya un correspondant exclusif à Bucarest, Massip, qui allait y rester jusqu'en août 1934. Son successeur, Maffre, qui avait été précédemment rédacteur au bureau *Havas* de Berlin, resta jusqu'en février 1938, date à laquelle Maurice Nègre prit le relais. Du fait de la situation politique complexe durant cette période de la dictature royale en Roumanie, Nègre devint peu à peu une sorte de *persona non gratta* ce qui provoqua son limogeage en novembre 1939. Dès le 29 septembre 1939 Reiffel arriva à Bucarest, officiellement affecté aux Services de l'Attaché Militaire de France à Bucarest, mais travaillant en fait pour *Havas* en remplacement de Nègre. Ce dernier fut encore remplacé, par intérim uniquement, le 13 avril 1940 par Castagne, puis, le 27 mai 1940, par Jouve qui, lui, fut nommé titulaire. Jouve arrivait à Bucarest avec l'intention de créer dans la capitale roumaine une sorte de Centrale des Pays Balkaniques en vue de la grande guerre.

Afin de synthétiser notre propos, nous dressons une chronologie, en ajoutant, pour la cohérence de notre démarche, les correspondants collaborant de *Havas* avant la période de 1918, présentés dans les chapitres 1 et 3 ⁴⁸³ :

⁴⁸² Archives nationales et diplomatiques de France et de Roumanie (synthèse).

⁴⁸³ Archives Nationales de France, synthèse des dossiers 5 AR 33 et 34.

TABLEAU N° 14_ : Correspondants de l’Agence *Havas* à Bucarest pendant l’entre deux guerres⁴⁸⁴

Correspondant Havas à Bucarest	Période
Louis Pognon	décembre 1877 – 15 novembre 1878
Buisson	15 novembre 1878 – 31 juillet 1884
Léautey	1 août 1884 – 1889
Léautey ⁴⁸⁵ / Roumagence	1889 – 1912
Francis Lebrun ⁴⁸⁶	1912 – janvier 1919 (?)
Rosenthal ⁴⁸⁷	mars 1919 – avril 1924
Francis Lebrun	1925 – septembre 1931
Massip	28 septembre 1931 – août 1934
Maffre	août 1934 – février 1938
Maurice Nègre	février 1938 – novembre 1939
Reiffel	novembre 1939 – 13 avril 1940
Castagne (intérimaire)	13 avril – 27 mai 1940
Jouve	24 mai 1940 -

Les principes éditoriaux et déontologiques que les correspondants de *Havas*⁴⁸⁸ étaient censé suivre durant leur activité furent énoncés le 13 octobre 1931⁴⁸⁹ de manière claires et précises. Ainsi, I. il est recommandé à nos correspondants de n’user du téléphone ou du télégraphe pour les informations confidentielles qu’en cas d’urgence véritable ; II. des dépêches courtes afin d’être retransmises en Extrême-Orient, en Amériques du Sud *etc.* ; III. un résumé de quelques lignes de l’information ; IV. les informations spéciales doivent être précédées du mot *ExOrient* ou *AmSud*, selon les régions concernées).

Ces principes furent ensuite complétés⁴⁹⁰ en décembre 1931. Ainsi, I. si une information est empruntée à une nouvelle agence après avoir déjà été utilisée alors il n’y a pas d’obligation de mentionner la source ; II. toute information que s’est procuré par ses propres moyens un correspondant *Havas* peut être donnée par lui-même, soit avec l’indication « dans les milieux autorisés on déclarait que.... », ou encore en citant l’agence comme suit « le correspondant de l’agence Havas... » ;

⁴⁸⁴ Archives Nationales de France, synthèse des dossiers 5 AR 34, 200, 383.

⁴⁸⁵ Léautey était devenu l’administrateur de *Roumagence* en 1889.

⁴⁸⁶ Nous n’avons pas trouvé de lettres à destination de Lebrun avant 1925, mais, dans une lettre de Léautey, du 4 juillet 1914, on trouve l’information selon laquelle celui-ci travaille comme correspondant de *Havas* (L’inventaire de Isabel Brot mentionne Lebrun comme correspondant depuis 1925).

⁴⁸⁷ Rosenthal était le directeur du journal roumain *Izbanda* (*La Reussite*.)

III. il faut citer le nom de journal (il s'agit à la fois un principe mais aussi d'une question de responsabilité) ;

IV. il est interdit de faire de la publicité aux agences concurrentes.

Dans une idée d'assainir les pratiques, ces principes furent suivis, en partie, par les journalistes roumains d'agence.

Pour conclure, signalons que *Rador* fut la seule agence officielle roumaine de l'entre deux guerres. Elle avait une activité limitée, pour l'essentiel, à son pays d'origine. Son réseau de distribution était national, mais aussi international en raison du régime de collaboration avec les agences alliées mais aussi de l'intermédiaire que représentaient les attachés de presse.

Malgré le financement de l'État, *Rador* a toujours été en manque de ressources financières. Chaque contrat conclu avec ses alliées fut ainsi longuement négocié et, chaque fois, *Havas* et *Reuter* lui accordaient des tarifs préférentiels.

En ce qui concerne les équipements, *Rador*, grâce à sa collaboration avec les grandes agences, a toujours réussi à introduire très rapidement la dernière technique disponible sur le marché et ce, notamment concernant les appareils de réception et de transmission.

Néanmoins, demandons-nous quels étaient réellement ses rôles et ses fonctions dans le contexte donné ? D'après une grille élaborée par l'historien de la presse Pierre Albert, trois rôles principaux se dégagent. Le premier est la phase d'annonce des nouvelles, ce qui suppose une « cuisine interne », c'est-à-dire de faire la collecte et le tri de l'information, le classement et l'acheminement vers des médias et d'autres destinataires ; le second concerne l'expression des diverses idéologies ; enfin le troisième est l'instrument de propagande ou le moyen de pression exercé.

Ainsi, on peut considérer que les fonctions des agences dont nous avons parlé, et notamment de *Rador*, étaient des fonctions de renseignement, des fonctions culturelles, des fonctions sociales (du fait du dialogue avec le monde), et enfin des fonctions psychologiques qui procurent une détente utile à l'équilibre psychologique, c'est-à-dire purger la violence puis les sentiments⁴⁹¹.

⁴⁸⁸ Sur les pratiques journalistiques des correspondants étrangers voir Camille Laville, *Les transformations de la pratique journalistique : le cas des correspondants étrangers de l'AFP de 1945 à 2005*, thèse en science de l'information et de la communication, Université Paris 8 et l'Université Laval, novembre 2006.

⁴⁸⁹ Archives Nationales de France 5 AR 34.

⁴⁹⁰ *Ibid.*

⁴⁹¹ Pierre Albert, « La presse », article paru dans « *L'information* », Maison d'édition Larousse, Paris, 1977, pp. 35-39.

Concernant la presse interne, *Rador* était devenue le principal annonceur des nouvelles. Par ses liens avec les Agences alliées, il représentait le seul carrefour national entre l'information interne et l'information externe. Toutefois, ces alliances étaient aussi un filtre permettant de bloquer l'ascension d'autres entreprises similaires. Ainsi, toutes les autres agences roumaines ayant essayé d'établir des contacts avec *Havas* ou avec une autre agence alliée avaient été refusées, comme nous allons le voir dans le chapitre suivant.

Pour conclure, soulignons que *Rador* fut un messenger officiel reconnu dans le pays mais aussi à l'étranger. Ses relations avec les agences alliées déterminèrent sans nul doute un transit important des nouvelles.

Chapitre 5

Les agences éphémères

Le succès des grandes agences mondiales reposait, entre autres, sur le réseau d'alliances tissé depuis leurs premières années d'existence. Comme nous l'avons vu, ce réseau comportait deux systèmes de partenariat. Le premier était celui entre les grandes agences qui, commencé au début de leur existence, visait la réduction du coût, très élevé, des communications télégraphiques. L'échange d'information entre les grandes agences était accompagné de la protection de leurs marchés réservés par contrats. Le deuxième système de partenariat était celui fixé entre ces mêmes agences et les agences nationales qui leur assuraient la collecte des informations sur leurs territoires respectifs.

Ce puissant système d'alliances permit de ruiner, comme nous allons le voir, toute forme de concurrence sérieuse jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale.

Ce cinquième chapitre restitue l'histoire des agences de presse non-alliées durant la période de notre étude, en vue d'une perspective géopolitique. Pour montrer les liens entre les acteurs politiques et les acteurs médias, nous avons choisi de présenter trois types d'agences ayant essayé de s'imposer. Le premier type englobe des agences de presse roumaines ayant leur siège en Roumanie ; le second des agences de presse roumaines dont le siège se trouve à l'étranger ; et enfin le troisième type englobe des agences de presse étrangères dont le siège, ou un bureau, se trouve en Roumanie. Pour des raisons qui tiennent à la structure des branches d'activité des agences *Havas* et *Rador*, nous ajoutons également les agences de publicité de Roumanie.

L'ordre de la présentation est chronologique, et suit donc l'année de naissance des agences respectives. Il faut cependant mentionner l'état incomplet des archives à cet égard ; en effet, les documents ne présentent pas l'évolution complète de ces agences, mais seulement les moments importants de leur existence. Pour cela, notre présentation de certaines agences représente seulement une photo figée dans le temps.

Nous n'avons pas ici la prétention d'une étude exhaustive, mais simplement la volonté d'une présentation plus complète que celle délivrée par les recherches roumaines existantes jusqu'à présent.

5.1 Les agences de presse roumaines non-alliées dont le siège est en Roumanie

Les agences roumaines non-alliées ayant leur siège en Roumanie dont nous avons trouvé la trace (1902-1940) sont : *Margulies*, *Damian*, *Agence Télégraphique Roumaine*, *Express-Radio*, *Rom-press*, *Serviciul presei* (Le Service de la presse), *Serviciul gazetelor* (Le Service des gazettes), *Danubian Press*, *Moldova Press*, *Central European Press*, *Interbalcan Press*, *ATE*.

L'agence *Margulies* fonctionna entre 1902 et 1905⁴⁹² (siège à Braila, directeur Leo M. Margulies). Cette agence privée communiqua les cotations de la Bourse céréalière de Braila, l'une des plus grandes d'Europe. Elle avait un partenariat direct avec la *Corrbureau* de Vienne, qui fut rompu, ce qui a provoqué un vrai scandale dans la presse vers 1905.

L'agence *Damian* (siège à Bucarest, directeur Dr Romulus Damian) fonctionna en 1918, avec sept bureaux locaux en Roumanie⁴⁹³.

L'Agence *Télégraphique Roumaine* (siège à Cluj, directeurs Leonid Paukerow et Zaharia Boila) vit le jour en 1921⁴⁹⁴. Son but était de contrecarrer les informations tendancieuses de Budapest sur la Transylvanie et la Roumanie en général.

Expres-Radio fut fondée en 1923⁴⁹⁵ (siège à Bucarest, directeur Iosif Petreanu). Son objet d'activité était la collecte et la transmission des cotations boursières.

Rom-Press fonctionna en 1928, toutefois la trace de son année de création n'existe pas dans les archives. Nous savons seulement que son siège se trouvait à Bucarest et qu'elle était une agence clandestine communiste. Les autorités roumaines avaient à l'époque averti les journaux et les légations des principales capitales européennes afin d'empêcher la publication des nouvelles de

⁴⁹² Florica Vranceanu, *op. cit.*, p. 150.

⁴⁹³ *Ibid.*

⁴⁹⁴ *Ibid.*

⁴⁹⁵ *Ibid.*

cette agence et ainsi contrecarrer son infiltration dans les pays respectifs. « Les autorités font d’amples recherches pour trouver les malhonnêtes qui, sur le nom Rom-Press, font une sale campagne pleine de menssonges alarmants contre notre pays », écrivait le journal *Curentul (Le Courant)*⁴⁹⁶.

L’agence *Serviciul presei* (l’Agence Internationale de Presse et de Publicité – Le Service de la presse), fonctionna en 1929 (siège au 31, Str. Noua, Parcul Radorin, directeurs Emil (E) Samoila⁴⁹⁷ et B. Stana). Le 20 février 1929, cette agence s’adressa par écrit à *Havas* :

« La communication par fil téléphonique direct Bucarest-Budapest étant rétablie, nous avons l’honneur de vous offrir nos services comme correspondants de Bucarest.

Possédant un service spécial de presse, avec ramifications en Yougoslavie et Bulgarie, nous sommes à même de vous servir journalièrement des informations politiques et toutes autres espèces. Nous sommes à votre disposition pour un essai gratuit d’une semaine, après lequel nous fixerons les conditions du service régulier »⁴⁹⁸.

Havas refusa cette offre et demanda des renseignements à l’agence alliée *Rador*, qui répondit dans une lettre datée du 27 février 1929 :

« Le Service de Presse est une organisation fictive et jusqu’à ce jour inconnue. Il s’agit évidemment de l’activité toute personnelle de M. Samoila, collaborateur extérieur du journal *Adevarul* et secrétaire du correspondant en titre de l’Agence Europa-press. En vérité, M. Samoila a pour son journal et l’Europa-press des conversations quotidiennes avec Belgrade et Sofia, mais il s’agit bien d’un service concurrent. M. Samoila voudrait très probablement faire double fonction »⁴⁹⁹.

Nous ne savons pas exactement à quel moment cette agence cessa de fonctionner, mais l’un de ses fondateurs, E. Samoila, fit une autre tentative afin de la faire exister de nouveau, au début de l’année 1935. Il conserva le même nom, *Serviciul presei*, mais changea à la fois de lieu en déménageant au 26, Calea Victoriei, et de directeur en nommant Paul Al. Donici. Cependant, pour réussir, un accord avec *Havas* était essentiel c’est pourquoi il essaya de lui offrir ses services Ainsi, dans une lettre du 6 février 1935 :

⁴⁹⁶ Archives Nationales de Roumanie, *fond Ministerul Propagandei Nationale (fond Ministère de la Propagande Nationale)*, thème Informations, dossier 110. (traduction personnelle)

⁴⁹⁷ Emil Samoila, rédacteur des journaux *Dimineata (Le Matin)* et *Adevarul (La Vérité)*. Il a écrit pour plusieurs journaux et revues littéraires et politique de Roumanie et de l’étranger. Il est l’auteur du premier manuel roumain du journalisme, *Ziaristica (Le Journalisme)*, paru en 1933.

⁴⁹⁸ Archives Nationales de France, 5 AR 407 (Agences concurrentes).

⁴⁹⁹ *Ibid.*

« Nous avons l'honneur de vous faire savoir qu'à partir de 1^{er} Janvier cette année nous avons fondé un bureau international de presse et de publicité à Bucarest, qui entretient des liens étroits avec toutes les cercles politiques et diplomatiques de Roumanie.

Notre service dispose de nombreuses informations actuelles très intéressantes, ainsi que de diverses dates statistiques dans toutes les directions d'activité, pour lesquels vos abonnés auraient bien sûr d'intérêt. Nous nous permettrons de vous envoyer le plus tôt possible d'une façon régulière de telles informations rédigées en langue française. De même, nous avons créé aussi une section de documentation qui s'occupe avec la livraison de coupures de journaux »⁵⁰⁰.

Malgré tout, *Havas* respecta encore une fois ses contrats avec l'agence alliée *Rador* et refusa cette offre. Les renseignements qu'elle demandait furent réunis dans une lettre par l'agence *Rador* le 20 mars 1935, et signée par le directeur de l'époque, Alexandru Hurtig :

« Le Service Presse récemment créé est dirigé par deux anciens journalistes, MM. Donici et Samoila. Son activité à Bucarest est limitée à un service de coupures de journaux. En Roumanie, cette agence ne s'occupe pas d'un service d'informations. Elle n'est en relation avec aucune rédaction. Nous ne croyons pas qu'elle puisse avoir une chance quelconque de durer.

Nous considérons néanmoins ses projets, tels que les lettres adressées aux Agences alliées les dévoilent, comme une concurrence »⁵⁰¹.

Cependant, bien décidé à réussir dans le monde des agences, et malgré ce deuxième échec, Emil Samoila essaya de nouveau et fonda, la même année, une autre agence *Serviciul Gazetelor* (Le Service des Gazettes – Agence Internationale de Presse et Publicité, siège au 29, Calea Victoriei, directeur Emil Samoila). Le 13 novembre 1935, dans une lettre d'explication à *Havas*, le même directeur de l'agence *Rador*, Hurtig, présenta l'organisation de cette nouvelle agence. Elle comportait un service de presse (les informations étaient collectées et diffusées par téléphone, télégraphe, poste et par l'intermédiaire des radiogrammes), une section de documentation (les extraits de presse), une section reportage (articles, clichés, photos etc), une section informations (commerce et autres domaines d'activité), et enfin une section publicité⁵⁰².

Toutefois, malgré les tentatives faites pour résister, cette petite agence s'effondra à nouveau sous la pressions des alliées, mais aussi à cause de la suspicion des autorités roumaines pour qui cette agence « a une activité qui ne peut être permise sous la censure militaire instaurée »⁵⁰³.

⁵⁰⁰ *Ibid.*

⁵⁰¹ *Ibid.*

⁵⁰² *Idem*, 5 AR 409.

Le 15 février 1930, l'Agence *Rador* signala au Bureau Central l'apparition à Bucarest d'une nouvelle Agence de Presse dénommée *Danubian Press* (directeurs : Titeano et Berkovitz), qui aurait été affiliée, d'après les renseignements en sa possession⁵⁰⁴, à l'Agence *Central European Press* de Prague. Cette agence était dirigée par un groupe de publicistes issus du Parti libéral avec des tendances politiques similaires à celles de ce Parti. Elle distribuait aux journaux un service d'informations étrangères à des prix d'abonnement réduits, étant donné que les frais pour obtenir le matériel d'information nécessaire par téléphone avec Budapest étaient peu élevés.

L'Agence *Danubian Press* travaillait en effet par téléphone recevant et transmettant les informations *de et pour* Prague via les correspondants de l'Agence *Central European Press* de Budapest et de Belgrade. De plus, la *Danubian Press* se proposait de centraliser à Bucarest des informations des Balkans.

« Agence *Danubian Press* : société roumaine sous le contrôle des personnalités du Parti libéral. Ne donne rien à l'étranger, mais reçoit de l'agence *Europa Press* qui a son siège central à Francfort des informations qu'elle transmet à la presse roumaine (...). Elle vient loin derrière *Rador*, tant pour la qualité, que pour la quantité des informations »⁵⁰⁵.

Une lettre du 26 janvier 1930 de Paltanea, correspondant du journal roumain *l'Univers (Universul)* à Paris pour *Havas*, montra que « l'agence entend se spécialiser dans les nouvelles des pays de la Petite Entente »⁵⁰⁶.

Moldova Press (siège 51, Boulevard Elisabeta, Bucarest) fut fondée en 1934. Elle n'a pas laissée beaucoup de traces. En effet, en dépit des « liens » avec les « hauts milieux du pays » auxquels elle faisait référence dans une lettre adressée à *Havas* le 9 août 1934, son existence fut apparemment de très courte durée :

« Dans quelques semaines, notre société sera légalement constituée. Elle aura à s'occuper spécialement de la transmission par télégraphe, TSF, téléphone, de dernières informations politiques, économiques, sociales, etc. susceptibles d'intéresser tous les autres pays. Grace aux relations que nos fondateurs et dirigeants entretiennent avec les hauts milieux du pays, nous serons toujours à même de pouvoir rendre les meilleurs services à nos collaborateurs et correspondants de l'étranger. La "*Moldova Press*" publiera

⁵⁰³ Archives Nationales de Roumanie, *fond Directia Generala de Politie (fonds Direction Générale de Police)*, dossier 251/1937.

⁵⁰⁴ Archives Nationales de France, 5 AR 408.

⁵⁰⁵ Lettre de *Rador* à *Havas*, le 2 mars 1930, *idem*.

⁵⁰⁶ Lettre de Paltanea à *Havas*, le 26 janvier 1930, *idem*.

un bulletin en langue française pour les quotidiens et les périodiques et possédera un service d'articles "grandes signatures politiques et économiques" »⁵⁰⁷.

Central European Press de Bucarest (siège : 14, rue Biserica Enei, Bucarest, directeur Marcel Mann) fut fondée en 1936, apparemment avec le concours de Knickebooker, un journaliste américain connu à cette époque :

« Selon nos informations, il s'agit d'un essai qui n'est pas sérieux, de diffuser sur des bases primitives, par lettres, des informations de Roumanie. Il n'est nullement question d'une filiale de l'Agence Central European Press de Prague. Ce nom a été emprunté arbitrairement et – il nous semble – par ignorance totale de toute l'organisation des Agences Télégraphiques d'Europe. Nous savons que l'Agence du même nom du Prague a manifesté son mécontentement au sujet de ce procédé. Dans les milieux de la presse roumaine l'Agence est inconnue et, étant donné l'initiateur, il ne peut être accordé aucun crédit à cette entreprise »⁵⁰⁸.

Interbalcan Press fonctionna jusqu'en 1937 – il n'y a pas de trace de l'année de sa création. Ses activités furent suspendues par les autorités à cause de ses liens avec l'organisation roumaine d'extrême droite, Garda de Fier (La Garde de Fer)⁵⁰⁹.

Enfin, *ATE* était une autre petite agence privée qui fonctionna entre 1937 et 1938⁵¹⁰. L'instauration de la censure militaire en Roumanie, en 1938, contribua, probablement, à sa clôture.

5.2 Les agences de presse roumaines de l'étranger

Nous voulons ici passer en revue une autre catégorie d'agences de presse fondées à l'étranger par des Roumains, dans des buts de propagande politique ou idéologique. Ces agences sont au nombre de deux : *Sud-Est et Parest* (Paris) et *Oriente* (Rome).

L'agence *Sud-Est* fut créée en mars 1930 à Paris (siège 7, boulevard Haussaman). Nous savons, grâce à un rapport de *Havas* daté du 3 mai 1930, que cette agence roumaine louait ses bureaux « depuis deux mois environ »⁵¹¹ à sa création.

⁵⁰⁷ *Idem*, 5 AR 409.

⁵⁰⁸ Lettre du directeur de l'agence Rador, Hurtig, pour le siège central de Havas, du 22 avril 1936, 5 AR 408.

⁵⁰⁹ Florica Vranceanu, *op. cit.*, p. 151.

⁵¹⁰ *Ibid.*

⁵¹¹ Archives Nationales de France, 5 AR 409.

Cette agence fut dès le début suspectée de représenter les intérêts d'une grande personnalité, le diplomate Nicolae Titulescu, délégué permanent de la Roumanie auprès de la Société des Nations Unies depuis 1924, futur président de cette organisation et ministre des Affaires Étrangères de Roumanie.

Mihail Mircea, « un jeune roumain, fort intelligent et entreprenant, de l'entourage de M Titulescu »⁵¹², fut choisi pour diriger cette agence.

L'agence roumaine collectait ses nouvelles non seulement à Paris, mais aussi par l'intermédiaire de ses correspondants de Varsovie, Prague, Vienne, Budapest, Bucarest, Belgrade, Sofia, Tirana, Athènes, Istanbul, Ankara, Jérusalem et du Caire.

Ces correspondants paraissaient bien informés et avaient des « attaches » avec les légations de Roumanie. Toutefois, *Sud-Est* se vit reprocher de nombreuses fausses nouvelles. On pourra citer pour exemples l'information selon laquelle des manifestations de Bucarest dirigées par la Ligue des Droits de l'Homme dont la description était loin de la réalité ; de même, une manifestation contre les massacres du Dniestr devant se tenir non pas sous les auspices de la Ligue des droits de l'Homme mais à l'initiative d'une organisation réactionnaire roumaine dite « Le Culte de la Patrie ». « Cette manifestation fut interdite par la police qui avait peur des désordres. Elle n'a pas eu lieu »⁵¹³. De même, dans une dépêche *Sud-Est* du 20 août 1934, est donnée l'information incorrecte que « M. Theotokis, ministre grec de l'agriculture, a donné sa démission ». L'information sera démentie le jour même par le correspondant de *Havas* à Athènes, Bronnaire.

L'agence fut également épinglée par le correspondant de *Havas* à Prague, M. Quilici, qui critiqua ouvertement, dans une lettre datée du 5 octobre 1934, la violation des deux règles professionnelles que sont l'embargo et la vérité. Ainsi, « En diverses circonstances ces temps derniers l'Agence *Sud-Est* a publié à Prague, avant l'Agence *Havas*, des nouvelles qui, ou bien n'auraient dû être publiées à l'heure où elles l'ont été (par exemple, celle du voyage du Général Gamelin), ou bien se sont révélés fausses »⁵¹⁴.

Cette agence fut aussi l'objet de plusieurs contestations en Roumanie. Parmi les critiques les plus virulents se trouvait le grand historien et homme d'État Nicolae Iorga. Ce dernier attaqua violemment *Sud-Est* dans ses discours politiques et dans la presse de l'époque.

Les machinations politiques contre Nicolae Titulescu qui, en 1936, fut démis de sa position de ministre des Affaires Étrangères, ainsi que « la mort de M. Michel Mircea (1938), directeur de l'agence roumaine Sud-Est, à Sèvres, à l'âge de quarante-trois ans (...), journaliste éminent, qui fut

⁵¹² *Ibid.*, extrait d'une lettre de Paul Boncour à Guimier.

⁵¹³ Lettre de Massip, correspondant de Havas à Bucarest, du le 21 mars 1932, *idem*.

⁵¹⁴ Archives Nationales de France, 5 AR 409.

toujours un fidèle ami de la France »⁵¹⁵ contribuèrent au déclin et à la cessation de l'activité de cette agence.

L'agence de presse *Oriente* fut fondée en Italie, à Rome. Son directeur et propriétaire, Titus Panaitescu Vifor, était un proche des milieux légionnaires de Roumanie. Sa création fut annoncée le 6 septembre 1934 dans une lettre envoyée au bureau *Havas* à Rome mais à destination du siège central: « L'agence *Oriente* est une petite agence de second ordre qui ne donne pas d'informations suivies. Elle s'occupe spécialement du Proche Orient et tout particulièrement de la Roumanie sur laquelle elle semble bien informée et avoir l'assentiment du Gouvernement »⁵¹⁶.

Titus Panaitescu Vifor eut le projet très ambitieux de construire, sur le modèle des agences alliées, une fédération des agences privées. Dans une lettre datée du 9 janvier 1935 que l'agence polonaise Pat adressa à *Havas*, il est décrit que

« Il y a quelques semaines un certain M. Vifor a fait son apparition à Varsovie. Il se fait passer pour un Italien né en Roumanie et domicilié à Rome, en qualité de directeur et propriétaire d'un bureau de presse "Oriente". Dans ses entretiens avec les représentants des agences privées de Varsovie, M. Vifor a raconté qu'il existait un projet d'organiser l'Union des Agences privées modelé sur l'exemple des Agences Alliées officielles. M. Vifor n'a pas produit sur ses interlocuteurs l'impression d'un homme sérieux et ses informations ont été reçues sur toute réserve »⁵¹⁷.

Dans le Rapport daté du 30 septembre 1935 du Bureau Central des Agences Alliées on retrouve l'information selon laquelle Vifor Panaitescu détenait quatre agences :

« L'agence *Oriente* publie à Rome une feuille quotidienne et toutes les semaines un service financier et un service cinématographique.

Le directeur responsable est M. Spadanuda, journaliste italien. Il n'est toutefois qu'un homme de paille, l'animateur véritable est M. Titus Vifor Panaitescu, propriétaire également de trois autres "agences" : Balkano-Orient, Suisse-Orient, Baltico-Orient. M. Vifor pourrait appartenir au groupement de la Garde de Fer et se serait trouvé, à ce titre, assez fréquemment en opposition avec le gouvernement de Bucarest »⁵¹⁸.

Le Bureau des Agences Alliées affirma dans ce même rapport que l'agence *Oriente* permettait surtout « de faire quelques affaires à ceux qui la dirigent » :

⁵¹⁵ *Le Petit Parisien*, le 3 septembre 1938, coupure dans le dossier 5 AR 409.

⁵¹⁶ Archives Nationales de France, *idem*.

⁵¹⁷ *Ibid.*

⁵¹⁸ *Ibid.*

« Le Groupement des Agences dont il avait été question à Strbske-Pleso paraît avoir été réalisé par Oriente sous la raison sociale : "L'Union Mondiale des Agences Télégraphiques Privées". Cet organisme s'est déjà révélé en proposant à M. Brezins, en même temps qu'à M. Svihovski de Prague, sa présidence d'honneur. M. Brezins a opposé une fin de non-recevoir absolue à cette offre.

En même temps, M. Vifor déployait une très grande activité en Europe Centrale et Balkanique où il s'est présenté avec de très vastes projets en faisant valoir des appuis gouvernementaux – qu'il ne possédait en réalité pas, comme il a été facile d'établir. Ses diverses tentatives envisageant introduire le service d'Oriente dans les pays visés semblent avoir échoué, tout au moins dans les pays baltes et en Pologne »⁵¹⁹.

En Roumanie, une filiale de l'agence *Oriente* fut fondée en 1935, mais, en réalité, elle ne fonctionna qu'à partir de 1938⁵²⁰. Nous n'avons pas trouvé, dans les archives, de traces notifiant la cessation d'activité de cette agence.

En 1936, l'agence de presse *Parest* fut créée à Paris par le gouvernement libéral de Roumanie à des fins politiques, afin de contrebalancer l'action d'une autre agence, *Sud-Est. Havas* décrivait en ces termes, dans un rapport rédigé le 19 novembre 1936, les détails de fonctionnement de cette entreprise :

« Un bureau de distribution gratuite aux journaux français de nouvelles gouvernementales romaines s'est installée à Paris, rue Marivaux, sous la raison sociale "Parest". Ce bureau est dirigé par deux journalistes français MM Jean Thouvenin, de *l'Intransigeant*, et James Donnadiou, précédemment au *Figaro*. Il emploie six rédacteurs dont un de remplacement. Chacun choisit dans un journal parisien la manière de faciliter la reproduction des nouvelles reçues. Deux ou trois dactylographes et trois cyclistes complètent le personnel qui, au total, compte un quinzaine de collaborateurs, dont les salaires mensuels s'élèvent à la somme de 20 000 F environ.

Parest qui doit fonctionner ce jour-ci (le 19 novembre 1936), reçoit ses informations de Bucarest par téléphone, une première communication ayant lieu le matin à 10:30 et une autre le soir soit à 18:30, soit à 20:30 »⁵²¹.

La cessation d'activité de l'agence *Sud-Est*, qui se fit vers la fin de l'année 1938, élimina la raison d'être de *Parest*, qui disparut à son tour probablement la même année.

⁵¹⁹ *Ibid.*

⁵²⁰ Florica Vrânceanu, *op. cit.*, p. 151.

⁵²¹ Archives Nationales de France, 5 AR 409.

5.3 Agences de presse étrangères dont le siège, ou des bureaux, est à Bucarest

Plusieurs agences de presse étrangères avaient décidé de s'implanter à Bucarest et ce, soit pour des raisons de position géographique, servant leur désir de propagande, par exemple vers la Russie, soit pour des raisons commerciales. Dans les archives, on trouve des traces des agences suivantes : *Est-Europe*, *Ukraintag*, *Ullstein*, *Telegraph Orient (Telor)*.

L'agence *Est-Europe* fonctionnait à Paris depuis 1920. Dans une lettre adressée à *Havas*, le 23 décembre 1920⁵²², Jean Mazeran, ancien secrétaire de la rédaction d'*Excelsior* et, au moment de la rédaction du document, secrétaire de la rédaction de la *Liberté*, informait que l'agence d'informations télégraphiques *Est-Europe* (siège social à Paris, 22, rue Turgot) jouissait d'un réseau de correspondants assez important, à Berlin, Varsovie, Helsingfors, Reval, Kowno, Prague, Vienne, Budapest, Bucarest, Belgrade, Sofia, Athènes et Constantinople. L'agence proposait une offre personnalisée aux clients, « telle enquête (ou interview ou reportage) que vous désirez »⁵²³ dans les pays de l'Est où elle était représentée.

Le développement territorial de cette agence avait de quoi inquiéter les agences alliées qui eurent un échange assez important de lettres sur ce sujet. Le 15 février 1921, le correspondant *Havas* à Bucarest, Rosenthal, mentionnait ainsi que : « *l'Est Europe* est une agence hongroise à tendances monarchistes et pro-germanistes »⁵²⁴.

Le 23 février 1921 la même hypothèse fut avancée par M. Cartier, correspondant de *Havas* à Vienne :

«L'agence Est-Europe devait travailler avec de l'argent hongrois et peut-être même de l'argent du gouvernement hongrois. Le siège financier de cette agence serait à Budapest, mais son centre d'activité serait à Berlin où la Légation de Hongrie favoriserait l'Agence d'un certain nombre d'informations obtenues téléphoniquement ou télégraphiquement par le privilège de l'exterritorialité »⁵²⁵.

Le 2 mars 1921, le correspondant Cartier revint avec davantage de précisions : « Les tendances de *l'Est Europe* seraient monarchistes et pangermanistes. (...) Le centre d'activité serait

⁵²² *Idem*, 5 AR 407.

⁵²³ *Ibid.*

⁵²⁴ *Ibid.*

⁵²⁵ *Ibid.*

à Berlin où le correspondant dans cette ville de l'Est-Europe, M. Ernst Klein, ancien journaliste viennois, serait en relations très étroites avec la Légation de Hongrie »⁵²⁶.

Havas demanda alors des renseignements à son correspondant de Berlin, Jadot, qui, dans une lettre datée du 4 mars 1921, apporta des précisions assez surprenantes :

« Cette agence a été fondée par des financiers français, de concert avec des Hongrois, au cours de l'invasion des capitaux français en Hongrie, pour faire de la propagande en Hongrie. L'un des principaux organisateurs a été M. Adorjan, de l'AZ Est, qui serait un personnage assez douteux, mais sincèrement francophile parce qu'il a été persécuté pour ses opinions pendant la guerre »⁵²⁷.

Ardojan, fondateur et dirigeant effectif de l'agence *Est-Europe*, était un Hongrois « remarquablement intelligent, très intrigant et dénué de scrupule ; ce personnage joua pendant la guerre un rôle extrêmement actif en faveur des Empires Centraux »⁵²⁸.

Le but de cette agence était, selon le même correspondant *Havas*, la propagande française. Malheureusement, les Français avaient fait un mauvais choix, parce que Ardojan était un ancien espion allemand.

En 1922, à Bucarest fonctionna l'Agence télégraphique *Ukraintag* (siège social 31, rue Alexandrou Lahovari). Elle était dirigée par un certain D. Ivachina et semblait être antibolcheviste, dans le contexte d'une Russie où était instauré le socialisme depuis 1917. Nous ignorons durant combien de temps cette agence a fonctionné. Les seuls renseignements dont disposent les Archives à son sujet est qu'en octobre 1922, elle faisait « des offres de renseignements rapides et particuliers sur le mouvement soviétique »⁵²⁹.

Ullstein, maison d'édition allemande fondée à Berlin en 1877 par Leopold Ullstein (1826-1899), connut une période de gloire pendant l'entre deux guerres. Vers 1930, *Ullstein* était un groupe de presse réunissant plusieurs journaux (*La Gazette de Voss*, *la Morgenpost*, *la B.Z. AM Mittag*) et dont les services d'informations concurrençaient les agences, « très importantes et très perfectionnées, groupées sous la dénomination d'Ullsteins Nachrichten Dienst (UND) »⁵³⁰.

⁵²⁶ *Ibid.*

⁵²⁷ *Ibid.*

⁵²⁸ *Ibid.*

⁵²⁹ *Ibid.*

⁵³⁰ Lettre du correspondant *Havas* à Berlin, Winck, du 28 février 1930, 5 AR 410.

Ces services n'alimentaient pas seulement les journaux de la maison, mais aussi d'autres services en Allemagne et à l'étranger, y compris en Roumanie et en France ainsi que des agences anglaises et américaines. Pour ce qui était de la France,

« Le bruit court à Berlin depuis quelque temps qu'un grand journal parisien, qui ne peut être que *Le Matin*, aurait conclu avec la grande maison d'édition berlinoise Ullstein un arrangement concernant un échange d'informations. Vous savez que la maison Ullstein a eu autrefois un accord de ce genre avec *l'Information* »⁵³¹.

Nous ignorons le moment exact de son implantation en Roumanie, mais, en 1932 le seul abonné important de cette agence à Bucarest était le journal *Universul*⁵³². Son correspondant à Bucarest était M. Casana. Un scandale, qui eut lieu en 1933, provoqua probablement son retrait de Bucarest.

La firme *Ullstein G.m.b.H.* était, comme nous l'avons décrit, une holding dont les parts se trouvaient entre les mains d'un grand nombre d'héritiers,

« tous à couteau tiré les uns contre les autres. La firme était dirigée (et le sera bientôt de nouveau) par le dr. Franz Ullstein, homme d'affaires remarquable, jalosé par les autres à cause de sa supériorité. Il n'a pas la majorité des actions et présente encore un autre défaut : un cœur sensible, comme on disait au siècle dernier »⁵³³.

En rivalité avec un autre héritier, Georges Bernhardt, journaliste, économiste et homme politique, Franz Ullstein se cantonnait à la seule partie administrative jusqu'au moment où il s'opposa à l'autorité de G. Bernhardt en fondant le *Tempo* et en conférant une entière indépendance à la rédaction de ce journal ainsi qu'à celle de la vieille *BZ Am Mittag*. Le *Tempo* cessa de paraître le 1^{er} août 1933.

La réaction de Georges Bernhardt, rédacteur en chef de la *Gazette de Voss*, ne tarda pas puisqu'il forma un clan d'héritiers hostiles à Franz Ullstein dont il prit la tête.

« En ce moment Franz Ullstein commit la sottise d'épouser une femme qui avait un lourd passé derrière elle. Divorcée d'un gynécologue berlinois bien connu, elle avait été, paraît-il, au service du contre-espionnage français en Espagne pendant la guerre, avait compromis un haut fonctionnaire de la préfecture de police de Paris, en 1926, et l'avait suivi à Dakar lorsqu'il fut déplacé par mesure disciplinaire. Franz Ullstein fit sa connaissance dans un dancing de Casablanca. Il l'emmena à Paris, fit rapporter l'arrêté d'expulsion dont elle était l'objet en France et l'épousa. Bernhardt demande à M. Stahl, le correspondant de la *Gazette de Voss* à

⁵³¹ *Ibid.*

⁵³² Lettre du directeur de l'agence roumaine Rador, Hurtig, à destination du siège central de Havas, le 2 mars 1932, *idem.*

⁵³³ Lettre du correspondant Havas à Berlin, Winck, le 23 juin 1930, *idem.*

Paris à faire des recherches dans le passé de madame Ullstein et bientôt des révélations sensationnelles parurent dans toutes les petites feuilles à scandale de Berlin. Depuis, il y avait procès entre les deux factions »⁵³⁴.

Ces confrontations se solderont par un résultat inattendu :

« Georges Bernhard quitta, contre son gré, ses fonctions de rédacteur en chef de la *Gazette de Voss* à cause des scandales Ullstein. Il conserva quelques collaborations dans les journaux mais renonça sans doute, pendant un certain temps, au rôle de premier plan qu'il jouait dans la presse allemande et internationale. (...) G Bernhardt en fait les frais et quitte la maison. Avec une belle indemnité »⁵³⁵.

Ainsi s'annonçait la fin de cette entreprise traditionnelle. Livrée aux grandes difficultés financières, le service *Ullstein* cessa de fonctionner le 1 octobre 1933, puis en mai 1934 la maison fut liquidée :

« Une dépêche de Berlin publiée dans la feuille de 6 heures, dit que la grande maison d'édition Ullstein, qui éditait autrefois la *Vossische Zeitung*, va être prochainement liquidée. L'éditeur du *Voelkischer Beobachter* reprendrait les deux journaux à grand tirage de la maison Ullstein : *La Berlinier Morgen Post* et la *B.Z. Am Mittag*, laquelle fusionnerait avec *l'Angriff*... »⁵³⁶.

La famille Ullstein céda la minorité des actions qui lui restait à un consortium dirigé par la Deutsche Bank Und Diskonto Gesellschaft et se retira des fonctions qu'elle avait exercé au sein de la maison d'édition. Ainsi, prit fin le rôle prépondérant joué pendant de nombreuses années par la famille Ullstein dans les milieux de la presse allemande et internationale.

Le 1^{er} janvier 1934 une nouvelle agence fut créée, *Telegraph Orient* (en abrégé : *Telor*). Son siège était à Bucarest où elle distribuait les nouvelles aux journaux abonnés antérieurement au service *Ullstein* : *Prager Tageblatt*, *Neue Freie Presse*, *Vossische Zeitung*, *Corriere della Sera*, etc. Cette agence était d'ailleurs dirigée par l'ancien correspondant d'*Ullstein* en Roumanie, M. Cazana, qui faisait lui-même le travail d'information pour Bucarest.

« M. Cazana est un roumano-macédonien établi depuis longtemps dans le pays. C'est un très habile journaliste. On le tient pour suspect dans les milieux roumains. On lui prête de très bonnes relations à Berlin »⁵³⁷.

⁵³⁴ *Ibid.*

⁵³⁵ *Ibid.*

⁵³⁶ Dépêche Havas du 4 mai 1934, *idem*.

⁵³⁷ Lettre du correspondant Havas à Bucarest, Massip, pour le siège central, le 4 janvier 1934, *idem*.

Telor avait un bureau à Paris dirigé par un Roumain, M. Feld, qui résidait en France depuis plusieurs années. Ce bureau devait distribuer des nouvelles aux journaux français et s'approvisionner en nouvelles dans les pays où avait travaillé l'agence *Ullstein*. Selon la rumeur, l'Agence *Telor* offrit pendant un mois des services gratuits aux journaux français et ses prix d'abonnement furent très réduits. « Il semble qu'il s'agisse là d'un nouvel effort de la propagande allemande »⁵³⁸. Ces informations sont aussi certifiées dans une lettre, datant du 16 juillet 1935, d'Alexandru Hurtig, directeur de l'agence roumaine *Rador*, à destination du siège central de *Havas*⁵³⁹.

Ce fut probablement la Deuxième Guerre mondiale qui mit fin à l'exploitation de *Telor* en Roumanie.

À la lumière de cette analyse des tentatives d'installation de ces nombreuses agences, nous pouvons conclure que, sur le territoire roumain, aucune agence de presse privée n'est parvenue à résister au système d'échange des informations des agences alliées. Presque toutes ces agences ont essayé de conclure un accord avec une grande agence mondiale, notamment avec *Havas*, sans jamais y parvenir. Ainsi, aucune n'a réussi à dépasser le seuil des dix années d'activité, de même qu'aucune n'a réellement posé un quelconque problème de concurrence, comme ce fut par exemple le cas en France avec l'agence *Dalziel*.

5.4 Les agences de publicité à Bucarest

Havas, agence de presse mondiale « responsable » de l'espace roumain pendant presque toute la période étudiée, avait aussi des intérêts dans la publicité. Pour ces raisons, passons très brièvement en revue, les principales agences de publicité sur le territoire roumain pour lesquelles nous avons pu trouver des preuves de leur existence.

La première agence de publicité roumaine fut *Adania*, fondée en 1880, qui eut une activité durant plus de 50 ans. Son directeur et fondateur, le marchand David Adania, racontait qu'à la fin du XIXe siècle, les annonceurs roumains étaient peu nombreux, seulement quatre dans les années

⁵³⁸ *Ibid.*

⁵³⁹ *Ibid.*

1880 (deux commerçants de chaussures, un pharmacien et un pâtissier), mais précisait que le marché existait grâce aux sociétés étrangères⁵⁴⁰.

Durant les années 1880 à 1886, apparaissent trois agences de publicité, chacune portant le nom de leurs propriétaires : Emil Melber, Carol Schulder et Isidor A. Stern⁵⁴¹.

Oficiul de Publicitate « Romania » (L'Office de Publicité « Roumanie »), fondée par George Albert Tacid, vit le jour en 1886 (siège à Bucarest : 18, rue Academiei). La même année, il publia un très moderne *Almanach commercial*. Il est fort probable qu'en 1892, Tacid fonda une autre société, l'Agence *Franco-Roumaine de Publicité*, mais les archives n'en gardent que très peu de traces⁵⁴².

Rudolf Mosse S.A. était une société berlinoise fondée en 1867, ayant des succursales dans les principales villes de Roumanie, ouvertes en 1924. Le siège du bureau roumain se trouvait à Bucarest, au 31 Calea Victoriei. Son activité consistait dans la vente d'espaces publicitaires dans les journaux du pays et la publication des annuaires de commerce, de finances, d'industrie et de presse⁵⁴³.

J. Walter Thompson Company S.A. était une filiale de la maison mère de New York, ayant des succursales dans les villes importantes de l'Europe, d'Amérique du Sud, d'Australie, d'Afrique du Sud et d'Indes. Le bureau roumain à Bucarest se trouvait 26, boulevard Bratianu et fut ouvert en 1924. Elle couvrait tous les aspects de la publicité et jouissait des plus importants clients roumains, parmi lesquels la Société Roumaine Anonyme des Téléphones ou Electro-gaz⁵⁴⁴.

Sigfried Wagner était aussi une vieille agence de publicité, spécialisée dans la promotion des stations balnéaires de Roumanie et de l'étranger. Le bureau de Bucarest fut ouvert en 1924. Son siège se trouvait au 17 de la rue General Christian Tell⁵⁴⁵.

⁵⁴⁰ Emil Samoila, *op. cit.*, pp. 150-151.

⁵⁴¹ Marian Petcu, *O istorie ilustrata a publicitatii romanesti (Une histoire illustrée de la publicité roumaine)*, Tritonic, Bucarest, 2002, p. 59. Voir aussi Marian Petcu, « Agentiile de publicitate din Romania », revue *Jurnalism&Comunicare (Journalisme&Communication)*, an 1, n° 1, automne 2002, pp. 30-36.

⁵⁴² *Ibid.*, p. 62

⁵⁴³ Emil Samoila, *op. cit.*, pp. 148-149.

⁵⁴⁴ *Ibid.*, pp. 149-150.

⁵⁴⁵ *Ibid.*, pp. 151-152.

Les agences *Schulder* et *Berger* furent la base de la *Société Générale de Publicité*, fondée en 1921, avec une participation majoritaire de la Banque Chrissoveloni. Comme nous l'avons déjà vu, l'agence de presse *Rador* fut, dans les premiers temps, financée par cette même banque. C'est pourquoi, en raison de la concurrence potentielle, *Rador* n'eut pas la possibilité de fonder une section de publicité et ce, pendant plus de dix ans.

En fait, la *Société Générale de Publicité* avait comme actionnaires la Banque Commerciale Roumaine, la Banque de Crédit Roumain, la Banque Marmorosch Blank & Co., la Banque Chrissoveloni, l'Union Commerciale Roumaine et les messieurs Em. Pantazzi, I. Camarasescu, Carol Schulder, S. Berger, G. Gafencu et Victor Ratiu. Son conseil d'administration se composait de MM N. Chrissoveloni, Em. Pantazi, I. Camarasescu, N. Tabacovici, R. Halfori, Gr. Trancu, Carol Schulder, Grigore Gafencu, R. Elias, S. Berger, Victor Ratiu⁵⁴⁶.

L'État roumain entra sur le marché de la publicité en 1929, par le biais de l'Office roumain de Publicité et, après 1931, avec la section de publicité de l'agence *Rador*.

En octobre 1934, fut créée l'agence de publicité *Culanta* (siège à Bucarest, au 12 rue Doamnei).

« L'Agence de publicité *Culanta* est un organisme assez modeste. Elle occupe un local de deux pièces au cinquième étage d'un immeuble et son personnel se compose en tout et pour tout de deux employés. D'après mes informations le capital de cette "société" serait inférieur à 100.000 lei, c'est à dire moins de 15.000 francs français »⁵⁴⁷.

Ces informations seront ensuite confirmées par *Rador*, le 25 octobre 1934 : « L'activité de cette agence de publicité est très restreinte, ses moyens financiers très précaires. *Culanta* n'est pas considérée parmi les agences de publicité de première, ni même de seconde catégorie »⁵⁴⁸.

Signalons que la plupart des agences de presse roumaines et étrangères de l'époque avaient également des intérêts dans la publicité (*Balkan Oriente*, *Central European Press*, *Central Radio*, *Sud-Est*)⁵⁴⁹.

Comme nous avons pu l'observer lors ce rapide passage en revue, les agences de publicité ne répondaient pas aux mêmes logiques de concurrence que les agences de presse. En Roumanie,

⁵⁴⁶ *Revista Economica (La Revue Économique)*, n° 11, du 19 mars 1921 (synthèse).

⁵⁴⁷ Lettre du correspondant français de Havas à Bucarest, R Maffre, pour le siège central, le 19 octobre 1934, Archives Nationales de France, 5 AR 408.

⁵⁴⁸ Lettre du directeur de l'agence *Rador*, Hurtig, pour le siège central de Havas, le 25 octobre 1934, *idem*.

⁵⁴⁹ Marian Petcu, *op.cit.*, p.68.

les filiales des grandes agences de publicité internationales réussirent à s'implanter dès la fin du XIXe et du début du XXe siècles, et ont eu une durée de vie assez longue et stable. De plus, à la différence des agences de presse roumaines alliées, les agences de publicité au capital roumain étaient entrées en concurrence directe avec les sociétés étrangères pour le même marché.

TROISIÈME PARTIE
LES AGENCES DE PRESSE ET LA
CIRCULATION INTERNATIONALE DE
L'INFORMATION
(1877-1940)

Chapitre 1

Les acteurs de l'actualité internationale pendant les trois périodes d'évolution agencière en Roumanie

Les agences de presse ont un double rôle dans le processus de traitement de l'information. Leur premier rôle est celui de vecteur central au sein des systèmes médiatiques, tant nationaux qu'internationaux, depuis plus d'un siècle et demi. Ces « médias des médias », situés *en amont* de la chaîne de production de nouvelles, apportent, sur le même modèle que celui de la vente *en gros*, des informations alimentant tout le système médiatique. Cette position privilégiée leur permet d'effectuer un tri préalable dans le flux des événements. Ainsi, comme l'écrivait Henri Pigeat, ancien PDG de l'AFP,⁵⁵⁰ « entre l'événement et les médias, les agences de presse aussi mal connues du grand public soient-elles, sont au carrefour et occupent une position stratégique » ; les médias sont donc tous interdépendants en transitant par l'intermédiaire des agences. Pour utiliser une métaphore contemporaine, disons que les agences de presse sont semblables à des « serveurs » dans le vaste réseau de communication mondiale, transmettant des unités de sens vers les médias-ordinateurs « clients » du monde entier. La formule de Pierre Bourdieu selon laquelle « tout le suivisme et le mordage de queue continuels de l'ensemble du système médiatique »⁵⁵¹, rend parfaitement compte de ces mécanismes d'imitation entre médias et de cette « circulation circulaire » de l'information.

L'agence de presse a aussi pour rôle de mettre en évidence une information et de la certifier. Ce travail de focalisation passe par le tri et la hiérarchisation des flux de nouvelles. Toutefois, il est important de relever que la méthode de certification des faits n'était pas la même pour toutes les agences étudiées, c'est pourquoi, nous allons, dans les pages suivantes, étudier différents exemples

⁵⁵⁰ Henri Pigeat, *Les agences de presse. Institutions du passé aux médias d'avenir*, La Documentation française, Paris, 1997, p. 5.

⁵⁵¹ Pierre Bourdieu, *Sur la télévision*, Raison d'agir, Paris, 1996, cité par Eric Lagneau, *L'objectivité sur le fil. La production de faits journalistiques à l'Agence France Presse*, thèse pour le doctorat de science politique soutenu à l'Institut d'Études Politiques de Paris, janvier 2010, p. 820.

permettant d'éveiller un sentiment de méfiance à l'égard de certaines agences. Toutefois, on peut affirmer que, de manière générale, l'agence de presse a été et est encore le média le plus crédible.

Elles jouent également le rôle d'acteur idéologique diffusant une information approuvée ou contrôlée par les milieux dirigeants de l'État de rattachement. D'un certain côté, ce rôle est sensiblement similaire à celui tenu par les instances diplomatiques d'un pays.

Les clients des médias commencèrent à s'intéresser à l'information internationale au tournant du XIXe siècle. Au cœur même du dispositif de traitement et de diffusion de l'information internationale se trouvait alors l'agence de presse, organisme datant de 1835, devenu par la suite un capteur, un diffuseur et un relais de la transmission de nouvelles.

Ce processus fut déterminé à la fois par la circulation des personnes et des biens de consommation ou culturels, par de nouveaux mécanismes de l'ère industrielle, marquée par les guerres ayant ravagé l'Europe aux XIXe et XXe siècles, et, surtout, par des progrès techniques ayant rendu possible l'accélération de la transmission de nouvelles. L'expansion internationale du télégraphe et du câble, ainsi que le développement de la poste, des chemins de fer, de la navigation à vapeur et du téléphone ont modifié la vitesse de transmission de l'information. Avec la réduction des délais, les méthodes de collecte, de traitement et même de codification de l'information se sont inexorablement transformés en un réseau tendant à devenir planétaire. Dans ce contexte, *L'Establishment* fut tenté, plus que jamais, de contrôler l'espace ainsi ouvert. L'information devenait un élément de pouvoir économique et politique et son contrôle un enjeu primordial.

C'est la raison pour laquelle le système de transmission des informations étrangères a servi, depuis le milieu du XIXe siècle, de champ de bataille aux intérêts des milieux dirigeants des différents pays qui, ont parfois usé de censure officielle et de multiples moyens de pression pour parvenir à leurs fins. Ces agissements ont toujours été à l'encontre des visées idéologiques et commerciales des agences de presse.

Toutefois, la circulation des flux d'information pouvait avoir des dynamiques échappant aux États étant donné que les agences mondiales ou nationales de presse étaient des acteurs transnationaux, internationaux ou nationaux générant des rapports d'information qui étaient diffusés de par le monde. Les réalités géopolitiques et les intérêts commerciaux introduisaient donc des variables dans les circuits d'échange d'information.

D'après Ratzel, la circulation, qui a une fonction de lien, tend tout autant à gommer les différences entre États et régions économiques, qu'à niveler les inégalités à l'intérieur des sociétés. En appliquant cette théorie, nous pouvons constater que, pour la Roumanie, la circulation la plus intense d'informations correspond à la période de l'entre deux guerres, lorsque Bucarest rattrapa à

grande vitesse l'Ouest développé de l'Europe. Durant cette période d'échanges dans tous les domaines, la Roumanie fut donc « en phase » avec les évolutions européennes.

Nous allons étudier la circulation de l'information au cours de trois étapes distinctes de l'évolution des agences sur le sol roumain. Dans un premier temps, nous envisagerons la période de 1877 à 1899, qui fut une période durant laquelle la filiale de l'agence *Havas* (connue sur le nom « l'Agence Havas de Roumanie ») fut très active à Bucarest. Ensuite, nous nous intéresserons à la période de 1889 à 1917, qui représente un intervalle pendant lequel a fonctionné l'Agence Télégraphique Roumaine (*Roumagence*). Enfin, nous regarderons de près la période de 1921 à 1940, qui fut la période d'activité de la première agence de presse roumaine moderne (*Rador*). Cette dernière période, très riche en événements, est divisée en deux étapes. La première, de 1921 à 1925, correspond à la période de création de *Rador*, au cours de laquelle l'agence fonctionna comme une agence privée. La seconde étape, de 1925 à 1940, correspond à la période de rachat de *Rador* par l'État roumain devenant ainsi une sorte d'une agence officieuse.

Pour compléter ce tableau, en nous basant sur des études de cas, nous mettrons en évidence deux moments forts de la censure de la presse, l'un à l'époque de *Roumagence* et l'autre à l'époque de *Rador*.

Dans les chapitres précédents, nous avons identifié les acteurs, analysé leurs motivations, décrit leurs intentions, repéré les alliances en gestations ou, au contraire, les alliances en voie de déclin et ce, aux niveaux local, régional, continental ou international.

Dans ce chapitre, afin d'identifier leurs rôles d'acteurs et de vecteurs⁵⁵² de l'actualité au sein de la circulation internationale, et, dans le même temps, celui de rapporteurs de l'actualité interne et internationale, nous appliquerons un schéma inspiré du monde du théâtre. Ainsi, nos acteurs évoluent sur une scène, jouent un rôle avec un metteur en scène dirigeant le spectacle.

La scène est le territoire sur lequel agissaient nos acteurs, pour collecter et diffuser les nouvelles, c'est-à-dire leur réseau national ou international, selon le cas. Nous vérifierons si, la théorie mise au point par Ratzel, s'appliquent aux agences de presse, et, plus précisément si, sur la période étudiée, il existait une concurrence entre les acteurs dans la conquête des territoires en vue de se procurer des ressources.

L'autre composante, le rôle des acteurs, sera analysée sous l'angle du réseau et des échanges de contenus. Ainsi nous étudierons la typologie des services propres d'une agence donnée et celle des services reçus et échangés. Nous nous proposons de vérifier si, dans le contexte mouvant de la vie internationale, le circuit de transit de l'information était alimenté par les acteurs alliés et, indirectement, dans les situations de crise, par les concurrents. Ainsi, nous voulons déterminer si les

⁵⁵² Vecteur, dans le sens de tout ce qui véhicule un message ou des informations.

alliances et les concurrences entre les agences ont suivi au cours de la période étudiée le jeu de la politique étrangère de l'État de rattachement.

La troisième composante, le metteur en scène, est la plus sensible. Par « metteur en scène » nous entendons ici l'État d'origine d'une agence donnée, dans ses qualités de patron ou de simple protecteur. Ainsi, que ce soit l'État ou un protecteur, il avait ses propres visées commerciales et/ou idéologiques.

Pour mettre en évidence le rôle de rapporteur de l'actualité nous avons choisi d'analyser deux normes professionnelles spécifiques pour les agences de presse ; d'une part l'objectivité et d'autre part la crédibilité.

L'objectivité sera mesurée en fonction de trois critères mis en évidence par Eric Lagneau⁵⁵³ : « une norme professionnelle encore vivace et revendiquée (...) pour encadrer la quête des vérités journalistiques » ; « des règles et des "outils" (formats) pour faire appliquer cette norme dans les pratiques des journalistes » ; « des traductions des phénomènes du monde, certes inégales et loin d'être toujours irréprochables, mais en général jugées assez fiables et impartiales pour échapper à la critique du manque d'objectivité ».

La crédibilité d'une agence, quant à elle, sera vérifiée par le biais de la fiabilité de ses informations, issues de sources dignes de confiance.

Nous nous interrogerons enfin sur le respect de l'objectivité et de la crédibilité au cours des trois périodes étudiées, en raison de l'instabilité du statut des agences de presse à cette époque, statut allant de la filiale d'une agence mondiale à un organisme officieux, en passant par une entreprise privée.

1.1 La circulation de l'information à l'époque de l'Agence *Havas* de Roumanie

La première période étudiée a quelques particularités étant donné la nature de la structure des agences en Roumanie. La filiale de l'agence *Havas* implantée à Bucarest en 1877, qui avait fonctionné jusqu'en 1889 en tant qu'*Agence Havas de la Roumanie*, était le fruit de l'expansion territoriale de la première agence du monde dans un territoire ami.

⁵⁵³ Eric Lagneau, *op. cit.*, p. 863.

La scène sur laquelle évoluait alors l'Agence *Havas* de Roumanie était à la fois nationale et internationale. Ainsi, la structure du réseau interne suivait des logiques géopolitiques et commerciales. Ses bureaux se trouvaient à Bucarest et à Iasi, capitales des deux provinces historiques qui formaient la Roumanie, ainsi qu'à Galati et à Braila, deux grandes villes du Danube, où existaient à l'époque deux puissantes bourses de céréales.

Durant cette première période étudiée, nous avons trouvé la trace, dans les archives, des tractations menées avec des journalistes roumains en vue de couvrir les événements des villes ou des régions d'intérêt. Ainsi, entre 1878 et 1879 les correspondants de *Havas*, respectivement Pognon puis Buisson, ont tenté une collaboration avec A. Burghelea, directeur d'un journal de Galati, *Vocea Covurluiului (La Voix de Covurlui)*, qui était d'ailleurs abonné aux dépêches de l'agence. Cependant, Burghelea paraissait être un homme assez roublard : « Les conditions avec M. Burghelea ont besoin d'être bien fixées et bien précises de façon à ce que le service nous soit profitable et ne soit pas au contraire destiné à être employé uniquement à l'avantage de M. Burghelea et de son journal à Galatz »⁵⁵⁴. La collaboration avec Burghelea s'est avérée de courte durée. Dans une lettre datée du 1^{er} mai 1879⁵⁵⁵, dans laquelle le siège central refusait d'indemniser le service de Galati, on trouve l'argument selon lequel la réception gratuite du service par l'agence faisait office de paiement ; on ne trouve plus trace de cette collaboration dans les archives.

Havas diffusait donc ses services à l'intérieur du pays à titre gratuit et sur abonnement. La première catégorie concernait les plus hautes autorités du pays tels que son altesse le Prince régnant, le ministre et le secrétaire général des Affaires Étrangères, tous les autres ministres et les présidents des deux Chambres (depuis 1885, le Préfet de Police figurait également sur cette liste de diffusion). Ces distributions avaient lieu quatre fois par jour à 9h, 12h, 16h et 20h.

Les clients abonnés, quant à eux, étaient pour la plupart des journaux⁵⁵⁶ et des banquiers. Les deux premières années d'activité en Roumanie se sont révélées assez bonnes, à tel point que les responsables de *Havas* avaient alors préconisé, le 5 mars 1879, le développement du service en Roumanie et donc des recettes : « L'agence de Roumanie est un des bons fiefs de l'agence Havas en Europe », constataient-ils⁵⁵⁷.

⁵⁵⁴ Lettre du siège central de Havas à Pognon, son correspondant à Bucarest, du 31 octobre 1878, Archives Nationales de France, 5 AR 34.

⁵⁵⁵ Lettre du siège central de Havas à Buisson, son correspondant à Bucarest, du 1^{er} mai 1879, *idem*.

⁵⁵⁶ Les premiers journaux abonnés en 1877 étaient *Romanul (Le Roumain)*, *Monitorul (Le Moniteur)*, *Journal de Bucarest*, *Timpul (Le Temps)*, *Telegraful (Le Télégraphe)*, *Trompeta (La Trompette)*, Archives Nationales de France, *idem*.

⁵⁵⁷ Lettre du siège central de Havas à Buisson, son correspondant à Bucarest, du 5 mars 1879, *idem*.

Après 1880, *Havas* avait entrepris de fournir des services spéciaux destinés à des clients de Galati et Braila, intéressés par les bourses céréalières. Une lettre datant du 5 octobre 1886 nous en donne un premier exemple :

« Nous pouvons faire le service commercial pour la Chambre de commerce de Galatz que vous nous demandez par votre lettre de 27 juillet dernier. Nous acceptons le prix mensuel de 250 FF pour les cours qui seront télégraphiés de Paris et comprendront: Marseille (Mardi et Samedi) cours froment et maïs ; Londres (Lundi et Vendredi) maïs du Danube, maïs de Galatz, orge de Braila, seigle du Danube, seigle de Galatz ; Anvers (Jeudi et Samedi), seigle du Danube, seigle de la Mer Noire, orge du Danube, orge d'Odessa ; Amsterdam le Vendredi et non le Samedi, comme vous le demandez, seigle à livrer, sur Octobre. Transmission avec des clés abrégatives »⁵⁵⁸.

Un deuxième exemple nous est donné dans une lettre datée de 1888 où on rend compte de la création d'un service commercial, contre un abonnement de 250FF, afin de satisfaire un client de Braila, Fridlander⁵⁵⁹.

Toutefois, il est important de préciser que les bénéfices attendus n'étaient pas toujours matériels. Ainsi, à peine arrivé à Bucarest, le correspondant Léautey avait souhaité mettre en place un service de traduction pour les journaux : « Nous n'insistons pas puisque vous n'espérez aucune rétribution des journaux pour ce nouveau service. Sil n'y a qu'un profit moral à en tirer, nous sommes certains que vous ne le laisserez pas échapper »⁵⁶⁰.

Le réseau externe était celui de *Havas*, c'est-à-dire un réseau mondial, par l'intermédiaire de ses filiales et bureaux ainsi que des autres agences alliées. Parfois, ces structures de *Havas* effectuaient un service spécialement destiné à Bucarest, comme en témoigne une lettre du 7 avril 1889⁵⁶¹, où nous apprenons que « des services directs pour Bucarest sont organisés dans les principales villes. Nos agents de Vienne, Berlin, Rome, St Petersburg, Sofia, Constantinople, Belgrade etc. ont reçu les instructions les plus précises ».

La diffusion de nouvelles se faisait, en général, par l'intermédiaire du siège central auquel étaient télégraphiées les dépêches de Bucarest. Parfois, les agences alliées sollicitaient des services directs de Bucarest, en règle générale pour les nouvelles les plus importantes. La première agence alliée demandant un tel service fut l'agence berlinoise *Continental Telegraphen*, le 9 février 1877⁵⁶².

⁵⁵⁸ Lettre du siège central de Havas à Léautey, son correspondant à Bucarest, du 5 octobre 1886, *idem*.

⁵⁵⁹ Lettre du 8 septembre 1888, *idem*.

⁵⁶⁰ Lettre du 18 août 1884, *idem*.

⁵⁶¹ Lettre du 7 avril 1889, *idem*.

⁵⁶² Lettre du siège central de Havas à Pognon, son correspondant à Bucarest, du 9 février 1877, *idem*.

Le réseau télégraphique mondial croissait d'année en année. Théoriquement, en 1878, Bucarest pouvait recevoir des dépêches de France, d'Angleterre, d'Espagne, de Belgique, de Hollande, d'Egypte, de Suisse, de Rome et de Grèce⁵⁶³.

Pendant ce temps, les échanges du bureau roumain de *Havas* avec *Reuters* suivaient de près la politique le partenariat avec la maison mère à Paris. Ainsi, en novembre 1881, le siège central de *Havas* demanda à son correspondant à Bucarest, Buisson : « À partir du 29 novembre, vous avez l'obligeance de faire à Londres-Reuter le même service de dépêches qu'à nous, en supprimant les nouvelles qui présenteraient un intérêt exclusivement français et lui envoyer par contre celles qui intéresserait particulièrement l'Angleterre, les Etats Unis »⁵⁶⁴. Deux ans plus tard, *Reuter* demandait d'avantage, à savoir une transmission directe et une diversification des contenus : « Londres-Reuter désire recevoir directement de Bucarest vos services. Il veut non seulement les nouvelles de haute politique, mais tous les faits intéressants de la capitale et même de la province. Dans ces conditions, Paris n'aura plus rien à retransmettre à Londres sur la Roumanie »⁵⁶⁵.

L'Agence *Havas* de Roumanie diffusait des services directs aux bureaux *Havas* de la région. Par exemple, en juillet 1885, elle transmettait des nouvelles trois fois par semaine vers l'Agence *Havas* de Constantinople, selon les modalités suivantes : 2 fois depuis Varna, 1 fois depuis Galati⁵⁶⁶.

La conquête de territoires était aussi rude que leur défense. Dans le contexte des jeux géopolitiques de la Triple Alliance, comme nous l'avons montré dans la deuxième partie, *Havas* perdait petit à petit ses positions à Bucarest. Mais non sans une lutte sans merci :

« Nous n'avons pas reculé devant les frais considérables. Nous voulons montrer qu'aujourd'hui pas plus qu'hier nous ne sommes disposés à abandonner bénévolement une portion conquise. Ils veulent profiter des fautes ennemies. (...) Si vous acquérez la certitude de freins ou d'irrégularités commises à notre préjudice (...) fait jouer les journaux à votre »⁵⁶⁷.

Même dans la région, les territoires n'étaient jamais acquis. Ainsi, une lettre du 17 novembre 1885 du correspondant à Bucarest pour la maison mère de *Havas* nous informe que des journaux de Bulgarie étaient désireux d'obtenir un service fourni par Bucarest.

Analysons maintenant la deuxième composante du schéma, à savoir la typologie des contenus. Par contrat, les clients de Bucarest recevaient «un service télégraphique de nouvelles de

⁵⁶³ *Ibid.*

⁵⁶⁴ Lettre du siège central de *Havas* à Buisson, son correspondant à Bucarest du 29 novembre 1881, *idem.*

⁵⁶⁵ Lettre du 13 octobre 1883, *idem.*

⁵⁶⁶ Lettre du siège central de *Havas* à Léautey, son correspondant à Bucarest du 21 juillet 1885, *idem.*

⁵⁶⁷ Lettre du 7 avril 1889, *idem.*

tous les pays, ayant soit un intérêt général, soit un intérêt spécial pour la Roumanie »⁵⁶⁸. Au début, le service destiné à Bucarest était très limité. Ainsi, la filiale recevait 40 mots par jour de Paris, 30 mots de Vienne (comprenant les nouvelles d'Autriche-Hongrie, d'Allemagne, d'Italie et les renseignements particuliers d'Orient ou d'autres pays susceptibles d'intéresser la Roumanie), quelques dépêches de l'agence italienne Stefani (sur les événements qui concernaient plus spécialement la Roumanie), 20 mots par jour de Constantinople, et enfin de rares dépêches de Saint-Pétersbourg de la part de son correspondant *Havas*, Élie Mercadier. De plus, Paris complétait le service concernant Athènes et Saint-Pétersbourg⁵⁶⁹. Le prix d'envoi était probablement un facteur limitant non seulement le nombre de mots télégraphiés, mais également les heures de transmission, fait qui pouvait diminuer la vitesse de circulation de l'information ; ainsi, d'après la lettre du 24 janvier 1877, citée précédemment : « Vous aurez à indiquer à chacun des points expéditeurs les heures les plus favorables pour télégraphier »⁵⁷⁰.

Le double envoi fut lui aussi, pendant toute la période étudiée, la source d'une préoccupation constante, l'objectif étant, là encore, de limiter les dépenses télégraphiques : « Nous avons besoin de savoir lorsque le service expédié par vous à Paris a été envoyé en même temps à Vienne ou Constantinople »⁵⁷¹.

En 1878, la structure du service reçu par la filiale de Bucarest fut modifiée, de telle sorte que l'agence *Havas* de Roumanie pouvait recevoir 170 mots Paris, 150 mots en provenance de Vienne, à quoi s'ajoute un supplément en provenance de Grèce⁵⁷².

En 1887, le nombre de mots reçus restait malgré tout encore limité. Ainsi, depuis Paris les envois se faisaient vers 7h et 11h du matin, pour un volume moyen de 80 mots ; depuis Vienne à 1h et 8h du matin, pour un volume de 80 mots ; et depuis Buda-Pest, à heure variable, suivant les nouvelles, pour un volume moyen de 40 mots⁵⁷³.

Le contenu des services offerts par la filiale de Bucarest faisait parfois l'objet de plaintes de la part du siège central de *Havas* ou des agences alliées. En règle générale, ces plaintes concernaient des erreurs commises par les services de l'Agence. Ainsi, par exemple, une lettre de *Reuter* du 17 février 1885 fait part d'erreurs sur les cours de Bourse ou bien sur le manque d'intérêt des dépêches. De même, dans une lettre du 14 octobre 1885, *Reuter* se plaignait de l'insuffisance des services incriminant la pauvreté du service à destination des Chambres de Commerce de Braila

⁵⁶⁸ Archives Nationales de France, 5 AR 483.

⁵⁶⁹ Lettre du siège central de Havas à Pognon, son correspondant à Bucarest du 24 janvier 1877, *idem*.

⁵⁷⁰ *Ibid.*

⁵⁷¹ *Ibid.*

⁵⁷² Lettre du 20 mars 1878, *idem*.

⁵⁷³ Lettre du siège central de Havas à Léautey, son correspondant à Bucarest du 22 octobre 1887, *idem*.

et de Bucarest ; de même, le 5 janvier 1885, un envoyé de *Havas* à Sofia, ou encore, le 19 avril 1883, un correspondant de *Corrbureau* à Vienne, faisaient remarquer le dépassement du nombre de mots attribués, et recommandaient à l'agence de Bucarest « de donner à [ses] dépêches une forme plus succincte »)⁵⁷⁴.

Nous avons trouvé peu de détails sur les préférences du public relatives au contenu de services ; notons toutefois cet exemple : « C'est le côté pittoresque des choses qui plaît au public français, peu soucieux de suivre les combinaisons de la politique étrangère »⁵⁷⁵.

Une lettre du 4 mai 1888⁵⁷⁶, transmise aux succursales de *Havas*, apportait des précisions sur le contenu des services attendus de l'étranger par les clients :

« La rapidité dans les informations télégraphiques devenant de plus en plus un des conditions essentielles d'un bon service et d'autre part les journaux de tous les pays suivant avec un très grand intérêt les faits divers importants qui se produisent à l'étranger et en étant rapidement informés par leurs correspondants spéciaux, nous venons vous prier de vouloir bien signaler directement aux agences dont l liste est ci-après :

Les faits divers très importants ;

Les nouvelles internationales graves :

Les nouvelles particulières concernant exclusivement l'un de pays de notre liste ».

Dans la première catégorie, c'est-à-dire les faits divers importants, nous pouvons énumérer les incendies, explosions, inondations, naufrages, tremblements de terre, déraillements de train ayant occasionné la mort d'un grand nombre de personnes, accidents de navires de guerre et de paquebots ayant un caractère très grave, troubles sociaux importants causés par des mouvements de grèves, duels entre personnages très marquants d'un point de vue social ou politique, suicides, meurtres à caractère sensationnel *etc.*

Puis, dans la deuxième catégorie, c'est-à-dire les nouvelles internationales graves, la circulaire citait comme exemple une déclaration de guerre, la mort d'un souverain, un attentat contre la vie d'un souverain, même non suivi de mort *etc.*

Enfin, dans la troisième catégorie, les agenciers pouvaient inclure tout ce qui concernait un pays en particulier et qui était généralement sans intérêt pour les autres comme par exemple la présentation de lettres de créance ou de rappel du chef de la délégation, ou la mort d'une personnalité, une grande fête ou un grand bal donnés par l'ambassade du pays, un incendie au sein de la délégation ou du consulat, un attentat contre un membre de la colonie *etc....*

⁵⁷⁴ Archives Nationales de France, 5 AR 34 (synthèse).

⁵⁷⁵ Lettre du siège central de Havas pour Léautey, son correspondant à Bucarest du 26 août 1884, *idem*.

⁵⁷⁶ Circulaire de Havas, du 4 mai 1888. Archives Nationales de France, 5 AR 474.

Cette même circulaire faisait référence à l'étendue et au nombre des dépêches qui devaient être proportionnelles à la gravité de l'incident et à l'importance de la nouvelle. « On aura soin naturellement de suivre l'affaire afin de télégraphier des renseignements ultérieurs si cela est nécessaire »⁵⁷⁷.

La sécurité des envois était au cours, de la première période, un problème récurrent, et ce, renforcé par le fait que la Roumanie n'acceptait pas les nouvelles codées :

« Les dépêches chiffrées ne sont pas acceptés par la Roumanie, néanmoins nous avons changé, le 2 juin, une clé dont on se servirait si le langage secret était autorisée dont on peut même se servir malgré l'interdiction du télégraphe, dans un cas extrême, en insérant dans la dépêche des mots qui leur donneraient un secret »⁵⁷⁸.

Durant cette première partie de notre analyse, le metteur en scène, troisième composante du notre schéma, fut peu visible étant donné que l'agence implantée en Roumanie était alors une propriété privée étrangère. Toutefois, les imbrications avec le milieu politique étaient évidents dès le début, comme en témoigne cette lettre du siège central de *Havas*, expédiée un mois et demi après l'implantation du bureau à Bucarest :

« L'une des choses par lesquelles vous pouvez rendre un grand service au Gouvernement roumain est celle-ci. Le Gouvernement roumain reçoit de ses agents à l'étranger des dépêches, des avis sur tels ou tels sujets. Parmi les renseignements qu'il reçoit il y a les uns qui ne peut publier lui-même mais (...) qu'il désire voir publier sans cependant qu'on puisse lui attribuer cette publication. L'agence peut lui rendre ce service en datant la nouvelle que le gouvernement roumain désirait d'avoir publiée d'un point quelconque, autant que possible pas de la ville d'où la dépêche est originaire, surtout de Paris, où l'on pourrait constater son non envoi. De cette façon vous donnerez aussi des nouvelles véritablement intéressantes pour le Gouvernement de Roumanie »⁵⁷⁹.

Même si à l'époque *Havas* n'utilisait pas encore le terme de « propagande », cette offre parlait déjà d'un service que l'agence française rendait au Gouvernement de Paris. *Havas* a toujours eu le souci de se rendre utile au Gouvernement roumain pendant toute la période de fonctionnement de l'*Agence Havas de Roumanie*. D'après une lettre datée du 5 mars 1879, nous apprenons que cette disponibilité fut d'ailleurs l'une des conditions posées à *Havas* pour être reçue à Bucarest :

« Un des moyens les plus sûrs d'obtenir la bienveillance [qui nous permet d'obtenir] (...) des faveurs ou des avantages c'est d'être utile au Gouvernement roumain. Il doit rédiger de lettres où il dit mentionner que

⁵⁷⁷ *Ibid.*

⁵⁷⁸ Lettre du siège central de Havas à Buisson, son correspondant à Bucarest du 16 mai 1882, *idem*.

⁵⁷⁹ Lettre du 12 février 1877, *idem*.

Havas est à leur disposition. C'était un des principaux motifs qui avait décidé le Gouvernement Roumain a appuyé notre installation en Roumanie »⁵⁸⁰.

Parmi les projets communs avec le Gouvernement de Bucarest, figurait une publication devant contenir des nouvelles importantes pour l'exécutif. La partie éditoriale et les recettes de son exploitation étaient confiées au partenaire français :

« Nous sommes heureux d'apprendre que le Gouvernement roumain se montre disposé à s'entendre avec l'agence Havas pour la publication d'une correspondance roumaine tri hebdomadaire. Le prix d'abonnement c'est nous qui le fixons. (...) Cette publication doit être du goût du Gouvernement roumain et peut lui rendre des très grands services si la Correspondance est bien faite »⁵⁸¹.

Les revenus des agences de presse étaient très influencés par les coûts des envois télégraphiques. En Europe, dans la plupart des pays, les télégraphes étaient la propriété de l'État. Comme nous l'avons déjà vu, les agences de presse jouissaient dès le début de leur activité de la priorité des envois ainsi que de tarifs préférentiels⁵⁸². Pour ces raisons, *Havas* écrivait, par exemple, le 22 septembre 1880, à son correspondant à Bucarest, Buisson, apparemment mécontent des télégraphes autrichiens : « Dans vos réclamations soyez toujours respectueux des intérêts autrichiens et faits en sorte de ne le blesser jamais »⁵⁸³.

Soulignons que, durant cette première étape de l'évolution des agences de presse en Roumanie, les rivalités régionales n'étaient pas très évidentes. Avec la Bulgarie, au début, les liens étaient étroits, étant donné que l'implantation de *Havas* à Sofia avait été négocié par le correspondant en Roumanie, Léon Pognon, et finalisée par le deuxième correspondant à Bucarest, Buisson, en 1880. De plus, les dépêches bulgares à destination de la France transitaient par Bucarest.

Examinons maintenant les notions d'objectivité et de crédibilité, les deux normes professionnelles complétant notre schéma d'analyse. Nous allons chercher à savoir si la filiale de *Havas* à Bucarest a été un rapporteur crédible et objectif de l'actualité internationale, deux indicateurs clés suivis depuis toujours par les agences de presse.

Dans l'une des premières lettres envoyées par le siège central de *Havas* à son correspondant à Bucarest, Léon Pognon, nous avons trouvé cette demande forte de neutralité et d'objectivité :

⁵⁸⁰ Lettre du siège central de Havas à Buisson, son correspondant à Bucarest, du 5 mars 1879, *idem*.

⁵⁸¹ Lettre du 17 octobre 1880, *idem*.

⁵⁸² Sur le sujet des tarifs préférentiels pour la presse voir aussi les « *Annales des travaux publics de Belgique* », T. XXIV, B.J. Vandooren, Bruxelles, 1866, p. 315.

⁵⁸³ Lettre du 22 septembre 1880, *idem*.

« L'agence *Havas* dans ce pays doit se tenir en dehors des partis qui divisent ce pays et surtout ne pas se prêter à leurs attaques. Contre les hommes qui sont au pouvoir nous avons confiance dans votre savoir faire pour naviguer dans les eaux tourmentées »⁵⁸⁴.

Devant réaliser tout seul la collecte et la distribution de nouvelles à Bucarest, le premier correspondant de *Havas* en Roumanie, Pognon, en vint à demander à la maison mère l'embauche d'un employé. En réponse, *Havas* avait tenté de suggérer, dans un premier temps⁵⁸⁵, une solution économique qui proposait que les abonnés officiels et les journaux passent eux-mêmes au bureau pour prendre directement les nouvelles. Mais, face aux insistances de Pognon quant à la présence d'un agent à Bucarest, *Havas* accepta tout en posant une condition impérative concernant la crédibilité du candidat :

« Il ne doit pas être compromis ni avec le Parti Conservateur, ni avec le Parti Radical. Il doit prouver être en bonnes relations avec les hommes de les deux partis qui alternent au pouvoir (...). Il doit naturellement avoir la connaissance des choses politiques sans quoi il lui arriverait de ne pouvoir traduire ou de traduire mal les dépêches politiques qu'il recevrait, et aussi pour les envois à faire »⁵⁸⁶.

Cette première période d'évolution des agences en Roumanie marque le début d'échanges organisés de nouvelles *de* et *vers* la Roumanie. Bucarest était ainsi relié au réseau européen de communication, rendu possible grâce aux développements techniques et surtout au télégraphe.

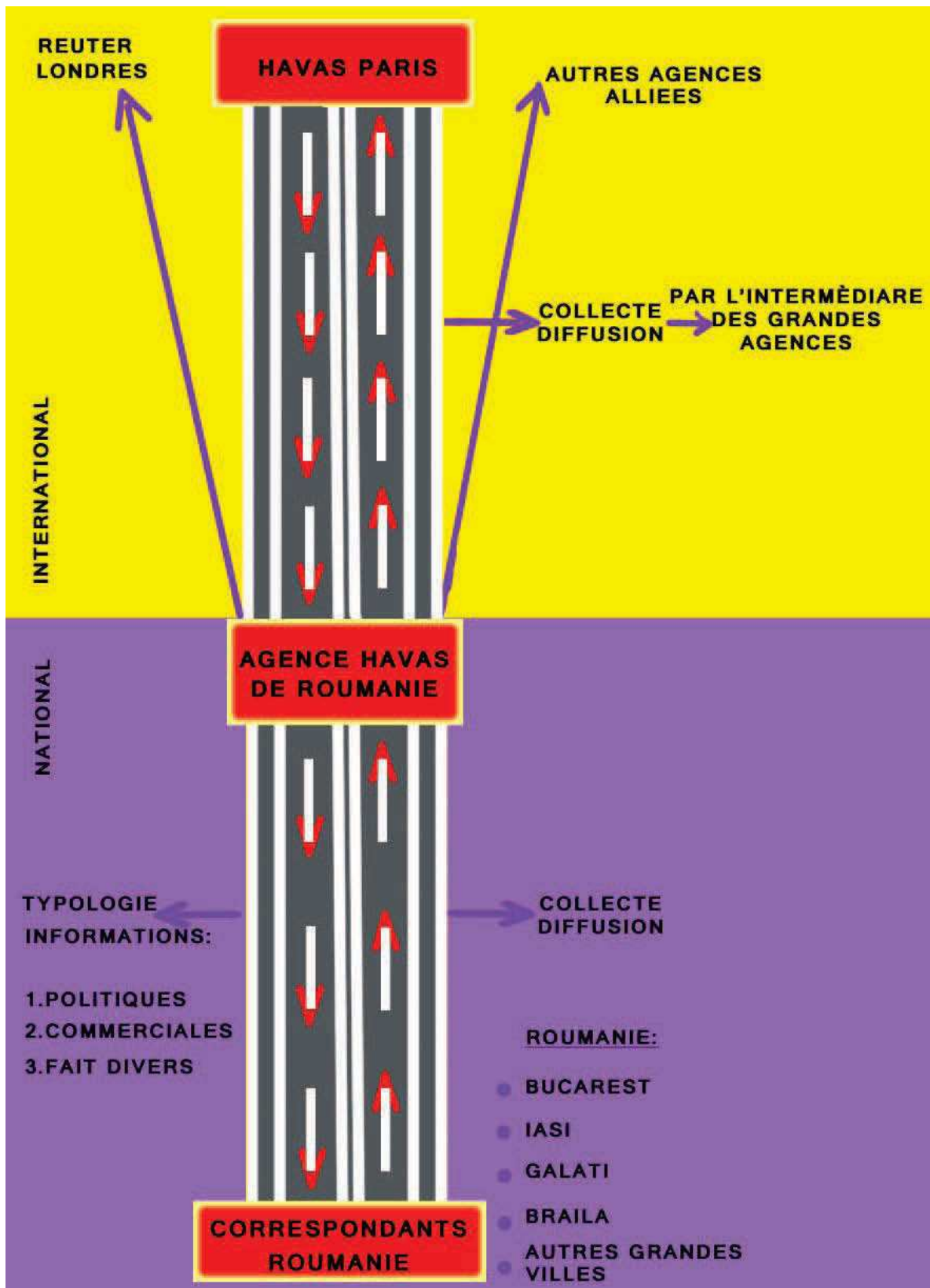
L'Agence *Havas* de Roumanie, filiale de la première agence mondiale, collectait et diffusait des nouvelles sur le territoire national de Roumanie mais également, par l'intermédiaire de la maison mère de Paris et des autres agences alliées, sur tous les territoires d'influence de celles-ci. Le schéma suivant illustre ce réseau d'échanges des informations:

⁵⁸⁴ Lettre du siège central de Havas à Pognon, son correspondant à Bucarest du 24 janvier 1877, *idem*.

⁵⁸⁵ Lettre du 12 février 1877, *idem*.

⁵⁸⁶ *Ibid*.

Schéma N° 1 :
La circulation de l'information de et vers la Roumanie pendant la
période 1877-1899



1.2 L'Agence Télégraphique Roumaine au carrefour de la circulation de l'information européenne

La deuxième période étudiée correspond à un changement de structure des agences, qui passent du statut de filiale d'une agence mondiale au statut d'agence officielle. Il est toutefois important de préciser que l'Agence *Télégraphique Roumaine (Roumagence)*, créée en 1889, suite aux jeux géopolitiques de la Triple Alliance Télégraphique et aux ambitions du gouvernement de Bucarest, n'était pas une agence officielle autonome. Comme nous l'avons vu dans la deuxième partie de notre étude, *Roumagence* fonctionnait comme une sous-rédaction de l'agence *Corrbureau* de Vienne et de l'agence *Continental* de Berlin. Lors de sa création, *Roumagence* avait en fait fusionné avec le bureau de *Havas*, le correspondant à Bucarest de l'agence française, Léautey, devenant une sorte d'administrateur de l'agence roumaine.

Malgré ces changements de conditions, le réseau de collecte à l'intérieur du pays resta inchangé dans les grandes lignes. En revanche, le réseau de collecte à l'extérieur du pays fut profondément bouleversé. En effet, les dépêches envoyées ou reçues depuis Bucarest devaient transiter par Vienne qui opérait une sorte de censure à la fois pour des raisons politiques, *Corrbureau* étant patronnée par la Chancellerie austro-hongroise, et commerciales, puisque, étant donné les coûts d'utilisation du télégraphe, la plupart des transmissions étaient prévues la nuit.

Le contrat conclu avec *Corrbureau*, *Continental* et *Reuters* en 1889 contenait la précision suivante : « Le bureau de Bucarest transmettra journalièrement par télégraphe, aux agences télégraphiques étrangères avec lesquelles M. Schaeffer le mettra en relation, les nouvelles concernant la Roumanie et qui seront de nature à intéresser l'Étranger »⁵⁸⁷. Autrement dit, Schaeffer, agent représentant *Corrbureau* à Bucarest, prenait part à l'organisation et au fonctionnement de *Roumagence* en plus de représenter l'agence roumaine auprès de tous ses contacts avec les grandes agences télégraphiques de l'Europe.

« M. Schaeffer devra assurer à l'agence roumaine le service exact et rapide de toutes les nouvelles d'un intérêt général ou d'un intérêt spécial pour la Roumanie de façon à mettre l'Agence roumaine en mesure

⁵⁸⁷ Archives Nationales de France, 5 AR 413.

de faire aux autorités ci-après désignées et au public abonné à Bucarest, un service régulier et complet des dépêches dans les conditions où ce service se fait aux grand journaux paraissant dans les grandes capitales étrangères par les agences y établies dans les limites, bien entendu, du nombre des mots à transmettre journallement ainsi qu'il sera établi plus bas.

L'expédition des télégrammes devra se faire de Vienne et des autres capitales de sorte que leur distribution aux autorités et aux abonnés à Bucarest puisse avoir lieu trois fois par jour et autant que possible vers 10, 1 ½ et 6 heures. M. Schaeffer s'engage à envoyer mensuellement à l'agence à Bucarest au minimum 10.000 mots télégraphiés dont 2000 tout au plus pourront être effectués au service des cours de bourses étrangères »⁵⁸⁸.

Cette situation gênait particulièrement les clients, qui essayèrent d'y remédier à leur manière. Ainsi, le 10 juin 1891, le président de la Chambre de Commerce de Galati demanda à son homologue de Paris d'être informé quotidiennement sur les prix des produits agricoles⁵⁸⁹.

On s'aperçoit donc à quel point la gêne et la confusion régnaient, et ce, même parmi les agences alliées. Ces problèmes sont illustrés dans une lettre adressée au siège central de *Havas* par Léautey, le 15 août 1889, où il cherche à savoir si Bucarest a un service direct depuis Constantinople et de quelle manière les nouvelles étrangères sont transmises :

« Encore une question: est-ce l'agence roumaine qui télégraphie directement à Berlin et à Londres les nouvelles ou le service est-il assuré à la Continental et à la Reuter par retransmission de Vienne? Nous vous serons également reconnaissants de nous dire quel rôle exact a joué effectivement le directeur politique. Reste-t-il chargé de la rédaction des dépêches? Exerce-t-il qu'un contrôle au départ ou à l'expédition de télégrammes? »⁵⁹⁰

L'agence roumaine fournissait des services directs aux autres agences, permanentes ou occasionnelles. Par exemple, d'après une lettre de Léautey adressée au siège central, datée du 23 février 1891, le service à destination de Sofia était négocié directement par les deux gouvernements : « Les gouvernements de Bucarest et de Sofia d'accord pour limiter le service gratuit entre elles à 300 mots/jour »⁵⁹¹. Par la suite, le 4 janvier 1907, les termes négociés furent modifiés puisque le service roumain concernant les nouvelles de Roumanie et à destination de Sofia devait comprendre 600 mots/mois dans une seule dépêche quotidienne.

Les envois « directs » pour les autres agences de la région Est-européenne se faisaient par Paris, d'après une lettre du siège central de *Havas* à Léautey, du 30 juin 1891: « S'il y a une

⁵⁸⁸ *Ibid.*

⁵⁸⁹ Archives Nationales de France, 5 AR 34.

⁵⁹⁰ Lettre du siège central de Havas pour Léautey, son correspondant à Bucarest du 15 août 1889, *idem*.

⁵⁹¹ Lettre du 23 février 1891, *idem*.

nouvelle d'intérêt pour la Grèce, l'agence roumaine est priée de l'envoyer directement, pas par Paris »⁵⁹².

Dans les archives, la première trace de demandes directes faite par l'*Associated Press* à l'agence roumaine remonte à l'année 1903. Ainsi, le siège central de *Havas* apporta, le 31 octobre 1903, les précisions suivantes: « Il est possible que de temps à l'autre, plutôt rarement, l'*Associated Press* de New York, dans le but de gagner du temps, vous télégraphie directement pour vous demander de lui faire un service spécial direct à l'occasion d'un fait quelconque l'intéressant (...) Vous êtes priés de donner satisfaction »⁵⁹³.

Fait anecdotique, le 3 juillet 1911, l'agence belge avait donné son accord pour effectuer un service direct pour Bucarest⁵⁹⁴.

Le rôle de l'*Agence Télégraphique Roumaine* fut à l'époque sujet à controverses. En effet, le contenu et la vitesse de transmission des dépêches étaient profondément influencés par le passage par la censure de Vienne sous la coordination indirecte de Schaeffer, l'agent autrichien. En fait, le contrat de 1889 dissimulait la possibilité d'intervenir non seulement au niveau du tri et de la transmission d'information mais également au niveau du contenu, sous le prétexte d'une modification de style : « (...) Il ne pourra être fait aucune suppression, ni modification au texte des dépêches transmises par l'agence roumaine à l'Étranger. Cette défense ne s'étend pas aux modifications de style qui n'altèrent ni sens, ni la portée des télégrammes »⁵⁹⁵.

Notons que, le service des nouvelles étrangères venant de *Rador*, lui, était en français. Par contre, le service reçu par l'agence était, lui, en français ou en allemand.

Le nouveau contrat de 1910, apportait plusieurs précisions⁵⁹⁶ concernant la thématique des contenus demandés. Citons par exemple l'article 4 fort instructif quant au fonctionnement de l'agence :

« L'Agence Roumaine s'engage à faire au *Telegraphen Korrespondenz* et sur le désir exprimé par celle-ci à toutes les adresses qu'il indiquera, dans n'importe quel pays, un service télégraphique comprenant toutes les nouvelles politiques, commerciales et autres concernant la Roumanie »⁵⁹⁷.

⁵⁹² Lettre du 30 juin 1891, *idem*.

⁵⁹³ Lettre du 31 octobre 1903, *idem*.

⁵⁹⁴ Archives Nationales de France, 5 AR 34.

⁵⁹⁵ *Idem*, 5 AR 413.

⁵⁹⁶ Dans le traité de 1889, la thématique était, comme nous avons vu, très générale: « les nouvelles d'intérêt ».

⁵⁹⁷ *Idem*, 5 AR 413.

Même si à l'époque, les agences véhiculaient uniquement des contenus textuels, le 29 août 1891, *Havas* demanda à l'agence roumaine l'une des dernières photographies de la reine de Roumanie⁵⁹⁸ ; c'est la première trace d'une telle demande dans les archives consultées.

À l'époque, l'agence recevait de nombreux reproches sur l'insuffisance du service. Par exemple, le 1^{er} octobre 1891, les archives rendent compte du mécontentement de *Havas*, fâchée de n'avoir rien reçu de Bucarest au sujet de la visite de ses rois à Rome, Berlin et Vienne, dont elle avait eu connaissance par la *Gazette de Cologne*⁵⁹⁹.

Le service commercial suscita de nombreuses tensions vers la fin du XIXe siècle, étant donné le nombre assez important de clients intéressés par ce type de contenu. Ainsi, le 21 novembre 1892, *Havas* sollicita des renseignements sur les céréales, les récoltes, les statistiques, la situation commerciale en Roumanie et dans toutes les provinces ainsi que sur les communications des chambres de commerce *etc.*, et ce deux fois par semaine⁶⁰⁰. Le 17 février 1893, elle insistait : « Maintenant, quand l'hiver touche à sa fin, nous vous prions de nous envoyer régulièrement les correspondances commerciales que nous avons demandées il y a plus de deux mois. Nous vous prions de nous vous attacher plus spécialement aux blés et aux graines oléagineuses »⁶⁰¹. Pour être valables, les dépêches devaient répondre à trois questions :

1. « Quelle est l'étendue du terrain consacré cette année aux récoltes?
2. Comment ces deux récoltes ont-elles passé l'hiver?
3. Quelle est l'importance des stocks pour ces deux articles? »⁶⁰²

Après un mot de remerciement concernant les informations commerciales écrit le 7 mai 1893, *Havas* revint très rapidement à la charge, le 21 août 1893 : « Voilà plus de deux mois que vous nous laissez sans nouvelles sur la situation agricole de la Roumanie »⁶⁰³. Ses demandes restèrent toutefois sans résultat puisque le 5 octobre 1893, on trouve trace du fait que *Havas* était toujours sans nouvelles commerciales et ce, en dépit du fait que c'était la pleine saison des récoltes.

Des reproches furent également faits sur l'insuffisance ou l'inexistence des services concernant les duels et les accidents. On peut citer pour exemple, la plainte, le 13 décembre 1897, de *Havas* qui regrettait de ne pas avoir reçu de nouvelles suffisamment détaillées sur « le duel de Lahovary, un

⁵⁹⁸ Archives Nationales de France, 5 AR 34.

⁵⁹⁹ *Ibid.*

⁶⁰⁰ *Ibid.*

⁶⁰¹ *Ibid.*

⁶⁰² *Ibid.*

⁶⁰³ *Ibid.*

personne très connue à Paris, avec Filipescu »⁶⁰⁴. De même, le 24 mai 1911, *Havas* demandait des nouvelles de la mort accidentelle de l'aviateur français Vialard à Bucarest, alors que *Le Matin* l'avait déjà transmise⁶⁰⁵.

Ainsi, la transmission par Vienne des dépêches intéressantes mettait en difficulté *Havas*, qui demanda donc la possibilité d'avoir une transmission directe en cas de nouvelle importante. Demande illustrée par une lettre de *Havas* à Léautey, du 19 février 1897 : « Le *Corrbureau* de Vienne nous a informés hier que votre ministre de la guerre avait demandé à la chambre de voter un crédit de trois milliards en vue de l'éventualité d'une guerre prochaine. Étant donnée l'importance de cette nouvelle, nous regrettons que vous ne l'ayez pas transmise directement »⁶⁰⁶.

Ces demandes répétées de *Havas*, ne furent toutefois pas suivies d'effets puisque, le 1^{er} octobre 1908, *Havas* exprimait encore sa colère sur le fait que l'Agence roumaine avait de nouveau envoyé une nouvelle de grand intérêt concernant l'état de santé du roi par l'intermédiaire de Vienne. Un autre épisode similaire se produisit le 19 janvier 1911 : « Pourquoi ne nous avez-vous pas envoyé directement, le 5 courant, le télégramme suivant : BUCAREST PRÉSIDENT CONSEIL DECLARE GOUVERNEMENT LIBÉRAL SE RETIRERA PROGRAMME ÉTANT ACCOMPLI ? »⁶⁰⁷.

Havas n'était cependant pas la seule agence alliée mécontente des services de l'Agence Roumaine puisqu'elle recevait également des plaintes des agences de sa sphère d'influence, telle que l'agence italienne, qui, intéressée par les guerres balkaniques, déplorait en novembre 1915 :

« L'Agence Stefani se plaint de l'infériorité de son service Roumain au sujet duquel elle a relevé ces temps derniers un certain nombre de lacunes très regrettables. Elle nous signale qu'elle aurait voulu recevoir directement de vous des nouvelles importantes qu'elle a connues par les journaux italiens, notamment celles relatives aux récentes manifestations en faveur de l'intervention »⁶⁰⁸.

Parfois, la *Roumagence* faisait, à son tour, des reproches concernant le service reçu des agences alliées. Une lettre du 5 avril 1913 envoyée à *Havas* Paris exprimait le regret suivant :

« Nous n'avons trouvé trace nulle part, ni dans nos services, ni dans les journaux, de l'accident d'automobile survenu, dans les environs de Paris, au commandant Soutzo, attaché militaire de Roumanie. Aujourd'hui encore, à la Préfecture de Police, on nous a déclaré ne rien savoir à ce sujet. (...) Si la nouvelle

⁶⁰⁴ *Ibid.*

⁶⁰⁵ *Ibid.*

⁶⁰⁶ *Ibid.*

⁶⁰⁷ *Ibid.*

⁶⁰⁸ Lettre du 28 novembre 1915 du siège central de *Havas* à Léautey, *idem*.

est restée secrète c'est que les victimes de cet accident ont vivement insisté pour que leur nom et leur identité ne fussent pas divulgués »⁶⁰⁹.

On en trouve un autre exemple dans une lettre du 29 avril 1913 illustre le problème de transit des nouvelles par le biais des télégraphes austro-allemands. Ainsi, *Roumagence* déplorait le retard des dépêches. L'enquête détermina que les retards « sont dus à l'encombrement extraordinaire des lignes allemandes-autrichiennes aux dates indiquées, encombrement causé par l'interruption des fils directs reliant les bureaux de ces deux administrations »⁶¹⁰.

La sécurité des transmissions, quant à elle, représenta une préoccupation constante de cette deuxième période étudiée. Dans une lettre de *Havas* envoyée le 18 novembre 1894 nous trouvons des explications détaillées sur « Le dictionnaire pour les dépêches chiffrés » : « La clef consiste à télégraphier le mot qui se trouve le centième avant celui que l'on veut réellement faire connaître au correspondant »⁶¹¹.

Dans cette deuxième partie de l'histoire des agences de presse en Roumanie, le metteur en scène, dont nous avons évoqué le rôle précédemment, est devenu très visible. Ainsi, dans le premier traité signé avec *Corrbureau*, *Continental* et *Wolff* il était stipulé que l'agence devait être dirigée par une personne choisie par le Gouvernement roumain devant assurer à la fois l'administration du siège de l'agence et la gestion des frais de fonctionnement (personnel et dépenses liées au matériel). Dans le traité de 1910, le premier article mentionnait ainsi « L'Agence Télégraphique Roumaine, dépendante du Gouvernement roumain »⁶¹².

Ce statut officiel occasionna à l'époque plusieurs retards ou absences de service chaque fois que le gouvernement était dépassé par les événements. Par exemple, le 18 octobre 1895, *Havas* reprocha à l'agence roumaine son envoi d'un compte-rendu assez détaillé sur la réunion du Parti national libéral en expliquant que la télégraphie avait été trop longue et que, de plus, le télégramme avait été expédié en retard. De même, le 22 décembre 1909, *Havas* attira encore l'attention sur le fait que la nouvelle de l'attentat commis la veille « contre M. Bratianu, votre premier ministre, devait être transmise non via Wien-Corrbureau, mais directement ».

Les justifications fournies par l'agence roumaine ne réussirent pas à convaincre *Havas* :

« Vous nous dites, à propos de notre petite réclamation sur l'envoi que vous nous faites, via Vienne, de la nouvelle de l'attentat contre votre Premier ministre – qu'en raison de l'heure tardive vous avez pensé que

⁶⁰⁹ Lettre du 5 avril 1913, *idem*.

⁶¹⁰ Lettre du 29 avril 1913, *idem*.

⁶¹¹ Lettre du 18 novembre 1894, *idem*.

⁶¹² Archives Nationales de France, 5 AR 34.

"la presse parisienne ne pouvait être informée à temps pour les éditions du soir" qu'il sera mieux que nous recevions la dépêche à moins de frais par Vienne.

Permettez-nous – tout en vous exprimant notre gratitude pour cette dernière intention – d'attirer votre meilleure attention sur ce fait, que les services que nous recevons des quatre coins du globe, ne sont pas destinés seulement à Paris, mais que nous les réexpédions ainsi en province, dans les colonies, sur certains territoires étrangers, ainsi qu'à toutes nos succursales, dont les besoins sont permanentes »⁶¹³.

De même, une autre nouvelle importante, celle d'une déclaration de guerre, n'avait pas non plus été envoyée aux alliées, le 12 juillet 1913 :

« Havas regrette qu'elle n'ait pas reçu de vous l'importante nouvelle de la déclaration de guerre de la Roumanie à la Bulgarie. Le *Times* a publié hier, ainsi que *Le Matin* aujourd'hui – la note officielle que le Gouvernement roumain a adressée au gouvernement bulgare avant de commencer les opérations militaires. Havas a reçu, pour ce motif, des nombreuses réclamations »⁶¹⁴.

Ajoutons également que l'épisode particulier de la révolte des paysans roumains en 1907, ne fut couvert que très partiellement ce qui suscita beaucoup des critiques à l'époque, comme nous aurons l'occasion de le voir lors de la prochaine partie.

Toutefois, les archives nous révèlent que, par la suite, ce fut le tour de l'agence roumaine de faire des réclamations à l'agence *Havas*. Ainsi, le 8 mars 1909 *Havas* répondait à une lettre du 2 mars de l'agence roumaine dans laquelle cette dernière protestait contre l'attitude de *Havas* qui annonçait « la mobilisation d'un corps d'armée roumaine »⁶¹⁵. L'agence française se défendit contre cette attaque en prétextant que la formulation avait été différente : « [le gouvernement entreprend] des mesures préparatifs de mobilisation dans un corps d'armée ». Ainsi, *Havas* suggérait qu'elle n'est pas responsable pour « les informations publiées par les agences alliées » :

« En de telles circonstances, tout gouvernement, et, comme conséquence, toute agence, fait généralement le silence sur ces sortes de décisions. Cela ne prouve pas toujours qu'elles n'aient pas pris effectivement »⁶¹⁶.

Pour appuyer ses arguments, *Havas* donna l'exemple de l'Autriche-Hongrie et de la Serbie ayant procédé de même.

Nous avons également trouvé, durant cette période, des preuves du service de propagande fait par les gouvernements des pays respectifs.

⁶¹³ *Ibid.*

⁶¹⁴ Lettre du 12 juillet 1913, *idem.*

⁶¹⁵ Lettre de 8 mars 1909, *idem.*

⁶¹⁶ *Ibid.*

« En vue d'assurer une plus grande diffusion aux nouvelles françaises dans les pays neutres, nous avons l'intention de vous envoyer, provisoirement et jusqu'à nouvel avis, un certain nombre de télégrammes "Tractatus", c'est-à-dire dont la transmission restera entièrement à notre charge. Nous vous serons reconnaissantes d'assurer à ces télégrammes la plus grande publicité possible »⁶¹⁷.

Ainsi, comme nous venons de le voir et d'après les documents de l'époque, *Roumagence* n'était pas toujours un rapporteur objectif et crédible. Ainsi, le 17 juin 1896, *Havas* exprima les critiques suivantes aux dirigeants de *Rador* :

« Permettez-nous de vous faire observer que la dépêche que vous nous avez envoyée hier, 16 juin, à 10 heures du matin, était rédigée dans des termes tels qu'il ne nous a pas été possible de la publier dans nos feuilles. Elle avait même un caractère de polémique violente (...). Nous vous prions de ne pas oublier qu'une agence doit toujours s'efforcer de se montrer impartiale tout en constatant les faits, s'abstenir de les apprécier »⁶¹⁸.

Ajoutant à cela que, de plus, le télégramme n'avait même pas respecté les exigences de rapidité puisqu'il avait deux jours de retard.

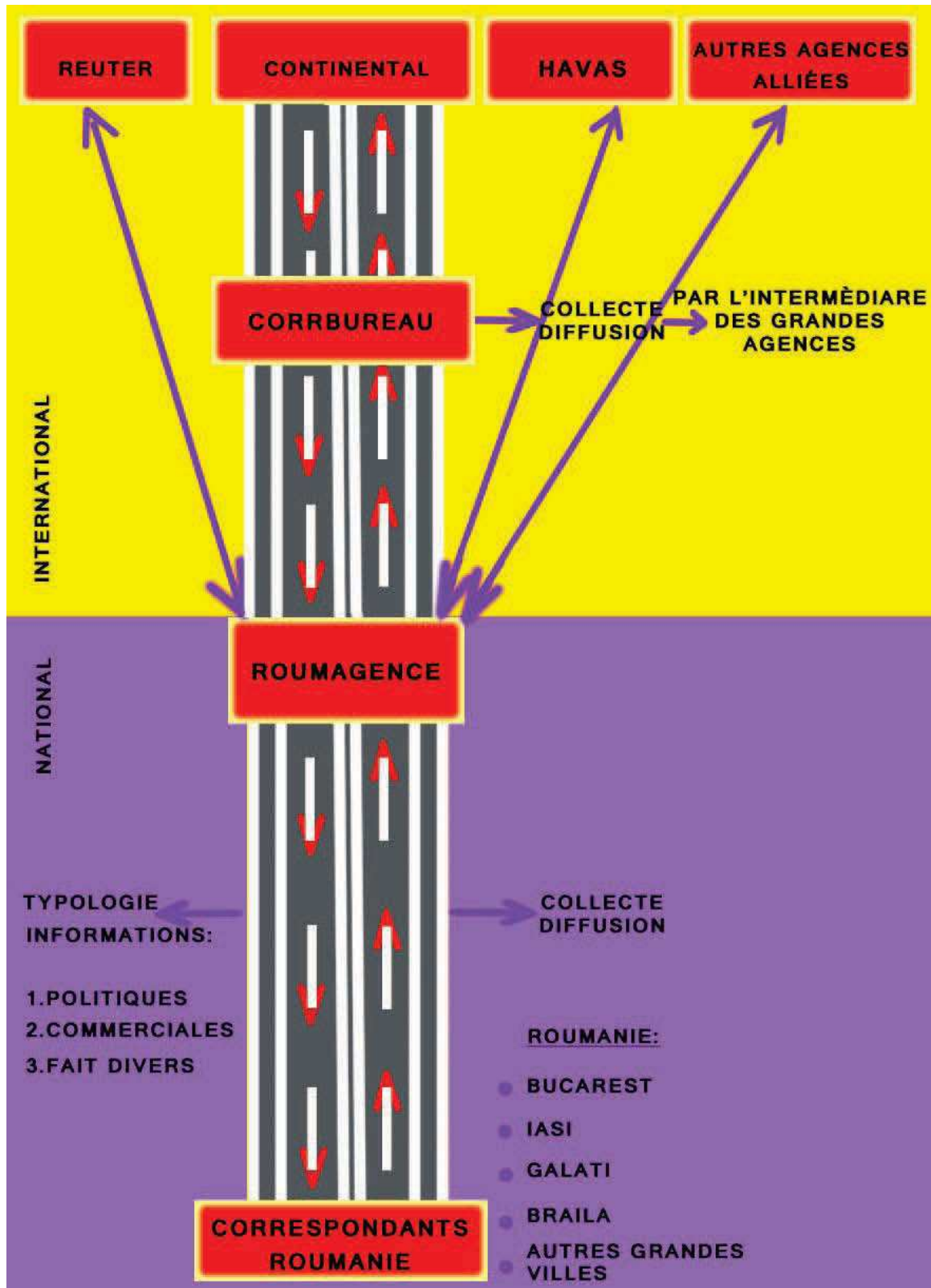
Cette deuxième période d'évolution des agences en Roumanie marqua l'apparition de la première agence roumaine ce qui permit à Bucarest de maintenir sa position dans le réseau européen de communication.

Parce qu'elle était en fait une sous-rédaction de l'agence viennoise, *Roumagence* échangeait des nouvelles avec l'Europe et l'Amérique par l'intermédiaire à la fois de l'agence *Corrbureau* et des agences alliées. Elle exploitait le territoire national de la Roumanie mais aussi, par l'intermédiaire de la maison mère de Paris et des autres agences alliées, tous les territoires d'influence de celles-ci. Le schéma suivant illustre ce réseau d'échanges d'information :

⁶¹⁷ Lettre du 25 février 1915, *idem*.

⁶¹⁸ Lettre du 17 juin 1896, *idem*.

Schéma N° 2 :
La circulation de l'information de et vers la Roumanie pendant la
période 1889-1917



1.3 *Rador*, une agence de presse synchronisée avec la circulation de l'information européenne

D'après Ratzel, pour qui la circulation a la fonction de gommer les inégalités, la troisième période de notre étude (1921-1940) pouvait être définie comme synchronisée avec les évolutions européennes et mondiales dans le domaine des agences de presse. Pour découvrir ces rythmes de production agencière et de diffusion, nous allons nous arrêter sur les événements ayant une valeur historique et journalistique symbolique ou bien sur des informations commerciales et des faits divers ayant fait grand bruit à l'époque.

Notre tâche est à la fois simple et compliquée. Simple tout d'abord, parce que nous avons affaire à la première agence de presse roumaine moderne, *Rador*, née en 1921 dont les pratiques ressemblent aux pratiques des agences européennes et mondiales. Compliqué ensuite, parce que nous analysons deux étapes assez distinctes ; l'une de 1921 à 1925, quand *Rador* fonctionnait comme une agence privée, et l'autre de 1925 à 1940, après que *Rador* est devenue officielle, engendrant des différences concernant la typologie de contenus et des rapports avec l'État.

Afin de mener à bien cette analyse, nous appliquerons ici le schéma annoncé au début de ce chapitre. Ainsi, nous traiterons du réseau national ou international mis en place par *Rador*, autrement dit, de ce que nous avons précédemment appelé « la scène » ; de la typologie des services propres à cette agence et de celle des services reçus et échangés, c'est-à-dire le rôle ; et enfin des liens entretenus par *Rador* avec l'État roumain, soit le metteur en scène.

Pour mettre en évidence le rôle de rapporteur de l'actualité tenu par *Rador* nous allons analyser deux normes professionnelles fondamentales qui sont l'objectivité et la crédibilité.

Commençons tout d'abord avec la scène. Le réseau interne de collecte et de diffusion de *Rador* n'était pas très différent de celui durant la période de *Roumagence*. *Rador* avait son siège central à Bucarest et des correspondants dans les grandes villes de Roumanie. Avec le rattachement en 1918 des territoires historiques, dont nous avons déjà parlé dans un précédent chapitre, le réseau national devenait également plus grand.

La diffusion interne était alors assurée pour les clients, surtout issus des mondes de la banque et de la presse. La liste des clients privilégiés, existant depuis l'implantation de *Havas* en Roumanie, était restée inchangée incluant toujours le roi, les ministres, les présidents des chambres parlementaires, *etc.* ; néanmoins, un supplément, le monde diplomatique, y avait été ajouté pour les ambassadeurs, les ministres plénipotentiaires et les représentants diplomatique ou consulaires de leurs pays respectifs. Ils recevaient uniquement des télégrammes politiques qu'ils utilisaient à des fins simplement personnelles.

Le réseau externe de collecte et de diffusion l'agence *Orient Radio Rador* était, jusqu'en 1925, composé presque exclusivement du système des agences alliées. Après le rachat de *Rador* par l'État roumain, vint s'ajouter à ce réseau les attachés de presse des légations.

Ainsi, *Rador* recevait principalement des nouvelles de la part de *Havas* qui, de son côté, les avaient précédemment collectées sur ses territoires en France, en Italie, en Espagne, au Portugal, au Maroc, en Amérique du Sud, ainsi que dans ses colonies et pays de protectorat. *Rador* pouvait également recevoir des nouvelles d'autres agences comme *Reuters Limited* qui elle-même collectait ses informations de l'Empire Britannique, la Hollande, la Chine, le Japon, de même que de leurs colonies et pays de protectorat mais également de *Havas* et *Reuter* en commun qui couvrait les autres pays du globe, exceptée la Roumanie et l'Allemagne⁶¹⁹. Seule la Russie communiste resta pendant quelques années un pays extérieur au réseau européen de collecte et de distribution de nouvelles « jusqu'au jour où des relations normales ont pu être établies avec ce pays »⁶²⁰.

La proximité géographique *était* et *est* encore un critère important pour un agencier dans le tri des informations internationales d'intérêt. Pour cette raison, la demande formulée par *Rador*, dans une lettre du 30 août 1921⁶²¹, de supprimer du service externe fait par *Havas* les nouvelles sur la Turquie, la Grèce et d'une façon générale sur les Pays Balkaniques s'avérait fort surprenante. Elle ne pouvait être expliquée que par les relations encore tendues avec les pays de la région, au lendemain de la Grande Guerre à peine finie. Toutefois, *Rador* paraissait avoir pour Moscou un intérêt spécial. Dans une lettre de *Havas* à destination de l'agence roumaine, envoyée le 17 septembre 1921⁶²², nous apprenions que *Rador* avait un envoyé spécial à Moscou, à titre provisoire cependant, et que l'administration française avait donné son accord en vue de recevoir de sa part les nouvelles en provenance de Russie et ce, pour un prix de 1000 lei/mois.

⁶¹⁹ Conformément au Traité entre *Rador*, d'une part, et *Havas* et *Reuters* d'autre part, du 6 juillet 1921, Archives Nationales de France 5 AR 413.

⁶²⁰ *Ibid.*

⁶²¹ Archives Nationales de France, 5 AR 198.

⁶²² *Idem*, 5 AR 33

D'une façon générale, *Rador* recevait le service d'informations étrangères directement de *Havas*, mais, dans le cas des nouvelles exceptionnelles, elles étaient expédiées directement de l'agence du pays respectif. Par exemple, le 23 avril 1923, *Reuter* avait fait un service direct pour *Rador*, à la demande de *Havas*, afin de les informer de la visite des souverains de Roumanie en Angleterre⁶²³.

Le traité de 1929 entre les mêmes agences modifiait toutefois les conditions de diffusion de l'information par l'agence roumaine. *Havas* et *Reuters* devaient transmettre à *Rador* toutes les nouvelles générales. De leur côté, les autres agences alliées ne pouvaient transmettre à Bucarest que les nouvelles en provenance de leur territoire national. Il faut souligner que, dans ce nouveau traité, apparaissait pour la première fois l'obligation d'une exploitation « efficace » : « Chaque partie s'oblige à maintenir un service complet et efficace des nouvelles de son territoire contractuel »⁶²⁴.

Le service de nouvelles venues d'Amérique ne donnait pas satisfaction à *Rador*. Ainsi, le 15 mars 1933, *Rador* exprimait sa volonté d'ouvrir son propre bureau à New York sous le motif que « *Associated Press* n'entretient des relations directes avec nous », « le bureau central de *AP* pour Europe ne câble qu'un matériel trié ». Néanmoins, il apparaît que le motif réel était probablement tout autre ; en effet, : « les communiqués officiels du gouvernement roumain ainsi que des informations que nous voudrions voir paraître dans la presse américaine, ne peuvent y être placées »⁶²⁵.

Dans le traité de 1934, conclu entre *Rador*, *Havas* et *Reuter* les signes de départ de l'*Associated Press* du dispositif des agences alliées étaient évidents, puisqu'on y trouve inscrit, pour la première fois, que *Rador* avait le droit « de conclure un contrat séparé avec l'*Associated Press* d'Amérique pour autant que cette dernière [restait] en relations contractuelles avec *Havas* et *Reuters* »⁶²⁶. D'ailleurs, peu après, les agences états-uniennes commencèrent à exploiter le territoire roumain, et ce, surtout après 1930. Dans une lettre envoyée le 3 avril 1932 de Bucarest à Paris, on relève à ce sujet quelques informations sur l'activité de l'*United Press* (UP) en Roumanie : « Sur *United Press* – ne développe pas à Bucarest une très grande activité. Nouvelles politiques sous forme sommaire et seulement au moment des crises ministérielles. Ce qui intéresse UP, comme d'ailleurs tous les journaux ou agences anglo-saxonnes, ce sont les nouvelles qui ont trait à la Cour Royale »⁶²⁷.

⁶²³ *Ibid.*

⁶²⁴ Archives Nationales de France 5 AR 413.

⁶²⁵ *Idem*, 5 AR 199.

⁶²⁶ *Idem*, 5 AR 413.

⁶²⁷ *Idem*, 5 AR 199.

Dans la même lettre on relève également quelques hypothèses intéressantes quant au modèle de circulation de l'information vers l'Amérique qui supposait l'existence de deux centres inconnus de collecte et de tri de l'information: « J'ai appris que la transmission des informations d'UP se faisait pour les nouvelles importantes par téléphone à Berlin où se trouve un centre de collection et de répartition des nouvelles relatives à l'Europe Centrale ». Selon Alexandru Hurtig, directeur de *Rador*, la vérification ne pouvait pas être faite, ajoutant toutefois qu'« il existerait » aussi « à Vienne un centre d'informations utilisé par la presse américaine ou anglaise, centre alimenté par des intermédiaires qui travaillent par lettres ». Cette collecte d'information, par lettre, était moins rapide, mais garantissait davantage le secret que ne pouvaient le faire les transmissions par la télégraphie sans fil ou par téléphone. Il était fort possible qu'*UP* travailla à cette époque en liaison avec ce centre d'informations grâce auquel avaient été lancées à l'étranger la plupart des nouvelles à sensation concernant la Cour de Roumanie ; ces nouvelles, qui étaient pour la plupart à caractère plus ou moins scandaleux , n'auraient pu être envoyées directement de Bucarest sans danger.

Dans ce réseau mondial, chaque agence du dispositif pouvait devenir un relais pour les autres ; ainsi, n'importe quelle agence devait transmettre aux agences alliées les nouvelles qu'elle recevait de l'autre partie si l'émetteur l'y autorisait. Par exemple, en 1930, *Havas* proposa à *Rador* de devenir un point de transit, c'est-à-dire de relier téléphoniquement Sofia et Budapest. Etant donné que les relations entre la Roumanie et la Bulgarie avaient été affectées par le rachat de la région de Quadrilatère après la Grande Guerre, Bucarest ne fut pas si heureuse de cette proposition ; toutefois, le 23 juin 1930, *Rador* consentit à envoyer chaque jour à Sofia, à 22 heures, son service occidental.

Par la suite, le 3 octobre 1930, *Rador* fut à son tour reliée par téléphone avec l'agence *Havas* de Budapest ; ainsi, l'agence télégraphique hongroise devait transmettre par téléphone les nouvelles urgentes de Roumanie. Ce lien donna satisfaction à *Havas*, en termes de réception rapide de nouvelles, comme, par exemple, le 21 octobre 1930, quand la transmission des informations au sujet de la crise ministérielle vécue à Bucarest fut assurée par téléphone via Budapest⁶²⁸.

En 1932, suite aux montés des nationalismes, notamment en Allemagne, l'agence *Continental* essaya de transformer *Rador* en point de collecte et de diffusion de l'information pour la région balkanique ; ainsi, d'après le directeur Alexandru Hurtig :

« Nous avons reçu ces derniers jours à Bucarest la visite de M. Rawitzky, directeur du Wolff bureau qui nous a proposé d'organiser un service radiotélégraphique circulaire de Berlin pour les agences balkaniques y compris la Roumanie. Ce service comprendrait trois émissions par jour d'environ 200 mots chacune ; pendant une année à titre gratuit. Il s'agirait de transmettre des informations plus amples sur l'Allemagne,

⁶²⁸ *Idem*, 5 AR 33.

filtrées du point de vue de l'intérêt de l'officialité, ainsi que des considérations des milieux allemands autorisés sur les événements politiques internationaux »⁶²⁹.

Les relations avec *Tass*, agence d'un pays communiste n'ayant pas clarifié ses relations avec les autres États, posaient des problèmes au sein de l'alliance des agences. Une lettre du 8 janvier 1935 de *Havas* à *Rador*, rend compte du refus de certaines agences d'avoir dans le cadre du traité *Havas-Reuter* des relations contractuelles directes avec *Tass*. Ainsi, *Havas* priait *Rador* en ces termes : « Je vous demande personnellement d'étudier le moyen de donner satisfaction à notre Collègue Doletzky »⁶³⁰. Le 26 février, *Rador* annonçait que, dorénavant, elle écrirait directement à *Tass* ; *Havas* fut pleinement satisfaite avoir obtenu gain de cause⁶³¹.

Autrement dit, on constate que le territoire de collecte et de diffusion de l'information était respecté par les agences alliées et que ce principe d'exploitation figurait dans chaque traité signé par l'alliance. De même, chaque membre signataire respectant l'engagement selon lequel l'étendue et la nature des services devaient être déterminées par l'agence destinataire. Ainsi, par exemple, le 10 octobre 1921, l'ampleur du service information reçu de *Havas* à Bucarest était à 1000 mots quotidiens : « 500 mots de Général, à votre charge, 500 mots de Vale dont vous n'aurez pas à supporter les frais de transmission »⁶³². Vale était, comme nous allons voir, le service de propagande soutenu par le Gouvernement français.

Étant donné les difficultés d'exploitation connues par *Rador* à ses débuts, dès le mois d'août, il lui fut difficile d'acquitter ses frais d'abonnement aux flux des nouvelles étrangères ; pour cette raison, le 3 novembre 1921, *Havas* annonça que le service général serait réduit d'un tiers passant à 333 mots de même que Vale passant aussi à 300 mots.

Une note de *Havas* datée du 10 mai 1927 nous apprend la structure et les caractéristiques des services reçus par *Rador* :

« Les nouvelles de tous les pays, sauf celles de l'Allemagne, des Balkans et de l'Europe Centrale, à moins qu'il ne s'agisse d'une information sensationnelle, sont bonnes pour Bucarest.

Nous devons à *Rador* les nouvelles de Russie, bien que la Russie soit un pays limitrophe de la Roumanie. Le service est assuré par radiotélégraphie via Radio France (1500 mots par mois en service général

⁶²⁹ Lettre du directeur de *Rador*, Alexandru Hurtig, du 11 mai 1932, *idem*, 5 AR 199.

⁶³⁰ Doletzky, le négociateur TASS à Paris. Lettre de *Havas* pour *Rador*, Archives Nationales de France, 5 AR 33.

⁶³¹ Sur les premières agences de presse russes voir Michael Palmer, « Quand les agences rapportent l'événement » in « La Question Médiatique » (sous la direction de Fabrice d'Almeida), *Réseaux*, Paris, n° 88, vol 16, 1998, pp. 203-219.

⁶³² Archives Nationales de France, 5 AR 33.

et 1200 en Vale). Rador capte les Polyhavas de 8H30, 9H30, 16H, 17H30, 19H10, 20H10, 21H, 22H10, et 23H. Du samedi soir au lundi matin, ne radiotélégraphier à Bucarest que les faits tout à fait sensationnels »⁶³³.

En 1925, *Rador* envoyait quotidiennement à *Havas* des télégrammes sur les faits importants, service qui pouvait aller jusqu'à 250 mots par jour. À part ce service général, *Rador* transmettait également le service Trajan, qui était une sélection de nouvelles de propagandes, soutenue par le Gouvernement roumain⁶³⁴. Les informations envoyées par l'agence *Rador* à *Havas* étaient ensuite remises aux divers correspondants où aux bureaux parisiens des Agences alliées (concernant *Associated Press*, *Havas* transmettait directement et quotidiennement à New York).

Le service complet de *Rador* fut, en mai 1925, de 1175 mots, mais il descendit, en avril 1926 à 712 mots, puis à 500 mots, d'après une lettre de *Havas* à *Rador* datée du 7 juin 1926, où l'agence française demandait à veiller à ce que « l'agence (doit faire) des économies »⁶³⁵.

En janvier⁶³⁶ 1935, le service extérieur de *Rador* contenait environ 75% des dépêches issues des services de *Havas*. Il était composé de la manière suivante:

- 3000 mots du service *Havas Extrême-Orient* ;
- 1000 mots de *Polyvale Havas* rédigés à l'intention de l'Europe Orientale ;
- *Amsud* (le service pour l'Amérique du Sud).

Cependant, précisions que *Rador* captait aussi d'autres stations telles que :

- une radio anglaise donnant des informations sur les dominations en l'Extrême Orient ;
- les radios de Stefani (« inutilisables » disait Hurtig) ;
- les radios PAT et Avala (Pologne et Yougoslavie) ;
- la Balkan-Radio, radio allemande, sans grande portée.

De plus, d'après le directeur de *Rador*, Hurtig⁶³⁷, *Rador* recevait, avec beaucoup de retard, le service de propagande « Tractatus » du Deutsche Nachrichten Buro, mais qui était souvent inutilisable.

En 1938, la crise économique mondiale, la montée du fascisme en Europe et l'instauration de la dictature royale en Roumanie modifièrent la structure du service externe reçu par *Rador*. Ainsi, le 7 novembre 1938, les principaux services reçus par *Rador* étaient utilisés dans les proportions suivantes : Havas 59%, Reuter 14%, DNB 19% et Stefani 8%. Le correspondant de *Havas* à Bucarest appréciait l'évolution positive du service : « On estime ici que le service Reuter

⁶³³ *Ibid.*

⁶³⁴ *Ibid.*

⁶³⁵ *Ibid.*

⁶³⁶ Lettre de 18 janvier 1935, Archives Nationales de France, 5 AR 33.

⁶³⁷ Archives Nationales de France, *idem*.

s'est nettement amélioré au cours des derniers mois. Lors de la crise, une très grande partie des informations étaient prises de Reuter. Il est arrivé bien souvent que Rador prenne les nouvelles de Reuter et les commentaires de Havas »⁶³⁸

Une lettre, du 28 février 1928, de l'attaché de presse à Paris, Al Ioan à Dianu, adressée au directeur général du service de presse et des informations de Bucarest, nous apprend de quelle manière le service de Rador était diffusé et utilisé en France ; ainsi,

« J'ai l'honneur de porter à votre connaissance différentes constatations faites par plusieurs journalistes parisiens sur la façon dont les agences et particulièrement l'agence Havas communiquent en France des informations sur les événements de Roumanie. En règle générale les informations de Bucarest ou n'arrivent pas ou arrivent trop tard, de sorte que les nouvelles transmises avec la plus grande célérité par Budapest, Vienne ou Berlin et assez souvent même par Belgrade n'ont pas point leur contrepartie dans celles venant de Bucarest afin de mettre les choses immédiatement au point. Il est vrai que la plupart des journaux parisiens ont pris l'habitude de ne publier les nouvelles provenant de pareilles sources que sous toutes réserves mais faute d'autres nouvelles elles passent quand même. Et puis il n'y a pas des journaux bien intentionnés à notre égard »⁶³⁹.

La solution proposée engendra une meilleure vitesse de transmission d'information : « Dès qu'un événement se produit, il importe de le transmettre immédiatement avec tous les éclaircissements nécessaires afin d'éviter les plus possibles tous commentaires mensongers ou tendancieux »⁶⁴⁰.

Ainsi, il est clair que le développement de nouvelles techniques de transmission ouvrait des possibilités d'augmentation de la vitesse de transmission de l'information. Une lettre reçue par *Rador* le 8 mars 1922, envoyée par la Direction Générale des Postes Télégraphes et Téléphones de Roumanie nous précise ainsi que,

« En réponse à votre adresse du 18 février 1922, par laquelle vous sollicitez que les télégrammes destinés à Havas-Paris, Reuter-Londres, Stefani-Rome, Korrbureau-Vienne, Press tchécoslovaque-Prague et Wolff-Berlin, soient expédiés par vie TSF, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que la Direction de Radio-Communication espère pouvoir transmettre pour vous de 1800 à 2000 mots par jour. À la suite de la réception de matériel (...) le trafic s'intensifiant, de sorte que nous serons en mesure de transmettre un nombre de mots deux fois plus grand »⁶⁴¹.

⁶³⁸ *Ibid.*

⁶³⁹ Archives Nationales de Roumanie, *fond Ministerul Propagandei Nationale (Fonds Ministère de la Propagande Nationale)*, dossier « Agences de presse », vol 1.

⁶⁴⁰ *Ibid.*

⁶⁴¹ *Ibid.*

On trouve parfois, au détour d'un document d'archive, la trace de l'introduction de nouvelles normes dans la profession, comme c'est le cas dans cette note, datée du 20 janvier 1922, du Service Financier Commerce de *Havas*, :

« À partir de demain, le service Rador Bucarest devra être numéroté de minuit à minuit ; le numéro figurera comme premier mot de texte de chaque envoi. Les services financiers et commerciaux assurés à Bucarest devront être compris dans l'ensemble du service de Rador pour que le numérotage porte sur la totalité des dépêches. En conséquence, le Financier et le Commerce devront remettre leurs télégrammes à la Rédaction qui se chargera de leur expédition avec le maximum de rapidité ».⁶⁴²

Afin d'améliorer encore une transmission rapide et complète des informations, les agences alliées avaient eu recours à l'instauration d'une taxe trois fois plus élevée que d'ordinaire.

La préoccupation des agences à être les premières à annoncer une nouvelle, les avait poussées à utiliser les moyens techniques les plus avancés de leur époque. La télégraphie sans fil (TSF) représentait, sans nul doute, une révolution en matière de transmission de dépêches. Dans une lettre du 5 juillet 1921, *Havas* annonçait que l'agence avait commencé des démarches en vue d'ouvrir un service Bucarest-Paris par TSF. Concernant Bucarest, les horaires d'émission furent 11h30, 15h30, 17h20, 23h00 et 03h00.

L'horaire des transmissions devenait toujours plus précis et se modifiait chaque année. Ainsi, en 1927, les transmissions étaient multiples, passant à 17 par 24 heures. Prenons l'exemple des émissions Polyhavas Politiques auxquelles *Rador* était abonné à partir du 12 novembre 1927⁶⁴³. Dans ce tableau est indiqué le nombre-clef qui fut employé en décembre 1927 pour chiffrer partiellement Polyhavas Politiques :

1. AIME 8:40
2. BRUNO 9:30
3. CLAIR 10:13
4. DENIS 11:50
5. ELOI 12:00
6. GUY 13:50
7. HERCULE 16:00
8. IGNACE 17:30
9. JULES 19:00
10. KARL 20:10
11. LOUIS 21:00

⁶⁴² Archives Nationales de France, 5 AR 33.

⁶⁴³ *Ibid.*

12. MARC 22:10
13. NOEL 23:00

À titre d'exemple, nous présentons le tableau suivant indiquant le nombre-clef qui fut employé à partir du 8 avril 1936⁶⁴⁴ pour chiffrer partiellement Multihavas ainsi que le nombre de minutes que chaque émission durait. Nous observons une augmentation du nombre d'émissions, surtout le matin et le soir, suivant les changements de consommation de l'information de l'époque.

- 1.ANDRE 7h15 ; 5'
2.BRIX 8h45 ; 10'
3.CLET 10h35 ; 5'
4.DENIS 11h55 ; 5'
5.EMILE 13h05 ; 5'
6.FELIX 13h50 ; 5'
7.GILLES 14h50 ; 5'
8.HUBERT 15h55 ; 5'
9.IGNACE 17h ; 5'
10.JACQUES 18h ; 5'
11.KLEBER 19h ; 5'
12.LOUIS 20h05 ; 5'
13.MARC 21h ; 10'
14.NOEL 21h35 ; 5'
15.OMER 22h ; 10'
16.PAUL 22h45 ; 5'
17.QUENTIN 23h45 ; 5'

Les changements dans la technique de diffusion et de réception allaient dans le sens d'une transmission toujours plus rapide comportant plus de mots à la minute que jamais. On retrouve un exemple de cette course à l'équipement engendrant une rapidité supérieure, dans un échange de lettres, daté du le 24 juillet 1924⁶⁴⁵ entre *Rador* et *Havas*. Dans ces lettres, on peut voir que l'agence roumaine avait l'intention d'acheter des appareils « Printing », utilisés par *Havas* depuis 1894, spécialement destinés aux agences d'information. Aux États Unis leur exploitation avait commencé dès 1870. À la même époque, l'agence roumaine convoitait également l'achat d'un appareil

⁶⁴⁴ *Ibid.*

⁶⁴⁵ Archives Nationales de France, 5 AR 198.

télégraphique Wright et Nigrón, déjà en service à l'agence *Havas* de Paris, qui permettait de transmettre aux abonnés à la vitesse de 30 mots à la minute.

Le 30 août 1932 furent introduites les ondes courtes. Elles permirent d'augmenter la cadence à 40 mots/minute. Le 26 septembre 1932⁶⁴⁶, *Havas* annonçait l'adoption prochaine d'une cadence encore plus rapide pour les émissions à ondes courtes.

Après le 25 mars 1935, commença la transmission par Hell⁶⁴⁷. Cette transmission fut très instable pendant trois longues années, avec beaucoup de correspondances entre Rador et Havas sur ce sujet. Par exemple, le 4 novembre 1938, étant donnée l'instabilité du service Hell, Havas recommanda aux rédacteurs d'Europe d'appeler l'Agence *Rador* par téléphone afin de donner l'essentiel de l'information. Ces communications étaient imputées au compte Vale⁶⁴⁸.

En 1939, *Havas* introduisit un nouvel appareil. Le correspondant de l'agence française à Bucarest, Maurice Nègre, fut informé par une lettre du siège central que, depuis le 20 juin, *Havas* mettait désormais régulièrement en service des appareils enregistreurs de communication téléphoniques utilisés jusqu'ici à titre d'essai⁶⁴⁹. Toutefois, les débuts furent difficiles et, le 31 juillet 1939, il y eut de nombreuses difficultés imputées à l'utilisation du dictaphone dans ses relations avec Havas Bucarest.

Il est important de remarquer que les progrès techniques posaient également des problèmes de concurrence entre les diffuseurs de l'information. Dans une réponse du directeur de *Rador*, Solacolu⁶⁵⁰, à un questionnaire de *Havas* sur la radiodiffusion des informations de presse, il ressort ses grandes inquiétudes concernant un médium avec une diffusion non protégée, sur un territoire pratiquement illimité.

Le service roumain de radiodiffusion des informations fut auto-réglementé et placé sous la surveillance générale du sous-secrétariat de la Presse et de la Propagande. Ce dernier exerça un contrôle particulier des nouvelles ayant un caractère politique :

« Aucun texte de loi ne définit les relations entre la radio et la presse. Aucune sorte de polémique n'est produite dans ce domaine, et dans ses revues de la presse, la radio se borne à citer les journaux dont elle reproduit les nouvelles. Une tolérance tacite existe dans les rapports radio/journaux dont elle emprunte spécialement les articles pour sa revue de presse. Il n'y a pas aucune protestation des journaux à ce sujet. Les nouvelles intérieures sont fournies à la radio par un service propre de reportage. Les nouvelles de l'étranger lui

⁶⁴⁶ *Idem*, 5 AR 33.

⁶⁴⁷ *Ibid.*

⁶⁴⁸ Informations portant sur la politique française, de source gouvernementale, *ibid.*

⁶⁴⁹ *Ibid.*

⁶⁵⁰ Réponse de Solacolu, directeur de l'agence Rador, le 31 octobre 1938, à un questionnaire de Havas. Archives Nationales de France, 5 AR 431.

sont fournies par notre Agence qui lui sert en abonnement, comme aux journaux. Aucun monopole n'est assuré à notre Agence. Pour les nouvelles de l'étranger, elles sont transmises par la radio dans la forme même de notre bulletin, seule l'émission au microphone et le choix parmi les nouvelles incombant à la radio »⁶⁵¹.

Les émissions d'informations étaient transmises à 7h, 14h, 15h, 19h, 23h30 et minuit.

« Aucune prescription n'interdit à la radio d'émettre ses nouvelles, aux heures citées, sans tenir compte de la parution des journaux. Généralement les informations sont abrégées sans renvoyer, toutefois, aux journaux pour plus complet détails. La diffusion des radioreportages est, elle-aussi, illimitée. Aucune protection des informations radiodiffusées contre leur reproduction n'est assurée et nulle démarche n'a été tentée en vue de l'obtention de pareille protection »⁶⁵².

On s'aperçut très rapidement que la radiodiffusion posait des problèmes de fuites des informations pour les agences. Sur ce sujet, l'un des directeurs de *Rador*, Solacolu, écrivit avec inquiétude à Havas, le 1^{er} juin 1938, qu'ils « ont pillé les services des agences » :

« Deux journaux *Seara (Le Soir)* et *Capitala (La Capitale)* font reproduction illicite des services radiodiffusés ou radiotélégraphiés des agences alliées avec la mention "Telca-press". Or, le propriétaire de *Seara* et *Capitala* n'est autre que l'actuel sous-secrétaire d'État à la Presse et à la Propagande, Eugen Titeanu »⁶⁵³.

Solacolu écrivit également au Ministère pour faire part de ses inquiétudes, mais il ne reçut aucune réponse en retour. Les agences prirent donc des mesures. Ainsi, Havas annonça à Rador, le 16 juin 1938, de ne plus capter les émissions ondes courtes parce qu'elle va allait faire un service complet, de 10 000 mots, pour les pays éloignés de l'Europe :

« Cette dénonciation faite, nous serons beaucoup plus à l'aise, si les pillages continuent, pour demander à notre administration télégraphique d'intervenir soit directement, soit par l'intermédiaire de notre Ambassade à Bucarest, pour faire cesser, sur la base de l'Article 12 du Règlement annexe de la Convention de Télécommunication, la captation abusive de nos émissions (de caractère privé) en Roumanie »⁶⁵⁴.

Durant la période d'entre guerres, Rador fut critiquée à plusieurs reprises sur que Havas nommait « le double envoi », c'est-à-dire des télégrammes envoyés simultanément aux Agences et Légations, comme le relève une lettre du 9 avril 1926. Le 7 juin 1928, Rador soutenait que « c'est un usage pratiqué par la plupart des agences alliées » d'envoyer « à nos Légations respectives pour les faits politiques intérieurs de quelque importance, un double (copie) des dépêches que nous

⁶⁵¹ *Ibid.*

⁶⁵² *Ibid.*

⁶⁵³ *Ibid.*

⁶⁵⁴ Archives Nationales de France, 5 AR 33.

expéditions aux agences alliées »⁶⁵⁵. Mais l'opinion de Havas était que « par l'ordre financier et moral », Rador ne pouvait pas faire cette double diffusion.

Pour calmer le jeu, Vasile Stoica, directeur de Rador à l'époque, déclara le 4 octobre 1929 que « depuis plusieurs mois Rador avait cessé d'envoyer en télégrammes multiples aux Légations et attachés de presse de Roumanie à l'Étranger les informations expédiés aux Agences Alliées »⁶⁵⁶.

Il est important de prendre en compte le fait que la situation était compliquée pour Rador étant donné que les attachés de presse étaient aussi ses correspondants à l'étranger, des correspondants qui devaient être informés, à leur tour, avec rapidité.

Parfois, mais plus rarement, existait un le double envoi de Bucarest vers Havas, fait à la fois par Rador et par un correspondant de Havas à Bucarest. À ce sujet, le 5 décembre 1932, le correspondant Massip expliquait que ces doubles envois venaient du fait que les télégrammes de Rador étaient très « secs et incomplètes »⁶⁵⁷.

Parfois, mais très rarement, il pouvait même arriver que les informations du correspondant Havas à Bucarest contredisent les dépêches de Rador. Le plus célèbre cas fut au sujet du trésor roumain parti à Moscou pendant la Grande Guerre et jamais revenu. Dans le numéro datant du 19 février 1935, les *Dernières Nouvelles*, journal de langue russe publié à Paris, mettaient en cause l'information du siège central Havas donnée d'après Havas Bucarest concernant ce trésor. Pour sa défense, dans une lettre adressée à Maffre, alors correspondant à Bucarest, le 25 février 1935, Havas Paris fit la reconstitution des envois :

« Vous nous avez, au cours de votre communication de 15h25 du 18 février, annoncé que le Gouvernement soviétique avait mis à la disposition de la Roumanie toutes les caisses qui contenaient le trésor de l'État roumain. Vous ajoutiez que dans ces caisses avaient été placés, au moment de leur envoi en Russie, l'or de la Banque Nationale de la Roumanie, les bijoux de nombreuses grandes familles roumaines, des tableaux et des archives. Il semble, d'après ce qui affirment les *Dernières Nouvelles*, ce que confirme d'ailleurs une information ultérieure de Rador, que les caisses en question, ou tout ou moins celles qui ont été mises à la disposition de la Roumanie, ne contiennent que des archives »⁶⁵⁸.

Dans la même dépêche on peut relever encore une autre information inexacte selon laquelle

« le gouvernement soviétique avait cédé au gouvernement roumain l'église russe de Bucarest à condition que les services religieux aient lieu en langue roumaine. Cette seconde partie est également contestée par les *Dernières Nouvelles* qui prétendent que les Soviets ont simplement autorisé le gouvernement

⁶⁵⁵ *Idem*, 5 AR 199.

⁶⁵⁶ *Ibid.*

⁶⁵⁷ *Idem*, 5 AR 200.

⁶⁵⁸ *Idem*, 5 AR 34.

roumain "à faire usage de l'église" à la condition que les services religieux aient lieu "selon le rite de l'église roumaine" »⁶⁵⁹.

La diffusion défectueuse pouvait être liée à un manque d'organisation ou à problèmes techniques. En effet, les archives gardent la trace des plusieurs réclamations de ce type des agences alliées, surtout concernant les dépêches importantes. Dans ce contexte, le 25 octobre 1923, Rador expliquait la raison pour laquelle les dépêches sur le couronnement du Roi étaient arrivées avec un beaucoup de retard :

« Nous comprenons très bien les raisons de votre réclamation ainsi que celle de Reuter, mais nous espérons que vous vous rendrez compte des circonstances si difficiles dans lesquelles nous travaillons, avec une administration télégraphique qui s'arrange souvent d'expédier par la poste 4 ou 5 jours après, certaines dépêches des plus pressées. Pour vous convaincre, nous joignons à la présente une coupure du journal *Universul (L'Univers)* en date d'aujourd'hui, où il proteste contre les mêmes procédés »⁶⁶⁰.

Pour réponse, *Universul* écrivit une lettre ouverte très dure, parlant d'une vraie anarchie des PTT :

« J'ai attiré maintes fois l'attention du Directeur Général des PTT sur le scandale qui règne dans les services des correspondances postales et télégraphiques. Jusqu'à présent, il n'a été pris aucune mesure pour remédier à cet état de choses. Voici quelques nouveaux faits qui illustrent suffisamment l'anarchie des PTT. Un télégramme expédié le 20 octobre d'Arad par notre correspondant, nous est parvenu hier, seulement, 24 octobre. Le dit télégramme a donc mis 4 jours pour parcourir la distance Arad-Bucarest. En fait d'excuse, le télégramme portait la mention "transmis par voie postal". (...) Quel est alors l'avantage d'un télégramme ? Pourquoi les PTT perçoivent-elles des taxes pour transmission de télégrammes, lorsqu'elles ne sont pas en mesure de les transmettre en temps utile à leurs destinataires, même par la voie postale ? Un autre télégramme, expédié d'Oradia Mare le 14 octobre, n'est parvenu à notre rédaction que le 24 – au but de 10 jours !! Qu'en dit M. le Ministre des Communications ? »⁶⁶¹.

Les problèmes techniques étaient également invoqués afin d'expliquer les retards de diffusion. Ainsi, le 9 décembre 1926, concernant le retard de 10h dans la transmission d'une nouvelle concernant un incendie s'étant produit au palais royal, le directeur de Rador invoqua des problèmes de dérangements des appareils de la Radio.

Passons à présent à l'étude de la typologie des contenus. De la même façon que pour les indicateurs « collecte » et « diffusion » utilisés précédemment, divisons cette troisième période en deux étapes ; la première, de 1921 à 1925 au cours de laquelle Rador fonctionna en tant qu'agence

⁶⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁶⁰ *Idem*, 5 AR 198.

⁶⁶¹ *Ibid.*

privée, et la seconde, de 1925 à 1940, au cours de laquelle l'agence roumaine, rachetée par l'État, devint une importante agence officieuse. En règle générale, pendant la première étape, Rador était s'est essentiellement intéressée aux nouvelles financières et commerciales alors que pendant la deuxième elle leur a préférées les nouvelles politiques.

De plus ajoutons que, pendant cette période, la typologie de nouvelles reçues par les agences alliées variait selon le rythme des différents traités signés.

Dans le traité de 1921, il était prévu que Rador reçoive, de la part des agences alliées Havas et Reuter, toutes les nouvelles politiques, générales, commerciales et financières, à l'exception du service industriel, leur parvenant depuis leurs territoires d'influence⁶⁶².

Dans une lettre du 12 juillet 1921, nous apprenons que le contenu des renseignements commerciaux concernant la Bourse de Paris que Havas pouvait envoyer concernaient le cours du change à Paris, les valeurs roumaines cotés à Paris tant sur la marché officielle (Parquet) que sur les marchés bancaires. En ce qui concerne les places boursières étrangères Havas devaient envoyer les cours de Londres, de New York, d'Anvers et de Genève⁶⁶³.

Dans la même lettre, Havas mentionnait également qu'elle n'était pas en mesure de livrer, étant donné qu'elle ne disposait pas des produits manufacturés ne donnant lieu qu'à des échanges de maison à maison, entre fabricant et intermédiaires, des bijoux et des pierres précieuses mais aussi certains articles compris sous la rubrique « Drogueries »⁶⁶⁴.

Ce service de Havas fut encore amélioré ce qui aboutit à l'annonce, le 2 août 1921, que l'agence allait télégraphier les cours du pétrole, de la jute, du chanvre, de la soie et du cuir, cours qui, précédemment, étaient expédiés par courrier⁶⁶⁵.

Au vue de sa clientèle mais peut être aussi de son actionnariat⁶⁶⁶, les cours des bourses de Paris et européennes firent l'objet de nombreuses plaintes de la part de Rador :

« Le cours de bourse de Paris qui nous arrivait jusqu'à présent régulièrement entre 18 et 19 heures, ne nous parvient plus, depuis deux semaines, que vers 22 heures. Ce retard nous empêche de tenir nos obligations envers les grandes banques de Bucarest, et entrave nos communications avec la province »⁶⁶⁷.

Ces problèmes étaient d'autant plus compliqués que le changement de technologie, la télégraphie sans fil, générait la possibilité à des tiers d'intercepter les émissions entre les agences.

⁶⁶² *Idem*, 5 AR 413.

⁶⁶³ *Idem*, 5 AR 33.

⁶⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶⁶ Rappelons que la puissante Banque Chrissoveloni détenait une partie assez conséquente de l'agence.

⁶⁶⁷ Lettre de Rador pour le siège central de Havas, le 12 janvier 1922, *idem*, 5 AR 198.

C'est ce que cherche à expliquer, Sebastian Serbescu, premier directeur de Rador, dans une lettre adressée à Havas le 13 février 1922 :

« Le poste TSF de Lafayette communique chaque jour le cours de change du leu roumain à côté de ceux du dollar, de la livre, du franc suisse, de mark etc. Dans ces cours ne figure aucune des monnaies des pays de l'Europe Centrale ou de Balkans sauf le leu. Je vous avoue que je n'aperçois pas la raison de cette faveur spéciale accordée au leu, faveur qui nous cause à nous un très grand préjudice, car les radios Lafayette sont distribuées aux banques et aux journaux pour un prix dérisoire (250 lei par mois), par le service de M. Coroi dont vous connaissez l'existence. Vous avez répondu le 24 septembre, au sujet des démarches que j'avais faites auprès de vous, que la suppression du cours du leu ne pouvait être faite parce qu'un grand nombre de destinataires orientaux se sont plaint de ne plus trouver dans le service des radios un cours qui les intéresse »⁶⁶⁸.

De plus, la concurrence très forte demandait des interventions de très haut niveau :

« Je soupçonne fort que les seuls destinataires intéressés à protester sont les personnes qui nous font ici concurrence, et qui seraient très gênés dans leurs spéculations si on interrompait cet abus. Nous n'avons pas réussi à faire comprendre au Gouvernement roumain la justesse de ce point de vue. Nous comptons donc sur une nouvelle intervention de vous auprès des autorités françaises et au besoin même à Bucarest, pour que les droits des agences télégraphiques, qui payent si cher leurs télégrammes, soient reconnues »⁶⁶⁹.

Les cotations n'étaient pas les seuls sujets passibles de fuites. Selon la même lettre, à Bucarest existait la possibilité d'intercepter un service général de Havas destiné à l'Amérique Latine : « Ces considérations ne s'appliquent d'ailleurs pas seulement aux cours. Car vous pouvez constater d'après la copie ci-jointe que les radios que vous envoyez à Buenos Aires sont interceptés par Bucarest. Si M. Coroi se croyait en droit de les distribuer à la presse, vous imaginez quelle serait notre situation »⁶⁷⁰.

Dans ce contexte particulier, en 1923, la préoccupation concernant la transmission des cours des marchandises était très grande. En janvier, Rador demanda qu'on lui transmette ces cours de marchandises, tels que les métaux, précieux ou autres, l'aluminium, le cuivre, le nickel *etc.* et des produits chimiques, de façon quotidienne par la poste⁶⁷¹. Pour justifier cette décision, le directeur de Rador expliqua que : « En faisant le bilan de notre activité pendant l'année 1922, qui se chiffra pour

⁶⁶⁸ Lettre du 13 février 1922, *idem*.

⁶⁶⁹ *Ibid.*

⁶⁷⁰ *Ibid.*

⁶⁷¹ Lettres du 3 et 24 janvier 1923 de directeur de Rador, Serbescu, pour le siège central de Havas, *idem*.

nous par une perte considérable, nous avons pu constater que seul notre service financier nous permet d'espérer de pouvoir couvrir nos frais pendant l'année qui vient »⁶⁷².

Dans la même lettre, Serbescu releva le mécontentement des clients du fait du retard dans la transmission des cours. Le poste TSF français les envoyait deux heures après la clôture des marchés, vers 17h, mais, de son côté, l'agence de Bucarest les transmettait après 19h, ce qui les rendait inutilisables. De plus, les cours des bourses de l'Europe Centrale étaient fournis par le *Corrbureau* de Budapest qui exigeait pour ce service 1500 F or :

« La question est d'autant plus urgent qu'une nouvelle concurrence paraît à l'horizon. L'agence allemande Europe-Radio, qui est, à ce que l'on nous dit, une agence privilégiée par l'État, conclut en ce moment des contrats en Transylvanie pour transmettre des cours de bourse plusieurs heures avant que nous les recevions nous même, et a demandé l'autorisation du gouvernement roumain pour fonctionner en Roumanie »⁶⁷³.

Pressé par ses clients et par son actionnaire principal, la Banque Chrissoveloni, Rador demanda périodiquement d'obtenir les cours plus rapidement. Par exemple, le 11 février 1925, le directeur de Rador, Serbescu, déplorait le fait que certaines banques recevaient de la part de leurs correspondants à Paris les cours de la bourse avant l'arrivée des dépêches de Rador.

D'autres critiques accusaient Rador de recevoir de la part de Havas des dépêches n'intéressant pas le public roumain.

Pendant toute cette période, l'intérêt des grandes agences alliées fut donc de recevoir en priorité les faits politiques importants ainsi que les faits divers.

Parfois, les agences concurrentes ou les journaux diffusaient de fausses nouvelles ou bien des nouvelles exagérées. Suivent quelques exemples où Havas fut alerté inutilement.

Le 11 novembre 1922, *Havas* demanda des détails sur l'accident minier survenu à Lupeni. *Rador* répondit que l' : « Accident Lupeni fut insignifiant ; nouvelles auxquelles faites allusion sont exagérés »⁶⁷⁴ alors que, de son côté, la concurrence annonçait des centaines de victimes.

Le 24 novembre 1922, *Havas* déplora que plusieurs journaux anglais aient diffusé la nouvelle que le Roi avait échappé à un attentat perpétré à la gare de Brasov. *Reuter* avait des détails mais, de son côté, *Rador* se taisait. La question de Havas fut assez cinglante : « Nous posons la question de savoir si vos collaborateurs ont des besoins généraux des agences une idée suffisante »⁶⁷⁵. À son tour, *Rador* répondit le 5 décembre : « En ce qui concerne le prétendu attentat

⁶⁷² Lettre du 6 février 1923, *idem*.

⁶⁷³ *Ibid.*

⁶⁷⁴ *Ibid.*

⁶⁷⁵ Archives Nationales de France, 5 AR 33.

contre le Roi, nous n'avons pu l'annoncer, car il ne s'est jamais produit. Et quant au démenti, nous n'avons pu vous le donner qu'après la dépêche de Reuter nous faisant part du bruit qui courrait à Londres et à Paris »⁶⁷⁶.

Une situation similaire se produisit le 19 octobre 1923, quand *Havas* apprit que Rosenthal, directeur des grands journaux roumains, *Dimineata (Le Matin)* et *Adevarul (La Vérité)* avait été assassiné le 18 octobre par Alexandre Bacalogu, selon une dépêche de l'Agence Radio de Paris. *Havas* demanda donc à *Rador* pour quel raison l'événement n'avait-il pas été couvert par ses soins. Pour toute réponse, *Rador* fit savoir, le 26 octobre, que Rosenthal n'avait pas été assassiné, mais seulement frappé par M. Bacalogu qui

« avait déclaré vouloir punir par ce fait des insultes adressées à la veille à sa sœur par un des organes dirigés par Rosenthal. C'était seulement le lendemain que l'instruction judiciaire avait établi l'existence d'un complot pour supprimer des ministres, financiers et journalistes et que l'agression contre M. Rosenthal faisait partie du projet d'assassinats en question »⁶⁷⁷.

De même, le 6 janvier 1928, la concurrence annonçait que des bandits russes avaient brûlé un village roumain. Information que *Rador* démentit, la qualifiant de « pure fantaisie »⁶⁷⁸.

Dix années plus tard, le 12 janvier 1938, le Norsk Telegrambyrå d'Oslo se plaignit du laconisme du service roumain concernant les dangers rencontrés par le Prince Michel lors de son voyage en bateau pour Athènes. Le 18 janvier, *Rador* répondit que le bateau « Regina Maria », sur lequel était embarqué le Prince, ayant rencontré une tempête avait dû renoncer à poursuivre le voyage et rentra donc à Constanta. « Il n'y eut aucun danger. Aucun bateau, ni le "King Lear", ni autre, n'eurent occasion d'intervenir »⁶⁷⁹.

Le Vendredi Saint de l'année 1930 fut pour *Rador* une occasion de constater la défaillance de son organisation. Le 18 avril 1930, un grand incendie dans l'église communale de Costesti provoqua des dizaines de morts à cause d'une porte restée bloquée. Malgré l'importance de cette information, *Rador* ne la publia qu'après ses concurrents. Le directeur de *Rador*, Vasile Stoica justifia ce retard en expliquant, le 30 avril, qu'en raison du Vendredi Saint les journalistes avaient terminé leurs éditions plus tôt. Suite à cet incident, Stoica annonça une réorganisation d'une partie du service afin de pouvoir traiter dans l'urgence ce type d'événements. Précisons que, le correspondant de *Havas*, Lebrun, n'avait pas couvert l'événement lui non plus parce qu'il était parti

⁶⁷⁶ *Idem*, 5 AR 198.

⁶⁷⁷ *Ibid.*

⁶⁷⁸ *Ibid.*

⁶⁷⁹ *Ibid.*

à Constanta pour les fêtes de Pâques. À son avis, « La véritable cause de la plupart de nos défaillances est la question d'argent. Rador veut faire des économies sur son service de nuit »⁶⁸⁰.

Le même type de retard se produisit lors de l'assassinat d'I. G. Duca⁶⁸¹, premier ministre de l'époque. Dans l'annonce de cet événement, *Havas* fut devancée par Amtliche Nachrichtenstelle, mais aussi par Londres et New York (Associated Press). *Havas* demanda : « Là où les correspondants étrangers peuvent agir, comment l'Agence nationale reste-t-elle à ce point en arrière ? »⁶⁸² En guise d'explication, Rador affirma qu'il lui avait fallu presque une heure pour obtenir la liaison avec Paris ; dans ce contexte, *Rador* avait alors choisi de transmettre la nouvelle à Budapest et à Vienne. Dans cette histoire, *Rador* se critiquait elle-même :

« Peut-être qu'un télégramme urgent aurait dû être expédié en même temps. Par une triste expérience nous savons, hélas, le sort de ces télégrammes, contrôlés, retenus et transmis avec des retards qui les rendent inutiles »⁶⁸³. Finalement, le 12 janvier 1934, Rador, incrimina l'agence de Budapest comme étant la responsable du retard pris dans la transmission de l'information de l'assassinat de Duca à Paris, ajoutant que, de son côté, elle l'avait transmise à 22h36⁶⁸⁴.

Le contenu de services était aussi réclamé par d'autres agences alliées. Après la grande union nationale de 1918, lorsque la Hongrie perdit la Transylvanie à la faveur de la Roumanie, les agences des deux pays avaient des relations parfois tendues, suivant la même politique que leurs États d'origine.

Ainsi, dans une lettre du 19 août 1927, l'agence hongroise se plaignit de n'avoir pas reçu la discussion du message du Trône de Roumanie. *Rador* répondit alors qu'il ne s'agissait pas d'une négligence de leur part mais qu'« il était uniquement du à l'appréciation de notre rédaction quant à l'expédition du matériel. En effet, la dite agence n'a encore jamais réclamé les discussions générales du Parlement Roumain, mais uniquement des questions spéciales, ayant directement trait à la Hongrie »⁶⁸⁵.

⁶⁸⁰ *Idem*, 5 AR 383.

⁶⁸¹ Ion G. Duca était le chef du Parti Liberal. À l'époque premier ministre (14 novembre-29 décembre 1933), il fut aussi ministre des Affaires Étrangères (19 janvier 1922-27 mars 1926, ministre de l'Intérieur (22 juin-24 novembre 1927; 24 novembre 1927-3 novembre 1928), ministre de l'Instruction et des Cultes (4 janvier 1914-26 janvier 1918; 29 novembre-12 décembre 1918), ministre de l'Agriculture (12 décembre 1918-12 septembre 1919). (Source: Nicolae C. Nicolescu, *Sefii de stat si de guvern ai Romaniei (Les chefs d'États et de gouvernement de Roumanie)*, Editura Meronia, Bucarest, 2003, pp. 283-288)

⁶⁸² Lettre du 30 décembre 1933, expédié de Havas pour Rador et pour son correspondant à Bucarest, Massip. Archives Nationales de France, 5 AR 33.

⁶⁸³ Lettre du 3 janvier 1934, *idem*, 5 AR 199.

⁶⁸⁴ Lettre du 3 janvier 1934, *ibid*.

⁶⁸⁵ Lettre du 19 août 1927, *idem*, 5 AR 198.

Au cours de cette période, *Rador* affirma régulièrement qu'elle manquait d'instructions détaillées concernant les services que les agences alliées attendaient d'elle. Ainsi, elle avait souvent envoyé à ses frais des nouvelles qui n'intéressaient pas les autres membres de l'Alliance. Par exemple, *Rador* semblait n'avoir aucune instruction de la part de Budapest concernant la typologie des nouvelles d'intérêt.

« Nous avons toujours persévéré à oublier les relations politiques difficiles qui existaient et existent entre nos pays, et nous avons toujours considéré l'agence hongroise comme une entreprise alliée et amie. Nous voudrions nous tromper, mais nous avons l'impression que l'agence voisine glisse légèrement vers cette erreur »⁶⁸⁶.

Un autre exemple de plainte, le 1 décembre 1926, lorsque Amtliche Nachrichtenstelle dénonça l'insuffisance du service de *Rador*. L'agence allemande donna, afin d'illustrer ses propos, l'exemple de la dépêche sur la santé du Roi, qui fut transmise à 21H30, c'est à dire à la clôture du service⁶⁸⁷.

Toutefois, après toutes ces critiques concernant les services de *Rador*, il est important de souligner que des remarques positives existaient également. Ainsi, à titre d'exemple, citons la catastrophe ferroviaire de Recea, où un train dérailla en octobre 1928 provoquant des dizaines de morts ; citons également la crise ministérielle roumaine lorsque Bratianu essaya, en novembre 1928, de constituer un cabinet d'union nationale. À ce sujet, dans une note manuscrite, *Havas* fit le commentaire que, « tout au plus y aurait-il eu lieu de nous signaler – en particulier peut-être et si ce n'est pas simple à raconter – que la tentative de M. Bratianu pour constituer un cabinet d'union nationale avait été suggéré par la finance américaine »⁶⁸⁸. Ainsi, le 6 novembre 1930, on relève la première trace dans nos archives d'une appréciation sur l'ensemble du service : dans l'ensemble, le service de *Rador* pour le mois d'octobre « a été assez bon »⁶⁸⁹.

De plus, le 3 juin 1931, *Havas* exprimait sa satisfaction pour le service concernant les élections roumaines, dans une phrase qui dénotait une analyse attentive du contenu de dépêches : « La plupart des journaux ont reproduit nos dépêches. Celles de la concurrence (Sud-est) utilisées par certaines organes parisiens étaient un peu moins complets que les nôtres pour la répartition des sièges »⁶⁹⁰.

⁶⁸⁶ *Ibid.*

⁶⁸⁷ Les Archives Nationales de France, 5 AR 477.

⁶⁸⁸ *Idem*, 5 AR 33.

⁶⁸⁹ *Ibid.*

⁶⁹⁰ *Ibid.*

Traitons maintenant du rôle éventuel d'un metteur en scène étatique.

Dans les premières années de fonctionnement de *Rador*, c'est-à-dire durant sa période d'agence privée de 1921 à 1926, les interventions de l'État dans la politique de transmission de nouvelles de *Rador* étaient moins marquées. Citons quelques exemples parmi les plus révélateurs pour illustrer notre propos.

Le rôle de *Rador* était, selon ses fondateurs, aussi curieux que cela puisse paraître, celui de porte parole de l'amitié franco-roumaine. Le 9 mars 1922, le directeur de *Rador*, Sebastian Serbescu, expliqua :

« Ainsi que j'ai déjà l'honneur de vous expliquer par ma lettre du 3 novembre dernier, l'agence *Rador* se consolide de plus en plus remplissant honorablement et avec une incontestable efficacité le rôle que ses fondateurs lui ont assigné : celui de porte-parole de l'amitié franco-roumaine dans la presse de la Grande Roumanie »⁶⁹¹.

La montée en puissance de l'exploitation de *Rador* provoqua, selon le directeur, Serbescu, la jalousie de l'État roumain. Ainsi, dans une lettre du 22 octobre 1921, il révéla un complot fomenté à l'encontre de *Rador*. En effet, le directeur se plaignait qu'il ne reçoit pas au temps les dépêches mais

« depuis longtemps les postes roumains recevraient sans la moindre difficulté toutes sortes de dépêches à destination du Gouvernement ou à destination particulière et déclaraient ne plus rien comprendre quand il s'agissait de télégrammes de l'Agence Havas pour l'agence *Rador*. M. Constantinide vous a eu très certainement informé et nous croyons savoir que, une fois au court, des mesures radicales ont été prises à Bucarest pour mettre fin au sabotage dont vous étiez victime »⁶⁹².

Le Parti libéral au pouvoir ne voyait apparemment pas d'un bon œil les progrès de *Rador*. Ainsi, le 15 décembre 1922, *Rador* télégraphiait à l'administrateur délégué de *Havas*, Meynot : « Personnel le ministre des Affaires Étrangères, Duca, télégraphié de Lausanne attirant notre attention sur vos télégrammes concernant conférence Lausanne qui seraient faux et tendancieux. Étant fabriqués à Paris il n'y a rien d'étonnant. Prière nous télégraphier explications »⁶⁹³.

De même, dans une lettre du 16 décembre, le co-fondateur de *Rador*, Noti Constantinide, expliquait l'incident :

« Cette dépêche (de 15 décembre) être une manœuvre dirigée contre moi par mes adversaires politiques, c'est-à-dire par les gens du Parti libéral actuellement au pouvoir en Roumanie. Afin de me nuire, ils

⁶⁹¹ *Idem*, 5 AR 198.

⁶⁹² *Ibid.*

⁶⁹³ *Ibid.*

ont du faire au Ministère que le service de la Conférence de Lausanne a été fait personnellement par moi de Paris d'une manière tendancieuse et peut être avec l'intention de lui nuire. Mon absence (intentionné) de Lausanne a certainement fait naître l'idée chez les gens qui ne connaissent pas bien les rapports entre nos deux agences, que je faisais le service en résumant les nouvelles arrivées à Paris »⁶⁹⁴.

Il est important de garder à l'esprit que Rador remplissait également un rôle de porte parole du gouvernement. Ainsi, le 30 août 1921, elle transmet des dépêches de propagande de l'État roumain sous la signature « Trajan ». La signature *Rador* continua à être utilisée pour les télégrammes du service général.

Dans le même temps, Rador reçut gratuitement un service de 400 mots environ sous la signature de « Vale », qui était un service soutenu par l'État français.

Le 21 février 1923, le service de propagande français était renforcé sous un autre nom :

« Afin que l'opinion des pays étrangères soit renseignée d'une manière plus précise et plus détaillée sur les questions roumaines qui prennent de jour en jour plus d'importance, nous avons décidé de vous envoyer, lorsque nous le jugerons opportun, des dépêches commençant par le mot *Tractatus*. Ces dépêches ne seront pas débitées à votre compte; nous en supporterons exclusivement, les frais, en vous priant seulement de leur donner la plus grande publicité possible »⁶⁹⁵.

En dépit de ces concessions, le Gouvernement de Roumanie ne manifesta pas une grande confiance à l'égard des agences *Rador* et *Havas*. Ainsi, le 28 mai 1923, une lettre confidentielle de Serbescu à destination de Havas annonçait :

« J'ai déjà eu l'honneur de vous écrire le 20 avril au sujet des dépêches ayant annoncé la révolution en Roumanie, dépêches que notre gouvernement supposait avoir été répandues par l'agence Havas. Hier j'ai été de nouveau appelé au ministère des Affaires Étrangères, où l'on m'a donné connaissance d'un long rapport de notre ministre de Stockholm qui signalait toute une série de télégrammes annonçant des troubles graves en Roumanie et attribuant ces télégrammes à l'agence Havas. Ayant examiné de près ce document, j'ai pu constater qu'il n'y avait eu qu'un seul télégramme provenant de Havas qui relatait des faits en partie exacts, mais dont la rédaction laissait une impression alarmante qui ne correspondait pas à la vérité »⁶⁹⁶.

Le problème était la promulgation d'une nouvelle constitution roumaine, très contestée. Toutefois, ce télégramme épinglé par le gouvernement, soucieux de bloquer toute diffusion à l'étranger de tels problèmes, ne parvint jamais à *Rador* :

« Néanmoins, une partie du mécontentement du gouvernement rejailit sur notre agence, d'autant plus qu'une dépêche de M. Antonescu, ministre à Paris, confirme que "les derniers télégrammes alarmants sont de

⁶⁹⁴ *Ibid.*

⁶⁹⁵ *Idem*, 5 AR 33.

⁶⁹⁶ *Idem*, 5 AR 198.

l'agence Havas" et ajoute : "le Gouvernement roumain devrait avoir un arrangement avec l'agence Havas, comme tous les autres gouvernements alliés ; de cette manière les télégrammes de l'agence Havas seraient contrôlées à Bucarest" »⁶⁹⁷.

Dans ce contexte, Rador demanda à son alliée française un contrôle strict des nouvelles en provenance de Roumanie d'une autre source que *Rador*. En réponse, *Havas* envoya un télégramme qui suscita une forte émotion au sein du gouvernement :

« Les Roumains reconnaissent que la situation est tendue

Depuis la nouvelle constitution, qui est considérée, par une partie de l'opposition, comme moins libérale que l'ancienne, a été votée par le parlement, la situation est tendue. Les manifestations sont empêchées par la force militaire. Le Roi a sanctionné la nouvelle constitution, de nouveau. Dans les milieux politiques règne une forte excitation »⁶⁹⁸.

Le 23 juin 1923, une lettre confidentielle de Serbescu à Meynot, nous apprend que les relations du gouvernement avec *Havas* étaient loin de s'être apaisées :

« Comme suite à ma lettre de 28 mai, je vous envoie ci-joint une copie d'une dépêche du Ministre de Roumanie à Paris concernant l'agence Havas. Il s'agit d'une campagne systématique contre vous auprès des autorités roumaines (...)

Excellence Duca,

Je suis informé qu'une correspondance malveillante pour la Famille Royale publiée dans *L'Éclair* de Nice il y a deux mois, aurait été envoyée télégraphiquement par l'Agence Havas. Je crois que la Poste de Bucarest devrait arrêter la transmission de pareils télégrammes.

Signé Victor Antonescu »⁶⁹⁹.

En fait, même dans la transmission de dépêches il existait une sorte de concurrence entre le gouvernement et *Rador*. En sollicitant des explications concernant le retard des informations sur les cours de la bourse (le 15 mars 1924), l'agence française donnait l'information selon laquelle les retards de réception pouvaient être imputés au fait que la station Sainte Assise transmettait quotidiennement en Roumanie un grand nombre de télégrammes officiels qui étaient prioritaires et ce, même vis-à-vis des envois urgents des agences.

Havas revint sur le sujet le 27 mars 1934 : « La dépêche concernant les cours de clôture a été transmise de Paris avec un retard de trois heures parce que la station Saint-Assise avait à

⁶⁹⁷ *Ibid.*

⁶⁹⁸ *Ibid.*

⁶⁹⁹ *Ibid.*

transmettre pendant l'intervalle des longues dépêches adressées à notre ministère des Affaires Étrangères »⁷⁰⁰. Rador proposa la solution de faire une courte interruption de 2-3 minutes dans la transmission de ces dépêches.

Rappelons également qu'immédiatement après le rachat de *Rador* par le gouvernement, le correspondant de *Havas*, Lebrun, fut impliqué dans le contrôle de dépêches pour les agences alliées. Le véritable désir du ministre des Affaires Étrangères, Duca, était alors d'expédier un service de propagande renforcé.

Dans le contexte particulier de notre analyse de typologie de contenu, un autre problème important rencontré à l'époque fut le renforcement de la censure de l'État. Ainsi, le 15 janvier 1926, une motion fut votée par les directeurs de journaux :

« Les directeurs et représentants autorisés des journaux de la Capitale, réunis le 15 janvier 1926 à la rédaction du journal *Argus* : considérant la situation créée à la presse par l'institution de la censure, ont décidé : De protester contre la continuation de la censure comme contraire aux prescriptions catégoriques de la Constitution ; De protester contre l'interdiction de la vente des journaux étrangers, même de spécialité ; Ils considèrent les mesures prises par le gouvernement comme dangereuses et de nature à alarmer aussi bien les esprits dans le pays que l'opinion publique à l'étranger ; Ils demandent au Président du Conseil et au Ministre de l'Intérieur la révocation de ces mesures exceptionnelles et anticonstitutionnelles contre la presse. Si le Gouvernement persévère dans le maintien des mesures prises les directeurs et représentants des journaux de Bucarest déclarent qu'ils suspendront l'apparition des journaux »⁷⁰¹.

Autrement dit, la censure empêchait l'activité des correspondants étrangers en Roumanie. Dans une lettre du 14 janvier 1926 du correspondant Lebrun à l'administrateur de *Havas*, Meynot, il affirmait : « Nous avons tous été soumis à une censure inexorable, non seulement pour nos télégrammes mais pour nos correspondances postales. Naturellement, je n'ai pas cessé de demander chaque fois par jour à M. Duca si nous pouvions faire passer telle ou telle nouvelle »⁷⁰². La réponse du ministre des Affaires Étrangères : « Nous étudions d'accord avec la Direction de la Presse des Affaires Étrangères les moyens de concilier les exigences de la Censure avec les nécessités de l'information étrangère »⁷⁰³.

Le scandale de l'emprisonnement d'un official roumain, Manoilescu, fut aussi l'occasion de démontrer l'efficacité de la censure roumaine.

⁷⁰⁰ *Idem*, 5 AR 33.

⁷⁰¹ Motion signée par : *Adevarul (La Vérité)*, *Argus*, *Aurora (L'Aurore)*, *Bursa (La Bourse)*, *Cuvantul (Le Mot)*, *Dimineata (Le Matin)*, *Facla (La Torche)*, *Lupta (La Lutte)*, *Neamul Romanesc (Le Peuple Roumain)*, *Romania (Roumanie)*, *Universul (L'Univers)*. *Idem*, 5 AR 198.

⁷⁰² *Idem*, 5 AR 383.

⁷⁰³ *Ibid.*

Mihail Manoilescu était un fonctionnaire de rang secondaire dans les gouvernements libéraux d'Averescu. En 1926, durant une mission économique en Italie, il fit la connaissance de Benito Mussolini, dictateur fasciste, dont il devint un chaleureux admirateur. En 1927, suite à son soutien à Carol II, héritier du Trône de Roumanie, alors en exil, il fut emprisonné⁷⁰⁴.

Le 26 octobre 1927, *Havas* manifesta de façon très virulente sa colère, en demandant que cesse l'infériorité du service roumain face à la concurrence, faisant alors une référence directe au moment de l'arrestation du Manoilescu. *Rador* répondit que le gouvernement surveillait tous les journalistes : « Retard envoi dépêche sur séance hier Chambre fut imposé par autorités – Stefanescu, Rador »⁷⁰⁵. *Havas* analysait :

« D'après le correspondant à Vienne de la *Westminster Gazette*, le gouvernement exerce une surveillance très étroite sur les journalistes, aussi bien roumains qu'étrangers. Les journaux de l'opposition ont néanmoins protesté contre l'arrestation de M. Manoilescu et une partie de la presse conservatrice leur fait écho. La plupart ont décidé de ne plus envoyer de rédacteurs au ministère de l'Intérieur pour y recueillir des informations »⁷⁰⁶.

Le 26 octobre 1927, dans un échange épistolaire avec Lebrun, correspondant à Bucarest, *Havas* demanda pour quelle raison rien n'avait été envoyé au sujet de l'arrestation de Manoilescu.

« Devant la défaillance permanente de l'Agence Rador – et vous pouvez moins d'ignorer que vos relations avec elles sont étroites – il vous appartenait de vous substituer à elle et de nous renseigner rapidement sur les événements. N'êtes vous pas justement la pour que, Français et correspondant d'une Agence française, vous complétez le service de l'Agence roumaine ? »⁷⁰⁷.

Lebrun répondit alors que : « pratiquement c'étaient les seules nouvelles vraies que nous puissions vous envoyer »⁷⁰⁸.

Par la suite, le 29 octobre, *Havas* analysa ainsi la couverture faite sur l'arrestation du politicien roumain :

« Notre service quasi inexistant les premiers jours ne prit physionomie qu'après nos multiples réclamations à Bucarest; et n'a revêtu qu'un caractère imparfait, partiel et hyper-officieux ». (...) « Cela semble confirmer les informations de Belgrade et de Vienne qui affirmaient qu'une censure sévère contrôlait les communications téléphoniques et télégraphiques de la Roumanie avec l'étranger ». (...) « Il résulte de leur comparaison qu'à part les interviews du prince Carol, votre service, très pauvre, et pour les premiers jours

⁷⁰⁴ Voir l'étude de cas 2, pp. 274-283.

⁷⁰⁵ *Idem*, 5 AR 198.

⁷⁰⁶ *Idem*, 5 AR 33.

⁷⁰⁷ *Idem*, 5 AR 34.

⁷⁰⁸ Souligné dans l'original, *idem*, 5 AR 383.

presque inexistant, s'est trop souvent réduit à des communiqués officieux ou à des nouvelles de propagande »⁷⁰⁹.

Le 4 novembre 1927, le correspondant à Bucarest, Lebrun, pouvait, enfin, expliquer à Meynot :

« Voici maintenant comment les choses se sont passées. Depuis l'arrestation de Manoilescu jusqu'au 27 Octobre, jour de la séance du Parlement, nous avons été sous le régime de la censure. Le visa des télégrammes de tous les correspondants de presse et des Agences étrangères se faisait au siège de l'Association des Correspondants des journaux étrangers, c'est à dire à Rador. La consigne était sévère spécialement pour l'agence Rador à cause de son caractère officieux. (...) On assuré que certains télégrammes auraient été visés directement par le sous-secrétaire d'État à l'Intérieur. Nous avons tout lieu que le cas a été très rare »⁷¹⁰.

Cependant, les télégrammes de Lebrun n'arrivèrent pas à leur destinataire puisqu'ils furent interceptés et remplacés par une autre missive contenant des informations fournies par la censure.

Ainsi, on constate que toutes les nouvelles importantes étaient retardées par la censure. Un autre exemple daté du 24 novembre 1928 : « le télégramme concernant le décès de Bratianu (président du Conseil, déposé à 9:40, nous est arrivé seulement à 11:25, alors que dès 10:50 nous avons la nouvelle par Berlin Wolff »⁷¹¹ – constatait Havas. La réponse du 29 novembre met en évidence la stupéfaction de *Rador* qui soutient alors que la nouvelle a bien été déposée « le 24, vers huit heures, à tarif urgent à toutes les Agences Alliées »⁷¹².

Les manifestations d'étudiants, à Oradea, en décembre 1928, furent un autre moment fort de la censure de la presse. Ainsi, le 10 décembre 1928, *Havas* reprocha à *Rador* de ne pas avoir été informée au sujet des désordres d'Oradea Mare. Le 8 décembre, 24 étudiants avaient été arrêtés, suivi de 9 autres arrestations le jour suivant. Après 4 jours, *Havas* n'avait toujours pas reçu de bilan précis. Afin de rester informée, les agences alliées avaient été obligées d'utiliser des dépêches de Budapest : « Par suite de silence de l'agence Rador, ce sont les dépêches de Hongrie, sans doute tendancieuses, qui renseignent le monde entier sur les événements de Roumanie »⁷¹³. Enfin, le 16 décembre, *Rador* expliqua son silence sur les événements d'Oradea : « Les autorités locales ont été surprises et n'ont envoyé de nouvelles que le lendemain. Après, le télégraphe est utilisé exclusivement par les autorités. De plus, Budapest est à 4H de train d'Oradea, lorsque Bucarest est à 20H »⁷¹⁴.

⁷⁰⁹ *Idem*, 5 AR 33.

⁷¹⁰ *Idem*, 5 AR 383.

⁷¹¹ *Idem*, 5 AR 33.

⁷¹² *Idem*, 5 AR 198.

⁷¹³ *Idem*, 5 AR 33.

⁷¹⁴ *Idem*, 5 AR 198.

La censure roumaine ne provoquait pas seulement des tris et des retards de nouvelles, mais déterminait aussi des arrestations de journalistes. Ainsi, un rapport de *Havas*, du 10 mai 1928, mentionne l'arrestation de Schachmann, correspondant du *Petit Parisien*, pour motif que, lui, comme d'autres journalistes, propageaient de fausses nouvelles⁷¹⁵.

Il est important de préciser que, dans ce contexte, *Rador* ne considérait pas toujours comme une priorité l'idée de rapporter l'actualité d'une manière objective et crédible. À titre d'exemple, citons une lettre du 27 janvier 1922, envoyée à *Havas* par Noti Constantinide, qui suscita de nombreux commentaires dans les milieux des agences françaises:

« M. Constantinide désire que nous lui téléphonions avant publication toutes les nouvelles que nous recevons de Bucarest afin qu'il puisse nous indiquer s'il convient ou non de publier.

Nous ne tenons pas compte de cette prétention jusqu'à ce que la Direction nous donne ordre contraire. Il prétend que le Gouvernement qui vient de se constituer à Bucarest ne dispose que d'une infirme minorité et est arrivé au pouvoir par une sorte de coup d'État »⁷¹⁶.

Sur cette note de service, du côté gauche, on peut relever des notes écrites au crayon bleu « oh ! oh ! » et en dessous « Évidemment, n'en pas tenir compte ».

Comme nous l'avons vu, dans les années 1920, la censure était un problème pour la diffusion de certaines nouvelles considérées comme dangereuses pour le pouvoir. Lors d'une rencontre d'un représentant de *Havas* avec le Ministre de Roumanie à Paris, Diamandy, relatée dans le lettre du 3 novembre 1927, on relève une demande d'aide très forte en vue de recevoir des informations « objectives » : « Elle [*Havas*] a expliqué que le manque des informations officielles en ce qui concerne la fugue de la princesse Ileana a déclenché la curiosité en Occident et elle a prié le Gouvernement roumain de permettre "toutes informations authentiques et objectives" »⁷¹⁷.

Parfois, les dépêches rédigées par *Rador*, à cause de la censure, n'étaient pas crédibles parce qu'elles ne rendaient pas compte, par exemple, de la nature des différends entre les partis politiques roumains, comme en témoigne l'exemple suivant trouvé dans un rapport quotidien de *Havas* du 20 mars 1928 :

« Nous avons reçu de *Rador* deux télégrammes (feuilles de 20H et de 6H) sur la décision du parti national paysan de se retirer du Parlement en raison du caractère non satisfaisant des résultats de l'audience que M. Maniu a eue avec le conseil de régence. Ces dépêches ne font pas apparaître la nature et l'importance

⁷¹⁵ *Idem*, 5 AR 33.

⁷¹⁶ *Ibid.* Souligné dans l'original : note de *Havas* du 28 janvier 1922.

⁷¹⁷ *Idem*, 5 AR 34.

du différend. *Le Matin* publie en dernière heure un long télégramme de Belgrade disant que la censure roumaine a empêché la publication du moindre détail sur cette audience »⁷¹⁸.

Le télégramme original de Rador était:

« Le parti national paysan se retire du Parlement

Au cours de la séance de la Chambre, le Député Picea Popp a donné lecture d'une déclaration du parti national paysan disant que les résultats de l'audience ne lui donnant pas satisfaction, le parti a décidé de se retirer du Parlement et d'organiser une nouvelle réunion à Alba Iulia. Les membres de la minorité ont quitté la Chambre en invectivant les membres de la majorité. Ceux-ci ont salué leur sortie par des applaudissements.

M. Duca, Ministre de l'Intérieur, applaudit par la Chambre, a déclaré que la retraite du Parti national paysan n'a aucune influence politique, car, a-t-il dit, le geste n'est pas nouveau. Il a été fait déjà une dizaine de fois par le même parti. Le Gouvernement, a ajouté M. Duca, entend poursuivre son programme et la Chambre, continuer son travail. M. Argentoiano, Ministre de l'Agriculture, a ensuite déposé plusieurs projets de loi »⁷¹⁹.

Comme nous pouvons le constater, ce télégramme ne contenait aucune des informations de base qu'une dépêche d'agence est censée contenir, c'est-à-dire le background et les positions des deux partis.

À son tour, Rador constata le manque d'objectivité des agences de région, ce qui lui posa des problèmes au niveau du service d'informations étrangères de région. Cette inquiétude fut exprimée dans une lettre destination de Havas datant du le 5 avril 1928 :

« Les informations des Agences alliées des pays circonvoisins et balkaniques sont parfois assez peu objectives, souvent incomplètes, et plus d'une fois même, nous avons pu observer que l'on gardait à notre égard, un silence absolu qui nous faisait le plus grand tort en face de la concurrence. (...) Pour parer à ce silence ou à cette note parfois trop exclusivement officieuse, les journaux les plus importants de Bucarest se sont abonnés à des services concurrents : *l'Universul (L'Univers)* à Ullstein ; la *Dimineata (Le Matin)* et *Adevarul (La Vérité)* à l'Europe Press ; *Cuvantul (Le Mot)* au Telegraph Union »⁷²⁰.

La solution trouvée par Rador afin d'assurer à ses clients des informations crédibles et objectives de la région fut alors d'envoyer des correspondants dans ces pays :

« Nous avons cru pouvoir combler cette lacune par nos attachés de presse auprès les diverses Légations de Roumanie dans ces divers pays, et qui sont en fait reconnus par les Agence Alliées elles-mêmes comme nos correspondant attirés. Pour de multiples raisons, ce service ne peut pas toujours être suffisant »⁷²¹.

⁷¹⁸ *Idem*, 5 AR 33.

⁷¹⁹ *Ibid.*

⁷²⁰ *Idem*, 5 AR 198.

⁷²¹ *Ibid.*

Dans échange épistolaire entre *Havas* et son correspondant à Bucarest, Massip, nous apprenons les conditions difficiles que nécessitait le respect de l'objectivité et la de crédibilité en Roumanie :

« Ce manque d'autorité qui caractérise votre position dans le journalisme et dans les rapports politico-sociaux, c'est quelque chose d'extrêmement sérieux » (...) « Manque de rédaction professionnelle, manque de chien, manque de spontanéité professionnelle, d'imagination dans le métier ». (...) « Vous avez appris très vite le roumain. Dans des conditions difficiles, puisque Bucarest est une ville semi-française »⁷²².

La réponse de Massip fut alors : « J'ai éprouvé moi-même combien il est pénible de travailler à Bucarest, avec quelle vigueur y règnent le mensonge et le mystère »⁷²³.

Nous avons constaté que, durant cette troisième période d'évolution agencière à Bucarest, l'information internationale avait la circulation la plus intense de toutes les périodes étudiées.

Les informations collectées à Bucarest par les agenciers de *Rador* étaient complétées par les correspondants des grandes villes de Roumanie et, à l'étranger, par les attachés de presse. Le service était envoyé à Paris d'où il était rediffusé aux agences alliées. En cas de nouvelles urgentes, ayant un fort impact, le service de *Rador* pouvait être transmis en direct vers toutes les agences alliées intéressées et inversement. Lors de la période commerciale de *Rador*, c'est-à-dire entre 1921 et 1925, l'agence comptait essentiellement sur son service traitant des informations financières et industrielles. Durant cette période, l'intrusion de l'État fut moins marquée.

La deuxième période, de 1921 à 1940, période officieuse de l'existence de *Rador*, changea la typologie puisque *Rador* mit alors l'accent sur l'information politique. L'État devenait le patron de *Rador* et diffusait par ses canaux, un service de propagande, sous le nom de Trajan. Ainsi, il contrôlait, par l'intermédiaire de la censure, avec plus d'attention le service de son agence.

Pendant la première période, 1877-1916, et la dernière période, 1921-1940, que nous venons d'étudier, l'information de Roumanie fut collectée et diffusée à la fois avec l'aide et par l'intermédiaire de *Havas*. La deuxième période dut subir le passage obligé de l'information par *Corrbureau* de Vienne. Toutefois, l'influence française, passé le premier moment d'émotion relatif à la création de l'Agence Télégraphique Roumaine, réussit à se maintenir en opérant une sorte de fusion entre sa filiale à Bucarest et la nouvelle agence roumaine.

⁷²² *Idem*, 5 AR 34.

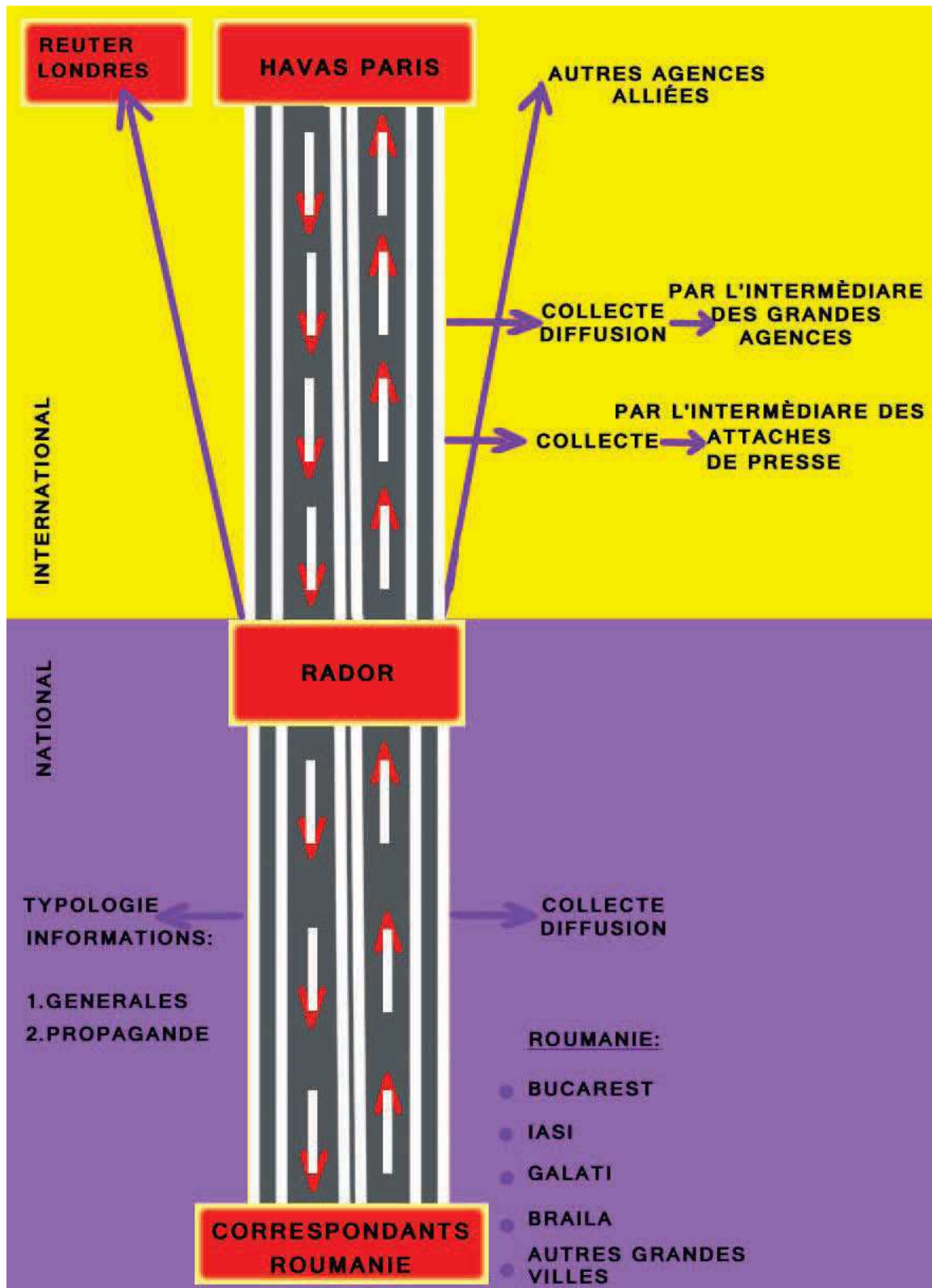
⁷²³ *Idem*, 5 AR 200.

Ainsi, la circulation de l'information *de* et *vers* la Roumanie fut conditionnée par des réalités internationales de l'époque, des acteurs politiques et médiatiques mais aussi par des conditions de production et de diffusion agencières.

Le schéma suivant synthétise nos propos :

Schéma N° 3 :

La circulation de l'information *de et vers* la Roumanie pendant la période de 1921 à 1940



Chapitre 2

Étude de cas : La révolte de paysans roumains en 1907, un moment fort de la censure de la presse

La couverture par les presses nationales et internationales de la révolte des paysans roumains de 1907 est un cas très particulier dans l’histoire de la presse. La censure de l’information pendant les incidents qui se sont déroulés au printemps 1907 fut si puissante que même de nos jours, en 2013, les Roumains ne connaissent toujours pas exactement le nombre de des paysans morts au cours des confrontations avec l’armée.

Précisons que, nous employons ici le terme « censure » dans le sens suivant :

« L’acte d’une entité politique, militaire, administrative ou religieuse de conditionner l’expression/la diffusion des informations, des idées – dans le sens plus large, des créations intellectuelles – que le public a le droit de les connaître, en fonction des valeurs que cette entité protège à un moment donné »⁷²⁴.

La censure, en tant qu’instrument perturbateur de la circulation de l’information, fit son apparition à l’époque des grands conflits modernes :

« La mise en place d’outils administratifs de contrôle de l’information (censure et politiques de communication) à l’occasion des grands conflits qui vont éclater au XIXe et surtout au XXe siècle, constitue la réponse pragmatique apportée à un problème dont on ne mesure que très progressivement l’importance : la gestion de l’information comme élément de la réflexion stratégique »⁷²⁵.

On peut diviser la notion de censure en deux catégories, celle dite « préventive » et celle dite « *a posteriori* »⁷²⁶, en fonction du moment de l’analyse des produits de presse.

La première catégorie, la censure préventive, éliminait purement et simplement tous les éléments considérés comme inopportuns avant même que le produit journalistique ne soit élaboré.

⁷²⁴ Marian Petcu (sous la coordination de), *Cenzura in spatiul cultural romanesc (La censure dans l’espace culturel roumain)*, Comunicare.ro, Bucarest, 2005, p. 10. (traduction personnelle)

⁷²⁵ Pierre Conesa, « Analyse stratégique de l’information », *La persuasion de masse*, Robert Laffont, Paris, 1992, p. 90.

⁷²⁶ Marian Petcu, *op. cit.*, p. 10.

Pour mettre en œuvre ce type de censure, l'État utilisait l'instrument de la demande d'autorisations en tout genre telles que des demandes de licences, de brevet, *etc.*

La seconde catégorique, la censure *a posteriori*, supposait que le contrôle soit fait après la réalisation du produit journalistique. Ce type de censure contrôlait si les journalistes avaient respecté les lois ou, parfois, les « suggestions » des autorités. En général, le censeur demandait des modifications de contenu ou de forme du produit journalistique.

Ces deux types de censure supposaient l'existence d'une règle, d'un code voire d'une loi⁷²⁷ traçant les limites ne devant pas dépassées par la presse.

Pour ceux ne respectant pas les règles, les sanctions étaient souvent très fortes comme la fermeture des journaux, la confiscation des numéros de presse, la limitation ou l'élimination du service des agences de presse pour les sujets portant à caution.

En plus de ces deux catégories de censure, il existait également une autre forme de censure, la censure interne, exercée par le propriétaire du journal ou de l'agence lui-même ou bien par le conseil des actionnaires. Toutefois, précisons que réel, ce type de censure ne fait pas l'objet ici d'une étude de cas, ni, non plus, l'autocensure, qui est le fruit d'une peur de sanction du journaliste.

Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que nous ne voulons pas, ici, faire l'amalgame entre les deux termes de « censure » et de « propagande ». Ces deux termes, quelle que soit l'époque à laquelle ils sont utilisés, recouvrent des notions distinctes même si, il existe entre elles des liens au sens où, toutes deux, sont utilisées de façon à limiter la circulation de l'information et l'échange des idées.

« Il faut (...) distinguer l'action de l'État se protégeant contre les vérités qu'éventuellement charrient les journaux : la censure ; et l'action offensive cherchant à toucher les esprits et les cœurs, au-dedans et en-dehors : la propagande »⁷²⁸.

⁷²⁷ En 1907 était en vigueur la Constitution de 1866, qui garantissait la liberté de la presse. Nous citons l'article 24 : « La Constitution garantis pour tous la liberté de communiquer et de publier leurs idées par voie orale, par écrit et par la presse, chacun étant responsable pour l'abus de ces libertés dans les situations déterminées par le code pénal, qui ne pouvait, en aucun cas, restreindre le droit en soi. Dans cette matière, aucune loi ne pouvait pas être promulguée. Ni la censure, ni autre mesure préventive pour l'apparition, la vente ou la distribution d'une publication ne pouvait pas être promue. L'autorisation préalable d'une autorité n'est pas nécessaire pour la parution d'une publication. Les journalistes, les écrivains, les éditeurs, les typographes, les lithographes ne payeront pas des cautions. La presse ne sera jamais mise sous le régime des avertissements. Aucuns journaux ou publications ne pouvaient pas être suspendues ou supprimés (...). L'arrêt préventif en matière de presse est interdit ». (Source: Marian Petcu, *op. cit.*, p. 41) (traduction personnelle)

⁷²⁸ Jean-Noël Jeanneney, *Une Histoire des medias des origines a nos jours*, Seuil, Paris, 1996, p. 123.

Nuançons toutefois ces propos, en ajoutant que la diffusion de la propagande était facilitée par la censure qui provoquait un nivellement, une élimination des informations considérées comme nocives pour le succès de la transmission du message de l'*Establishment*.

En fait, d'après Lippman, « Sans une sorte de censure, la propagande, *stricto sensu*, n'est pas possible »⁷²⁹.

La censure roumaine fut exercée jusqu'en 1926 par les bureaux de presse de chaque ministère ou bien par la police. En dépit de la loi de 1866, la censure déterminait la fermeture des journaux et même des arrestations de journalistes. Ainsi, la puissance de son mécanisme mécontentait la presse ; en effet, les correspondants des journaux et des agences, ainsi que des journalistes indignés, se plaignaient souvent de cette censure de même que de leurs conditions de travail et des prix élevés du télégraphe.

Pour l'Agence *Télégraphique Roumaine (Roumance)* la situation était plus compliquée, puisque, appartenant à l'État depuis 1889, son contrôle par la censure était très rigoureux. Cette censure était appliquée à tous les éléments de presse, y compris aux dépêches vers l'étranger et ce, avec encore plus d'attention que ce qui concernait la presse interne.

Avant d'analyser la position de *Roumance* en tant qu'acteur, vecteur et rapporteur des révoltes de 1907, nous allons tout d'abord présenter le contexte social et économique du pays.

Au début du XXe siècle, les paysans roumains vivaient dans des conditions de grande pauvreté du fait des nombreuses obligations dont ils devaient s'acquitter envers les propriétaires de terres et les « *arendasi* »⁷³⁰. Bien que préoccupante, cette situation laissait totalement indifférente la classe politique de l'époque. L'agriculture, encore très primitive, avait pris, depuis la fin du XIXe siècle, une tournure de plus en plus commerciale du fait de l'influence considérable sur le commerce des céréales de la construction du chemin de fer entre 1869 et 1875. En effet, l'arrivée du chemin de fer avait beaucoup réduit les coûts du transport de céréales vers les ports du Danube et rendait possible le transport terrestre vers les capitales de l'Europe Centrale⁷³¹. L'exportation de céréales se métamorphosa ainsi en une branche économique connaissant la plus rapide croissance de Roumanie. À la fin de XIXe siècle l'exportation de céréales représentait 85% de la valeur de toutes les exportations roumaines.

En dépit de ces succès économiques, les prix payés aux producteurs restaient faibles. Les abus des propriétaires de terres et des spéculateurs engendraient des conditions de vie misérable pour les paysans.

⁷²⁹ Walter Lippmann, *Public Opinion*, Harcourt Brace, New York, 1992, in Marian Petcu, *op.cit.*, p. 13.

⁷³⁰ Personnes qui louaient de grandes surfaces des terres.

⁷³¹ Keith Hitchins, *Romania. 1866-1947 (La Roumanie. 1866-1947)*, Humanitas, Bucarest, 2013, p. 178.

Les premiers signes d'un mécontentement profond apparurent le 20 mars 1888, dans le département d'Ialomita⁷³² quand les paysans se révoltèrent dans quelques communes. Toutefois, ce premier mouvement fut très rapidement maîtrisé par les autorités.

Néanmoins, cette problématique concernant le monde rurale continua à se poser et finit par faire son apparition dans le débat électoral 1889. C'est dans ce contexte que le directeur du grand journal bucarestois, *Adevarul (La Vérité)*, Constantin Mille⁷³³, fervent défenseur des droits de l'homme, participa à la lutte électorale dans le Collège III Teleorman et fut élu député. Ce nouveau poste d'élu l'aida, lui et ses collaborateurs du journal *Adevarul*, à couvrir de nombreux mouvements de paysans de la région et à publier ainsi des articles sur le problème.

Vers le milieu de février 1907, *Adevarul* reçut des informations alarmantes concernant la commune de Flamanzi, département du Botosani. D'après ces informations, de nombreux de paysans avaient battu un administrateur de domaine en raison de son attitude méprisante envers eux⁷³⁴.

⁷³² Situé à l'est de Bucarest. L'un des départements agricoles de Roumanie.

⁷³³ Constantin Mille (21 décembre 1861,- 20 février 1927), journaliste, écrivain, avocat et militant socialiste roumain. Il commençait à écrire au journal *Adevarul (La Vérité)* en 1893. En 1895 il achetait le journal *Adevarul* et il le vendait en 1920. Dans cette période il s'avérait un esprit journalistique innovateur.

⁷³⁴ « Le 4 février, Gheorghe Gh. Constantinescu (l'administrateur du domaine Flamanzi) s'était rencontré avec plusieurs habitants de la commune Frumusica, dans la foire de marchandises de Flamanzi. Il les a dits de venir au siège de l'administration du domaine Flamanzi, le 8 février, pour conclure les pactes ("invoieli") agricoles pour l'été de l'année en cours. Pendant la nuit de 7-8 février, il a encore disséminé cette annonce par l'intermédiaire des annonceurs et des serviteurs seigneuriaux pour faire venir les paysans chez lui, le 8 février. Par conséquent, le 8 février, le matin, sont venus à la Mairie de la commune Flamanzi environ 400-500 habitants. Parmi eux, des habitants de la commune Copalau et des autres petites communes appartenant au domaine Flamanzi, avec ses annexes. Entre 10-11 heures, Gheorghe Gh. Constantinescu, l'administrateur, passait devant la Mairie, en chariot, se dirigeant vers l'administration du domaine. Les habitants venus au domaine, l'après midi, ont appris qu'il " N'est pas là, il est parti chez son beau-frère, C. Ciornei, le secrétaire de la mairie, pour déjeuner" Du coup, les paysans ont décidé de l'amener par la force ; vers 13.30, Ciornei partit de la maison vers la mairie ; les habitants l'ont prié d'appeler Constantinescu ; " les habitants étaient très nombreux, devant la porte de Ciornei" ; un villageois est allé l'appeler pour sortir ; après celui-ci partira un autre paysan, pour le menacer que " s'il ne sortait pas pour parler avec eux, il va dévaster la maison (la maison du secrétaire Ciornei) et il va l'incendier" ; Gh. Constantinescu était sorti en disant que c'est "l'arendas" Fischer qui va venir pour conclure les pactes agricoles ; les uns avaient riposté en disant "si tu es seulement l'administrateur pourquoi tu nous a demandé, pour rester sans manger toute la journée" ; l'une d'eux, Ioan Dumitru Dolhescu, l'a brusqué sur la véranda, après les autres, pour l'amener, avec la force, vers la Mairie ; Ioan N. Dolhescu soutenait qu'il avait été frappé par Gheorghe Gh. Constantinescu avec une pierre dans ses yeux. Grigore Th. Roman Grosu, Trifan Th. Roman Grosu et, le deuxième temps, tous les autres l'ont frappé, violement, avec des bâtons dans la tête, Gheorghe Gh. Constantinescu étant en incapacité de travail pendant 15 jours, conformément au certificat médico-légal. Après cet épisode, une partie d'eux sont allés à l'administration du domaine, afin de trouver le comptable, et de

La situation dégénéra rapidement et la révolte commencée à Flamanzi enflamma petit à petit d'autres communes. Ainsi, dans le numéro de 28 février 1907, *Adevarul* publia un article sur les motivations de cette révolte :

« Il y avait plusieurs causes, mais les instigations sont secondaires. Même ceux qui croyaient qu'avec une propagande irrédentiste vont diriger la tempête vers les "arendasi" étrangers, vont arriver, avec regrette, à la conclusion qu'ils s'étaient trompés, parce que le mouvement va continuer sur la voie qu'eux mêmes l'ont poussée. Mais le mouvement va les frapper très prochainement. Le mouvement paysan n'est pas provoqué que artificiellement, mais il a des profondes racines sociales. Si en apparence la cause est la propagation d'un nationalisme mal compris, en fait la raison est une organisation économique, sociale et politique déficitaire »⁷³⁵.

Par la suite, en février 1907, on trouve trace de quelques pétitions de paysans adressées au préfet du département de Botosani, parlant de l'état de misère dans lequel se trouvaient les paysans de toute la région de Moldavie :

« Les habitants de la commune Cosula se plaignent que leur terre était loué a un "animal" qui est le "propriétaire d'un petit restaurant et d'un petit magasin", "cet individu ne vie pas comme nous, les paysans, du travail de la terre, mais il a encore le commerce", il "nous à mis le couteau à l'os" »⁷³⁶.

« Nous avons 8-10 dix enfants à la maison. Parmi eux, 2-3 sont sous le drapeau de lutte de la commune, pour défendre notre pays, et 2-3 à l'école »⁷³⁷.

« Depuis plus de dix ans, nous avons subi plusieurs persécutions, des spéculations, nous avons été traités pire que les esclaves. Les engagements ne sont jamais respectés. Nous recevons comme nourriture de la traiter avec lui, et parce qu'il n'était pas là, ils ont mis en fuite deux juifs. Ils n'ont pas dévasté la chancellerie du domaine. L'armée a été mobilisée le 4 mars. Nous avons reçu deux escadrons de cavalerie dans Harlau ; aujourd'hui on a un bataillon du Régiment 13 "Etienne le Grand" dans Harlau, 1 escadron du Régiment 8 Calarasi à Deleni, l'un à Targu Frumos, 50 chasseurs de Bataillon 8 à Cristesti et une compagne de 180 personnes dans les communes Tudora et Poiana Lunga, pour empêcher les manifestants de région de Siret et du département de Suceava de commencer la révolte » - s'était écrit dans le Rapport pour le préfet du département de Botosani rédigé par l'inspecteur communal de la région de Harlau, qui communiquait les résultats des recherches menées après la télégramme de Gheorghe Gh Constantinescu. (Source : *Jurnal de Dorohoi (Le Journal de Dorohoi)*, le 26 août 2008, « Documente inedite despre marea rascoala din 1907 » (« Des documents inédits sur la grande révolte de 1907 ») (traduction personnelle ; nous avons gardé la syntaxe de l'époque), disponible en ligne :

<http://www.jurnalulbtd.ro/articol-Documente-inedite-despre-Marea-Rascoala-Taraneasca-din-1907-12-1565.html>

⁷³⁵ Ciprian Chiryvasiu, « Rascoalele de la 1907, cronica "ororilor inutile": 11.000 de morti (Les Révoltes de 1907, la chronique des "horreurs inutiles" : 11.000 de morts) », *Adevarul (La Vérité)*, le 9 juillet 2013. Disponible en ligne, http://adevarul.ro/news/adevarul-125-ani/rascoalelede-1907-cronica-ororilor-inutile-11000-morti-ii-1_51dbd364c7b855ff561c3685/index.html

⁷³⁶ *Jurnal de Dorohoi (Le Journal de Dorohoi)*, n° cit.

⁷³⁷ *Ibid.*

polenta avec de maïs pourri, du fromage rouge, qui pique, avec des vers, chou et concombres qui puent, et pour ces raisons nous avons contracté de la pellagre. Nos vaches, aussi, n'ont pas des pâturages suffisantes, ni même de l'eau »⁷³⁸.

Toutefois, ces nombreuses agitations du monde agricole ne furent pas traitées de façon responsable par le Parlement roumain qui préféra avoir recours à une solution « politicienne », c'est-à-dire en incriminant un peu tout le monde et en faisant des promesses de réformes. Sur ce sujet, *Adevarul* écrivait le 10 mars 1907 :

« La révolte est à l'apogée et dans une étape dangereuse, parce qu'après un premier moment antisémite, préparé et déroulé selon un programme, le deuxième moment n'a pas été prévu et a eu lieu sans aucune coordination, sans un but établi de l'extérieur, mais elle a seulement le but ancien, la revendication des terres »⁷³⁹.

La révolte de Moldavie s'étendit rapidement en Munténie puis en Olténie, deux régions roumaines où l'agriculture était florissante.

Après la répression de la révolte, les chiffres relatifs au nombre de décès sont très contradictoires. D'après le premier ministre de l'époque, D.A. Sturza, les résultats de la répression sur la période 28 mars au 5 avril 1907 étaient de 421 morts, 112 blessés et 1751 personnes mises en prison. L'historien Markus Bauer, quant à lui, avança cependant le nombre de 419 décès.

Ainsi, rien de précis n'existe vraiment puisque, lors des débats au Parlement roumain de l'époque, les chiffres variaient de quelques centaines à quelques milliers de morts. Le général Alexandru Averescu, à l'époque premier ministre, se basant sur une recherche demandée par le directeur du Bureau de Statistique, Zamfir Arbore, estimait le nombre de victimes à 2000 ou 2500. De leur côté, les diplomates autrichiens parlaient d'environ 3000 à 5000 victimes, tandis que les diplomates français, eux, parlaient d'approximativement 10 000 à 20 000.

Les pertes de l'armée furent relativement modestes puisqu'on dénombrait 10 morts, 4 blessés et 75 soldats emprisonnés dont 61 condamnés à des peines allant de 14 à 15 ans de prison pour insubordination.

Parmi tous ces chiffres contradictoires, ceux auxquels on faisait le plus souvent référence dans les pages d'*Adevarul*, faisaient état de 11 000 victimes. Ce chiffre parut dans un article du 4 mars 1909, traitant du débarquement politique du général Averescu. « Existe, peut être, une vérité au-delà des actes humaines. Celui qui avait présidé l'étouffement des révoltes et les a éteint si

⁷³⁸ *Ibid.*

⁷³⁹ *Adevarul (La Vérité)*, n° du 10 mars 1907.

sauvage, celui qui a ordonné le massacre de 11 000 de Roumains, aujourd'hui reçoit la récompense qu'il mérite »⁷⁴⁰. Rappelons que le chiffre réel de morts reste toujours inconnu de nos jours.

Trois ans après ce massacre, dans l'édition du 14 mars 1910 d'*Adevarul*, Mille, écrivait :

« Trois ans sont passés depuis! Si c'est comme ça à peine à trois ans distance de ces révoltes, quand dans les communes et à côtés des routes existent encore les tombes de ceux qui ont été fusillés, quand le souvenir effrayant n'est pas disparu, comment sera demain, quand la mémoire va effacer le souvenir des jours terribles ? Pauvre pays ! Pauvre peuple sans chance ! »⁷⁴¹.

Pendant les révoltes de 1907, le gouvernement avait exercé une censure sans pitié sur la presse nationale. En dehors de la limitation des informations sur les révoltes, il avait interdit à des journaux de l'époque le droit de publier. Par exemple, la revue *Neamul romanesc (Le Peuple Roumain)*⁷⁴², dirigée par le grand historien et homme politique Nicolae Iorga, fut interdite au sein des écoles. Cette interdiction cherchait à intimider Iorga, l'un des chefs de l'opposition, suite à son attitude critique sur l'action de l'armée visant à étouffer les révoltes des paysans.

Après les révoltes, par une loi spéciale datée du 17 mars 1908, la police reçut des pouvoirs supplémentaires. Ainsi, jusqu'en 1913, la Direction de la Police et la Sûreté Générale inclut le Bureau de la presse et des Interprètes⁷⁴³.

Examinons à présent le rôle de l'Agence *Télégraphique Roumaine (Roumagence)* dans la transmission de l'information *depuis* et *vers* la Roumanie au sujet de cet événement.

De l'analyse des lettres échangées entre *Roumagence* et *Havas*, nous pouvons comprendre à quel point l'agence roumaine tenait le rôle ingrat d'organe du gouvernement.

Les révoltes des paysans commencèrent en février. Toutefois, la première trace que nous avons découverte dans les archives, date du 24 mars 1907, quand *Havas* regretta de ne pas avoir reçu directement la nouvelle de l'assaut donné au village à la frontière de Mihaileni⁷⁴⁴.

Dans ce cas, la censure avait actionné le système « préventif », empêchant, durant plus d'un plus d'un mois, la transmission des nouvelles à l'étranger par l'intermédiaire de *Roumagence*.

Le 26 mars, *Havas* fit part de son étonnement face au silence de l'agence roumaine sur des événements tels que la démission, le 25 mars, du cabinet roumain pris dans les tourmentes des

⁷⁴⁰ *Idem*, n° du 4 mars 1909.

⁷⁴¹ *Idem*, n° 14 mars 1910.

⁷⁴² Nichifor Crainic, *Zile albe, zile negre, Memorii (Des jours blanc, des jours noirs, Mémoires)*, Editia Gandirea, Bucarest, 1991, p. 53.

⁷⁴³ Vasile Bobocescu, *Momente din istoria Ministerului de Interne (Des moments de l'histoire du Ministère de l'Intérieur)*, vol I, collections Pro Memoria, Editura Ministerului de Interne, Bucarest, 1996, p. 96.

⁷⁴⁴ Archives Nationales de France, 5 AR 33.

révoltes paysannes. C'est pourquoi, *Havas* demanda encore une fois une transmission directe en cas d'événements très importants⁷⁴⁵. Mais, la *Roumagence* continua sa stratégie cherchant à minimaliser les faits en transmettant très peu d'information qui filtraient toujours par *Corrbureau* de Vienne.

Il est important de préciser que l'une des règles fondamentales appliquée par tous les agenciers professionnels est de mettre de l'ordre dans le flux événementiel et de hiérarchiser l'information. Cette règle ne fut toutefois pas suivie par *Roumagence* qui, malgré la gravité des émeutes, avec de nombreuses victimes, qui entraînèrent un changement de gouvernement, continua à publier comme s'il s'agissait de dépêches ordinaires.

Dans les mois qui suivirent ces événements, la couverture de l'agence roumaine resta la même puisque, le 11 mai 1907, *Havas* protesta qu'elle n'avait rien reçu concernant le message royal signifiant la dissolution de la Chambre Roumaine.

Les ressentiments de *Havas* à l'égard de l'insuffisance du service de l'agence roumaine, étaient évidents et sont restés intacts au cours des années suivantes.

Une lettre de *Havas* à *Roumagence*, datée du 22 février 1910, nous apprend la dimension réelle de la couverture agencière de 1907 :

« Il y aurait peut-être lieu, pour l'agence roumaine de ne pas trop récriminer sur le passé. Nous n'avons pas oublié, en effet, que lors de l'agitation agraire, si intéressante, qui se produisait en Roumanie, il y a quelques années, nous n'avons jamais pu, non plus, d'obtenir de Bucarest même un semblant de service »⁷⁴⁶.

Appliquons à présent notre précédent schéma d'analyse inspiré du monde du théâtre à la circulation de l'information. Pour mémoire, rappelons que la scène, ou réseau, renvoie à la collecte et à la diffusion de l'information ; le rôle, concerne la typologie du contenu des services ; et enfin le metteur en scène, ou l'État, n'est autre que le « chef d'orchestre » de l'actualité.

Dans le contexte particulier que nous avons précédemment évoqué, les indicateurs de collecte et de diffusion étaient profondément affectés. En effet, la collecte de l'information sur ce sujet était lacunaire et bloquée par les actions du pouvoir en place, une sorte d'état de siège imposé par les autorités. La diffusion de nouvelles fut, de ce fait, pratiquement inexistante.

Concernant la typologie du contenu, les dépêches étaient également très lacunaires étant donné que la censure éliminait toute information pouvant porter préjudices à l'image du Roi ou du gouvernement.

⁷⁴⁵ *Ibid.*

⁷⁴⁶ *Ibid.*

Enfin, le dernier critère, celui de metteur en scène, qui était ici l'indicateur le plus important. Par l'intermédiaire de son instrument, la censure, l'État roumain avait empêché la publication de nouvelles sur cet événement. Les rares dépêches ayant pu être transmises ne parlaient pas des dimensions réelles de l'offensive militaire sur villages de Moldavie et de Munténie.

Ajoutons que, le rôle de rapporteur d'actualité qu'était censé tenir *Roumagence* fut un échec total.

Ainsi, nous pouvons constater que le rôle d'acteur et de vecteur de l'actualité internationale de *Roumagence*, fut, pendant cette période, très faible. De même, *Roumagence* ne fut pas non plus un rapporteur objectif et crédible de l'actualité. N'ayant pas de relais à Bucarest, ce qui aurait permis d'acheminer *de* et *vers* Bucarest une information complète de qualité, tout le dispositif des agences alliées souffrit de l'insuffisance du service de *Roumagence*.

Minée par la censure, *Roumagence* ne parvint pas à sortir du dispositif gouvernemental et, de ce fait, tint essentiellement un rôle de messenger de la propagande.

Chapitre 3

Étude de cas : La mort du Roi Ferdinand de Roumanie et la censure de la presse

Analysons maintenant un autre moment fort de la censure de la presse, exercée cette fois-ci par l'État roumain sur l'agence de presse *Rador*.

Le déclenchement de la Première Guerre mondiale bouleversa profondément la vie sociale des nations belligérantes ; de fait, leur presse s'en trouva également affectée. Ainsi, de nombreux journaux suspendirent, de manière temporaire ou définitive, leur publication alors que d'autres, en revanche, furent créés. L'Agence *Télégraphique Roumaine (Roumagence)* disparut dans le tourment de la guerre, et de la désorganisation générale du siège de Bucarest. Une fois la paix revenue, des interrogations morales sur la fin et les moyens de la propagande surgirent⁷⁴⁷. En effet, la censure militaire des années de guerre ainsi que la complicité des journalistes avaient considérablement fragilisée la presse.

« Les premières, quelle que soit leur origine, parlementaire ou gouvernementale, se heurtaient d'une hostilité de principe qui faisait considérer comme incompatible information ou propagande d'État d'une part, démocratique libérale et parlementaire de l'autre. Les seconds n'étaient admises que comme des exceptions limitées par leur champ ou leur période d'application : propagande à l'étranger et propagande en temps de guerre »⁷⁴⁸.

En Roumanie, pendant la guerre, en janvier 1917, les autorités avaient publié « L'ordonnance relative à l'instauration de la censure » :

« Tous les produits de la presse, comme toutes les reproductions des œuvres écrites ou de peinture, fabriquées par des moyens mécaniques ou chimiques, pour la distribution, y compris les notes de musique, sont soumises à la censure de l'administration militaire de Roumanie. La censure sera exercée officiellement par l'office de censure de la Section de la presse auprès l'administration militaire de Roumanie »⁷⁴⁹.

⁷⁴⁷ Sur le discrédit de la presse pendant la Première Guerre mondiale voir Érik Neveau, *Sociologie du journalisme*, Éditions La Découverte, Paris, 2001, p. 15.

⁷⁴⁸ Philippe Amaury, *Les Deux premières expériences d'un « ministère de l'information » en France*, Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris, 1969, in Marie Pierre Robert, *op. cit.*, p. 137.

⁷⁴⁹ George Nedelcu, *Justitia romana sub ocupatiune (La Justice roumaine sous occupation)*, Atelierele grafice Socec&Co, Bucarest, 1923, p. 106. (traduction personnelle)

De même, le 6 septembre 1918, le gouvernement publiait « Le Décret relatif à la censure des journaux, des télégrammes et des correspondances », qui vint compléter la législation sur l'état de siège. Citons l'Article 1 :

« La censure sera exercée par la Présidence du Conseil des Ministres. Toutes les produits résultant d'impression, comme toutes les autres imprimés, illustrations, produits musicaux etc., réalisés par des moyens mécaniques ou chimiques, dans plusieurs copies, pour la publication, doivent passer par la censure »⁷⁵⁰.

Après la guerre, les cicatrices laissées par la censure militaire étaient encore très visibles. Malgré le fait qu'il n'existait pas de nouvelle loi de la presse, les nombreux décrets royaux sur l'état de siège publiés en 1919, 1920, 1921, 1924, 1925 et 1927,) réactivaient les mesures exceptionnelles par lesquelles toute la presse avait été soumise aux autorités politiques et militaires. Observons par la suite les différentes étapes de construction de l'autorité et de l'identité de la censure d'un type nouveau, comme instrument de brouillage des réseaux européens et mondiaux d'acheminement de l'information.

Vers la fin de l'année 1926, fut créée une institution unique, rattachée à la Présidence du Conseil des Ministres, traitant des problèmes de la presse, de la propagande et des informations. Cette institution eut, au fil du temps, plusieurs dénominations telles que la Direction de la Presse et des Informations, la Direction Générale de la Presse et de la Propagande, et enfin le Sous-secrétariat d'État pour la Presse et pour la Propagande. Après la guerre, depuis 1919, le service de censure avait été divisé en plusieurs parties, chaque ministère ayant son propre service de presse. Cette nouvelle institution devait s'occuper à la fois des rapports entre l'État et la presse, qu'elle soit interne et étrangère, de l'élaboration des bulletins informatifs, de la subordination des attachés de presse de l'étranger ainsi que des limites de la collecte d'information par la presse.

Dans ce contexte, plutôt morose pour la liberté de la presse, nous voulons mettre en évidence un moment de référence en ce qui concerne la circulation internationale de l'information de Roumanie vers l'étranger, c'est-à-dire l'annonce de la mort du roi Ferdinand de Roumanie, survenue le 20 juillet 1927, à Sinaia. Précisons tout d'abord le contexte historique de cet événement.

Le roi Ferdinand, né en 1865 en Allemagne, était le deuxième fils du prince Léopold de Hohenzollern et de la princesse Antoinette. Il était le neveu et l'héritier de Carol I^{er} de Hohenzollern, premier roi de Roumanie. Le prince habitait en Roumanie depuis 1889, mais ne fut couronné que le 11 octobre 1914, après le décès de Carol I^{er}. Ferdinand, qui était une personne cultivée, parlait couramment cinq langues étrangères et avait une passion pour la botanique. Le roi

⁷⁵⁰ Marian Petcu, *op. cit.*, p. 47.

était considéré un grand timide. Avec son épouse Maria, une princesse d'origine anglaise⁷⁵¹, ils eurent plusieurs enfants. Son règne fut extrêmement difficile d'un point de vue politique puisqu'il dû faire face à la Première Guerre mondiale. Il ne faut pas oublier que le roi Ferdinand était un Hohenzollern, qui avait dû passer outre ses affinités allemandes pour inscrire la Roumanie aux côtés des pouvoirs de l'Entente, suivant ainsi le courant majoritaire du pays. Après la guerre, ce fut lui qui parvint à établir l'union nationale en unifiant à la Roumanie les territoires roumains de la Transylvanie, de la Bucovine et du Banat.

Son fils aîné, Carol, prince héritier, lui avait également posé de nombreux problèmes, et ce, en raison de ses aventures sentimentales qui lui avaient values le surnom de « roi Playboy de la Roumanie ». Ainsi, le 9 septembre 1918, il s'était enfuit du poste militaire dont il détenait le commandement en Moldavie, à Targu Neamt, déguisé en officier russe. Puis, il avait épousé à Odessa mademoiselle Ioana Maria Valentina (Zizi) Lambrino, fille du défunt major Constantin Lambrino. En agissant de la sorte, Carol avait doublement enfreint la loi, puisque, d'une part, il avait quitté son poste, c'est-à-dire qu'il avait déserté, et d'autre part il avait violé le statut de la Maison Régale, interdisant à ses membres d'épouser des membres de familles non-royales. Après de nombreuses démarches, le roi Ferdinand et la reine Maria réussirent à convaincre leur fils d'annuler ce mariage. Toutefois, le 1^{er} août 1919, Carol renonça, pour la deuxième fois, à ses prérogatives royales pour revenir, un an plus tard, le 20 février 1920, sur sa décision.

Pour forcer le prince à oublier Zizi Lambrino, il fut envoyé faire un voyage autour du monde, juste après la Grande Guerre. Une fois rentré à Bucarest, il garda de ce voyage une grande admiration pour le mouvement fasciste de Mussolini et vit une possibilité pour la Roumanie d'adopter un tel régime tout en conservant la position du roi. En 1925, Carol profita de ce que le roi Ferdinand, tombé malade, se trouvait dans l'incapacité d'exercer ses fonctions pour imposer son autorité. Toutefois, il ne parvint pas à ses fins grâce à une disposition de la Constitution qui prévoyait que ce soit le chef du gouvernement qui assure les fonctions en cas d'indisponibilité du Roi. Cette disposition ne fit qu'augmenter la tension entre le puissant chef de fil libéral Bratianu et l'impulsif Carol⁷⁵².

Carol se maria le 10 mars 1921 avec la princesse Hélène de Grèce. Leur mariage n'était pas le fruit de l'amour, mais plutôt celui des intérêts dynastiques et politiques. Étant donné que Hélène était une femme timide et Carol un homme brutal et viril, leur relation s'essouffla rapidement. Dans ce contexte, Carol prit pour maîtresse Hélène Lupescu, fille d'un juif converti au christianisme, à la

⁷⁵¹ Ioan Scurtu, *Monarhia in Romania (La monarchie en Roumanie)*, Editura Danubius, Bucarest, 1991, p. 59.

⁷⁵² Ioan Scurtu, *Criza dinastica din Romania, 1925-1930 (La crise dynastique de Roumanie, 1925-1930)*, Editura Enciclopedica, Bucarest, 1996, pp. 28-31.

renommée de femme de mauvaises mœurs. Cette relation devint tellement importante que, au fil des années, Hélène Lupescu devint la femme de l'ombre influençant considérablement les actions politiques du futur roi.

Le 20 novembre 1925, la tante de Carol, la Reine Alexandre de Grande Bretagne, décédait à Londres. Malgré des réticences, Ferdinand envoya Carol aux funérailles afin de représenter la Maison Royale de Roumanie. Après une semaine assez calme, Carol quitta l'Angleterre pour Paris, où il rencontra sa maîtresse, Hélène Lupescu, avec qui il partit à en Italie, à Milan puis à Venise. Alors qu'il était en Italie, Carol envoya une lettre à son père, Ferdinand, dans laquelle il annonçait sa décision de renoncer au Trône :

« Par cette déclaration, je vous prie de recevoir ma décision de renoncement à tous mes droits de principe héritier de Roumanie. Conformément au statut de la famille royale, je prie Votre Majesté d'accorder Votre Haute Approbation à cette décision irrévocable. Toutefois, pour ne pas avoir de problèmes dans le futur, je prie, Votre Majesté, de donner Votre Haute Ordre de m'effacer des membres de la famille royale de Roumanie et de m'accorder un nom pour avoir un autre état civil.

Par la présente, je déclare de ne plus avoir aucune prétention à mes droits, auxquels je renonce volontairement et de m'engager, pour la tranquillité de tous, de ne pas revenir dans le pays les prochains 10 ans sans être demandé par ceux de droit ou sans l'autorisation du Souverain.

Signé : Le Prince Héritier Carol »⁷⁵³.

Ainsi, une nouvelle fois, il renonçait au trône afin de s'établir en France avec Hélène Lupescu. La lettre de Carol arriva au Palais Royal le 21 décembre 1925. Son épouse, la princesse Hélène, n'eut aucune réaction particulière à l'annonce de la nouvelle car elle savait depuis longtemps que le prince Carol partirait un jour. Par contre, de son côté, le roi Ferdinand fut choqué, de même que la reine Marie, qui, selon les rumeurs, pleura. Elle écrivait en ces termes au roi George : « Les lettres étaient impertinentes, sans pitié, horribles ; dans ces lettres il déclara, d'un ton froid, qu'il renonçait à tout : à sa femme, à son enfant, à son honneur et à son futur »⁷⁵⁴.

Déçu, le roi Ferdinand décida alors que son héritier serait Mihai (Michel), le fils de Carol et de la princesse Hélène, ce qui provoqua diverses réactions au sein de la classe politique. Ainsi, le

⁷⁵³ Robert Carapancea, « Fuga lui Carol II avec Hélène Lupescu en 1925 (La fuite de Carol II avec Hélène Lupescu en 1925) », revue *Historia*, Bucarest, n° du 20 mai 2013. (traduction personnelle). Disponible en ligne :

http://www.historia.ro/exclusiv_web/general/articol/fuga-lui-carol-al-ii-lea-elena-lupescu-1925

Carol envoyait dans le même temps une lettre à sa mère, la reine Maria, dans laquelle il demandait dramatiquement d'être déclaré mort dans un accident d'automobile: « Puisque je serai mort pour beaucoup de monde, laisse-moi être mort pour tout le monde. Je saurais disparaître sans trace » (Source : Paul D. Quinlan, *Regele Playboy (Le Roi Playboy)*, Humanitas, Bucarest, 2001, p. 110). (traductions personnelles)

⁷⁵⁴ *Ibid.*

chef du parti libéral et premier ministre Ionel Bratianu, en fut enchanté : « C'est une bonne affaire ! Il est clair que nous ne pouvons pas nous permettre un futur roi psychopathe, même s'il est très intelligent »⁷⁵⁵. Mais, de leur côté, les leaders de l'opposition, Iorga, Maniu, Mihalache et Alexandru Vaida Voievod, ne virent pas d'un bon œil la longue régence qu'impliquait une telle décision, en effet, Mihai n'avait à l'époque que 6 ans. Iorga soutenait ainsi que « parce que, par hasard, je suis aussi historien, je sais que les régences des enfants royaux furent toujours des désastres pour une dynastie et pour un pays. Je ne veux pas être prophète, mais en parlant je donne le salut à mon âme ».⁷⁵⁶

Cependant, le Conseil de Régence, le Gouvernement et le Parlement acceptèrent la décision de Carol. Les leaders du parti libéral, au pouvoir, profitèrent de la situation et décidèrent seuls quels seraient les membres de la Régence ; ainsi, ils nommèrent le prince Nicolae, le patriarche Miron Cristea et le président de la Cour Suprême de Justice, Gheorghe Buzdugan. L'opposition fut mécontente car, par le biais de ces nominations, les libéraux s'assuraient le contrôle de la régence. Ainsi, Iorga voulut protester « contre le coup abusif du gouvernement » ; quant à Maniu, lui, argumentant que la Roumanie ne pouvait pas supporter une régence d'une durée de 14 ans, proposa au roi Ferdinand trois autres solutions qui étaient soit de rétablir la succession de Carol, soit d'introniser la reine elle-même, ou encore, de proclamer la république. Cependant, étant donné que les libéraux étaient majoritaires au Parlement, ils gagnèrent la lutte politique lors de la séance de 4 janvier 1927.

Cette démarche ne fut pas sans poser des problèmes juridiques, étant donné que la loi roumaine ne prévoyait pas la possibilité qu'un membre de la famille royale renonce à ses prérogatives. De plus, la lettre de Carol n'avait été authentifiée ni par un notaire ni par l'Ambassade de Roumanie en Italie où il se trouvait au moment de l'envoi.

La société roumaine fut elle-aussi très divisée sur le sujet. Plusieurs Roumains considéraient alors que le prince Carol avait été victime du premier ministre Bratianu et de l'influent prince Barbu Stirbei, soupçonnés d'avoir comploté afin de se débarrasser de l'héritier du trône.

La situation était également compliquée du fait de la maladie du roi Ferdinand, qui souffrait d'un cancer des intestins ; dans le but d'être soigné, il décida de se retirer au château de Peles, situé à 100 km de Bucarest. Ainsi, à la mort du roi Ferdinand, le 20 juillet 1927, à 2h15, ses derniers mots furent : « Je suis si fatigué » ...

Le ministre de France en Roumanie constata :

⁷⁵⁵ Constantin Argetoianu, *Memorii. Pentru cei de maine (Mémoires. Pour ceux de demain)*, Editura Machiavelli, Bucarest, 1997, p. 375.

⁷⁵⁶ *Ibid.*

« Bien que preuve depuis longtemps, la mort du roi Ferdinand a causé dans son pays une profonde émotion. La haute conception du devoir dont le souverain a donné l'exemple, ses souffrances endurées, avec une résignation stoïque, son attitude (...) lui ont valu, au cours de sa dernière année de règne une popularité croissante »⁷⁵⁷.

Très rapidement après la mort du Souverain, pendant l'après-midi du 21 juillet, les Chambres, réunies en Assemblée Nationale, reçurent en présence du roi Michel, fils de l'ex-prince héritier Carol et de la princesse Hélène de Grèce, le serment des membres du Conseil de Régence. Une description fidèle de ce moment fut faite par le ministre de France en Roumanie :

« À l'extrémité de l'hémicycle, sur l'estrade réservée aux membres du Gouvernement un trône et un autel avaient été hâtivement érigés. Quand Michel I, accompagné de la Princesse-Mère, fit son entrée dans la salle, une ovation formidable reteint. Intimidé, le roi-enfant (il n'a pas 6 ans) esquissa un geste instinctif comme pour se réfugier auprès de sa mère. Puis M. Nicolaesco, président du Sénat et président de l'Assemblée Nationale, ayant déclaré la séance ouverte, tour à tour le Prince Nicolas, le Patriarche et le Président de la Cour de Cassation baisèrent la Croix et l'Évangile, et prononcèrent la formule rituelle du serment: "Je jure fidélité à SM le Roi Michel I^{er}. Je jure de garder la Constitution et les Lois du Peuple roumain, de maintenir ses droits nationaux et l'intégrité du territoire". M. Nicolaesco s'avança à la tribune et cria de nouveau: "Vive le Roi Michel I^{er} de Roumanie"! La séance était terminée et la Régence entra en fonctions »⁷⁵⁸.

L'enterrement du roi fut très simple et digne, à l'image de toute sa vie. Le cortège le conduisit au monastère de Curtea de Arges où il fut déposé aux côtés du Roi de Roumanie, Carol I^{er}, son oncle, et de la reine Elisabeth.

Pendant les funérailles du roi Ferdinand, au monastère de Curtea de Arges, le gouvernement procéda à un déploiement extraordinaire des forces militaires et de police et accéléra la déposition du serment des militaires et des fonctionnaires afin d'éviter un éventuel mouvement des « pro » Carol II⁷⁵⁹.

Après la mort de Ferdinand, le premier ministre Bratianu fit passer des mesures afin d'empêcher Carol de rentrer à Bucarest. Il durcit également la censure et augmenta le nombre d'agents qui suivaient Carol à l'étranger. Il ne permit pas non plus à la Reine de voir son fils. Mais, le 24 novembre 1927, à minuit, après avoir contracté infection à la gorge s'étant transformée en septicémie, Bratianu décéda. Cet événement changea complètement les rapports de forces politiques en Roumanie.

⁷⁵⁷ Archives du Ministère français des Affaires Étrangères, série Z, carton 569, dossier 3, Roumanie, « Questions dynastiques et cour ».

⁷⁵⁸ *Ibid.*

⁷⁵⁹ Armand Calinescu, *Insemnari politice (Des notes politiques)*, Editura Humanitas, Bucarest, 1990, p. 70.

De ce fait, après la perte des élections par le Parti libéral, la Régence nomma un gouvernement national-paysan avec pour premier ministre Iuliu Maniu. Dans le même temps, Carol tenta de revenir en Roumanie en négociant ses conditions de retour.

La situation économique instable et la position faible de la Régence conduisirent l'opinion publique à avoir un sentiment plutôt favorable quant au retour du prince héritier. Il faut ajouter que l'armée, négligée durant cette période, soutenait également Carol. C'est ainsi que, dans la nuit du 6 juin 1930, le prince rentra à Bucarest. Durant cette même nuit, la Préfecture de Police avait communiqué aux maisons d'édition l'interdiction d'imprimer un quelconque journal jusqu'à la publication de nouvelles dispositions, autrement dit, jusqu'à la publication d'un communiqué officiel informant du retour du prince Carol. Les secrétaires de rédaction, inquiets, se déplacèrent au siège de la Préfecture afin de se renseigner. Nous restituons ici le dialogue qu'ils eurent avec le général Gavriila Marinescu, représentant de la police, afin de montrer les vrais rapports existants entre l'État et la presse :

« - Monsieur le Général, que-est-ce qu'on fait avec les journaux ?

-Mais...c'est votre métier, non ?

-Donc, nous commençons à les sortir.

- Mais non. Elles sortiront quand nous dirons. Là c'est notre métier. Vous les faites, nous les accordons l'autorisation de partir »⁷⁶⁰.

Nous avons longuement présenté ce contexte en vue de clarifier le rôle tenu par l'agence *Rador* dans le processus de circulation de l'information au moment du décès du Roi, le 20 juillet 1927. Ce moment fut un autre moment critique de la censure roumaine, instaurée par les responsables politiques au pouvoir, inquiets d'un possible retour du prince Carol qui aurait détrôné son fils, Mihai. L'insuffisance du service a provoqué un tollé de la part des agences de presse alliées.

En appliquant notre schéma d'analyse sur la circulation de l'information, prenant en compte la scène/réseau (collecte et diffusion), le rôle (typologie du contenu des services), le metteur en scène (État) et enfin le rapporteur de l'actualité (analysé par le biais des normes professionnelles telles que l'objectivité et la crédibilité), nous pouvons constater le rôle prépondérant du metteur en scène.

⁷⁶⁰ A.P. Samson, *Memoriile unui gazetar (Les Mémoires d'un journaliste)*, Cartea Romaneasca, Bucarest, 1979, p. 147.

Comme dans le cas de la révolte de 1907, la censure roumaine avait été actionnée *en aval* de la production de l'information, en agissant comme une censure de type préventif et empêchant, ou retardant, les nouveaux points de vue considérés comme dangereux pour la stabilité du pays.

Donnons à nouveau la parole aux acteurs. Dans une lettre de *Rador* pour *Havas*, datée du 5 août 1927⁷⁶¹, l'agence expliquait le motif des troubles de diffusion, plus précisément le retard de la nouvelle concernant le décès du Roi de Roumanie :

« En ce qui concerne le temps écoulé entre 2H15, heure de la mort du roi, et 7H, heure d'envoi de nos dépêches, il est à savoir : les autorités d'ici, pour des raisons encore inconnues, n'ont publié la nouvelle du décès que vers les 6H30 du matin. Non seulement la nouvelle n'a pas été annoncée avant le matin, mais aucune communication téléphonique ne fut possible entre les diverses villes du pays toute la nuit et même toute la journée du 20 juillet »⁷⁶².

La collecte de l'information fut retardée et limitée aux seuls communiqués de l'*Establishment*. La diffusion fut aussi empêchée en coupant le réseau de communication le plus rapide de l'époque, le téléphone. Cette décision fut couronnée de succès, probablement, parce que le Roi n'était pas à Bucarest, mais dans une petite ville de montagne, Sinaia, située à 100 km de la Capitale, où l'information ne circulait pas aussi rapidement qu'à Bucarest.

De même, dans une lettre à *Reuter*, datée du 25 juillet 1927, *Rador* revint avec de nombreuses explications sur les problèmes de diffusion, en ajoutant un quatrième type de censure, celui des envois postaux :

« Nous pouvons vous assurer que nos télégrammes ont été déposés à la Poste une heure trente minutes avant tout autre télégramme de presse concernant cette information. Une chose est arrivée : la direction des postes institua immédiatement un service de censure et retint tous les télégrammes quelques heures. Cependant, le correspondant de l'United Press usant déloyalement d'une situation officielle fit passer son télégramme avant. Naturellement, nous avons protesté ultérieurement, mais il était trop tard »⁷⁶³.

Les fuites d'information ne furent possibles dans ce cas que par la complicité de l'*Establishment*. Cette situation « officielle » est expliquée par *Rador* le 17 août 1927 :

« Le correspondant de l'United Press en Roumanie est M. E. Bercovitz, qui est parallèlement le rédacteur en chef de l'officieux *Indépendance roumaine*. Le directeur du même journal est M. R. Franasovici, actuellement sous secrétaire d'État à l'Intérieur, département qui contrôle le service de censure. M. E.

⁷⁶¹ Archives Diplomatiques de Roumanie, *fond Problema 105, (fonds Le Problème 105)*, vol IV.

⁷⁶² *Ibid.* Les rumeurs de l'époque donnaient comme certaine la nouvelle que le Roi était mort le 18 ou le 19 juillet.

⁷⁶³ *Ibid.*

Bercovitz a envoyé la dépêche sur la mort du Roi, sans passer par la censure, où toutes les dépêches furent apportées, mais – à notre connaissance – avec une approbation directe et spéciale du M. E. Franasovici »⁷⁶⁴.

Bien que le contenu des dépêches fut sévèrement contrôlé, le service s'avéra être, dans ce cas, insuffisant, ce qui posa des problèmes dans le grand réseau de transport et de diffusion des informations des agences alliées.

L'*Establishment* avait soigneusement trié l'information, notamment celle à destination de l'étranger. La prudence des autorités roumaines concernant la diffusion d'une information considérée comme déstabilisante pour le pays fut provoquée, comme nous avons pu le constater, par la possibilité du retour du roi Carol II à Bucarest. La durée du retard avait été choisie d'après des calculs sur le temps nécessaire au prince Carol pour rentrer en Roumanie.

Ces explications furent fournies dans une lettre de l'ambassadeur de France à Bucarest où ce dernier soutient que le gouvernement roumain avait utilisé la technique de propagation des fausses nouvelles :

« Pour empêcher que la nouvelle de la mort du Souverain ne parvint trop rapidement à la connaissance de l'ex-prince héritier, tous les télégrammes envoyées à l'étranger furent, le 20 juillet, jour du décès, retardées de 14 heures. On indiqua inexactement au correspondant du *Temps* qui le télégraphia à son journal, que les obsèques auraient lieu le Vendredi 22, de façon à enlever au prince la possibilité de venir aux obsèques de son père s'il en avait eu l'intention. On fixa ensuite au 23, puis quand le Gouvernement sut que le prince Carol avait demandé par la Reine Marie de Serbie d'assister au service qui devait avoir lieu à Paris, les obsèques furent ajournées au Dimanche 24. Ce triple changement empêcha peut-être le prince Carol de venir (...) »⁷⁶⁵.

D'ailleurs, la position de Carol semblait avoir changée. Dans ce contexte, mentionnons un entretien accordé par le prince Carol II au journal français *Le Matin* où il déclarait qu'il n'était pas un prétendant au trône roumain, mais que, si le pays l'appelait, il était prêt à lui répondre. L'entretien ne fut pas divulgué en Roumanie parce que le gouvernement usa, cette fois encore, de la censure préventive et en interdisant sa parution dans les journaux⁷⁶⁶.

Ces jeux politiques roumains continuèrent pendant trois ans et, après l'affaiblissement du pouvoir du Parti libéral faisant suite au décès de son chef, Bratianu en novembre 1927, le Parlement décida que la succession royale revenait au roi Carol et non pas à son fils Mihai. Ainsi, Carol II qui était de retour en Roumanie, prêta serment.

⁷⁶⁴ Archives Diplomatiques de la Roumanie, *fond Problema 105, (fonds Le Problème 105)*, vol IV.

⁷⁶⁵ Archives du Ministère français des Affaires Étrangères, série Z, carton 569, dossier 3, Roumanie, « Questions dynastiques et cour ».

⁷⁶⁶ *Ibid.*

Ainsi, à la lumière de toutes ces différentes analyses de cas, il est évident que la circulation des informations d'agence en Roumanie a toujours directement été influencée par la politique du gouvernement, et ce, d'autant plus que le ministère des Affaires Étrangères était le propriétaire de *Rador*.

Rador ne fut donc pas un acteur indépendant sur une scène libre⁷⁶⁷ et n'eut pas non plus un rôle délibérément assumé. Par contre, on peut affirmer qu'elle était un instrument docile dans les mains du metteur en scène, qui, de son côté, lui avait appliqué les prérogatives de patron de la presse. Son rôle de rapporteur crédible et objectif de l'actualité fut réduit à une position de porte-parole officiel du gouvernement roumain.

⁷⁶⁷ Sur le sujet de la liberté éditoriale de *Rador* voir aussi Carmen Ionescu, *Rador, la première agence de presse roumaine moderne*, in actes de colloque *Figures de messenger*, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, Paris, 2001 ; Carmen Ionescu, *L'agence de presse Rador, vecteur de la circulation internationale de l'information*, colloque international de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication, Bucarest, 2003.

CONCLUSION

« Il vaut mieux faire l'information que la recevoir ; il vaut mieux être acteur que critique ».

Winston Churchill

Cette célèbre formule de Winston Churchill résume d'une manière provocatrice les réponses avancées dans notre thèse. Nous prions néanmoins le lecteur de nuancer l'expression « faire de l'information » en l'interprétant « à notre manière », c'est-à-dire comme « faire le formatage de l'information ». Les agences de presse sont des « sources », des médias des médias.

Les propos de Churchill sont d'autant plus intéressants qu'il les a formulés en pensant à ceux qui ont du pouvoir, l'*Establishment*, pour faire court. Cependant, ils peuvent également s'appliquer aux agences de presse, acteurs géopolitiques de communication.

1.1 Résumé de la démonstration

Avant de développer les enseignements méthodologiques tirés de ce parcours de recherche, nous voulons commencer par résumer nos principaux points de démonstration en soulignant les apports de notre démarche.

Rappelons que notre problématique s'est articulée autour de deux axes principaux, l'un, interrogeant la notion de dépêche en tant que produit façonné par les agences de presse, et l'autre, interrogeant les agences de presse en tant qu'acteurs et vecteurs de la circulation internationale de l'information qui ont opéré sur le territoire roumain dans l'espace-temps analysé.

Les hypothèses de travail que nous avons avancées étaient les suivantes :

- La dépêche d'agence n'est pas une matière brute, mais un point de chute des stratégies professionnelles et, éventuellement, idéologiques ;
- Les agences de presse ont le double rôle d'acteurs dans le jeu géopolitique du monde et de rapporteurs de l'actualité ;

- Les agences de presse peuvent être des instruments plus ou moins subtils de production et de diffusion des informations-*news* favorables aux États considérés.

Dans la tradition des études sur la géo-information, et suivant les traces de chercheurs tels que Michael Palmer et Michel Mathien, nous nous sommes engagés dans l'étude du développement des agences de presse en Roumanie combinée à la circulation internationale de l'information, sur une période de 1877 à 1940. Ces deux dates sont symboliques puisque 1877 marque l'implantation de la première agence de presse en Roumanie, *Havas*, et 1940, le début de la Deuxième Guerre mondiale. Les outils de recherche de la géopolitique nous ont permis d'étudier ces agences de presse en tant qu'acteurs et vecteurs de la communication internationale et, dans le même temps, en tant que rapporteurs de la même actualité.

La première partie de cette thèse décrit le processus de la production de la dépêche d'agence de presse *en amont* dans le but de le mettre dans le contexte de l'activité d'une agence de presse. Ainsi, cette partie traite de l'« événement », de l'« information », de l'« information internationale » et de la « circulation de l'information ». Cette synthèse diachronique s'est penchée, pour plus de détails, sur les évolutions récentes des deux premières notions citées en l'associant à l'événement moderne ainsi qu'à « l'information-*news* » dans le but d'expliquer les étapes préliminaires de la cristallisation d'une dépêche. Marchandise, mais aussi produit idéologique, convoitée par l'*Establishment* de tous les pays, l'information est devenue un symbole de la puissance et de la confrontation entre deux stratégies : journalistique et géopolitique.

Notre étude a également analysé la notion de « dépêche d'agence » et celle d'« agence de presse ». Ainsi, la dépêche d'agence est vue comme un point de chute des techniques de production de l'information, qui se trouve être à la fois une marchandise et un produit façonné par des stratégies idéologiques. Même si l'agence de presse est un *grossiste* de l'information, la dépêche est un produit raffiné, modelé par des normes professionnelles. De plus, une dépêche est une unité codée respectant des règles strictes d'écriture mais aussi des contraintes d'urgence, d'objectivité, de neutralité et de fiabilité. Dans le même temps, une dépêche est un discours construit à partir d'autres discours respectant les règles d'efficacité commerciale.

Entre l'observation de l'événement et sa « mise en récit » se construit le rôle de l'agence de presse en tant que capteur, metteur en forme et relais de transmission de l'information.

Leur apparition, au XIXe siècle, favorisée par l'essor des techniques de communication, fruit du capitalisme industriel et du libéralisme économique, a ainsi déterminé l'émergence d'un véritable marché international de l'information. Ainsi, comme l'observait Terhi Rantanen, les agences télégraphiques d'information ont été les tous premiers médias globaux.

En tant que *grossiste* de l'information, *en amont* de la chaîne de fabrication de nouvelles, l'agence de presse occupe un rôle central dans les systèmes médiatiques nationaux et internationaux. Du fait de cette position, tout au long de son histoire, les États, ou simplement les milieux politiques et économiques de premier rang, ont tenté de l'influencer. Pour cette raison, l'agence de presse apparaît dans notre analyse avec un double fonction, à la fois celle d'acteur géopolitique et celle de rapporteur de l'actualité.

Notre étude sur les conditions d'apparition des premières agences de presse en Roumanie et sur leur développement dans l'espace-temps annoncé, nous a conduit à adopter une approche interdisciplinaire. De ce fait, pour répondre à la question sur les conditions locales et internationales dans lesquelles sont apparues les premières agences télégraphiques à Bucarest, nous avons analysé les notions de « géopolitique », de « géoéconomie » et de « géotechnologie », au cœur du développement de chacun de nos contextes.

Après le passage en revue de l'histoire géopolitique roumaine avec, comme indicateurs d'examen à la fois les données géographiques et démographiques, l'histoire ainsi que les relations internationales, nous avons relevé que la position de carrefour de l'État roumain, pris en étau entre les puissances de l'Est et de l'Ouest de l'Europe, a déterminé le jeu de pouvoir de sa politique extérieure. En fait, la politique extérieure de la Roumanie a eu comme objectif, durant cette longue période étudiée, la création de l'État roumain, mais également l'obtention de son indépendance, l'unification avec ses provinces historiques habitées par des Roumains et le maintien de ce statut. Ainsi, du fait de sa position géographique et de ses ressources naturelles, la Roumanie, intimement liée aux États par divers alliances, notamment avec la France, a été un vecteur de puissance dans cette partie du monde. Ces liens ont été à découvert « en miroir » dans l'évolution des agences de presse.

La « géoéconomie », dont l'espace se compose de lieux de production et de routes de communication pour des échanges et des marchés, fut utilisée afin d'expliquer les logiques de circulation, et ce, en dépit de la querelle entre les scientifiques sur sa définition. Nous l'avons utilisée ici comme une notion symétrique à la géopolitique.

Le rôle de l'économie roumaine en Europe durant la période d'étude, fut examiné en suivant une méthode comparative et trois indicateurs que nous considérons comme étant les plus importants pour notre objet d'étude : le système monétaire national, le commerce intérieur et le commerce extérieur. Le produit intérieur brut, qui est l'indicateur le plus utilisé des temps modernes, est paru relativement tard dans les analyses statistiques ; en effet, pendant la période de l'entre deux guerres, on utilisait plutôt la notion de « revenu national ». Étant donné que, en ce qui concerne la Roumanie, les chiffres du « revenu national » ne sont pas accessibles au moment de la

rédaction de notre thèse, nous avons uniquement utilisé les chiffres de l'année 1938, qui est une année représentative de la période analysée ici.

Le développement économique durant la période d'entre deux guerres se fit sous de fortes contraintes. En effet, pour les pays « de la périphérie » tels que la Roumanie, situés au carrefour des grandes puissances et ayant plutôt une structure agricole et rurale, la conjoncture fut peu favorable. La pénurie des capitaux et les problèmes politiques contribuèrent à la consolidation et même à l'accroissement des décalages enregistrés entre les pays au cours des XIXe et des quarante premières années du XXe siècle. Cette conclusion va à l'encontre de l'opinion de la majorité des Roumains qui idéalise cette période, pour des raisons qui tiennent davantage à une mentalité de résistance culturelle et spirituelle respectant la tradition façonnée pendant l'épisode communiste.

Le contexte géotechnologique, quant à lui, fut surtout analysé depuis le XIXe siècle, et plus particulièrement à partir des années 1850, lorsqu'un ensemble d'inventions techniques sans précédent a déterminé l'apparition de nouveaux réseaux de communication. Les évolutions technologiques représentant les prémisses et le cadre du développement des agences de presse ont fait l'objet de toute notre attention, notamment le télégraphe et le câble, et, dans une moindre mesure le téléphone, les chemins de fer, la poste et la radiocommunication.

La deuxième partie de notre étude nous a permis de restituer l'histoire agencière sur le sol roumain, durant la période de 1877 à 1940, dans le contexte plus large du système des agences alliées, tout en conservant nos lunettes géopolitiques. Précisons que, cet objet d'étude restant encore un coin d'ombre dans le champ de la recherche roumaine, c'est ici que notre contribution s'avère être la plus importante.

Comme nous l'avons souligné, les agences de presse se trouvent à la fois au cœur du système des entreprises qui produisent et vendent une marchandise, mais aussi dans un autre paradigme, celui du sens, où il faut penser la fonction de l'agence en tant qu'acteur et vecteur dans le circuit de l'information.

En essayant de faire une synthèse de ces approches de recherche, nous avons constaté que, suivant les traces de Marie-Pierre Robert, les agences de presse se trouvent être dans une situation dichotomique ; en effet, elles sont à la fois "souveraines" et dépendantes en raison d'une interférence du champ étatique et du champ agencier qui conduit vers une sorte de gestion para-diplomatique de l'information étrangère au sein des agences de presse.

Nous avons également suivi un parcours diachronique afin d'identifier les acteurs, d'analyser leurs motivations, de décrire leurs intentions et de repérer les alliances en cours de négociation ou en perte de vitesse, aux niveaux local, régional ou international.

Si l'on se réfère à une classification établie par Terhi Rantanen, notre analyse historique du développement des agences de presse mondiales d'information en Roumanie et des agences roumaines, les situe dans la deuxième et la troisième période d'évolution des transnationales de l'information. La première phase d'évolution des grandes agences de presse se situe avant les années 1870, quand les agences de presse française *Havas*, britannique *Reuter* et allemande *Wolff* virent le jour et commencèrent leur expansion sur le continent européen puis, après ce premier moment, dans le monde entier. La deuxième phase se situe entre les années 1870 et 1914 et se caractérise par la domination du marché d'information agencière par les trois grandes agences mentionnées. Enfin, la troisième phase, commencée en 1914 et achevée en 1945, rend compte du déclin de l'agence allemande *Wolff* et de l'essor de l'agence états-unienne *Associated Press*.

Notre analyse a également mis en évidence que les acteurs *Havas*, *Reuter*, *Wolff*, *Corrbureau* et *Stefani* ont influencé le développement des agences de presse roumaines et la circulation internationale de l'information *de* et *vers* la Roumanie.

L'histoire des agences de presse met en relief un différend existant entre les intérêts marchands des propriétaires des agences de presse et les intérêts diplomatiques des pays de rattachement de ces mêmes agences. Afin de s'assurer la domination informationnelle des territoires où elles pouvaient puiser de bonnes recettes, les grandes agences de presse avaient conclu, dès leurs premières années d'existence, des traités de collaboration.

Dès les premiers instants de notre analyse, nous avons été frappés par la ressemblance entre le réseau agencier et le réseau diplomatique du pays d'origine de l'agence, du point de vue de l'organisation et de la répartition dans l'espace. Les connexions entre les deux réseaux ont existé autant au niveau des agences mondiales qu'à l'intérieur des agences nationales. Par exemple, concernant la Roumanie, ce rapprochement mena à des confusions durant la période d'entre deux guerres, lorsque les attachés de presse du Ministère des Affaires étrangères avaient aussi le rôle de correspondants de presse pour l'agence *Rador*.

Le constat le plus important est, que le *modus operandi* de tels acteurs à vocation planétaire supposait, pendant la première et la deuxième phase de leur développement, une action commune permettant, d'une part, un partage des zones d'influence et, d'autre part, l'élimination de la concurrence des agences non-affiliées au cartel. De même, chacune des grandes agences mondiales avait le « monopole » de la transmission d'informations sur leurs marchés intérieurs respectifs, ce qui représentait des sources de revenu assez importantes.

Cette position de domination autoritaire était le fruit de deux types d'évolution bien distincts ; en effet, d'une part, les progrès du télégraphe et l'essor des tirages des journaux avaient fait des grandes agences des acteurs majeurs de la vie économique. D'autre part, le service de

distribution d'information avait donné aux autres acteurs (quotidiens, milieux politiques et économiques) la possibilité de tirer profit d'une information rapide, de première main, mais aussi de porter leurs messages à la connaissance d'un public de plus en plus nombreux.

Ainsi, les traités de collaborations signés par ces organismes ont représenté, de fait, des alliances géopolitiques de partage des territoires et des ressources, menant à un oligopole de diffusion de nouvelles.

Pour les agences roumaines, ces traités ont représenté une opportunité de connexion au grand réseau européen et mondial de transmission de l'information. Une fois entrées dans cette alliance, les agences roumaines ont gagné le statut particulier de diffuseur et de récepteur de l'information internationale *de et vers* la Roumanie. Suivant les liens de la politique étrangère de l'État, les agences roumaines, *Roumagence* ou *Rador*, sont devenues des acteurs et vecteurs dans le jeu subtil de la communication européenne et mondiale.

La sortie de l'AP du dispositif d'alliances, en 1934, ouvrit la concurrence entre les grandes agences. Cette sortie, comme les changements géopolitiques d'avant la Deuxième Guerre mondiale, marquèrent la fin des alliances.

Concernant la Roumanie, nous avons décrit, dans un premier temps, l'infrastructure ayant permis l'installation de la première agence de presse en Roumanie, le télégraphe. Nous avons constaté que son installation a suivi des logiques similaires aux évolutions de l'Europe Centrale et Orientale (le début de la construction coïncidant avec les périodes de conflit militaire) et du continent européen (en tant que propriété d'État, la connexion de réseaux reflète des intérêts politiques, militaires et commerciaux).

La période de 1877 à 1889 a marqué en Roumanie un changement fondamental dans la collecte et la diffusion de l'information. Une fois démarrée, l'agence de presse a changé pour toujours les habitudes de consommation de l'information et a introduit la notion d'«urgence», dans le sens de «l'immédiat», dans la transmission de nouvelles. Les conflits de la région et les besoins d'information des abonnés des agences de l'Ouest de l'Europe ont ainsi poussé *Havas* à s'implanter à Bucarest. De plus, les liens diplomatiques entre la France et la Roumanie ont également joué un rôle important dans la décision de *Havas* de partir à la conquête de ces territoires. Afin d'exercer son influence sur les dépêches télégraphiques de l'Agence *Havas* de Roumanie, l'État roumain a toujours su utiliser l'outil de l'allocation financière.

La première agence roumaine vit le jour en 1889, dans un contexte politique marqué par le jeu de la Triple Alliance. Contrairement à ce que l'on aurait pu imaginer, elle ne fut finalement pas qu'une sorte de filiale de *Corrbureau* de Vienne. *Roumagence* disparut à l'issue de la Grande

Guerre, pendant l'été 1917, après le bouleversement provoqué par son déménagement de la capitale Bucarest à Iasi.

Une fois la crise de l'après guerre passée, la presse commença à renouer avec les logiques d'avant 1914, cherchant à redécouvrir l'influence et les revenus perdus.

Les grandes agences de presse mondiales survécurent à la Grande Guerre ce qui, comme nous venons de le voir, ne fut pas le cas de l'agence roumaine. C'est dans ce contexte que *Rador*, première agence roumaine moderne privée, vit le jour en 1921. Nous avons pu, au cours de notre étude, examiner les relations qu'elle a pu entretenir avec le gouvernement roumain mais aussi avec l'agence alliée *Havas*.

Cependant, la proximité idéologique et matérielle de l'agence avec le gouvernement qui se manifesta dès sa naissance en 1921, fut pleinement consommée après le rachat de *Rador* par l'État en 1925 et s'accrut artificiellement entre l'année 1938, moment de l'instauration de la censure militaire, et 1940, début de la Deuxième Guerre mondiale.

Les liens étroits très forts entre l'agence et l'État ont toujours été minimalisés par les deux parties, comme dans le cas de *Havas* par exemple, pour des raisons de crédibilité nationale et internationale, mais aussi pour des raisons de politique étrangère et commerciale.

Les documents que nous avons trouvés dans les archives nationales et diplomatiques en France et en Roumanie démontrent toutefois une réalité bien contraire. Les contacts, le rachat ou bien la mise sous tutelle de *Rador* par les institutions gouvernementales telles que le ministère des Affaires Étrangères, puis le ministère de l'Intérieur, nous ont conduits vers la conclusion que l'agence avait obtenu des facilités matérielles et techniques. Ces faits excluent l'hypothèse de relations purement commerciales ou de patronage désintéressé ; ajoutons que cette conclusion s'applique également à *Rador* lorsque celle-ci était une agence privée de 1921 à 1925.

Concernant les relations avec *Havas* et, dans une moindre mesure, avec les autres agences alliées, nous avons constaté que *Rador* avait été un acteur mobile, tenant plusieurs rôles, dans l'échange de nouvelles en Europe Centrale et Orientale. En utilisant la grille de Pierre Albert, nous pouvons considérer que ces rôles principaux sont :

- (1) annoncer les nouvelles, ce qui supposait une « cuisine interne » de collecte, de sélection, de classement en services structurés et d'acheminement de l'information vers des médias et autres destinataires ;
- (2) exprimer diverses idéologies ;
- (3) servir d'instrument de propagande.

Le dernier chapitre de la deuxième partie de notre thèse restitue l'histoire des agences de presse non-alliées de la période de notre étude, en vue d'une perspective géopolitique plus approfondie. Afin de montrer les liens entre les acteurs politiques et les acteurs médias, nous avons choisi de présenter les trois types d'agences ayant essayé de s'imposer en Roumanie. Ainsi, nous nous sommes intéressés aux agences de presse roumaines ayant leur siège en Roumanie, puis aux agences de presse roumaines ayant leur siège à l'étranger et enfin, aux agences de presse étrangères ayant leur siège ou un bureau en Roumanie. Pour des raisons qui tiennent à la structure des branches d'activité des agences *Havas* et *Rador*, nous avons également ajouté les agences de publicité présente en Roumanie.

Dans la troisième partie de notre étude, nous avons examiné la circulation de l'information *de* et *vers* la Roumanie. Basée sur l'étude de la diffusion de l'information et non sur le contenu même de la dépêche, cette analyse est suivie de deux études de cas liés à deux moments critiques de l'utilisation de la censure ; le premier, à l'époque de *Roumagence*, concerne la révolte des paysans de 1907, et le second, à l'époque de *Rador*, concerne l'annonce de la mort du Roi de Roumanie, Ferdinand, en 1927.

Nous avons traité de la circulation de l'information par le biais de trois étapes distinctes de l'évolution agencière sur le sol roumain ; tout d'abord entre 1877 et 1899, quand fonctionnait à Bucarest la filiale de l'agence *Havas*, connue sous le nom de « l'Agence Havas de Roumanie », puis, entre 1889 et 1917, la période de l'Agence Télégraphique Roumaine (*Roumagence*) et enfin la période de 1921 à 1940, qui correspond à la période d'activité de *Rador*, première agence de presse roumaine moderne. Cette dernière période est à son tour divisée en deux étapes, la première, de 1921 à 1925, quand *Rador* fut fondée et fonctionna comme une agence privée, et la seconde, de 1925 à 1940, quand *Rador* fut rachetée par l'État roumain et fonctionna comme une agence officieuse.

Si dans des sections précédentes nous avons identifié les acteurs et les interactions des agences de presse en Roumanie, dans les chapitres de cette troisième et dernière partie de notre étude, nous avons dressé un schéma inspiré par un modèle issu du monde du théâtre afin d'identifier leurs rôles dans la circulation internationale de l'information. Ainsi, nos acteurs ont évolué sur une scène, suivant un rôle et respectant les consignes d'un metteur en scène.

La scène correspond au territoire sur lequel agissaient nos acteurs, c'est-à-dire leur réseau national et international, selon le cas, où ils collectaient et diffusaient les nouvelles. Nous avons constaté que la théorie de Ratzel pouvait s'appliquer au cas des agences de presse ; ainsi, concernant plus spécifiquement la période étudiée, nous avons constaté qu'il existait une concurrence entre les acteurs en vue de conquérir des territoires afin de se procurer des ressources.

L'autre composante de la démonstration, *le rôle des acteurs*, a été analysée suivant une logique du réseau et d'échange de contenus. Ainsi, nous avons étudié la typologie de contenu des services propres de l'agence respective et des services reçus et échangés. À l'issue de quoi, nous avons vérifié que, dans le contexte changeant de la vie internationale, le circuit de transit de l'information était alimenté par les acteurs alliés et, dans les situations de crise, indirectement par les concurrents. Dans ce même cadre, nous nous sommes également demandé si les alliances et les concurrences entre les agences avaient, ou non, suivi, durant la période de notre étude, les mêmes objectifs que ceux de la politique étrangère de l'État d'origine. Pour ces deux démarches, les résultats furent positifs.

La troisième composante du schéma, *le metteur en scène*, a été la plus difficile à mettre en relief. Précisons que, par « metteur en scène », nous comprenons l'État de rattachement de l'agence respective, en ses qualités de patron ou de « protecteur ». Ainsi, au cours de l'étude, nous nous sommes aperçus que celui-ci avait ses propres visées, commerciales et/ou idéologiques.

Afin de mettre en évidence le rôle de rapporteur de l'actualité, nous avons choisi d'analyser deux indicateurs professionnels spécifiques utilisés par les agences de presse ; le premier, envisagé, suivant le modèle proposé par Eric Lagneau, en tant que « norme professionnelle » est l'objectivité et, le second, envisagé en tant qu'« indice de la fiabilité » est la crédibilité.

Nous avons montré que, pendant la première période, 1877-1916, et la dernière période 1921-1940, étudiée, l'information de Roumanie fut collectée et diffusée avec l'aide et par l'intermédiaire de *Havas*. Cependant, durant la deuxième période il faut ajouter le transit obligatoire de l'information par *Corrbureau* de Vienne, qui, une fois passé le premier moment d'émotion relatif à la création de l'Agence Télégraphique Roumaine, laissa de nouveau sa place à l'influence française de *Havas*, sa filiale à Bucarest opérant alors une sorte de fusion avec la nouvelle agence roumaine.

La circulation de l'information *de et vers* la Roumanie fut conditionnée à la fois par les réalités internationales de l'époque, les acteurs politiques et médiatiques mais aussi par les conditions de production et de diffusion agencières.

L'extension internationale du télégraphe, du câble, le développement de la poste, des chemins de fer, de la navigation à vapeur et du téléphone ont modifié la vitesse de transmission de l'information. En réduisant les délais, les méthodes de collecte, de traitement et même de codification s'accéléraient dans tout le réseau qui tenta alors de devenir planétaire. La tentation de contrôler l'espace ainsi ouvert fut forte dans les milieux dirigeants de tous les pays. Ainsi, du fait des évolutions techniques, l'information est devenue un élément de pouvoir économique et politique et son contrôle quelque chose d'essentiel.

C'est la raison pour laquelle le système de transmission d'informations étrangères est devenu, depuis le milieu de XIX^e siècle, le terrain de confrontation des intérêts des classes dominantes des pays respectifs, exercés parfois par la censure officielle et par de multiples moyens de pression, ainsi que des visées idéologiques et commerciales des agences de presse.

Toutefois, la circulation des flux d'information répondait à des dynamiques pouvant échapper aux États. Ainsi, les agences mondiales et nationales de presse, dans leur rôle d'acteurs transnationaux, internationaux ou nationaux, ont généré les rapports de l'information dans le monde. Les réalités géopolitiques et les intérêts commerciaux ont introduit, de fait, des variables dans les circuits d'échange d'information.

En conclusion, il est clair que la circulation, qui a une fonction de lien, tend à gommer les différences entre États et régions économiques, en même temps qu'à niveler les inégalités à l'intérieur des sociétés. En appliquant cette théorie établie par Ratzel, nous avons confirmé que, concernant la Roumanie, la circulation la plus intense d'information fut celle de la période d'entre deux guerres, quand Bucarest rattrapa plusieurs de ses décalages par rapport à l'Ouest développé de l'Europe. Durant cette période d'échanges dans tous les domaines, la Roumanie était alors « en phase » avec les évolutions européennes.

1.2 Enseignements méthodologiques

Nous avons tiré de notre étude une démarche systématique avec un schéma d'analyse de la diffusion de l'information, adaptable aux recherches sur les médias. Ce schéma peut se résumer comme suit :

1. Nommer les contraintes relatives au contexte (géopolitique, géoéconomique, géotechnologique par exemple) auquel est confronté le journaliste/l'institution de presse respective ;
2. Définir les processus *en amont* de la production de l'information ;
3. Souligner les stratégies informationnelles pour chaque type d'activité spécifique d'une institution de presse : la collecte, la mise en forme et la diffusion de l'information ;
4. Nommer les contraintes professionnelles auxquelles est confronté le journaliste/l'institution de presse respective ;
5. Analyser la diffusion de l'information, aux niveaux local, international ou mondial.

1.3 Points faibles et points forts de la recherche

Il convient de commencer avec les points faibles de notre recherche.

En premier lieu, force est de constater que nos options méthodologiques nous ont amené à privilégier l'exploration d'un terrain d'étude trop étendu ; en effet, l'analyse diachronique de l'histoire des agences de presse roumaines pourrait constituer en soi un sujet de doctorat. Cela se reflète, d'ailleurs, dans le déséquilibre du volume d'informations de la deuxième partie par rapport à la troisième partie.

Ensuite, nous nous sommes heurtés aux contraintes d'ordre documentaire. En effet, notre étude sur les agences de presse a soulevé plusieurs problèmes quant à la quantité et à la disponibilité des informations sur ce sujet ; nous avons essayé de surmonter cet inconvénient en croisant les documents disponibles avec les quatre fonds d'archives consultés (archives nationales et diplomatiques roumaines et françaises). Toutefois, concernant la deuxième période, celle de *Roumagence*, les informations sont pauvres, parce que l'agence roumaine a été le satellite de *Corrbureau* de Vienne. Probablement, des recherches approfondies au cœur des archives viennoises se seraient avérées nécessaires.

Sur le plan des points forts, notre démarche scientifique nous a permis de mesurer l'ampleur du sujet, mais aussi de circonscrire un objet de recherche très peu étudié jusqu'à présent. Nous avons traité de l'évolution des agences de presse dans le contexte de l'internationalisation de l'information, comme un problème de stratégie géopolitique. En raison de notre positionnement méthodologique, nous avons été en mesure d'instrumentaliser des notions et des concepts appartenant à la fois à la géopolitique et à la géo-information.

Ensuite, en ce qui concerne la façon dont nous avons articulé notre recherche, nous considérons, d'une part, que l'organisation systématique et efficace de la recherche documentaire se reflète dans la qualité du détail de l'information synthétisée, ainsi que dans la richesse du spectre couvert. Notons que nous avons mis en évidence, puis utilisé plusieurs documents d'agence qui voyaient la lumière du jour pour la première fois. D'autre part, concernant le traitement de ces données, nous avons dû utiliser des sources spécifiques complémentaires afin d'opérer des lectures transversales ou diachroniques pour mieux cerner les questions traitées.

Enfin, nous avons été en mesure d'identifier et d'explorer toute une série de problématiques partielles qui nous tient à cœur, liée à des pratiques ou à des contraintes professionnelles au cours de différentes périodes d'évolution agencière.

Cette thèse apportera une contribution utile, nous l'espérons, à des recherches portant sur la circulation de l'information ou sur l'histoire des agences de presse en Europe, dans une perspective comparative à travers les époques et les pays, dont la *Roumagence*, sur la période de 1877 à 1940. Elle peut également être utilisée, par des chercheurs intéressés par les échanges d'information ou par l'histoire des médias en Roumanie. En même temps, elle fournit des éléments critiques pour des monographies plus amples, ainsi que pour une approche historique d'une période donnée.

1.4 De nouvelles perspectives

Pensant au futur, nous envisageons quatre perspectives de recherche qui pourraient prolonger notre travail.

La première perspective concerne la poursuite d'une réflexion sur la circulation d'information *dans et de* la Roumanie communiste vers le monde. L'intérêt de cette démarche serait la mise en parallèle des pratiques spécifiques aux périodes d'évolution démocratique avec celles d'une période autoritaire vis-à-vis de l'information, épurée des contenus « dangereux », qui avait une circulation limitée. Durant la période communiste, il n'existait qu'une seule agence de presse, *Rompres*.

Le second prolongement de notre recherche consisterait à suivre l'évolution des agences de presse après 1990. À cet égard, l'explosion du nombre d'agences de presse et les phénomènes de transition du système médiatique roumain s'avèrent être une source abondante de réflexion.

La troisième perspective envisagée serait celle d'analyser la circulation d'information entre la Roumanie et la Grande Bretagne ou, dans un sens plus large, entre la Roumanie et tous les territoires contrôlés par l'agence britannique durant la période de 1877 à 1940, qui a connu des hauts et des bas. Le but de cette étude serait de clarifier les routes des informations transmises et reçues de Bucarest. Pour ce faire, il faudrait pratiquer une étude minutieuse et détaillée des archives de *Reuters*.

La quatrième perspective découle du fait qu'en choisissant de nous intéresser à la circulation de l'information, nous avons en effet renoncé à explorer la production textuelle des agences de presse étudiées, en nous centrant sur le processus de diffusion. Les interrogations sur le

contenu même des dépêches inviteraient également à prolonger nos réflexions sur les pratiques professionnelles et pourrait entraîner des analyses de contenu.

1.5 Enjeux

Cette thèse sur les agences de presse en Roumanie a été écrite par nous-mêmes, étudiante-chercheuse mais aussi agencière autochtone. Est-ce que cela nous a aidés à devenir une meilleure agencière ou une meilleure rédactrice en chef ? Et inversement, quelle contribution le chercheur a-t-il apporté au journaliste que nous sommes ? La réponse n'est pas si facile...

L'autochtone a apporté à la chercheuse la familiarité du fonctionnement et des pratiques agencières. De son côté, la chercheuse a apporté à l'autochtone la distance nécessaire pour penser autrement les perspectives et le développement de l'agence, de même que les enjeux professionnels et politiques des formatages agenciers. En fait, notre parcours au cœur de l'agence *Rador* a démontré que cette perspective, façonnée par des années d'étude des archives, a apporté une valeur ajoutée contribuant au fait que, depuis 2006, je suis devenue rédactrice en chef.

Ajoutons que cette thèse est un hommage critique à tous les agenciers du monde, travaillant dans l'urgence, souvent méconnus et toutefois à l'origine de tant d'informations passées en continu sur un écran de télévision, à l'antenne d'une radio, sur Internet, et sur tant d'autres machines à communiquer...

BIBLIOGRAPHIE

I. ARCHIVES

Listes des archives inventoriées :

Archives Nationales de France

Localisation : C.A.R.A.N. – 60, rue des Francs Bourgeois 75141 Paris Cedex 03.

Archives du Ministère des Affaires Étrangères de France

Localisation : Ministère des Affaires Étrangères – 1, rue Robert Esnault-Pelterie 75007 Paris Cedex 07.

Archives Nationales de Roumanie

Localisation : Archives nationales, siège central – 49, boulevard Regina Elisabeta 050013 Bucarest Cedex 05.

Archives du Ministère des Affaires Étrangères de Roumanie

Localisation : Gouvernement de Roumanie, Palais Victoria – 1, place Victoria 011791 Bucarest Cedex 01.

Archives Militaires de Roumanie

Localisation : Archives Militaires Historiques Pitesti – 4, Aleea Poarta Eroilor 110058 Pitesti, Arges.

FONDS D'ARCHIVES CONSULTÉES :

Archives Nationales de France

Copie de lettres 1876-1940

- ❖ Copies des lettres adressées aux agences alliées, aux succursales et aux bureaux d'Havas en France et à l'étranger

5 AR 33 : Bucarest. Agence Rador ou Orient-Radio 1921-1940

5 AR 34 : Bucarest. Havas 1876 – 1940

- ❖ Lettres adressées à l'Administration des P.T.T.

5 AR 150 : 1880-1892

5 AR 151 : 1892-1904

5 AR 152 : 1904-1923

5 AR 153 : 1923-1928

5 AR 154 : 1928-1933

5 AR 155 : 1934-1939

5 AR 156 : PTT Printing (1) 1892-1940 ;

TSP, Bureau central radiotélégraphique de Paris 1937-1940

- ❖ Lettres diverses

5 AR 160 : Circulaires Havas 1927-1940

- ❖ Lettres reçues des succursales et bureaux de France et de l'étranger, ainsi que des agences alliées

5 AR 198 : Bucarest. Agence Rador 1922-1927

5 AR 199 : Bucarest. Agence Rador 1928-1939

5 AR 200 : Bucarest. Havas 1931-1940

Correspondance

❖ Correspondance avec les correspondants, les journaux locaux et les abonnés

5 AR 383 : Bucarest

Léautey 1914

Rosenthal 1919-1924

F. Lebrun 1925-1933

L'Universul 1929

❖ Correspondance avec les agences régionales (sans références à la Roumanie)

❖ Correspondance avec les journaux de Paris (sans références à la Roumanie)

❖ Correspondance et renseignements sur les agences concurrentes

1. France

5 AR 405 : Agence des Balkans 1913-1927

Agence Radio 1928-1940

5AR 406 : Balkan Radio 1926-1927

Correspondance d'Orient 1934

2. Étranger

5 AR 407 : Agence Est-Europe 1920-1924

Agence télégraphique Ukrintag (Roumanie) 1922

5 AR 408 : Bureau de correspondance télégraphique 1919

Balkan Express 1924

Bureau de la presse orientale 1929

Central European Press (Centropress de Prague) 1927-1936

Central European Press (Roumanie) 1936

Culanta (Roumanie) 1934

Danubian Press (Roumanie) 1930-1932

5 AR 409 : Moldova Press (Bucarest) 1934

Serviciul Gazetelor (Bucarest) 1935

Sud-Est (Roumanie) 1930-1938

5 AR 401 : Telegraph Orient (Telor, Bucarest) 1934

Contrats

❖ Anciens contrats :

- Constitution de l'agence Havas et rapports avec la Société Générale des Annonces (dossiers 1-8) ;
- Premiers traités d'alliance conclus avec les grandes agences : Reuter, Continental et Korrespondenz Bureau (Corrbureau).

5 AR 411

- Photocopie du traité Reuter-Havas-Wolff, stipulant l'échange d'informations et l'établissement de nouvelles succursales à frais communs afin de favoriser « l'extension des services télégraphiques » et « de prévenir les tentations de concurrence » du 18 juillet 1859.
- Traité entre l'agence Havas-Bullier, Reuter et Telegraphen Korrespondenz Bureau de Vienne du 30 mai 1869.
- Traité Havas Continental Telegraphen de Berlin 17 octobre 1869.
- Traité de « fusion d'intérêts » entre Havas et Reuter du 4 novembre 1869 (Exploitation commune conclue pour 20 ans, à partir du 1^{er} janvier 1870 et accord pour la fondation en commun d'une société à responsabilité limitée pour l'exploitation de la « télégraphie privée », ainsi que pour la pose et l'exploitation de câble sous-marin.
- Traité d'alliance entre Havas, Reuter, Continental du 17 janvier 1870 ; la Continental Telegraphen s'engage en outre à adhérer au traité conclu le 30 mai 1869 avec Corrbureau de Vienne.
- Traité Havas, Reuter, Continental de septembre 1871 réglant l'exploitation du territoire de l'Alsace-Lorraine et stipulant l'exploitation commune, par les trois agences, de l'Autriche-Hongrie, de la Suisse et de la Roumanie.
- Traité entre les trois agences alliées (Havas, Reuter, Continental) et le Corrbureau de Vienne, conclu le 16 octobre 1871, pour l'échange exclusif des nouvelles dans leurs territoires respectifs.
- Traité Havas-Reuter du 20 mai 1876, conclu pour 13 ans et 7 mois à partir du 1^{er} juillet 1874 ; devant les difficultés de l'exploitation commune, ce traité annule la convention précédente, délimite les territoires réservés aux deux parties et fixe les engagements des deux agences en vue d'une « alliance offensive et défensive » vis-à-vis de la concurrence.

- Traité entre Havas-Reuter-Continental et la Corrbureau de Vienne, conclu le 9 septembre 1881 pour 8 ans, fixant les conditions d'échange des nouvelles avec cette agence.
- Traité préliminaire Havas-Reuter du 19 avril 1889, renouvelant pour 10 ans le contrat du 20 mai 1876 et donnant mandat à l'agence Reuter de négocier une convention générale avec la Continental Telegraphen Compagne et le Korrespondenz Bureau.
- Traité définitif Havas-Reuter de 21 et 22 mai 1889 réglant pour 10 ans les rapports entre les agences de Paris, Londres, Berlin et Vienne ; copies des accords conclus en préalable et sur la même base entre Reuter, la Continental et Corrbureau ; copie du contrat conclu le 10 octobre 1889 pour l'échange des nouvelles entre Continental et le Corrbureau, d'une part, et l'agence Stefani, d'autre part.
- Traité Havas, Reuter, Continental, conclu pour 10 ans le 15 octobre 1898, renouvelant et modifiant le traité précédent. Pièces annexes et documentation de préparation 1898-1901.
- Traité de Havas, Reuter, Continental conclu en juillet 1909 pour 10 ans, renouvellement du traité de 1889. Projets et notes préparatoires, 1909.
- Traité entre Havas, Reuter et la Continental Telegraphen Compagne, d'une part, et Korrespondenz Bureau (Corrbureau), d'autre part, conclu le 11 février 1910 pour 10 ans et traité annexe réglant l'exploitation en commun, par Havas et par le Corrbureau des agences de Roumanie, Bulgarie et Turquie. Correspondances, avec préparations et projet (1909-1910).
- Projets de traités entre Havas, le Corrbureau et l'Agence Ottomane (fondée le 28 août 1911), 1914.

❖ Contrats avec les agences alliées :

5 AR 413

- Bucarest. Abonnement du gouvernement roumain au service de nouvelles Havas et représentation de cette agence en Roumanie ; fondation, le 15 mars 1889, d'une Agence télégraphique roumaine, dépendant du gouvernement roumain ; traités relatifs à l'échange des nouvelles entre cette agence et le Corrbureau de Vienne, du 12 juillet 1896 (copie) et du 13-18 avril 1910 ;
- Contrats Havas, Reuter, Agence Rador (Orient Radio) du 6 juillet 1921, le 27 septembre 1928, le 9 octobre 1929 et le 26 décembre 1934 ;

- ❖ Contrats avec les journaux (sans références à la Roumanie)
- ❖ Contrats divers (sans références à la Roumanie)
- ❖ Contrats concernant les moyens matériels de distribution des informations

I. Dossiers divers :

a. Documents concernant la Radio

5 AR 431

- Réponse au questionnaire du Bureau central des agences alliées sur l'organisation, le fonctionnement et la réglementation des services d'information radiodiffusées, ainsi que sur les rapports entre la presse et la radio ;
- Rapport de l'agence télégraphique suisse, rédigé en 1937, présenté à la VIII^e assemblée plénière des agences alliées tenue en Yougoslavie en août et septembre 1937 ;
- Tableau récapitulatif des réponses fournies au questionnaire de 1938 ;
- Réponses à une enquête sur les conditions techniques et administratives des services radio-circulaires des agences alliées ;
- Réponses des agences alliées au questionnaire du Bureau central de 1938, classées par ville d'origine (Amsterdam, Ankara, Athènes, Belgrade, Berlin, Berne, Bruxelles, Bucarest, Budapest, Copenhague, Helsinki, Kaunas, Lisbonne, Londres, Milan, Moscou, New York, Oslo, Prague, Rome, Riga, Sophia, Stockholm, Tallin, Tirana, Varsovie) 1938.

b. Divers et questions sociales

5 AR 442 : Propagande par pays (organisation et répercussions) 1937-1940 (avec références à la Roumanie).

c. Fichier des abonnés

5 AR 446 : Province et Étranger (les abonnés, y compris les agences alliées, les bureaux et les succursales Havas sont classés par ordre alphabétique de villes), 1881-1939.

d. Conférences des agences télégraphiques alliées

Dossiers des assemblées

1. Assemblées extraordinaires (ou plénières)

5 AR 464 : Conférence de Rome 26-31 août 1925 ;

Conférence de Varsovie 23-27 mai 1927 ;

Conférence de Varsovie/rapports du bureau central et de la commission du septembre ;
organisation et statuts des conférences des agences alliées).

5 AR 465 : Conférence de Constantinople 25-29 mai 1929 ;
Conférence de Budapest 8-13 juin 1931.

5 AR 466 : Conférence d'Athènes 25 septembre - 1^{er} octobre 1933 ;
Conférence de Strbske-Pleso (Hautes tatars, Tchécoslovaquie), 16-23 juin 1935.

5 AR 467 : Conférence de Yougoslavie (Belgrade) 24 août-5 septembre 1937 ;
Conférence de Rome 14-21 septembre 1939.

2. Assemblées ordinaires

5 AR 468 : Assemblée de Berlin 2-4 décembre 1931 ;
Assemblée d'Igls (Autriche) 9-10 juin 1932 ;
Assemblée d'Andermatt (Suisse) 16-18 janvier 1933 ;
Assemblée de Riga 9-12 août 1934.

5 AR 469 : Assemblée de Stockholm 17-20 juin 1936 ;
Assemblée d'Oslo 20-27 juin 1938 ;

Résolutions votes aux assemblées ordinaires et extraordinaires de la conférence des
agences télégraphiques alliées, classées par sujet ;

Volume I A-L 1924-1938;
Volume II M-Z 1924 – 1938.

Dossiers du Comité permanent ou Commission des Sept

5 AR 470 : Réunion de Rigikaltbad (Suisse) février 1926 ;
Vienne 16-19 novembre 1926 ;
Stresa (Italie) 25-28 avril 1927 ;
Varsovie mai 1927 ;
Puidoux-Chexbres Suisse 31 août 1927.

5 AR 471 : Réunions de : Montana (Suisse) 13-17 février 1921 ;

Gardone-Rivière (Italie) 15 octobre 1928 ;
Therapia (Turquie) 25 mai 1929 ;
Ankara 31 mai 1929 ;
Macolin-sur-Bienne (Suisse) 14-17 octobre 1929.
Berlin 7-10 avril 1930

5 AR 472 : Réunions de Saint-Gall (Suisse) 20-23 octobre 1930 ;
Bruxelles 25-28 mars 1931 ;
Budapest (séance de clôture) 8 juin 1931.

❖ Collections de documents imprimés publiés par la conférence des agences télégraphiques alliées :

5 AR 473 : Rapports et procès verbaux des conférences (assemblées ordinaires et extraordinaires)

❖ Dossiers du Bureau Central des agences alliées :

1. Circulaires :

5 AR 474, 475, 476, 477 : Circulaires adressées par le bureau central aux agences alliées.

2. Élaboration circulaires :

5 AR 477, 478, 479 : Élaboration des circulaires du bureau central (renseignements fournis par les agences alliées).

3. Correspondance avec les agences alliées classées par ordre alphabétique de ville d'origine :

5 AR 480 : Dossier A-Z 1924-1938.

4. Dossiers divers

5 AR 481 : Concurrence : circulaires et correspondance avec les agences alliées, classée par ordre alphabétique d'agences concurrentes 1925-1939.

Archives du Ministère français des Affaires Étrangères

Fonds 1815-1940

❖ « Affaires diverses politiques 1815-1896. Roumanie » ;

❖ « Correspondance politique 1871-1896 ; Affaires diverses politiques. Roumanie » ;

- ❖ « Correspondance politique et commerciale 1914-1940. Roumanie 1918-1929 » ;
- ❖ « Correspondance politique et commerciale 1897-1918 » ;
- ❖ « Information - Presse - Propagande 1914-1940 ».

Archives Nationales de Roumanie

Fonds 1888-1940

- ❖ « Présidence du Conseil des Ministres – le cabinet militaire Sanatescu-Radescu » ;
- ❖ « Ministère de la Propagande Nationale » de la Roumanie, chapitre VII, « Les agences ».
- ❖ « Fonds Couza Voda »

Archives du Ministère roumain des Affaires Étrangères

Fonds 1888-1940

- ❖ « Le problème 105 » ;
- ❖ « Archive historique ».

Archives Militaires de Roumanie

Fonds 1853-1940

- ❖ Fonds historiques.

II. BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE - ÉTUDES ET TRAVAUX

1. OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

AFP. *Manuel de l'AFP*, 1997, 200 p.

AFP. *L'agencier. Le manuel*, Agence France Presse, 2004, 144 p.

AGNES Yves, *Manuel de journalisme. Écrire pour le journal*, Paris, La Découverte, 2002, 512 p.

BELLANGER Claude (sous la direction). *Histoire générale de la presse française*, PUF, Paris, 1969, T. 1, 635 p.

BROT Isabelle. *Les Archives de l'Agence Havas Information, 1875-1940, conservées aux Archives nationales*, Paris, S.E.V.P.E.N, 1969, 270 p.

LACOSTE Yves (sous la direction). *Dictionnaire de géopolitique*, Paris, Flammarion, 1995, 1699 p.

MARTONNE Emmanuel. *Géographie Universelle*, tome IV, Europe Centrale, IIème partie, Paris, 1931, (2 vol.), 845 p.

PALMER Michael et NICEY Jérémie. *Lexique subjectif de l'homme informant*, Éditions de l'Amandier, Paris, 2011, 328 p.

REY Alan (sous la direction de). *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2006, 3 volumes, 4170 p.

REY Alan et REY-DEBOVE Josette (sous la direction de). *Le Petit Robert, Dictionnaires Le Robert*, Paris, 2004, 2952 p.

GÉOPOLITIQUE, HISTOIRE ET RELATIONS INTERNATIONALES

ATTALI Jacques. *Histoires du Temps*, Paris, Fayard, 1982, 318 p.

BAKIS Henry. *Géopolitique de l'information*, Paris, P.U.F., 1987, 128 p. (Que sais-je ?)

BAUMARD Philippe et LOROT Pascal. « Le champ géoéconomique: une approche épistémologique », in *La Revue Française de Géoéconomie*, vol 3, automne 1997.

CHAUPRADE Aymeric. *Géopolitique: constantes et changements dans l'histoire*, Ellipses, Paris, 2001, 911 p.

DEFARGES MOREAU Philippe. *Introduction à la géopolitique*, Éditions du Seuil, Paris, 1994, 240 p.

LOROT Pascal. *Histoire de la géopolitique*, Paris, Économica, 1995, 111 p.

PAGES Dominique, PÉLISSIER Nicolas, *Territoires sous influence*, L'Harmattan, Paris, T.1, 2000, 198 p.

PARKER Geoffrey. *Geopolitics – Past, Present and Future*, Pinter, London and Washington, 1998, 199 p.

RATZEL Friedrich. *Géographie politique*, Trad. Pierre Rusch, sous la direction scientifique de Charles Hussy, Genève, Éditions régionales européennes, Paris, diff Économica, 1998, 385 p.

THUAL François. *Méthodes de la géopolitique : apprendre à déchiffrer l'actualité*, Paris, Ellipses, 1996, 127 p.

2. LES AGENCES DE PRESSE ET LA COMMUNICATION INTERNATIONALE

AFP, cent cinquante ans d'agence de presse. BPI, Paris, Centre Georges-Pompidou, Editions Beda, 1985, 95 p.

BAUDELLOT Philippe. *Les agences de presse en France*, La Documentation française, Paris, 1991, 106 p.

BOYD-BARRET Oliver, PALMER Michael. *Le trafic des nouvelles*, Paris, Alain Moreau, 1980, 712 p.

BOYD-BARRET Oliver, RANTANEN Terhi. *The Globalisation of News*, Sage, London, 1998, 230 p.

BOUTBOUQALT Tayeb. *Les agences mondiales d'information. Havas Maroc 1889-1940*, Imprimerie El maarif Al Jadida, Rabat, 1994, 256 p.

FRÉDÉRIX Pierre. *De l'Agence d'information Havas à l'Agence France Presse : un siècle de chasse aux nouvelles*, Paris, Flammarion, 1959, 444 p.

IONESCU Carmen, *Agentiile de presa din Romania (Les agences de presse de Roumanie)*, Editura Tritonic, Bucarest, 2007, 172 p.

LAGNEAU Eric. «Le style agencier et ses déclinaisons thématiques. L'exemple des journalistes de l'Agence France Presse», in *Réseaux*, «Les journalistes spécialisés», pp. 58-100, Hermès Science Publications, Paris, 2002.

LAGNEAU Eric, NICEY Jérémie, PALMER Michael, REBILLARD Franck.

« La dynamique sociale des sources et flux des nouvelles », *Sur le journalisme*, vol 2, n° 1-2013, mis en ligne le 15 avril 2013. <http://surlejournalisme.com/rev>

LAVILLE Camille. « Le traitement de l'actualité internationale: avenir... et mirages de l'information planétaire » in *Les cahiers du journalisme*, « Les promesses et les pièges de

l'information internationale », pp. 32-42, ESJL-Département d'Information et de Communication de l'Université de Laval, n° 12, automne 2003, Québec.

LAVILLE Camille. « Les correspondants étrangers de l'Agence France Presse sous une double contrainte étatique », in *Relations internationales*, n° 153 (1/2013), Presses Universitaires de France, Paris, pp. 83-93.

LAVILLE Camille. « Transformation des contenus et du modèle journalistique. La dépêche d'agence », in *Réseaux*, vol 25, n° 143, pp. 230-262.

LEFEBURE Antoine. *Havas : les arcanes du pouvoir*, Paris, Grasset, 1982, 406 p.

LEPRI Sergio. *Informazione et potere in un secolo di storia italiana. L'Agenzia Stefani da Cavour a Mussolini (L'Information et la puissance dans un siècle d'histoire italienne. L'agence Stefani de Cavour à Mussolini)*, Le Monnier, Florence, 1999, 361 p.

MATHIEN Michel, CONSO Catherine. *Les agences de presse internationales*, Paris, P.U.F., 1997, 129 p. (Que sais-je ? 3231)

PAILLET Marc. *Le Journalisme : fonctions et langages du quatrième pouvoir*, Paris, Denoël, 1974, 224 p.

PALMER Michael. « De l'information étrangère dans la presse quotidienne française: les agences de presse et le journalisme anglo-saxon », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome xxiii, avril-juin, 1976, 212 p.

PALMER Michael. « L'agence Havas et Bismarck. L'échec de la Triple Alliance télégraphique (1887-1889) », in *Revue d'Histoire Diplomatique*, juillet-décembre 1976, n° 3-4.

PALMER Michael. *Des petits journaux aux grandes agences : naissance du journalisme moderne, 1863-1914*, Paris, Aubier, 1983, 350 p.

PALMER Michael. « L'information agencée, fin de siècle. Visions du monde et discours en fragments », in *Réseaux*, janvier-février 1996, volume 14, pp. 87-110.

PALMER Michael. *Les agences d'information : rapporteurs et acteurs de l'actualité internationale* (pp. 41-55) in TUDESQ André-Jean (sous la direction de). *Les médias, acteurs de la vie internationale*, Rennes, Éditions Apogée, 1997, 180 p.

PALMER Michael. « Quand les agences rapportent l'événement » in *Réseaux*, « La Question Médiatique » (sous la direction de Fabrice d'Almeida), Paris, n° 88, vol 16, 1998, pp. 203-219.

PALMER Michael. *Quels mots pour le dire ? Historiens, correspondants de guerre et journalistes face aux conflits yougoslaves*, Paris, L'Harmattan, 2003, 232 p.

PALMER Michael. *Dernières nouvelles d'Amérique : médias, pouvoirs et langages depuis les États-Unis, XVIIème-XXIème siècles*, Paris, Editions de l'Amandier, 2006, 327 p.

PALMER Michael. *Homo informans*, Éditions de l'Amandier, Paris, 2011, 454 p.

PALMER Michael. « L'internationale agencière : la couverture de l'international d'après les archives d'AFP, d'AP, de Thomson Reuters », Dossier Nouvelles du monde, *Le Temps des médias*, 1/2013, n° 20, pp. 108-124.

PIGEAT Henri. *Les agences de presse*, Paris, La Documentation française, 1997, 130 p.

PIGEAT Henri. *Les agences d'information et le droit international, Société française pour le droit international. La circulation des informations et le droit international* (Colloque de Strasbourg, juin 1977), 365 p.

PIGEAT Henri. *Le Nouveau désordre mondial de l'information*, Paris, Hachette, 1987, 236 p.

RANTANEN Terhi. *Foreign News in Imperial Russia : the Relationship between International and Russian News Agencies, 1856-1914*, Helsinki, Suomalainen Tiedeakatemia, 1990, 185 p.

READ Donald, *The power of News: The History of Reuters, 1849-1989*, Oxford, Oxford University Press, 1999 (second edition), 540 p.

UNESCO. *Les agences télégraphiques d'information*, Paris, Unesco, 1953, 209 p.

WOLFF Jacques. « Structure, fonctionnement et évolution du marché international des nouvelles: les agences de presse de 1835 à 1934 », in *Revue économique*, n° 3, mai 1991, p. 575.

3. LA PRESSE, LE JOURNALISME ET LA COMMUNICATION

ALBERT Pierre. « La presse », in « *L'information* », Maison d'édition Larousse, Paris, 1977, pp. 35-39.

ALBERT Pierre. *Histoire de la presse*, Paris, Presses Universitaires de France (Que sais-je ?), 2003, 127 p.

ARQUEMBOURG-MOREAU Jocelyne. *Le temps des événements médiatiques*, Éditions De Boeck, Paris, 2003, 116 p.

ARQUEMBOURG-MOREAU Jocelyne. « Comment les récits d'information arrivent-ils à leur fins? », *Réseaux*, «Les récits médiatiques», Hermès, vol 23, Edition Lavoisier, 2005, pp. 27-50.

BALLE Francis. *Medias et sociétés*, Montchrestien, Paris 2001, 873 p.

BARBIER Frédéric et CONSO Catherine. *Histoire des médias, de Diderot à l'Internet*, Paris, Éditions Armand Colin, 2009, 398 p.

BARTHES Roland. *Mythologies*, Seuil, Paris, 1992, 247 p.

BOURDIEU Pierre. *Sur la télévision*, Raison d'agir, Paris, 1996, 95 p.

CHAMPAGNE Patrick. « À propos du champ journalistique » in *Questions de communication*, n° 10, 2006, pp. 197-210.

CONESA Pierre. « Analyse stratégique de l'information », in *La persuasion de masse*, Robert Laffont, Paris, 1992, 232 p.

DELPORTE, Christian. *Les journalistes en France (1880-1950) : naissance et construction d'une profession*, Paris, Seuil, 1999, 449 p.

DERVILLE Gregory. « Le journalisme et ses contraintes », in *Les Cahiers du journalisme*, n° 6, 1999, pp. 152-178.

DUCINI Hélène et PALMER Michael. « Présentation », Dossier « Nouvelles du monde », in *Le Temps des médias*, 1/2013, n° 20, pp. 5-8.

DI FIORE Gigi. *Controstoria dell'unita d'Italia: fatti e misfatti del Risorgimento*, Milan, Rizzoli, 2007, 461 p.

LA HAYE. *Journalisme, mode d'emploi*, La Pensée sauvage-Ellug, Grenoble, 1985, 216 p.

HERMAN Edward et McCHESNEY Robert. *The Global Media*, London, New York, Cassell, 1997.

LACAN Jean-François, PALMER Michael, RUELLAN Denise. *Les journalistes, stars, scribes et scribouillards*, Paris, Syros, 1994, 276 p.

LAFARGUE Paul. *Le Droit à la paresse*, Maspero, Paris, 1976, 79 p.

LAVOINNE Yves. *Le langage des médias*, PUG, Grenoble, 1997, 142 p.

LOCHARD Guy. « Genres rédactionnels et appréhension de l'événement médiatique. Vers un déclin des modes configurants ? » in *Réseaux*, n° 76, 1996, pp. 83-102.

JEANNENEY Jean-Noël, *Une histoire des médias*, Éditions du Seuil, Paris, 2001, 384 p.

MARTIN Marc. *Médias et journalistes de la République*, Paris, Odile Jacob, 1997, coll. « Histoire, hommes, entreprises », 494 p.

MATTELART Armand. *La Communication-monde : histoire des idées et des stratégies*, Paris, La Découverte, 1992, 345 p.

MATTELART Armand. *La mondialisation de la communication*, Presses Universitaires de France, Paris, 1996, 128 p. (Que sais-je ?)

MATTELART Armand. « Vers une globalisation », Dossier « Communiquer à l'ère des réseaux » in *Réseaux*, CNET-Hermès Sciences Publications, n° 100, mai, 2000, pp. 81-105.

MATTELART Armand et Michèle. *Histoire des théories de la communication*, Paris, La Découverte, 2004 (3^e édition), 123 p.

MINDICH David T. Z.. *Just the Facts. How « Objectivity » Came to Define American Journalism*, New York University Press, New York et London, 1998, 200 p.

MOLOCH Harvey, LESTER Marilyn. « La stratégie de l'événement », in *Padioleau*, « L'opinion publique », Mouton, Paris, 1981.

MOUILLAUD Maurice, TETU Jean-François. *Le journal quotidien*, Lyon, P.U.L, 1989, 204 p.

NEVEU Érik. *Sociologie du journalisme*, Éditions La Découverte, Paris, 2001, 128 p.

NORA Pierre. *Le retour de l'événement*, (Faire de l'Histoire. 1, Nouveaux problèmes), Paris, Gallimard, 1974, T.1, pp.210-228.

RICOEUR Paul. *Temps et récit*. Tome 1. *L'Intrigue et le récit historique*, Paris, Seuil, coll. « L'ordre philosophique » 1983, 323 p.

SCHUDSON Michael. « The Objectivity Norm in American Journalism », *Journalism*, vol. 2, n° 2, 2001, pp. 149-170.

TUDESQ André-Jean (sous la direction de). *Les médias, acteurs de la vie internationale*, Rennes, Editions Apogée, 1997, 180 p.

TUDESQ André-Jean (sous la direction de). *La presse et l'événement*, La Haye, Mouton, Paris, 1973, 181 p.

TUCHMAN Gaye. *Making News. A study in the Construction of Reality*, Free Press, États Unis, 1978, 244 p.

VERON Eliseo. *Construire l'événement. Les médias et l'accident de There Miles Island*, Éditions de Minuit, 1981, 176 p.

VEYNE PAUL. *Comment on écrit histoire*, Paris, Seuil, 1971, 350 p.

VIRILIO Paul, «L'empire de l'emprise», in *Traverses*, n° 13, décembre 1978.

WILL Nicolas. *Essai sur la presse et le capital*, Paris, Union générale d'éditions, 1975, 314 p.

4. TECHNIQUES DE LA COMMUNICATION

« Annales des travaux publics de Belgique », B.J. Vandooren, Bruxelles, 1866, tome XXIV.

ARONOVICI Ion. *Comunicatiuni militare (Communications militaires)*, collections du Musée Militaire roumain, Bucarest, 1898, 361 p.

BERTHO Catherine. *Télégraphes et téléphones. De Valmy au microprocesseur*, Le Livre de Poche, Paris, 1981, 538 p.

BERHO Catherine (sous la direction de). *Histoire des télécommunications en France*, Erès, Toulouse, 1984, 267 p.

Bulletin telegrafo-postal (Bulletin télégraphique-postal), l'année XXXVI, n° 11, le 1 juin 1906, Bucarest.

CARLEA Dan. *Fragmente din istoria cailor ferate romane (Des fragments de l'histoire des chemins de fer roumains)*, le journal *Lumina (La Lumière)*, le samedi 5 janvier 2013, édition électronique, <http://ziarullumina.ro/magazin/fragmente-din-istoria-cailor-ferate-romane>

Le Journal Dorobantul (Le Journal l'Infanteries), année I, n° 22, le 6 décembre 1877.

ENCIU Gheorghe. *Posta si telecomunicatiile in Romania (La Poste et les télécommunications en Roumanie)*, Editura Stiintifica si Enciclopedica, Bucarest, 1984, 504 p.

GIURGEA Emil Giurgea, « Progresele recente in telegrafia si telefonie fara fir. Organizarea retelei romane de comunicatiuni (Les progrès récents en télégraphie et téléphonie sans fil. L'Organisation du réseau roumain des radiocommunications) », *Buletin al Societatii Regale Romane de Geografie (Bulletin de la Société Royale Roumaine de Géographie)*, an XL, 1921.

Histoire des appareils Baudot, site officiel :

<http://www.utc.fr/~tthomass/Themes/Unites/Hommes/bau/Emile%20Baudot.pdf>

Histoire des appareils Siemens, site officiel :

http://www.siemens.com/press/pool/de/homepage/the_company_2011.pdf

Histoire des postes en Roumanie, site officiel de la Poste roumaine : <http://www.posta-romana.ro/posta-romana/despre-noi/prezentare/istoric.html>

IONESCU Bratu. *Telefoanele in Romania (Les Téléphones en Roumanie)*, la *Revue de la PTT*, Bucarest, n° 3/1931.

LERESCU Ioan. *Telegrafia electrica (La télégraphie électrique)*, Bucarest, 1855 (fonds de la Bibliothèque de l'Académie Roumaine).

PERCIUN Nicolae. *Din istoria telecomunicatiilor romane (De l'histoire des télécommunications roumaines)*, Editura Academiei Romane, Bucarest, 1999, 152 p.

POPESCU Teodor. *Evolutia postei, telegrafului si telefonului in tara noastra (L'évolution de la poste, du télégraphe et du téléphone dans notre pays)*, Bucarest, 1906.

SRR. *Contributii la cunoasterea radiodifuziunii romane (Des contributions pour faire connaitre la radiotélévision roumaine)*, ouvrage réalisé par la Société Roumaine de Radiotélévision (Ed. Codrea Petre), Intreprinderea Poligrafica Brasov, 1972.

DU TEMPLE Louis. *Transmissions de la pensée et de la voix*, Paris, Librairie classique d'éducation, publiée en ligne par BNF, 2001 :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2048758/f295.image>

5. ROUMANIE

ARGETOIANU Constantin. *Memorii. Pentru cei de maine (Mémoires. Pour ceux de demain)*, Editura Machiavelli, Bucarest, 1997, p. 375.

AXENCIUC Victor. *Evolutia economica a Romaniei. Cercetari statistico-istorice, 1859-1947 (L'Évolution économique de la Roumanie. Des recherches de statistique et de l'histoire, 1859-1947)*, Editura Academiei Romane, vol. 3, 2000, 740 p.

BARRAT Jaques Barrat, BERINDEI Dan, BLED Jean-Paul Bled, MOISEI Claudia, *Géopolitique de la Roumanie*, Éditions Alvik, Paris, 2003, 351 p.

BOBOCESCU Vasile. *Momente din istoria Ministerului de Interne (Des moments de l'histoire du Ministère de l'Intérieur)*, vol I, collections Pro Memoria, Editura Ministerului de Interne, Bucarest, 1996, 383 p.

BOGDAN Henry. *Histoire des pays de l'Est*, Éditions Perrin, Paris, 1999, 732 p.

B.P.F. « Documente inedite despre marea rascoala din 1907 » (« Des documents inédits sur la grande révolte de 1907 »), *Jurnal de Dorohoi (Le Journal de Dorohoi)*, le 26 août 2008. Disponible en ligne : <http://www.jurnalulbtd.ro/articol-Documente-inedite-despre-Marea-Rascoala-Taraneasca-din-1907-12-1565.html>

BULEI Ion. *Scurta istorie a romanilor (L'Histoire résumée des roumains)*, Editura Meronia, Bucarest, 1996, 223 p.

BULEI Ion. « Petre P. Carp, un aristocrat al politicii romane » (« Petre P. Carp, un aristocrate de la politique roumaine », étude introductif in « P.P. Carp Discursuri Parlamentaere », (« P.P. Carp. Des discours parlementaires »), Bucarest, 2002, V-LXXX pp.

Buletinul oficial al Tarii Romanesti (Le Bulletin officiel du Pays Roumain), numéros du 22 février et 5 mars 1851, du 15 mai 1853 et du 5 mai 1856.

CALINESCU Armand. *Insemnari politice (Des notes politiques)*, Editura Humanitas, Bucarest, 1990, 432 p.

CARAPANCEA Robert. « Fuga lui Carol II cu Elena Lupescu en 1925 (La fuite de Carol II avec Hélène Lupescu en 1925) », revue *Historia*, Bucarest, n° du 20 mai 2013. Disponible en ligne : http://www.historia.ro/exclusiv_web/general/articol/fuga-lui-carol-al-ii-lea-elena-lupescu-1925

CHIRYVASIU Ciprian. « Rascoalele de la 1907, cronica “ororilor inutile”: 11.000 de morti (« Les Révoltes de 1907, la chronique des “horreurs inutiles“ : 11.000 de morts ») », *Adevarul (La Vérité)*, le 9 juillet 2013. Disponible en ligne, http://adevarul.ro/news/adevarul-125-ani/rascoalelede-1907-cronica-ororilor-inutile-11000-morti-ii-1_51dbd364c7b855ff561c3685/index.html

CONSTANTINESCU N.N. et CONSTANTINESCU Ileana. *Istoria gandirii economice romanesti ilustrata prin portrete de economisti romani (L'Histoire de la pensée économique roumaine illustrée par des portraits des économistes roumains)*, Bucarest, Editura Milena Press, 2005, 188 p.

CONSTANTINIDE Noti. *Valiza diplomatica (La valise diplomatique)*, édition posthume réalisée par Florica Vranceanu, Editura Libra, Bucarest, 2002, 208 p.

CRAINIC Nichifor. *Zile albe, zile negre, Memorii (Des jours blanc, des jours noirs, Mémoires)*, Editia Gandirea, Bucarest, 1991, 340 p.

DOBRE Gheorghe. *Economia Romaniei in context european - 1938 (L'Economie de la Roumanie dans le contexte européen – 1938)*, Editura Fundatiei stiintifice “Memoria Oeconomica”, Bucarest, 1996, 283 p.

DOBRESCU Paul. *Geopolitica (la Géopolitique)*, Comunicare.ro, Bucarest, 2008, 424 p.
Dreptatea (la Justice), n° 10 janvier 1928.

Gazeta de Moldavia (Gazette de Moldavie), an XXIV, n° 95, le 2 décembre 1854, p. 377.

Gazeta Transilvaniei (Gazette de la Transylvanie), numéros de 22 février et 5 mars 1851, de 29 avril 1853.

GHICA Ion. *Convorbiri economice (Des conversations économiques)*, Socec, Bucarest, 1879, 449 p.

GIURESCU C. Constantin. *Probleme controversate în istoriografia romană (Des problèmes controversés dans l'historiographie roumaine)*, Editura Albatros, Bucarest, 1977, 270 p.

GIURESCU C Dinu, DINU Rudolf, CONSTANTINIU Laurențiu. *O istorie ilustrată a diplomatiei românești, 1862-1947 (une histoire illustrée de la diplomatie roumaine, 1862-1947)*, éditée par le Ministère des Affaires Étrangères, Bucarest, 2011, 344 p.

HITCHINS Keith. *Romania. 1866-1947 (Roumanie. 1866-1947)*, Editura Humanitas, Bucarest, 2013, 660 p.

Jurnalul National (Le Journal National), n° du 18 mars 2005, disponible en ligne : <http://jurnalul.ro/editorial/din-interese-superioare-de-stat-in-1950-nevasta-capitanului-era-proprietara-unui-debit-de-tutun-48749.html>

KIRSON Stefan Petre. *Banca Chrissoveloni. Societate Anonima Romana. Bucarest. 1920-1948. Documente (La Banque Chrissoveloni. Société Anonyme Roumaine. Bucarest. 1920-1948. Documents)*, Editura Fundatiei Culturale Magazin Istoric, Bucarest, 2001. 384 p.

LOVINESCU Eugen. *Istoria civilizatiei romane moderne (L'Histoire de la civilisation roumaine moderne)*, vol III., Editura Minerva, Bucarest, 1992, 224 p.

MEHEDINTI Simion. «Frunteria Romaniei spre Rasarit» («La Frontière de la Roumanie vers l'Est»), *Revista Fundațiilor Regale (la Revue des Fondations Royales)*, an VIII, n° 8-9, 1941.

Monitorul Oficial (Moniteur officiel), numéros du 7 février 1867, du 8 juillet 1921.

MURGESCU Bogdan. *Romania si Europa, Acumularea decalajelor economice (1500-2010), (La Roumanie et l'Europe. L'accumulation des décalages économiques 1500-2010)*, Polirom, Iași, 2010, 528 p.

MURESAN Maria. *Ion Raducanu, Opera si viața (Ion Raducanu, l'œuvre et la vie)*, Editura ASE, Bucurest, 2012, 265 p.

PETCU Marian. *O istorie ilustrata a publicitatii romanesti (Une histoire illustrée de la publicité roumaine)*, Tritonic, Bucurest, 2002, 206 p.

PETCU Marian. « Agentiile de publicitate din Romania », revue *Jurnalism&Comunicare (Journalisme&Communication)*, année 1, n^o 1, automne 2002, pp. 30-36.

PETCU Marian (sous la coordination de), *Cenzura in spatiul cultural romanesc (La censure dans l'espace culturel roumain)*, Comunicare.ro, Bucurest, 2005, 430 p.

QUINLAN D. Paul. *Regele Playboy (Le Roi Playboy)*, Humanitas, Bucurest, 2001, 360 p.

RADUICA Georgeta et RADUICA Nicolin. *Dictionarul presei romanesti (Le Dictionnaire de la presse roumaine)*, Bucurest, Editura Stiintifica, 1995, 560 p.

Revista Economica (La Revue Économique), n^o 11, du 19 mars 1921.

SAMOILA Emil. *Ziaristica (Le Journalisme)*, Maison d'édition du journal *Adevarul (La Vérité)*, Bucurest, 1933, 344 p.

SAMSON A. P. *Memoriile unui gazetar (Les Mémoires d'un journaliste)*, Cartea Romaneasca, Bucurest, 1979, 290 p.

SCURTU Ioan. *Monarhia in Romania (La monarchie en Roumanie)*, Editura Danubius, Bucurest, 1991, 192 p.

SCURTU Ioan. *Criza dinastica din Romania, 1925-1930 (La crise dynastique de Roumanie, 1925-1930)*, Editura Enciclopedica, Bucurest, 1996, 298 p.

SEICARU Pamfil. *Istoria Presei (L'Histoire de la presse)*, Bucarest, Editura Paralela 45, 2007, 334 p.

Sentinella română (La Sentinelle roumaine), année IV, n° 60, du 22 mai 1867.

Site officiel de l'Union des Journalistes Roumains : <http://uzp.org.ro/despre-uzp/>

STOICA Lia. *Vasile Stoica, Suferintele din Ardeal (Vasile Stoica, les Souffrances d'Ardeal)*, Editura Vicovia, Bacau, 2008, quatrième édition. Disponible en ligne: <http://foaienationala.files.wordpress.com/2009/08/suferintele.pdf>

STURZA D. A. *Insemnatatea Divanurilor Ad-Hoc (L'importance des divans ad-hoc)*, Bucarest, 1911, vol IV.

UDROIU Neagu, *Angrosisti in piata informatiei (Des en gros dans le marché de l'information)*, Editura Niculescu, Bucuresti, 1999, 440 p.

Vocea Romaniei (La Voix de la Roumanie), année V, n° 42, du 7 septembre 1865.

VRANCEANU Florica. *Un secol de agentii de presa romanesti, 1889-1989, (Un siècle d'agences de presse roumaines, 1889-1989)*, Editura Paralela 45, Pitesti, 2000, 172 p.

6. THÈSES ET TRAVAUX UNIVERSITAIRES

BARDAN Alexandra. *Les industries culturelles en Roumanie 1970-1989 – Acteurs locaux, acteurs internationaux ; L'émergence et l'enjeu d'un espace public alternatif de communication*, thèse de doctorat, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, 2006, 709 p.

BONEMAINS Marc. *Romania's Post-Cold War International Relations (Les relations internationales de la Roumanie après la guerre froide (1989-2009))*, thèse de doctorat, 2010, Centre d'Etude Diplomatique et Stratégique, 910 p., en ligne, <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00731245>

DESBORDES Rhoda. *Les premiers vecteurs de l'information internationale dans le nouveau monde : l'organisation de l'agence Havas en Amérique du Sud (1875-1914)*, thèse de doctorat sous la direction de Michael Palmer, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, 2006 652 p.

HERFROY-MISHCLER Alexandra. *Les agences de presse face à affaire des « fonds juifs en déshérence » dans les banques suisses (1995-2005), étude de stratégies rédactionnelles d'agences mondiales (AFP, AP) et nationales (ATS) ayant à couvrir une affaire à résonance internationale*, thèse de doctorat sous la direction de Michael Palmer, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, 2008, 645.

LAGNEAU Eric. *L'objectivité sur le fil. La production des faits journalistiques à l'Agence France Presse*, thèse de doctorat, Institut d'Études Politiques de Paris, 2010, 2 volumes, 976 p.

LAVILLE Camille. *Les transformations de la pratique journalistique : le cas des correspondants étrangers de l'AFP de 1945 à 2005*, thèse de science de l'information et de la communication, Université Paris 8 et l'Université Laval, novembre 2006, 250.

ROBERT Marie Pierre. *Transnationales de l'information et relations diplomatiques: l'Agence Havas à Moscou et la couverture des „grands procès“, 1923-1938*, thèse de doctorat sous la direction du professeur Michael Palmer, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, 2001, 494 p.

VILLER-HAMON Isabelle. *Flux financiers, flux d'informations et réseaux internationaux : l'agence Havas et le jeu d'échanges, 1850-1914*, Thèse de doctorat, Paris III Sorbonne Nouvelle, 2000, 2 volumes, 384 p.

7. COLLOQUES

DELPORTE Christian, PALMER Michael, RUELLAN Denise. *Presse à scandale, scandale de presse, Paris*, L'Harmattan, 2001, 258 p.

IONESCU Carmen. « Rador, la première agence de presse roumaine moderne », in actes de colloque *Figures de messenger*, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, Paris, 2001.

IONESCU Carmen. « L'agence de presse Rador, vecteur de la circulation internationale de l'information », colloque international de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication, Bucarest, 2003.

Annexes

Annexe 1

Carte de la Roumanie 1859



Annexe 2

Carte de la Roumanie 1918-1940



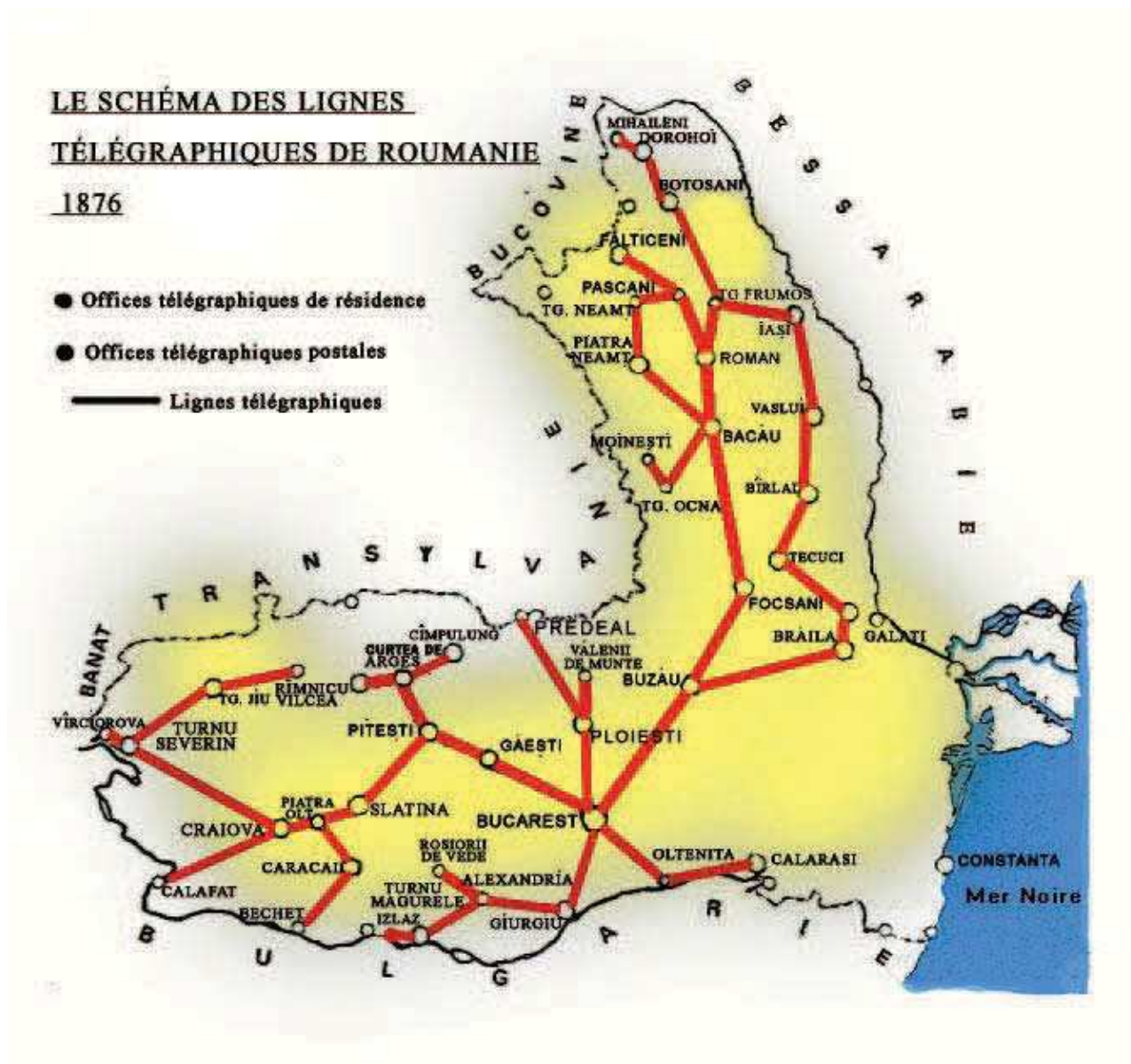
Annexe 3

Carte Physique de la Roumanie - 2013



Annexe 4

Carte télégraphique de la Roumanie 1876



Annexe 5

Lettre: le document fondateur de la première agence de presse sur le territoire roumain (transcription)

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée en date du 9/17 janvier 1877, contenant l'offre de nous faire, pendant un an, un service télégraphique de nouvelles de tous les pays, ayant soit un intérêt général, soit un intérêt spécial pour la Roumanie.

Je viens par la présente vous confirmer les conditions de cette affaire, ainsi qu'il a été établi dans notre dernier entretien et selon le désir que vous avez exprimé dans cette lettre.

Il sera payé à l'agence Havas à Bucarest pour le service télégraphique de nouvelles une somme de 12.000 francs payable en espèces le 30 ou le 31 et à l'expiration de chaque mois par sommes égales de mille francs.

L'agence Havas fournira la gratuité pour ses dépêches dans l'intérieur de la Roumanie et elle aura, à des conditions qui seront déterminées à part, le fermage exclusif de la publication des annonces dans le *Moniteur officiel de la Roumanie (Monitorul Oficial al Romaniei)* pour les maisons et les produits français. Le présent abonnement prendra fin le 31 décembre 1877 vieux style⁷⁶⁸.

L'agence Havas s'engage jusqu'à cette date à avoir une succursale dans la ville de Bucarest.

Le représentant de l'agence Havas devra faire distribuer les dépêches à leur domicile officiel dans la capitale roumaine, non seulement à M le ministre et à M le secrétaire général

⁷⁶⁸ Nous rapelons que les Roumains ont utilisé le calendrier julien jusqu'au 1919.

des Affaires étrangères, mais aussi à Son Altesse le Prince régnant, à chacun des ministres et à ses Messieurs les Présidents des deux Chambres.

Ces distributions auront lieu quatre fois par jour à 9h, 12h, 4h et 8h.

L'agence Havas conserva un droit intégral de propriété de publication de ses dépêches. Par le présent abonnement elle ne fait qu'en concéder purement et simplement la communication individuelle aux personnes sur-désignées et sans que ces personnes puissent en faire aucun usage, ni distribution, ni communication, ni publication de nature à préjudicier de l'exploitation que l'agence Havas se réserve à l'égard tant à Bucarest que dans le reste de la Roumanie et ailleurs.

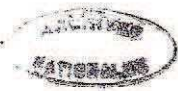
Messieurs les Présidents des deux chambres ont le droit de donner communication des dépêches de l'agence Havas à MM les sénateurs et MM les députés. Cette communication ne pourra, en aucun cas, être faite au domicile particulier de chacun d'eux ; elle ne pourra non plus avoir lieu d'une façon collective et officielle dans le local affecté à leurs séances. Elle n'aura lieu qu'individuellement et à titre confidentiel.

Le Moniteur Officiel de la Roumanie recevra aussi communication des dépêches de l'agence Havas, mais seulement par les soins du Représentant de l'agence Havas, et il pourra les publier en citant l'agence Havas.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée »⁷⁶⁹.

⁷⁶⁹ Archives Nationales de France, 5 AR 413.

en réponse à celle dont je vous ai envoyé copie



Monsieur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée en date du 17 janvier 1877, contenant l'offre de nous faire, pendant un an, un service télégraphique de nouvelles de tous les pays, autant soit un intérêt général, soit un intérêt spécial pour la Roumanie.

J. viens par la présente vous confirmer les conditions de cette offre ainsi qu'il a été établi dans notre dernier entretien et selon le désir que vous avez exprimé dans cette lettre.

Il sera payé à l'agence Havas à Bucarest pour le Service télégraphique de nouvelles une somme de 12.000 fr. payable en espèces le 30 ou le 31 et à l'expiration de chaque mois par sommes égales de mille francs.

L'agence Havas fournira de la gratuité pour ses dépêches dans l'intérieur de la Roumanie et elle aura, à des conditions qui seront déterminées à part, le fermage exclusif de la publication des annonces dans le Monitorul oficial al Romaniei pour les

Annexe 6

Le premier traité de l'Agence Télégraphique Roumaine (Roumagence) (transcription)

« Le gouvernement roumain devant établir en Roumanie une agence spéciale des nouvelles télégraphiques de l'étranger et pour l'Étranger charge M Schaeffer – d'organiser et de faire fonctionner ce service de manière et aux conditions ci-après :

I. L'agence télégraphique de Roumanie sera autonome. Le bureau central de l'agence aura son siège à Bucarest. Il sera dirigé par une personne dont le choix appartiendra au gouvernement roumain.

Le bureau de Bucarest transmettra journallement par télégraphe, aux agences télégraphiques étrangères avec lesquelles M Schaeffer le mettra en relation, les nouvelles concernant la Roumanie et qui seront de nature à intéresser l'Étranger.

II. Il ne pourra être fait aucune suppression, ni modification au texte des dépêches transmises par l'agence roumaine à l'Étranger. Cette défense ne s'étend pas aux modifications de style qui n'altéreront ni sens, ni la portée des télégrammes.

III. M. Scheffer devra assurer à l'agence roumaine le service exact et rapide de toutes les nouvelles d'un intérêt général ou d'un intérêt spécial pour la Roumanie de façon à mettre l'Agence roumaine en mesure de faire aux autorités ci-après désignées et au public abonné à Bucarest, un service régulier et complet des dépêches dans les conditions où ce service se fait aux grands journaux paraissant dans les grandes capitales étrangères par les agences y établit dans les limites, bien entendu, du nombre des mots à transmettre journallement ainsi qu'il sera établi plus bas.

IV. L'expédition des télégrammes devra se faire de Vienne et des autres capitales de sorte que leur distribution aux autorités et aux abonnés à Bucarest puisse avoir lieu trois fois par jour et autant que possible vers 10, 1 ½ et 6 heures.

V. Dans le cas où il se produirait à l'étranger un événement d'un intérêt considérable, la communication devra en être faite au dehors même des heures prévues à l'article IV et donner lieu à Bucarest à une distribution supplémentaire.

VI. M. Scheffer s'engage à envoyer mensuellement à l'agence à Bucarest au minimum de 10.000 mots télégraphiés dont 2000 tout au plus pourront être effectués au service des cours de bourses étrangères.

VII. Le directeur de l'agence roumaine à Bucarest fera distribuer les dépêches qui lui parviendront de l'étranger aux autorités et aux personnes ci-après désignées.

VIII. Le Directeur de l'Agence roumaine est choisi par le Gouvernement roumain qui se réserve le droit exclusif de sa nomination et de sa révocation.

IX. M. Schaeffer aura toutefois le droit de nommer un agent spécial chargé de recevoir et de développer les abonnements privés et de tenir comptabilité de l'agence.

X. Le Gouvernement roumain mettra gratuitement à la disposition de ladite agence, dans l'Hôtel de la Direction centrale des télégraphes, le local détenu au service de la rédaction et de l'expédition des télégrammes.

XI. En dehors des abonnements officiels mentionnés à l'article VII il ne pourra être fait par l'agence roumaine, sans l'autorisation de M Schaeffer aucun service gratuit. Le montant des abonnements privés servis en Roumanie sera perçu par l'agent spécialement désigné par M Schaeffer.

XII. Le gouvernement roumain prend à sa charge les frais de matériel et de personnel de la Direction de l'agence roumaine à Bucarest.

XIII. M. Schaeffer se charge d'obtenir à ses frais de la Direction des télégraphes à Vienne la location d'un fil direct entre Vienne et Bucarest entre 6 ½ et 7h le matin.

XIV. Le gouvernement roumain paiera à M. Schaeffer une somme de 600 F par mois pour le prix des dépêches expédiées autrement que par fil spécial du matin à l'agence roumaine à Bucarest - le surplus des frais occasionnés par l'envoi de télégrammes restera à la charge de M Schaeffer.

XV. Comme indemnité pour la location du fil spécial une somme de 1050 F sera versée au même temps que les 600 F prévus à l'art XIV entre les mains de M. Schaeffer.

XVI. M. Schaeffer devra contracter pour le compte de l'agence roumaine les différentes grandes agences télégraphiques de l'Europe, des engagements pour la communication réciproque des dépêches, les charges financières qui résulteraient seront supportées par M. Schaeffer

XVII. Le présent traité entrera en vigueur le 1/13 avril 1889 et il prendra fin le 1^{er} février 1890 (vieux style).

XVIII. L'agence roumaine s'engage à transmettre aux adresses qui seront indiquées éventuellement par M. Schaeffer les nouvelles de Roumanie et les télégrammes qu'elle recevra d'Orient pour être réexpédiés sans prétendre pour cela le remboursement du prix des télégrammes. L'agence roumaine s'engage également à transmettre par télégraphe, conformément aux instructions reçues, à Sofia, Constantinople, Athènes et autre point de l'Orient ou de la Russie méridionale les nouvelles que lui donnera M. Schaeffer – sans autre prétention que la restitution du prix des télégrammes. Le gouvernement roumain se réserve cependant le droit de contrôle politique à l'égard de toutes les nouvelles relatives à sa politique intérieure ou extérieure qui seront expédiées de la manière indiquée ci-dessus.

XIX. L'agence roumaine s'oblige à ne communiquer au public que les dépêches transmises par M. Schaeffer qui, à son tour, ne pourra transmettre que les dépêches expédiées par l'agence télégraphique roumaine, provenant de la Roumanie.

XX. Fait en double à Bucarest, le 15/27 mars 1889 »⁷⁷⁰.

⁷⁷⁰ Archives Nationales de France, 5 AR 413.

Traité passé entre le g^t roumain et M. Schaeffer, - et accepté
par le Correspondent. Bur - Wolff et l'Autre -

Le gouvernement roumain devant établir en Roumanie une Agence spéciale de nouvelles télégraphiques de l'Étranger et pour l'étranger chargé de Schaeffer - d'organiser et de faire fonctionner ce service de la manière et aux conditions ci-après =

1) L'Agence télégraphique de Roumanie sera autonome.

Le bureau central de l'Agence aura son siège à Bucarest.

Elle sera dirigée par une personne dont le choix appartiendra au gouvernement roumain.

Le bureau de Bucarest transmettra journellement par télégraphe, aux agences télégraphiques étrangères, avec lesquelles M. Schaeffer se mettra en relation, les nouvelles concernant la Roumanie et qui seront de nature à intéresser l'étranger.

2) Il ne pourra être fait aucune suppression ni modification au texte des dépêches transmises par l'Agence roumaine à l'étranger.

Cette dépêche ne s'étend pas aux modifications de style qui n'altèrent pas le sens, ni la portée des télégrammes.

III - M. Sch. sera assuré à l'Agence roumaine le service exact et rapide de toutes les nouvelles d'un intérêt général ou d'un intérêt spécial pour la Roumanie de façon à mettre l'Agence roumaine en mesure de faire aux autorités ci-après désignées et au public abonné à Bucarest, un service régulier et complet des dépêches dans les conditions où ce service se fait aux grands p^rincipalement dans les grands capitales étrangères par les agences y établies

Annexe 7

Liste de principales agences de presse

Pays	Nom de l'agence	Sigle	Crée
Allemagne	Wolff (Continental)	Wolff/Continental	1849
	Transocean Gesellschaft	Transocean	1914
	Allgemeiner Deutscher Nachrichtendienst Deutsches Nachrichten-Buro	ADN DNB	1934
Angleterre	Reuter	REUTER	1851
Autriche	Telegraphen Korrespondenz Bureau	Corrbureau	1860
Belgique	Agence Belga SA	BELGA	1920
Bulgarie	Bulgarska Telegrafitscheka Agentzia	BTA	1898
France	Havas		1835
Grèce	Athens News Agency	ANA	
Hongrie	Magyar Taviroti Iroda	MTI	1880
Italie	Stefani	Stefani	1853
Pologne		PAT	
Roumanie	Agence Havas de Roumanie	Agence Havas de Roumanie	1877
	Agence Télégraphique Roumaine	Roumagence	1889
	Orient Radio Rador	RADOR	1921
Russie	Telegrafnoie Agenstvo sovietskavo Soyusa	Tass	1925
Suisse	Agence Telegraphique Suisse	SDA-ATS	1894
Tchécoslovaquie	Czechoslovenska Tiskova Kancelar	CTK	1918
Turquie	Agence télégraphique ottomane	Agence télégraphique ottomane	1909
	Agence Anatolie	Anatolie	1923
Etats Unis	Associated Press United Press	AP UP	1848

Annexe 8

Chronologie succincte

Agences. Innovations techniques. Contexte international.

- 1450** – Apparition de l'imprimerie.
- 1631** - Apparition de la Gazette, un périodique créé par Théophraste Renaudot.
- 1793** – Inauguration du télégraphe optique en France (Claude Chappe).
- 1814** – Locomotive à vapeur (Stephenson).
- 1825** – Première ligne significative de chemins de fer (Grande Bretagne).
- 1829** – Navigation à vapeur.
- 1832** – Fondation par Charles Louis Havas d'un bureau de traduction de journaux européens pour des clients en France.
- 1835** – Création de l'agence de presse Havas.
- 1837** – Télégraphe électrique (Morse). Loi française instaurant le monopole de l'Etat sur le télégraphe.
- 1840** – Invention du timbre-poste adhésif.
- 1842** – L'état français décide la création des grandes lignes de chemin de fer.
- 1845** – Fondation de la première Société Générale des Annonces (SGA) en France (Charles Duveyrier).
- 1848** – Création de l'agence de presse américaine Associated Press (AP). Bernard Wolff, Julius Reuters et Sigismund Englander travaillent chez Havas (Paris).
- 1849** – Création de l'agence de presse allemande Wolff (Wolffs Bureau).
- 1851** – Création de l'agence de presse britannique Reuters. Câble sous-marin France-Angleterre.
- 1853** – Création de l'agence de presse italienne Stefani. Guerre de Crimée.
- 1854** – Première ligne telegraphique sur le territoire roumaine, reliant Bucarest et Giurgiu (sud de Roumanie).
- 1855** – Câble de Varna à Balaklava (guerre de Crimée).
- 1856** – Contrat d'échange des cours de Bourse et de marchandises entre Havas, Reuter, Wolff.
- 1859** – L'union des principautés roumaines - la Valachie et la Moldavie. Contrat d'échange des services, Havas, Reuter, Wolff, qui prévoit le partage de leurs informations, et la protection mutuelle contre toute concurrence.

1860 - Création de l'agence de presse Telegraphen Korrespondenz Bureau (Corrbureau) de Vienne.

1862 – L'Etat roumain est reconnu par l'Empire Ottoman. Dès cette année, l'entité étatique s'appelle Roumanie.

1865 – Le bureau de Reuter devient la Reuter's Telegram Company, société à responsabilité limitée. Le Wolffs Bureau devient Continental Telegraphen Kompagnie. Fondation de l'Union internationale télégraphique.

1866 – Le prince Alexandre Ioan Couza abdique et sur le trône du Principauté roumain arrive le prince allemand Charles de Hohenzollern-Sigmaringen. Premier câble transatlantique opérationnel qui relie l'Amérique du Nord et l'Europe.

1867 – L'introduction de la monnaie roumaine, leu.

1869 – Premier chemin de fer sur le territoire roumain, reliant Bucarest et Giurgiu. Création de l'agence de presse américaine APA, future UP et UPI (United Press International). Traité de Havas et Reuters avec Telegraphen Korrespondenz Bureau (Corrbureau) de Vienne (échanges et exclusivités des services). Traité de « fusion d'intérêts » (*joint-purse agreement*).

1870 – Traité entre les agences de presse du cartel (Havas, Reuter, Wolff) qui prévoit le partage du marché mondial d'information, chacune s'engage à ne pas distribuer dans les « territoires » des autres.

1875 – Traité d'échange des nouvelles entre Havas, Reuter, Wolff et l'Associates Press de New York.

1876 – Fin du « *joint-purse agreement* » entre Havas et Reuter, mais avec le renouvellement de l'intention de s'appuyer contre la concurrence. Invention du téléphone (Bell).

1877 – Implantation de Havas en Roumanie et l'inauguration de « L'Agence Havas de Roumanie ». La guerre russo-turque et l'Indépendance des Roumains.

1881 – Le prince Charles de Hohenzollern-Sigmaringen prit le titre de Roi de Roumanie (la Roumanie devient régate).

1882 – Conférence internationale des chemins de fer.

1887 – 1889 – Crise des agences alliées : le problème de la triple alliance télégraphique.

1889 – Création de la Roumagence sous la tutelle de Telegraphen Korrespondenz Bureau (Corrbureau) et la disparition de l'Agence Havas de Roumanie. Traités sur dix ans entre les agences Havas, Continental, Reuter, Telegraphen Korrespondenz Bureau.

1890 – Première ligne téléphonique interurbaine roumaine reliait Galati et Braila.

1892 – Invention du cinématographe (Frères Lumière).

1893 – Contrat des agences européennes avec l'AP renouvelé.

1896 – Invention de la radiocommunication (Marconi).

1897 – Publication de Politische Geographie de l'Allemand Friedrich Ratzel.

1898 – Traité entre Havas, Reuter, Continental (le traité de 1889 renouvelé avec peu de changements).

1901 – Première transmission télégraphique sans fil transatlantique.

1904 – Les agences nord-américaines s'établissent en Europe et menacent l'esprit des accords des agences alliées.

1906 – Première transmission de la voix humaine par radio (Fessenden). Création de l'union de la radiotélégraphique internationale.

1907 – La grande révolte paysanne de Roumanie.

1909 - Traité entre Havas, Reuter, Continental (le traité de 1898 renouvelé avec l'acceptation du système de dépêches *Tractatus*, établi en 1908, qui faisait des brèches au monopole de distribution au sein des territoires de chacune des alliées).

1914-1918 – La première guerre mondiale.

1916 – L'entrée de la Roumanie dans la guerre, après deux années de neutralité.

1916-1917 – La disparition de Roumagence.

1917 - Création de l'agence de presse russe TASS (depuis 1925 - ITAR TASS).

1918 – La province roumaine Transylvanie (à l'époque sous l'influence de Vienne) est unie avec la Roumanie (comme des autres provinces habitées par les Roumains, la Bucovine du Nord, la Bessarabie, le Quadrilatère).

1920 – Fusion de l'agence Havas et de SGA.

1921 – Fondation de Rador, la première agence de presse roumaine moderne, comme société privée.

1926 – L'achat de l'agence Rador par l'Etat roumain.

1922 – Premières émissions régulières de radio.

1925 – Création de l'Union internationale de radiodiffusion (UIR).

1928 – Fondation de la Radio roumaine. La mort du Roi Ferdinand. Le pouvoir est assuré par une régence (le roi Michel n'était pas majeur).

1929-1933 – La grande crise économique.

1930 – Le trône de Roumanie est pris par Carol II, frère du roi Michel. Fondation de l'organisation la Garde de Fer (l'aile militaire fasciste d'un parti d'extrême droite, la Légion de l'Archange Michail crée en 1927).

1933 – Ascension au pouvoir d'Hitler.

1934 – Rupture des contrats entre les agences alliées.

1938 – Instauration de la dictature régale et de la censure militaire de la presse en Roumanie.

1940 – La deuxième guerre mondiale.

Sources :

BROT, Isabelle, *Les Archives de l'Agence Havas Information*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1969.

HITCHINS, Keith, *România 1866-1947 (La Roumanie, 1866-1947)*, Bucarest, Humanitas, 2013.

LEFEBURE, Antoine, *Havas, les arcanes du pouvoir*, Paris, Editions Bernard Grasset, 1992.

MATTELART, Armand, *La communication-monde*, Paris, Editions la Découverte, 1991.

PALMER, Michael, *Des petits journaux aux grandes agences*, Paris, Aubier, 1983.

PALMER, Michael, *Quels mots pour le dire ?*, Paris, Editions l'Harmattan, 2003.

PALMER, Michael, *Homme informans*, Paris, Editions de l'Amandier, 2011.

Annexe 9

Listes : les ministres d'Affaires Étrangères de Roumanie et les chefs des missions diplomatiques de Roumanie

LES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE ROUMANIE (1876-1940)

Les ministres des Affaires

Étrangères

Période

Mihail Kogalniceanu	27 avril – 23 juillet 1876	
Nicolae Ionescu	24 juillet 1876 – 24 mars 1877	
Ion Câmpineanu	25 mars – 2 avril 1877	ad-intérim
Mihail Kogalniceanu	3 avril 1877 – 24 novembre 1878	
Ion Câmpineanu	25 novembre 1878 – 5 juillet 1879	
Vasile Boerescu	11 juillet 1879 – 5 avril 1881	
Dumitru C. Bratianu	10 avril – 8 juin 1881	
Eugeniu Statescu	9 juin 1881 – 31 juillet 1882	
C. A. Rosetti	10 septembre 1881	ad-intérim
Dimitrie A. Sturdza	1 août 1882 – 2 février 1885	
Ion Câmpineanu	2 février – 28 octobre 1885	
Ion C. Bratianu	12 avril 1885	ad-intérim
Ion C. Bratianu	28 octobre – 15 décembre 1885	ad-intérim
Mihail Pherekyde	16 décembre 1885 – 20 mars 1888	
Petre P. Carp	23 mars 1888 – 26 mars 1889	
Alexandru N. Lahovari	29 mars 1889 – 15 février 1891	
Constantin Esarcu	21 février – 25 novembre 1891	
Alexandru N. Lahovari	27 novembre 1891 – 3 octobre 1895	
Lascar Catargi	6, 11, 19 août 1892	ad-intérim
Iacob N. Lahovari, general	3 août 1893	ad-intérim
Petre P. Carp	16 avril 1894	ad-intérim
Dimitrie A. Sturdza	4 octobre 1895 – 19 novembre 1896	
Constantin I. Stoicescu	21 novembre 1896 – 6 mars 1897	
Petre S. Aurelian	13 – 26 mars 1897	ad-intérim
Dimitrie A. Sturdza	31 mars 1897 – 30 mars 1899	
Ion N. Lahovari	11 avril 1899 – 7 juillet 1900	
Alexandru Marghiloman	7 juillet 1900 – 13 février 1901	
	10 septembre – 13 octobre 1900	

Titu Maiorescu	25 octobre – 14 novembre 1900	ad-intérim
Dimitrie A. Sturdza	14 février 1901 – 9 janvier	
Ion C. Bratianu	9 janvier – 18 juillet 1902	ad-intérim
Ion C. Stoicescu	6 – 24 mai 1902	ad-intérim
Ion C. Bratianu	18 juillet 1902 – 12 décembre 1904	
Dimitrie A. Sturdza	3 – 20 décembre 1904	ad-intérim
Iacob Lahovari, general	22 décembre 1904 – 7 février 1907	
George Grigore Cantacuzino	26 mai – 26 juin 1906	ad-intérim
Ion N. Lahovari	9 – 26 février 1907	ad-intérim
Ion N. Lahovari	26 février – 12 mars 1907	
Dimitrie A. Sturdza	12 mars 1907 – 27 décembre 1908	
Ion I. C. Bratianu	27 décembre 1908 – 1 novembre 1909	ad-intérim
Alexandru G. Djuvara	1 novembre 1909 – 28 décembre 1910	
Titu Maiorescu	29 décembre 1910 – 31 décembre 1913	
Theodor Rosetti	23 mai – 5 juillet 1912	ad-intérim
Emanoil Porumbaru	4 janvier 1914 – 8 décembre 1916	
Ion I. C. Bratianu	8 décembre 1916 – 26 janvier 1918	
	18 janvier – 18 février 1917	
Take Ionescu	30 avril – 17 mai 1917	ad-intérim
Alexandru Averescu, general	29 janvier – 27 février 1918	ad-intérim
Constantin C. Arion	6 mars – 24 octobre 1918	
Constantin Coanda, general	24 octobre – 29 novembre 1918	
Mihail Pherekyde	29 décembre 1918 – 5 juillet 1919	ad-intérim
Ion I. C. Bratianu	29 novembre 1918 – 12 septembre 1919	
Arthur Vaitoianu, general	27 septembre – 15 octobre 1919	ad-intérim
Nicolae Misu	15 octobre – 28 novembre 1919	
Alexandru Vaida-Voevod	1 décembre 1919 – 13 mars 1920	
Stefan Ciceo Pop	15 janvier – 13 mars 1920	ad-intérim
Duiliu Zamfirescu	13 mars – 13 juin 1920	
Take Ionescu	13 juin 1920 – 11 décembre 1921	
Nicolae Titulescu	25 avril – 7 mai 1921	ad-intérim
Mihail Antonescu	20 août – 2 septembre 1921	ad-intérim
Alexandru Averescu, general	3 septembre – 6 novembre 1920	ad-intérim
Alexandru Averescu, general	2 septembre – 12 octobre 1921	ad-intérim
Gheorghe Derussi	17 décembre 1921 – 17 janvier 1922	
Ion Gh. Duca	19 janvier 1922 – 27 mars 1926	
George Gheorghe Mârzescu	13 décembre 1922; 16 janvier 1923;	ad-intérim
	15, 24 avril et 4 septembre 1924	
Ion Mitilineu	30 mars 1926 – 4 juin 1927	
Alexandru Averescu, general	16 – 21 juin 1926	ad-intérim
Constantin Coanda, general	14, 20 septembre 1926	ad-intérim
Alexandru Averescu, general	16 mai – 4 juin 1927	ad-intérim
Barbu Stirbey	4 – 20 juin 1927	ad-intérim
Ion I. C. Bratianu	22 juin – 6 juillet 1927	ad-intérim
Ion Gh. Duca	11, 13, 19 août 1927	ad-intérim
	5, 15, 30 septembre 1927	

Nicolae Titulescu	6 juillet 1927 – 30 juillet 1928	
Ion Gh. Duca	12 avril 1928	ad-intérim
Vintila I. C. Bratianu	30 juillet – 15 septembre 1928	ad-intérim
Constantin Argetoianu	15 septembre 1928	ad-intérim
Gheorghe G. Mironescu	10 novembre 1928 – 4 avril 1931	
Iuliu Maniu	26 novembre – 17 décembre 1929	ad-intérim
Alexandru Vaida-Voevod	6, 19 août 1929	
	9 octobre 1930	ad-intérim
Iuliu Maniu	30 décembre 1930	ad-intérim
Mihai Popovici	5, 17 janvier 1931	ad-intérim
Constantin Argetoianu	18 – 27 avril 1931	ad-intérim
Dimitrie I. Gr. Ghica	27 avril 1931 – 31 mai 1932	
Nicolae Iorga	9 juillet 1931	ad-intérim
Nicolae Iorga	18 janvier; 13 – 17 mai 1932	ad-intérim
Alexandru Vaida-Voevod	6 juin – 17 octobre 1932	ad-intérim
		jusqu'au le 10 août
Nicolae Titulescu	20 octobre 1932 – 29 août 1936	
Alexandru Vaida-Voevod	29 septembre 1933	ad-intérim
Gheorghe Tatarescu	2 – 10 octobre 1934	ad-intérim
Victor Antonescu	29 août 1936 – 28 décembre 1937	
Istrate Micescu	28 décembre 1937 – 10 février 1938	
Octavian Goga	8 janvier 1938	ad-intérim
Gheorghe Tatarescu	10 février – 30 mars 1938	ad-intérim
Nicolae Petrescu-Comnen	30 mars – 20 décembre 1938	
Mircea Cancicov	12 mai 1938	ad-intérim
Grigore Gafencu	21 décembre 1938 – 1 juin 1940	

Source : Dinu C. Giurescu, Rudolf Dinu, Laurentiu Constantiniu, *O istorie ilustrata a diplomatiei românești, 1862-1947 (une histoire illustrée de la diplomatie roumaine, 1862-1947)*, éditée par le Ministère des Affaires Exterieures, Bucarest, 2011. Cette annexe représente une sélection d'une liste réalisée par Nicolae Nicolescu, archiviste au Service Archives Diplomatiques de Roumanie.

LES CHEFS DES MISSIONS DIPLOMATIQUES DE ROUMANIE (1859-1940)

Albanie (Dürres/Durazzo et Tirana, depuis 1925)

➤ Légation: 15 décembre 1913

- Mihail Burghele – 15 décembre 1913 – 28 octobre 1914

Le 28 octobre 1914, la Légation est contrainte d'interrompre ses activités.

➤ Légation: 1 janvier 1925

- Simion Mândrescu – 1 janvier 1925 – 1 avril 1926
- Ion Trandafirescu – 1 avril 1926 – 1 août 1929

En manque de financement, dès le 1 août 1929, la Légation est sans titulaire (presque une année).

- Vasile Stoica – 1 juin 1930 – 1 avril 1932
- Alexandru Buzdugan – 16 août 1932 – 1 mai 1934
- Gheorghe P. S. Aurelian – 1 mai 1934 – 10 août 1936
- Nicolae Enric Lahovari – 1 septembre 1936 – 1 mars 1939
- Ioan D. Condurachi – 1 mars – 15 août 1939

Le 3 juin 1939, les gouvernements d'Italie et de l'Albanie signent au Palais Chigi un accord selon lequel les relations internationales de deux pays sont unifiées et sont dirigées par le Ministère des Affaires Etrangères de Rome.

Le 15 août 1939, la Légation de Roumanie à Tirana devient consulat général.

Allemagne (Berlin)

Dès le 1 janvier 1869, l'agent diplomatique à Vienne est accrédité aussi à Berlin.

➤ Agence diplomatique: 6 mai 1872

- Theodor Rosetti – 6 mai 1872 – 26 novembre 1873
- Nicolae Kretzulescu – 15 décembre 1873 – 1 mai 1876
- Titu Maiorescu – 1 mai – 2 juillet 1876
- Alexandru Degré – 26 août 1876 – 13 février 1878
- Gheorghe Vârnav-Liteanu – 13 février 1878 – 17 avril 1880

➤ Légation: 17 avril 1880

- Gheorghe Vârnav-Liteanu – 17 avril 1880 – 21 octobre 1888
- Grigore I. Ghica – 21 octobre 1888 – 18 janvier 1896
- Alexandru A. Beldiman – 18 janvier 1896 – 15 août 1916

Le 15 août 1916, l'Allemagne rompt les relations diplomatiques avec la Roumanie et le 19 août 1916, elle déclare la guerre à la Roumanie. Le 29 septembre 1920, les deux pays renouent les relations diplomatiques.

➤ Légation: 1 octobre 1920

- Constantin G. Nanu – 1 octobre 1920 – 1 février 1928
- Nicolae Petrescu-Comnen – 1 février 1928 – 1 mars 1930
- Gheorghe Tasca – 1 mai 1930 – 1 mai 1932
- Nicolae Petrescu-Comnen – 1 mai 1932 – 17 février 1938
- Radu Tr. Djuvara – 1 avril 1938 – 24 février 1939
- Radu G. Crutzescu – 1 mars 1939 – 1 juin 1940

Autriche (Vienne)

➤ Légation: 1 octobre 1920

- Nicolae B. Cantacuzino – 1 octobre 1920 – 15 octobre 1922
- Carol M. Mitilineu – 1 avril 1923 – 1 mars 1930
- Caius Brediceanu – 1 mars 1930 – 1 novembre 1936
- Alexandru Guranescu – 1 novembre 1936 – 2 avril 1938

Suite à l'intégration de l'Autriche dans l'III^e Reich, le 5 avril 1938 la Légation de Roumanie devient consulat général.

Autriche-Hongrie (Vienne)

➤ Agence diplomatique: 1 janvier 1869

1 janvier 1869 – 6 mai 1872: agent diplomatique à Vienne, Sankt Petersburg et Berlin.

- Ludovic Steege – 1 janvier 1869 – 1 février 1871
- Ioan Gr. Ghica – 1 février – 20 mars 1871
- Petre P. Carp – 20 mars 1871 – 28 avril 1873
- Gheorghe Costa-Foru – 28 avril 1873 – 19 mai 1876
- Ion Balaceanu – 19 mai 1876 – 11 septembre 1878

➤ Légation: 11 septembre 1878

- Ion Balaceanu – 11 septembre 1878 – 31 octobre 1882
- Petre P. Carp – 31 octobre 1882 – 22 septembre 1884
- Petre Mavrogheni – 28 janvier 1885 – 8 avril 1887
- Theodor C. Vacarescu – 1 juillet 1888 – 17 juillet 1891
- Emil I. Ghica – 17 juillet 1891 – 25 février 1906
- Alexandru Em. Lahovari – 25 mars 1906 – 1 octobre 1908
- Nicolae Misu – 1 octobre 1908 – 1 septembre 1911
- Edgar Mavrocordat – 1 septembre 1911 – 14 août 1916

Le 14 août 1916, la Roumanie déclare la guerre à l'Autriche-Hongrie.

Hongrie (Budapest)

➤ Légation: 1 octobre 1920

- Traian Stârcea – 1 octobre 1920 – 21 mai 1928
- Vasile Grigorcea – 1 septembre 1928 – 1 novembre 1936
- Raoul V. Bossy – 1 novembre 1936 – 25 septembre 1939
- Gheorghe Crutzescu – 1 octobre 1939 – 1 juin 1941

Belgique (Bruxelles)

➤ Légation: 16 février 1880

La Légation pour la Belgique et les Pays Bas fonctionne jusqu'au 3 avril 1898, la date de naissance de la Légation de Hague. Jusqu'au 16 janvier 1884, le représentant diplomatique à Bruxelles est ministre résident (Mihail Mitilineu, 17 avril 1880 – 30 septembre 1882; Theodor C. Vacarescu, 30 septembre 1882 – 28 janvier 1884).

- Theodor C. Vacarescu – 16 janvier 1884 – 28 janvier 1889
- Mihail Mitilineu – 18 février 1885 – 16 mars 1889
- Ion Vacarescu – 16 mars 1889 – 1 mars 1891
- Gheorghe Bengescu – 1 mars 1891 – 1 mars 1898
- Eugeniu Mavrodi – 1 février 1899 – 1 juin 1909
- Trandafir G. Djuvara – 1 juin 1909 – 1 juillet 1920
- Henry Catargi – 1 juillet 1920 – 1 août 1929

En manque de financement, dès le 1 août 1929, la Légation est sans titulaire (presque une année).

- Gheorghe Grigorcea – 1 mai 1930 – 1 août 1932
- Radu Tr. Djuvara – 1 août 1932 – 1 juillet 1933
- Dimitrie I. Gr. Ghica – 1 juillet 1933 – 15 décembre 1936
- Radu Tr. Djuvara – 15 décembre 1936 – 1 avril 1938
- Vasile Radulescu-Mehedinti – 1 avril 1938 – 15 juillet 1940

Dès le 15 juillet 1940, la Roumanie n'a pas des représentants diplomatiques en Belgique. Le 1 septembre 1940, la Légation de Roumanie à Bruxelles devient consulat général. La Suisse représente les intérêts de la Belgique en Roumanie.

Bulgarie (Sofia)

➤ Agence diplomatique: 7 août 1879

- Alexandru C. Sturdza – 7 août 1879 – 25 septembre 1881
- Emil I. Ghica – 25 septembre 1881 – 18 février 1885
- Alexandru A. Beldiman – 5 mars 1885 – 1 juillet 1888
- Trandafir G. Djuvara – 1 juillet 1888 – 20 novembre 1891
- Alexandru I. Ghica – 20 novembre 1891 – 14 novembre 1892
- Ioan N. Papiniu – 1 novembre 1893 – 1 mai 1896
- Alexandru I. Ghica – 1 mai 1896 – 1 novembre 1899
- Nicolae Misu – 15 novembre 1899 – 1 octobre 1908

➤ Légation: 18 juin 1909

- Constantin I. Diamandi – 18 juin 1909 – 1 novembre 1911

- Dimitrie I. Gr. Ghica – 1 novembre 1911 – 27 juin 1913

La 27 juin 1913, les relations diplomatiques sont coupées suite à la guerre entre les deux pays.

- Gheorghe Derussi – 1 octobre 1913 – 19 août 1916

La 19 août 1916, Bulgarie déclare la guerre à la Roumanie, les relations roumaine-bulgare sont interrompues.

➤ Légation: 1 octobre 1920

- Constantin Langa-Rascanu – 1 octobre 1920 – 1 novembre 1924
- Grigore Bilciurescu – 1 novembre 1924 – 1 mars 1931
- Vasile Stoica – 1 avril 1932 – 1 novembre 1936
- Radu G. Crutzescu – 16 novembre 1936 – 1 mai 1938
- Gheorghe P. S. Aurelian – 1 mai – 14 décembre 1938
- Eugen Filotti – 1 janvier 1939 – 1 juin 1941

Etats-Unis (Washington)

➤ Légation: 1 octobre 1917

- Dr. Constantin Angelescu – 1 octobre 1917 – 25 mars 1918
- Anton Bibescu – 1 novembre 1920 – 1 février 1926
- Gheorghe Cretzianu – 30 septembre 1926 – 15 juillet 1929
- Carol A. Davila – 15 juillet 1929 – 31 janvier 1938
- Radu Irimescu – 1 avril 1938 – 15 octobre 1940

France (Paris)

➤ Agence diplomatique: 26 juillet 1860

- Ioan Alecsandri – 26 juillet 1860 – 15 février 1866
- Ion Balaceanu – 15 février 1866 – 17 mai 1867
- Emanoil Kretzulescu – 4 août 1867 – 23 novembre 1868
- Ion Strat – 12 décembre 1868 – 26 mars 1871
- Ion Strat – 16 mai 1872 – 9 mai 1875
- Nicolae Calimachi-Catargiu – 9 mai 1875 – 16 octobre 1876
- Stefan Sendrea – 16 octobre 1876 – 14 avril 1877
- Nicolae Calimachi-Catargiu – 14 avril 1877 – 17 avril 1880

➤ Légation: 17 avril 1880

- Mihail Kogalniceanu – 17 avril 1880 – 1 juillet 1881
- Nicolae Calimachi-Catargiu – 1 juillet – 25 octobre 1881
- Mihail Pherekyde – 16 novembre 1881 – 24 septembre 1884
- Ion Balaceanu – 24 septembre 1884 – 31 janvier 1885
- Vasile Alecsandri – 31 janvier 1885 – 22 août 1890
- Nicolae Kretzulescu – 15 novembre 1891 – 29 janvier 1893
- Ion N. Lahovari – 1 avril 1893 – 24 octobre 1895
- Grigore I. Ghica – 18 janvier 1896 – 1 octobre 1908
- Alexandru Em. Lahovari – 1 octobre 1908 – 11 octobre 1917
- Victor Antonescu – 11 octobre 1917 – 25 mars 1918

- Victor Antonescu – 5 novembre 1918 – 20 décembre 1919
- Dimitrie I. Gr. Ghica – 1 février 1920 – 16 mars 1922
- Victor Antonescu – 16 mars 1922 – 1 août 1924
- Constantin I. Diamandi – 10 décembre 1924 – 10 juin 1930
- Constantin Cesianu – 1 juillet 1930 – 7 décembre
- Ambassade: 9 décembre 1938
 - Gheorghe Tatarescu – 9 décembre 1938 – 30 août 1939
 - Richard Franasovici – 30 août 1939 – 15 octobre 1940

Grande Bretagne (Londres)

- Légation: 4 mai 1880
 - Nicolae Calimachi-Catargiu – 27 avril 1880 – 1 juillet 1881
 - Ion Ghica – 1 juillet 1881 – 1 mars 1891
 - Alexandru C. Plagino – 1 mars 1891 – 1 avril 1893
 - Ion Balaceanu – 1 avril 1893 – 1 décembre 1900
 - Alexandru C. Catargi – 1 décembre 1900 – 13 octobre 1911
 - Constantin G. Manu – 1 novembre 1911 – 5 décembre 1912
 - Nicolae Misu – 5 décembre 1912 – 15 octobre 1919
 - Nicolae Titulescu – 16 décembre 1921 – 6 juillet 1927
 - Nicolae Titulescu – 1 août 1928 – 20 octobre 1932
 - Vasile Grigorcea – 11 novembre 1936 – 28 novembre 1938
 - Viorel V. Tilea – 15 janvier 1939 – 23 juillet 1940

Grèce (Athènes)

- Légation: 28 décembre 1879

Jusqu'au 31 décembre 1880, le représentant diplomatique à Athènes est ministre résident (Constantin Esarcu, 28 décembre 1879 – 31 décembre 1880).

- Constantin Esarcu – 31 décembre 1880 – 30 septembre 1882
- Gheorghe M. Ghica – 30 septembre 1882 – 19 février 1885
- Mihail Obedenaru – 19 février – 9 juillet 1885
- Apostol Manescu – 11 mars – 20 mai 1886
- Alexandru Teriachiu – 20 mai 1886 – 1 juillet 1888

Dans la période 21 octobre 1887 - 28 février 1888, le gouvernement grecque rompt les relations diplomatiques avec Bucarest, en contestant une solution judiciaire concernant les biens immobiliers d'un citoyen grec (Stefan Sarros) avec le domicile en Roumanie (affaire Zappa).

- Emil I. Ghica – 1 juillet 1888 – 31 janvier 1889
- Dumitru C. Ollanescu – 31 janvier 1889 – 3 octobre 1892

Suite au même incident (affaire Zappa), le 3 octobre 1892, les relations sont interrompues encore une fois. L'Italie représente les intérêts de la Roumanie en Grèce.

Légation: 3 juillet 1896

3 juillet 1896 - 1 mars 1898 : le ministre roumain à Bruxelles et à Hague est accrédité aussi à Athènes.

- Dimitrie I. Ghica – 1 juillet 1898 – 1 avril 1900
- Constantin G. Nanu – 1 avril 1900 – 16 mai 1901
- Dimitrie I. Ghica – 16 mai 1901 – 1 avril 1905
- Ioan N. Papiniu – 1 avril 1905 – 1 mars 1906

Le 31 mai 1906, c'est la Roumanie qui décide de rompre les relations avec la Grèce, suite au refus de ce pays de reconnaître les droits de la minorité roumaine de Macédoine et Épire.

Légation: 2 avril 1911

- Alexandru G. Florescu – 2 avril 1911 – 18 mars 1913
- Nicolae Filodor – 1 juin 1913 – 1 juillet 1920
- Traian G. Djuvara – 1 juillet 1920 – 1 novembre 1924
- Constantin Langa-Rascanu – 1 novembre 1924 – 15 décembre 1936
- Eugen Filotti – 15 décembre 1936 – 1 janvier 1939

➤ Ambassade: 1 janvier 1939

- Radu Tr. Djuvara – 24 février 1939 – 15 novembre 1940

Italie (Rome)

➤ Agence diplomatique: 27 avril 1873

- Petre P. Carp – 27 avril – 19 octobre 1873
- Constantin Esarcu – 30 novembre 1873 – 5 juin 1876
- Vasile Gheorghian – 14 septembre 1876 – 16 février 1877

En manque de financement, dès le 1 mars 1877, l'agence rest sans titulaire (environ deux années).

- Constantin Esarcu – 2 septembre – 28 décembre 1879

➤ Légation: 28 décembre 1879

- Constantin Esarcu – 28 décembre 1879 – 22 janvier 1880
- Nicolae Kretzulescu – 22 janvier 1880 – 25 juillet 1881
- Petre Mavrogheni – 25 juillet 1881 – 30 septembre 1882
- Ion Balaceanu – 31 octobre 1882 – 24 septembre 1884
- Theodor C. Vacarescu – 28 janvier – 1 septembre 1885
- Alexandru C. Plagino – 4 novembre 1885 – 1 mars 1891
- Ion Vacarescu – 1 mars – 5 octobre 1891
- Constantin Esarcu – 26 novembre 1891 – 20 février 1893
- Alexandru Em. Lahovari – 1 mars 1893 – 20 janvier 1896
- Constantin Esarcu – 20 janvier 1896 – 8 juin 1898
- Alexandru C. Catargi – 1 décembre 1899 – 1 décembre 1900
- Nicolae Fleva – 1 décembre 1900 – 16 mai 1909
- Constantin G. Nanu – 16 mai 1909 – 15 octobre 1911
- Constantin I. Diamandi – 1 novembre 1911 – 1 octobre 1913
- Dimitrie I. Gr. Ghica – 1 octobre 1913 – 2 décembre 1917

- Alexandru Em. Lahovari – 2 décembre 1917 – 1 février 1928
- Dimitrie I. Gr. Ghica – 1 février 1928 – 27 avril 1931
- Dimitrie I. Gr. Ghica – 1 juin 1932 – 1 juillet 1933
- Ion Lugosianu – 1 juillet 1933 – 15 novembre 1937
- Alexandru Duiliu Zamfirescu – 1 avril 1938 – 25 septembre 1939
- Raoul V. Bossy – 25 septembre 1939 – 15 octobre 1940

Pologne (Varsovie)

- Légation: 16 juillet 1919
 - Alexandru G. Florescu – 16 juillet 1919 – 1 septembre 1924
 - Alexandru N. Iacovsky – 1 janvier 1925 – 1 juillet 1927
 - Carol A. Davila – 1 juillet 1927 – 15 juillet 1929
 - Gheorghe Cretzianu – 15 juillet 1929 – 31 décembre 1930

- Grigore Bilciurescu – 1 mars 1931 – 1 mai 1932
- Victor Cadere – 1 mai 1932 – 15 septembre 1935
- Constantin Visoianu – 1 octobre 1935 – 25 octobre 1936
- Alexandru Duiliu Zamfirescu – 15 novembre 1936 – 1 avril 1938
- Ambassade: 1 mai 1938
 - Richard Franasovici – 1 mai 1938 – 30 août 1939
 - Gheorghe Grigorcea – 30 août 1939 – 15 septembre 1940

Le 15 septembre 1939, l'Ambassade de Roumanie à Varsovie cesse son activité et le 28 octobre 1940 c'est le tour de l'Ambassade de la Pologne de cesser son activité (les relations diplomatiques des deux pays sont rompues).

Portugal (Lisbonne)

25 août 1917 - 6 mars 1918 : mission spéciale du diplomate Victor Ionescu

Légation: 1 septembre 1920

- Ion Tresnea-Grecianu – 1 septembre 1920 – 1 avril 1922

En manque de financement, le 1 avril 1922, la Légation de Roumanie à Lisbonne est fermée et le ministre roumain à Paris est accrédité à Lisbonne. Le 1 mars 1927, le ministre roumain à Madrid est accrédité à Lisbonne.

- Légation: 26 mars 1928

En manque de financement, dès le 1 août 1929, la Légation est sans titulaire (presque une année).

- Alexandru Guranescu – 20 juin 1930 – 1 janvier 1931
- Anton Bibescu – 1 juillet – 22 novembre 1933
- Ion P. Carp – 1 février 1934 – 1 octobre 1935
- Alexandru Duiliu Zamfirescu – 1 octobre 1935 – 15 novembre 1936
- Lucian Blaga – 1 avril 1938 – 1 avril 1939
- Ion Pangal – 20 avril 1939 – 15 octobre 1940

Russie/Union Soviétique (Sankt Petersburg et Moscou, depuis 1934)

Le 1 janvier 1869, l'agent diplomatique roumain à Vienne est accrédité aussi à Sankt Petersburg. Des le 6 mai 1872, l'agent diplomatique roumain à Berlin est accrédité aussi à Petersburg.

- Agence diplomatique: 4 avril 1874
 - George C. Filipescu – 4 avril 1874 – 12 juillet 1876
 - Ioan A. Cantacuzino – 12 juillet 1876 – 1 mars 1877

L'agence reste sans titulaire de 1 mars 1877, en manque de financement.

- Ioan Gr. Ghica – 4 avril 1877 – 10 octobre 1878
- Légation: 10 octobre 1878
 - Ioan Gr. Ghica – 10 octobre 1878 – 21 mars 1881
 - Nicolae Kretzulescu – 25 juillet 1881 – 10 avril 1886
 - Gheorghe M. Ghica – 10 avril 1886 – 31 janvier 1889
 - Emil I. Ghica – 31 janvier 1889 – 17 juillet 1891
 - Alexandru C. Catargi – 14 novembre 1892 – 7 octobre 1895
 - Gheorghe Rosetti-Solescu – 1 décembre 1895 – 15 août 1911
 - Constantin G. Nanu – 15 octobre 1911 – 1 octobre 1913
 - Constantin I. Diamandi – 1 octobre 1913 – 13 janvier 1918

Le 13 janvier 1918, la Russie Soviétique rompre les relations diplomatiques avec la Roumanie.

- Légation: 9 juin 1934
 - Edmond Ciuntu – 1 novembre 1934 – 1 février 1938
 - Nicolae Dianu – 1 mai 1938 – 1 octobre 1939
 - Gheorghe Davidescu – 1 octobre 1939 – 10 août 1940

Société des Nations Unis (Geneve)

- Légation: 1 janvier 1928
 - Constantin Antoniadu – 15 janvier 1928 – 15 novembre 1936
 - Gheorghe Crutzescu – 15 novembre 1936 – 1 mars 1939

Le 1 mars 1939, la Légation cesse son activité et ses attributions revient à la Légation de la Roumanie à Berne.

Spain (Madrid)

- Légation: 15 juin 1913
 - Gheorghe Cretzianu – 15 juin 1913 – 1 avril 1922

En manque de financement, le 1 avril 1922, la Légation roumaine à Madrid cesse d'activité.

Dès le 1 avril 1922, le ministre de Roumanie à Paris est accrédité aussi à Madrid.

- Légation: 1 mars 1927
 - Anton Bibescu – 1 mars 1927 – 1 août 1929

En manque de financement, dès le 1 août 1929, la Légation est sans titulaire (presque une année).

- Anton Bibescu – 16 février 1930 – 1 juillet 1933
- Alexandru Zeuceanu – 1 juillet 1933 – 18 septembre 1935
- Ioan Th. Florescu – 1 octobre 1935 – 1 mars 1937

- Frederic C. Nanu – 14 avril 1939 – 1 novembre 1940

Suède (Stockholm)

- Légation: 1 septembre 1919
 - Mihail M. Pâclianu – 1 septembre 1919 – 1 février 1928
 - Dimitrie C. Pennescu – 1 février 1928 – 1 août 1929

En manque de financement, dès le 1 août 1929, la Légation est sans titulaire (presque une année).

- Carol Mitilineu – 1 mars – 31 décembre 1930
- Matila C. Ghica – 1 juin 1932 – 1 juillet 1933
- Barbu Constantinescu – 1 juillet 1933 – 15 octobre 1940

Suisse (Berne)

- Légation: 10 mai 1911
 - Nicolae B. Cantacuzino – 10 mai 1911 – 1 juillet 1912
 - Mihail M. Pâclianu – 1 août 1912 – 1 septembre 1919
 - Gheorghe Derussi – 1 septembre 1919 – 24 juin 1920
 - Nicolae Petrescu-Comnen – 25 juillet 1923 – 1 février 1928
 - Mihail B. Boerescu – 1 février 1928 – 15 novembre 1936
 - Constantin Antoniadu – 15 novembre 1936 – 10 juin 1937
 - Alexandru Guranescu – 1 avril 1938 – 15 octobre 1940
 - Raoul V. Bossy – 16 octobre 1940 – 1 mars 1941
 - Nicolae Enric Lahovari – 1 mars 1941 – 1 septembre 1943
 - Vespasian V. Pella – 1 septembre 1943 – 1 octobre 1944
 - Richard Franasovici – 1 juillet 1945 – 14 mars 1946
 - Gaston Beuve – 8 octobre 1946 – 15 mai 1948

Tchécoslovaquie (Prague)

- Légation: 1 août 1920
 - Constantin Hiott – 1 août 1920 – 1 mars 1925
 - Nicolae Filodor – 1 octobre 1925 – 1 février 1928
 - Theodor Emandi – 1 février 1928 – 15 décembre 1936
 - Gheorghe P. S. Aurelian – 15 décembre 1936 – 1 mai 1938
 - Radu G. Crutzescu – 1 mai 1938 – 15 janvier 1939
 - Gheorghe I. Lecca – 15 février – 1 mai 1939

Suite à l'occupation de la Tchécoslovaquie par l'IIIe Reich, le 1 juillet 1939 la Légation de Roumanie à Prague devient consulat général.

Turquie/Empire Ottoman (Constantinople et Ankara, depuis 1929)

- Agence diplomatique: 31 octobre 1859
 - Costache Negri – 31 octobre 1859 – 17 février 1866
 - Alexandru G. Golescu – 17 février 1866 – 16 novembre 1868

- Dimitrie A. Sturdza – 3 décembre 1868 – 18 décembre 1870
- Ion Balaceanu – 31 décembre 1870 – 26 mars 1871
- Ion Strat – 26 mars 1871 – 16 mai 1872
- Ioan Gr. Ghica – 16 mai 1872 – 4 avril 1877

Suite à la guerre, les relations sont interrompues.

- Légation: 10 octobre 1878
 - Dumitru C. Bratianu – 10 octobre 1878 – 10 avril 1881
 - Petre Mavrogheni – 30 septembre 1882 – 28 janvier 1885
 - Gheorghe M. Ghica – 19 février 1885 – 10 avril 1886
 - Ion Balaceanu – 10 avril 1886 – 16 mars 1889
 - Mihail Mitilineu – 16 mars 1889 – 15 février 1896
 - Trandafir G. Djuvara – 15 mai 1896 – 1 novembre 1899
 - Alexandru I. Ghica – 1 novembre 1899 – 14 février 1902
 - Alexandru Em. Lahovari – 16 mars 1902 – 1 mars 1906
 - Ioan N. Papiniu – 1 mars 1906 – 1 septembre 1911
 - Nicolae Misu – 1 septembre 1911 – 5 décembre 1912
 - Constantin G. Manu – 5 décembre 1912 – 17 août 1916

Suite à la guerre, les relations sont interrompues.

- Gheorghe Filaliti – 20 avril 1924 – 1 août 1929

En manque de financement, dès le 1 août 1929, la Légation est sans titulaire (presque une année).

- Ion P. Carp – 1 mai 1930 – 1 février 1934
- Edmond Ciuntu – 1 février – 1 novembre 1934
- Eugen Filotti – 1 mai 1935 – 15 décembre 1936
- Alexandru Télémaque – 15 décembre 1936 – 1 janvier 1939
- Ambassade: 1 janvier 1939
 - Vasile Stoica – 1 février 1939 – 4 mars 1940
 - Radu G. Crutzescu – 1 juin 15 octobre 1940

Vatican

- Légation: 1 juin 1920
 - Dimitrie C. Pennescu – 1 juin 1920 – 1 février 1928
 - Caius Brediceanu – 16 juin 1929 – 1 mars 1930
 - Nicolae Petrescu-Comnen – 1 mars 1930 – 1 mai 1932
 - Aurel-Ion Vasiliu – 1 juillet 1932 – 14 décembre 1938
- Ambassade: 15 décembre 1938
 - Nicolae Petrescu-Comnen – 22 décembre 1938 – 15 octobre 1940

Source : Dinu C. Giurescu, Rudolf Dinu, Laurentiu Constantiniu, *O istorie ilustrata a diplomatiei românești, 1862-1947 (une histoire illustrée de la diplomatie roumaine, 1862-1947)*, éditée par le Ministère des Affaires Exterieures, Bucarest, 2011.

Raluca Pomohaci
Artiste Restaurateur
Bucarest

Bucarest, le 11 octobre 2013

ATTESTATION DE CESSIION DES DROITS D'UTILISATION,

Par la présente la soussignée Raluca Pomohaci, artiste restaurateur, Bucarest, Roumanie, certifie d'avoir dessiné le portrait de l'agencier Léon Pognon, d'après une photo reproduite dans l'album « AFP, 150 ans d'agence de presse », BPI, Paris, Centre Georges-Pompidou, Éditions Beda, 1985, pour être utilisée dans la thèse de madame Carmen Ionescu, « Les agences de presse de Roumanie et la circulation internationale de l'information ».

Je déclare céder par la présente, à titre gracieux, à madame Carmen Ionescu, tous les droits de reproduction, de diffusion et d'exploitation du dessin mentionné, dont je suis l'auteure, et ce pour le monde entier.

Raluca Pomohaci



LISTE RECAPITULATIVE DES SCHÉMAS ET TABLEAUX

Schémas :

Troisième partie

Schéma n° 1 :

La circulation de l'information de et vers la Roumanie dans la période 1877-1899

Schéma n° 2 :

La circulation de l'information de et vers la Roumanie dans la période 1889-1917

Schéma N° 3 :

La circulation de l'information de et vers la Roumanie dans la période 1921-1940

Tableaux :

Première partie

TABLEAU N° 1: Minorités roumaines (l'année 2002)

TABLEAU N° 2 : La population de la Roumanie au recensement de décembre 1930

TABLEAU N° 3 : Les entreprises commerciales, par branche d'activité, spécialisation et année de création

TABLEAU N° 4 : Le revenu national/par habitant en Roumanie et dans d'autres pays européennes en 1938 (exprimé en dollars US)

TABLEAU N° 5 : Le réseau télégraphique et téléphonique pendant les années 1930-1940 (kilomètres/circuit)

TABLEAU N° 6 : Stations radiotélégraphiques de Roumanie en 1924

Deuxième partie

TABLEAU N° 7 : Les principaux circuits télégraphiques internes et internationaux, le 31.12.1925.

Il comprend : la direction, nombre de fils, appareils utilisés

TABLEAU N° 8 : Les Offices d'exploitation P.T.T. Nombre et classification, le 31.12.1925

TABLEAU N° 9 : Les traités entre les agences alliées entre 1856-1940

TABLEAU N° 10 : Les traités des agences alliées avec les autorités/agences roumaines

TABLEAU N° 11 : Les directeurs de l'Agence Télégraphique Roumaine (Roumagence)

TABLEAU N° 12 : Les actionnaires de la société Orient Radio Rador

TABLEAU N° 13: Directeurs de l'Agence Rador pendant l'entre deux guerres

TABLEAU N° 14: Correspondants de l'Agence Havas Bucarest pendant l'entre deux guerres

Table des matières

SOMMAIRE.....	11
INTRODUCTION.....	14
PREMIÈRE PARTIE.....	26
INFORMATION. GÉOPOLITIQUE. GÉOÉCONOMIE. LE CONTEXTE DES MESSAGERS-MONDE.....	26
CHAPITRE 1	28
DE L'ÉVÈNEMENT À L'INFORMATION D'AGENCE	28
CHAPITRE 2	50
ÉVOLUTION GÉOPOLITIQUE DE LA ROUMANIE (1853-1940)	50
CHAPITRE 3	68
ÉVOLUTION GÉOÉCONOMIQUE DE LA ROUMANIE (1853-1940)	68
CHAPITRE 4	80
ÉVOLUTION GÉOTECHNOLOGIQUE DE LA ROUMANIE (1853-1940)	80
DEUXIÈME PARTIE AGENCES DE PRESSE ET STRATÉGIES GÉOPOLITIQUES D'INFORMATION (1877-1940).....	98
CHAPITRE 1	99
LE DÉBARQUEMENT DE HAVAS DANS LE « PETIT PARIS »	99
CHAPITRE 2	130
LES ACTEURS-AGENCES ET LEURS LIENS CONTRACTUELS	130
CHAPITRE 3	162
LA PREMIÈRE AGENCE DE PRESSE ROUMAINE ET LES ENJEUX GÉOSTRATÉGIQUES DE LA TRIPLE ALLIANCE	162
CHAPITRE 4	174
RADOR – L'AGENCE DE PRESSE MODERNE	174
CHAPITRE 5	206
LES AGENCES ÉPHÉMÈRES	206
TROISIÈME PARTIE LES AGENCES DE PRESSE ET LA CIRCULATION INTERNATIONALE DE L'INFORMATION (1877-1940).....	224
CHAPITRE 1 LES ACTEURS DE L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE PENDANT LES TROIS PÉRIODES D'ÉVOLUTION AGENCIÈRE EN ROUMANIE	226
	277
CHAPITRE 2 ÉTUDE DE CAS : LA RÉVOLTE DE PAYSANS ROUMAINS EN 1907, UN MOMENT FORT DE LA CENSURE DE LA PRESSE	279
CHAPITRE 3 ÉTUDE DE CAS : LA MORT DU ROI FERDINAND DE ROUMANIE ET LA CENSURE DE LA PRESSE	289
	384

CONCLUSION.....	299
BIBLIOGRAPHIE.....	313
ANNEXES.....	339
ANNEXE 1	341
CARTE DE LA ROUMANIE 1859	341
ANNEXE 2	344
CARTE DE LA ROUMANIE 1918-1940	344
ANNEXE 3	347
CARTE PHYSIQUE DE LA ROUMANIE - 2013	347
ANNEXE 4	349
CARTE TÉLÉGRAPHIQUE DE LA ROUMANIE 1876	349
ANNEXE 5	351
LETTRE: LE DOCUMENT FONDATEUR DE LA PREMIÈRE AGENCE DE PRESSE SUR LE TERRITOIRE ROUMAIN (TRANSCRIPTION)	351
ANNEXE 6	355
LE PREMIER TRAITÉ DE L'AGENCE TÉLÉGRAPHIQUE ROUMAINE (ROUMAGENCE) (TRANSCRIPTION)	355
	358
ANNEXE 7	359
Liste de principales agences de presse	359
ANNEXE 8	361
CHRONOLOGIE SUCCINCTE	361
ANNEXE 9	365
LISTES : LES MINISTRES D'AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE ROUMANIE ET LES CHEFS DES MISSIONS DIPLOMATIQUES DE ROUMANIE	365
.....	380
LISTE RECAPITULATIVE DES SCHÉMAS ET TABLEAUX.....	382
	383

LES AGENCES DE PRESSE DE ROUMANIE ET LA CIRCULATION INTERNATIONALE DE L'INFORMATION - Cette thèse analyse le développement des agences de presse en Roumanie ainsi que la circulation internationale de l'information, sur une période comprise entre 1877 et 1940. Les agences de presse sont étudiées comme acteurs et vecteurs de la communication internationale et, dans le même temps, comme rapporteurs de l'actualité.

Les trois parties de l'étude détaillent cette problématique : la première partie examine les notions de l'événement, de l'information, de la circulation de l'information et de la dépêche dans le but de les confronter à l'activité de l'agence de presse ; sont aussi introduits les contextes géopolitiques, géoéconomiques et géotechnologiques dans lesquels ont évolué nos acteurs. La deuxième partie tente d'apporter des réponses au sujet de l'histoire, des actions et des interactions des agences de presse qui ont opérées sur le territoire roumain dans l'espace-temps analysé. Constatons que les agences de presse représentent un terrain privilégié sur lequel se sont exprimées des options de politiques étrangères. Dans notre cas, nous nous sommes davantage intéressés aux relations de la Roumanie avec la France et ses voisins. La troisième et dernière partie explore le processus de circulation de l'information *de et vers* la Roumanie, analysant les rapports étroits entre les agences de presse et les ministères des Affaires Étrangères ainsi que l'influence éventuelle sur les conditions de production et de diffusion de la dépêche d'agence. Ce parcours a été enrichi par deux études de cas.

Notre conclusion est qu'une agence de presse joue un double rôle : celui de collecteur-producteur-diffuseur d'information et, éventuellement, celui d'acteur idéologique.

Mots clés : agence de presse, journalisme, Rador, Havas, Reuter, Roumanie.

PRESS AGENCIES OF ROMANIA AND THE INTERNATIONAL CIRCULATION OF NEWS - In this thesis we analyze the development of press agencies in Romania and the international circulation of news during the period of 1877-1940. The press agencies are studied as actors and vectors of the international communication as well as reporters of the same events.

The three parts of the study address the following questions: the first part examines the notions of event, information, circulation of information, and dispatch, in order to explain them in the context of the work of a press agency. In this first part we have also considered the geopolitical, geoeconomical and geotechnological background of the evolution of our actors. The second part of the thesis attempts to answer questions on the history, actions and interactions of the press agencies which operated on the Romanian territory in period and location analyzed. It turns out that the press agencies make a privileged ground for airing foreign policy options. In our case, we mainly focused on the relations Romania had with France and neighbors, while only briefly touching those with other countries in Europe. The third part of the thesis explores the process of news circulation from and to Romania during the time we mentioned, trying to answer the question whether the close link between the agencies and the foreign ministries of affairs have influenced the release and transmission of the agency's dispatch. In support of this assessment two case studies were analyzed, zooming in the in critical moments.

Our conclusion is that a press agency has plays a double role, of collector-producer-broadcaster of information as well as an ideological actor.

Key words: press agency, journalism, Rador, Havas, Reuters, Romania.

